LIBRARY OF CONGRESS
00001764408

THE LIBRARY OF CONGRESS

THE LIBRARY OF CONGRESS

L'HEPTAMÉRON

CONTES

DE

LA REINE DE NAVARRE

Corbeil, typ. et stér. de Crete

Marguerite d'Angoulême, Queen of Navarre

L'HEPTAMÉRON

CONTES

DE

LA REINE DE NAVARRE

NOUVELLE ÉDITION REVUE AVEC SOIN

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES EXPLICATIVES

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

PQ1631
.H3
1862

387270
'29

PRÉFACE

Le premier jour de septembre, que les bains des monts Pyrénées commencent d'entrer en vertu, se trouvèrent à ceux de Cauderès [1] plusieurs personnes tant de France, Espagne que d'autres lieux : les uns, pour boire de l'eau ; les autres, pour s'y baigner, et les autres, pour prendre de la fange, qui sont choses si merveilleuses que les malades abandonnés des médecins s'en retournent tous guéris. Mon intention n'est de vous déclarer la situation ni la vertu des bains, mais seulement de raconter ce qui sert à la matière que je veux écrire. En ces bains-là demeurèrent plus de trois semaines tous les malades jusqu'à ce que, par leur amendement, ils connurent qu'ils s'en pouvoient retourner. Mais, sur le temps de ce retour, vinrent des pluies si merveilleuses et si grandes, qu'il sembloit que Dieu eût oublié la promesse qu'il avoit faite à Noé, de ne détruire plus le monde par eau ; car toutes les cabanes et logis dudit Cauderès furent si remplis d'eau, qu'il fut impossible d'y demeurer.

Ceux qui étoient venus du côté de l'Espagne s'en retournèrent par les montagnes le mieux qu'il leur fut possible ; ceux qui connoissoient les adresses [2] des chemins furent ceux qui échappèrent. Mais les seigneurs françois et dames (pensant retourner aussi facilement à Therbes [3] comme ils étoient venus) trouvèrent les petits ruisseaux si fort crus qu'à peine les purent-ils gayer [4]. Mais quand ce vint à passer le Gave béarnois, qui en allant n'avoit point deux pieds de profondeur, le trouvèrent tant grand et impétueux qu'ils se détournèrent pour chercher les ponts, lesquels, pour n'être que de bois, furent emportés par la véhémence de l'eau ; et quelques-uns, cuidant rompre la roideur du cours pour s'assembler plusieurs ensemble, furent emportés si promptement, que ceux qui les vouloient suivre perdirent le pouvoir et le désir d'aller après. Par quoi, tant pour chercher chemin nouveau que pour être de diverses opinions, se séparèrent. Les uns traversèrent la hau-

[1] Aujourd'hui *Cauterets*.
[2] Les directions.
[3] Tarbes.
[4] Passer à gué.

teur des montagnes, et, passant par Aragon, vinrent en la comté de Roussillon, et de là à Narbonne ; les autres s'en allèrent droit à Barcelone, où, par la mer, les uns s'en allèrent à Marseille et les autres à Aigues-Mortes. Mais une femme veuve, de longue expérience (nommée Oisille), se délibéra d'oublier toute crainte pour les mauvais chemins jusqu'à ce qu'elle fût venue à Notre-Dame de Serrance : étant sûre que s'il y avoit moyen d'échapper d'un danger, que les moines le doivent bien trouver, et fit tant qu'elle y arriva, passant si étranges lieux et si difficiles à monter et descendre, que son âge et pesanteur ne la gardèrent point d'aller à pied la plupart du chemin. Mais la pitié fut que la plupart de ses gens et chevaux demeurèrent morts par les chemins, et arriva à Serrance, avec un homme et une femme seulement, où elle fut charitablement reçue des religieux.

Il y avoit aussi parmi les François deux gentilshommes qui étoient allés aux bains, plus pour accompagner les dames dont ils étoient serviteurs, que pour faute qu'ils eussent de santé. Ces gentilshommes, ici voyant la compagnie se départir et que les maris de leurs dames les emmenoient à part, pensèrent de les suivre de loin, sans soi déclarer à personne.

Mais, un soir, étant les deux gentilshommes mariés et leurs femmes arrivés en la maison d'un homme plus bandolier [1] que paysan, et les deux jeunes gentilshommes logés en une borde tout joignant de là, environ la minuit, ouïrent un très-grand bruit, au son duquel ils se levèrent avec leurs valets et demandèrent à l'hôte quel tumulte c'étoit. Le pauvre homme, qui avoit sa part de la peur, dit que c'étoient mauvais garçons qui venoient prendre leur part de la proie qui étoit chez leur compagnon bandolier. Par quoi les gentilshommes incontinent prindrent leurs armes, et avecques leurs valets s'en allèrent secourir les dames, pour lesquelles ils estimoient la mort plus heureuse que la vie après elles. Et ainsi qu'ils arrivèrent au logis, trouvèrent la première porte rompue, et les deux gentilshommes avec leurs serviteurs se défendant vertueusement [2]. Mais, pource que le nombre des bandoliers étoit le plus grand, et, aussi, qu'ils étoient fort blessés, commençoient à se retirer, ayant perdu déjà grand'partie de leurs serviteurs. Les deux gentilshommes, regardant aux fenêtres, virent les deux dames pleurant et criant si fort, que la pitié et l'amor leur crut le cœur, de sorte que, comme deux ours enragés descendant des montagnes, frappèrent sur ces bandoliers tant furieusement, qu'il y en eut si grand nombre de morts, que le demeurant ne voulut plus attendre leurs coups, mais s'enfuirent où ils savoient bien leur retraite. Les gentilshommes ayant défait ces méchants (dont l'hôte étoit l'un des morts), et ayant entendu que l'hôtesse étoit pire que son mari, l'envoyèrent après lui par un

[1] Bandit.
[2] Avec courage.

coup d'épée ; et entrant en une chambre basse, trouvèrent un des gentilshommes mariés qui rendoit l'esprit ; l'autre n'avoit eu nul mal, sinon qu'il avoit tout son habillement percé de coups de traits et son épée rompue. Le gentilhomme, voyant le secours que ces deux lui avoient fait, après les avoir embrassés et merciés, les pria de ne l'abandonner point, qui leur étoit requête fort aisée à faire.

Par quoi, après avoir fait enterrer le gentilhomme mort et reconforté sa femme au mieux qu'ils purent, prindrent leur chemin où Dieu les conseilloit, sans savoir lequel ils devoient tenir. S'il vous plaît de savoir le nom des trois gentilshommes, le marié avoit nom Hircan et sa femme Parlamente, et l'autre damoiselle veuve, Longarine ; et le nom des deux jeunes gentilshommes, l'un étoit Dagoucin, l'autre Saffredant. Et après qu'ils eurent été tout le jour à cheval, avisèrent sur le soir un clocher. où, le mieux qu'il leur fut possible, non sans travail et peine, arrivèrent et furent de l'abbé et des moines humainement reçus. L'abbaye se nommoit Saint-Savin. L'abbé, qui étoit de fort bonne maison, les logea honorablement, et en les menant à son logis, leur demanda de leurs fortunes. Et après qu'il eut entendu la vérité du fait, leur dit qu'ils n'étoient pas tous seuls qui avoient part à ce gâteau, car il y avoit en une autre chambre deux damoiselles qui avoient échappé pareil danger, ou plus grand, d'autant qu'aux hommes y a quelque miséricorde, et aux bêtes, non ; car les pauvres dames, à demi-lieue deçà Peyrchite [1], avoient trouvé un ours descendant de la montagne, devant lequel avoient prins la course à si grand'hâte, que leurs chevaux à l'entrée du logis tombèrent morts sous elles, et deux de leurs femmes qui étoient venues longtemps après, leur avoient conté que l'ours avoit tué tous leurs serviteurs. Lors, les dames et les trois gentilshommes entrèrent en la chambre où elles étoient, et les trouvèrent pleurant, et connurent que c'étoit Nomerfide et Émarsuitte ; lesquelles s'embrassant et racontant ce qui leur étoit advenu, commencèrent à se réconforter avec les bonnes exhortations du bon abbé, de s'être ainsi retrouvées ; et, le matin, ouïrent la messe bien dévotement, louant Dieu des périls qu'ils avoient échappés. Ainsi qu'ils étoient tous à la messe, va entrer en l'église un homme tout en chemise, fuyant comme si quelqu'un le chassoit, criant à l'aide. Incontinent Hircan et les autres gentilshommes allèrent au-devant de lui, pour voir que c'étoit, et virent deux hommes après lui, leurs épées tirées, lesquels, voyant si grande compagnie, voulurent prendre la fuite. Mais Hircan et ses compagnons les suivirent de si près, qu'ils y laissèrent la vie. Et quand ledit Hircan fut retourné, trouva que celui qui étoit en chemise étoit un de leurs compagnons, nommé Guebron, lequel leur conta comme, étant en une borde [2], auprès de Peyrchite, arrivèrent trois hommes, lui étant au lit ; mais tout

[1] Aujourd'hui *Pierrefite*.
[2] Petite maison de campagne.

en chemise, avec son épée seulement, en blessa si bien un qu'il demeura sur la place, et tandis que les deux autres s'amusèrent à recueillir leur compagnon (voyant qu'il étoit nu et eux armés), pensa qu'il ne le pourroit gagner, sinon à fuir, comme le moins chargé d'habillement; dont il loua Dieu et ceux qui avoient fait la vengeance. Après qu'ils eurent ouï la messe et dîné, envoyèrent voir s'il étoit possible de passer la rivière de Gave, et, connoissant l'impossibilité du passage, furent en une merveilleuse crainte; combien que l'abbé plusieurs fois leur offrît la demeure du lieu jusqu'à ce que les eaux fussent abaissées, ce qu'ils accordèrent pour ce jour. Et, au soir, en s'en allant coucher, arriva un vieil moine qui toutes les années ne failloit point, à la Notre-Dame de septembre, d'aller à Serrance; et, en lui demandant des nouvelles de son voyage, dit qu'à cause des grandes eaux étoit venu par les montagnes et par les plus mauvais chemins qu'il avoit jamais faits; mais qu'il avoit vu une grande pitié. C'est qu'il avoit vu un gentilhomme, nommé Simontault, lequel, ennuyé de la longue demeure que faisoit la rivière à s'abaisser, s'étoit délibéré de la forcer, se confiant en la bonté de son cheval, et avoit mis ses serviteurs à l'entour de lui pour rompre l'eau. Mais quand ce fut au grand cours, ceux qui étoient les plus mal montés furent tous emportés à val l'eau sans jamais en retourner. Le gentilhomme, se voyant seul, retourna son chemin de là où il venoit, qui ne sut être si prompt qu'il ne faillît sous lui. Mais Dieu voulut qu'il fût si près de la rive, que, non sans boire beaucoup d'eau, en se traînant à quatre pieds saillit dehors sur les durs cailloux tant las et foible qu'il ne se pouvoit soutenir; et lui advint qu'un berger, ramenant au soir les brebis, le trouva assis parmi les pierres tout mouillé et non moins triste des gens qu'il avoit vus perdre devant soi. Le berger, qui entendoit mieux sa nécessité, tant en le voyant qu'en l'écoutant, le prit par la main et le mena en sa pauvre maison, où avec petites bûchettes le sécha le mieux qu'il put. Et, ce soir-là, Dieu y amena ce vieil religieux, lequel lui enseigna le chemin de Notre-Dame de Serrance, en l'assurant que là il seroit mieux logé qu'en autre lieu et y trouveroit une ancienne veuve nommée Oisille, laquelle étoit compagne de ses aventures. Quand toute la compagnie l'ouït parler de la bonne dame Oisille et du gentil chevalier Simontault, firent une joie inestimable, louant le Créateur qui, se contentant des serviteurs, avoit sauvé les maîtres et maîtresses; et, sur toutes, en loua Dieu de bon cœur Parlamente; car un temps avoit qu'elle le tenoit pour très-affectionné serviteur. Et, après s'être enquis diligemment du chemin de Serrance, combien que le bon vieillard le leur fît fort difficile, pour cela ne laissèrent d'entreprendre d'y aller; et dès ce jour-là se mirent en chemin, si bien en ordre, qu'il ne leur failloit rien; car l'abbé les fournit des meilleurs

1 Dans la vallée de *Lavedan*.

chevaux qui fussent en Lavedan, de bonnes capes de Béarn, de force vivres et de gentils compagnons pour les mener sûrement par les montagnes; lesquelles passées plus à pied qu'à cheval, en grande sueur et travail, arrivèrent à Notre-Dame de Serrance, où l'abbé (combien qu'il qu'il fût assez mauvais homme) ne leur osa refuser le logis, pour la crainte du seigneur de Béarn, duquel il savoit qu'ils étoient bien aimés, et leur fit le meilleur visage qu'il lui fut possible, et les mena voir la bonne Oisille et le gentilhomme Simontault. La joie fut si grande en toute cette compagnie, miraculeusement assemblée, que la nuit leur sembla courte à louer Dieu de la grâce qu'il leur avoit faite. Et après avoir prins sur le matin un peu de repos, allèrent ouïr la messe et recevoir le saint sacrement d'union, auquel tous chrétiens sont mis en un, suppliant Celui qui les avoit assemblés, par sa bonté parfaire leur voyage à sa gloire. Après dîner, envoyèrent savoir si les eaux étoient point écoulées, et trouvant que plutôt étoient crues et que de longtemps ne pourroient sûrement passer, se délibérèrent de faire un pont sur le bout de deux roches qui sont fort près l'une de l'autre, où encore y a des planches pour les gens de pied qui, venant d'Oleron, ne veulent passer le Gave. L'abbé, qui fut bien aise qu'ils faisoient cette dépense, afin que le nombre des pèlerins et paysans augmentât, les fournit d'ouvriers; mais il n'y mit pas un denier du sien, car son avarice ne le permettoit. Et pour ce que les ouvriers dirent qu'ils ne sauroient avoir fait le pont, de dix ou douze jours, la compagnie, tant d'hommes que de femmes, commença à s'ennuyer. Mais Parlamente, qui étoit la femme d'Hircan, laquelle n'étoit jamais oysive ou mélancolique, ayant demandé congé à son mari de parler, dit à l'ancienne dame Oisille : « Madame, je m'ébahis que vous, qui avez tant d'expérience, et qui maintenant aux femmes tenez lieu de mère, ne regardez quelque passe-temps pour adoucir l'ennui que nous porterons durant notre longue demeure [1], car si nous n'avons quelque occupation plaisante et vertueuse, nous sommes en danger de demeurer malades. » La jeune veuve Longarine ajouta à ce propos : « Mais, qui pis est, nous deviendrons fâcheuses, qui est une maladie incurable; car il n'y a personne de nous, s'il regarde sa perte, qui n'ait occasion d'extrême tristesse. » Emarsuitte, tout en riant, lui répondit : « Chacun n'a pas perdu son mari comme vous, et, pour perte de serviteurs, ne se faut désespérer, car l'on en recouvre assez. Toutefois, je suis bien d'opinion que nous ayons quelque plaisant exercice pour passer le temps le plus joyeusement que nous pourrons. » Sa compagne Nomerfide dit que c'étoit bien avisé et que, si elle étoit un jour sans passe-temps, elle seroit morte le lendemain. Tous les gentilshommes s'accordèrent à leur avis, et prièrent la dame Oisille qu'elle voulût ordonner ce qu'ils auroient à faire; laquelle leur répondit : « Mes enfants, vous me demandez une chose

[1] Séjour, résidence.

que je trouve fort difficile : de vous enseigner un passe-temps qui vous puisse délivrer de vos ennuis; car ayant cherché ce remède toute ma vie, n'en ai jamais trouvé qu'un, qui est la lecture des saintes lettres [1], en laquelle se trouve la vraie et parfaite joie de l'esprit, dont procèdent le repos et la santé du corps. Et si vous me demandez quelle recette me tient si joyeuse et si saine sur ma vieillesse, c'est qu'incontinent je suis levée, je prends la sainte Écriture et la lis, et en voyant et contemplant la volonté de Dieu, qui pour nous a envoyé son Fils en terre annoncer cette sainte parole et bonne nouvelle, par laquelle il promet rémission des péchés, satisfaction de toutes dettes par le don qu'il nous fait de son amour, Passion et martyre. Cette considération me donne tant de joie que je prends mon Psautier, et, le plus humblement qu'il m'est possible, chante de cœur et prononce de bouche les beaux psaumes et cantiques que le Saint-Esprit a composés au cœur de David et des autres auteurs. Et ce contentement que j'en ai, me fait tant de bien que les maux qui tous les jours me peuvent advenir me semblent être bénédictions, vu que j'ai en mon cœur, par foi, Celui qui les a apportés pour moi. Pareillement, avant souper, je me retire pour donner pâture à mon âme de quelque leçon; et puis, au soir, fais une recollection de ce que j'ai fait la journée passée, pour demander pardon de mes fautes et le remercier de ses grâces, et en son amour, crainte et paix, prends mon repos, assurée contre tous maux. Par quoi, mes enfants, voilà le passe-temps auquel me suis arrêtée longtemps, après avoir cherché toutes choses, où n'ai trouvé contentement de mon esprit. Il semble que, si tous les matins vous voulez donner une heure à la lecture, et puis, pendant la messe, faire vos dévotes oraisons, que vous trouverez en ce désert la beauté qui peut être en toutes les villes; car qui connoît Dieu voit toutes choses belles en lui, et sans lui tout est laid. Parquoi, je vous prie recevoir mon conseil si vous voulez vivre joyeusement. » Hircan prit la parole et dit : « Madame, ceux qui ont lu la sainte Écriture (comme je crois que nous tous avons fait) confesseront votre dire être véritable; mais si faut-il que vous regardiez que nous ne sommes encore si mortifiés, qu'il ne nous faille quelque passe-temps et exercice corporel, car, si nous sommes en nos maisons, nous avons la chasse et la volerie qui nous fait passer et oublier mille folles pensées; et les dames ont leur ménage et ouvrages, et quelquefois les danses, où elles prennent honnête exercice : qui me fait dire (parlant pour la part des hommes) que vous qui êtes la plus ancienne, vous lisiez au matin la vie que menoit Notre-Seigneur Jésus-Christ, et les grandes et admirables œuvres qu'il a faites pour nous. Puis, après dîner jusqu'à vêpres, faut choisir quelque passe-temps qui ne soit pas dommageable à l'âme et soit plaisant au corps; et ainsi passerons la journée joyeusement. » La

[1] Les livres saints.

dame Oisille dit qu'elle avoit tant de peine d'oublier les vanités, qu'elle auroit peur de faire mauvaise élection à tel passe-temps; mais qu'il falloit remettre cette affaire à la pluralité des opinions, priant Hircan d'être le premier opinant. « Quant à moi, dit-il, si je pensois que le passe-temps que je voudrois choisir fût aussi agréable à quelqu'une de la compagnie comme à moi, mon opinion seroit bientôt dite ; dont pour cette fois me tairai et en croirai ce que les autres diront. » Sa femme Parlamente commença à rougir, pensant qu'il parlât pour elle, et un peu en colère et demi en riant, lui dit : « Hircan, peut-être que celle que vous pensez en devoir être la plus marrie auroit bien de quoi se récompenser, s'il lui plaisoit ; mais laissons là le passe-temps où deux seulement peuvent avoir part, et parlons de celui qui doit être commun à tous. » Hircan dit à toutes les dames : « Puisque ma femme a si bien entendu la glose de mon propos et qu'un passe-temps particulier ne lui plaît pas, je crois qu'elle saura mieux que nul autre dire celui où chacun prendra plaisir ; et, de cette heure, je me tiens à son opinion, comme celui qui n'en a nulle autre que la sienne. » A quoi toute la compagnie s'accorda. Parlamente, voyant que le sort du jeu étoit tombé sur elle, leur dit ainsi : « Si je me sentois aussi suffisante que les anciens qui ont trouvé les arts, j'inventerois quelque jeu ou passe-temps pour satisfaire à la charge que me donnez ; mais connoissant mon savoir et ma puissance, qui à peine peut remémorer les choses bien faites, je me tiendrois heureuse d'ensuivre de près ceux qui ont déjà satisfait à votre demande. Entre autres, je crois qu'il n'y a nulle de vous qui n'ait lu les *Cent Nouvelles* de Jean Boccace, nouvellement traduites d'italien en françois [1] ; desquelles le roi très-chrétien François, premier de ce nom, Monseigneur le dauphin, Madame la dauphine, Madame Marguerite ont fait tant de cas, que si Boccace, du lieu où il étoit les eût pu ouïr, il eût dû ressusciter à la louange de telles personnes. A l'heure j'ouïs les deux dames dessus nommées avec plusieurs autres de la cour qui se délibéroient d'en faire autant, sinon en une chose différente de Boccace, c'est de n'écrire Nouvelle qui ne fût véritable histoire. Et premièrement lesdites dames, et Monseigneur le dauphin avecques elles, conclurent d'en faire chacun dix, et d'assembler jusqu'à dix personnes qu'ils penseroient plus dignes de raconter quelque chose, sauf ceux qui auroient étudié et seroient gens de lettres ; car Monseigneur le dauphin ne vouloit que leur art y fût mêlé, et aussi, de peur que la beauté de rhétorique fît tort en quelque partie à la vérité de l'histoire. Mais les grandes affaires depuis survenues au roi [2], aussi la paix entre lui et le roi d'Angleterre, et l'accouchement de Madame la dauphine et plusieurs autres choses dignes d'empêcher [3] toute

[1] Il s'agit ici de la traduction d'Antoine Lemaçon, conseiller du roy et *très humble secrétaire de la Reine de Navarre*. C'est le titre qu'il prend lui-même.

[2] La guerre entre François Ier et Charles-Quint. — [3] Occuper.

la cour, ont fait mettre en oubli du tout cette entreprise, qui, pour notre long loisir, pourra être mise à fin, attendant que notre pont soit parfait. Et s'il vous plaît que, depuis midi jusqu'à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré, le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si feuillus que le soleil ne sauroit percer l'ombre ni échauffer la fraîcheur ; là, assis à nos aises, chacun dira quelque histoire qu'il aura vue ou bien ouï dire à quelque homme digne de foi. Au bout des dix jours, aurons parachevé la centaine. Et si Dieu fait que notre labeur soit trouvé digne des yeux des seigneurs et dames dessus-nommés, nous leur en ferons présent au retour de ce voyage, vous assurant qu'ils auront ce présent ici pour agréable. Toutefois (quoi que je die), si quelqu'un d'entre nous trouve chose plus plaisante, je m'accorderai à son opinion. » Mais toute la compagnie répondit qu'il n'étoit possible d'avoir mieux avisé, et qu'il leur tardoit que le lendemain ne fût venu pour commencer. Ainsi passèrent cette journée joyeusement, ramentevant les uns aux autres, ce qu'ils avoient vu de leur temps. Sitôt que le matin fut venu s'en allèrent en la chambre de madame Oisille, laquelle trouvèrent déjà en ses oraisons, et quand ils eurent ouï une bonne heure sa leçon[1] et puis dévotement la messe, s'en allèrent dîner, à dix heures ; et après, se retira chacun en sa chambre pour faire ce qu'il avoit à faire, et ne faillirent pas à midi de se trouver au pré, selon leur délibération : qui étoit si beau et plaisant, qu'il avoit besoin d'un Boccace pour le dépeindre à la vérité ; mais vous vous contenterez que jamais n'en fut vu un pareil. Quand l'assemblée fut toute assise sur l'herbe verte, si molle et délicate, qu'il ne leur falloit ni carreaux ni tapis, Simontault commença à dire : « Qui sera celui de nous qui aura commandement sur les autres ? » Hircan lui répondit : « Puisque vous avez commencé la parole, c'est raison que vous commandiez, car au jeu nous sommes tous égaux. — Plût à Dieu, dit Simontault, que je n'eusse bien en ce monde, que de pouvoir commander à toute cette compagnie. » A cette parole, Parlamente l'entendit très-bien, qui se print à tousser ; parquoi, Hircan ne s'aperçut de la couleur qui lui montoit aux joues, mais dit à Simontault : « Commencez à dire quelque bonne chose, et l'on vous écoutera. » Lequel, convié de toute la compagnie, se print à dire : « Mesdames, j'ai été si mal récompensé de mes longs services, que, pour me venger d'amour et de celle qui m'est si cruelle, je mettrai peine de faire un recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont faits aux pauvres hommes, et si ne dirai rien que pure vérité. »

[1] Lecture.

L'HEPTAMÉRON

CONTES DE LA REINE DE NAVARRE

PREMIÈRE JOURNÉE

NOUVELLE I

Une femme d'Alençon avoit deux amis, l'un pour le plaisir, l'autre pour le profit; elle fait tuer celui des deux qui premier s'en aperçut, dont elle impétra rémission pour elle et son mari fugitif, lequel depuis, pour sauver quelque argent, s'adressa à un nécromancien, et fut leur entreprise découverte et punie.

En la ville d'Alençon, du vivant du duc Charles, dernier duc, y avoit un procureur, nommé Saint-Aignan, qui avoit épousé une gentille femme du pays, plus belle que vertueuse; laquelle, pour sa beauté et légèreté, fut fort poursuivie d'un prélat d'Église, duquel je tairai le nom pour la révérence de l'état. Qui, pour parvenir à ses fins, entretint si bien le mari, que non-seulement il ne s'aperçut du vice de la femme et du prélat, mais, qui plus est, lui fit oublier l'affection qu'il avoit toujours eue au service de ses maîtres et maîtresses; en sorte que, d'un loyal serviteur, devint si contraire à eux, qu'il chercha à la fin les invocations pour faire mourir la duchesse [1]. Or véquit longuement ce prélat avec cette malheureuse femme, laquelle lui obéissoit plus par avarice que par amour, et

[1] Il s'agit de Marguerite de Valois elle-même.

aussi, que son mari la sollicitoit de l'entretenir. Mais il y avoit un jeune homme en ladite ville d'Alençon, fils du lieutenant général, qu'elle aimoit si fort qu'elle en était demi-enragée. Et souvent s'aidoit de ce prélat pour faire donner commission à son mari, afin de pouvoir voir à son aise le fils du lieutenant de la ville. Cette façon de faire dura si longtemps, qu'elle avoit pour son profit le prélat, et pour son plaisir le fils du lieutenant, auquel elle juroit que toute la bonne chère qu'elle faisoit au prélat n'étoit que pour continuer la leur plus librement; et que, quelque chose qu'il y eût, cedit prélat n'en avoit eu que la parole, et qu'il pouvoit s'assurer que jamais homme que lui n'en auroit autre chose. Un jour que son mari s'en étoit allé devers ce prélat, elle lui demanda congé d'aller aux champs, disant que l'air de la ville lui étoit trop contraire. Et quand elle fut en sa métairie, écrivit incontinent au fils du lieutenant qu'il ne faillît à la venir trouver environ dix heures du soir. Ce que fit le pauvre jeune homme; mais, à l'entrée de la porte, trouva la chambrière qui avoit accoutumé de le faire entrer, laquelle lui dit : « Mon ami, allez ailleurs, car votre place est prise. » Et lui, pensant que le mari fût venu, lui demanda comme tout alloit. La pauvre femme ayant pitié de lui, le voyant tant beau, jeune et honnête homme, d'aimer si fort et être si peu aimé, lui déclara la folie de sa maîtresse, pensant que, quand il entendroit cela, il se châtieroit de l'aimer tant. Et lui conta comme le prélat n'y faisoit que d'arriver et étoit couché avec elle; chose à quoi elle ne s'attendoit pas, car il n'y devoit venir que le lendemain; mais, ayant retenu chez lui son mari, s'étoit dérobé de nuit pour la venir voir secrètement. Qui fut bien désespéré, ce fut le fils du lieutenant, qui encore ne la pouvoit du tout croire. Et se cacha en une maison auprès, et veilla jusqu'à trois heures après minuit, tant qu'il vit saillir le prélat dehors, non si bien déguisé qu'il ne le connût plus qu'il ne vouloit. Et, en ce désespoir, s'en retourna à Alen-

çon, où bientôt après sa méchante amie alla, qui, le cuidant abuser comme elle avoit accoutumé, vint parler à lui. Mais il lui dit qu'elle étoit trop sainte, ayant touché aux choses sacrées, pour parler à un pécheur comme lui, duquel la repentance étoit si grande, qu'il espéroit bientôt que le péché lui seroit pardonné. Quand elle entendit que son cas étoit découvert, et que excuse, jurement et promesse de plus n'y retourner, n'y servoient de rien, elle en fit la plainte à son prélat. Et après avoir bien consulté la matière, vint cette femme dire à son mari qu'elle ne pouvoit plus demeurer en la ville d'Alençon, pource que le fils du lieutenant, qu'elle avoit tant estimé de ses amis, la pourchassoit incessamment de son déshonneur, et le pria de se tenir à Argentan pour ôter toute suspicion. Le mari, qui se laissoit gouverner à elle, s'y accorda. Mais ils ne furent pas longuement audit Argentan, que cette malheureuse manda au fils du lieutenant, qu'il étoit le plus méchant homme du monde, et qu'elle avoit bien su que publiquement il avoit dit mal d'elle et du prélat, dont elle mettroit peine de l'en faire repentir. Ce jeune homme, qui n'en avoit jamais parlé qu'à elle-même et qui craignoit d'être mis en la male grâce du prélat, s'en alla à Argentan avec deux de ses serviteurs, et trouva sa damoiselle à vêpres aux Jacobins, où il s'en vint agenouiller auprès d'elle et lui dit : « Madame, je viens ici pour vous jurer devant Dieu que je ne parlai jamais de votre honneur à personne du monde qu'à vous-même. Vous m'avez fait un si méchant tour, que je ne vous ai pas dit la moitié des injures que vous méritez; car, s'il y a homme ou femme qui veuille dire que jamais j'en aie parlé, je suis ici venu pour le démentir devant vous. » Elle, voyant que beaucoup de peuple étoit en l'église et qu'il étoit accompagné de deux bons serviteurs, se contraignit de parler le plus gracieusement qu'il lui fut possible, lui disant qu'elle ne faisoit nul doute qu'il ne dît vérité, et qu'elle l'estimoit trop homme de bien pour dire

mal de personne du monde, et encore moins d'elle, qui lui portoit tant d'amitié; mais que son mari en avoit entendu quelque propos; par quoi, elle le prioit qu'il voulût dire devant lui qu'il n'en avoit aucunement parlé et qu'il n'en croyoit rien. Ce qu'il lui accorda très-volontiers, et, la pensant accompagner à son logis, la print par-dessous le bras; mais elle lui dit qu'il ne seroit pas bon qu'il vînt avec elle, et que son mari penseroit qu'elle lui fît porter ses paroles. Et en prenant un de ses serviteurs par la manche de sa robe, lui dit : « Laissez-moi cettui-ci, et incontinent qu'il sera temps, je vous envoierai quérir par lui; mais, en attendant, allez vous reposer en votre logis. » Lui, qui ne se doutoit point de sa conspiration, y alla. Elle donna à souper au serviteur qu'elle avoit retenu, qui lui demandoit souvent quand il seroit temps d'aller quérir son maître. Elle lui répondit qu'il viendroit toujours assez tôt. Et quand il fut minuit, envoya secrètement de ses serviteurs quérir le jeune homme, qui, ne se doutant du mal qu'on lui préparoit, s'en alla hardiment en la maison dudit Saint-Aignan, auquel lieu la damoiselle entretenoit son serviteur, de sorte qu'il n'en avoit qu'un avec lui. Et quand il fut à l'entrée de la maison, le serviteur qui le menoit lui dit que la damoiselle vouloit bien parler à lui avant son mari, et qu'elle l'attendoit en une chambre où il n'y avoit que l'un de ses serviteurs avec elle, et qu'il feroit fort bien de renvoyer l'autre par la porte de devant. Ce qu'il fit. Et en montant un petit degré fort obscur, le procureur de Saint-Aignan, qui avoit mis des gens en embûche dedans une garde-robe, commença à ouïr le bruit, et en demandant : « Qu'est-ce? » lui fut dit que c'étoit un homme qui vouloit secrètement entrer en sa maison. Alors même, un nommé Thomas Guérin, lequel faisoit métier d'être meurtrier, et qui pour cette exécution étoit bien loué du procureur, vint à l'instant donner tant de coups d'épée à ce jeune homme, que, quelque défense qu'il pût faire, ne se put garder qu'il

tombât mort entre leurs mains. Le serviteur, qui parloit à la damoiselle, lui dit : « J'ai ouï mon maître qui parle en ce degré; je m'en vais à lui. » La damoiselle le retint et lui dit : « Ne vous souciez, il viendra assez tôt. » Et peu après, oyant que son maître disoit : « Je me meurs, je recommande à Dieu mon esprit! » il le voulut aller secourir; mais elle le retint, lui disant : « Ne vous souciez! mon mari l'a châtié de ses jeunesses. Allons voir que c'est. » Et, en s'appuyant sur le bout du degré, demanda à son mari : « Eh bien! est-ce fait? » Lequel lui dit : « Venez y voir. A cette heure, je vous ai vengée de celui qui vous a tant fait de honte. » Et, en disant cela, donna d'un poignard qu'il avoit dix ou douze coups dans le ventre de celui que, vivant, il n'eût osé assaillir. Après que l'homicide fut fait et que les deux serviteurs s'en furent fuis pour en dire les nouvelles au pauvre père, pensant ledit Saint-Aignan que la chose ne pouvoit être tenue secrète, regarda que les serviteurs du mort ne devoient point être crus en témoignage, et que personne en la maison n'avoit vu le fait, sinon les meurtriers, une vieille chambrière et une jeune fille de quinze ans. Par quoi, voulut secrètement prendre la vieille; mais elle trouva façon d'échapper de ses mains, et s'en alla en franchise aux Jacobins, qui fut le plus sûr témoin que l'on ait eu de ce meurtre. La jeune chambrière demeura quelques jours en sa maison; mais il trouva moyen de la faire suborner par un des meurtriers, et la mena à Paris au lieu public [1], afin qu'elle ne fût plus crue en témoignage. Et, pour celer son meurtre, fit brûler le corps du pauvre trépassé, et les os qui ne furent consommés par le feu, les fit mettre dedans du mortier, là où il faisait bâtir en sa maison. Et envoya à la cour en diligence demander sa grâce, donnant à entendre qu'il avoit plusieurs fois défendu sa maison à un person-

[1] Ce passage indique sans doute que les femmes de mauvaise vie, une fois reçues dans une maison de debauche, ne pouvaient plus porter témoignage en justice. Nous ne nous rappelons pas avoir vu ce fait curieux mentionné ailleurs.

nage, dont il avoit suspicion qu'il pourchassoit le déshonneur de sa femme; lequel, nonobstant sa défense, étoit venu de nuit en lieu suspect pour parler à elle : parquoi, le trouvant à l'entrée de sa chambre, plus rempli de colère que de raison, l'avoit tué. Mais il ne put sitôt faire dépêcher sa lettre à la chancellerie que le duc et la duchesse ne fussent par le pauvre père avertis du cas; lesquels, pour empêcher cette grâce, envoyèrent au chancelier. Ce malheureux, voyant qu'il ne la pouvoit obtenir, s'enfuit en Angleterre, et sa femme avec lui, et plusieurs de ses parens. Mais, avant que partir, dit au meurtrier, qui à sa requête avoit fait le coup, qu'il avoit eu lettres expresses du roi pour le prendre et faire mourir; mais à cause des services qu'il lui avoit faits, il lui vouloit sauver la vie; et lui donna dix écus pour s'en aller hors du royaume; ce qu'il fit, et oncques puis ne fut trouvé. Ce meurtre ici fut si bien vérifié, tant par les serviteurs du trépassé que par la chambrière qui s'étoit retirée aux Jacobins, et par les os qui furent trouvés dans le mortier, que le procès fut fait et parfait en l'absence dudit Saint-Aignan et de sa femme, et furent jugés par contumace, condamnés tous deux à la mort, leurs biens confisqués au prince, et quinze cents écus au père pour les frais du procès. Ledit Saint-Aignan étant en Angleterre, voyant que par la justice il étoit mort en France, fit tant par son service envers plusieurs grands seigneurs et par la faveur des parens de sa femme, que le roi d'Angleterre fit requête au roi de lui donner sa grâce et le remettre en ses biens et honneurs. Mais le roi, ayant entendu le vilain et énorme cas, envoya le procès au roi d'Angleterre, le priant de regarder si c'étoit cas qui méritoit grâce, et lui disant que le duc d'Alençon avoit seul ce privilége en son royaume de donner grâce en sa duché. Mais, pour toutes ces excuses, n'apaisa point le roi d'Angleterre, lequel le pourchassa si très-instamment, qu'à la fin le procureur l'eut à sa requête et retourna en sa maison. Or, pour achever sa mé-

chanceté, s'accointa d'un invocateur[1], nommé Gallery, espérant que par son art il seroit exempt de payer lesdits quinze cents écus qu'il devoit au père du trépassé. Et, pour ce faire, s'en allèrent à Paris déguisés, sa femme et lui. Et voyant sadite femme qu'il étoit si longuement enfermé en une chambre avecques ledit Gallery, et qu'il ne lui disoit point la raison pourquoi, un matin elle l'épia, et vit que ledit Gallery lui montroit cinq images de bois, dont les trois avoient les mains pendantes, et les deux, levées contremont[2]. Et parlant au procureur lui disoit : « Il nous faut faire de telles images de cire que ceux-ci, et celles qui auront les bras pendants seront ceux que nous ferons mourir, et ceux qui les élèvent seront ceux de qui voudrons avoir la bonne grâce et amour. » Et le procureur disoit : « Cette-ci sera pour le roi, de qui je veux être aimé, et cette-ci pour M. le chancelier d'Alençon, Brinon. » Gallery lui dit : « Il faut mettre les images sous l'autel, où ils orront leur messe avecques des paroles que je vous ferai dire à l'heure. » Et en parlant de celles qui avoient les bras baissés, dit le procureur que l'une étoit pour maître Gilles du Mesnil, père du trépassé; car il savoit bien que, tant qu'il vivroit, il ne cesseroit de le poursuivre. Et une des femmes qui avoient les mains pendantes étoit pour Madame la duchesse d'Alençon, sœur du roi, parce qu'elle aimoit tant ce vieil serviteur du Mesnil, et avoit, en tant d'autres choses, connu la méchanceté du procureur, que, si elle ne mouroit, il ne pourroit vivre. La seconde femme ayant les bras pendants étoit pour sa femme, laquelle étoit cause de tout son mal, et se tenoit sûr que jamais n'amenderoit sa méchante vie. Quand sa femme, qui voyoit tout par le pertuis de la porte, entendit qu'il la mettoit au rang des trépassés, se pensa qu'elle l'y envoieroit le premier; et feignant d'aller emprunter de l'argent à un sien oncle, maître des requêtes

[1] Sorcier.
[2] En haut.

du duc d'Alençon, lui va conter ce qu'elle avoit vu et ouï de son mari. Ledit oncle, comme bon vieillard serviteur, s'en alla au chancelier d'Alençon et lui conta toute l'histoire. Et pource que le duc et la duchesse d'Alençon n'étoient point ce jour-là à la cour, ledit chancelier alla conter ce cas étrange à madame la régente, mère du roi [1], et à la duchesse, qui soudainement envoya quérir le prevôt de Paris, nommé La Barre [2], lequel fit si bonne diligence qu'il prit le procureur et Gallery, son invocateur, lesquels, sans gehenne [3] et contrainte, confessèrent librement la dette [4]; et fut leur procès fait et rapporté au roi. Quelques-uns, voulant sauver leur vie, lui dirent qu'ils ne cherchoient que sa bonne grâce en leurs enchantemens. Mais le roi, ayant la vie de sa sœur aussi chère que la sienne, commanda que l'on donnât la sentence telle que s'ils eussent attenté à sa propre personne. Toutefois, sa sœur, la duchesse d'Alençon, le supplia que la vie fût sauvée audit procureur, et de commuer sa mort en quelque autre griève peine corporelle. Ce qui lui fut octroyé, et furent lui et Gallery envoyés à Marseille aux galères de Saint-Blanquart, où ils finirent leurs jours en grande captivité, et eurent loisir de reconnoître la gravité de leurs péchés. Et la mauvaise femme, en l'absence de son mari, continua son péché plus que jamais, et mourut misérablement.

« Je vous supplie, Mesdames, regardez quel mal il vient pour une méchante femme; combien de maux se firent par le péché de cette-ci. Vous trouverez que depuis qu'Ève fit pécher Adam, toutes les femmes ont prins possession de tourmenter, tuer et damner les hommes. Quant est de moi, j'en ai tant expérimenté la cruauté, que je ne pense

[1] Louise de Savoie.

[2] Ce doit être le *prevôt des marchands* de Paris, qu'on appelait le *prevôt de l'île*, parce qu'il avait son siége à la Table de marbre, au Palais, dans la Cité. Il était chargé de la recherche des malfaiteurs.

[3] *Gène*, torture, question.

[4] Faute, crime.

jamais mourir que par le désespoir en quoi une m'a mis; et suis encore si fou qu'il faut que je confesse que cet enfer-là m'est plus plaisant venant de sa main, que le paradis donné par celle d'une autre. » Parlamente, feignant de n'entendre point que ce fût pour elle qu'il tenoit ce propos, lui dit : « Puisque l'enfer est aussi plaisant que vous dites, vous ne devez point craindre le diable qui vous y a mis? » Mais il lui répondit en colère : « Si mon diable devenoit aussi noir qu'il m'a été mauvais, il feroit autant de peur à la compagnie que je prends plaisir à la regarder. Mais le feu de l'amour me fait oublier celui de cet enfer. Et pour n'en parler plus avant, je donne ma voix à madame Oisille, étant sûr que si elle vouloit dire des femmes ce qu'elle en sait, elle favoriseroit mon opinion. » A l'heure, toute la compagnie se tourna vers elle, la priant vouloir commencer. Ce qu'elle accepta, et en riant commença à dire : « Il me semble, Mesdames, que celui qui m'a donné sa voix a tant dit de mal des femmes par une histoire véritable d'une malheureuse, que je dois remémorer tous mes vieux ans pour en trouver une dont la vertu puisse démentir sa mauvaise opinion. Et pource qu'il m'en est venue une au devant, digne de n'être mise en oubli, je la vous vais conter. »

NOUVELLE II

Piteuse et chaste mort de la femme d'un des muletiers de la reine de Navarre.

En la ville d'Amboise, il y avoit un muletier qui servoit la reine de Navarre, sœur du roi François, premier de ce nom, laquelle étoit à Blois accouchée d'un fils; auquel étoit allé ledit muletier pour être payé de son quartier, et sa femme demeura audit Amboise, logée de là les ponts. Or, y avoit il longtemps qu'un valet de son mari l'aimoit si désespérément, qu'un jour il ne put tenir de lui en parler; mais elle, qui étoit vraie femme de bien, le re-

print si aigrement, le menaçant de le faire battre et chasser par son mari, que depuis il ne lui en osa tenir propos ne faire semblant ; et garda ce feu couvert en son cœur jusqu'au jour que son maître fût allé dehors, et sa maîtresse à vêpres à Saint-Florentin, église du château, fort loin de la maison. Étant demeuré seul, lui vint en fantaisie de pouvoir avoir par force ce que par nulle prière et service n'avoit pu acquérir, et rompit un ais qui étoit entre la chambre de sa maîtresse et celle où il couchoit.

Mais, à cause que le rideau, tant du lit de sa maîtresse et de son maître que des serviteurs, de l'autre côté couvroit les murailles, si bien que l'on ne pouvoit voir l'ouverture qu'il avoit faite, ne fut point sa malice aperçue jusqu'à ce que sa maîtresse fût couchée avec une petite fille de douze ans. Ainsi que la pauvre femme étoit à son premier sommeil, entra ce valet par ledit ais qu'il avoit rompu dedans son lit, tout en chemise, l'épée nue en sa main. Mais aussitôt qu'elle le sentit près d'elle, saillit hors du lit, en lui faisant toutes les remontrances qu'il fut possible à femme de bien de lui faire. Et lui, qui n'avoit amour que bestial, qui eût mieux entendu le langage des mulets que ses honnêtes raisons, se montra plus bestial que les bêtes avec lesquelles il avoit été longtemps ; car, en voyant qu'elle couroit sitôt à l'entour d'une table qu'il ne la pouvoit prendre, et aussi qu'elle étoit si forte que par deux fois elle s'étoit défaite de lui, désespéré [1] de jamais la pouvoir avoir vive, lui donna un grand coup d'épée par les reins, que, si la peur et la force ne l'avoient pu faire rendre, la douleur le feroit.

Mais ce fut au contraire ; car, tout ainsi qu'un bon gendarme voyant son sang est plus échauffé à se venger de ses ennemis et à acquérir honneur, ainsi son chaste cœur se renforça doublement à courir et fuir des mains de ce

[1] N'espérant pas.

malheureux, en lui tenant les meilleurs propos qu'elle pouvoit, pour cuider par quelque moyen le réduire à reconnoître ses fautes. Mais il étoit si embrasé de fureur, qu'il n'y avoit en lui lieu pour recevoir nul bon conseil; et lui donna encore plusieurs coups, pour lesquels éviter, tant que les jambes la purent porter, couroit toujours. Et quand, à force de perdre son sang, elle sentit qu'elle approchoit de la mort, levant les yeux au ciel et joignant les mains, rendit grâces à son Dieu, lequel elle nommoit sa force, sa vertu, sa patience et sa chasteté, le suppliant prendre en gré le sang qui pour son commandement étoit répandu en la révérence de celui de son divin Fils, auquel elle croyoit fermement tous péchés être lavés et effacés de la mémoire de son ire. Et en disant : « Seigneur, recevez l'âme qui par votre bonté a été rachetée ! » tomba en terre sur le visage, où ce méchant lui donna plusieurs coups. Et après qu'elle eut perdu la parole et la force du corps, ce malheureux print par force ce qui n'avoit plus de défense en elle ; et quand il eut satisfait à sa méchante concupiscence, s'enfuit si hâtivement que jamais depuis, quelque poursuite que l'on en ait faite, n'a pu être retrouvé.

La jeune fille, qui étoit couchée avec la muletière, pour la peur qu'elle avoit eue, s'étoit cachée sous le lit. Mais, voyant que l'homme étoit dehors, vint à sa maîtresse, et la trouva sans parole ne mouvement, et cria par la fenêtre aux voisins pour la venir secourir. Et ceux qui l'aimoient et estimoient autant que femme de la ville, vinrent incontinent à elle et amenèrent avec eux des chirurgiens, lesquels trouvèrent qu'elle avoit vingt-cinq plaies mortelles sur son corps et firent ce qu'ils purent pour lui aider, mais il leur fut impossible. Toutefois, elle languit encore une heure sans parler, faisant signe des yeux et des mains, en quoi elle montroit n'avoir perdu l'entendement. Étant interrogée par un homme d'Église de la foi en quoi elle mouroit et de son salut, répondit

par signes si évidens, que la parole n'eût su mieux montrer que sa confiance étoit en la mort de Jésus-Christ, lequel elle espéroit voir en sa cité céleste. Et ainsi, avec un visage joyeux, les yeux élevés au ciel, rendit ce chaste corps à la terre et l'âme à son Créateur.

Et sitôt qu'elle fut levée et ensevelie, son corps mis à la porte, attendant la compagnie pour son enterrement, arriva son pauvre mari, qui vit premier le corps de sa femme morte devant sa maison, qu'il n'en avoit su les nouvelles [1] ; et enquis de l'occasion, eut double raison de faire deuil. Ce qu'il fit de telle sorte qu'il cuida laisser la vie. Ainsi fut enterrée cette martyre de chasteté en l'église Saint-Florentin, où toutes les femmes de bien de la la ville ne faillirent de faire leur devoir de l'accompagner et honorer autant qu'il étoit possible, se tenant bienheureuses d'être de la ville où une femme si vertueuse avoit été trouvée. Les folles et légères, voyant l'honneur que l'on faisoit à ce corps, se délibérèrent de changer leur vie en mieux.

« Voilà, Mesdames, une histoire véritable qui doit bien augmenter le cœur à garder cette belle vertu de chasteté. Et nous, qui sommes de bonne maison, devrions-nous point mourir de honte de sentir en notre cœur la mondanité, pour laquelle éviter, une pauvre muletière n'a point craint une si cruelle mort. Las ! telle s'estime femme de bien qui n'a pas encore su comme cette-ci a résisté jusqu'au sang. Parquoi, se faut humilier; car les grâces de Dieu ne se donnent point aux hommes pour leur noblesse ou richesses, mais selon qu'il plaît à sa bonté : qui n'est point accepteur de personne, lequel élit ce qu'il veut, car ce qu'il a élu l'honore de ses vertus et le couronne de sa gloire. Et souvent élit choses basses, pour confondre celles que le monde estime hautes et honorables, comme lui-même dit : « Ne nous réjouissons

Prouver que... Avant de. Avant d'avoir su, etc.

point en nos vertus, mais en ce que nous sommes écrits au livre de Vie. »

Il n'y eut dame en la compagnie qui n'eût la larme à l'œil pour la compassion de la piteuse et glorieuse mort de cette muletière. Chacune pensoit en elle-même que si la fortune leur advenoit pareille, elle mettroit peine de l'ensuivre en son martyre. Et voyant madame Oisille que le temps se perdoit parmi les louanges de cette trépassée, dit à Saffredant : « Si vous ne dites quelque chose pour faire rire la compagnie, je ne sais nulle d'entre nous qui puisse oublier la faute que j'ai faite de la faire pleurer. Parquoi je vous donne ma voix. » Saffredant, qui eût bien désiré dire quelque chose de bon et qui eût été agréable à la société, et, sur toutes, à une, dit que l'on lui faisoit tort, vu qu'il y en avoit de plus anciens et expérimentés que lui qui devoient parler les premiers ; mais puisque son sort étoit tel, il aimoit mieux s'en dépêcher, car plus il y en auroit de bien parlant, et plus son conte seroit trouvé mauvais.

NOUVELLE III

Le roi de Naples, abusant de la femme d'un gentilhomme, porte enfin lui-même les cornes.

Pource, mesdames (dit Saffredant), que je me suis souhaité compagnon de la fortune de celui dont je vous veux faire le conte, je vous dirai que, en la ville de Naples, du temps du roi Alphonse, duquel la lasciveté étoit le sceptre de son royaume, y avoit un gentilhomme, tant honnête, beau et agréable, que pour ses perfections un vieil gentilhomme lui donna sa fille, laquelle en beauté et bonne grâce ne devoit rien à son mari. L'amitié fut grande entre eux deux jusqu'à un carnaval que le roi alla en masque parmi les maisons, où chacun s'efforçoit de lui faire le meilleur accueil qu'il pouvoit. Et quand il vint en celle de ce gentilhomme, fut traité trop mieux qu'en nul autre

lieu, tant de confitures que de chantres de musique, et de la plus belle femme que le roi eût vue à son gré. Et, à la fin du festin, dit une chanson avec son mari, d'une si bonne grâce, que sa beauté en augmentoit. Le roi, voyant deux perfections en un corps, ne print pas tant de plaisir aux doux [1] accords de son mari ne d'elle, qu'il fit à penser comme il les pourroit rompre. Et la difficulté qu'il en faisoit étoit la grande amitié qu'il voyoit entre eux deux. Pourquoi il porta en son cœur cette passion la plus couverte qu'il lui fut possible.

Mais, pour la soulager en partie, faisoit faire festins à tous les seigneurs et dames de Naples, où le gentilhomme et sa femme n'étoient oubliés. Et pource que l'homme croit volontiers ce qu'il voit, il lui sembloit que les yeux de cette dame lui promettoient quelque bien à venir, si la présence du mari n'y donnoit empêchement. Et, pour essayer si sa pensée étoit véritable, donna une commission au mari, de faire voyage à Rome pour quinze jours ou trois semaines. Et, sitôt qu'il fut dehors, sa femme, qui ne l'avoit encore loin perdu de vue, en fit un fort grand deuil, dont elle fut réconfortée par le roi le plus souvent qu'il lui fut possible, par ses douces persuasions, par présents et par dons ; de sorte qu'elle fut non-seulement consolée, mais contente de l'absence de son mari ; et, avant les trois semaines qu'il devoit être de retour, fut si amoureuse du roi, qu'elle étoit aussi ennuyée du retour de son mari qu'elle avoit été de son allée. Et, pour ne perdre la présence du roi, accordèrent ensemble que quand le mari iroit en ses maisons aux champs, elle le feroit savoir au roi, lequel la pourroit sûrement aller voir et si secrètement que l'homme (qu'elle craignoit plus que sa conscience) n'en seroit point blessé.

En cette espérance-là se tint fort joyeuse cette dame; et quand son mari arriva, lui fit si bon recuil, que, com-

[1] Il y a des éditions qui portent *deux*.

bien qu'il eût entendu qu'en son absence le roi la chérissoit, si n'en put-il rien croire. Mais, par longueur de temps, ce feu tant difficile à couvrir commença peu à peu à se montrer ; en sorte que le mari se doutabien fort de la vérité et fit si bon guet qu'il en fut presque assuré. Mais, pour la crainte qu'il avoit que celui qui lui faisoit injure ne lui fît pis, s'il en faisoit semblant, se délibéra de le dissimuler, car il estimoit mieux vivre avec quelque fâcherie, que de hasarder sa vie pour une femme qui n'avoit point d'amour. Toutefois, en ce dépit, pensa de rendre la pareille au roi, s'il étoit possible; et, sachant que l'amour principalement assaille celles qui ont le cœur grand et honorable, print la hardiesse, un jour, en parlant à la reine, de lui dire qu'il avait grand'pitié de ce qu'elle n'étoit autrement aimée du roi son mari.

La reine, qui avoit ouï parler de l'amitié du roi et de sa femme : « Je ne puis pas, dit-elle, avoir l'honneur et le plaisir ensemble ; je sais bien que j'ai l'honneur dont une reçoit le plaisir; aussi, celle qui a le plaisir n'a pas l'honneur que j'ai. » Lui, qui entendoit bien pour qui ces paroles étoient dites, lui répondit : « Madame, l'honneur est né avec vous, car vous êtes de si bonne maison que, pour être reine ou emperière, ne sauriez augmenter votre noblesse; mais votre beauté, grâce et honnêteté a tant mérité de plaisir, que celle qui vous en ôte ce qui vous en appartient, se fait plus de tort qu'à vous : car, pour une gloire qui lui tourne à honte, elle perd autant de plaisir que vous ou dame de ce royaume sauriez avoir ; et vous puis dire, Madame, que si le roi avoit mis sa couronne hors de dessus sa tête, je pense qu'il n'auroit nul avantage sur moi de contenter une femme; étant sûr que, pour satisfaire à une si honorable personne que vous, il devroit vouloir avoir changé sa complexion à la mienne.»

La reine, en riant, lui répondit : « Combien que le roi soit de plus délicate complexion que vous, si est-ce que l'amour qu'il me porte me contente tant, que je le préfère à

toute autre chose. » Le gentilhomme lui dit : « Madame, s'il étoit ainsi, vous ne me feriez point de pitié, car je sais bien que l'honnête amour de votre cœur vous rendroit tel contentement, s'il trouvoit en celui du roi pareil amour ; mais Dieu vous en a bien gardée, afin que, ne trouvant en lui ce que vous demandez, vous n'en fissiez votre Dieu en terre. — Je vous confesse, dit la reine, que l'amour que je lui porte est si grand, qu'en nul autre cœur qu'au mien ne se peut trouver semblable. — Pardonnez-moi, Madame, dit le gentilhomme, vous n'avez pas bien sondé l'amour de tous les cœurs, car je vous ose bien dire que tel vous aime, de qui l'amour est si grande et importable [1] que la vôtre auprès de la sienne ne se montreroit rien ; et d'autant qu'il voit l'amour du roi saillie en vous, la sienne croît et augmente de telle sorte que, si vous l'avez pour agréable, vous serez récompensée de toutes vos pertes. »

La reine commença, tant par ses paroles que par sa contenance, à reconnoître que ce qu'il disoit procédoit du fond du cœur ; et va me remémorer que longtemps y avoit qu'il cherchoit de lui faire service, par telle affection qu'il en étoit devenu mélancolique : ce qu'elle avoit auparavant pensé venir à l'occasion de sa femme, mais maintenant croit-elle fermement que c'étoit pour l'amour d'elle. Et aussi la vertu d'amour, qui se fait sentir quand elle n'est feinte, la rendit certaine de ce qui étoit caché à tout le monde. Et en regardant le gentilhomme, qui étoit trop plus aimable que son marï, voyant qu'il étoit délaissé de sa femme comme elle du roi, pressée de dépit et jalousie de son mari et incitée de l'amour du gentilhomme, commença à dire, la larme à l'œil et soupirant : « O mon Dieu ! faut-il que la vengeance gagne sur moi ce que nul amour n'a pu faire ! » Le gentilhomme, bien entendant ce propos, répondit : « Madame, la vengeance est

[1] Insupportable.

douce de celui qui, au lieu de tuer l'ennemi, donne vie au parfait ami. Il me semble qu'il est temps que la vérité vous ôte la sotte amour que vous portez à celui qui ne vous aime point, et l'amour juste et raisonnable chasse hors de vous toute crainte, qui jamais ne peut loger en un cœur grand et vertueux. Or sus, Madame, mettons à part la grandeur de votre état et regardons que nous sommes l'homme et la femme de ce monde les plus moqués, et trahis de ceux que nous avons le plus parfaitement aimés. Revanchons-nous, Madame, non tant pour leur rendre ce qu'ils méritent, que pour satisfaire à l'amour, qui de mon côté ne se peut plus porter sans mourir. Et je pense que, si vous n'avez le cœur plus dur que nul caillou ou diamant, il est impossible que vous ne sentiez quelque étincelle du feu qui croît tant plus que je le veux dissimuler. Et si la pitié de moi, qui meurs pour l'amour de vous, ne vous incite à m'aimer, au moins celle de vous-même vous y doit contraindre, qui, étant si parfaite, méritez avoir le cœur de tous les honnêtes hommes du monde, et êtes déprisée et délaissée de celui pour qui vous avez dédaigné tous les autres. »

La reine, oyant ces paroles, fut si transportée que, de peur de montrer par sa contenance le trouble de son esprit, et s'appuyant sur le bras du gentilhomme, s'en alla en un jardin près sa chambre, où longuement se pourmena, sans lui pouvoir dire mot. Mais le gentilhomme, la voyant demi-vaincue, quand il fut au bout de l'allée, où nul ne les pouvoit voir, lui déclara par effet l'amour que si longtemps lui avoit celée, et, se trouvant tous deux d'un consentement, jouèrent la vengeance, dont la passion avoit été importable. Et là, délibérèrent que, toutes les fois que son mari iroit en son village, et le roi, de son château à la ville, il retourneroit au château vers la reine : ainsi, trompant les trompeurs, seroient quatre participant au plaisir, que deux cuidoient tous seuls avoir.

L'accord fait, s'en retournèrent, la dame en sa chambre, le gentilhomme en sa maison, avec tel contentement qu'ils avoient oublié tous leurs ennuis passés. Et la crainte que chacun d'eux avoit de l'assemblée du roi et de la damoiselle, étoit tournée en désir, qui faisoit aller le gentilhomme, plus souvent qu'il n'avoit accoutumé, en son village, qui n'étoit qu'à demi-lieue. Et sitôt que le roi le savoit, ne failloit d'aller voir la damoiselle, et le gentilhomme, la nuit venue, alloit au château devers la reine faire l'office de lieutenant de roi, si secrètement que jamais personne ne s'en aperçut.

Cette vie dura bien longuement: mais le roi, pour être personne publique, ne pouvoit si bien dissimuler son amour que tout le monde ne s'en aperçût. Et avoient tous les gens de bien grand'pitié du gentilhomme, car plusieurs garçons lui faisoient des cornes par derrière, en signe de moquerie, dont il s'en apercevoit bien. Mais cette moquerie lui plaisoit tant, qu'il estimoit autant les cornes que la couronne du roi, lequel, avec la femme du gentilhomme, ne se put un jour tenir (voyant une tête de cerf qui était élevée en la maison du gentilhomme) de prendre à rire devant lui-même, en disant que cette tête toit bien séante en cette maison. Le gentilhomme, qui n'avoit le cœur moins bon que lui, va écrire sur cette tête : « *Io porto le corna, ciascun lo vede : ma tal le porta chi no lo crede.* »

Le roi, retournant en sa maison, qui trouva cet écriteau nouvellement écrit, en demanda au gentilhomme la signification, lequel lui dit : « Si le secret du roi est caché au cerf, ce n'est pas une raison que celui du cerf soit déclaré au roi. Mais contentez-vous que tous ceux qui portent cornes n'ont pas le bonnet hors la tête, car elles sont si douces qu'elles ne décoiffent personne, et celui les porte plus légèrement, qui ne les cuide pas avoir. » Le roi connut bien par ces paroles qu'il savoit bien quelque

[1] Tête-à-tête.

chose de son affaire, mais jamais n'eût soupçonné l'amitié de la reine et de lui ; car tant plus la reine étoit contente de la vie de son mari, et plus feignoit d'en être marrie. Parquoi véquirent longuement d'un côté et d'autre en cette amitié, jusqu'à ce que la vieillesse y mît ordre.

« Voilà, Mesdames, une histoire que volontiers je vous montre ici par exemple, afin que, quand vos maris vous donneront les cornes de chevreuil, vous leur en donniez de cerf. » Emarsuitte commença à dire, en riant : « Saffredant, je suis tout assurée que si vous aimiez autant qu'autrefois avez fait, vous endureriez cornes aussi grandes qu'un chêne pour en rendre une à votre fantaisie; mais maintenant que les cheveux vous blanchissent, il est temps de donner trève à vos désirs. — Mademoiselle, dit Saffredant, combien que l'espérance m'en soit ôtée par celle que j'aime, et la fureur, par l'âge, si n'en sauroit diminuer la volonté. Mais puisque vous m'avez reprins d'un si honnête désir, je vous donne ma voix à dire la quatrième Nouvelle, afin que nous voyions si, par quelque exemple, vous m'en pourrez démentir. »

Il est vrai que, durant ce propos, une de la compagnie se print bien fort à rire, sachant que celle qui prenoit les paroles de Saffredant à son avantage n'étoit pas tant aimée de lui qu'il en eût voulu souffrir cornes, honte ou dommage. Et quand Saffredant vit que celle qui rioit l'entendoit, il s'en tint très content et se tut, pour laisser dire Emarsuitte, laquelle commença ainsi : « Mesdames, afin que Saffredant et toute la compagnie connoissent que toutes dames ne sont pas semblables à la reine, de laquelle il a parlé, et que tous fols et hasardeux ne viennent pas à leur fin, et aussi pour celer l'opinion d'une dame qui jugea le dépit d'avoir failli en son entreprise pire à porter que la mort, je vous raconterai une histoire, en laquelle je ne nommerai les personnes, pource que c'est de si fraîche mémoire, que j'aurois peur de déplaire à quelques-uns des parents bien proches. »

NOUVELLE IV

Téméraire entreprise d'un gentilhomme à l'encontre d'une princesse de Flandre, et le dommage et la honte qu'il en reçut.

Il y avoit au pays de Flandre une dame de si bonne maison qu'il n'en étoit point de meilleure, veuve du premier et second mari, desquels n'avoit eu nuls enfans vivans. Durant sa viduité, se retira avec un sien frère, dont elle étoit fort aimée, lequel étoit bien grand seigneur, et mari d'une fille du roi. Ce jeune prince étoit fort sujet à son plaisir, aimant la chasse, passe-temps et danses, comme la jeunesse le requiert; et avoit une femme fort fâcheuse, à laquelle les passe-temps du mari ne plaisoient point. Par quoi le seigneur menoit toujours avec sa femme sa sœur, qui étoit de joyeuse vie, qui étoit la meilleure compagnie qu'il étoit possible, toutefois sage et femme de bien. Il y avoit en la maison de ce grand seigneur, un gentilhomme, dont la grandeur, beauté et bonne grâce passoient celles de tous ses compagnons. Ce gentilhomme, voyant la sœur de son maître femme joyeuse et qui rioit volontiers, pensa qu'il essaieroit si les propos d'un honnête ami lui déplairoient : ce qu'il fit ; mais il trouva en elle réponse contraire à sa contenance. Et combien que sa réponse fût telle comme il appartenoit à une princesse et vraie femme de bien, si est-ce que, le voyant tant beau et honnête comme il étoit, elle lui pardonna aisément si grande audace, et montroit bien qu'elle ne prenoit point à déplaisir quand il parloit à elle, lui disant néanmoins qu'il ne tînt plus de tel propos ; ce qu'il lui promit, pour ne point perdre l'aise et honneur qu'il avoit de l'entretenir.

Toutefois, à la longue, augmenta si fort son affection qu'il oublia la promesse qu'il lui avoit faite, non qu'il entreprînt de hasarder par paroles, car il avoit trop contre son gré expérimenté les sages réponses qu'elle savoit

faire; mais il se pensa que, s'il la pouvoit trouver en lieu à son avantage, qu'elle (qui étoit vefve, jeune et en bon point et de fort bonne complexion) prendroit possible pitié de lui et d'elle ensemble. Pour venir à ces fins, dit à son maître qu'il avoit auprès de sa maison fort belle chasse, et que, s'il lui plaisoit d'y aller prendre trois ou quatre cerfs au mois de mai, il n'avoit point vu plus beau passe-temps. Le seigneur, tant pour l'amour qu'il portoit à ce gentilhomme, que pour le plaisir de la chasse, lui octroya sa requête et alla en sa maison, qui étoit belle et bien en ordre, comme du plus riche gentilhomme qui fût au pays. Et logea le seigneur et la dame en un corps de maison, et, en l'autre vis à vis, celle qu'il aimoit mieux que lui-même.

La chambre étoit si bien tapissée, accoutrée par le haut et si bien nattée, qu'il étoit impossible de s'apercevoir d'une trappe qui étoit en la ruelle de son lit, laquelle descendoit en celle où logeoit sa mère, qui étoit une vieille dame un peu catarrheuse. Et, pour ce qu'elle avoit la toux, craignant faire bruit à la princesse, qui logeoit sur elle, changea de chambre à celle de son fils; et, tous les soirs, cette vieille portoit des confitures à la princesse pour sa collation ; à quoi assistoit le gentilhomme, qui, pour être fort aimé et privé de son frère, n'étoit refusé d'être à son habiller et déshabiller, où toujours il voyoit occasion d'augmenter son affection.

En sorte qu'un soir, après qu'il eut fait veiller cette princesse si tard, que le sommeil qu'elle avoit le chassa de sa chambre, s'en alla à la sienne. Et quand il eut pris la plus gorgiase et parfumée chemise qu'il eût et un bonnet de nuit tant bien accoutré qu'il n'y failloit rien, lui sembla bien, en se mirant, qu'il n'y eût femme en ce monde qui sût refuser sa beauté et bonne grâce. Parquoi, se promettant en lui-même heureuse issue de son entreprise, s'en alla mettre en son lit, où il n'espéroit long séjour, pour le désir et sur l'espoir qu'il en avoit d'en

acquérir un plus honorable et plaisant ; et, sitôt qu'il eut envoyé tous ses gens dehors, se leva pour fermer la porte après eux, et longuement écouta si, en la chambre de la princesse qui étoit au-dessus, y avoit aucun bruit.

Et quand il se put assurer que tout étoit en repos, il voulut commencer son doux travail, et peu à peu abattit la trappe, qui étoit si bien faite et accoutrée de drap, qu'il ne fit un seul bruit, et par là monta en la chambre et ruelle du lit de la dame, qui commençoit à dormir. A l'heure, sans avoir égard à l'obligation qu'il avoit à sa maîtresse, ni à la maison dont étoit la dame, sans lui demander congé ne faire la révérence, se coucha auprès d'elle, qui le sentit plutôt entre ses bras qu'elle n'aperçut sa venue. Mais elle, qui étoit forte, se défit de ses mains, et, en lui demandant quel il étoit, se mit à le frapper, mordre et égratigner ; de sorte qu'il fut contraint, pour la peur qu'il eut qu'elle appelât, lui fermer la bouche de la couverture : ce qu'il lui fut impossible de faire ; car quand elle vit qu'il n'épargnoit rien de toutes ses forces pour lui faire honte, elle n'épargna rien des siennes pour l'engarder, et appela tant qu'elle put sa dame d'honneur, qui couchoit en sa chambre, ancienne et sage femme autant qu'il en étoit point ; laquelle, tout en chemise, courut à sa maîtresse. Et quand le gentilhomme vit qu'il étoit découvert, eut si grand'peur d'être connu de la dame, que le plus tôt qu'il put descendit par sa trappe, et autant qu'il avoit désir et assurance d'être bien venu, autant il étoit désespéré de s'en retourner en si mauvais état. Il trouva son miroir et sa chandelle sur la table, et, regardant son visage tout sanglant d'égratignures et morsures qu'elle lui avoit faites, dont le sang sailloit sur la belle chemise, qui étoit plus sanglante que dorée, commença à dire : « O beauté, tu as maintenant loyer de ton mérite ; car, par ta vaine promesse, j'ai entreprins une chose impossible et qui peut, au lieu d'augmenter mon contentement, être surcroît de malheur ; étant assuré que si elle sait que,

contre la promesse que je lui ai faite, j'ai entreprins cette folie, je perdrai l'honnêteté et commune fréquentation que j'ai plus que nul autre avec elle. Ce que ma gloire, beauté et bonne grâce ont bien desservi, je ne le devois pas cacher en ténèbres. Pour gagner l'amour de son cœur, je ne devois pas essayer à prendre par force son chaste corps, mais devois par un service et humble patience attendre qu'amour fût victorieux ; pource que sans lui n'ont pouvoir toute la vertu et puissance de l'homme. »

Ainsi passa la nuit en tels pleurs, regrets et douleurs, qui ne se peuvent raconter. Et, au matin, voyant son visage tout déchiré, fit semblant d'être fort malade et de ne pouvoir voir la lumière, jusqu'à ce que la compagnie fût hors de sa maison. La dame, qui étoit demeurée victorieuse, sachant qu'il n'y avoit homme à la cour de son frère qui eût osé faire une si méchante entreprise que celui qui avoit eu la hardiesse de lui déclarer son amour, s'assura que c'étoit son hôte. Et quand elle eut cherché avec sa dame d'honneur les endroits de la chambre pour trouver qui ce pouvoit être, et qu'il ne lui fut possible, elle lui dit par grand'colère : « Assurez-vous que ce ne peut être autre que le seigneur de céans, et que le matin je ferai en sorte que sa tête sera témoin [1] de ma chasteté. » Et la dame d'honneur, la voyant ainsi, lui dit : « Madame, je suis très aise de l'amour que vous avez à votre honneur, pour lequel augmenter voulez épargner la vie d'un qui l'a trop hasardée par la force de l'amour qu'il vous porte ; mais bien souvent tel la cuide croître, qui la diminue ; pourquoi, je vous supplie, Madame, me vouloir dire la vérité du fait. » Et quand la dame lui eut conté tout au long, la dame d'honneur lui dit : « Vous m'assurez qu'il n'a eu autre chose de vous ? que les égratignures et coups de poaings ? — Je vous assure, dit la dame, que non ; et s'il n'a trouvé un bon chirurgien, je pense que

[1] Ce mot est pris ici dans l'acception de *gage, garantie*.

demain les marques y paraîtront. — Et puisque ainsi est, dit la dame d'honneur, il me semble que vous avez plus d'occasion de louer Dieu, que de penser à vous venger de lui; car vous pouvez croire que, puisqu'il a eu le cœur si grand d'entreprendre une telle chose, et le dépit qu'il a d'y avoir failli, que vous ne lui sauriez donner mort qui ne fût plus aisée à porter. Si vous désirez d'être vengée de lui, laissez faire à l'amour et à la honte, qui le sauront mieux tourmenter que vous, et le faites pour votre honneur. Gardez-vous, Madame, de tomber en tel inconvénient que le sien ; car, en lieu d'acquérir le plus grand plaisir qu'il eût su avoir, il a reçu le plus extrême ennui que gentilhomme sauroit porter. Aussi, vous, Madame, cuidant augmenter votre honneur, le pourriez bien diminuer, et, si vous en faites la plainte, vous ferez savoir ce que nul ne sait; car, de son côté, vous êtes assurée qu'il n'en sera jamais rien révélé. Et quand monsieur votre frère en feroit la justice que vous demandez, et que le pauvre gentilhomme en viendra à mourir, il contera le bruit partout, qu'il aura fait de vous à sa volonté. Et la plupart diront qu'il a été difficile à un gentilhomme de faire une telle entreprise, si la dame ne lui a donné occasion grande. Vous êtes jeune et belle, vivant en toute compagnie joyeusement; il n'y a nulle en cette cour qui ne voie la bonne chère que vous faites au gentilhomme dont vous avez soupçon : qui fera juger chacun que, s'il a fait telle entreprise, ce n'a été sans quelque faute de votre côté. Et votre honneur, qui jusqu'ici vous a fait aller la tête levée, sera mis en dispute en tous les lieux où cette histoire sera racontée. »

La princesse, entendant les bonnes raisons de sa dame d'honneur, connut qu'elle disoit vérité et qu'à très-juste cause elle seroit blâmée, vu la privée et bonne chère qu'elle avoit toujours faite au gentilhomme, et demanda à sa femme d'honneur, ce qu'elle avoit à faire; laquelle lui dit : « Madame, puisqu'il vous plaît recevoir mon

conseil, voyant l'affection dont il procède, me semble que vous devez, en votre cœur, avoir joie d'avoir vu que le plus beau et plus honnête gentilhomme que j'aie vu, n'a su ni par amour ni par force vous mettre hors de toute honnêteté. Et, en cela, Madame, vous vous devez humilier devant Dieu, reconnoissant que ce n'a pas été par votre vertu; car maintes femmes, ayant mené vie plus austère que vous, ont été humiliées par hommes moins dignes d'être aimés que lui. Et devez plus craindre que jamais de recevoir nul propos d'amitié, pource qu'il y en a assez qui sont tombées la seconde fois aux dangers qu'elles ont évités la première. Ayez mémoire, Madame, qu'amour est aveugle, lequel aveuglit de sorte que, où l'on pense le chemin sûr, est à l'heure qu'il est le plus glissant.

« Et me semble, Madame, que vous ne devez à lui ni à autre faire semblant du cas qui vous est advenu, et, encore qu'il en voulût dire quelque chose, feignez du tout de ne l'entendre, pour éviter deux dangers : l'un, de vaine gloire de la victoire que vous en avez eue; l'autre, de prendre plaisir en ramentevant [1] choses qui sont si plaisantes à la chair, que les plus chastes ont affaire à se garder d'en sentir quelques étincelles, encore qu'ils la fuient le plus qu'ils peuvent. Mais aussi, Madame, afin qu'il ne pense par tel hasard avoir fait chose qui vous ait été agréable, je suis bien d'avis que peu à peu vous vous éloigniez de la bonne chère que vous lui avez accoutumé de faire, afin qu'il connoisse de combien vous déprisez sa folie, et combien votre bonté est grande, qui s'est contentée de la victoire que Dieu vous a donnée, sans demander autre vengeance de lui. Et Dieu vous doint, Madame, grâce de continuer l'honnêteté qu'il a mise en votre cœur; et, connoissant que tout bien vient de lui, vous l'aimiez et serviez mieux que vous n'avez accoutumé. »

[1] Rappelant, remettant en mémoire.

La princesse délibéra de croire le conseil de sa dame d'honneur, et s'endormit aussi joyeusement que le gentilhomme veilla de tristesse.

Le lendemain, le seigneur s'en voulut aller et demanda son hôte, auquel on dit qu'il étoit si malade qu'il ne pouvoit pas voir la clarté ne ouïr parler personne, dont le prince fut fort ébahi et le voulut aller voir. Mais, sachant qu'il reposoit, ne le voulut éveiller, et, sans lui dire adieu, s'en alla ainsi de la maison, emmenant avec lui sa femme et sa sœur; laquelle, entendant les excuses du gentilhomme, qui n'avoit voulu voir le prince ne la compagnie au sortir, se tint assurée que c'étoit lui qui lui avoit fait tant de tourment, lequel n'osoit montrer les marques qu'elle lui avoit faites au visage. Et combien que son maître l'envoyât souvent requérir, si ne retourna-t-il point à la cour, qu'il ne fût bien guari de toutes ses plaies, hormis celle que l'amour et le dépit lui avoient faite au cœur. Quand il fut retourné vers lui et qu'il se trouva devant sa victorieuse ennemie, ce ne fut sans rougir ; et lui, qui étoit le plus audacieux de toute la compagnie, fut si étonné que souvent devant elle perdoit toute contenance, pourquoi fut toute assurée que son soupçon étoit vrai, et peu à peu s'étrangea de lui, non pas si finement qu'il ne s'en aperçût très-bien, mais il n'en osa faire semblant, de peur d'avoir encore pis, et garda cet amour en son cœur avec la patience de l'éloignement qu'il avoit mérité.

« Voilà, Mesdames, qui devroit donner grande crainte à ceux qui présument ce qui ne leur appartient ; et doit bien augmenter le cœur aux dames, voyant la vertu de cette jeune princesse et le bon sens de sa dame d'honneur. Si en quelqu'un de vous advenoit pareil cas, le remède y est déjà donné. — Il me semble, dit Hircan, que le gentilhomme dont avez parlé étoit si dépourvu de cœur qu'il n'étoit digne d'être remis en mémoire; car, ayant telle occasion, ne devoit, ne pour vieille, ne pour jeune, laisser son entreprise; et faut bien dire que son cœur

n'étoit pas tout plein d'amour, vu que la crainte de mort et de honte y trouva encore place. » Nomerfide répondit à Hircan : « Et qu'eût fait le pauvre gentilhomme, vu qu'il avoit deux femmes contre lui? — Il devoit tuer la vieille, dit Hircan; et quand la jeune se fût vue seule, elle eût été à demi vaincue. — Tuer? dit Nomerfide, vous voudriez donc faire d'un amoureux un meurtrier? Puisque vous avez cette opinion, on doit bien craindre de tomber entre vos mains. — Si j'étois jusque-là, dit Hircan, je me tiendrois pour déshonoré si je ne venois à la fin de mon intention. » A l'heure, Guebron dit : « Trouvez-vous étrange qu'une princesse, nourrie en tout honneur, soit difficile à prendre par un seul homme? Vous vous devriez donc beaucoup plus émerveiller d'une pure [1] femme qui échappe la main de deux. — Guebron, dit Emarsuitte, je vous donne ma voix à dire la cinquième Nouvelle; car je pense qu'en savez quelqu'une de cette pauvre femme qui ne seroit point fâcheuse. — Puisque vous m'avez élu à la partie, dit Guebron, je vous dirai une histoire, que je sais pour en avoir fait inquisition véritable sur le lieu, et par là, vous verrez que tout le sens et la vertu des femmes n'est pas au cœur et tête des princesses, ni tout l'amour et finesse en ceux où le plus souvent on estime qu'ils soient. »

NOUVELLE V

Une batelière s'échappa de deux cordeliers, qui la vouloient forcer, et fit si bien, que leur péché fut su à tout le monde.

Au port à Coulon, près de Niort, y avoit une batelière qui jour et nuit ne faisoit que passer un chacun. Advint que deux cordeliers dudit Niort passèrent la rivière tous seuls avec elle; et, pource que le passage est un des plus longs qu'il y ait en France, pour la garder d'ennuyer, vinrent à la prier d'amour : à quoi elle fit telle réponse

[1] Une femme du commun.

qu'elle devoit. Mais eux, qui pour le travail du chemin n'étoient lassés, ne pour froideur de l'eau refroidis, là n'aussi pour le refus de la femme honteux, se délibérèrent la prendre tous deux par force, ou, si elle se plaignoit, la jeter dedans la rivière. Et elle, aussi sage et fine qu'ils étoient malicieux, leur dit : « Je ne suis pas si mal gracieuse que j'en fais le semblant, mais je vous veux prier de m'octroyer deux choses, et puis vous connoîtrez que j'ai meilleure envie de vous obéir que vous n'avez de me prier. »

Les cordeliers lui jurèrent par leur bon saint François, qu'elle ne leur sauroit demander chose qu'ils ne lui octroyassent, pour avoir ce qu'ils désiroient d'elle. « Je vous requiers premièrement, dit-elle, que vous me juriez et promettiez que jamais à homme vivant nul de vous ne déclarera notre affaire. » Ce qu'ils lui promirent très-volontiers. Ainsi leur dit : « Que l'un après l'autre veuille prendre son plaisir de moi; car j'aurois trop de honte que tous deux me vissiez ensemble. Regardez lequel me veut avoir le premier. » Ils trouvèrent très-juste sa requête, et accorda le plus jeune que le plus vieux commenceroit ; et, en approchant d'une petite île, elle dit au beau père le plus jeune : « Dites là vos oraisons, jusqu'à ce que j'aie mené votre compagnon ici devant en une autre île; et si à son retour il se loue de moi, nous le lairrons ici et nous en irons ensemble. » Le jeune sauta dedans l'île, attendant le retour de son compagnon, lequel la batelière mena en une autre; et quand ils furent au bout, faisant semblant d'attacher son bateau, lui dit : « Mon ami, regardez en quel lieu nous nous mettrons. »

Le beau père entre en l'île pour chercher l'endroit qui lui seroit plus à propos ; mais, sitôt qu'elle le vit à terre, donna un coup de pied contre un arbre et se retira avec son bateau dedans la rivière, laissant ces deux beaux pères aux déserts, auxquels elle cria tant qu'elle put : « Attendez, Messieurs, que l'ange de Dieu vous vienne consoler,

car de moi n'aurez aujourd'hui chose qui vous puisse plaire. » Ces deux pauvres cordeliers, connoissant la tromperie, se mirent à genoux sur le bord de l'eau, la priant ne leur faire cette honte, et que si elle les vouloit doucement mener au port, ils lui promettoient de ne lui demander rien. Et, s'en allant toujours, leur disoit : « Je serois folle si, après avoir échappé de vos mains, je m'y remettois. » Et, en retournant au village, appela son mari et ceux de la justice, pour venir prendre ces deux loups enragés, dont, par la grâce de Dieu, elle avoit échappé de leurs mains. Eux et la justice s'y en allèrent si bien accompagnés, qu'il ne demeura grand ne petit qui ne voulût avoir part au plaisir de cette chasse. Ces pauvres *fratres* [2], voyant venir si grande compagnie, se cachèrent chacun en son île, comme Adam quand il se vit devant la face de Dieu. La honte mit leur péché devant leurs yeux, et la crainte d'être punis les faisoit trembler si fort, qu'ils étoient demi-morts. Mais cela ne les garda d'être prins et menés prisonniers : qui ne fut sans être moqués et hués d'hommes et de femmes. Le mari disoit : « Ils n'osent toucher l'argent la main nue, et veulent bien manier les cuisses des femmes, qui sont plus dangereuses. » Les autres disoient : « Sont sépulcres par dehors blanchis, et dedans pleins de morts et de pourriture. » Et un autre crioit : « A leurs fruits connoissez-vous quels arbres sont. »

Croyez que tous les passages que l'Écriture dit contre les hypocrites furent là allégués contre les pauvres prisonniers ; lesquels, par le moyen du gardien [2], furent recours [3] et délivrés, qui en grande diligence les vint demander, assurant ceux de la justice qu'ils en feroient plus grande punition que les séculiers n'en sauroient faire ; et, pour satisfaire à partie, protesta qu'ils diroient

1 Frères.
2 Le supérieur d'un couvent de cordeliers se nomme *le gardien*.
3 On disait plutôt *recous*, secourus.

tant de suffrages et prières qu'on les voudroit charger. Parquoi le juge accorda sa requête et lui donna les prisonniers, qui furent si bien chapitrés du gardien, qui étoit homme de bien, que oncques plus ne passèrent la rivière sans faire le signe de la croix et se recommander à Dieu.

« Je vous prie, Mesdames, pensez que si cette batelière eut l'esprit de tromper deux si malicieux hommes, que doivent faire ceux qui ont tant vu et lu de beaux exemples ! Si celles qui ne savent rien, qui n'oyent quasi en tout l'an deux bons sermons, qui n'ont le loisir que de penser à gagner la pauvre vie, et, si fort pressées, gardent si soigneusement leur chasteté, que doivent faire celles qui, ayant leur vie acquise, n'ont autre occupation que verser ès saintes lettres et à ouïr sermons et prédications, et à s'appliquer et exercer à tout acte de vertu? C'est là où l'on connoît la vertu, qui est naïvement dedans le cœur ; car où le sens et la force de l'homme est estimée moindre, c'est où l'esprit de Dieu fait de plus grandes œuvres. Et bien malheureuse est la dame qui ne garde soigneusement le trésor qui lui apporte tant d'honneur étant bien gardé, et tant de déshonneur au contraire. » Longarine lui dit : « Il me semble, Guebron, que ce n'est pas grande vertu de refuser un cordelier, mais que plutôt ce seroit chose impossible de les aimer. — Longarine, répondit Guebron, celles qui n'ont point accoutumé d'avoir de tels serviteurs que vous, ne tiennent point fâcheux les cordeliers, car ils sont hommes aussi beaux, aussi forts et plus reposés que nous autres, qui sommes tout cassés de harnois, et si parlent comme anges, et sont aucuns importuns comme diables. Parquoi telles qui n'ont vu robes que de bureau sont bien vertueuses, quand elles échappent de leurs mains ! » Nomerfide dit tout haut : « Ha ! par ma foi, vous en direz ce que vous voudrez, mais j'eusse mieux aimé être jetée en la rivière que de coucher avec un cordelier. » Oisille dit

en riant : « Vous savez donc bien nager ? » Ce que Nomerfide trouva mauvais, pensant que Oisille n'eut telle estime d'elle qu'elle désiroit. Parquoi lui dit par colère : « Il y en a qui ont refusé des personnes plus agréables qu'un cordelier, et n'en ont fait sonner la trompette. » Oisille, se prenant à rire de la voir courroucée, lui dit : « Encore moins ont fait sonner le tabourin de ce qu'ils ont fait et accordé. » Parlamente dit : « Je vois bien que Simontault a désir de parler, parquoi je lui donne ma voix ; car, après deux tristes Nouvelles, il ne faudra à nous en dire une qui ne nous fera point pleurer. — Je vous remercie, dit Simontault ; car, en me donnant votre voix, il ne s'en faut guère que ne me nommiez plaisant, qui est un nom que je trouve trop fâcheux ; et, pour m'en venger, je vous montrerai qu'il y a des femmes qui font bien semblant d'être chastes envers quelques-uns et pour quelque temps ; mais la fin les montre telles qu'elles sont, comme vous verrez par une histoire très-véritable que je vous dirai. »

NOUVELLE VI

Subtilité d'une femme, qui fit évader son ami, lorsque son mari, qui étoit borgne, les pensoit surprendre.

Il y avoit un vieux valet de chambre de Charles dernier duc d'Alençon, lequel avoit perdu un œil et étoit marié avec une femme beaucoup plus jeune que lui, et que ses maître et maîtresse aimoient autant qu'homme de son état qui fût en leur maison, et ne pouvoit si souvent aller voir sa femme comme il eût bien voulu : qui fut occasion qu'elle oublia tellement son honneur et conscience, qu'elle se mit à aimer un jeune gentilhomme, dont à la longue le bruit fut si grand et mauvais, que le mari en fut averti ; lequel ne le pouvoit croire, pour les grands signes d'amitié que lui montroit sa femme. Toutefois, un jour, il pensa en faire l'expérience et se venger, s'il pouvoit, de celui qui lui faisoit cette honte, et, pour ce faire, feignit

de s'en aller en quelque lieu près de là, pour deux ou trois jours. Incontinent qu'il fut parti, sa femme envoya quérir son homme, lequel ne fut pas demi-heure avec elle que voici venir son mari, qui frappa bien fort à la porte; elle, qui le connut, le dit à son ami, qui fut bien si étonné qu'il eût voulu être au ventre de sa mère, et maudissant elle et l'amour, qui l'avoient mis en tel danger : elle lui dit qu'il ne se souciât point et qu'elle trouveroit bien le moyen de l'en faire saillir sans mal ni honte, et qu'il s'habillât le plus tôt qu'il pourroit.

Cependant frappoit le mari à la porte, qui appeloit sa femme le plus haut qu'il pouvoit; mais elle feignoit de ne le connoître point, et disoit tout haut au valet de céans : « Que ne vous levez-vous et allez faire taire ceux qui font ce bruit à la porte? Est-ce maintenant l'heure de venir en la maison des gens de bien? Si mon mari étoit ici, il vous en garderoit. » Le mari, oyant la voix de sa femme, l'appela le plus haut qu'il put : « Ma femme, ouvrez-moi, me ferez-vous demeurer ici jusqu'au jour? » Et quand elle vit que son ami étoit tout près de saillir en ouvrant la porte, commença à dire à son mari : « O mon mari, que je suis bien aise de votre venue, car je faisois un merveilleux songe et étois tant aise, que jamais je n'ai reçu un tel contentement, pource qu'il me sembloit que vous aviez recouvré la vue de votre œil. » Et, en l'embrassant et le baisant, le prit par la tête et lui bouchoit d'une main son bon œil, et lui demandoit : « Voyez-vous point mieux que vous n'aviez accoutumé? » Et ce pendant qu'il ne voyoit goutte fit sortir son ami dehors, dont le mari se douta incontinent et lui dit : « Ma femme, par Dieu, je ne ferai jamais le guet sur vous, car, en vous cuidant tromper, j'ai reçu la plus fine tromperie qui fut jamais inventée. Dieu vous veuille amender, car il n'est en la puissance d'homme qui vive de donner ordre à la malice d'une femme, qui ne la fera mourir. Mais, puisque le bon traitement que je vous ai fait n'a pu servir à votre amendement, peut-être

que le dépris que dorénavant j'en ferai vous châtiera. » Et, en ce disant, s'en alla et laissa sa femme bien désolée, qui, par le moyen de ses parens, amis, excuses et larmes, retourna encore avec lui.

« Par ceci, voyez-vous, Mesdames, combien est prompte et subtile une femme à échapper d'un danger. Et si, pour couvrir un mal, son esprit a promptement trouvé remède, je pense que, pour éviter un mal ou pour faire quelque bien, son esprit seroit encore plus subtil; car le bon esprit, comme j'ai toujours ouï dire, est le plus fort. » Hircan lui dit : « Vous parlerez tant de finesses que vous voudrez; mais si ai-je telle opinion de vous, que, si le cas vous étoit advenu, vous ne le sauriez celer. — J'aimerois autant, ce lui dit-elle, que vous m'estimassiez la plus sotte du monde. — Je ne le dis pas, ce dit Hircan; mais je vous estime bien celle qui plutôt s'étonneroit d'un bruit que finement ne le feroit taire. — Il vous semble, dit Nomerfide, que chacun est comme vous, qui par un bruit en veut couvrir un autre; mais il y a danger qu'à la fin une couverture ruine la compagnie, et que le fondement soit tant chargé pour soutenir les couvertures, qu'il ruine l'édifice. Mais si vous pensez que les finesses des hommes (dont chacun vous estime bien rempli) soient plus grandes que celles des femmes, je vous laisse bien mon rang pour nous en conter quelque autre. Et si vous voulez vous proposer pour exemple, je crois que vous nous en apprendrez bien de la malice. — Je ne suis pas ici, dit Hircan, pour me faire pire que je suis; car encore y en a-t-il qui plus que je n'en veux en dient. » Et en ce disant, regarda sa femme, qui lui dit soudain : « Ne craignez point pour moi à dire vérité, car il me sera plus facile à ouïr conter vos finesses que de vous les voir faire devant moi, combien qu'il n'y en ait nulle qui sût diminuer l'amour que je vous porte. » Hircan répondit : « Aussi ne me plains-je pas de toutes les fausses opinions que vous avez eues de moi. Parquoi, puisque nous connoissons l'un l'autre, c'est

occasion de plus grande sûreté pour l'avenir. Mais si ne suis-je pas si sot de raconter une histoire de moi, dont la vérité vous puisse porter ennui ; toutefois j'en dirai une d'un personnage qui étoit bien de mes amis. »

NOUVELLE VII

Un marchand de Paris trompe la mère de son amie pour couvrir leur faute.

En la ville de Paris, il y avoit un marchand, amoureux d'une fille sa voisine, ou, pour mieux dire, plus ami d'elle qu'elle n'étoit de lui; car le semblant qu'il faisoit de l'aimer et chérir n'étoit que pour couvrir un amour plus haut et honorable. Mais elle, qui se consentoit d'être trompée, l'aimoit tant, qu'elle avoit oublié la façon dont les femmes ont accoutumé de refuser les hommes. Ce marchand ici, après avoir été longtemps à prendre la peine d'aller où il la pourroit trouver, la faisoit venir où il lui plaisoit : dont sa mère s'aperçut, qui étoit une très-honnête femme, et lui défendit que jamais elle ne parlât à ce marchand, ou qu'elle la mettroit en religion[1]. Mais cette fille, qui plus aimoit le marchand qu'elle ne craignoit sa mère, le chérissoit plus qu'auparavant. Et, un jour, advint qu'étant toute seule en une garde-robe, ce marchand y entra; lequel, se trouvant en lieu commode, se print à parler à elle le plus privément qu'il lui fut possible; mais quelque chambrière qui le vit entrer dedans, le courut dire à la mère; laquelle, avec une très-grande colère, s'y en alla. Et quand sa fille l'ouït venir, dit en pleurant : « Hélas! mon ami, à cette heure me sera bien cher vendu l'amour que je vous porte. Voici ma mère, qui connoîtra ce qu'elle a toujours craint. » Le marchand, qui d'un tel cas ne fut point étonné, la laisse incontinent et s'en alla au-devant de la mère, et, en étendant les bras, l'embrassa le plus

[1] Dans un couvent.

fort qu'il lui fut possible, et, avec cette fureur dont il commençoit à entretenir sa fille, jeta la pauvre femme vieille sur une couchette. Laquelle trouva si étrange cette façon de faire, qu'elle ne savoit que lui dire, sinon : « Que voulez-vous? rêvez-vous? » Mais, pour cela, ne cessoit de la poursuivre d'aussi près que si c'eût été la plus belle fille du monde. Et, n'eût été qu'elle cria si fort que les valets et chambrières vinrent au secours, elle eût passé le chemin qu'elle craignoit que sa fille ne marchât. Parquoi, à force de bras, ôtèrent cette pauvre vieille d'entre les mains du marchand, sans que jamais elle sût ni ne pût savoir l'occasion pourquoi il l'avoit ainsi tourmentée. Durant cela, se sauva sa fille en une maison auprès, où il y avoit des noces; dont le marchand et elle ont maintefois ri ensemble depuis aux dépens de la vieille, qui jamais ne s'en aperçut.

« Par ceci voyez-vous, Mesdames, que la finesse d'un homme a trompé une vieille et sauvé l'honneur d'une jeune femme. Mais qui vous nommeroit les personnes, ou qui eût vu la contenance du marchand et l'étonnement de cette vieille, eût eu grand'peur de sa conscience, s'il se fût gardé de rire. Il me suffit que je vous prouve, par cette histoire, que la finesse des hommes est aussi prompte et secourable au besoin que celle des femmes, afin, Mesdames, que vous ne craigniez point de tomber entre leurs mains; car, quand votre esprit vous faûdra, le leur sera prêt à couvrir votre honneur. » Longarine lui dit : « Vraiment, Hircan, je confesse que le conte est fort plaisant et la finesse grande; mais si n'est-ce pas un exemple que les filles doivent ensuivre. Je crois bien qu'il y en a à qui vous le voudriez faire trouver bon; mais si n'êtes-vous pas si sot de vouloir que votre femme ni celle dont vous aimez mieux l'honneur que le plaisir, voulût jouer à tel jeu. Je crois qu'il n'y en auroit point qui de plus près les regardât ne qui mieux y mît ordre que vous. — Par ma foi! dit Hircan, si celle que vous dites avoit fait pareil cas

et que je n'en eusse rien su, je ne l'estimerois pas moins. Et si ne sais si quelqu'un en a point fait d'aussi bons, dont le clair me met hors de peine. » Parlamente ne se put tenir de dire : « Il est impossible que l'homme malfaisant ne soit soupçonneux, mais bien heureux est celui sur lequel on ne peut avoir soupçon par occasion donnée. » Longarine dit : « Je n'ai guère vu grand feu, de quoi ne vînt quelque fumée; mais j'ai bien vu la fumée où il n'y avoit point de feu ; car aussi souvent est soupçonné par les mauvais le mal où il n'est point, comme là où il est. » A l'heure Hircan lui dit : « Vraiment, Longarine, vous en avez si bien parlé, en soutenant l'honneur des dames à tort soupçonnées, que je vous donne ma voix pour dire la vôtre, par ainsi que vous ne nous fassiez point pleurer, comme a fait madame Oisille, par trop louer les femmes de bien. » Longarine, en se prenant bien fort à rire, commença ainsi : « Puisque vous avez envie que je vous fasse rire selon ma coutume, ce ne sera pas aux dépens des femmes, et si dirai chose pour montrer combien elles sont aisées à tromper quand elles mettent leur fantaisie à la jalousie, avec une estime de leur bon sens de vouloir tromper leurs maris. »

NOUVELLE VIII

Un quidam ayant couché avec sa femme, au lieu de sa chambrière, y envoya son voisin, qui le fit cocu, sans que sa femme en sût rien.

En la comté d'Allez, y avoit un homme nommé Bornet, qui avoit épousé une honnête et femme de bien, de laquelle il aimoit l'honneur et la réputation, comme je crois que tous les maris qui sont ici font de leurs femmes. Et combien qu'il voulût que la sienne lui gardât loyauté, si ne vouloit-il pas que la loi fût égale à tous deux; car il devint amoureux de sa chambrière, au change de quoi il ne craignoit, sinon que la diversité des viandes n'agréât [1].

[1] Ne lui plût pas

Il avoit un voisin, de pareille condition que lui, nommé Sandras, tabourineur et couturier. Et y avoit entre eux telle amitié, que, hormis la femme, ils n'avoient rien[1] partagé ensemble. Parquoi il déclara à son ami l'entreprise qu'il avoit sur la chambrière; lequel, non-seulement le trouva bon, mais aida de tout son pouvoir à la parachever, espérant avoir part au gâteau. La chambrière, qui ne s'y vouloit consentir, se voyant pressée de tous côtés, l'alla dire à sa maîtresse, la priant de lui donner congé de s'en aller chez ses parents; car elle ne pouvoit plus vivre en ce tourment. La maîtresse, qui aimoit bien fort son mari, et duquel elle avoit soupçon, fut bien aise d'avoir gagné ce point sur lui et de lui pouvoir montrer justement qu'elle en avoit doute. Parquoi dit à la chambrière : « Tenez bon, ma mie; tenez peu à peu bon propos à mon mari, et puis après, lui donnez assignation de coucher avec vous en ma garde-robe, et ne faillez à me dire la nuit qu'il devra venir, mais gardez que nul n'en sache rien. »

La chambrière fit tout ainsi que sa maîtresse lui avoit commandé; dont le maître fut si aise qu'il en alla faire la fête à son compagnon, lequel le pria, vu qu'il avoit été du marché, d'en avoir le demeurant[2]. La promesse faite et l'heure venue, s'en alla coucher le maître, comme il cuidoit, avec sa chambrière. Mais sa femme, qui avoit renoncé à l'autorité de commander pour le plaisir de servir, s'étoit mise en la place de la chambrière, et reçut son mari, non comme femme, mais comme fille étonnée, si bien que son mari ne s'en aperçut point. Je ne vous saurois dire lequel étoit le plus aise des deux, ou lui de tromper sa femme, ou elle de tromper son mari. Et quand il eut demeuré avec elle, non selon son vouloir, mais selon sa puissance, qui sentoit son vieil marié, s'en alla hors de la maison, où il trouva son compagnon, beaucoup plus fort et jeune que lui, et lui fit la fête d'avoir trouvé la

[1] Lire : qu'ils n'eussent.
[2] Les restes.

meilleure robe qu'il avoit point vue : « Vous savez, lui dit son compagnon, ce que m'avez promis? — Allez donc vitement, dit le maître, de peur qu'elle se lève ou que ma femme ait affaire d'elle. » Le compagnon s'y en alla et trouva encore la même chambrière que le mari avoit méconnue, laquelle, cuidant que ce fût son mari, ne le refusa de chose qu'il demandât; j'entends *prendre* pour *demander,* car il n'osoit parler. Il demeura bien plus longuement que le mari, dont la femme s'émerveilloit fort; car elle n'avoit point accoutumé d'avoir telles nuitées. Toutefois, elle eut patience, se réconfortant aux propos qu'elle avoit délibéré de lui tenir le lendemain, et à la moquerie qu'elle lui feroit recevoir.

Sur le point de l'aube du jour, cet homme se leva d'auprès d'elle, et, en se partant du lit, se loua à elle, et en jouant, lui arracha un anneau qu'elle avoit au doigt, duquel son mari l'avoit épousée : chose que les femmes de ce pays gardent en grande superstition, et honorent fort une femme qui garde cet anneau jusqu'à la mort; et, au contraire, si par fortune se perd, elle est désestimée comme ayant donné sa foi à un autre qu'à son mari. Elle fut très-contente qu'il lui ôtât, pensant que ce seroit sûr témoignage de la tromperie qu'elle lui avoit faite. Quand le compagnon fut retourné devers le maître, il lui demanda : « Eh bien? » Il lui répondit qu'il étoit de son opinion, et que s'il n'eût craint le jour, encore y fût-il demeuré; et ainsi se vont tous deux reposer le plus coiement qu'ils purent.

Et le lendemain, en s'habillant, aperçut le mari l'anneau que son compagnon avoit au doigt, tout pareil de celui qu'il avoit donné en mariage à sa femme, et demanda à son compagnon qui le lui avoit baillé. Mais quand il entendit qu'il l'avoit arraché du doigt de sa chambrière, il fut fort étonné, et commença à donner de la tête contre la muraille et à dire : « Ha ! vertu Dieu ! me serois-je bien fait cocu moi-même sans que ma femme en sût rien? »

Son compagnon, pour le réconforter, lui dit : « Peut-être que votre femme bailla son anneau, au soir, en garde à la chambrière. »

Le mari s'en va à la maison, où il trouva sa femme plus belle, plus gorgiase et plus joyeuse qu'elle n'avoit accoutumé, comme celle qui se réjouissoit d'avoir sauvé la conscience de sa chambrière, et d'avoir expérimenté jusqu'au bout son mari, sans y rien perdre que le veiller d'une nuit. Le mari, la voyant avec si bon visage, dit en soi-même : « Si elle savoit ma bonne fortune, elle ne me feroit pas si bonne chère. » Et en parlant à elle de plusieurs propos, la print par la main et avisa qu'elle n'avoit pas l'anneau qui jamais ne lui partoit du doigt, dont il devint tout transi, et lui demanda en voix tremblante : « Qu'avez-vous fait de votre anneau ? » Mais elle, qui fut bien aise qu'il la mettoit au propos qu'elle avoit envie de lui tenir, lui dit : « O le plus méchant de tous les hommes, à qui le cuidez-vous avoir ôté ? Vous pensez bien que ce fût à ma chambrière, pour l'amour de laquelle avez dépensé deux fois plus de vos biens que jamais vous ne fîtes pour moi ; car, à la première fois qu'y êtes venu coucher, je vous ai jugé tant amoureux d'elle qu'il n'étoit possible de plus ; mais, après que vous fûtes sailli dehors et puis encore retourné, il sembloit que vous fussiez un diable sans ordre ne mesure. O malheureux, pensez quel aveuglement vous a prins de tant louer mon corps et mon embonpoint, dont par si long-temps vous seul avez été jouissant, sans en faire grande estime. Ce n'est doncques pas la beauté et l'embonpoint de votre chambrière qui vous a fait trouver ce plaisir si agréable ; mais c'est le péché infâme et la vilaine concupiscence qui brûle votre cœur et vous rend les sens si hébétés, que, par la fureur en quoi vous mettoit l'amour de cette chambrière, je crois que vous eussiez pris une chèvre coiffée pour une belle fille. Or, il est temps, mon mari, de vous corriger et de vous contenter de moi, me connaissant vôtre et femme

de bien, cuidant que je fusse une pauvre méchante. Ce que j'ai fait n'a été que pour vous retirer de votre malheureté, afin que sur votre vieillesse nous vivions en bonne amitié et repos de conscience; car si vous voulez continuer la vie passée, j'aime mieux me séparer de vous, que de voir de jour en jour la ruine de votre âme, de votre corps et de vos biens devant mes yeux. Mais, s'il vous plaît connoître votre fausse opinion et vous délibérer de vivre selon Dieu, gardant ses commandements, j'oublierai toutes les fautes passées, comme je veux que Dieu oublie mon ingratitude à ne l'aimer comme je dois.

Qui fut bien ébahi et désespéré, ce fut ce pauvre mari, voyant sa femme tant belle, chaste et honnête, avoir été délaissée de lui pour une qui ne l'aimoit pas, et qui pis est, d'avoir été si malheureux que de la faire méchante sans son su, et faire participant un autre au plaisir qui n'étoit que pour lui seul. Parquoi se forgea en lui-même les cornes de moquerie perpétuelle. Mais, voyant sa femme assez courroucée de l'amour qu'il avait porté à sa chambrière, se garda bien de lui dire le méchant tour qu'il lui avoit fait, et, en lui demandant pardon avec sa promesse de changer entièrement sa mauvaise vie, lui rendit son anneau, qu'il avoit reprins de son compagnon, lequel il pria de ne révéler sa honte. Mais, comme toutes choses dites à l'oreille sont prêchées sur le toit, quelque temps après la vérité fut connue, et l'appeloit-on cocu sans la honte de sa femme.

« Il me semble, Mesdames, que si tous ceux qui ont fait pareilles offenses à leurs femmes étoient punis de pareilles punitions, Hircan et Saffredant devroient avoir belle peur. — Eh ! Longarine, dit Saffredant, n'y en a-t-il point d'autres dans la compagnie mariés, que Hircan et moi ? — Si a bien, dit-elle ; mais non pas qui voulussent jouer un tel tour. — Où avez-vous vu, dit Saffredant, que nous ayons pourchassé les chambrières de nos femmes ? — Si celles à qui il touche, dit Longarine, vouloient dire la vérité,

l'on trouveroit bien chambrière à qui l'on a donné congé avant son quartier. — Vraiment, ce dit Guebron, vous êtes une bonne dame, qui, en lieu de faire rire la compagnie, comme vous avez promis, mettez ces deux pauvres gens en colère. — C'est tout un, dit Longarine; mais qu'ils ne viennent point aux épées, leur colère ne fera que redoubler notre rire. — Mais il est bon, dit Hircan, car si nos femmes vouloient croire cette dame, elle brouilleroit le meilleur ménage qui soit en la compagnie. — Je sais bien devant qui je parle, dit Longarine : car vos femmes sont si sages et vous aiment tant, que, quand vous leur feriez cornes aussi puissantes que celles d'un daim, encore se voudroient-elles persuader, et au monde aussi, que ce sont chapeaux de roses. » La compagnie, et même ceux à qui il touchoit, se prindrent tant à rire qu'ils mirent fin à leur propos. Mais Dagoucin, qui encore n'avoit sonné mot, ne se put tenir de dire : « L'homme est bien déraisonnable, quand il a de quoi se contenter et veut chercher autre chose; car j'ai vu souvent (pour cuider mieux avoir et ne se contenter de suffisance) que l'on tombe au pis, et si l'on n'est point plaint; car l'inconstance est toujours blâmée. » Simontault lui dit : « Mais que feriez-vous à ceux qui n'ont pas trouvé leur moitié? Appelez-vous inconstance, de la chercher en tous ces lieux où l'on la peut trouver? — Pource que l'homme ne peut savoir, dit Dagoucin, où est cette moitié dont l'union est égale, que l'un ne diffère de l'autre, il faut qu'il s'arrête où l'amour le contraint et, pour quelque occasion qui puisse advenir, ne changer le cœur ni la volonté; car si celle que vous aimez est tellement semblable à vous et d'une même volonté, ce sera vous que vous aimerez et non pas elle. — Dagoucin, dit Hircan, je veux dire que si notre amour est fondée sur la beauté, bonne grâce, amour et ferveur d'une femme, et notre fin soit fondée sur plaisir, honneur ou profit, l'amour ne peut longuement durer; car si la chose sur quoi nous la fondons dé-

faût, notre amour s'envole hors de nous. Mais je suis ferme en mon opinion, que celui qui aime n'a autre fin ne désir que de bien aimer, et laissera plus tôt son âme par la mort, que cette amour faille en son cœur. — Par ma foi ! dit Simontault, je ne crois pas, Dagoucin, que jamais vous ayez été amoureux; car si vous aviez senti le feu comme les autres, vous ne nous peindriez ici la république de Platon, qui écrit et n'expérimente point. — Si, j'ai aimé, dit Dagoucin, j'aime encore et aimerai tant que je vivrai ; mais j'ai si grand'peur que la démontrance fasse tort à la perfection de mon amour, que je crains que celle de qui je devrois désirer amitié semblable, l'entende. Et même je n'ose penser ma pensée, de peur que mes yeux en révèlent quelque chose; car tant plus je tiens ce feu celé et couvert, plus en moi croît le plaisir de savoir que j'aime parfaitement. — Ha ! par ma foi ! dit Guebron, si ne crois-je pas que vous ne fussiez bien aise d'être aimé. — Je ne dis pas le contraire, dit Dagoucin ; mais quand je serois tant aimé comme j'aime, si n'en sauroit croître mon amour, comme elle ne sauroit diminuer, pour être si peu aimé comme j'aime fort. » Alors Parlamente, qui soupçonnoit cette fantaisie, lui dit : « Donnez-vous garde, Dagoucin ; car j'en ai vu d'autres que vous, qui ont mieux aimé mourir que parler. — Ceux-là doncques, dit Dagoucin, s'estiment bien heureux. — Voire, dit Saffredant, et dignes d'être mis au nombre des innocents, desquels l'Église chante : *Non loquendo, sed moriendo confessi sunt.* J'en ai tant ouï parler de ces transis d'amour, mais encore jamais n'en vis-je mourir un. Et puisque j'en suis échappé, vu les ennuis que j'en ai portés, je ne pense jamais qu'autre en puisse mourir. — Ha ! Saffredant, dit Dagoucin, voulez-vous doncques être aimé, puisque ceux de votre opinion n'en meurent point ? Mais j'en sais assez bon nombre qui ne sont morts d'autre maladie que d'aimer trop parfaitement. — Or, puisqu'en savez des histoires, dit Longarine, je vous donne ma voix pour nous

en raconter quelque belle, qui sera la neuvième de cette journée. — Afin que ma véritable parole, suivie de signes et de miracles, vous y fasse ajouter foi, je vous réciterai une histoire advenue depuis trois ans. »

NOUVELLE IX

Piteuse mort d'un gentilhomme amoureux, pour avoir trop tard reçu consolation de celle qu'il aimoit.

Entre Dauphiné et Provence y avoit un gentilhomme, beaucoup plus riche de vertu, beauté et honnêteté que d'autres biens, lequel aima fort une damoiselle dont je ne dirai le nom pour l'amour de ses parents, qui sont venus de bonnes et grandes maisons ; mais assurez-vous que la chose est véritable. Et à cause qu'il n'étoit de maison de même qu'elle, il n'osoit découvrir son affection ; car l'extrême amour qu'il lui portoit étoit si grand et parfait, qu'il eût mieux aimé mourir que désirer une seule chose qui eût été à son déshonneur ; et se voyant de si bas lieu au prix d'elle, n'avoit nul espoir de l'épouser. Parquoi son amour n'étoit fondé sur nulle fin, sinon de l'aimer de tout son pouvoir, le plus parfaitement qu'il lui étoit possible, comme il fit si longuement qu'à la fin elle en eut quelque connoissance ; et, voyant l'honnête amitié qu'il lui portoit, tout plein de vertus et bons propos, se sentoit bien heureuse d'être aimée d'un si vertueux personnage et lui faisoit tant de bonnes chères, que lui, qui ne l'avoit prétendue meilleure, se contentoit très-fort. Mais la malice, ennemie de tout repos, ne put souffrir cette vie honnête et heureuse ; car quelques-uns allèrent dire à la mère de la fille, qu'ils s'ébahissoient que ce gentilhomme pouvoit tant faire en sa maison, et que l'on soutenoit que la beauté de sa fille y tenoit plus qu'autre chose, avec laquelle on le voyoit souvent parler.

La mère, qui ne doutoit en nulle façon de l'honnêteté du gentilhomme, dont elle se tenoit aussi assurée que de

nul de ses enfants, fut fort marrie d'entendre qu'on le prenoit à mauvaise part, tant, qu'à la fin, craignant le scandale par la malice des hommes, le pria pour quelque temps de ne hanter sa maison comme il avoit accoutumé; chose qu'il trouva de dure digestion, sachant que les propos honnêtes qu'il tenoit à sa fille ne méritoient point tel éloignement. Toutefois, pour faire taire les mauvaises langues, se retira tant de temps que le bruit cessa, et y retourna comme il avoit accoutumé. L'absence duquel n'avoit amoindri sa bonne volonté ; mais, étant en sa maison, entendit que l'on parloit de marier cette fille avec un gentilhomme qui lui sembla n'être point si riche, qu'il lui dût tenir fort d'avoir sa mie non plus que lui. Et commence à prendre cœur, emploie de ses amis pour parler de sa part, pensant que, si le choix étoit baillé à la damoiselle, qu'elle le préféreroit à l'autre.

Toutefois, la mère de la fille et ses parents, pource que l'autre étoit beaucoup plus riche, l'assurent, dont le gentilhomme print tant de déplaisir, sachant que sa mie perdoit autant de contentement que lui, peu à peu, sans autre maladie, commença à diminuer, et en peu de temps changea de telle sorte, qu'il sembla qu'il couvrît la beauté de son visage d'un masque de la mort, où d'heure à heure il alloit joyeusement. Si est-ce qu'il ne se put garder quelquefois qu'il n'allât parler à celle qu'il aimoit tant ; mais, à la fin, que la force lui défailloit, il fut contraint de garder le lit, dont il ne voulut avertir celle qu'il aimoit, pour ne lui donner part de son ennui. Et se laissant ainsi aller au désespoir, perdit le boire et le manger, le dormir et le repos, en sorte qu'il n'étoit plus possible de le reconnoître, pour la maigreur et l'étrange visage qu'il avoit.

Quelqu'un en avertit la mère de sa mie, qui étoit fort charitable, et d'autre part aimoit tant le gentilhomme, que, si tous leurs parents eussent été de son opinion et de celle de la fille, ils eussent préféré l'honnêteté de lui à tous les biens de l'autre; mais les parents du père n'y

voulurent entendre. Toutefois, avec sa fille, alla visiter le pauvre gentilhomme, qu'elle trouva plus mort que vif. Et, connoissant la fin de sa vie approcher, s'étoit confessé et reçu le saint sacrement, pensant mourir, sans plus voir personne ; mais lui, à deux doigts de la mort, voyant encore celle qui étoit sa vie et résurrection, se sentit si fortifié, qu'il se jeta en sursaut sur son lit, disant à la dame : « Quelle occasion vous amène, Madame, de venir visiter celui qui a déjà le pied en la fosse et de la mort duquel vous êtes la cause? — Comment ! ce dit la dame, seroit-il bien possible que celui que nous aimons tant pût recevoir la mort par notre faute? Je vous prie, dites-moi pour quelle raison vous tenez ce propos? — Madame, dit-il, combien que tant qu'il m'a été possible j'aie dissimulé l'amour que je porte à madamoiselle votre fille, si est-ce que mes parents (parlant du mariage d'elle et de moi) ont plus parlé que je ne voulois, vu le malheur qui m'est advenu d'en perdre l'espérance, non pour mon plaisir particulier, mais pource que je sais qu'avec nul autre ne sera si bien traitée, ne tant aimée, qu'elle eût été avec moi. Le bien que je vois qu'elle perd du meilleur et du plus affectionné serviteur et ami qu'elle ait en ce monde, me fait plus de mal que la perte de ma vie, que pour elle seule je voulois conserver; toutefois, puisqu'elle ne lui peut de rien servir, ce m'est grand gain de la perdre. »

La mère et la fille, oyant ces propos, mirent peine de le réconforter. Et lui dit la mère : « Prenez courage, mon ami, et je vous promets ma foi que si Dieu vous donne santé, jamais ma fille n'aura autre mari que vous. La voici présente, à laquelle je commande de vous en faire promesse. » La fille, en pleurant, mit peine de lui donner sûreté de ce que sa mère lui promettoit; mais lui, connoissant que quand il auroit santé, il n'auroit pas sa *mamie*, et que les bons propos qu'elle tenoit n'étoient que pour essayer à le faire un peu revenir, leur dit que si ce langage lui eût été tenu il y a trois mois, qu'il eût été le

plus sain et le plus heureux gentilhomme de France; mais que le secours lui venoit si tard, qu'il ne pouvoit plus être cru ni espéré. Et quand il vit qu'elles s'efforçoient de lui faire croire, il leur dit : « Or, puisque je vois que vous me promettez le bien qui jamais ne me peut advenir, encore que le voulsissiez, pour la foiblesse où je suis, je vous en demande un beaucoup moindre que jamais je n'eus la hardiesse de requérir. » A l'heure toutes deux lui jurèrent et dirent qu'il le demandât hardiment. « Je vous supplie, dit-il, que me donniez entre mes bras celle que vous me promettez pour femme, et lui commandez qu'elle m'embrasse et baise. » La fille, qui n'avoit accoutumé telles privautés, en cuida faire difficulté ; mais la mère lui commanda expressément, voyant qu'il n'y avoit plus en lui sentiment ne force d'homme vif. La fille donc, par ce commandement, s'avança sur le lit du pauvre malade, lui disant : « Mon ami, je vous prie, réjouissez-vous. »

Le pauvre languissant, le plus fort qu'il put en son extrême faiblesse, étendit ses bras, tout dénués de chair et de sang, et, avec toute la force de son corps, embrassa la cause de sa mort, et en la baisant de sa froide et pâle bouche, la tint le plus longuement qu'il lui fut possible, et puis dit à la fille : « L'amour que je vous ai portée a été si grande et honnête, que jamais (hormis mariage) n'ai souhaité de vous autre bien que j'en ai maintenant ; par faute duquel et avec lequel je rendrai joyeusement mon esprit à Dieu, qui est parfaite amour et charité, qui connoît la grandeur de mon amour et l'honnêteté de mon désir; lui suppliant, ayant mon désir entre mes bras, recevoir entre les siens mon esprit. » Et en ce disant, la reprint entre ses bras par une telle véhémence, que le cœur, affoibli, ne pouvant supporter cet effort, fut abandonné de toutes ses vertus et esprit ; car la joie le fit tellement dilater que le siége de l'âme lui faillit et s'envola à son Créateur. Et combien que le pauvre corps demeu-

rât sans vie longuement, et par cette occasion ne pouvoit plus tenir sa prise ; toutefois l'amour que la damoiselle avoit toujours celée se déclara à l'heure si fort, que la mère et les serviteurs du mort eurent bien affaire à séparer cette union ; mais à force ôtèrent la vie presque morte d'avec le mort, lequel ils firent honorablement enterrer. Mais le plus grand triomphe des obsèques furent les larmes, les pleurs et les cris de cette pauvre damoiselle, qui d'autant plus se déclara après sa mort, qu'elle s'étoit dissimulée durant sa vie, quasi comme satisfaisant au tort qu'elle lui avoit tenu. Et depuis (comme j'ai ouï dire), quelque mari qu'on lui donnât pour l'apaiser, n'a jamais eu joie en son cœur.

« Vous semble-t-il, Messieurs, qui n'avez voulu croire à ma parole, que cet exemple ne soit pas suffisant pour faire confesser que parfaite amour mène les gens à la mort, pour trop être celée et méconnue? Il n'y a nul de vous qui ne connoisse les parens, d'un côté et d'autre ; parquoi n'en pouvez plus douter ; et nul qui ne l'a expérimenté, ne le peut croire. » Les dames, oyant cela, eurent toutes les larmes aux yeux; mais Hircan leur dit : « Voilà le plus grand fol dont j'aie jamais ouï parler. Est-il raisonnable, par votre foi ! que nous mourions pour femme qui ne sont faites que pour nous, et que nous craignions leur demander ce que Dieu leur enjoint nous donner? Je ne parle pour moi ne pour tous les mariés, car j'ai autant ou plus de femme qu'il ne m'en faut; mais je dis ceci pour ceux qui en ont nécessité, lesquels il me semble être sots de craindre celles à qui ils doivent faire peur. Voyez-vous pas bien le regret que cette femme avoit de sa sottise ; car puisqu'elle embrassoit le corps mort (chose répugnante à nature), elle n'eût point refusé le corps vivant, s'il eût usé d'aussi grande audace qu'il fit de pitié en mourant. — Toutefois, dit Oisille, si montra bien le gentilhomme l'honnêteté et amitié qu'il lui portoit, dont il sera à jamais louable devant tout le monde ;

car trouver chasteté en un cœur amoureux est chose plus divine qu'humaine. — Madame, dit Saffredant, pour confirmer le dire d'Hircan (auquel je me tiens), je vous prie me croire, que fortune aide aux audacieux, et qu'il n'y a homme, s'il est aimé d'une dame (mais [1] qu'il sache poursuivre sagement et affectionnément), qu'en la fin n'en ait du tout ce qu'il demande ou en partie; mais l'ignorance et la foible crainte font perdre aux hommes beaucoup de bonnes aventures et fondent leur perte sur la vertu de leur amie, laquelle n'ont jamais expérimentée du bout du doigt seulement; car oncque place ne fut bien assaillie sans être prise. — Je m'ébahis, dit Parlamente, de vous deux, comme vous osez tenir tels propos; celles que vous avez aimées ne vous sont guère tenues [2], ou votre adresse a été en si méchant lieu, que vous estimez les femmes toutes pareilles. — Madame, dit Saffredant, quand est de moi, je suis si malheureux que je n'ai de quoi me vanter; mais si ne puis-je tant attribuer mon malheur à la vertu des dames, qu'à la faute de n'avoir assez sagement entreprins ou bien prudemment conduit mon affaire, et n'allèguerai pour tous docteurs que la vieille du *Roman de la Rose*, laquelle dit :

> Nous sommes faits, beaux fils, sans doute
> Toutes pour tous, et tous pour toutes.

Parquoi je ne crois pas que si l'amour est une fois au cœur d'une femme, que l'homme n'en ait bonne issue, s'il ne tient à sa bêtise. » Parlamente dit : « Et si je vous en nommois une bien amante, bien requise, pressée et importunée, et toutefois femme de bien, victorieuse de son corps et de son ami, avoueriez-vous que la chose véritable seroit impossible? — Vraiment, dit-il, oui. — Lors, dit Parlamente, vous serez tous de dure foi si vous ne croyez cet exemple. » Dagoucin lui dit : « Madame,

[1] *Mais que*, pourvu que.
[2] Obligées.

puisque je prouve par exemple l'amour vertueux d'un gentilhomme jusqu'à la mort, je vous supplie, si en savez quelque autre à l'honneur de quelque dame, que la veuillez réciter pour la fin de cette journée, et ne feignez point à parler longuement en paroles ; car il y a encore assez longtemps pour dire beaucoup de bonnes choses.— Puisque le dernier reste m'est donné, dit Parlamente, je ne vous tiendrai longuement en paroles ; car mon histoire est si bonne et si belle et si véritable, qu'il me tarde que vous ne la sachiez comme moi. Et combien que je ne l'aie vue, si m'a été racontée par un de mes plus grands et entiers amis, à la louange et honneur de celui du monde qu'il avoit le plus aimé, et me conjura que, si jamais je venois à la raconter, je voulsisse changer les noms des personnes. Parquoi tout cela est véritable, hormis les noms, les lieux et le pays.

NOUVELLE X

Amour d'Amadour et Florinde, où sont contenues maintes ruses et dissimulations, avec la très-louable chasteté de Florinde.

En la comté d'Arande, en Aragon, y avoit une dame, qui en grande jeunesse demeura vefve du comte d'Arande, avec un fils et une fille, laquelle se nommoit Florinde. Ladite dame mit peine de nourrir ses enfans en toutes vertus et honnêtetés qu'il appartient à seigneurs et gentilshommes ; ensorte que sa maison eut le bruit d'être l'une des plus honorables qui fût en toutes les Espagnes. Elle alloit souvent à Tolède, où se tenoit le roi d'Espagne, et quand elle venoit à Sarragosse (qui étoit près de sa maison), demeuroit longuement avec la reine et en la cour, où elle étoit autant estimée que dame qui pourroit être. Une fois, allant vers le roi, selon sa coutume, lequel étoit en Sarragosse en son château de la Jaffière, cette dame passa par un village qui étoit au vice-roi de Catalogne, lequel ne bougeoit de dessus les frontières de

Perpignan, à cause des grandes guerres qui étoient entre le roi de France et lui ; mais lors y avoit paix, en sorte que le vice-roi avec tous les capitaines étoient venus pour faire la révérence au roi.

Sachant le vice-roi que la comtesse d'Arande passoit par sa terre, alla au-devant d'elle, tant pour l'amitié ancienne qu'il lui portoit, que pour l'honorer comme parente du roi. Or, avoit le vice-roi en sa compagnie plusieurs honnêtes gentilshommes, qui, par la fréquentation des longues guerres, avoient acquis tant d'honneur et bon bruit, que chacun qui les pouvoit voir et hanter se tenoit heureux. Mais, entre les autres, y en avoit un, nommé Amadour, lequel, combien qu'il n'eût que dix-huit ou dix-neuf ans, avoit la grâce tant assurée et le sens si bon que l'on l'eût jugé, entre mille, digne de gouverner une république. Il est vrai que ce bon sens-là étoit accompagné d'une si grande et naïve beauté, qu'il n'y avoit œil qui ne se tînt content de le regarder, et cette beauté tant exquise suivoit la parole de si près qu'on ne savoit à qui donner l'honneur, à la grâce, à la beauté ou à la parole. Mais ce qui le faisoit plus estimer étoit sa hardiesse très-grande, dont le bruit n'étoit empêché pour sa jeunesse; car, en tant de lieux, avoit jà montré ce qu'il savoit faire, que non-seulement les Espagnes, mais la France et l'Italie estimoient grandement ses vertus, pource qu'en toutes les guerres où il avoit été ne s'étoit point épargné ; et quand son pays étoit en repos, il alloit chercher la guerre aux lieux étranges [1], se faisant aimer et estimer des amis et ennemis.

Ce gentilhomme, pour l'amour de son capitaine, se trouva en cette terre, où étoit arrivée la comtesse d'Arande; et en regardant la beauté et bonne grâce de sa fille, qui pour lors n'avoit douze ans, pensa en lui-même que c'étoit bien la plus belle et honnête personne que jamais

[1] Etrangers, lointains.

il avoit vue, et que, s'il pouvoit avoir sa bonne grâce, il en seroit plus satisfait que de tous les biens et plaisirs qu'il sauroit avoir d'une autre. Et après l'avoir longuement regardée, se délibéra de l'aimer, quelque impossibilité que la raison mît au-devant, tant pour la maison dont elle étoit que pour l'âge, qui ne pouvoit encore entendre tels propos. Mais, contre cette crainte, il se fortifioit d'une bonne espérance, se promettant en lui-même que le temps et la patience apporteroient heureuse fin à ses labeurs. Et, de ce temps, l'amour gentil, qui, sans autre occasion que par la force de lui-même, étoit entré au cœur d'Amadour, lui promit donner faveur et tout moyen pour y parvenir. Et, pour pourvoir à la plus grande difficulté, qui étoit en la lointaineté du pays où il demeuroit et le peu d'occasions qu'il avoit de revoir Florinde, il pensa de se marier, contre la délibération qu'il avoit faite avec les dames de Barcelonne et de Perpignan, parmi lesquelles il avoit tellement hanté cette frontière à cause des guerres, qu'il sembloit mieux Catalan que Castillan, combien qu'il fût natif d'auprès Tolède, d'une maison riche et honorable ; mais, à cause qu'il étoit puîné, n'avoit pas grand bien de patrimoine. Si est-ce qu'Amour et Fortune, le voyant délaissé de ses parens, délibérèrent d'y faire un chef-d'œuvre, et lui donnèrent, par le moyen de la vertu, ce que les lois du pays lui refusoient. Il étoit fort bien expérimenté en l'état de la guerre, et tant aimé de tous seigneurs et princes, qu'il refusoit plus souvent leurs biens qu'il n'avoit souci de leur en demander.

La comtesse, dont je vous ai parlé, arriva ainsi en Sarragosse, et fut très-bien reçue du roi et de toute sa cour. Le gouverneur de Catalogne la venoit voir souvent, et n'avoit garde de faillir Amadour à l'accompagner, pour avoir le plaisir seulement de parler à Florinde. Et, pour se donner à connoître à telle compagnie, s'adressa à la fille d'un vieil chevalier, voisin de sa maison, nommée Aventurade ; laquelle avoit été nourrie d'enfance avec

Florinde, tellement qu'elle savoit tout ce qui étoit caché en son cœur. Amadour, tant pour l'honnêteté qu'il trouva, que pour ce qu'elle avoit bien trois mille ducats de rente en mariage, délibéra de l'entretenir comme celui qui la vouloit épouser. A quoi volontiers elle prêta l'oreille; mais pource qu'il étoit pauvre, le père de la damoiselle riche pensa que jamais ne s'accorderoit au mariage, sinon par le moyen de la comtesse d'Arande. Dont s'adressa à madame Florinde et lui dit: « Madame, vous voyez ce gentilhomme castillan qui ici souvent parle à moi? Je crois que ce qu'il prétend n'est que de m'avoir en mariage; vous savez quel père j'ai, lequel jamais ne s'y consentiroit, si par madame la comtesse et vous il n'en étoit fort prié. » Florinde, qui aimoit la damoiselle comme elle-même, l'assura de prendre cette affaire à cœur comme son bien propre. Et fit tant Avanturade, qu'elle lui présenta Amadour, lequel, en lui baisant la main, cuida évanouir d'aise, et là où il étoit estimé le mieux parlant qui fût en Espagne, devint muet devant Florinde, dont elle fut fort étonnée; car combien qu'elle n'eût que douze ans, si avoit-elle déjà bien entendu qu'il n'y avoit homme en Espagne mieux disant ce qu'il vouloit et de meilleure grâce. Et, voyant qu'il ne lui disoit rien, commença à lui dire: « La renommée que vous avez, seigneur Amadour, par toutes les Espagnes, est telle, qu'elle vous rend connu en cette compagnie et donne désir et occasion à ceux qui vous connoissent de s'employer à vous faire plaisir; parquoi, si en quelque endroit je vous en puis faire, vous m'y pouvez employer. »

Amadour, qui regardoit la beauté de la dame, fut si transi et ravi qu'à peine lui put-il dire grand merci. Et combien que Florinde s'étonnât de le voir sans réponse, si est-ce qu'elle l'attribua plutôt à quelque sottise qu'à force d'amour, et passa outre sans parler davantage. Amadour, connoissant la vertu qui en sa grande jeunesse commençoit à se montrer en Florinde, dit à celle qu'il

vouloit épouser : « Ne vous émerveillez point, si j'ai perdu la parole devant madame Florinde, car les vertus et si sage parler cachés sous cette grande jeunesse m'ont tellement étonné, que je ne lui ai su que dire. Mais je vous prie, Avanturade (comme celle qui savez ses secrets), me dire s'il est possible que de cette cour elle n'ait tous les cœurs des princes et des gentilshommes, car ceux qui la connoissent et ne l'aiment point sont pierres ou brutes. » Avanturade, qui déjà aimoit Amadour plus que tous les hommes du monde, ne lui voulut rien celer, et lui dit que madame Florinde étoit aimée de tout le monde; mais qu'à cause de la coutume du pays, peu de gens parloient à elle, et n'en avoit encore vu aucun qui en fît grand semblant, sinon deux jeunes princes d'Espagne qui désiroient l'épouser, dont l'un étoit de la maison [1] et fils de l'*Enfant fortuné* [2], et l'autre étoit le jeune duc de Cardonne. « Je vous prie, dit Amadour, dites-moi lequel vous pensez qu'elle aime le mieux? — Elle est si sage, dit Avanturade, que pour rien elle ne confesseroit avoir autre volonté que celle de sa mère; mais, à ce que nous pouvons juger, elle aime trop mieux celui de l'*Enfant fortuné,* que le jeune duc de Cardonne. Et je vous estime homme de si bon jugement, que, si vous voulez, dès aujourd'hui vous en pourrez juger à la vérité; car celui de l'*Enfant fortuné* est nourri en cette cour, qui est l'un des plus beaux et parfaits jeunes princes qui soient en la chrétienté. Et, si ce mariage se faisoit, par l'opinion d'entre nous filles, il seroit assuré d'avoir madame Florinde, pour voir ensemble le plus beau couple de la chrétienté. Et faut que vous entendiez que, combien qu'ils soient tous deux bien jeunes, elle de douze ans et lui de quinze, si a-t-il déjà trois ans que l'amour est conjointe et commencée; et, si vous voulez surtout avoir la bonne grâce d'elle, je vous conseille de vous faire ami et serviteur de lui. »

[1] La maison royale d'Espagne.
[2] Henri d'Aragon, duc de Ségorbe, surnommé l'*Infant de la Fortune*.

Amadour fut fort aise de voir que sa dame aimoit quelque chose, espérant qu'à la longue il gagneroit le lieu, non de mari, mais de serviteur, car il ne craignoit rien en sa vertu, sinon qu'elle ne voulût rien aimer. Et, après ces mots, s'en alla Amadour hanter le fils de l'*Enfant fortuné,* duquel il eut aisément la bonne grâce; car tous les passe-temps que le jeune prince aimoit, Amadour les savoit faire, et surtout étoit fort adroit à manier les chevaux et à s'aider de toutes sortes d'armes, et tous autres passe-temps et jeux qu'un jeune homme doit savoir. La guerre commença en Languedoc, et fallut qu'Amadour retournât avec le gouverneur, ce qui ne fut sans grands regrets, car il n'y avoit moyen par lequel il pût retourner en lieu où il sût voir Florinde; et, pour cette occasion, parla à un sien frère qui étoit majordome de la reine d'Espagne, et lui dit le bon parti qu'il avoit trouvé en la maison de la comtesse d'Arande, de la damoiselle Avanturade, le priant qu'en son absence il fît tout son possible que le mariage vînt à exécution et qu'il y employât le crédit du roi et de la reine et de tous ses amis. Le gentilhomme, qui aimoit son frère, tant pour le lignage que pour ses grandes vertus, lui promit faire tout son pouvoir; ce qu'il fit : en sorte que le père, vieil et avaricieux, oublia son naturel pour regarder les vertus d'Amadour, lesquelles la comtesse d'Arande et surtout la belle Florinde lui peignoient devant les yeux, et pareillement le jeune comte d'Arande, qui commença à croître, et en croissant à aimer les gens vertueux. Et quand le mariage fut accordé entre les parents, ledit majordome envoya quérir son frère, tandis que les trêves durèrent entre les deux rois. Durant ce temps, le roi d'Espagne se retira à Madrid, pour éviter le mauvais air qui étoit en plusieurs lieux; et, par l'avis de plusieurs de son conseil, à la requête aussi de la comtesse d'Arande, fit le mariage de l'héritière, duchesse de Medina-Cœli, avec le petit comte d'Arande, tant pour le bien et union de leur maison, que pour l'amour qu'il portoit

à la comtesse d'Arande, et voulut faire ces noces au château de Madrid.

A ces noces se trouva Amadour, qui pourchassa si bien les siennes, qu'il épousa celle dont il étoit plus aimé qu'il n'aimoit, sinon que le mariage lui étoit couverture et moyen de hanter le lieu où son esprit demeuroit incessamment. Après qu'il fut marié, print telle hardiesse et privauté en la maison de la comtesse d'Arande, que l'on ne se gardoit de lui non plus que d'une femme; et, combien qu'alors n'eût que vingt-deux ans, si étoit-il si sage que la comtesse lui communiquoit toutes ses affaires, et commandoit à son fils et à sa fille de l'entretenir et croire ce qu'il leur conseilleroit. Ayant gagné le point de si grande estime, se conduisoit si sagement et finement, que même celle qu'il aimoit ne connoissoit point son affection; mais, pour l'amour de la femme dudit Amadour, qu'elle aimoit plus que nulle autre, elle étoit si privée de lui qu'elle ne lui dissimuloit chose qu'elle pensât, et gagna ce point qu'elle lui déclara tout l'amour qu'elle portoit au fils de l'*Enfant fortuné,* et lui, qui ne tâchoit qu'à la gagner entièrement, lui en parloit incessamment; car il ne lui chaloit de quel propos il lui parlât, mais qu'il eût moyen de l'entretenir longuement. Il ne demeura pas un mois à la compagnie, après ses noces, qu'il ne fût contraint de retourner à la guerre, où il demeura plus de deux ans sans revenir voir sa femme, laquelle se tenoit toujours où elle avoit été nourrie. Durant ce temps, écrivoit souvent Amadour à sa femme; mais le plus fort de sa lettre étoit des recommandations à Florinde, qui, de son côté, ne failloit à les lui rendre, et mettoit souvent quelque bon mot de sa main en la lettre qu'Avanturade écrivoit, qui étoit occasion de rendre son mari très-soigneux à lui écrire souvent; mais, en tout ceci, ne connoissoit rien Florinde, sinon qu'elle l'aimoit comme s'il eût été son frère. Plusieurs fois alla et vint Amadour, en sorte qu'en deux ans ne vit Florinde deux mois durant; et tou-

tefois, l'amour en dépit de l'éloignement et de la longue absence, ne laissoit pas de croître.

Or, advint qu'il fit un voyage pour venir voir sa femme et trouva la comtesse bien loin de la cour, car le roi d'Espagne s'en étoit allé en Andalousie et avoit mené avec lui le jeune comte d'Arande, qui déjà commençoit à porter armes. La comtesse s'étoit retirée en une maison de plaisance qu'elle avoit sur la frontière d'Aragon et Navarre, et fut fort aise quand elle vit venir Amadour, lequel près de trois ans avoit été absent. Il fut bien reçu d'un chacun, et commanda la comtesse qu'il fût traité comme son propre fils. Tandis qu'il fut avec elle, elle lui communiqua toutes les affaires de sa maison, et en remettoit la plupart à son opinion; et gagna un si grand crédit en cette maison, qu'en tous lieux où il vouloit, on lui ouvroit la porte, estimant sa prud'homie si grande qu'on se fioit en lui de toutes choses comme à un saint ou à un ange. Florinde, pour l'amitié qu'elle portoit à sa femme et à lui, le chérissoit en tous lieux où elle le voyoit, sans rien connoître de son intention; parquoi elle ne se gardoit d'aucune contenance, pource que son cœur ne souffroit point de passion, qu'elle sentoit un grand contentement quand elle étoit auprès d'Amadour, mais autre chose n'y pensoit. Amadour, pour éviter le jugement de ceux qui ont expérimenté la différence des regards des amants au prix des autres, fut en grand'peine; car, quand Florinde venoit parler à lui privément (comme celle qui ne pensoit nul mal), le feu caché en son cœur le brûloit si fort, qu'il ne pouvoit empêcher que la couleur n'en demeurât au visage et que les étincelles ne saillissent par les yeux. Et afin que, par longue fréquentation, nul ne s'en pût apervoir, se mit à entretenir une fort belle dame, nommée Pauline, femme qui de son temps fut estimée si belle que peu d'hommes qui la voyoient échappoient de ses liens. Cette Pauline, ayant entendu comme Amadour avoit mené l'amour à Barcelonne et Perpignan, en sorte qu'il étoit

aimé des plus belles et honnêtes dames du pays, et sur toutes d'une comtesse de Palamos, qu'on estimoit en beauté la première de toutes les Espagnes, et de plusieurs autres, lui dit qu'elle avoit grand'pitié de lui, vu qu'après tant de bonnes fortunes il avoit épousé une femme si laide que la sienne. Amadour, entendant bien par ces paroles qu'elle avoit envie de remédier à sa nécessité, lui tint les meilleurs propos qu'il lui fut possible, pensant qu'en lui faisant croire un mensonge il lui couvriroit une vérité. Mais elle, fine et expérimentée en amour, ne se contenta point de parler; mais, sentant très-bien que son cœur n'étoit point satisfait de son amour, se douta qu'il ne la voulût faire servir de couverture, et, pour cette occasion, le regardant de si près qu'elle avoit toujours le regard à ses yeux, qu'il savoit si bien feindre qu'elle n'en pouvoit rien juger, sinon par obscur soupçon, mais ce n'étoit sans grande peine au gentilhomme. Auquel Florinde, ignorant toutes ces malices, s'adressoit souvent devant Pauline si privément qu'il avoit une merveilleuse peine à contraindre son regard contre son cœur; et, pour éviter qu'il n'en vînt inconvénient, un jour, parlant à Florinde, appuyés tous deux sur une fenêtre, lui tint tels propos : « Madame, je vous prie me vouloir conseiller lequel vaut le mieux, ou parler ou mourir? » Florinde lui répondit promptement : « Je conseillerai toujours à mes amis de parler et non de mourir; car il y a peu de paroles qui ne se puissent amender, mais la vie perdue ne se peut recouvrer. — Vous me promettez doncques, dit Amadour, que non-seulement vous ne serez marrie des propos que je vous veux dire, mais ni étonnée, jusqu'à ce qu'en entendiez la fin? » Elle lui répondit : « Dites ce qu'il vous plaira, car, si vous m'étonnez, nul autre m'assurera. »

Lors lui commença à dire : « Madame, je ne vous ai voulu encore dire la très-grande affection que je vous porte, pour deux raisons : l'une, parce que j'entendois

par long service vous en donner l'expérience; l'autre, parce que je doutois que penseriez une grande outrecuidance en moi, qui suis un simple gentilhomme, de m'adresser en lieu qui ne m'appartient de garder; et encore que je fusse prince comme vous, la loyauté de votre cœur ne permettoit pas qu'autre que celui qui en a pris possession, fils de l'*Enfant fortuné,* vous tienne propos d'amitié. Mais, Madame, tout ainsi que la nécessité en une forte guerre contraint faire dégât du propre bien et ruiner le blé en herbe, afin que l'ennemi n'en puisse faire son profit, ainsi prends-je le hasard d'avancer le fruit qu'avec le temps j'espérois cueillir, afin que les ennemis de vous et de moi ne puissent faire leur profit de notre dommage. Entendez, madame, que dès l'heure de votre grande jeunesse, suis tellement dédié à votre service, que je ne cesse de chercher les moyens d'acquérir votre bonne grâce, et, pour cette occasion, m'estimois marié à celle que je pensois que vous aimiez le mieux. Et, sachant l'amour que vous portez au fils de l'*Enfant fortuné,* ai mis peine de le servir et hanter, comme vous avez vu; et tout ce que j'ai pensé vous plaire, je l'ai cherché de tout mon pouvoir. Vous voyez que j'ai acquis la grâce de la comtesse votre mère, du comte votre frère, de tous ceux que vous aimez, tellement que je suis tenu en cette maison, non comme un serviteur, mais comme enfant; et tout le travail que j'ai fait il y a cinq ans n'a été que pour vivre toute ma vie avec vous. Et entendez que je ne suis point de ceux qui prétendent par ce moyen avoir de vous ne bien ne plaisir autre que vertueux. Je sais que je ne vous puis jamais épouser, et, quand je le pourrois, je ne voudrois contre l'amour que vous portez à celui que je désire vous voir pour mari. Aussi, de vous aimer d'un amour vicieux, comme ceux qui espèrent de leur long service récompense au déshonneur des dames, je suis si loin de cette affection, que j'aimerois mieux vous voir morte, que de vous savoir moins digne d'être aimée et que la vertu

fût amoindrie en vous, pour quelque plaisir qui m'en sût advenir. Je ne prétends, pour la fin et récompense de mon service, qu'une chose, c'est que me vouliez être maîtresse si loyale, que jamais vous ne m'éloigniez de votre bonne grâce, que vous me conteniez au degré où je suis, vous fiant en moi plus qu'en nul autre, prenant cette sûreté de moi que, si pour votre honneur ou chose qui vous touchât, vous aviez besoin de la vie d'un gentilhomme, la mienne y sera de très-bon cœur employée, et en pouvez faire état. Pareillement, que toutes les choses honnêtes et vertueuses que jamais je ferai, seront faites seulement pour l'amour de vous. Et si j'ai fait, pour dames moindres que vous, chose dont on ait fait estime, soyez sûre que pour une telle maîtresse mes entreprises croîtront, de sorte que les choses que je croyois difficiles et impossibles me seront faciles. Mais si ne m'acceptez pour du tout vôtre, je délibère de laisser les armes et renoncer à la vertu, qui ne m'aura secouru au besoin. Parquoi, Madame, je vous supplie que ma juste requête me soit octroyée, puisque votre honneur et conscience ne me le peuvent refuser. »

La jeune dame, oyant un propos non accoutumé, commença à changer de couleur et baisser les yeux comme femme étonnée; toutefois, elle, qui étoit sage, lui dit: « Puisque ainsi est, Amadour, que vous ne demandez de moi que ce qu'avez, pourquoi est-ce que vous me faites une si longue harangue? J'ai si grand'peur que sous vos honnêtes propos il y ait quelque malice cachée, pour décevoir l'ignorance jointe avec ma jeunesse, que je suis en grande perplexité de vous répondre; car de refuser l'honnête amitié que vous m'offrez, je ferois le contraire de ce que j'ai fait jusqu'ici, qui me suis plus fiée en vous qu'en tous les hommes du monde. Ma conscience ne mon honneur ne contreviennent point à votre demande ni à l'amour que je porte au fils de l'*Enfant fortuné;* car il est fondé sur mariage, où vous ne prétendez rien. Je

ne sache chose qui me doive empêcher de vous faire réponse selon votre dire, sinon une crainte que j'ai en mon cœur, fondée sur le peu d'occasion que vous avez de tenir tels propos; car si vous avez ce que vous demandez, qui vous contraint d'en parler si longuement? »

Amadour, qui n'étoit sans réponse, lui dit: « Madame, vous parlez très-prudemment et me faites tant d'honneur de la fiance que dites avoir en moi, que, si je ne me contente d'un tel bien, je suis indigne de tous les autres. Mais entendez, Madame, que celui qui veut bâtir un édifice perpétuel, doit regarder un seul et ferme fondement; parquoi, moi, qui désire perpétuellement demeurer en votre service, je regarde non-seulement les moyens de me tenir près de vous, mais aussi d'empêcher que l'on ne puisse connaître la grande affection que je vous porte; car combien qu'elle soit tant honnête qu'elle ne puisse pécher partout, si est-ce que ceux qui ignorent le cœur des amants souvent jugent contre vérité. Et de là vient autant de mauvais bruit que si les effets étoient méchants. Ce qui m'a fait avancer de vous le dire, c'est Pauline, laquelle a prins un tel soupçon sur moi, sentant bien en son cœur que je ne la puis aimer, qu'elle ne fait en tous lieux qu'épier ma contenance. Et quand venez parler à moi devant elle aussi privément, j'ai si grand' peur de faire quelque signe où elle fonde jugement, que je tombe en l'inconvénient dont je me veux garder; en sorte que j'ai pensé vous supplier que devant elle et telles que vous connaissez aussi malicieuses, vous ne veniez parler à moi aussi soudainement, car j'aimerois mieux être mort que créature vivante en eût la connoissance. Et n'eût été l'amour que j'ai à votre honneur, je n'avois point encore délibéré de vous tenir tels propos, car je me tiens assez heureux de l'amour et fiance que me portez, où je ne demande rien davantage que la persévérance. »

Florinde, tant contente qu'elle n'en pouvoit plus por-

ter, commença sentir en son cœur quelque chose plus qu'elle n'avoit accoutumé, et, voyant les honnêtes raisons qu'il lui alléguoit, lui dit que la vertu et honnêteté répondoient pour elle et lui accordoient ce qu'il demandoit : dont, si Amadour fut joyeux, nul qui aime n'en peut douter. Mais Florinde crut trop plus son conseil qu'il ne vouloit; car elle, qui étoit craintive, non-seulement devant Pauline, mais en tous autres lieux, commença à ne le chercher plus, comme avoit coutume; et, en cet éloignement, trouva mauvaise la fréquentation qu'Amadour avoit avec Pauline, laquelle elle trouva tant belle qu'elle ne pouvoit croire qu'il ne l'aimât. Et pour passer sa tristesse, entretenoit toujours Avanturade, laquelle commença fort à être jalouse de son mari et de Pauline, et s'en complaignoit souvent à Florinde, qui la consoloit le mieux qu'il lui étoit possible, comme celle qui étoit frappée d'une même peste.

Amadour s'aperçut bientôt de la contenance de Florinde; non-seulement pensa qu'elle s'éloignoit de lui par son conseil, mais qu'il y avoit quelque fâcheuse opinion mêlée. Et, un jour, en venant de vêpres d'un monostère, il lui dit : « Madame, quelle contenance me faites-vous? — Telle que je pense que vous voulez, » répond Florinde. A l'heure, soupçonnant la vérité, pour savoir s'il étoit vroi, va dire : « Madame, j'ai tant fait par mes journées que Pauline n'a plus d'opinion [1] de vous. » Elle lui répond : « Vous ne sauriez mieux faire pour vous et pour moi; car, en faisant plaisir à vous-même, vous faites honneur. » Amadour jugea par cette parole qu'elle estimoit qu'il prenoit plaisir à parler à Pauline, dont il fut si désespéré qu'il ne se put tenir de lui dire en colère : « Madame, c'est bientôt commencé de tourmenter un serviteur et le lapider; car je ne pense point avoir porté peine qui m'ait été plus ennuyeuse que la contrainte de

[1] De soupçon sur vous.

parler à celle que je n'aime point. Et, puisque ce que je fais pour votre service est prins de vous en autre part, je ne parlerai jamais à elle, et en advienne ce qu'il pourra advenir. Et, afin de dissimuler autant mon courroux que j'ai fait mon contentement, je m'en vais en quelque lieu ci-auprès, attendant que votre fantaisie soit passée. Mais j'espère que j'aurai quelques nouvelles de mon capitaine de retourner à la guerre, où je demeurerai si longtemps que vous connoîtrez qu'autre chose que vous ne me tient en ce lieu. »

Et en ce disant, sans attendre réponse d'elle, s'en partit incontinent; et elle demeura tant ennuyée et triste qu'il n'étoit possible de plus. Et commença l'amour, poussé de son contraire, à montrer sa très-grande force, tellement qu'elle, connoissant son tort, incessamment écrivit à Amadour, le priant de vouloir retourner; ce qu'il fit après quelques jours que sa grande colère lui fut diminuée. Et ne saurois bien entreprendre de vous conter par le menu les propos qu'ils eurent pour rompre cette jalousie; mais il gagna la bataille, tant qu'elle lui promit qu'elle ne croiroit jamais, non-seulement qu'il aimât Pauline, mais qu'elle seroit toute assurée que ce lui seroit un martyre trop insupportable de parler à elle ou à autre, sinon pour lui faire service. Après que l'amour eut vaincu ce présent soupçon et que les deux amants commencèrent à prendre plus de plaisir que jamais à parler ensemble, les nouvelles vinrent que le roi d'Espagne envoyoit toute son armée à Saulce [1]. Parquoi, celui qui avoit accoutumé d'y être le premier, n'avoit garde de faillir à pourchasser son honneur. Mais il est vrai que c'étoit avec autre regret qu'il n'avoit accoutumé, tant de perdre le plaisir, que de peur qu'il avoit de trouver mutation à son retour, pource qu'il voyoit Florinde pourchassée de grands princes et seigneurs, et déjà parvenue à l'âge de

[1] Au jourd'hui *Salces*, à 25 kilomètres de Perpignan.

quinze ans; qu'il pensa que, si en son absence elle étoit mariée, n'auroit plus occasion de la voir, sinon que la comtesse d'Arande lui donnât sa femme pour compagnie; et mena si bien son affaire envers tous ses amis, que la comtesse et Florinde lui promirent qu'en quelque lieu qu'elle fût mariée, sa femme Avanturade iroit. Et combien qu'il fût question de marier Florinde en Portugal, si étoit-il délibéré que sa femme ne l'abandonneroit jamais. Et, sur cette assurance (non sans regret indicible), s'en partit Amadour et laissa sa femme avec la comtesse. Quand Florinde se trouva seule après le département[1] de son serviteur, elle se mit à faire toutes les choses si bonnes et vertueuses, qu'elle espéroit par cela atteindre le bruit des plus parfaites dames et d'être réputée digne d'avoir un tel serviteur.

Amadour, étant arrivé à Barcelonne, fut festoyé des dames, comme il avoit accoutumé; mais le trouvèrent tant changé qu'ils n'eussent jamais pensé que mariage eût eu telle puissance sur un homme, comme il avoit sur lui, car il sembloit qu'il se fâchât de voir les choses qu'autrefois avoit désirées; et même la comtesse de Palamons, qu'il avoit tant aimée, ne sut trouver moyen de le faire seulement aller jusqu'à son logis. Amadour arrêta à Barcelonne le moins qu'il lui fut possible, comme celui à qui l'heure tardoit d'être au lieu où l'honneur se peut acquérir. Et lui, arrivé à Saulce, commença la guerre grande et cruelle entre les deux rois, laquelle ne suis délibéré de raconter, n'aussi les beaux faits qu'y fit Amadour; car, au lieu de conter, faudroit faire un bien grand livre. Et sachez qu'il emportoit le bruit [2] par-dessus ses compagnons. Le duc de Nagières arriva à Perpignan, ayant charge de deux mille hommes, et pria Amadour d'être son lieutenant, lequel avec cette bande fit tant bien

[1] Départ.
[2] Réputation, gloire.

son devoir que l'on n'oyoit en toutes les escarmouches crier autres que *Nagières*.

Or, advint que le roi de Tunis, qui dès longtemps faisoit la guerre aux Espagnols, entendant comme les rois d'Espagne et de France faisoient guerre l'un contre l'autre sur les frontières de Perpignan de Narbonne, pensa qu'en meilleure saison ne pouvoit faire déplaisir au roi d'Espagne, et envoya un grand nombre de fustes[1] et autres vaisseaux, pour piller et détruire ce qu'ils pourroient trouver mal gardé sur les frontières d'Espagne. Ceux de Barcelonne, voyant passer devant eux une quantité de voiles, en avertirent le roi qui étoit à Saulce; lequel incontinent envoya le duc de Nagières à Palamons. Et quand les navires connurent que le lieu étoit si bien gardé, feignirent de passer outre; mais, sur l'heure de minuit, retournèrent et mirent tant de gens à terre, que le duc de Nagières, surpris de ses ennemis, fut emmené prisonnier. Amadour, qui étoit font vigilant, entendit le bruit et assembla incontinent le plus grand nombre de ses gens qu'il put et se défendit si bien, que la force de ses ennemis fut longtemps sans lui pouvoir nuire; mais à la fin, sachant que le duc de Nagières étoit prins et que les Turcs étoient délibérés de mettre le feu à Palamons et le brûler en la maison où il tenoit fort contre eux, aima mieux se rendre que d'être cause de la perdition des gens de bien qui étoient en sa compagnie, et aussi que se mettant à rançon il espéroit encore voir Florinde. Alors, se rendit à un Turc nommé Derlin, gouverneur du roi de Tunis, lequel le mena à son maître, où il fut très-bien reçu et honoré et encore mieux gardé; ils pensoient bien, l'ayant entre les mains, avoir l'Achille de toutes les Espagnes. Ainsi demeura Amadour près de deux ans au service du roi de Tunis. Les nouvelles vinrent en Espagne de cette prise, dont les parents du duc de Nagières firent

[1] Bâtiments légers qui allaient à la voile et à la rame.

un grand deuil ; mais ceux qui aimoient l'honneur du pays estimèrent plus grande la perte d'Amadour.

Le bruit en vint en la maison de la comtesse d'Arande, où pour lors étoit la pauvre Avanturade grièvement malade. La comtesse, qui se doutoit bien fort de l'affection qu'Amadour portoit à sa fille (ce qu'elle souffroit et dissimuloit pour les vertus qu'elle connoissoit en lui), appela sa fille à part et lui dit ces piteuses nouvelles. Florinde, qui savoit bien dissimuler, lui dit que c'étoit grande perte pour toute leur maison et que surtout elle avoit pitié de sa pauvre femme, vu mêmement la maladie où elle étoit. Mais, voyant sa mère pleurer si fort, laissa aller quelques larmes pour lui tenir compagnie, afin que, par trop feindre, la feintise ne fût découverte. Depuis cette heure, la comtesse lui en parloit souvent, mais jamais ne sut tirer de sa contenance chose où elle pût rasseoir jugement. Je laisserai à dire les voyages, prières, oraisons et jeûnes que faisoit ordinairement Florinde pour le salut d'Amadour. Lequel, incontinent qu'il fut à Tunis, ne faillit d'envoyer des nouvelles à ses amis et par homme sûr avertir madame Florinde, qu'il étoit en bonne santé et espoir de la revoir, qui fut à la pauvre dame le seul moyen de soutenir son ennui. Et ne doutez pas que le moyen d'écrire ne lui fût permis, dont elle s'en acquitta si diligemment, qu'Amadour n'eut point faute de la consolation de ses épîtres. Or, fut mandée la comtesse d'Arande pour aller à Sarragosse, où le roi étoit arrivé; et là, se trouva le jeune duc de Cardonne, qui fit si grande poursuite envers le roi et la reine, qu'ils prièrent la comtesse de faire le mariage de lui et de sa fille. La comtesse, comme celle qui ne vouloit en rien lui désobéir, l'accorda, estimant que sa fille, fort jeune, n'avoit volonté que la sienne.

Quand tout l'accord fut fait, elle dit à sa fille comme elle lui avoit choisi le parti qui lui sembloit le plus nécessaire. La fille, voyant qu'en une chose faite ne falloit plus de conseil, lui dit que Dieu fût loué de tout, et voyant sa

mère si étrange envers elle, aima mieux lui obéir que d'avoir pitié de soi-même. Et, pour la réjouir de tant de malheurs, entendit que l'*Enfant fortuné* étoit malade à la mort; mais jamais devant sa mère ne nul autre en fit un seul semblant, et se contraignit si bien, que les larmes, par force retirées en son cœur, firent saillir le sang par le nez en telle abondance que la vie fut en danger de s'en aller quant et quant. Et, pour se restaurer, épousa celui qu'elle eût bien voulu changer à la mort. Après ces noces faites, s'en alla Florinde avec son mari en la duché de Cardonne et mena avec elle Avanturade, à laquelle elle faisoit privément ses complaintes, tant de la rigueur que sa mère lui avoit tenue que du regret d'avoir perdu le fils de l'*Enfant fortuné*, mais du regret d'Amadour ne lui parloit que par manière de la consoler. Cette jeune dame doncques se délibéra de mettre Dieu et l'honneur devant ses yeux et de dissimuler si bien ses ennuis, que jamais nul des siens ne s'aperçut que son mari lui déplût.

Ainsi passa un long temps Florinde, vivant d'une vie non moins belle que la mort. Ce qu'elle ne faillit à mander à son bon serviteur Amadour, lequel, connoissant son grand et honnête cœur, et l'amour qu'elle portoit à l'*Enfant fortuné*, pensa qu'il étoit impossible qu'elle sût vivre longuement, et la regretta comme celle qu'il tenoit pis que morte. Et cette peine augmenta celle qu'il avoit, et eût voulu demeurer toute sa vie esclave comme il étoit, et que Florinde eût eu un mari selon son désir, oubliant son mal pour celui qu'il sentoit que portoit son amie. Et pource qu'il entendit, par un ami qu'il avoit acquis en la cour du roi de Tunis, que le roi étoit délibéré de lui faire présenter le pal ou qu'il eût à renoncer sa foi, pour envie qu'il avoit, s'il le pouvoit rendre bon Turc, de le tenir avec lui, il fit tant avec le maître qui l'avoit prins, qu'il le laissa aller sur sa foi, le mettant à si grand'rançon qu'il ne pensoit pas qu'un homme de si peu de biens la pût

trouver. Ainsi, sans en parler au roi, le laissa aller le maître, sur sa foi. Lui venu à la cour du roi d'Espagne, s'en partit bientôt pour aller chercher sa rançon à tous ses amis, et s'en alla droit à Barcelonne, où le jeune duc de Cardonne, sa mère et Florinde étoient allés pour quelque affaire. Avanturade, sitôt qu'elle ouït des nouvelles de la venue de son mari, le dit à Florinde, laquelle s'en réjouit comme pour l'amour d'elle. Mais, craignant que la joie qu'elle avoit de le voir, lui fît changer de visage et que ceux qui ne le connoissoient en prinssent mauvaise opinion, se tint à une fenêtre pour le voir venir de loin, et, sitôt qu'elle l'avisa, descendit un escalier tant obscur qu'on ne pouvoit connoître si elle changeoit de couleur. Ainsi, embrassant Amadour, le mena en sa chambre et de là à sa belle-mère qui ne l'avoit jamais vu. Mais il n'y demeura pas deux jours, qu'il se fit autant aimer dans leur maison qu'il étoit en celle de la comtesse d'Arande.

Je vous laisserai les propos que Florinde et Amadour eurent ensemble et les complaintes qu'il lui fit des maux qu'il avoit reçus en son absence. Après plusieurs larmes jetées du regret qu'elle avoit, tant d'être mariée contre son cœur que d'avoir perdu celui qu'elle aimoit tant, lequel jamais n'espéroit de revoir, se délibéra de prendre sa consolation en l'amour et sûreté qu'elle portoit à Amadour. Ce que toutefois elle ne lui osa déclarer ; mais lui, qui s'en doutoit bien, ne perdoit occasion ne temps pour lui faire connoître le grand amour qu'il lui portoit. Sur le point qu'elle étoit presque gagnée à le recevoir, non à serviteur, mais à meilleur et parfait ami, arriva une merveilleuse fortune ; car le roi, pour quelque affaire d'importance, manda incontinent Amadour, dont sa femme eut si grand regret qu'en oyant ces nouvelles elle s'évanouit et tomba d'un degré où elle étoit, dont elle se blessa si fort qu'oncques depuis n'en releva. Florinde, qui par cette mort perdoit toute sa consolation, fit tel deuil que peut faire celle qui se sent destituée de bons

parents et amis ; mais encore le print plus mal en gré Amadour ; car, d'un côté, il perdoit l'une des plus belles femmes de bien qui oncques fut, et, de l'autre, le moyen de jamais pouvoir revoir Florinde, dont il tomba en telle maladie, qu'il cuida soudainement mourir.

La vieille duchesse de Cardonne incessamment le visitoit et lui alléguoit des raisons de philosophie pour lui faire porter patiemment cette mort ; mais rien n'y servoit ; car si la mort, d'un côté, le tourmentoit, l'amour, de l'autre côté, augmentoit son martyre. Voyant Amadour que sa femme étoit enterrée et que son maître le mandoit (pourquoi il n'avoit nulle occasion de demeurer) eut tel désespoir en son cœur, qu'il cuida perdre l'entendement. Florinde, qui en le consolant étoit en désolation, fut toute une après-dînée à lui tenir les plus honnêtes propos qu'il lui fut possible, pour lui cuider diminuer la grandeur de son deuil, l'assurant qu'elle trouveroit moyen de le pouvoir revoir plus souvent qu'il ne cuidoit. Et pource qu'il devoit partir au matin et qu'il étoit si foible qu'il ne pouvoit bouger de dessus son lit, la supplia de le venir voir au soir après que chacun y auroit été ; ce qu'elle lui promit, ignorant que l'extrémité d'amour ne connoît nulle raison. Et lui, qui ne voyoit aucune espérance de jamais pouvoir revoir celle que si longuement avoit servie et de qui jamais n'avoit eu autre traitement que celui qu'avez ouï, fut tant combattu de l'amour longuement dissimulé et du désespoir qu'elle lui montroit (tous moyens de le hanter perdus), se délibéra de jouer à quitte et à double, ou du tout la perdre ou du tout la gagner, et se payer en une heure du bien qu'il pensoit avoir mérité. Il fit bien encourtiner son lit, de sorte que ceux qui venoient en la chambre ne l'eussent su voir, et se plaignoit beaucoup plus que de coutume, tant que tous ceux de la maison ne pensoient pas qu'il dût vivre vingt-quatre heures. Après que chacun l'eut visité au soir, Florinde, à la requête même de son mari,

y alla, espérant, pour le consoler, lui déclarer son affection et que du tout elle le vouloit aimer, autant que l'honneur le peut permettre. Et elle, assise en une chaire qui étoit au chevet du lit dudit Amadour, là commença son réconfort par plorer avec lui.

Amadour, la voyant remplie de tels dueils et regrets, pensa qu'en ce grand tourment pourroit plus facilement venir à la fin de son intention, se leva dessus son lit, ce que voyant Florinde, pensant qu'il fût trop foible, le voulut engarder. Et, se mettant à genoux, lui dit : « Faut-il que pour jamais je vous perde de vue? » Et, en ce disant, se laissa tomber entre ses bras, comme un homme à qui force défaût. La pauvre Florinde l'embrassa et le soutint bien longuement, faisant tout ce qui lui étoit possible pour le consoler; mais la médecine qu'elle lui bailloit pour amender sa douleur la lui rendoit beaucoup plus forte; car, en faisant le demi-mort et sans parler, essaya à chercher ce que l'honneur des femmes défend.

Quand Florinde s'aperçut de sa mauvaise volonté, ne la pouvant croire, vu les honnêtes propos que toujours lui avoit tenus, lui demanda que c'étoit qu'il vouloit ; mais Amadour, craignant d'ouïr sa réponse, qu'il savoit bien ne pouvoir être autre que chaste et honnête, sans rien dire, poursuit avec toute la force qu'il lui fut possible ce qu'il cherchoit. Dont Florinde, bien étonnée, soupçonna qu'il fût hors du sens, plutôt que de croire qu'il prétendit à son déshonneur. Parquoi, elle appela tout haut un gentilhomme qu'elle savoit bien être en la chambre avec elle, dont Amadour, désespéré jusqu'au bout, se rejeta sur son lit si soudainement que le gentilhomme pensoit qu'il fût trépassé. Florinde, qui s'étoit levée de sa chaire, dit : « Allez, et apportez vivement quelque bon vinaigre. » Ce que le gentilhomme fit à l'heure. Florinde commença à dire : « Amadour, quelle folie vous est montée en l'entendement ? et qu'est-ce qu'avez pensé et voulu faire ? » Amadour, qui avoit perdu toute raison par la force d'a-

mour, lui dit : « Un si long service que le mien mérite-t-il récompense de telle cruauté? — Et où est l'honneur, dit Florinde, que tant de fois vous m'avez prêché? — Ah ! Madame, dit Amadour, il me semble qu'il n'est possible de plus parfaitement aimer votre honneur que je fais; car, quand vous avez été à marier, j'ai si bien su vaincre mon cœur, que vous n'avez jamais su connoître ma volonté; maintenant que vous êtes mariée et que votre honneur peut être couvert, quel tort vous fais-je de demander ce qui est mien ? car, par la force d'amour, je vous ai gagnée. Celui qui premier a eu votre cœur, a si mal poursuivi votre corps, qu'il a mérité perdre le tout ensemble. Celui qui possède votre corps n'est digne d'avoir votre cœur : parquoi même le corps n'est sien ni ne lui appartient. Mais moi, Madame, durant cinq ou six ans j'ai porté tant de peines et de travaux pour vous, que vous ne pouvez ignorer qu'à moi seul n'appartiennent le corps et le cœur, pour lequel j'ai oublié le mien. Et, si vous vous en cuidez défendre par la conscience, ne doutez point que ceux qui ont éprouvé les forces d'amour ne rejettent le blâme sur vous, qui m'avez tellement ravi ma liberté et ébloui mes sens par vos divines grâces, que, ne sachant désormais que faire, je suis contraint de m'en aller, sans espoir de jamais vous revoir ; assuré toutefois que, quelque part où je sois, vous aurez toujours part du cœur, qui demeurera vôtre à jamais, soit sur terre, soit sur eau ou entre les mains de mes plus cruels ennemis. Mais si j'avois avant mon partement la sûreté de vous, que mon grand amour mérite, je serois assez fort pour soutenir les ennuis de cette longue absence. Et, s'il ne vous plaît m'octroyer ma requête, vous orrez bientôt dire que votre rigueur m'aura donné une malheureuse et cruelle mort. »

Florinde, non moins étonnée que marrie d'ouïr tenir tels propos à celui duquel elle n'eût jamais soupçon de chose semblable, lui dit en pleurant : « Hélas ! Amadour,

sont-ce les vertueux propos que durant ma jeunesse vous m'avez tenus ? Est-ce ceci l'honneur de la conscience que vous m'avez maintes fois conseillé plutôt mourir que perdre ? Avez-vous oublié ces bons exemples que vous m'avez donnés des vertueuses dames qui ont résisté à la folle amour et le dépris que vous avez toujours fait des folles[1] dames ? Je ne puis croire, Amadour, que soyez si loin de vous-même, que Dieu, votre conscience et mon honneur soient du tout morts en vous. Mais si ainsi est que vous le dites, je loue la bonté divine qui a prévenu au malheur où maintenant je m'en allois précipiter, en me montrant par votre parole le cœur que j'ai tant ignoré; car, ayant perdu le fils de l'*Enfant fortuné*, non-seulement pour être mariée ailleurs, mais pource que je sais bien qu'il aime une autre, et me voyant mariée à celui que je ne puis aimer (quelque peine que j'y mette) n'avoir pour agréable, j'avois pensé et délibéré d'entièrement et de tout mon cœur et affection vous aimer, fondant cette amitié sur la vertu que j'ai tant connue en vous, et laquelle par votre moyen je pense avoir atteinte : c'est d'aimer plus mon honneur et ma conscience que ma propre vie.

Sur cette pierre d'honnêteté, j'étois venue ici, délibérée de prendre un très-sûr fondement ; mais, Amadour, en un moment m'avez montré qu'en lieu d'une pierre nette et pure, le fondement de cet édifice est assis sur du sablon léger et mouvant ou sur la fange molle et infâme ; et, combien que j'eusse déjà commencé grande partie du logis, où j'espérois faire perpétuelle demeure, soudain du tout l'avez ruiné. Parquoi, vous faut quant et quant rompre l'espérance que vous avez jamais eue en moi, et vous délibérer qu'en quelque lieu que je sois ne me cherchez ne par paroles ne par contenance, et n'espérez que je puisse ou veuille jamais changer mon opi-

[1] *Folles*, dans le sens de *galantes*, *libertines*, etc.

nion. Je vous le dis avec tel regret qu'il ne peut être plus grand; mais si je fusse venue jusqu'à avoir juré parfaite amitié avec vous, je sens bien mon cœur, tel qu'il fût mort en telle rompure [1], combien que l'étonnement que j'ai d'être déçue est si grand, que je suis sûre qu'il rendra ma vie ou brève ou douloureuse. Et, sur ce mot, je vous dis adieu, et c'est pour jamais! » Et n'entreprends point de vous dire la douleur que sentoit Amadour écoutant ces paroles; car non-seulement eût été impossible de l'écrire, mais de la penser, sinon à ceux qui ont expérimenté la pareille. Et, voyant que sur cette cruelle conclusion elle s'en alloit, l'arrêta par le bras, sachant très bien que s'il ne lui ôtoit la mauvaise opinion qu'il lui avoit donnée, qu'à jamais il la perdroit. Parquoi il lui dit avec le plus feint visage qu'il put prendre : « Madame, j'ai toute ma vie désiré d'aimer une femme de bien, et pource que j'en ai trouvé si peu, j'ai bien voulu expérimenter pour voir si vous étiez par votre vertu digne d'être autant estimée qu'aimée. Ce que maintenant je sais pour certain, dont je loue Dieu, qui adressa mon cœur à aimer tant de perfections, vous suppliant me pardonner cette folle et audacieuse entreprise, puisque vous voyez que la fin en tourne à votre honneur et à mon grand contentement. » Florinde, qui commençoit à connoître la malice des hommes par lui, tout ainsi qu'elle avoit été difficile à croire le mal où il étoit, aussi fut-elle encore plus à croire le bien où il n'étoit pas, et lui dit : « Plût à Dieu que vous disiez la vérité! mais je ne puis être si ignorante, que l'état de mariage où je suis ne me fasse bien connoître clairement que forte passion et aveuglement vous ont fait faire ce que vous avez fait; car si Dieu m'eût lâché la main, je suis bien sûre que vous n'eussiez pas retiré la bride. Ceux qui tentent pour chercher la vertu, ne sauroient pren-

[1] Banqueroute.

dre le chemin que vous avez fait. Mais c'est assez, si j'ai cru légèrement quelque bien en vous, il est temps que je connoisse la vérité, laquelle me délivre de vous. »

En ce disant, se partit Florinde de la chambre, et, tant que la nuit dura, ne fit que pleurer, sentant si grande douleur en cette mutation, que son cœur avoit bien affaire à soutenir les assauts du regret qu'amour lui donnoit; car combien que, selon raison, elle délibérât de jamais plus l'aimer, si est-ce que le cœur, qui n'est point sujet à nous, ne s'y vouloit accorder; parquoi ne le pouvoit moins aimer qu'elle avoit accoutumé; et sachant qu'amour étoit cause de cette faute, se délibéra, satisfaisant l'amour, de l'aimer de tout son cœur, et, obéissant à l'honneur, n'en faire jamais autre semblant. Le matin, s'en partit Amadour, ainsi fâché, que vous avez ouï; toutefois son cœur, qui étoit si grand qu'il n'avoit au monde son pareil, ne le souffrit désespérer, mais lui bailla nouvelle intention de pouvoir encore revoir Florinde et avoir sa bonne grâce. Doncques, en s'en allant devers le roi d'Espagne (lequel étoit à Tolette), print son chemin par la comté d'Arande, où un soir, bien tard, il arriva, et trouva la comtesse fort malade d'une tristesse qu'elle avoit de l'absence de sa fille Florinde. Quand elle vit Amadour, elle le baisa et embrassa comme si c'eût été son propre enfant, tant pour l'amour qu'elle lui portoit, que pour celui qu'il avoit à Florinde, de laquelle elle lui demanda bien soigneusement des nouvelles : qu'il lui en dit le mieux qu'il lui fut possible, mais non toute la vérité, et lui confessa l'amitié de Florinde et de lui (ce que Florinde avoit toujours celé), la priant lui vouloir aider à avoir souvent de ses nouvelles et de la retirer bientôt avec elle. Et, le matin, s'en partit; et, après avoir fait ses affaires avec la reine, s'en alla à la guerre, si triste, et changea de toutes conditions, que dames, capitaines et tous ceux qui avoient accoutumé de le hanter,

ne le connoissoient plus ; et ne s'habilloit plus que de noir, encore étoit-ce d'une frise [1] beaucoup plus grosse qu'il ne falloit à porter le deuil de sa femme, duquel il couvroit celui qu'il avoit au cœur. Ainsi passa Amadour trois ou quatre années sans revenir à la cour. Et la comtesse d'Arande, ayant ouï dire que Florinde étoit si fort changée que c'étoit pitié, l'envoya querir, espérant qu'elle reviendroit auprès d'elle; mais ce fut le contraire ; car quand Florinde entendit qu'Amadour avoit déclaré à sa mère leur amitié, et que sa mère tant sage et vertueuse, se confiant qu'Amadour l'avoit trouvée bonne, fut en une merveilleuse perplexité, pource que, d'un côté, elle voyoit sa mère l'estimer tant, que, si elle lui disoit la vérité, Amadour en pourroit recevoir quelque déplaisir (ce que pour mourir n'eût voulu ; car elle se tenoit assez forte pour le punir de sa folie, sans s'aider de ses parents); d'un autre côté, elle voyoit qu'en dissimulant le mal qu'elle savoit, qu'elle seroit contrainte, de sa mère et de ses amis, de parler à lui et de lui faire bonne chère [2], par laquelle elle craignoit fortifier sa mauvaise opinion. Mais, voyant qu'il étoit loin, n'en fit grand semblant et lui écrivoit quand la comtesse le lui commandoit ; mais c'étoient lettres qu'il pouvoit bien connoître venir plus d'obéissance que de bonne volonté : dont il étoit ennuyé en les lisant, au lieu qu'il avoit accoutumé de se réjouir des premières. Au bout de deux ou trois ans, après avoit fait de tant belles choses que tout le papier d'Espagne ne les sauroit contenir, s'imagina une invention très-grande, non pour gagner le cœur de Florinde (car il le tenoit pour perdu), mais pour avoir la victoire de son ennemie, puisque telle se faisoit contre lui. Il mit arrière tout le conseil de raison et même la peur de la mort, au hasard de laquelle il se mettoit. Sa pensée conclue et délibérée, fit tant envers le gouverneur qu'il fut par lui député pour aller parler au

[1] Grosse étoffe de laine.
[2] Bon visage.

roi de quelques entreprises qui se faisoient sur Locate [1], et se hasarda de communiquer son entreprise à la comtesse d'Arande, avant que de la déclarer au roi, pour en prendre son bon conseil, et vint en poste tout droit en la comté d'Arande, où il savoit bien que Florinde étoit, et envoya secrètement à la comtesse un sien ami lui déclarer sa venue, la priant la tenir secrète et qu'il pût parler à elle la nuit, sans que personne en sût rien. La comtesse, fort joyeuse de sa venue, le dit à Florinde et l'envoya déshabiller en la chambre de son mari, afin qu'elle fût prête quand elle la manderoit et que chacun fût retiré. Florinde, qui n'étoit encore assurée de sa première peur, n'en fit semblant à sa mère, mais s'en va en un oratoire se recommander à Dieu, le priant vouloir conserver son cœur de toute méchante affection : et pensa que souvent Amadour l'avoit louée de sa beauté, laquelle n'étoit point diminuée, nonobstant qu'elle eût été longuement malade. Parquoi, aimant mieux faire tort à sa beauté en la diminuant, que de souffrir par elle le cœur d'un si méchant feu, print une pierre qui étoit dedans la chapelle et s'en donna par le visage si grand coup, que la bouche, les yeux et le nez en étoient tout difformes. Et, ainsi que [2] l'on ne soupçonnât pas qu'elle l'eût fait, quand la comtesse l'envoya querir, se laissa tomber, en sortant de la chapelle, le visage sur une grosse pierre, et en criant bien haut; arriva la comtesse, qui la trouva en ce piteux état. Incontinent fut pansée et son visage bandé. Ce fait, la comtesse la mena en la chambre et la pria d'aller en son cabinet entretenir Amadour jusqu'à ce qu'elle se fût défaite de sa compagnie. Ce qu'elle fit, pensant qu'il y eût gens avec lui; mais, se trouvant toute seule, la porte fermée sur elle, fut autant marrie qu'Amadour content, pensant que par amour ou par force il auroit ce que tant avoit désiré. Et, après avoir un peu parlé à elle, et l'avoir

[1] Leucate, près de Narbonne.
[2] Afin que.

trouvée au même propos auquel il l'avoit laissée et que pour mourir elle ne changeroit son opinion, lui dit, tout outré de désespoir : « Pardieu ! Madame, le fruit de mon labeur ne me sera point ôté pour scrupule ; et puisque amour, patience et humbles prières n'y servent de rien, je n'épargnerai point ma force pour acquérir le bien qui sans l'avoir me la feroit perdre. »

Quand Florinde vit son visage et ses yeux tant altérés, que le plus beau teint du monde étoit rouge comme feu, et le plus doux et plaisant regard, si horrible et furieux, qu'il sembloit feu très-ardent étincelant dedans son cœur et visage, et qu'en cette fureur, d'une de ses fortes mains, print ses deux foibles et délicates ; et, d'autre part, voyant que toutes défenses lui failloient et que ses pieds et mains étoient tenus en telle captivité qu'elle ne pouvoit fuir ne se défendre, ne sut quel remède trouver, sinon chercher s'il n'y avoit point en lui encore quelque racine de la première amour, pour l'honneur de laquelle il oubliât sa cruauté ; parquoi, elle lui dit : « Amadour, si maintenant vous m'êtes comme ennemi, je vous supplie, pour l'honnêteté d'amour que j'ai autrefois pensé en votre cœur, me vouloir écouter avant que me tourmenter. » Et quand elle vit qu'il lui prêtoit l'oreille, poursuivant son propos, lui dit : « Hélas ! Amadour, quelle occasion vous mène de chercher une chose dont vous ne sauriez avoir contentement, et me donner un ennui le plus grand que je saurois avoir ? Vous avez tant expérimenté ma volonté, du temps de ma jeunesse et de ma plus grande beauté (sur quoi votre passion pouvoit prendre excuse), que je m'ébahis comme, en l'âge et grande laideur où je suis, vous avez le cœur de me vouloir tourmenter ; je suis sûre que vous ne doutez point que ma volonté ne soit telle qu'elle a accoutumé ; parquoi ne pouvez avoir que par force ce que demandez. Et, si vous regardez comme mon visage est accoutré, en oubliant la mémoire du bien que vous avez vu en moi, n'aurez point d'envie d'approcher

de plus près. Et s'il y a en vous encore quelques reliques de l'amour, il est impossible que la pitié ne vainque votre fureur! Et, à cette pitié et honnêteté que j'ai tant expérimentées en vous, je fais ma complainte et demande grâce, afin que, selon votre conseil, vous me laissiez vivre en paix et honnêteté, ce que j'ai délibéré de faire. Et si l'amour que vous m'avez porté est converti du tout en haine, et que plus par vengeance que par affection vous me veuillez faire la plus malheureuse femme du monde, je vous assure qu'il n'en sera pas ainsi et me contraindrez, contre ma délibération, de déclarer votre méchanceté et appétit désordonné à celle qui croit tant de bien de vous; et en cette connoissance, pensez que votre vie ne seroit pas en sûreté. »

Amadour, rompant son propos, lui dit : « S'il me faut mourir, je serai quitte de mon tourment incontinent; mais la difformité de votre visage (que je pense être faite de votre volonté) ne m'empêchera de faire la mienne; car quand je ne pourrois avoir de vous que les os, si les voudrois-je tenir auprès de moi. » Et quand Florinde vit que les prières, raison ne larmes ne lui servoient de rien et que telle cruauté poursuivoit son méchant désir, qu'elle avoit toujours évité par force d'y résister, s'aida du secours qu'elle craignoit autant que perdre sa vie, et, d'une voix triste et piteuse, appela sa mère plus haut qu'il lui fut possible. Laquelle, oyant sa fille l'appeler d'une telle voix, eut merveilleusement grand'peur de ce qui étoit véritable et courut le plus tôt qu'il lui fut possible en la garde-robe. Amadour, qui n'étoit pas si prêt à mourir qu'il disoit, laissa sa prise de si bonne heure, que la dame, ouvrant son cabinet, le trouva à la porte et Florinde assez loin de lui. La comtesse lui demanda : « Amadour, qu'y a-t-il? dites-m'en la vérité! » Comme celui qui jamais n'étoit dépourvu d'invention, avec un visage pâle et transi, lui dit : « Hélas! Madame, de quelle condition est devenue madame Florinde? je ne fus jamais si étonné que

je suis ; car (comme je vous ai dit) je pensois avoir part à sa bonne grâce , mais je connois bien que je n'y ai plus rien. Il me semble, Madame, que, du temps qu'elle étoit nourrie avec vous, elle n'étoit moins sage ne vertueuse qu'elle est, mais elle ne faisoit point conscience de parler et regarder chacun; et maintenant je l'ai voulu regarder, mais elle ne l'a voulu souffrir; et, quand j'ai vu cette contenance, pensant que ce fût un songe ou une rêverie, lui ai demandé la main pour la lui baiser à la façon du pays, ce qu'elle m'a du tout refusé. Il est vrai, Madame, que j'ai tort, dont je vous demande pardon : c'est que je lui ai prins la main quasi de force et lui ai baisée, ne lui demandant autre contentement; mais elle (comme je crois), qui a délibéré ma mort, vous a appelée, ainsi que vous avez ouï. Je ne saurois dire pourquoi, sinon qu'elle eût peur que j'eusse autre volonté que je n'ai. Toutefois, Madame, en quelque sorte que ce soit, j'avoue le tort être mien; car, combien qu'elle dût aimer tous vos bons serviteurs, la fortune veut que, moi seul et le plus affectionné, sois mis hors de sa bonne grâce. Si est-ce que je demeurerai toujours tel envers vous et elle, comme je suis venu, vous suppliant me vouloir tenir en votre bonne grâce, puisque sans mon démérite j'ai perdu la sienne. »

La comtesse , qui en partie le croyoit et en partie en doutoit, s'en alla à sa fille et lui demanda : « Pourquoi m'avez-vous appelée si haut ? » Florinde répondit qu'elle avoit eu peur; et, combien que la comtesse l'interrogeât de plusieurs choses par le menu, si est-ce que jamais ne lui fit autre réponse ; car, voyant qu'elle étoit échappée des mains de son ennemi, le tenoit assez puni de lui avoir rompu son entreprise. Après que la comtesse eut longtemps parlé à Amadour, le laissa encore devant elle parler à Florinde, pur voir quelle contenance il tiendroit, à laquelle il ne tint pas grand propos, sinon qu'il la remercia de ce qu'elle n'avoit confessé la vérité à sa mère,

et la pria qu'au moins, puisqu'il étoit hors de son cœur, qu'un autre ne tînt point sa place. Et elle lui répondit : « Quant au premier propos, si j'eusse eu autre moyen de me défendre de vous que par la voix, elle ne l'eût point ouïe, ni par moi jamais n'aurez pis, si vous ne m'y contraignez comme vous avez fait, et n'ayez pas peur que j'en susse aimer d'autre ! car puisque je n'ai trouvé au cœur que j'estimois le plus vertueux du monde le bien que je désirois, je ne croirai jamais qu'il soit en nul homme. Et ce malheur sera cause que je serai pour jamais en liberté des passions que l'amour peut donner. » Et ce disant, print congé de lui. La mère, qui regardoit sa contenance, n'y sut rien juger, et depuis ce temps-là connut très-bien que sa fille n'avoit plus d'affection à Amadour et pensa pour certain qu'elle fût déraisonnable et qu'elle haït toutes les choses qu'elle aimoit; et, de cette heure-là, lui mena la guerre si étrange qu'elle fut sept ans sans parler d'elle, si elle ne s'y courrouçoit, et tout à la requête d'Amadour. Durant ce temps-là, Florinde tourna la crainte qu'elle avoit d'être avec son mari en volonté de n'en bouger pour fuir les rigueurs que lui tenoit sa mère; mais, voyant que rien ne lui servoit, délibéra de tromper Amadour, et, laissant par un jour ou deux son visage étrange, lui conseilla de tenir propos d'amitié à une femme qu'elle disoit avoir parlé de leur amour.

Cette dame demeuroit avec la reine d'Espagne et avoit nom Lorette, bien aise d'avoir gagné un tel serviteur, et fit tant de mines que le bruit en courut partout. Et même la comtesse d'Arande étant à la cour s'en aperçut ; parquoi depuis ne tourmentoit tant Florinde qu'elle avoit accoutumé. Florinde ouït un jour dire que le capitaine, mari de Lorette, étoit entré en telle jalousie, qu'il avoit délibéré, en quelque sorte que ce fût, de tuer Amadour. Florinde, qui, nonobstant son dissimulé visage, ne pouvoit vouloir mal à Amadour, l'en avertit incontinent. Mais lui, qui facilement fût retourné à ses brisées pre-

mières, lui répondit que s'il lui plaisoit l'entretenir trois heures tous les jours, que jamais ne parleroit à Lorette ; ce qu'elle ne voulut accorder. « Doncques, lui dit Amadour, puisque ne me voulez faire vivre, pourquoi me voulez-vous garder de mourir, sinon que vous espérez plus me tourmenter en vivant, que mille morts ne sauroient faire ? Mais combien que la mort me fuit, si la chercherai-je tant que je la trouverai, car en ce jour-là seulement j'aurai repos. » Durant qu'ils étoient en ces termes, vinrent nouvelles que le roi de Grenade commençoit une très-grande guerre contre le roi d'Espagne, tellement que le roi y envoya le prince son fils [1] et avec lui le connétable de Castille et le duc d'Albe, deux vieux et sages seigneurs. Le duc de Cardonne et le comte d'Arande ne voulurent pas demeurer et supplièrent au roi de leur donner quelque charge, ce qu'il fit selon leurs maisons et leur bailla pour les conduire Amadour, lequel, durant la guerre, fit des actes si étranges, qu'ils sembloient autant pleins de désespoir que de hardiesse. Et, pour venir à l'intention de mon conte, vous dirai que sa trop grande hardiesse fut éprouvée à sa mort ; car, ayant les Maures fait démontrance de donner la bataille, voyant l'armée des chrétiens, firent semblant de fuir, à la chasse desquels se mirent les Espagnols ; mais le vieux connétable et le duc d'Albe, se doutant de leur finesse, retinrent, contre la volonté, le prince d'Espagne qu'il ne passât la rivière. Ce que firent (nonobstant les défenses) le comte d'Arande et le duc de Cardonne. Et quand les Maures virent qu'ils n'étoient suivis que de peu de gens, se retournèrent, et d'un coup de cimeterre abattirent tout mort le duc de Cardonne, et fut le comte d'Arande si fort blessé, qu'on le laissa pour mort en la place.

Amadour arriva sur cette défaite tant enragé et furieux, qu'il rompit toute la presse et fit prendre les deux corps

[1] Philippe, premier fils de Charles-Quint, était né en 1527. Il n'avait donc que quinze ou seize ans lors de cette expedition contre les Maures.

desdits duc et comte et les fit porter au camp du prince, lequel en eut autant de regret que de ses propres frères. Mais, en visitant leurs plaies, se trouva le comte d'Arande encore vivant, lequel fut envoyé en une litière en sa maison, où il fut longtemps malade. De l'autre côté, arriva à Cardonne le corps du jeune duc. Amadour, ayant fait son effet de retirer ces deux corps, pensa si peu de lui, qu'il se trouva environné d'un grand nombre de Maures; et lui, qui ne vouloit non plus être prins qu'il avoit pu prendre son amie, ne fausser sa foi envers Dieu qu'il avoit envers elle; sachant que, s'il étoit mené au roi de Grenade, ou il mourroit cruellement, ou renonceroit la chrétienté, délibéra ne donner la gloire de sa mort ni sa prise à ses ennemis, et en baisant la croix de son épée (rendant corps et âme à Dieu,) s'en donna un tel coup, qu'il ne fut besoin y retourner pour le second.

Ainsi mourut le pauvre Amadour, autant regretté que ses vertus le méritoient. Les nouvelles en coururent par toutes les Espagnes, tant que Florinde, qui étoit à Barcelonne, où son mari avoit autrefois ordonné être enterré, après qu'elle eut fait ses obsèques honorablement, sans en parler à mère ni à belle-mère, s'en alla rendre religieuse au monastère de Jésus, prenant pour mari et ami celui qui l'avoit délivrée d'un amour si véhément que celui d'Amadour, et de l'ennui si grand que de la compagnie d'un tel mari. Ainsi tourna toutes ses affections à aimer Dieu si parfaitement qu'après avoir vécu longuement religieuse, lui rendit son âme en telle joie que l'épouse a d'aller voir son époux.

« Je sais bien, Mesdames, que cette longue histoire pourra être à aucuns fâcheuse, mais si j'eusse voulu satisfaire à celui qui me l'a contée, elle eût été trop plus que longue. Vous suppliant, Mesdames, en prenant l'exemple de la vertu de Florinde, diminuer un peu de sa cruauté et ne croire point tant de bien aux hommes, qu'il ne faille par la connoissance du contraire leur don-

ner cruelle mort et à vous une triste vie. » Et après que Parlamente eut eu bonne et longue audience, elle dit à Hircan : « Vous semble-t-il pas que cette femme ait été pressée jusqu'au bout et qu'elle ait vertueusement résisté ? — Non, dit Hircan, car une femme ne peut faire moindre résistance que de crier : et si elle eût été en lieu où l'on ne l'eût pu ouïr, je ne sais qu'elle eût fait ; et, si Amadour eût été plus amoureux que craintif, il n'eût pas laissé pour si peu son entreprise. Et, pour cet exemple, je ne me départirai pas de la forte opinion que j'ai, que oncques homme qui aimât parfaitement ou qui fût aimé d'une dame ne faillît d'en avoir bonne issue, s'il a fait la poursuite comme il appartient. Mais encore faut-il que je loue Amadour de ce qu'il fit une partie de son devoir. — Quel devoir, dit Oisille, dites-vous? Appelez-vous faire son devoir à un serviteur qui veut avoir par force sa maîtresse, à laquelle il doit toute révérence et obéissance? » Saffredant print la parole et dit : « Quand nos maîtresses tiennent leur rang en chambres ou en salles, assises à leur aise comme nos juges, nous sommes à genoux devant elles ; et quand nous les menons danser en crainte et servons si diligemment que nous prévenons leur demande, nous semblons être tant craintifs de les offenser et tant désirant de les servir, que ceux qui nous voient ont pitié de nous, et bien souvent nous estiment plus sots que bêtes, transportés d'entendement, ou transis, et donnent la gloire à nos dames, desquelles les contenances sont tant audacieuses et les paroles tant honnêtes, qu'elles se font craindre, aimer et estimer de ceux qui ne voient que le dehors. Mais quand nous sommes à part, où l'amour seul est juge de nos contenances, nous savons très-bien qu'elles sont femmes et nous hommes, et, à l'heure, le nom de *maîtresse* est converti en *amie*, et le nom de *serviteur* en *ami*. C'est de là où le proverbe est dit :

A bien servir et loyal être,
De serviteur on devient maître.

« Elles ont l'honneur autant que les hommes en peuvent donner et ôter ; et voyant ce que nous endurons patiemment, c'est raison que notre souffrance soit récompensée quand l'honneur n'est point blessé. — Vous ne parlez pas du vrai bonheur, dit Longarine, qui est le contentement de ce monde ; car quand tout le monde me diroit femme de bien et je saurois seule le contraire, leur louange augmenteroit ma honte et me rendroit en moi-même plus confuse. Et aussi, quand ils me blâmeroient et je sentisse mon innocence, le blâme tourneroit en contentement, car nul n'est content que de soi-même. — Or, quoique vous ayez tout dit, dit Guebron, il me semble qu'Amadour est un autant honnête et vertueux chevalier qu'il en soit point, et vu que les noms sont supposés, je pense le connoître ; mais puisque Parlamente ne l'a voulu nommer, aussi ferai-je. Et contentez-vous que, si c'est celui que je pense, son cœur ne sentit jamais nulle peur, ni ne fut jamais vide d'amour ni de hardiesse. » Oisille leur dit : « Il me semble que cette journée s'est passée joyeusement ; que si nous continuons ainsi les autres, nous accourcirons le temps à force d'honnêtes propos. Voyez où est le soleil et oyez la cloche de l'abbaye qui, long-temps a, nous appelle à vêpres, dont je ne vous ai point avertis ; car la dévotion d'ouïr la fin de ce conte étoit plus grande que celle d'ouïr vêpres. » Et, en ce disant, se levèrent tous, et arrivant à l'abbaye, trouvèrent les religieux qui les avoient attendus plus d'une grosse heure. Vêpres ouïes, allèrent souper, qui ne fut tout le soir sans parler des contes qu'ils avoient ouïs et sans chercher par tous les endroits de leur mémoire pour voir s'ils pourroient faire la journée ensuivante aussi plaisante que la première. Et après avoir joué de mille jeux dedans le pré, s'en allèrent coucher, donnant fin très joyeuse et contentement à leur première Journée.

DEUXIÈME JOURNÉE

Le lendemain, se levèrent en grand désir de retourner au lieu où le jour précédent avoient eu tant de plaisir ; car chacun avoit son conte si prêt, qu'il leur tardoit qu'il ne fût mis en lumière. Après qu'ils eurent ouï la leçon de madame Oisille et la messe, où chacun recommanda son esprit à Dieu, afin qu'il leur donnât parole et grâce de continuer l'assemblée, s'en allèrent dîner, ramentevant les uns aux autres plusieurs histoires passées.

Et, après dîner, qu'ils se furent reposés en leurs chambres, s'en retournèrent à l'heure ordonnée dedans le pré, où il sembloit que le temps et le jour favorisassent leur entreprise. S'étant tous assis sur le siége naturel de l herbe verte, Parlamente dit : « Puisque je donnai au soir fin à la dixième, c'est à moi à élire celle qui doit continuer celles du jourd'hui. Et pource que madame Oisille fut la première des femmes qui hier parla, comme la plus sage et ancienne, je donne ma voix à la plus jeune (je ne dis pas : à la plus folle), étant assurée que si nous la suivons toutes, ne ferons pas attendre vêpres si longuement que nous fîmes hier. Pourquoi, Nomerfide, vous tiendrez aujourd'hui les rangs de bien dire ; mais, je vous prie, ne nous faites point commencer notre journée par larmes. — Il ne m'en falloit point prier, dit Nomerfide, car je m'y étois déjà toute résolue, me souvenant d'un conte qui me fut fait l'année passée par une bourgeoise de Tours, native d'Amboise, qui m'affirma avoir été présente aux prédications du cordelier dont je vous veux parler. »

NOUVELLE XI

Propos facétieux d'un cordelier en ses sermons.

Près de la ville de Bleré en Touraine, y a un village nommé Saint-Martin-le-Beau, où fut appelé un cordelier du couvent de Tours, pour prêcher les Avents et le carême ensuivant. Ce cordelier, plus enlangagé [1] que docte, n'ayant quelquefois de quoi payer, pour achever son heure, s'amusoit à faire des contes qui satisfaisoient aucunement à ses bonnes gens de village. Un jour de jeudi absolu [2], prêchant de l'agneau pascal, quand ce vint à parler de le manger de nuit et qu'il vit, à sa prédication, de belles jeunes dames d'Amboise, qui étaient là fraîchement arrivées pour y faire leurs pâques et y séjourner quelques jours après, il se voulut mettre sur le beau bout et demanda à toute l'assistance des femmes si elles ne savoient que c'étoit de manger de chair crue de nuit. « Je vous le veux apprendre, Mesdames, » ce dit-il. Les jeunes gens d'Amboise là présents, qui ne faisoient que d'arriver avec leurs femmes, sœurs et nièces, et qui ne connoissoient l'humeur du pèlerin, commencèrent à s'en scandaliser. Mais, après qu'ils l'eurent écouté davantage, ils convertirent le scandale en risée, mêmement quand il dit que, pour manger l'agneau, il falloit avoir les reins ceints, *des pieds en ses souliers et une main en son bâton.* Le cordelier, les voyant rire et se doutant pourquoi, se reprit incontinent : « Eh bien ! eh bien ! dit-il, des souliers en ses pieds et un bâton en sa main. Blanc chapeau et chapeau blanc, est-ce pas tout un ? » Si ce fut lors à rire, je crois que vous n'en doutez point. Les dames mêmes ne s'en purent garder, auxquelles il s'attacha d'autres propos récréatifs. Et se sentant près de son heure, ne voulant pas que ces dames s'en allassent mal-

[1] Parleur.
[2] Jeudi-Saint.

contentes de lui, il leur dit : « Or çà, mes belles dames, mais que vous soyez tantôt à caqueter parmi les commères, vous demanderez : « Mais qui est ce maître frère qui « parle si hardiment ? c'est quelque bon compagnon ? » Je vous dirai : Ne vous en étonnez pas, non, si je parle si hardiment, car je suis d'Anjou, à votre commandement. »

Et, en disant ces mots, mit fin à sa prédication, par laquelle il laissa ses auditeurs plus prompts à rire de ses sots propos, qu'à pleurer à la mémoire de la Passion de Notre-Seigneur, dont la commémoration se faisoit en ces jours-là. Ses autres sermons durant les fêtes furent quasi de pareille efficace. Et comme vous savez que tels frères n'oublient pas à se faire quêter, pour avoir leurs œufs de Pâques (en quoi faisant on leur donne non-seulement des œufs, mais plusieurs autres choses, comme du linge, de la filasse, des andouilles, des jambons, des échinées [1] et autres menues chosettes ; quand ce vint le mardi d'après Pâques, en faisant ses recommandations, dont telles gens ne sont point chiches), il leur dit : « Mesdames, je suis tenu à vous rendre grâces de la libéralité dont vous avez usé envers notre pauvre couvent ; mais si faut-il que je vous dise que vous n'avez pas considéré les nécessités que nous avons, car la plupart de ce que nous avez donné, ce sont andouilles, et nous n'en avons point faute, Dieu merci ! notre couvent en est tout farci. Qu'en ferons-nous doncques de tant ? savez-vous quoi, Mesdames ? Je suis d'avis que vous mêliez vos jambons parmi nos andouilles, vous ferez belle aumône. » Puis, en continuant son sermon, il fit venir le scandale à propos, et en discourant assez brusquement par-dessus avec quelques exemples, il se mit en grande admiration, disant : « Et dea ! Messieurs et Mesdames de Saint-Martin, je m'étonne fort de vous qui vous scandalisez pour moins que

[1] Mets du temps, fait avec des languettes de porc frais.

rien et sans propos, et tenez vos contes de moi partout, disant : « C'est un grand cas ; mais qui eût cuidé que le « beau père eût engrossé la fille de son hôtesse ? » Vraiment, dit-il, voilà bien de quoi s'ébahir qu'un moine ait engrossé une fille ! Mais venez ça, belles dames : ne devriez-vous pas bien vous étonner davantage si la fille avoit engrossé le moine ? »

« Voilà, Mesdames, les belles viandes de quoi ce gentil pasteur nourrissoit le troupeau de Dieu. Encore étoit-il si effronté qu'après son péché il en tenoit conte en pleine chaire, où ne se doit tenir propos qui ne soit totalement à l'érudition [1] de son prochain et l'honneur de Dieu premièrement. — Vraiment, dit Saffredant, voilà un maître moine ! j'aimerois quasi autant frère Anjibault, sur le dos duquel on mettoit tous les propos facétieux qui se pouvoient raconter en bonne compagnie. — Si ne trouvai-je point de risées en telles dérisions, dit Oisille, principalement en tel endroit. — Vous ne dites pas, Madame, dit Nomerfide, qu'en ce temps-là, encore qu'il n'y ait pas fort longtemps, les bonnes gens de village, voire la plupart de ceux des bonnes villes, qui se pensent bien plus habiles que les autres, avoient tels prédicateurs en plus grande révérence que ceux qui leur prêchoient purement et simplement le saint Évangile. — En quelque sorte que ce fût, dit lors Hircan, si n'avoit-il pas tort de demander des jambons pour des andouilles, car il y a plus à manger. Voire, si quelque dévotieuse créature l'eût entendu par amphibologique (comme je crois que lui-même l'entendit), lui ni ses compagnons ne s'en fussent point mal trouvés, non plus que la jeune garse qui en eut plein son sac. — Mais voyez-vous quel effronté c'étoit, dit Oisille, qui renversoit le sens du texte à son plaisir, pensant avoir affaire à bêtes comme lui, et, en ce faisant, chercher impudemment à suborner les pauvres

[1] Instruction.

femmelettes, afin de leur apprendre à manger de la chair crue de nuit. — Voiremais, vous ne dites pas, dit Simontault, qu'il voyoit devant lui ces jeunes tripières d'Amboise, dans le baquet desquelles il eût volontiers lavé son... nommerai-je ?... non, mais vous m'entendez bien, et leur en faire goûter, non pas rôti, ains tout grouillant et fretillant, pour leur donner plus de plaisir. — Tout beau, tout beau ! seigneur Simontault, dit Parlamente, vous oubliez !..... Avez-vous mis en réserve votre accoutumée modestie, pour ne vous en plus servir qu'au besoin ? — Non, Madame, nous dit-il ; mais le moine peu honnête m'a ainsi fait égarer. Parquoi, afin que nous rentrions en nos premières erres, je prie Nomerfide, qui est cause de mon égarement, donner sa voix à quelqu'un qui fasse oublier à la compagnie notre commune faute. — Puisque me faites participer à votre coulpe, dit Nomerfide, je m'adresserai à qui réparera notre imperfection présente. Ce sera Dagoucin, qui est si sage que, pour mourir, ne voudroit dire une folie. » Dagoucin la remercia de la bonne estime qu'elle avoit de son bon sens, et commença à dire : « L'histoire que j'ai délibéré vous raconter est pour vous faire voir comment amour aveugle les plus grands et honnêtes cœurs, et comme une méchanceté est difficile à vaincre par quelque bénéfice[1] que ce soit. »

NOUVELLE XII

L'inconvénient d'un duc, et son impudence pour parvenir à son intention, avec la juste punition de son mauvais vouloir.

Depuis quelque temps en ça, en la ville de Florence, y avoit un duc, lequel avoit épousé madame Marguerite, fille bâtarde de l'empereur Charles-le-Quint ; et pource qu'elle étoit encore si jeune qu'il ne lui étoit licite de coucher avec elle, attendant son âge plus mûr, la traita

[1] Dans le sens du latin *beneficium*, bienfait.

fort doucement; car, pour l'épargner, fut amoureux de quelques autres dames de la ville, que la nuit il alloit voir, tandis que sa femme dormoit. Entre autres, il le fut d'une fort belle et sage dame, laquelle étoit sœur d'un gentilhomme que le duc aimoit comme lui-même et auquel il donnoit tant d'autorité en sa maison, que sa parole étoit obéie et crainte comme celle du duc, et n'y avoit secret en son cœur qu'il ne lui déclarât, en sorte qu'on le pouvoit nommer le second lui-même. Et, voyant le duc sa sœur être tant femme de bien qu'il n'avoit moyen de lui déclarer l'amour qu'il lui portoit, après avoir cherché toutes occasions à lui possibles, vint à ce gentilhomme qu'il aimoit tant et lui dit: « S'il y avoit chose en ce monde, mon ami, que je ne voulusse faire pour vous, je craindrois vous déclarer ma fantaisie et, encore plus, vous prier m'y être aidant. Mais je vous porte tant d'amour, que si j'avois femme, mère ou fille qui pût servir à sauver votre vie, je les y emploierois plutôt que de vous laisser mourir en tourment; et j'estime que l'amour que me portez est réciproque à la mienne, et que si moi, qui suis votre maître, vous porte telle affection, que pour le moins ne me la sauriez porter moindre. Parquoi je vous déclarerai un secret, dont le taire me met en tel état que vous voyez, duquel je n'espère amendement que par la mort ou par le service qu'en cet endroit me pouvez faire. »

Le gentilhomme, oyant les raisons de son maître et voyant son visage non feint, tout baigné de larmes, en eut si grande compassion qu'il lui dit : « Monsieur, je suis votre créature; tout le bien et l'honneur que j'ai viennent de vous; vous pouvez parler à moi comme à votre ami, étant sûr que ce qui sera en ma puissance est en vos mains. » A l'heure le duc commença à lui déclarer l'amour qu'il portoit à sa sœur; qui étoit si grande et si forte que si par son moyen n'en avoit la jouissance, il ne voyoit pas qu'il pût vivre longuement; car il savoit bien

qu'envers elle prières ne présents ne servoient de rien. Parquoi le pria que, s'il aimoit sa vie autant que lui la sienne, il trouvât moyen de recevoir le bien que sans lui il n'espéroit jamais avoir. Le frère, qui aimoit sa sœur et l'honneur de sa maison plus que le plaisir du duc, lui voulut faire quelque remontrance, le suppliant en tous autres endroits l'employer, hormis en une chose si cruelle à lui que de pourchasser le déshonneur de son sang, et que son cœur et son honneur ne se pouvoient accommoder à lui faire ce service. Le duc, enflammé d'un courroux insupportable, mit le doigt entre ses dents, se mordant l'ongle, et lui répondit par une grande fureur : « Or bien, puisque je ne trouve en vous nulle amitié, je sais que j'ai à faire. »

Le gentilhomme, connoissant la cruauté de son maître, eut crainte et lui dit : « Monsieur, puisqu'il vous plaît, je parlerai à elle et vous dirai la réponse. » Le duc lui répondit, en se départant de lui : « Si vous aimez ma vie, aussi ferai-je la vôtre. » Le gentilhomme entendit bien que cette parole vouloit dire, et fut un jour ou deux sans voir le duc, pensant à ce qu'il avoit à faire : d'un côté, lui venoit au-devant l'obligation qu'il devoit à son maître, les biens et honneurs qu'il avoit reçus de lui ; de l'autre côté, l'honneur de sa maison, l'honnêteté et chasteté de sa sœur, qu'il savoit bien que jamais ne consentiroit à telle méchanceté, si par tromperie elle n'étoit prise ou par force ; chose qu'il trouvoit fort étrange, vu que lui et les siens en seroient diffamés. Parquoi print conclusion sur ce différend, qu'il aimoit mieux mourir que de faire un si méchant tour à sa sœur, l'une des plus femmes de bien qui fût en toute l'Italie ; mais que plutôt devoit délivrer sa patrie d'un tel tyran, qui par force vouloit mettre une telle tache en sa maison ; car il se tenoit assuré que, sans faire mourir le duc, la vie de lui et des siens n'étoit pas assurée. Parquoi, sans en parler à sa sœur, délibéra de sauver sa vie et venger sa honte par

un même moyen ; et au bout de deux jours, s'en vint au duc et lui dit comme il avoit tant bien pratiqué sa sœur, non sans grande peine, qu'à la fin elle s'étoit consentie à sa volonté, pourvu qu'il lui plût tenir la chose si secrète que nul que son frère n'en eût connoissance. Le duc, qui désiroit cette nouvelle, le crut facilement, et, en embrassant le messager, lui promit tout ce qu'il sauroit demander, le priant de bientôt exécuter son entreprise, et prindrent le jour ensemble. Si le duc fut aise, il ne le faut point demander. Et quand il vit approcher la nuit tant désirée où il espéroit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avec ce gentilhomme tout seul, et n'oublia pas de s'accoutrer de coiffe et de chemise parfumée le mieux qu'il lui fut possible.

Et quand chacun fut retiré, s'en alla avec le gentilhomme au logis de sa dame, où il arriva en une chambre fort bien en ordre. Le gentilhomme le dépouilla de sa robe de nuit et le mit dedans le lit, lui disant : «Monsieur, je vous vais quérir celle qui n'entrera pas en cette chambre sans rougir ; mais j'espère qu'avant la nuit elle sera assurée de vous. » Il laissa le duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme de ses gens, auquel il dit : « Aurois-tu bien le cœur de me suivre en un lieu où je me veux venger du plus grand ennemi que j'aie en ce monde? » L'autre, ignorant qu'il vouloit faire, lui dit : « Oui, Monsieur, et fût-ce contre le duc même. » A l'heure le gentilhomme le mena si soudain qu'il n'eut loisir de prendre autres armes qu'un poignard qu'il avoit. Et quand le duc l'ouït revenir, pensant qu'il lui amenât celle qu'il aimoit tant, ouvrit un rideau et ses yeux pour regarder et recevoir le bien qu'il avoit tant attendu ; mais, au lieu de voir celle dont il attendoit la conservation de sa vie, va voir la précipitation de sa mort, qui étoit une épée toute nue, que le gentilhomme avoit tirée, de laquelle il frappa le duc qui étoit tout en

chemise. Lequel, dénué d'armes et non de cœur, se mit en son séant dedans le lit et print le gentilhomme à travers le corps, en lui disant : « Est-ce-ci la promesse que vous me tenez? » Et, voyant qu'il n'avoit autres armes que les dents et les ongles, mordit le gentilhomme au pouce, et à force de bras se défendit tant, que tous deux tombèrent en la ruelle du lit.

Le gentilhomme, qui n'étoit trop assuré, appela son serviteur, lequel, trouvant le duc et son maître si liés ensemble qu'il ne savoit lequel choisir, les tira tous deux par les pieds au milieu de la place, et avec son poignard s'essaya à couper la gorge du duc, lequel se défendit jusqu'à ce que la perte de sang le rendît si faible qu'il n'en pouvoit plus. Alors le gentilhomme et son serviteur le mirent dedans son lit, où à coups de poignards le parachevèrent de tuer ; puis, tirant le rideau, s'en allèrent et enfermèrent le corps mort en la chambre. Et quand il se vit victorieux de son ennemi, par la mort duquel il pensoit mettre en liberté la chose publique, se pensa que son œuvre seroit imparfaite s'il n'en faisoit autant à cinq ou six de ceux qui étoient des plus prochains du duc ; et, pour en venir à chef, dit à son serviteur qu'il les allât quérir l'un après l'autre pour en faire comme il avoit fait du duc ; mais le serviteur, qui n'étoit hardi ni fort, dit : « Il me semble, Monsieur, que vous feriez mieux à penser de sauver votre vie, que de la vouloir ôter à autres ; car si nous demeurions autant à défaire chacun d'eux que nous avons fait à défaire le duc, le jour découvriroit plus tôt notre entreprise que ne l'aurions mise à fin, encore que nous trouvissions nos ennemis sans défense. Le gentilhomme (la mauvaise conscience duquel le rendoit craintif) crut son serviteur, et, le menant seul avec lui, s'en alla à un évêque qui avoit charge de faire ouvrir les portes de la ville et commander aux postes. Ce gentilhomme lui dit : « J'ai eu ce soir des nouvelles qu'un mien frère est à l'article de la mort ; je viens de demander

congé au duc, lequel me l'a donné; parquoi je vous prie commander aux postes me bailler deux bons chevaux et au portier de la ville d'ouvrir les portes. »

L'évêque, qui estimoit moins sa prière que le commandement du duc son maître, lui bailla incontinent un bulletin, par la vertu duquel la porte lui fut ouverte et les chevaux baillés ainsi qu'il demanda. Et, en lieu l'aller voir son frère, s'en alla à Venise, où il se fit guérir des morsures que le duc lui avoit faites ; puis, s'en alla en Turquie. Le matin, les serviteurs du duc, qui le voyoient si tard demeurer à revenir, soupçonnèrent bien qu'il étoit allé voir quelque dame ; mais, voyant qu'il demeuroit tant, commencèrent à le chercher par tous côtés. La pauvre duchesse, qui commençoit fort à l'aimer, sachant que l'on ne le trouvoit point, fut en grande peine. Mais quand le gentilhomme, qu'il aimoit tant, ne fut vu non plus que lui, on alla à sa maison le chercher. Et, trouvant du sang à la porte de sa chambre, entrèrent dedans ; mais il n'y eut homme qui en sût dire nouvelles, et, suivant les traces du sang, vinrent les pauvres serviteurs du duc à la porte de la chambre où il étoit, qu'ils trouvèrent fermée; mais bientôt eurent rompu l'huis, et, voyant la place toute pleine de sang, tirèrent le rideau du lit et trouvèrent le pauvre corps endormi, en ce lit, du dormir sans fin.

Vous pouvez penser quel deuil menèrent ses pauvres serviteurs, qui portèrent le corps en son palais, où arriva l'évêque, qui leur conta comme le gentilhomme étoit parti la nuit en diligence, sous couleur d'aller voir son frère. Parquoi fut connu clairement que c'étoit lui qui avoit fait le meurtre, et fut ainsi prouvé que jamais sa pauvre sœur n'en avoit ouï parler. Laquelle, combien qu'elle fût étonnée du cas advenu, si est-ce qu'elle en aima davantage son frère, lequel l'avoit délivrée d'un si cruel prince, ennemi de sa chasteté et n'ayant point craint de hasarder sa propre vie. Et continua de plus en

plus sa vie honnête en ses vertus, telle que, combien qu'elle fût pauvre, pource que leur maison fut confisquée, si trouvèrent sa sœur et elle des maris aussi honnêtes hommes et riches qu'il y en eût en Italie, et ont depuis vécu en bonne et grand'réputation.

« Voilà, Mesdames, qui vous doit bien faire craindre ce petit dieu qui prend son plaisir à tourmenter les princes et les pauvres, et les forts plutôt que les foibles, et qui les rend aveugles jusque-là d'oublier Dieu et leur conscience, et à la fin leur propre vie. Et doivent bien craindre, les princes et ceux qui sont en autorité, de faire déplaisir à moindre qu'eux; car il n'y a nul qui ne puisse nuire, quand Dieu se veut venger du pécheur, ne si grand qui sût mal faire à celui qui est en sa garde. » Cette histoire fut bien écoutée de toute la compagnie, mais elle y engendra diverses opinions; car les uns soutenoient que le gentilhomme avoit fait son devoir de sauver sa vie et l'honneur de sa sœur, ensemble d'avoir délivré sa patrie d'un tel tyran; les autres disoient que non, mais que c'étoit une trop grande ingratitude de mettre à mort celui qui lui avoit fait tant de bien et d'honneur. Les dames disoient qu'il étoit bon frère et vertueux citoyen; les hommes, au contraire, qu'il étoit traître et mauvais serviteur; et faisoit fort bon ouïr alléguer les raisons des deux côtés. Mais les dames (selon leur coutume) parloient autant par passion que par raison, disant que le duc étoit digne de mort, et que bien heureux étoit celui qui avoit fait le coup. Parquoi, voyant Dagoucin le grand débat qu'il avoit ému, dit: « Pour Dieu ! Mesdames, ne prenez point de querelle d'une chose déjà passée; mais gardez que vos beautés ne fassent point faire de plus cruels meurtres que celui que j'ai conté. » Parlamente dit : « La *Belle dame sans merci* [1] nous a apprins à dire que si gracieuse maladie ne met guère de gens à

[1] C'est le titre d'un poëme par Alain Chartier. Il en existe plusieurs éditions gothiques sans date.

mort. — Plût à Dieu, dit Dagoucin, Madame, que toutes celles qui sont en cette compagnie sussent combien cette opinion est fausse! Je crois qu'elles ne voudroient point avoir le nom d'être sans merci, ne ressembler à cette incrédule qui laissa mourir un bon serviteur par faute d'une gracieuse réponse. — Vous voudriez donc, dit Parlamente, pour sauver la vie d'un qui dit nous aimer, que nous missions notre honneur et conscience en danger ? — Ce n'est pas ce que je vous dis, dit Dagoucin, car celui qui aime parfaitement, craindroit plus blesser l'honneur de la dame, qu'elle-même. Parquoi, il me semble bien qu'une réponse honnête et gracieuse, telle que parfaite et honnête amitié requiert, n'y pourroit qu'accroître l'honneur et amender sa conscience ; car il n'est pas vrai serviteur, qui cherche le contraire. — Toutefois, dit Emarsuitte, c'est toujours la fin de vos raisons, qui commencent par honneur et finissent par le contraire. Et si tous ceux qui sont ici en veulent dire la vérité, je les en croirai à leur serment. » Hircan jura, quant à lui, qu'il n'avoit jamais aimé femme, hormis la sienne, à qui il ne désirât faire offenser Dieu bien lourdement. Et autant en dit Simontault, et ajouta qu'il avoit souvent souhaité toutes les femmes méchantes, hormis la sienne. Guebron lui dit : « Vraiment vous méritez que la vôtre soit telle que vous désirez les autres ; mais, quant à moi, je puis bien jurer que j'ai tant aimé une femme, que j'eusse mieux aimé mourir, que pour moi elle eût fait chose dont je l'eusse moins estimée ; car mon amour étoit tant fondé en ses vertus, que, pour quelque bien que j'en eusse su avoir, je n'y eusse voulu voir une tache. » Saffredant se prit à rire, en lui disant : « Je pensois, Guebron, que l'amour de votre femme et le bon sens que vous avez, vous eussent mis hors d'être amoureux ; mais je vois que non : car vous usez encore des termes dont nous avons accoutumé de tromper les plus fines et d'être écoutés des plus sages ; car qui est celle qui nous fer-

mera ses oreilles, quand nous commencerons à l'honneur et à la vertu ? Mais si nous leur montrions notre cœur tel qu'il est, il y en a beaucoup de bienvenus entre les dames, de qui elles ne tiendroient compte. Nous couvrons notre diable du plus bel ange que nous pouvons trouver, et, sous cette couverture, avant que d'être connus, recevons beaucoup de bonnes chères. Et peut-être tirons les cœurs des dames si avant, que, pensant aller droit à la vertu quand elles connoissent le vice, elles n'ont le moyen ni le loisir de retirer leurs pieds. — Vraiment, dit Guebron, je vous pensois autre que vous ne dites, et que la vertu vous fût plus plaisante que le plaisir. — Comment, Saffredant, est-il plus grande vertu que d'aimer comme Dieu l'a commandé ? Il me semble que c'est beaucoup mieux fait d'aimer une femme comme femme, que d'en idolâtrer comme plusieurs autres. Et quant à moi, je tiens cette opinion ferme, qu'il vaut mieux en user que d'en abuser. » — Les dames furent toutes du côté de Guebron et contraignirent Saffredant de se taire; lequel dit : « Il m'est bien aisé de n'en plus parler; car j'en ai été si mal traité, que je n'y veux plus retourner. — Votre malice, ce lui dit Longarine, est cause de notre mauvais traitement; car qui est l'honnête femme qui vous prendroit pour serviteur après le propos que vous avez tenu ? — Celles qui ne m'ont point trouvé fâcheux, dit Saffredant, ne changeroient pas leur honnêteté à la vôtre ; mais n'en parlons plus, afin que ma colère ne fasse déplaisir ni à moi ni à autre. Regardons à qui Dagoucin donnera sa voix. » Lequel dit : « Je la donne à Parlamente ; car je pense qu'elle doit savoir, plus que nulle autre, que c'est que d'honnête et parfaite amitié. — Puisque je suis choisie, dit Parlamente, pour dire une histoire, je vous en dirai une advenue à une dame qui a toujours été bien fort de mes amies, et de laquelle la pensée ne me fut jamais celée.

NOUVELLE XIII

Un capitaine de galères, sous ombre de dévotion, devint amoureux d'une damoiselle, et ce qui en advint.

Du temps de madame la régente mère du roi François, il y avoit en sa maison une dame fort dévote, mariée à un gentilhomme de pareille volonté. Et, combien que son mari fût vieux et elle bonne et jeune, si est-ce qu'elle le servoit et aimoit comme le plus beau jeune homme du monde, et, pour lui ôter occasion d'ennui, se mit à vivre comme une femme de l'âge dont il étoit, fuyant toutes compagnies, accoûtrements, danses et jeux, que les jeunes femmes ont accoutumé d'aimer, mettant tout son plaisir et récréation au service de Dieu. Parquoi le mari mit en elle une si grande amour et sûreté, qu'elle gouvernoit sa maison et lui comme elle vouloit. Et advint, un jour, que le gentilhomme lui dit que dès sa jeunesse il avoit eu désir de faire le voyage de Jérusalem, lui demandant ce qu'il lui en sembloit. Elle, qui ne demandoit qu'à lui complaire, lui dit : « Mon ami, puisque Dieu nous a privés d'enfants et donné assez de biens, je voudrois que nous en missions une partie à faire ce saint voyage; car, là ni ailleurs que vous alliez, je ne suis pas délibérée de vous laisser, n'abandonner jamais. » Le bon homme en fut si aise, qu'il sembloit déjà être sur le mont de Calvaire. Et, en cette délibération, vint à la cour un gentilhomme qui souvent avoit été à la guerre sur les Turcs et pourchassoit envers le roi de France une entreprise sur une de leurs villes, dont il pouvoit venir grand profit à la chrétienté. Ce vieux gentilhomme lui demanda de son voyage; et, après qu'il eut entendu ce qu'il étoit délibéré de faire, lui demanda si après ce voyage il en voudroit faire un autre à Jérusalem, où sa femme et lui avoient grand désir d'aller. Ce capitaine fut fort aise d'ouïr ce bon désir et lui promit de lui mener et de tenir

cet affaire secret. Il lui tarda bien qu'il ne trouvât sa bonne femme pour lui conter ce qu'il avoit fait ; laquelle n'avoit guère moins d'envie que le voyage se parachevât que son mari. Et, pour cette occasion, parloit souvent au capitaine, lequel, regardant plus à elle qu'à sa parole, en fut si amoureux que souvent, en lui parlant des voyages qu'il avoit faits sur la mer, mêloit l'embarquement de Marseille avec l'Archipel, et, en voulant parler d'un navire, parloit d'un cheval, comme celui qui étoit raviet hors de son sens ; mais il la trouvoit telle, qu'il ne lui osoit parler ni faire semblant. Et la dissimulation lui engendra un tel feu dedans le cœur, que souvent il tomboit malade, dont ladite damoiselle étoit aussi soigneuse comme de la croix et guide de son chemin ; et l'envoyoit si souvent visiter que, connoissant qu'elle avoit soin de lui, le guérissoit sans nulle autre médecine. Mais plusieurs personnes, voyant ce capitaine, qui avoit eu le bruit d'être plutôt hardi et gentil compagnon que bon chrétien, s'émerveillèrent que cette dame l'accostoit si fort ; et, voyant qu'il fréquentoit les églises, les sermons et confessions, se doutèrent que c'étoit pour avoir la bonne grâce de la dame, et ne se purent tenir de lui en dire quelques paroles. Ce capitaine, craignant que si la dame en entendoit quelque chose, cela la séparât de sa présence, dit à son mari et à elle, comme il étoit près d'être dépêché du roi et de s'en aller et qu'il avoit plusieurs choses à lui dire ; mais, afin que son affaire fût tenue plus secrète, il ne vouloit plus parler à lui ne à sa femme devant les gens ; mais le pria de l'envoyer quérir quand ils seroient retirés tous deux.

Le gentilhomme trouva son opinion bonne, et ne failloit tous les soirs de se coucher de bonne heure et faire déshabiller sa femme ; et, quand tous les gens étoient retirés, envoyoient quérir le capitaine et devisoient du voyage de Jérusalem, où souvent le bonhomme en grande dévotion s'endormoit. Le capitaine, voyant ce gentilhomme

vieil et endormi dedans un lit et lui dedans une chaire, auprès de celle qu'il trouvoit la plus belle et la plus honnête du monde, avoit le cœur si serré entre crainte et désir de parler, que souvent il perdoit la parole ; mais, afin qu'elle ne s'en aperçût, se mettoit à parler des saints lieux de Jérusalem, où étoient les signes de la grande amour que Jésus-Christ nous a portée. Et, en parlant de cette amour, couvroit la sienne, regardant cette dame avec larmes et soupirs, dont elle ne s'aperçut jamais ; mais, voyant sa dévote contenance, l'estimoit si saint homme, qu'elle le pria de lui dire quelle vie il y avoit menée et comme il étoit venu à cette amour de Dieu. Il lui déclara qu'il étoit un pauvre gentilhomme qui, pour parvenir à richesse et honneur, avoit oublié sa conscience et épousé une femme trop proche son alliée, pource qu'elle étoit riche, combien qu'elle fût laide et vieille et qu'il ne l'aimât point ; et, après avoir tiré tout son argent, s'en étoit allé sur la mer chercher ses aventures, et avoit tant fait par labeur, qu'il étoit venu en état honorable. Mais, depuis qu'ils avoient eu connoissance ensemble, elle étoit cause par ses saintes paroles et bons exemples de lui avoir fait changer sa vie, et que tout il se délibéroit, s'il pouvoit retourner de son entreprise, de mener son mari et elle en Jérusalem, pour satisfaire en partie à ses grands péchés, où il avoit mis fin, sinon qu'encore n'avoit satisfait à sa femme, à laquelle il espéroit bientôt se réconcilier. Tous ces propos plurent à cette dame, et surtout se réjouit d'avoir tiré un tel homme à l'amour et crainte de Dieu. Et, jusqu'à ce qu'ils partirent de la cour, continuèrent tous les soirs ces longs parlements, sans que jamais il lui osât déclarer son intention, et lui fit présent de quelque crucifix de Notre-Dame de Pitié, la priant qu'en le voyant elle eût toujours mémoire de lui. L'heure de son partement venue, et qu'il eut prins congé de son mari, lequel s'endormoit, il vint dire adieu à la dame, à laquelle il vit les larmes aux yeux pour l'honnête amitié

qu'elle lui portoit, qui lui rendoit sa passion si insupportable que, pour ne l'oser déclarer, tomba quasi évanoui, lui disant adieu en une sueur si grande, que non les yeux seulement, mais tout son corps jetoit larmes. Et ainsi, sans parler, se partirent, dont la dame demeura fort étonnée ; car elle n'avoit jamais vu un tel signe de regret. Toutefois, point ne changea son bon propos envers lui et l'accompagna de prières et oraisons.

Au bout d'un mois, que la dame retournoit en son logis, trouva un gentilhomme qui lui présenta une lettre de par ce capitaine, la priant qu'elle la voulût voir à part, et lui dit comme il l'avoit vu embarquer, bien délibéré de faire chose agréable au roi et à l'augmentation de la foi ; et que de lui il s'en retournoit à Marseille, pour donner ordre aux affaires dudit capitaine. La dame se retira à une fenêtre à part et ouvrit sa lettre de deux feuilles de papier écrites de tous côtés, en laquelle y avoit l'épître qui s'ensuit :

Mon long celer, ma taciturnité
Apporté m'a telle nécessité,
Que je ne puis trouver tel réconfort,
Fors de parler ou de souffrir la mort.
Ce parler-là, auquel j'ai défendu
De se montrer à toi, a attendu
De me voir seul et de mon secours loin ;
Et lors m'a dit qu'il étoit de besoin
De le laisser aller s'évertuer,
De se montrer, ou bien de me tuer.
Et a plus fait, car il s'est venu mettre
Au beau milieu de cette mienne lettre,
Et dit que puisqu'à l'heure il ne peut voir
Celle qui tient ma vie en son pouvoir,
Dont le regard sans pleur me contentoit
Quand son parler mon oreille écoutoit,
Que maintenant par force il saillira
Devant tes yeux, où point ne faillira
De te montrer mes plaintes et douleurs,
Dont le celer est cause que je meurs.
Je l'ai voulu de ce papier ôter,
Craignant que point ne voulusse écouter
Ce sot parler qui se montre en absence,

Qui trop craintif étoit en ta présence,
Disant : « Mieux vaut en me taisant mourir,
Que de vouloir ma vie secourir
Pour envier celle que j'aime tant;
Car, de mourir pour son bien, suis content. »
D'autre côté, ma mort pourroit porter
Occasion de trop déconforter
Celle pour qui seulement j'ai envie
De conserver ma santé et ma vie.
Ne t'ai-je pas, ô madame, promis
Que mon voyage à fin heureuse mis,
Tu me verrois devers toi retourner,
Pour ton mari avec toi emmener
Au lieu où as tant de dévotion,
Pour prier Dieu sur le mont de Sion?
Si je me meurs, nul ne t'y mènera,
Trop de regret ma mort te donnera,
Voyant à rien tourner notre entreprise
Qu'avecques tant d'affection as prise.
Je viendrai donc, et lors t'y mènerai,
Et en bref temps à toi retournerai.
La mort pour moi est bonne, à mon avis,
Mais seulement pour toi seule je vis.
Pour vivre donc il me faut alléger
Mon pauvre cœur, et du fait soulager,
Qui est à lui et à moi importable :
De te montrer mon amour véritable,
Qui est si grande, et si bonne et si forte,
Qu'il n'y en eut oncques de telle sorte.
Que diras-tu? O parler trop hardi!
Que diras-tu? Je te laisse aller, dis.
Pourras-tu bien lui donner connoissance
De mon amour? Las, tu n'as la puissance
D'en remontrer la millième part!
Diras-tu point, au moins, que son regard
A retiré mon cœur de telle force,
Que mon corps n'est plus qu'une morte écorce
Si par le sien je n'ai vie et vigueur?
Las! mon parler, foible et plein de langueur,
Tu n'as pouvoir de bien au vrai lui peindre
Comment son œil peut un bon cœur contraindre,
Encore moins, à louer sa parole.
Ta puissance est pauvre, débile, molle!
Si tu pouvois, au moins, lui dire un mot,
Qui bien souvent (comme muet et sot)
Sa bonne grâce et vertu me rendoit,
Et, à mon œil qui tant la regardoit,

Faisoit jeter par grand amour les larmes,
Et à ma bouche aussi changer ses termes :
Voire et en lieu de dire que l'aimois,
Je lui parlois des signes et des mois,
Et de l'étoile arctique et antarctique....!
O mon parler, tu n'as pas la pratique
De lui conter en quel étonnement
Me mettoit lors mon amoureux tourment ;
De dire aussi mes maux et mes douleurs.
Il n'y a pas, pour vrai, tant de valeurs
De déclarer ma grande et forte amour ;
Tu ne saurois me faire un si bon tour ;
A tout le moins, si tu ne peux le tout
Lui raconter, prends-toi à quelque bout.
Et dis ainsi : « Crainte de te déplaire
M'a fait longtemps, malgré mon vouloir, taire
Ma grande amour, qui, devant ton mérite,
Et devant Dieu et ciel, doit être dite ;
Car la vertu en est le fondement
Qui me rend doux mon trop cruel tourment,
Vu que l'on doit un tel trésor ouvrir
Devant chacun et son cœur découvrir.
Car qui pourroit un tel amant reprendre
D'avoir osé ou voulu entreprendre
D'acquérir dame, en qui la vertu toute,
Voire et l'honneur fait son séjour sans doute?
Mais, au contraire, on doit bien fort blâmer
Celui qui voit un tel bien sans l'aimer.
Or, l'ai-je vu et l'aime d'un tel cœur,
Qu'amour sans plus en a été vainqueur.
Las! ce n'est point amour léger ou feint
Sur fondement de beauté, fol et peint :
Encore moins, cet amour qui me lie
Regarde en rien la vilaine folie.
Point n'est fondé en vilaine espérance
D'avoir de toi aucune jouissance ;
Car rien n'y a au fond de mon désir
Qui contre toi souhaite aucun plaisir.
J'aimerois mieux mourir en ce voyage,
Que te savoir moins vertueuse ou sage,
Ne que pour moi fût moindre la vertu
Dont ton corps est et ton cœur revêtu.
Aimer te veux comme la plus parfaite
Qui oncques fut! Parquoi, rien ne souhaite
Qui puisse ôter cette perfection,
La cause et fin de mon affection :
Et plus de moi tu es sage estimée,

Et plus encor parfaitement aimée.
Je ne suis pas celui qui se console
En son amour et en sa dame folle;
Mon amour est très-sage et raisonnable,
Car je l'ai mis en dame tant aimable,
Qu'il n'y a Dieu ni ange en paradis
Qui, te voyant, ne dît ce que je dis.
Et si de toi je ne puis être aimé,
Il me suffit au moins d'être estimé
Le serviteur plus parfait qui fut oncques.
Ce que croiras, j'en suis très-sûr, adoncques
Que la longueur du temps te fera voir
Que de t'aimer j'ai fait loyal devoir;
Et si de toi je n'en reçois autant,
A tout le moins de t'aimer suis content,
En t'assurant que rien ne te demande,
Fors seulement que je te recommande
Le cœur et corps, brûlant pour ton service
Dessus l'autel d'Amour pour sacrifice.
Crois hardiment que, si je reviens vif,
Tu reverras un serviteur naïf :
Et si je meurs, ton serviteur mourra
Que jamais dame un tel ne trouvera.
Ainsi, de toi, t'en va emporter l'onde
Le plus parfait serviteur de ce monde :
La mer peut bien ce mien corps emporter,
Mais non le cœur, que nul ne peut ôter
D'avecques toi, où il fait sa demeure
Sans plus vouloir à moi tenir une heure.
Si je pouvois avoir, par juste échange,
Un peu du tien, clair et pur comme un ange,
Je ne craindrois d'emporter la victoire,
Dont ton seul cœur en gagneroit la gloire.
Or, vienne donc ce qu'il en adviendra!
J'en ai jeté le dé. Là se tiendra
Ma volonté sans aucun changement;
Et, pour mieux peindre au tien entendement
Ma loyauté, ma ferme sûreté,
Ce diamant, pierre de fermeté,
En ton doigt blanc je te supplie prendre;
Par qui pourras trop plus qu'heureux me rendre.
Ce diamant suis [1] celui qui m'envoie
Entreprenant cette douteuse voie
Pour mériter par ses œuvres et faits

[1] Il vaudrait mieux lire *fuit*, ou tout autre mot; car on n'est pas satisfait de l'unique sens que présente cette phrase : « Moi, ce diamant, je suis celui... »

D'être du rang des vertueux parfaits,
Afin qu'un jour il puisse avoir sa place
Au désiré lieu de ta bonne grâce.

La dame lut l'épître tout du long, et de tant plus s'émerveilloit de l'affection du capitaine, et moins en avoit de soupçon. Et, en regardant la table de diamant grande et belle, dont l'anneau étoit émaillé de noir, fut en grande peine de ce qu'elle avoit à faire. Et, après avoir jeté toute la nuit sur ces propos, fut très-aise de n'avoir occasion de lui récrire et faire réponse par faute de messager; pensant en elle-même qu'avec les peines qu'il portoit pour le service de son maître, il n'avoit besoin d'être fâché de la mauvaise réponse qu'elle avoit à lui faire, laquelle elle remit à son retour. Mais elle se trouva fort empêchée du diamant; car elle n'avoit point accoutumé de se parer aux dépens d'autres que de son mari. Parquoi elle, qui étoit de bon entendement, pensa de faire profiter ce diamant à la conscience de ce capitaine; elle dépêcha incontinent un sien serviteur, qu'elle envoya à la désolée femme de ce capitaine, en feignant que ce fût une religieuse de Tarascon, et lui écrivit une telle lettre : « Madame, monsieur votre mari est passé par ci un peu avant son embarquement; et après s'être confessé et avoir reçu son Créateur comme bon chrétien, m'a déclaré un fait qu'il a sur sa conscience, c'est le regret de ne vous avoir tant aimée comme il devoit. Et me pria et conjura, à son partement[1] de vous envoyer cette lettre avec ce diamant, lequel il vous prie garder pour l'amour de lui, vous assurant que, si Dieu le fait retourner en santé, jamais femme ne fut mieux traitée d'homme que vous le serez de lui, et cette pierre de fermeté vous en fera foi pour lui. Je vous prie l'avoir pour recommandé en vos bonnes prières; car aux miennes il aura part toute ma vie. »

Cette lettre, parfaite et signée au nom d'une religieuse, fut envoyée par la dame à la femme du capitaine. Et quand

[1] Départ.

la bonne vieille vit la lettre et l'anneau, il ne faut pas demander combien elle pleura de joie et de regret d'être aimée de son mari, de la vue duquel elle se voyoit être privée, et, en baisant l'anneau plus de mille fois, l'arrosoit de ses larmes, bénissant Dieu, qui, sur la fin de ses jours, lui avoit redonné l'amitié de son mari, laquelle elle avoit tenue pour perdue par longtemps, en remerciant aussi la religieuse qui étoit cause de tant de bien. A laquelle fit la meilleure réponse qu'elle put, que le messager en bonne diligence reporta à sa maîtresse, qui ne lut ni n'entendit ce que lui dit son serviteur sans rire bien fort; et se contenta d'être défaite de son diamant par un si profitable moyen, que tenir le mari et la femme en si bonne amitié, et lui sembla par cela avoir gagné un royaume. Un peu après vinrent nouvelles de la défaite et mort du pauvre capitaine et comme il avoit été abandonné de ceux qui le devoient secourir, et son entreprise révélée par les Rhodiens, qui plus la devoient tenir secrète, en telle sorte que lui et tous ceux qui descendirent en terre [1], qui étoient au nombre de quatre-vingts, entre lesquels étoit un gentilhomme nommé Jean et un Turc, tenu sur les fonts par ladite dame, lesquels deux elle avoit donnés au capitaine pour faire le voyage avec lui, dont l'un mourut : le Turc, avec quinze coups de flèches qu'il reçut, se sauva à nager jusque dans les vaisseaux françois, et par lui seul fut connue la vérité de toute son affaire; car un gentilhomme, que le pauvre capitaine avoit prins pour ami et compagnon et l'avoit avancé envers le roi et les plus grands de France, sitôt qu'il vit mettre pied à terre audit capitaine, retira bien avant en la mer ses vaisseaux; et le capitaine, voyant son entreprise découverte et plus de quatre mille Turcs, s'y voulut retirer comme il devoit.

[1] Ce fut sans doute sur la côte de Syrie, près de Beyrouth, qu'on appelait *Baruth* en français. Voyez la complainte du baron de Malleville dans les œuvres de Clément Marot.

Mais le gentilhomme, en qui il avoit eu si grande fiance, voyant que par sa mort la charge lui demeuroit toute de cette grande armée et le proufit, mit en avant à tous les gentilshommes, qu'il ne falloit pas hasarder les vaisseaux du roi ne tant de gens de bien qui étoient dedans, pour sauver cent personnes seulement; de sorte que ceux qui n'avoient pas trop de hardiesse furent de son opinion. Et voyant le capitaine que plus il les appeloit, et plus ils s'éloignoient de son secours, se tourna devers les Turcs, étant au sablon [1] jusqu'aux genoux, où il fit tant de faits d'armes et de vaillance, qu'il sembloit que lui seul dût défaire tous ses ennemis, dont son traître compagnon avoit plus de peur que désir de sa victoire. A la fin, quelques armes qu'il sût faire, reçut tant de coups de flèches de ceux qui ne pouvoient approcher de lui, de la portée de leurs arcs, qu'il commença à perdre son sang. Et lors les Turcs, voyant la foiblesse de ces vrais chrétiens, les vinrent charger à grands coups de cimeterre, lesquels, tant que Dieu leur donna la force et la vie, se défendirent jusqu'au bout. Le capitaine appela ce gentilhomme nommé Jean, et que sa femme lui avoit donné, et le Turc aussi, et, mettant la pointe de son épée en terre, tombant à genoux, baisa et embrassa la croix, disant : « Seigneur, prends l'âme en tes mains de celui qui n'a épargné sa vie pour exalter ton nom ! »

Le gentilhomme nommé Jean, voyant qu'avec ses paroles la vie lui défailloit, embrassa lui la croix de l'épée qu'il tenoit, pour le cuider secourir; mais un Turc par derrière lui coupa les deux cuisses; et, en criant bien haut : « Allons, capitaine, allons en paradis voir Celui pour qui nous mourons, » fut compagnon à la mort, comme il avoit été à la vie du pauvre capitaine. Le Turc, voyant qu'il ne pouvoit servir à l'un ni à l'autre étant frappé de quinze flèches, se retira vers les navires, et, en deman-

1 C'est-à-dire enfonçant dans le sable.

dant y être reçu, combien qu'il fût seul échappé de quatre-vingts, fut refusé par le traître compagnon. Mais lui, qui savoit fort bien nager, se jeta dedans la mer, et fit tant, qu'il fut reçu dedans un petit vaisseau, et au bout de quelque temps guéri de ses plaies. Et, par ce pauvre étranger, fut la vérité connue entièrement, à l'honneur du capitaine et à la honte de son compagnon, duquel le roi et tous les gens de bien qui en ouïrent parler, jugèrent la méchanceté si grande envers Dieu et les hommes qu'il n'y avoit mort dont il ne fût digne. Mais, à sa venue, donna tant de choses fausses à entendre avec force présents, que non-seulement se sauva de punition, mais eut la charge de celui qu'il n'étoit digne de servir de valet.

Quand cette piteuse nouvelle vint à la cour, madame la régente, qui l'estimoit fort, le regretta merveilleusement; aussi fit le roi et tous les gens de bien qui le connoissoient. Et celle, que plus il aimoit, oyant une si piteuse et chrétienne mort, changea la dureté du propos qu'elle avoit délibéré de lui tenir, en larmes et lamentations : à quoi son mari lui tint compagnie, se voyant frustrés de l'espoir de leur voyage. Je ne veux oublier qu'une damoiselle qui étoit à cette dame, laquelle aimoit ce gentilhomme nommé Jean plus que soi-même, le propre jour que les deux gentilshommes furent tués, vint dire à sa maîtresse, qu'elle avoit vu en songe celui qu'elle aimoit, tout vêtu de blanc, lequel lui étoit venu dire adieu et qu'il s'en alloit en paradis avec son capitaine.

Mais quand elle sut que son songe étoit véritable, elle fit un tel deuil que sa maîtresse avoit assez à faire à la consoler. Au bout de quelque temps la cour alla en Normandie, d'où étoit le gentilhomme, la femme duquel ne faillit à venir faire la révérence à madame la régente ; et, pour y être présentée, s'adressa à la dame que son mari avoit tant aimée. Et, en attendant l'heure propre en une église, commença à regretter et louer son mari, et entre

autres choses, lui dit : « Hélas ! Madame, mon malheur est le plus grand qui advint oncques à une femme, car, à l'heure qu'il m'aimoit plus qu'il n'avoit jamais fait, Dieu me l'a ôté. » Et, en ce disant, montra l'anneau qu'elle avoit au doigt comme l'enseigne de la parfaite amitié : qui ne fut sans grandes larmes, dont la dame, quelque regret qu'elle en eût, avoit tant envie de rire, vu que de sa tromperie étoit sorti un tel bien, qu'elle ne la put présenter à madame la régente, mais la bailla à une autre et se retira en une chapelle, où elle passa l'envie qu'elle avoit de rire.

« Il me semble, Mesdames, que celles à qui on présente de telles choses, devroient désirer à en faire œuvres qui vinssent à si bonne fin qu'il fit à cette bonne dame ; car elles trouveroient que les bienfaits sont les joies des bienfaisants. Et ne faut point accuser cette dame de tromperie, mais l'estimer de son bon sens, qui convertit en bien ce qui de soi ne valoit rien. — Voulez-vous dire, se dit Normefide, qu'un beau diamant de deux cents écus ne vaut rien ? Je vous assure que, s'il fût tombé entre mes mains, sa femme ni ses parents n'en eussent jamais rien vu. Il n'est rien mieux à soi que ce qui est donné. Le gentilhomme étoit mort, personne n'en savoit rien ; elle se fût bien passée de faire tant pleurer cette pauvre vieille. — Et en bonne foi, dit Hircan, vous avez raison ; car il y a des femmes qui, pour se montrer plus excellentes que les autres, font des œuvres apparentes contre leur naturel ; car nous savons bien tous, qu'il n'est rien si avaricieux que la femme. Toutefois, leur gloire passe souvent leur avarice, qui force leur cœur à faire ce qu'elles ne veulent. Et crois que celle qui laissa ainsi le diamant n'étoit pas digne de le porter. — Holà, holà ! dit Oisille, je me doute bien qui elle est ; parquoi ne la condamnez point sans savoir. — Madame, dit Hircan, je ne la connois point ; mais si le gentilhomme étoit autant vertueux que vous dites, elle étoit honorée d'avoir

un tel serviteur et de porter son anneau; mais peut-être qu'un moins digne d'être aimé la tenoit si bien par le doigt, que l'anneau n'y pouvoit entrer. — Vraiment, ce dit Émarsuitte, elle le pouvoit bien garder, puisque personne n'en savoit rien. — Comment? se dit Guebron, toutes ces choses, à ceux qui aiment, sont-elles licites, mais qu'on n'en sache rien? — Par ma foi! dit Saffredant, je ne vis oncques méfait puni, sinon la sottise; car il n'y a meurtrier, ni larron, ni adultère, mais qu'il soit aussi fin que mauvais, qui soit jamais reprins par justice ne blâmé entre les hommes; mais souvent la malice est si grande, qu'elle les aveugle, de sorte qu'ils deviennent fous, et, comme j'ai dit, seulement les sots sont punis et non les vicieux. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, ce dit Oisille : Dieu peut juger le cœur de cette dame; mais quant à moi, je trouve le fait très-honorable et vertueux. Parquoi, pour n'en débattre plus, je vous prie, Parlamente, donner votre voix à quelqu'un. — Je la donne très-volontiers, ce dit-elle, à Simontault; car, après ces deux tristes nouvelles, il ne nous faudra à nous en dire une qui ne nous fera point pleurer. — Je vous remercie, dit Simontault; car, en me donnant votre voix, il ne s'en faut guère que ne me nommiez plaisant, qui est un nom que je trouve trop fâcheux; et, pour m'en venger, je vous montrerai qu'il y a des femmes qui font semblant d'être chastes envers quelques-uns ou pour quelque temps; mais la fin les montre telles qu'elles sont, comme les trouverez par une histoire très-véritable. »

NOUVELLE XIV

Subtilité d'un amoureux, qui, sous la faveur du vrai ami, cueilla d'une dame milanoise le fruit de ses labeurs passés.

En la duché de Milan, du temps que le grand-maître de Chaumont en étoit gouverneur, y avoit un gentilhomme, nommé le seigneur de Bonnivet, qui depuis par ses mé-

rites fut amiral de France. Étant à Milan fort aimé du grand-maître et de tout le monde pour les vertus qui étoient en lui, se trouvoit volontiers aux festins où toutes les dames s'assembloient, desquelles il étoit mieux voulu que ne fut oncques François, tant par sa beauté, bonne grâce et parole, que pour le bruit que chacun lui donnoit d'être l'un des plus adroits et hardis aux armes qui fût de son temps. Un jour, allant en masque à un carnaval, mena danser l'une des plus braves et belles dames qui fût en la ville, et quand les hautbois faisoient pause, ne failloit à lui tenir des propos d'amour, ce qu'il savoit mieux dire que nul autre. Mais elle, qui ne lui devoit rien, en lieu de lui répondre, lui voulut soudain mettre la paille au-devant et l'arrêter, en l'assurant qu'elle n'aimoit et n'aimeroit jamais autre que son mari, et qu'il ne s'y attendît en aucune manière. Pour cette réponse, ne se sentit le gentilhomme refusé, et la pourchasse vivement jusqu'à la mi-carême. Pour toute résolution, il la trouva ferme en propos de n'aimer ne lui ne autre, ce qu'il ne put croire, vu la mauvaise grâce que son mari avoit et la grande beauté d'elle. Il se délibéra, puisqu'elle usoit de dissimulation, d'user aussi de tromperie, et dès l'heure laissa la poursuite qu'il lui faisoit, et s'enquit si bien de sa vie, qu'il trouva qu'elle aimoit un gentilhomme bien sage et honnête. Ledit seigneur de Bonnivet accointa peu à peu ce gentilhomme par telle douceur et finesse, qu'il ne s'aperçut de l'occasion [1] ; mais l'aima si parfaitement, qu'après sa dame c'étoit la personne du monde qu'il aimoit le plus. Le seigneur de Bonnivet, pour lui arracher son secret du cœur, feignit lui dire le sien, et qu'il aimoit une dame, où jamais n'avoit pensé, le priant le tenir secret et qu'ils n'eussent tous deux qu'un cœur et une pensée. Le pauvre gentilhomme, pour lui montrer l'amour réciproque, lui va déclarer tout du long celle

1 Du but qu'il se proposait.

qu'il portoit à la dame, dont Bonnivet se vouloit venger ; et, une fois le jour, s'assembloient en quelque lieu pour rendre compte des bonnes fortunes advenues le long de la journée, ce que l'un faisoit en mensonge et l'autre en vérité. Et confessa le gentilhomme avoir aimé trois ans cette dame sans en avoir rien eu, sinon bonnes paroles et assurance d'être aimé. Ledit Bonnivet lui conseilla tous les moyens qu'il lui fut possible pour parvenir à son intention, dont il se trouva si bien qu'en peu de jours elle lui accorda ce qu'il demandoit, et ne restoit que de trouver le moyen, ce que bientôt, par le conseil du seigneur Bonnivet, fut trouvé. Et un jour, avant souper, lui dit le gentilhomme : «Monsieur, je suis plus tenu à vous qu'à tous les hommes du monde ; car, par votre bon conseil, j'espère avoir cette nuit ce que par tant d'années j'ai désiré. — Je te prie, dit Bonnivet, dis-moi la sorte de ton entreprise pour voir s'il y a tromperie ou hasard, pour t'y secourir et servir de mon ami. » Le gentilhomme lui va raconter comme elle avoit moyen de faire laisser la grande porte de la maison ouverte, sous couleur de quelque maladie qu'avoit un de ses frères, pour laquelle à toute heure falloit envoyer à la ville quérir ses nécessités, et qu'il pourroit entrer sûrement dedans la cour, mais qu'il se gardât de monter par l'escalier et qu'il passât par un petit degré qui étoit à main dextre, et entrât en la première galerie qu'il trouveroit, où toutes les portes des chambres de son beau-père et de son beau-frère se rendoient, et qu'il choisît bien la troisième plus près dudit degré ; et, si en la poussant il la trouvoit fermée, qu'il s'en allât, étant assuré que son mari étoit revenu, lequel toutefois ne devoit revenir de deux jours ; et que s'il la trouvoit ouverte, qu'il entrât doucement et qu'il la refermât hardiment au correil [1], sachant qu'il n'y avoit qu'elle seule en la chambre, et que surtout il n'oubliât à faire

[1] Verrou.

faire des souliers de feutre, de peur de faire bruit, et qu'il se gardât bien de venir plus tôt que deux heures après minuit ne fussent passées, pource que ses beaux-frères, qui aimoient fort le jeu, ne s'alloient jamais coucher qu'il ne fût plus d'une heure. Ledit Bonnivet lui répondit : « Va, mon ami, Dieu te conduise ; je le prie qu'il te garde d'inconvénient ; si ma compagnie y sert de quelque chose, je n'épargnerai rien qui soit en ma puissance. » Le gentilhomme le remercia bien fort et lui dit qu'en cette affaire il ne pouvoit être trop sûr, et s'en alla pour y donner ordre. Le seigneur de Bonnivet ne dormoit pas de son côté, et, voyant qu'il étoit heure de se venger de sa cruelle dame, se retira de bonne heure en son logis et se fit couper la barbe de la longueur et largeur qu'avoit le gentilhomme ; aussi se fit couper ses cheveux, afin qu'à le toucher on ne pût connoître leur différence. Il n'oublia pas des souliers de feutre et le demeurant des habillements semblables du gentilhomme. Et, pource qu'il étoit fort aimé du beau-père de cette femme, n'eut crainte d'y aller de bonne heure, pensant que s'il étoit aperçu, il iroit tout droit en la chambre du bonhomme, avec lequel il avoit quelques affaires. Et, sur l'heure de minuit, entra en la maison de cette dame, où il trouva assez d'allants et venants ; mais parmi eux passa sans être connu et arriva en la galerie, et, touchant les deux premières portes, les trouva fermées, et la troisième, non : laquelle doucement il poussa. Et quand il fut entré dedans, la ferma au correil et vit toute cette chambre tendue de linge blanc, le pavement et le dessus de même, et un lit de toile fort déliée, tant bien ouvré de blanc qu'il n'étoit possible de plus ; et la dame seule dedans, avec son scofion [1] et sa chemise toute couverte de perles et de pierreries ; ce qu'il vit par le coin du rideau sans être aperçu d'elle ; car il y avoit un grand flambeau de

[1] Bonnet.

cire blanche qui rendoit la chambre claire comme le jour ; et, de peur d'être connu d'elle, éteignit premièrement le flambeau qui ardoit en sa chambre, puis se dépouilla en chemise et s'alla coucher auprès d'elle. Elle, qui cuidoit que ce fût celui qui si longuement l'avoit aimée, le reçut en la meilleure chère qui fut à elle possible. Mais lui, qui savoit bien que c'étoit au nom de l'autre, se garda de lui dire un seul mot et ne pensa que mettre sa vengeance à exécution ; c'étoit de lui ôter son honneur et sa chasteté sans lui en savoir gré ne grâce. Mais, contre son gré et délibération, la dame se tenoit si contente de cette vengeance, qu'elle pensoit l'avoir récompensé de ses labeurs jusqu'à une heure après minuit sonnée qu'il étoit temps de dire adieu. Et à l'heure, le plus bas qu'il put, lui demanda si elle étoit aussi contente de lui, que lui d'elle. Elle, cuidant que ce fût son ami, lui dit que non-seulement elle étoit contente mais émerveillée de la grandeur de son amour, qui l'avoit gardé une heure sans parler à elle. A l'heure, il se print à rire bien fort, lui disant: « Or sus, Madame, me refuserez-vous une autre fois, comme vous aviez accoutumé de faire jusqu'ici? » Elle, qui le connut à la parole et au ris, fut désespérée de honte qu'elle avoit, l'appela plus de mille fois *méchant, traître* et *trompeur*, se voulant jeter du lit en bas pour chercher un couteau pour se tuer, vu qu'elle étoit si malheureuse d'avoir perdu son honneur pour un homme qu'elle n'aimoit point, et qui, pour se venger d'elle, pourroit divulguer cette affaire par tout le monde. Mais il la retint entre ses bras, et, par bonnes et douces paroles, l'assura de l'aimer plus que celui qui l'aimoit et de celer ce qui touchoit son honneur, si bien qu'elle n'en auroit jamais blâme. Ce que la pauvre sotte crut : entendant de lui l'invention qu'il avoit trouvée et la peine qu'il avoit prise pour la gagner, l'assura qu'il l'aimeroit mieux que l'autre, qui n'avoit su celer son secret; et dit qu'elle connoissoit le contraire du faux bruit que l'on donnoit aux

François ; car ils étoient plus sages, persévérants et discrets que les Italiens. Parquoi, dorénavant, elle se départoit de l'opinion de ceux de sa nation pour s'arrêter à lui. Mais elle le pria bien fort que pour quelque temps il ne se trouvât en lieu ou festin où elle fût, sinon en masque ; car elle savoit bien qu'elle auroit si grande honte que sa contenance la déclareroit à tout le monde. Il lui en fit promesse et aussi la pria que, quand son ami viendroit à deux heures, qu'elle lui fît bonne chère, et puis peu à peu elle s'en pourroit défaire : dont elle fit si grande difficulté que, sans l'amour qu'elle lui portoit, pour rien elle ne l'eût accordé. Toutefois, en lui disant adieu, la rendit si satisfaite qu'elle eût bien voulu qu'il fût demeuré plus longuement. Après qu'il fut levé et qu'il eut reprins ses habillements, saillit hors de la chambre et laissa la porte entr'ouverte, comme il l'avoit trouvée. Et, pource qu'il étoit près de deux heures après minuit et qu'il avoit peur de trouver le gentilhomme en son chemin, se retira au haut du degré, où bientôt après il le vit passer et entrer en la chambre de la dame. Et lui s'en alla en son logis pour reposer son travail, ce qu'il fit ; de sorte que neuf heures du matin le trouvèrent au lit, où à son lever arriva le gentilhomme, qui ne faillit à lui conter sa bonne fortune, non si bonne comme il avoit espéré ; car il dit que, quand il entra en la chambre de sa dame, il la trouva levée en son manteau de nuit, avec bien grosse fièvre, le pouls fort ému, le visage en feu et en la sueur qui commençoit fort à lui prendre ; de sorte qu'elle le pria s'en retourner incontinent ; car, de peur d'inconvénient, n'avoit osé appeler ses femmes : dont elle étoit si mal, qu'elle avoit plus de besoin de penser à la mort qu'à l'amour, et d'ouïr parler de Dieu que de Cupidon, étant bien marrie du hasard où il s'étoit mis pour elle, vu qu'elle n'avoit puissance en ce monde de lui rendre ce qu'elle espéroit bientôt en l'autre. Dont il fut si étonné et marri, que son feu et sa joie étoient convertis en glace et tristesse, et

s'en étoit incontinent départi ; et, au matin, au point du jour, avoit envoyé savoir de ses nouvelles et que pour vrai elle étoit très-mal. Et, en racontant ses douleurs, pleuroit si très-fort, qu'il sembloit que l'âme s'en dût aller par ses larmes. Bonnivet, qui avoit autant envie de rire que l'autre de plorer, le consola le mieux qu'il lui fut possible, lui disant que les choses de longue durée ont toujours un commencement difficile, et qu'amour lui faisoit un retardement pour lui faire trouver la jouissance meilleure ; et, en ces propos, se départirent. La dame garda quelques jours le lit, et, en recouvrant sa santé, donna congé à son premier serviteur, le fondant sur la crainte qu'elle avoit eue de la mort et le remords de conscience, et s'arrêta au seigneur de Bonnivet, dont l'amitié dura, selon la coutume, comme la beauté des fleurs des champs.

« Il me semble, Mesdames, que les finesses du gentilhomme valent bien l'hypocrisie de cette dame qui, après avoir tant contrefait la femme de bien, se déclara si folle. — Vous direz ce qu'il vous plaira des femmes, dit Émarsuitte; mais ce gentilhomme fit un tour méchant. Est-il dit que si une dame en aimoit un, que l'autre la doive avoir par finesse? — Croyez, ce dit Guebron, que telles marchandises ne se peuvent mettre en vente qu'elles ne soient emportées par les plus offrants et derniers enchérisseurs. Ne pensez pas que ceux qui poursuivent les dames prennent tant de peine pour l'amour d'elles ; non, non, car c'est seulement pour l'amour d'eux et de leur plaisir. — Par ma foi ! dit Longarine, je vous en crois ; car, pour vous en dire la vérité, tous les serviteurs que j'ai eus m'ont toujours commencé mes propos par moi, montrant désirer ma vie, mon bien, mon honneur ; mais la fin en a été par eux, désirant leur plaisir et leur gloire. Parquoi le meilleur est de leur donner congé dès la première partie de leur sermon; car, quand on vient à la seconde, on n'a pas tant d'honneur à les refuser, vu que

le vice de soi quand il est connu est refusable. — Il faudroit donc, dit Émarsuitte, que, dès qu'un homme ouvre la bouche, qu'on le refusât sans savoir qu'il veut dire ? » Parlamente lui répondit : « M'est avis que dès le commencement une femme ne doit jamais faire semblant d'entendre où l'homme veut venir, ne encore, quand il l'a déclaré, de le pouvoir croire ; mais, quand il vient à en jurer bien fort, il me semble qu'il est plus honnête aux dames de le laisser en ce beau chemin, que d'aller jusqu'à la vallée. — Voiremais, Nomerfide, devons-nous croire par là qu'ils nous aiment par mal ? Est-ce pas péché que de juger son prochain ? — Vous en croirez ce qu'il vous plaira, dit Oisille ; mais il faut tant craindre qu'il soit vrai, que, dès que vous en apercevez quelque étincelle, vous devez fuir ce feu, qui a plus tôt brûlé un cœur qu'il ne s'en est aperçu. — Vraiment, dit Hircan, vos lois sont trop dures, et si les femmes vouloient, selon votre avis, être rigoureuses, auxquelles la douceur est tant séante, nous changerions aussi nos douces supplications en finesses et force. — Le meilleur que j'y voie, dit Simontault, c'est que chacun suive son naturel ; qu'il aime ou qu'il n'aime point, le montre sans dissimulation. — Plût à Dieu, dit Saffredant, que cette loi apportât autant d'honneur qu'elle feroit de plaisir ! » Mais Dagoucin ne se put tenir de dire : « Ceux qui voudroient mourir plutôt que leur volonté fût connue, ne se pourroient accorder à votre ordonnance. — Mourir ? dit Hircan ; encore est-il à naître le chevalier qui pour telle chose publique voudroit mourir. Mais laissons ce propos d'impossibilité et regardons à qui Simontault donnera sa voix. — Je la donne, dit Simontault, à Longarine ; car je la regardois tantôt, qu'elle parloit toute seule ; je pense qu'elle recorde quelque bon rôle ; et si, n'a point accoutumé de celer la vérité soit contre homme ou contre femme. — Puisque m'estimez si véritable, dit Longarine, je vous raconterai une histoire, que, nonobstant qu'elle

ne soit tant à la louange des femmes que je voudrois, si verrez-vous qu'il y en a ayant aussi bon cœur, aussi bon esprit et aussi pleines de finesses comme les hommes. Si mon conte est un peu long, vous aurez patience. »

NOUVELLE XV

Une dame de la cour du roi, se voyant dédaignée de son mari, qui faisoit l'amour ailleurs, s'en vengea par peine pareille.

En la cour du roi François Ier y avoit un gentilhomme, duquel je connois si bien le nom que je ne le veux point nommer. Il étoit pauvre, n'ayant point cinq cents livres de rente, mais tant estimé du roi pour les vertus dont il étoit revêtu, qu'il vint à épouser une femme si riche, qu'un grand seigneur s'en fût bien contenté. Et, pource qu'elle étoit encore bien jeune, pria une des plus grandes dames de la cour de la vouloir tenir avec elle, ce qu'elle fit très-volontiers. Or, étoit ce gentilhomme tant honnête et plein de bonne grâce, que toutes les dames de la cour en faisoient bien grand cas; entre autres une, que le roi aimoit, qui n'étoit si belle ni si jeune que la sienne. Et, pour le grand amour qu'il lui portoit, tenoit si peu de compte de sa femme, qu'à grand'peine en un an couchoit-il une nuit avec elle. Et qui plus lui étoit importable, est que jamais ne parloit à elle ni faisoit signe d'amitié. Et, combien qu'il jouît de son bien, il lui en faisoit tant petite part, qu'elle n'étoit pas habillée comme il lui appartenoit, ni comme elle désiroit; dont la dame avec qui elle étoit reprenoit souvent le gentilhomme, en lui disant: « Votre femme est belle, riche et de bonne maison, et vous n'en tenez compte, ce que son enfance et jeunesse a supporté jusqu'ici; mais j'ai grand'peur, quand elle se verra belle et grande, et que son miroir et quelqu'un, qui ne vous aimera pas, lui remontrera sa beauté si peu de vous prisée, que par dépit elle ne fasse ce que, étant de vous bien traitée, n'oseroit avoir pensé. Le gen-

tilhomme, qui avoit son cœur ailleurs, se moqua très-bien d'elle et ne laissa, pour ces enseignements, à continuer la vie qu'il menoit. Mais deux ou trois ans passés, sa femme commença à devenir l'une des plus belles femmes qui fût en France, et tant, qu'elle eut le bruit à la cour de n'avoir sa pareille. Et plus elle se sentit digne d'être aimée et plus s'ennuya de voir son mari qui n'en tenoit compte ; tellement qu'elle print un si grand déplaisir que, sans la consolation de sa maîtresse, elle étoit quasi en désespoir. Et après avoir cherché tous les moyens de complaire à son mari qu'elle pouvoit, pensa en elle-même qu'il étoit impossible qu'il ne l'aimât, vu le grand amour qu'elle lui portoit, sinon qu'il eût quelque autre fantaisie en son entendement : ce qu'elle chercha si subtilement, qu'elle trouva la vérité et qu'il étoit toutes les nuits si empêché ailleurs, qu'il oublioit sa conscience et sa femme. Et après qu'elle fut certaine de la vie qu'il menoit, print une mélancolie qu'elle ne se vouloit point habiller que de noir ni se trouver en lieu où l'on fît bonne chère : dont sa maîtresse s'aperçut et fit tout ce qu'elle put pour la retirer de cette opinion ; mais il ne lui fut possible. Et, combien que son mari en fût bien averti, il fut plus prêt à s'en moquer qu'à y donner remède.

Vous savez, Mesdames, qu'ennui occupe joie, et aussi qu'ennui par joie prend fin. Parquoi, un jour advint qu'un grand seigneur, parent prochain de la maîtresse de cette dame, et qui souvent la fréquentoit, entendant l'étrange façon de vivre de cette dame, en eut tant de pitié, qu'il se voulut essayer à la consoler ; et, en parlant avec elle, la trouva si belle et vertueuse qu'il désira beaucoup plus d'être en sa bonne grâce que de lui parler de son mari, sinon pour lui montrer le peu d'occasion qu'elle avoit de l'aimer. Cette dame, se voyant délaissée de celui qui la devoit aimer, et d'autre côté aimée et requise d'un si grand et beau prince, s'estima bien heureuse d'être en sa bonne grâce. Et combien qu'elle eût toujours désir de

conserver son honneur, si prenoit-elle grand plaisir de parler à lui et de se voir aimée ; chose dont elle étoit quasi affamée. Cette amitié dura quelque temps jusqu'à ce que le roi s'en aperçut, qui avoit tant d'amitié au gentilhomme, qu'il ne vouloit souffrir que nul ne lui fît honte et déplaisir. Parquoi il pria fort ce prince d'en vouloir ôter sa fantaisie et que, s'il continuoit, il seroit très-mal content de lui. Ce prince, qui aimoit trop plus la bonne grâce du roi que toutes les dames du monde, lui promit que, pour l'amour de lui, abandonneroit son entreprise et que dès le soir il iroit prendre congé d'elle. Ce qu'il fit sitôt qu'il sut qu'elle étoit retirée en son logis, auquel étoit logé le gentilhomme en une chambre sur la sienne. Et, étant au soir à la fenêtre, vit entrer le prince en la chambre de sa femme, qui étoit sous la sienne ; mais le prince, qui bien l'avisa, ne laissa d'y entrer. Et, en disant adieu à celle dont l'amour ne faisoit que commencer, lui allégua pour toutes raisons le commandement du roi. Après plusieurs larmes et regrets qui durèrent jusqu'à une heure après minuit, la dame lui dit pour conclusion : « Je loue Dieu, Monsieur, dont il lui plaît que vous perdiez cette opinion, puisqu'elle est si petite et foible que vous la pouvez prendre et laisser par le commandement des hommes ; car, quant à moi, je n'ai pas demandé conseil à maîtresse, ni à mari, ni à moi-même pour vous aimer ; car amour, s'aidant de votre beauté et honnêteté, a eu telle puissance sur moi, que je n'ai connu autre Dieu ne roi que de lui. Mais puisque votre cœur n'est pas rempli de si vrai amour que crainte n'y trouve encore quelque place, vous ne pouvez être ami parfait, et d'un imparfait je ne veux faire un ami ; car j'aime parfaitement comme j'avois délibéré de vous aimer, dont suis contrainte vous dire adieu, Monsieur, duquel la crainte ne mérite la franchise de mon amitié. »

Ainsi s'en alla pleurant ce seigneur, et, en se retournant, avisa encore le mari étant à la fenêtre, qui l'avoit vu

entrer à la salle et saillir. Parquoi lui conta le lendemain l'occasion parquoi il étoit allé voir sa femme, et le commandement que le roi lui avoit fait, dont le gentilhomme fut fort content et en remercia le roi. Mais, voyant de jour en jour que sa femme embellissoit, et lui devenoit vieil et amoindrissoit sa beauté, commença à changer de rôle, prenant celui que longtemps il avoit fait jouer à la femme; car il la chérissoit plus que de coutume et prenoit plus près garde sur elle. Mais, tant plus qu'elle se voyoit cherchée de lui, et plus le fuyoit, désirant lui rendre partie des ennuis qu'elle avoit eus pour être de lui peu aimée. Et, pour ne prendre sitôt le plaisir que l'amour lui commençoit à donner, s'en va adresser à un gentilhomme si très-beau, si bien parlant et de si bonne grâce, qu'il étoit aimé de toutes les dames de la cour. Et, en lui faisant ses complaintes de la façon dont elle avoit été traitée, l'incita d'avoir pitié d'elle, en sorte que ce gentilhomme n'oublia rien pour essayer à la réconforter. Et elle, pour se récompenser de la perte d'un prince qui l'avoit laissée, se mit si fort à aimer ce gentilhomme, qu'elle oublia son ennui passé et ne pensoit sinon à finement conduire son amitié. Ce qu'elle sut si bien faire que jamais sa maîtresse ne s'en aperçut, car, en sa présence, se gardoit bien de parler à lui; mais, quand elle lui vouloit dire quelque chose, s'en alloit voir quelques dames qui demeuroient à la cour, entre lesquelles y en avoit une, dont son mari feignoit d'être amoureux. Or, une fois, après souper, qu'il faisoit bien obscur, se déroba ladite dame sans appeler compagnie, et entra en la chambre des dames, où elle trouva celui qu'elle aimoit mieux que soi-même, et, en se séant auprès de lui, appuyée sur une table, parloient ensemble, feignant de lire en un livre. Quelqu'un, que le mari avoit mis au guet, lui vint rapporter où sa femme étoit allée; et lui, qui étoit sage, s'y en alla le plus tôt qu'il put; et, entrant en la chambre, vit sa femme lisant le livre, qu'il feignit ne voir

point; mais alla tout droit parler aux dames d'un autre côté. Cette pauvre dame, voyant que son mari l'avoit trouvée avec celui auquel devant lui jamais n'avoit parlé, fut si transportée qu'elle perdit sa raison, et ne pouvant passer au long d'un banc, se coula au long d'une table et s'enfuit, comme si son mari avec l'épée nue l'eût poursuivie, et alla trouver sa maîtresse, qui se retiroit en son logis; et quand elle fut déshabillée, se retira ladite dame, à laquelle une de ses femmes vint dire que son mari la demandoit. Elle lui répondit franchement qu'elle n'iroit point; qu'il étoit si étrange et austère, qu'elle avoit peur qu'il ne lui fît un mauvais tour. A la fin, de peur de pis, s'y en alla; son mari ne lui dit un seul mot, sinon quand ils furent dedans le lit. Elle, qui ne savoit pas comme lui dissimuler, se print tendrement à pleurer. Et quand il lui demanda pourquoi elle pleuroit, elle lui dit qu'elle avoit peur qu'il fût courroucé contre elle, pource qu'il l'avoit trouvée lisant avec un gentilhomme. A l'heure, lui répondit que jamais ne lui avoit défendu de parler à homme et qu'il n'avoit point trouvé mauvais qu'elle y parlât, mais bien d'être fuie devant lui, comme si elle eût fait chose digne d'être reprise, et que cette fuite seulement lui faisoit penser qu'elle aimoit le gentilhomme. Parquoi il lui défendit que jamais il ne lui advînt de parler à homme en public ni en privé, lui assurant que la première fois qu'elle y parleroit, qu'il la tueroit sans pitié ni compassion. Ce qu'elle accepta volontiers, faisant bien son compte de n'être pas une autre fois si sotte. Mais parce que les choses où l'on a volonté, plus elles sont défendues, plus elles sont désirées, cette pauvre femme eut bientôt oublié ces menaces de son mari; car, le soir même, elle, étant retournée coucher en une autre chambre avec d'autres damoiselles et ses gardes, envoya quérir et prier le gentilhomme de la voir la nuit. Mais le mari, qui étoit si tourmenté de jalousie qu'il ne pouvoit dormir de nuit, va prendre une cape et un valet de cham-

bre avec lui, pource qu'il avoit ouï dire que l'autre y alloit de nuit, et s'en va frapper à la porte du logis de sa femme. Elle, qui n'entendoit rien moins que lui, se leva toute seule et print des brodequins et son manteau, qui étoit auprès d'elle, et, voyant que trois ou quatre femmes qu'elle avoit étoient endormies, saillit de sa chambre et s'en va droit à la porte où elle ouït frapper. Et en demandant *qui est-ce?* fut répondu le nom de celui qu'elle aimoit; mais, pour en être plus assurée, ouvre un petit guichet, en disant : « Si vous êtes celui que vous me dites, baillez-moi la main, je la connoîtrai bien. » Et quand elle eut touché à la main de son mari, elle le connut bien et en fermant vitement le guichet, se print à crier : « Ah ! Monsieur, c'est votre main ! » Le mari lui répondit par grand courroux : « Oui, c'est la main qui vous tiendra promesse; parquoi ne faillez à venir quand je vous manderai. » Et, disant cette parole, s'en alla à son logis, et elle retourna en sa chambre, plus morte que vive, et dit tout haut à ses femmes : « Levez-vous, mes amies, vous avez trop dormi pour moi; car, en vous cuidant tromper, je me suis trompée la première. » En ce disant, se laissa tomber au milieu de la chambre évanouie. Les pauvres femmes se levèrent à ce cri, tant étonnées de voir leur maîtresse comme morte et couchée en terre, et d'avoir ouï les propos qu'elle avoit tenus, qu'elles ne surent que faire, sinon que de courir aux remèdes pour la faire revenir. Et quand elle put parler, elle leur dit : « Aujourd'hui, voyez-vous, mes amies, que je suis la plus malheureuse créature qui soit sur terre ! » Et leur va conter toute sa fortune, les priant la vouloir secourir, car elle tenoit sa vie pour perdue. Et la cuidant réconforter, arriva un valet de son mari, par lequel il lui mandoit qu'elle allât incontinent vers lui. Elle, en embrassant deux de ses femmes, commença à crier et à plorer, les priant ne la laisser point aller, car elle étoit sûre de mourir. Mais le valet de chambre l'assura que non et qu'il prenoit sur

sa vie qu'elle n'auroit nul mal. Elle, voyant qu'il n'y avoit point de résistance, se jeta entre les bras de ce serviteur, lui disant : « Mon ami, puisqu'il le faut, portez ce malheureux corps à la mort. » Et à l'heure, demi-évanouie de tristesse, fut emportée du valet au logis du maître, aux pieds duquel tomba cette pauvre dame, lui disant : « Monsieur, je vous supplie avoir pitié de moi, et je vous jure la foi que je dois à Dieu, que je vous dirai la vérité du tout. » A l'heure, lui dit comme un homme désespéré : « Par Dieu, vous me la direz ! » Et chassa dehors tous ses gens. Et, pource qu'il avoit trouvé sa femmé fort dévote, pensa qu'elle ne se parjureroit point si elle juroit sur la croix; parquoi en demanda une fort belle qu'il avoit empruntée, et, quand ils furent eux deux seuls, la fit jurer dessus qu'elle lui diroit vérité de ce qu'il lui demanderoit. Mais elle, qui avoit déjà passé les premières appréhensions de la crainte de mourir, print cœur, se délibérant, avant que mourir, de ne lui rien celer, et aussi de ne lui dire chose dont le gentilhomme qu'elle aimoit pût avoir à souffrir; et, après avoir ouï les questions qu'il lui faisoit, lui répondit : « Je ne me veux point justifier, Monsieur, ne faire moindre envers vous l'amour que j'ai porté au gentilhomme dont vous avez soupçon; car vous ne le pouvez ni ne devez croire, vu l'expérience qu'aujourd'hui vous avez eue ; mais je désire bien vous dire l'occasion de cette amitié. Entendez, Monsieur, que jamais femme n'aima tant son mari que je vous aime ; car, depuis que je vous ai épousé jusques à cet âge-ci, il ne fût jamais entré en mon cœur autre amour que le vôtre. Vous savez que, moi étant enfant, mes parents me vouloient marier à personnage de plus grande maison que vous, mais jamais ne m'y surent faire accorder, dès l'heure que j'eus parlé à vous; car, contre leur opinion, je tins ferme pour vous avoir, sans regarder ni à votre pauvreté ni aux remontrances que me faisoient mes parents. Et vous ne pouvez ignorer le traite-

ment que j'ai eu de vous jusqu'ici, et comme m'avez aimée et estimée, dont j'ai porté tant d'ennui et déplaisir, que, sans l'aide de Madame avec laquelle vous m'avez mise, je fusse presque désespérée. Mais, à la fin, me voyant grande et estimée belle d'un chacun, fors de vous seul, je commençai si vivement à sentir le tort que vous me faisiez que l'amour que je vous portois s'est tourné en haine et le désir de vous complaire en celui de la vengeance. Et, sur ce désespoir, me trouva un prince, lequel, pour obéir au roi plus qu'à l'amour, me laissa à l'heure que je commençois à sentir la consolation de mes tourments pour un amour honnête. Et, au partir de lui, trouvai cettui qui n'eut point la peine de me prier ; car sa beauté, son honnêteté et vertu méritent bien d'être cherchées et requises de toute femme de bon entendement. A ma requête, et non à la sienne, il m'a aimée avec tant d'honnêteté, que oncques en sa vie ne me requit chose contre l'honneur. Et combien que le peu d'amour que j'ai cause de vous porter donnât occasion de ne vous garder foi ni loyauté, l'amour que j'ai à Dieu seul et mon honneur m'ont jusqu'ici gardée d'avoir fait chose pour laquelle j'ai besoin de confession ou crainte de honte. Je ne vous veux point nier que, le plus souvent qu'il m'étoit possible, je n'allasse parler à lui dedans une garde-robe, feignant d'aller dire mes oraisons ; car jamais en femme ni en homme je ne me fiai de conduire cette affaire. Je ne veux point aussi nier qu'étant en lieu si privé et hors de tout soupçon, je ne l'aie baisé du meilleur cœur que je ne fis jamais vous. Mais je ne demande jamais merci à Dieu si entre nous deux il y a jamais eu autre privauté, ne si jamais il m'en a pressée plus avant, ne si mon cœur en a eu le désir, car j'étois si aise de le voir, qu'il ne me sembloit point qu'il y eût au monde un autre plus grand plaisir. Et vous, Monsieur, qui êtes seul la cause de mon malheur, voudriez-vous prendre vengeance d'une œuvre dont si longtemps vous m'avez donné exemple, sinon

que la vôtre étoit sans honneur ni conscience? car vous le savez, et je le sais bien, que celle que vous aimez ne se contente point de ce que Dieu et la raison commandent. Et combien que la loi des hommes donne de si grand déshonneur aux femmes qui aiment autres que leurs maris, si est-ce que la loi de Dieu n'excepte point les maris qui aiment autre que leurs femmes. Et, s'il faut mettre en la balance l'offense de vous et de moi, vous êtes homme sage et expérimenté et d'âge pour connoître et savoir éviter le mal, moi, jeune et sans expérience, nulle de la force et puissance d'amour. Vous avez une femme qui vous chérit, estime et aime plus que sa vie propre, et j'ai un mari qui me fuit, qui me hait et me dépite plus qu'une chambrière; vous aimez une femme déjà d'âge et en mauvais point et moins belle que moi, et j'aime un gentilhomme plus jeune que vous, plus beau et plus aimable. Vous aimez la femme d'un des plus grands amis que vous ayez en ce monde, offensant d'un côté l'amitié et de l'autre la révérence que vous portez à tous deux; et j'aime un gentilhomme qui n'est à rien lié, sinon à l'amour qu'il me porte. Or, jugez, Monsieur, sans faveur, lequel de nous deux est le plus punissable ou excusable, ou vous ou moi. Je n'estime homme sage ni expérimenté qui ne vous donne le tort, vu que je suis jeune et ignorante, déprisée et contemnée [1] de vous, et aimée du plus beau et honnête gentilhomme de France, lequel j'aime par le désespoir de ne pouvoir jamais être de vous aimée. »

Le gentilhomme, oyant ces propos pleins de vérité, dits et prononcés d'un visage beau avec une grâce tant assurée et audacieuse, qu'elle montroit ne craindre mériter nulle punition, se trouva tant surpris d'étonnement, qu'il ne sut que lui répondre, sinon que l'honneur d'un homme et d'une femme n'est pas tout un ne semblable.

[1] Méprisée; du latin *contemnere*.

Mais toutefois, puisqu'elle juroit qu'il n'y avoit point eu de péché entre celui qu'elle aimoit et elle, il n'est point délibéré de lui en faire pire chère; par ainsi, qu'elle n'y retournât plus et que l'un ne l'autre n'eussent plus de recordation des choses passées : ce qu'elle lui promit, et s'en allèrent coucher ensemble par un bon accord. Or, le matin, une vieille damoiselle, qui avoit grand'peur de la vie de sa maîtresse, vint à son lever et lui demanda : « Eh bien ! Madame, comment vous va ? » Elle lui répondit en riant : « Quoi, m'amie? il n'est point un meilleur mari que le mien, car il m'a crue en mon serment. » Ainsi passèrent cinq ou six jours. Le gentilhomme prenoit de si près garde à sa femme, que nuit et jour avoit guet après elle; mais il ne sut si bien guetter, qu'elle ne parlât encore à celui qu'elle aimoit en un lieu fort obscur et suspect. Toutefois elle conduisoit son affaire si secrètement, qu'homme ne femme n'en put savoir la vérité. Et ne fut qu'un bruit que quelque valet fit, d'avoir trouvé un gentilhomme et une damoiselle en une étable sous la chambre de la maîtresse de cette dame, dont le gentilhomme mari eut si grand soupçon, qu'il se délibéra de faire mourir ce gentilhomme, et assembla un grand nombre de ses parents et amis pour le faire tuer, s'ils le pouvoient trouver en quelque lieu. Mais le principal de ses parents étoit tant ami du gentilhomme qu'il faisoit chercher, qu'au lieu de le surprendre, l'avertissoit de tout ce qui se faisoit contre lui, lequel, d'autre côté, étoit tant aimé à la cour et si bien accompagné qu'il ne craignoit point la puissance de son ennemi : pourquoi il ne fut point trouvé; mais s'en vint en une église trouver la maîtresse de celle qu'il aimoit, laquelle n'avoit jamais rien entendu de tous ces propos passés; car, devant elle, n'avoit jamais parlé à elle.

Le gentilhomme lui conta la suspicion et mauvaise volonté qu'avoit contre lui le mari, et que, nonobstant qu'il en fût innocent, il étoit délibéré de s'en aller en

quelque voyage lointain pour ôter le bruit qui commençoit à croître. Cette princesse, maîtresse de son amie, fut fort étonnée d'ouïr ces propos, et jura que le mari avoit grand tort, qui avoit soupçon d'une si femme de bien, où elle n'avoit jamais vu ni connu que toute vertu et honnêteté. Toutefois, pour l'autorité où le mari étoit et pour éteindre ce fameux bruit, lui conseilla, la princesse, de s'éloigner pour quelque temps, l'assurant qu'elle ne croiroit rien de toutes ces folies et soupçons. Le gentilhomme et la dame qui étoit avec elle, furent fort contents de demeurer en la bonne grâce et opinion de cette princesse, laquelle conseilla au gentilhomme, qu'avant son partement il devoit parler au mari, ce qu'il fit selon son conseil, et le trouva en une galerie près la chambre du roi, où, avec un très-assuré visage (lui faisant l'honneur qui appartenoit à son état), lui dit : « Monsieur, j'ai toute ma vie eu désir de vous faire service, et pour toute récompense j'ai entendu qu'au soir vous me faisiez chercher pour me tuer. Je vous prie, Monsieur, pensez que vous avez plus d'autorité et puissance que moi; mais, toutefois, je suis gentilhomme comme vous : il me fâcheroit bien de donner ma vie pour rien. Je vous prie aussi, pensez que vous avez une femme de bien; que s'il y a qui veuille dire du contraire, je lui dirai qu'il a méchamment menti. Et quant à moi, je ne pense avoir fait chose dont vous ayez occasion de me vouloir mal. Et, si vous voulez, je demeurerai votre serviteur, ou sinon je le suis du roi, dont j'ai occasion de me contenter. » Le gentilhomme, à qui le propos s'adressoit, lui dit que véritablement il avoit eu quelque soupçon de lui, mais qu'il le tenoit si homme de bien, qu'il désiroit plus son amitié que son inimitié, et, en lui disant adieu le bonnet au poing, l'embrassa comme son grand ami. Vous pouvez penser que disoient ceux qui le soir de devant avoient eu commission de le tuer, de voir tant de signes d'honneur et d'amitié; chacun en parloit diversement. A tant s'en partit le gentil-

homme; mais, pource qu'il n'étoit si bien garni d'argent que de beauté, sa dame lui donna une bague de la valeur de trois mille écus, laquelle il engagea pour quinze cents. Et, quelque temps après qu'il fut parti, le gentilhomme mari vint à la princesse maîtresse de sa femme, et la supplia donner congé à sa femme pour aller demeurer quelque temps avec une de ses sœurs. Ce que ladite dame trouva fort étrange, et le pria tant de lui en dire l'occasion, qu'il lui en dit une partie, mais non tout.

Après que la jeune dame mariée eut prins congé de sa maîtresse et de toute la cour sans pleurer ne faire signe d'ennui, s'en alla où son mari vouloit qu'elle fût, en la conduite d'un gentilhomme, auquel fut donné charge expresse de la garder soigneusement, et surtout que sur les chemins elle ne parlât à celui duquel elle étoit soupçonnée. Elle, qui savoit ce commandement, leur donnoit tous les jours des alarmes et se moquoit d'eux et de leur mauvais soin. Et, un jour entre les autres, au partir du logis trouva un cordelier à cheval, et elle, étant sur sa haquenée, l'entretint depuis la dînée jusqu'à la soupée, et quand elle fut à une grande lieue du logis, elle dit : « Mon père, pour les consolations que vous m'avez données cette après-dînée, voilà deux écus que je vous donne, lesquels sont dedans un papier, car je sais bien que vous n'y oseriez toucher [1], vous priant qu'incontinent que vous serez parti d'avec moi, vous en alliez à travers les champs le beau galop. » Et, quand il fut assez loin, la dame dit tout haut à ses gens : « Pensez-vous que vous êtes bons serviteurs et bien soigneux de me garder, vu que celui qu'on vous a tant recommandé a parlé à moi tout ce jourd'hui et vous l'avez laissé faire; vous méritez bien que votre bon maître, qui se fie tant à vous, vous donnât des coups de bâton au lieu de vos gages. » Quand

[1] Les religieux mendiants faisaient vœu de ne toucher jamais d'argent.

le gentilhomme qui avoit la charge d'elle-même ouït ses propos, il eut si grand dépit, qu'il ne pouvoit répondre, pique son cheval, appelant deux autres avec lui, et fit tant, qu'il atteignit le cordelier, lequel, les voyant venir droit à lui, fuyoit le mieux qu'il pouvoit ; mais, pource qu'ils étoient mieux montés que lui, le pauvre homme fut prins. Et lui, qui ne savoit pourquoi, leur cria merci, et en détournant son chaperon pour les plus humblement supplier, la tête nue, connurent bien que ce n'étoit ce qu'ils cherchoient et que leur maîtresse s'étoit bien moquée d'eux, ce qu'elle fit encore mieux à leur retour, disant : « C'est à telles gens à qui l'on doit bailler telles femmes à garder; ils les laissent parler sans savoir à qui, et puis, ajoutant foi à leurs paroles, ils vont faire honte aux serviteurs de Dieu. » Et après toutes ces moqueries, s'en alla au lieu où son mari l'avoit ordonné, où ses deux belles-sœurs et un mari de l'une la tenoient fort sujette. Et, durant ce temps, entendit son mari comme sa bague étoit en gage pour quinze cents écus, dont il fut fort marri. Mais, pour sauver l'honneur de sa femme et pour le recouvrer, lui fit dire qu'elle la retirât et qu'il paieroit les quinze cents écus. Elle, qui n'avoit soin de la bague, puisque l'argent demeuroit à son ami, lui écrivit comme son mari la contraignoit retirer sa bague; et, afin qu'il ne pensât qu'elle fît pour diminution de bonne volonté, elle lui envoya un diamant que sa maîtresse lui avoit donné, qu'elle aimoit plus que bague qu'elle eût. Le gentilhomme lui envoya très-volontiers l'obligation du marchand et se tint pour content d'avoir eu quinze cents écus et un diamant, et de demeurer assuré de la bonne grâce de s'amie, combien que, tant que le mari véquit, il n'eut moyen de parler à elle que par écriture. Et, après la mort du mari, pource qu'il la pensoit telle qu'elle lui avoit promis, fit toute diligence de la pourchasser en mariage; mais il trouva que la longue absence lui avoit acquis un compagnon mieux aimé que lui, dont il eut si grand regret,

qu'en fuyant les dames, chercha les lieux hasardeux, où il eut autant d'estime que jeune homme pourroit avoir ; ainsi finit ses jours.

« Voilà, Mesdames, que, sans épargner notre sexe, j'ai bien voulu montrer aux maris, pour leur faire entendre que les femmes de grand cœur sont plutôt vaincues d'ire et vengeance, que de la douceur et amour, à quoi celle-ci sut longtemps résister; mais, à la fin, fut vaincue du désespoir, ce que ne doit être femme de bien ; pource qu'en quelque sorte que ce soit, ne sauroit trouver excuse à mal faire ; car, de tant plus les occasions en sont données grandes, et de tant plus se doivent montrer vertueuses à résister et vaincre le mal en bien, et non pas rendre le mal pour le mal, d'autant que souvent le mal que l'on cuide rendre à autrui retombe sur soi. Bienheureuses sont celles en qui la vertu de Dieu se montre en chasteté, douceur, patience et longanimité ! » Hircan lui dit : « Il me semble, Longarine, que cette dame, dont vous avez parlé, a été plus menée de dépit que d'amour; car si elle eût autant aimé le gentilhomme qu'elle en faisoit semblant, elle ne l'eût abandonné pour un autre ; et, par ce discours, on la peut nommer dépite, vindicative, opiniâtre et muable. — Vous en parlez bien à votre aise, dit Émarsuitte à Hircan ; mais vous ne savez pas quel crève-cœur c'est, quand on aime sans être aimé? — Il est vrai, dit Hircan, je ne l'ai guère expérimenté, car on ne me sauroit faire si peu de mauvaise chère, que je ne laisse l'amour et la dame ensemble incontinent. — Oui bien, vous, dit Parlamente, qui n'aimez que votre plaisir ; mais une femme de bien ne doit laisser ainsi son mari. — Toutefois, répondit Simontault, celle dont le conte est fait, a oublié, pour un temps, qu'elle étoit femme ; car un homme n'en eût su faire plus belle vengeance. — Pour une qui n'est pas sage, dit Oisille, il ne faut pas que les autres soient tenues telles. — Si êtes-vous toutes femmes, dit Saffredant, quelque beaux et honnêtes accoutrements

que vous portiez, qui vous chercheroit bien avant sous la robe, on vous trouveroit femme. » Nomerfide lui dit : « Qui vous voudroit écouter, la journée se passeroit en querelles; mais il me tarde tant d'ouïr encore une histoire, que je prie Longarine de donner sa voix à quelqu'un. » Longarine regarda Guebron et lui dit : « Si vous savez rien de quelque honnête femme, je vous prie, maintenant, le mettre en avant. » Guebron dit : « Puisque j'en dois dire ce qu'il me semble, je vous ferai un conte advenu en la ville de Milan. »

NOUVELLE XVI

Une dame milanoise approuva la hardiesse et grand cœur de son ami, dont elle l'aima depuis de grand cœur.

Au temps du grand-maître de Chaumont [1] y avoit une dame, estimée l'une des plus honnêtes femmes de ce temps-là en la ville de Milan. Elle avoit épousé un comte italien, duquel étoit demeurée veuve, vivant en la maison de ses beaux-frères, sans jamais vouloir ouïr entendre parler de se remarier, et se conduisoit si sagement et saintement, qu'il n'y avoit en la duché François ni Italien qui n'en fît grande estime. Un jour que ses beaux-frères et ses belles-mères faisoient un grand festin au maître de Chaumont, fut contrainte cette dame vefve s'y trouver, ce qu'elle n'avoit accoutumé en autres lieux. Et quand les François la virent, ils firent grande estime de sa beauté et bonne grâce, et, sur tous, un duquel je tairai le nom; mais il suffira qu'il n'y avoit en Italie François plus digne d'être aimé que celui-là; car il étoit accompli en toutes les beautés et les grâces que gentilhomme pourroit avoir.

Et combien qu'il vît cette dame vefve, avec son crêpe noir, séparée de la jeunesse, en un coin avec plusieurs

[1] Gouverneur de Milan.

vieilles, comme celui à qui jamais homme ne femme ne fit peur, se mit à l'entretenir, ôtant son masque et abandonnant les danses pour demeurer en sa compagnie. Et, tout le soir, ne bougea de parler à elle et aux vieilles ensemble, où il trouva plus de plaisir qu'avec toutes les plus jeunes et les plus braves de la cour ; en sorte que, quand il se fallut retirer, il ne pensoit avoir eu le loisir de s'asseoir. Et combien qu'il ne parlât à cette dame que de propos communs, qui se peuvent dire en telle compagnie, si est-ce qu'elle connut bien qu'il avoit envie de l'accointer, dont elle se délibéra de se garder le mieux qu'il lui seroit possible, en sorte que jamais plus en festin ni en grande compagnie ne la pût voir. Il s'enquit de sa façon de faire et trouva qu'elle alloit souvent aux églises et religions [1], où il mit si bon guet, qu'elle ne pouvoit aller si secrètement qu'il n'y fût premier qu'elle, et qu'il ne demeurât à l'église autant qu'il pouvoit avoir loisir de la voir ; et, tant qu'elle y étoit, la contemploit de si bonne affection, qu'elle ne pouvoit ignorer l'amour qu'il lui portoit. Pour laquelle éviter, se délibéra, pour un temps, de feindre se trouver mal et ouïr la messe en sa maison : dont le gentilhomme fut tant marri, qu'il n'est possible de plus, car il n'y avoit autre moyen de la voir que celui-là. Elle, pensant avoir rompu cette coutume, retourna aux églises comme auparavant, ce qu'amour déclara incontinent au gentilhomme, qui reprint ses premières dévotions ; et, de peur qu'elle ne lui donnât encore empêchement et qu'il n'eût le loisir de lui faire savoir sa volonté, un matin qu'elle pensoit être bien cachée en une petite chapelle, où elle oyoit la messe, s'alla mettre au bout de l'autel, et voyant qu'elle étoit peu accompagnée, ainsi que le prêtre montroit le *corpus Domini*, se tourna devers elle, et avec une voix douce et pleine d'affection, lui dit : « Madame, je prends à témoin Celui que le prêtre

[1] Maisons religieuses.

tient à ma damnation, si vous seule n'êtes cause de ma mort; car, encore que vous m'ôtiez le moyen de la parole, si ne pouvez-vous ignorer ma volonté, vu que la vérité vous l'a déclarée assez par mes yeux languissants et par ma contenance morte. » La dame, feignant n'y entendre rien, lui répondit : « Dieu ne doit point ainsi être prié en vain; mais les poëtes disent que les dieux se rient des jurements et mensonges des amants ; parquoi, les femmes qui aiment leur honneur ne doivent être crédules ni piteuses [1]. »

En disant cela elle se leva et s'en retourna en son logis. Si le gentilhomme fut courroucé de cette parole, ceux qui ont expérimenté choses semblables diront bien que oui. Mais lui, qui n'avoit faute de cœur, aima mieux avoir cette mauvaise réponse que d'avoir failli à déclarer sa volonté, laquelle il tint ferme par trois ans durant, et aussi, par lettres et moyens, la pourchassa sans perdre heure ne temps. Mais durant trois ans ne put avoir autre réponse, sinon qu'elle le fuyoit, comme le loup, le lévrier duquel il doit être prins, non par haine qu'elle lui portât, mais pour la crainte de son honneur et réputation : dont il s'aperçut si bien, que plus vivement qu'il n'avoit fait, pourchassa son affaire. Et après plusieurs peines, refus, tourments et désespoirs, voyant la présence de son amour, cette dame eut pitié de lui et lui accorda ce qu'il avoit désiré et si longuement attendu; et, quand ils furent d'accord des moyens, ne faillit le gentilhomme françois à se hasarder d'aller en sa maison, combien que sa vie y pouvoit être en grand hasard, vu que les parents d'elle logeoient tous ensemble. Lui, qui n'avoit pas moins de finesse que de beauté, se conduisit si sagement, qu'il entra en sa chambre à l'heure qu'il lui avoit assignée, où il la trouva toute seule couchée en un beau lit; et, ainsi qu'il se hâtoit en se déshabillant pour coucher avec elle, en-

1 Charitables.

tendit à la porte un grand bruit de voix parlant bas et des épées que l'on frottoit contre les murailles. La dame lui dit avec visage de femme demi-morte : « Or, à cette heure est votre vie et mon honneur au plus grand danger qu'ils pouvoient être, car j'entends bien que voilà mes frères qui vous cherchent pour vous tuer; parquoi, je vous prie, cachez-vous sous ce lit, car, quand ils ne vous trouveront point, j'aurai occasion de me courroucer à eux de l'alarme que sans cause ils m'auroient faite. » Le gentilhomme, qui n'avoit encore jamais regardé la peur, lui dit : « Et qui sont vos frères pour faire peur à un homme de bien? Quand toute leur race seroit ensemble, je suis sûr qu'ils n'attendroient pas le quatrième coup de mon épée : parquoi, reposez-vous en votre lit et laissez-moi garder cette porte. » A l'heure, il mit sa cape à l'entour de son bras et l'épée au poing, et alla ouvrir la porte pour voir de plus près les épées dont il oyoit le bruit, et quand elle fut ouverte, il vit deux chambrières qui, avec deux épées en chacune main, lui faisoient cette alarme, lesquelles lui dirent : « Monsieur, pardonnez-nous, car nous avons commandement de notre maîtresse de faire ainsi; mais vous n'aurez plus de nous autre empêchement. »

Le gentilhomme, voyant que c'étoient femmes, ne put pis faire que de les commander à tous les diables, leur fermant la porte au visage et s'en aller plus tôt qu'il lui fut possible coucher avec sa dame, de laquelle la peur n'avoit en rien diminué l'amour; et, oubliant lui demander la raison de ces escarmouches, ne pensa qu'à satisfaire à son désir. Mais, voyant que le jour approchoit, la pria lui dire pourquoi elle avoit fait si mauvais tour, tant de la longueur du temps que de cette dernière entreprise. Elle, en riant, lui répondit : « Ma délibération étoit de jamais n'aimer, ce que depuis ma viduité j'avois bien su garder; votre honnêteté, dès l'heure que vous parlâtes à moi au festin, me fit changer propos, et commençai dès

lors à vous aimer autant que vous faisiez moi. Il est vrai que l'honneur, qui m'avoit toujours conduite, ne vouloit permettre qu'amour me fît faire chose dont ma réputation fût empirée. Mais comme la biche navrée à mort cuide, en changeant de lieu, changer le mal qu'elle porte avec soi, ainsi m'en allois-je d'église en église, cuidant fuir celui que je portois en mon cœur, duquel a été la preuve de l'amitié si parfaite, qu'elle a fait accorder l'honneur avec l'amour. Mais afin d'être plus assurée de mettre mon cœur et mon amour en un parfait homme de bien, j'ai bien voulu faire cette dernière preuve de mes chambrières, vous assurant que, si pour peur de vie ou de nul autre égard, je vous eusse trouvé craintif jusqu'à vous cacher sous mon lit, j'avois délibéré de me lever et aller en une autre chambre, sans jamais de plus près vous voir. Mais, pource que je vous ai trouvé beau, de bonne grâce et plein de vertu et hardiesse plus que l'on ne m'avoit dit, et que la peur n'a pu toucher votre cœur, ni tant soit peu refroidir l'amour que vous me portez, je suis délibérée de m'arrêter à vous pour la fin de mes jours; me tenant sûre que je ne saurois en meilleure main mettre ma vie et mon honneur, qu'en celui que je ne pense avoir vu son pareil en toutes vertus. » Et, comme si la volonté des hommes étoit immuable, se promirent et jurèrent ce qui n'étoit en leur puissance, c'est une amitié perpétuelle, qui ne peut naître ne demeurer au cœur des hommes; et celles le savent qui l'ont expérimentée et combien telles opinions durent.

« Et pour ce, Mesdames, vous vous garderez de nous, comme le cerf, s'il avoit entendement, feroit de son chasseur; car notre félicité et notre gloire et entendement est de vous voir prises et ôter ce qui vous est plus cher que la vie. — Comment! dit Hircan à Guebron, depuis quel temps êtes-vous devenu prêcheur? J'ai bien vu que vous ne teniez pas ces propos. — Il est vrai, dit Guebron, que j'ai parlé maintenant contre tout ce que j'ai dit toute ma

vie; mais pource que j'ai les dents si foibles, que je ne puis plus mâcher la venaison, j'avertis les pauvres biches de se garder des veneurs, pour satisfaire en ma vieillesse aux maux que j'ai desservis [1] en ma jeunesse. — Nous vous remercions, Guebron, dit Nomerfide, de quoi nous avertissez de notre profit, mais si ne nous en sentons-nous pas trop tenues à vous; car vous n'avez tenu pareil propos à celle que vous avez bien aimée ; c'est donc signe que vous ne nous aimez guère ? Ne voulez-vous encore souffrir que nous soyons aimées ? Si pensons-nous être aussi sages et vertueuses que celles que vous avez si longuement chassées en votre jeunesse. Mais c'est la gloire des vieilles gens, qui cuident toujours avoir été plus sages que ceux qui vivent après eux. — Eh bien ! Nomerfide, dit Guebron, quand la tromperie de quelqu'un de vos serviteurs vous aura fait connoître la malice des hommes, à cette heure-là croirez-vous que je vous aurai dit vérité ? » Oisille dit à Guebron : « Il me semble que le gentilhomme que vous louez tant de hardiesse, devroit plutôt être loué de fureur d'amour, qui est une puissance si forte, qu'elle fait entreprendre aux plus couards du monde ce à quoi les plus hardis penseroient à deux fois. » Saffredant lui dit : « Madame, si ce n'étoit qu'il estimât les Italiens gens de meilleur discours que de grand effet, il me semble qu'il devoit avoir grande occasion d'avoir peur. — Oui, ce dit Oisille, s'il n'eût point eu en son cœur le feu qui brûle crainte. — Il me semble, dit Hircan, puisque vous ne trouvez la hardiesse de celui-ci assez louable, qu'il faut que vous en sachiez un autre qui est plus digne de louanges. — Il est vrai, dit Oisille, que celui-ci est louable ; mais j'en sais un plus admirable. — Je vous prie, dit Guebron, s'il en est ainsi, que vous preniez ma place, de nous dire quelque chose honnête et digne d'homme hardi, comme nous promettez. — S'il

[1] Mérités.

est ainsi, dit Oisille, qu'un homme pour sa vie et l'honneur de sa dame s'est tant montré assuré contre les Milanois et est estimé tant hardi, que doit être un qui, sans nécessité, mais par vraie et naïve hardiesse, a fait le tour que je vous dirai ?

NOUVELLE XVII

Le roi François montra sa générosité au comte Guillaume qui le vouloit faire mourir.

Dans la ville de Dijon, au duché de Bourgogne, vint au service du roi François un comte d'Allemagne, nommé Guillaume, de la maison de Saxonne, dont celle de Savoie est tant alliée, qu'anciennement n'étoit qu'une. Le comte, autant estimé beau et hardi gentilhomme qui fût point en Allemagne, eut si bon accueil du roi, que non-seulement le print en son service, mais le tint près de lui et de sa chambre. Un jour, le gouverneur de Bourgogne, seigneur de La Trimouille, ancien chevalier et loyal serviteur du roi, comme celui qui étoit soupçonneur et craintif du mal et dommage de son maître, avoit toujours des espions à l'entour de son ennemi, pour savoir qu'il faisoit ; et s'y gouvernoit si sagement, que peu de choses lui étoient célées. Entre autres avertissemens, il lui fut écrit par un de ses amis que le comte Guillaume avoit prins quelque somme de deniers avec promesse d'en avoir davantage, pour faire mourir le roi en quelque sorte que ce pût être. Le seigneur de La Trimouille ne faillit point d'en venir avertir le roi, et ne le céla à madame Louise de Savoie, sa mère, laquelle oublia l'alliance qu'elle avoit avec cet Allemand, et supplia le roi de le chasser bientôt; lequel le requit de n'en parler point et qu'il étoit impossible qu'un si honnête gentilhomme et tant homme de bien entreprînt une si grande méchanceté. Au bout de quelque temps, vint encore un autre avertissement confirmant le premier, dont le gouverneur, brû-

lant de l'amour de son maître, lui demanda congé de le chasser ou d'y donner ordre; mais le roi lui demanda expressément de n'en faire nul semblant, et pensa bien que par un autre moyen il en sauroit la vérité. Un jour qu'il alloit à la chasse, print la meilleure épée qu'il étoit possible de voir pour toutes armes, et mena avec lui le comte Guillaume, auquel il commanda de le suivre le premier et de près; mais, après avoir quelque temps couru le cerf, voyant le roi que ses gens étoient loin de lui, fors le comte seulement, se détourna de tous chemins. Et quand il se vit avec le comte au plus profond de la forêt seul, en tirant son épée, dit au comte : « Vous semble-t-il que cette épée soit belle et bonne? » Le comte, en la maniant, lui dit qu'il n'en avoit vu nulle qu'il pensât meilleure : « Vous avez raison, dit le roi, et me semble que si un gentilhomme avoit délibéré de me tuer et qu'il eût connu la force de mon bras et la bonté de mon cœur accompagné de cette épée, il penseroit deux fois à m'assaillir. Toutefois, je le tiendrois pour bien méchant, si nous étions seul à seul sans témoins, s'il n'osoit exécuter ce qu'il auroit entreprins. » Le comte Guillaume lui répondit avec visage étonné : « Sire, la méchanceté de l'entreprise seroit bien grande, mais la folie de la vouloir exécuter ne seroit pas moindre. » Le roi, en se prenant à rire, remit l'épée au fourreau, et, écoutant que la chasse étoit près de lui, piqua après le plus tôt qu'il put. Quand il fut arrivé, il ne parla à nul de cette affaire et s'assura que le comte Guillaume, combien qu'il fût un aussi fort et dispos gentilhomme qui se trouvât lors, n'étoit homme pour faire si haute entreprise. Mais le comte Guillaume, craignant d'être décélé ou soupçonné du fait, vint le lendemain matin dire à Robertet, secrétaire des finances du roi, qu'il avoit regardé aux bienfaits et gages que le roi lui vouloit donner pour demeurer avec lui, toutefois qu'ils n'étoient pas suffisants pour l'entretenir la moitié de l'année; et que, s'il ne plai-

soit au roi lui en bailler la moitié au double, il seroit contraint de se retirer, priant ledit Robertet d'en savoir le plus tôt qu'il pourroit la volonté du roi. Qui lui dit qu'il ne sauroit plus s'y avancer, que d'y aller incontinent sur l'heure, et print cette commission volontiers; car il avoit vu les avertissements du gouverneur. Et ainsi que le roi fut éveillé, ne faillit à faire sa harangue, présents M. de La Trimouille et l'amiral Bonnivet, lesquels ignoroient le tour que le roi avoit fait. Ledit seigneur lui dit : « Vous avez envie de chasser le comte Guillaume, et vous voyez qu'il se chasse de lui-même. Parquoi lui direz que, s'il ne se contente de l'état qu'il a accepté en entrant à mon service, dont plusieurs gens de bonne maison se sont tenus bien heureux, c'est raison qu'il cherche ailleurs meilleure fortune; et quant à moi je ne l'empêcherai point, mais je serai très-content qu'il trouve parti tel qu'il puisse vivre comme il mérite. » Robertet fut aussi diligent de porter cette réponse au comte, qu'il avoit été de présenter sa requête au roi. Le comte dit qu'avec son congé il délibéroit donc de s'en aller; et, comme celui que la peur contraignoit de partir, ne le sut porter vingt-quatre heures ; mais, comme le roi se mettoit à table, print congé de lui, feignant avoir grand regret, dont sa nécessité lui faisoit perdre sa présence. Il alla aussi prendre congé de la mère du roi, laquelle lui donna aussi joyeusement qu'elle l'avoit reçu comme parent et ami. Ainsi s'en alla en son pays. Et le roi, voyant sa mère et ses serviteurs étonnés de ce soudain partement, leur conta l'alarme qu'il lui avoit donnée, disant qu'encore qu'il fût innocent de ce qu'on lui mettoit sus, si avoit été sa peur assez grande pour l'éloigner d'un maître dont il ne connoissoit pas encore les complexions.

« Quant à moi, Mesdames, je ne vois point qu'autre chose pût émouvoir le cœur du roi à se hasarder ainsi seul contre un homme tant estimé, sinon qu'en laissant la compagnie et les lieux où les rois ne trouvent nul in-

férieur qui leur demande le combat, se voulut faire pareil à celui qu'il doutoit son ennemi, pour se contenter lui-même d'expérimenter la bonté et hardiesse de son cœur. — Sans point de faute, dit Parlamente, il avoit raison; car la louange de tous les hommes ne peut tant satisfaire un bon cœur, que le savoir et expérience qu'il a seul des vertus que Dieu a mises en lui. — Il y a longtemps, dit Guebron, que les poëtes et autres nous ont peint, pour venir au temple de Renommée, qu'il falloit passer par celui de Vertu. Et moi, qui connois les deux personnages dont vous avez fait le conte, je sais bien véritablement que le roi est un des plus hardis hommes qui soient en son royaume. — Par ma foi ! dit Hircan, à l'heure que le comte Guillaume vint en France, j'eusse plus craint son épée que celle des plus gentils compagnons italiens qui fussent en la cour. — Vous savez bien, dit Émarsuitte, qu'il est tant estimé, que nos louanges ne sauroient atteindre à son mérite, et que notre Journée seroit plus tôt passée, que chacun en eût dit ce qu'il lui semble. Parquoi, Madame, donnez votre voix à quelqu'un qui dise encore du bien des hommes, s'il y en a. » Or, Oisille dit à Hircan : « Il me semble que vous avez tant accoutumé de dire du mal des femmes, qu'il vous sera aisé de nous faire quelque bon conte à la louange d'un homme ; parquoi, je vous donne ma voix. — Ce me sera chose aisée à faire, dit Hircan, car il y a si peu que l'on m'a fait un conte à la louange d'un gentilhomme, dont l'amour et la fermeté et la patience sont si louables, que je n'en dois laisser perdre la mémoire. »

NOUVELLE XVIII

Une belle jeune dame expérimente la foi d'un jeune écolier, son ami, avant que lui permettre avantage sur son honneur.

En une des bonnes villes du royaume de France, y avoit un seigneur de bonne maison qui étoit aux écoles, dési-

rant parvenir au savoir par qui la vertu et l'honneur se doivent acquérir entre les vertueux hommes. Et, combien qu'il fût si savant, qu'étant en l'âge de dix-sept à dix-huit ans, il sembloit être la doctrine et exemple des autres, amour toutefois, après ses leçons, ne laissa pas de lui chanter la sienne, et, pour être mieux ouï et reçu, se cacha sous le visage et les yeux de la plus belle dame qui fût en le pays, laquelle pour quelque procès étoit venue à la ville. Mais, avant qu'Amour s'essayât à vaincre ce gentilhomme par la beauté de cette dame, il avoit gagné le cœur d'elle, en voyant les perfections qui étoient en ce seigneur ; car, en beauté, grâce, bon sens, beau parler, n'y avoit nul, de quelque état qu'il fût, qui le passât. Vous, qui savez le prompt chemin que fait ce feu quand il se prend à l'un des bouts du cœur et de la fantaisie, vous jugerez bien qu'en deux si parfaits sujets n'arrêta guère Amour, qu'il ne les eût à son commandement et qu'il ne les rendît tous deux si pleins de claire lumière, que leur pensée, vouloir et parler, n'étoient que flamme de cet amour, laquelle avec la jeunesse, qui en lui engendroit crainte, lui faisoit pourchasser son affaire le plus doucement qu'il lui étoit possible. Mais celle qui étoit vaincue d'amour n'avoit besoin de force ; toutefois, par la honte qui accompagne les dames, le plus qu'elle put se garda de montrer sa volonté. Si est-ce qu'à la fin la forteresse du cœur, où l'honneur demeure, fut ruinée de telle sorte, que la pauvre dame s'accorda en ce dont elle n'avoit été discordante. Mais, pour expérimenter la patience, fermeté et amour de son serviteur, lui octroya ce qu'il demandoit, avec trop difficile condition, l'assurant que, s'il la gardoit, à jamais elle l'aimeroit parfaitement, et que, s'il failloit, il étoit sûr de ne l'avoir de sa vie : c'est qu'elle étoit contente de parler à lui dedans un lit, tous deux couchés en leur chemise, par ainsi qu'il ne lui demandât rien davantage, sinon la parole et le baiser. Lui, qui estimoit qu'il n'y eût joie digne d'être accomparée à celle

qu'elle lui promettoit, lui accorda; et, le soir venu, la promesse fut accomplie, de sorte que, pour quelque bonne chère qu'elle lui fît, ne pour quelque contention qu'il eût, ne voulut fausser son serment. Et, combien qu'il n'estimât sa peine moindre que celle du purgatoire, si fut son amour si grand et son espérance si forte, étant sûr de la continuation perpétuelle de l'amitié qu'avec si grande peine il avoit acquise, qu'il garda sa patience et se leva d'auprès d'elle, sans jamais lui vouloir faire aucun déplaisir.

La dame, comme je crois, plus émerveillée que contente de ce bien, soupçonne incontinent que son amour n'étoit si grande qu'elle pensoit, ou qu'il n'avoit trouvé en elle tant de bien comme il estimoit, et ne regarda pas à la grande honnêteté, patience et fidélité à garder son serment. Parquoi, se délibéra de faire encore une autre preuve de l'amour qu'il lui portoit, avant que tenir sa promesse. Et, pour y parvenir, le pria de parler à une fille qui étoit en sa compagnie, plus jeune qu'elle et bien fort belle, et qu'il lui tînt propos d'amitié, afin que ceux qui le voyoient venir en sa maison si souvent, pensassent que ce fût pour sa damoiselle et non pour elle. Ce jeune seigneur, qui se tenoit sûr d'être aimé autant qu'il aimoit, obéit entièrement à tout ce qu'elle lui commanda, et se contraignit, pour l'amour d'elle, de faire l'amour à cette fille, laquelle, le voyant si beau et bien enparlé [1], crut son mensonge plus qu'une autre vérité, et l'aima autant que si elle eût été bien fort aimée de lui. Et quand la maîtresse vit que les choses étoient si avant et que toutefois ce seigneur ne cessoit de la sommer de sa promesse, lui accorda qu'il la vînt voir à une heure après minuit; et qu'elle avoit tant expérimenté l'amour et obéissance qu'il lui portoit, que c'étoit raison qu'il fût récompensé de sa bonne patience. Il ne faut point douter

[1] Parlant si bien.

de la joie que reçut cet affectionné serviteur, qu'il ne faillit à venir à l'heure assignée. Mais la dame, pour tenter la force de son amour, dit à sa belle damoiselle : « Je sais bien l'amour qu'un tel seigneur vous porte, dont je crois que vous n'avez moindre passion que lui; et j'ai telle compassion de vous deux, que je suis délibérée de vous donner lieu et loisir de parler longuement ensemble à vos aises. » La damoiselle fut si transportée qu'elle ne lui sut feindre son affection; mais lui dit qu'elle n'y vouloit faillir, et, obéissant à son conseil et par son commandement, se dépouilla et se mit en un beau lit toute seule en une chambre, dont la dame laissa la porte ouverte et alluma de la clarté là dedans, parquoi la beauté de cette fille pouvoit être vue plus clairement. Et, en feignant de s'en aller, se cacha si bien auprès du lit, qu'on ne pouvoit la voir.

Son pauvre serviteur, la cuidant trouver comme elle lui avoit promis, ne faillit, à l'heure ordonnée, d'entrer en la chambre le plus doucement qu'il lui fut possible; et, après qu'il eut fermé la porte et ôté sa robe et ses brodequins fourrés, s'en alla mettre au lit, où il pensoit trouver ce qu'il désiroit, et ne sut sitôt avancer ses bras pour embrasser celle qu'il cuidoit être sa dame, que la pauvre fille, qui le cuidoit être du tout à elle, n'eût les siens à l'entour de son cou, en lui disant tant de paroles affectionnées et d'un si beau visage, qu'il n'est si saint ermite qui n'eût perdu ses patenôtres. Mais, quand il l'eut reconnue tant à la vue qu'à l'ouïr, l'amour, qui avec si grand'hâte l'avoit fait coucher, le fit encore plus tôt lever, quand il reconnut que ce n'étoit celle pour qui il avoit tant souffert, et, avec un dépit tant contre la maîtresse que contre la chambrière, alla à la damoiselle et lui dit : « Votre folie, tant de vous que de la damoiselle qui vous a mise là par malice, ne me sauroit faire autre que je suis ; mais mettez peine d'être femme de bien, car, par mon occasion, ne perdrez ce bon nom. » Et, en ce disant, tant courroucé

qu'il n'est possible de plus, saillit hors de la chambre et fut longtemps sans retourner où étoit sa dame. Toutefois, Amour, qui n'est jamais sans espérance, l'assura que plus la fermeté de son amour étoit grande et connue par tant d'expérience, plus la jouissance en seroit longue et heureuse. La dame, qui avoit entendu tous ces propos, fut tant contente et ébahie de voir la grandeur et fermeté de son amour, qu'il lui tarda bien qu'elle ne le pouvoit revoir pour lui demander pardon des maux qu'elle lui avoit faits à l'éprouver. Et, sitôt qu'elle le put trouver, ne faillit à lui dire tant d'honnêtes et bons propos, que non-seulement il oublia toutes ses peines, mais les estima très-heureuses, vu qu'elles étoient tournées à la gloire et à l'assurance parfaites de son amitié, de laquelle, depuis cette heure-là en avant, sans empêchement ne fâcherie, il eut la fruition [1] telle qu'il la pouvoit désirer.

« Je vous prie, Mesdames, trouvez-moi une femme qui ait été si ferme, si patiente et si loyale en amour que cet homme-ci a été? Ceux qui ont expérimenté telles intentions [2] trouvent celles que l'on peint à saint Antoine bien petites au prix; car qui peut être chaste et patient avec la beauté, l'amour, le temps et le loisir des femmes, sera assez vertueux pour vaincre tous les diables. — C'est dommage, dit Oisille, qu'il ne s'adressa à une femme aussi vertueuse que lui, car c'eût été la plus parfaite et la plus honnête amour dont on ouït jamais parler. — Mais, je vous prie, dit Guebron, dites-moi lequel tour trouvez-vous le plus difficile des deux? — Il me semble, dit Parlamente, que c'est le dernier, car le dépit est la plus forte tentation de toutes les autres. » Longarine dit qu'elle pensoit que ce fût le premier, car il falloit qu'il vainquît l'amour et soi-même pour tenir sa promesse. « Vous en parlez bien à votre aise, dit Simontault; mais nous qui savons bien que la chose vaut, en devons dire notre opi-

[1] Jouissance.
[2] Il faut plutôt lire *tentations*.

nion. Quant à moi, à la première fois, je l'estime fol, et à la seconde, sot; car je crois qu'en tenant sa promesse à sa dame, elle avoit autant et plus de peine que lui. Elle ne lui faisoit faire ce serment, sinon pour se feindre plus femme de bien qu'elle n'étoit, se tenant sûre qu'une forte amour ne se peut lier ne par commandement, ne par serment, ne par chose qui soit au monde; mais elle vouloit feindre son vice si vertueux, qu'il ne pouvoit être gagné que par vertus héroïques. Et, la seconde fois, il se montra sot de laisser celle qu'il aimoit et valoit mieux que celle où il avoit serment contraire, et si avoit bonne excuse sur le dépit de quoi il étoit plein. » Dagoucin le reprit, disant qu'il étoit de contraire opinion, et qu'à la première fois il se montra ferme, patient et véritable, et à la seconde, loyal et parfait en amitié. « Et que savons-nous, dit Saffredant, s'il étoit de ceux qu'un chapitre nomme *De frigidis et maleficiatis?* Mais si Hircan eût voulu parfaire sa louange, il nous devoit conter comme il fut gentil compagnon quand il eut ce qu'il demandoit; et à l'heure, pourrions-nous juger si c'étoit vertu ou impuissance qui le fit être sage. — Vous pouvez bien penser, dit Hircan, que si l'on me l'eût dit, que je ne l'eusse non plus célé que le demeurant; mais, à voir sa personne et connoître sa complexion, je l'estimerai plutôt avoir été conduit par la force d'amour que nulle impuissance ou froideur. — Or, s'il étoit tel que vous dites, dit Simontault, il devoit rompre son serment; car, si elle se fût courroucée pour si peu, elle eût été légèrement apaisée. — Mais, dit Émarsuitte, peut-être qu'à l'heure elle ne l'eût pas voulu? — Et puis, dit Saffredant, n'étoit-il pas assez fort pour la forcer, puisqu'elle lui avoit donné camp? — Sainte Marie! dit Nomerfide, comme vous y allez! Est-ce là la façon d'acquérir la grâce d'une qu'on estime honnête et sage? — Il me semble, dit Saffredant, que l'on ne sauroit plus faire d'honneur à une femme de qui l'on désire telles choses, que de la prendre par force,

car il n'y a si petite damoiselle qui ne vueille être bien longtemps priée, et d'autres encore à qui il faut donner beaucoup de présents avant que de les gagner; d'autres qui sont si sottes, que par moyens ne finesses on ne les peut avoir ne gagner, et envers celles-là ne faut penser que chercher les moyens. Mais quand on a affaire à une si sage que l'on ne la peut tromper, et si bonne qu'on ne la peut gagner par paroles ne présents, est-ce pas raison de chercher tous les moyens que l'on peut, pour en avoir la victoire? Et quand vous oyez dire qu'un homme a prins une femme par force, croyez que cette femme-là lui a ôté l'espérance de tous les autres moyens, et n'estimez moins l'homme qui a mis sa vie en danger pour donner lieu à son amour. » Guebron se print à rire et dit : « J'ai vu autrefois assiéger des places et prendre par force, pource qu'il n'étoit possible de faire parler par argent ne par menaces ceux qui les gardoient, car on dit qu'une place qui parlemente est à demi gagnée. — Il semble, dit Émarsuitte, que tous les amours du monde soient fondés sur ces folies ; mais il y en a qui ont aimé et bénignement persévéré, de qui l'intention n'a point été telle. — Si vous en savez une à dire, dit Hircan, je vous donne ma voix et place pour la dire. — Or bien je le sais, dit Émarsuitte, et adonc la dirai très-volontiers. »

NOUVELLE XIX

De deux amants qui, par désespoir d'être mariés ensemble, se rendirent en religion : l'homme, à Saint-François, et la fille, à Sainte-Claire [1].

Au temps du marquis de Mantoue, qui avoit épousé la sœur du duc de Ferrare, y avoit en la maison de la duchesse, une damoiselle nommée Pauline, laquelle étoit tant aimée d'un gentilhomme serviteur du marquis, que

[1] Noms de deux couvents.

la grandeur de son amour faisoit émerveiller tout le monde, vu qu'il étoit pauvre et tant gentil compagnon, qu'il devoit chercher (pour l'amour que lui portoit son maître) quelque femme riche. Mais il lui sembloit que tout le trésor du monde étoit en Pauline, lequel, en l'épousant, il pensoit posséder. La marquise, désirant que par sa faveur Pauline fût mariée plus richement, l'en dégoûtoit le plus qu'il lui étoit possible et les empêchoit souvent de parler ensemble, leur remontrant que, si le mariage se faisoit, ils seroient les plus pauvres et misérables de toute l'Italie ; mais cette raison ne pouvoit entrer en l'entendement du gentilhomme. Pauline, de son côté, dissimuloit le mieux qu'elle pouvoit son amitié; toutefois, elle n'en pensoit pas moins.

Cette amitié dura longuement avec une espérance que le temps leur apporteroit quelque meilleure fortune. Durant lequel vint une guerre, où ce gentilhomme fut prins prisonnier avec un François, qui n'étoit moins amoureux en France que lui en Italie. Et, quand ils se trouvèrent compagnons de leurs fortunes, ils commencèrent à découvrir leurs secrets l'un à l'autre. Et confessa le François, que son cœur étoit ainsi prisonnier que le sien, sans lui vouloir nommer le lieu ; mais, pour être tous deux au service du marquis de Mantoue, savoit bien, ce gentilhomme françois, que son compagnon aimoit Pauline, et, pour l'amitié qu'il avoit en son bien et proufit, lui conseilloit d'en ôter sa fantaisie : ce que le gentilhomme italien juroit n'être en sa puissance, et que si le marquis de Mantoue, pour récompense de sa prison et des bons services qu'il avoit faits, ne lui donnoit s'amie, il s'en iroit rendre cordelier et ne serviroit jamais maître que Dieu. Ce que son compagnon ne pouvoit croire, ne voyant en lui un seul signe de religion, fors la dévotion qu'il avoit en Pauline.

Au bout de neuf mois, fut délivré le gentilhomme françois, et, par sa bonne diligence, fit tant, qu'il mit son compagnon en liberté et pourchassa le plus qu'il lui fut

possible, envers le marquis et la marquise, le mariage de Pauline. Mais il n'y put advenir ni rien gagner, en lui mettant la pauvreté devant les yeux, où il leur faudroit tous deux vivre, et aussi que de tous côtés les parents n'en étoient pas contents ne d'opinion, et lui défendoient qu'il n'eût plus à parler à elle, afin que cette fantaisie s'en allât par l'absence et impossibilité. Et, quand il vit qu'il étoit contraint d'obéir, demanda congé à la marquise de dire adieu à Pauline, puisque jamais ne parleroit à elle : ce qui fut accordé; et à l'heure, commença à lui dire : « Puisque ainsi est, Pauline, que le ciel et la terre sont contre nous, non-seulement pour nous empêcher de marier ensemble, mais, qui plus est, pour nous ôter la vue et parole, dont maître et maîtresse nous ont fait si rigoureux commandement, ils se peuvent bien vanter qu'en une parole ils ont blessé deux cœurs, dont les corps ne sauroient plus faire que languir, montrant bien par cet effet qu'oncques amour ne pitié n'entrèrent en leur estomac. Je sais bien que leur fin est de nous marier bien et richement chacun ; car ils ignorent que la vraie richesse gît au contentement ; mais si m'ont-ils fait tant de mal et de déplaisir, qu'il est impossible que jamais je leur puisse faire service. Je crois bien que, si jamais je n'eusse parlé de ce mariage, ils ne fussent pas si scrupuleux qu'ils ne nous eussent assez souffert parler ensemble, vous assurant que j'aimerois mieux mourir que changer mon opinion en pire, après vous avoir aimée d'une amour si honnête et vertueuse, et pourchassé envers vous ce que je devrois défendre envers vous. Et, pource qu'en vous voyant je ne saurois porter cette dure patience, et qu'en ne vous voyant mon cœur, qui ne peut demeurer vide, se rempliroit de quelque désespoir dont la fin seroit malheureuse, je me sens délibéré, et de longtemps, de me mettre en religion : non que je sache très-bien qu'en tous états l'homme se peut sauver ; mais pour avoir plus grand loisir de contempler la bonté divine, la-

quelle, comme j'espère, aura pitié des fautes de ma jeunesse et changera mon cœur, pour aimer autant les choses spirituelles, qu'il a fait les temporelles. Et si Dieu me fait la grâce de gagner la science, mon labeur sera incessamment employé à prier Dieu pour vous ; vous suppliant, par cette amour tant ferme et loyale, qui a été entre nous deux, avoir mémoire de moi en vos oraisons et prier Notre-Seigneur qu'il me donne autant de constance en ne vous voyant point, qu'il m'a donné de contentement en vous voyant. Et, pource que j'ai espéré toute ma vie avoir de vous par mariage ce que l'honneur et conscience permettent, je me suis contenté d'espérance ; mais, maintenant que je la perds et que je ne puis jamais avoir de vous le traitement qui appartient à un mari, au moins, pour dire adieu, je vous prie me traiter en frère, et que je vous puisse baiser. » La pauvre Pauline, qui toujours lui avoit été assez rigoureuse, connoissant l'extrémité de sa douleur et l'honnêteté de sa requête, et qu'en tel désespoir se contentoit d'une chose si raisonnable, sans lui répondre autre chose, lui va jeter les bras au cou, pleurant avec une si grande amertume et saisissement de cœur, que la parole, sentiment et force lui défaillirent, et se laissa tomber entre ses bras évanouie; dont la pitié qu'il en eut, avec l'amour et la tristesse, lui en firent faire autant ; tellement que l'une de ses compagnes, les voyant tomber l'un d'un côté et l'autre de l'autre, appela du secours qui, à force de remèdes, les fit revenir.

Alors, Pauline, qui avoit désiré de dissimuler son affection, fut honteuse, quand elle s'aperçut qu'elle l'avoit montrée si véhémente ; toutefois, la pitié du pauvre gentilhomme servit à elle de juste excuse. Et ne pouvant plus porter cette parole de dire adieu pour jamais, s'en alla vitement le cœur et les dents si serrés, qu'entrant dedans sa chambre, comme un corps sans esprit, se laissa tomber sur son lit et passa la nuit en si piteuses lamentations, que ses serviteurs pensoient qu'il eût perdu tous

ses parens et amis, et tout ce qu'il pouvoit avoir de bien sur la terre. Le matin se recommanda à Notre-Seigneur, et après qu'il eut départi à ses serviteurs le peu de bien qu'il avoit, en prins avec lui quelque somme d'argent, défendit à ses gens de le suivre et s'en alla tout seul à la religion de l'Observance[1] demander l'habit, délibéré de jamais n'en porter d'autre. Le gardien, qui autrefois l'avoit vu, pensa, au commencement, que ce fût moquerie ou songe; car il n'y avoit en tout le pays gentilhomme qui moins que lui eût grâce de cordelier, pource qu'il avoit en lui toutes les bonnes grâces et vertus que l'on sauroit désirer en un gentilhomme. Mais, après avoir entendu ses paroles et vu ses larmes coulant sur son visage comme ruisseaux, ignorant dont en venoit la source, le reçut humainement; et, bientôt après, voyant sa persévérance, lui bailla l'habit qu'il reçut bien dévotement : dont furent avertis le marquis et la marquise, qui le trouvèrent si étrange, qu'à peine le pouvoient-ils croire. Pauline, pour ne se montrer sujette à nulle amour, dissimula le mieux qu'il lui fut possible le regret qu'elle avoit de lui, en sorte que chacun disoit qu'elle avoit bientôt oublié la grande affection de son loyal serviteur, et ainsi passa cinq ou six mois sans en faire autre démontrance. Durant lequel temps, lui fut par quelque religieux montrée une chanson que son serviteur avoit composée, un peu après qu'il eut prins l'habit, de laquelle le chant est italien et assez commun; j'en ai voulu traduire les mots en françois le plus près de l'italien qu'il m'a été possible, qui sont tels :

Que dira-t-elle,
Que fera-t-elle,
Quand me verra de ses yeux
Religieux?

Las! la pauvrette,
Toute seulette,

[1] Nom du couvent.

Sans parler longtemps sera
Échevelée,
Déconsolée ;

L'étrange cas pensera :
Son penser, par aventure,
En monastère et clôture
A la fin la conduira.

Que dira-t-elle,
Que fera-t-elle,
Quand me verra de ses yeux
Religieux ?

Que diront ceux
Qui, de nous deux,
Ont l'amour et bien privé ;
Voyant qu'amour,
Par un tel tour,
Plus parfait ont approuvé !
Regardant ma conscience,
Ils en auront repentance,
Et chacun d'eux pleurera.

Que dira-t-elle, etc.

Et s'ils venoient
Et nous tenoient
Propos pour nous divertir,
Nous leur dirons
Que nous mourrons
Ici, sans jamais partir ;
Puisque leur rigueur rebelle
Nous fait prendre robe telle,
Nul de nous ne la lairra.

Que dira-t-elle, etc.

Et, si prier
De marier
Nous viennent pour nous tenter,
En nous disant
L'état plaisant
Qui nous pourroit contenter ;
Nous répondrons que notre âme
Est de Dieu aimée et formée,
Qui point ne la changera.

Que dira-t-elle, etc.

O amour forte,
Qui cette porte
Par regret m'a fait passer;
Fais qu'en ce lieu,
De prier Dieu,
Je ne me puisse lasser;
Car notre amour mutuelle
Sera tant spirituelle,
Que Dieu s'en contentera.

Que dira-t-elle, etc.

Laissons les biens,
Qui sont liens
Plus durs à rompre que fer;
Quittons la gloire,
Qui l'âme noire
Par orgueil mène en enfer;
Fuyons la concupiscence,
Prenons la chaste innocence
Que Jésus nous donnera.

Que dira-t-elle, etc.

Viens donc, amie,
Ne tarde mie
Après ton parfait ami?
Ne crains à prendre
L'habit de cendre,
Fuyant ce monde ennemi;
Car, d'amitié vive et forte,
De sa cendre faut que sorte,
Le phénix qui durera!

Que dira-t-elle, etc.

Ainsi qu'au monde
Fut pure et munde[1]
Notre parfaite amitié;
Dedans le cloître
Pourra paroître
Plus grande de la moitié;
Car amour loyale et ferme
Qui n'a jamais fin ne terme,
Droit au ciel nous conduira.
Que dira-t-elle, etc.

[1] Pure.

Quand elle eut bien au long lu cette chanson, étant à part à une chapelle, se mit si fort à pleurer, qu'elle arrosa tout le papier de larmes. Et, n'eût été la crainte de se montrer plus affectionnée qu'il n'appartient, n'eût failli de s'en aller incontinent mettre en quelque ermitage, sans jamais voir créature du monde; mais la prudence qui étoit en elle, la contraignoit, pour quelque temps, dissimuler. Et, combien qu'elle eût pris résolution de laisser entièrement le monde, si feignit-elle le contraire, et changeoit si fort son visage, qu'étant en compagnie, ne ressembloit, de rien qui soit, à elle-même. Elle porta en son cœur cette délibération couverte cinq ou six mois, se montrant plus joyeuse qu'elle n'avoit de coutume. Mais, un jour, alla avec sa maîtresse à l'Observance ouïr la grand' messe, et, ainsi que le prêtre, diacre et sous-diacre sortoient du réfectoire pour venir au grand autel, son pauvre serviteur, qui n'avoit encore parfait l'an de sa probation [1], servoit d'acolyte, et, portant les deux canettes en ses deux mains, couvertes d'une toile de soie, venoit le premier, ayant les yeux contre terre. Quand Pauline le vit en tel habillement, où sa beauté et grâce étoient plutôt augmentées que diminuées, fut si fort étonnée et troublée, que, pour couvrir la cause de la couleur qui lui venoit au visage, se prit à tousser. Et son pauvre serviteur, qui entendoit mieux ce son-là que celui des cloches de son monastère, n'osa tourner la tête; mais, en passant par devant elle, ne put garder ses yeux qu'ils ne prissent le chemin que si longtemps avoient tenu. Et, en regardant piteusement Pauline, fut si saisi du feu qu'il croyoit quasi éteint, que, le voulant plus céler qu'il ne pouvoit, tomba tout de son haut devant elle. Et la crainte qu'il eut que la cause en fût connue, lui fit dire que c'étoit le pavé de l'église qui étoit rompu en cet endroit.

Quand Pauline connut que le changement de l'habit

[1] L'année de son noviciat.

n'avoit changé le cœur, et qu'il y avoit si longtemps qu'il s'étoit rendu, que chacun pensoit qu'elle l'eût oublié, se délibéra de mettre à exécution le désir qu'elle avoit de rendre la fin de leur amitié semblable en habit, forme et état de vivre, comme ils avoient été vivants en une maison sous pareil maître et maîtresse. Et, pource que plus de quatorze mois auparavant avoit donné ordre à tout ce qui étoit nécessaire pour entrer en religion, un matin, demanda congé à la marquise d'aller ouïr la messe à Sainte-Claire, ce qu'elle lui octroya, ignorant pourquoi elle lui demandoit. Et, en passant par les Cordeliers, pria le gardien de lui faire venir son serviteur, qu'elle appeloit son parent; et, quand elle le vit en une chapelle à part, elle lui dit : « Si mon honneur eût permis qu'aussitôt que vous je me fusse osé mettre en religion, je n'eusse tant attendu; mais, ayant rompu par ma patience les opinions de ceux qui plutôt jugent mal que bien, je suis délibérée de prendre l'état, la robe et la vie telle que je vois la vôtre, sans enquérir qu'il y fait [1]; car, si vous avez du bien, j'en aurai ma part; et, si vous avez du mal, je n'en veux pas être exempte; car, par tel chemin que vous irez en paradis, je vous veux suivre, étant assurée que Celui qui est le vrai, parfait et digne d'être nommé *amour*, nous a tirés à son service par une amitié honnête et raisonnable, laquelle il convertira, par son Saint-Esprit, du tout en lui; vous priant que vous et moi oubliions ce corps qui périt et tient du vieil Adam, pour recevoir et revêtir celui de notre époux Jésus-Christ. » Ce serviteur religieux fut tant aise et tant content d'ouïr sa sainte volonté, qu'en pleurant de joie lui fortifia son opinion le plus qu'il lui fut possible, en lui disant, puisqu'il ne pouvoit avoir d'elle au monde autre chose que la parole, qu'il se tenoit bienheureux d'être au lieu où il avoit toujours moyen de la revoir, et qu'elle seroit telle que l'un et l'autre n'en pour-

[1] Ce qu'elle est.

roient que mieux valoir, vivant en un état d'un amour, d'un cœur et d'un esprit, tirés et conduits de la bonté de Dieu, lequel il supplioit les tenir en sa main, où nul ne peut périr. Et, en ce disant et pleurant d'amour et de joie, lui baisa les mains; mais elle abaissa son visage jusqu'à la main et se donnèrent par vraie charité le saint baiser de dilection. Et, se contentant, s'en partit Pauline et entra en la religion de Sainte-Claire, où elle fut reçue et voilée. Ce qu'après elle fit entendre à madame la marquise, qui en fut tant ébahie qu'elle ne la pouvoit croire; mais s'en alla le lendemain au monastère pour la voir et aussi s'efforcer la divertir de son propos. A quoi Pauline lui fit réponse, que si elle avoit eu puissance de lui ôter un mari de chair (l'homme du monde qu'elle avoit le plus aimé), elle s'en devoit contenter, sans chercher de la vouloir séparer de Celui qui étoit immortel et invisible; car il n'étoit pas en sa puissance ni de toutes les créatures du monde. Adonc la marquise, voyant son bon vouloir, la baisa, la laissant à fort grand regret. Et, depuis, véquirent Pauline et son serviteur si saintement et dévotement en leur observance, que l'on ne doit douter que Celui, duquel la fin de la loi est charité, ne leur dit à la fin de leur vie, comme à la Madeleine, que leurs péchés leur étoient pardonnés, vu qu'ils l'avoient beaucoup aimé, qu'il ne les retirât en paix au lieu où la récompense passe tous les mérites des hommes et donne loyer [1] de leurs bienfaits.

« Vous ne pouvez ici ignorer, Mesdames, que l'amour de l'homme ne se soit montrée jà plus grande; mais elle lui fut si bien rendue, que je voudrois que tous ceux qui s'en mêlent en fussent autant récompensés. — Il y auroit donc, dit Hircan, plus de fous et de folles qu'il n'y en eut oncques. — Appelez-vous folie, dit Oisille, d'aimer honnêtement en la jeunesse et puis convertir tout cet amour

[1] La récompense de ce qu'ils ont fait de bien.

en Dieu? » Hircan, en riant, lui répondit : Si mélancolie et désespoir sont louables, je dirai que Pauline et son serviteur sont bien dignes d'être loués. — Si est-ce que Dieu, dit Guebron, a plusieurs moyens pour nous tirer à lui, dont les commencements semblent être mauvais; mais la fin en est très-bonne. — Et encore ai-je une opinion, dit Parlamente, que jamais homme n'aimera parfaitement Dieu, qu'il n'ait parfaitement aimé quelque créature en ce monde. — Qu'appelez-vous parfaitement aimer? dit Saffredant : estimez-vous parfaits amants ceux qui sont transis et qui adorent les dames de loin, sans oser montrer leur volonté? — J'appelle parfaits amants, lui répondit Parlamente, ceux qui cherchent, en ce qu'ils aiment, quelque perfection, soit bonté, beauté, ou bonne grâce, toujours tendant à la vertu, et qui ont le cœur si haut et si honnête qu'ils ne veulent, pour mourir, mettre fin aux choses basses que l'honneur et la conscience repreuvent; car l'âme, qui n'est créée que pour retourner à son souverain bien, ne fait, tant qu'elle est dedans le corps, que désirer d'y parvenir. Mais à cause que les sens, par lesquels elle peut en avoir nouvelle (sont obscurs et charnels par le péché du premier père), ne lui peuvent montrer que les choses visibles plus rapprochantes de la perfection, après quoi l'âme court, cuidant trouver, en une grâce visible et aux vertus morales, la souveraine beauté, grâce et vertu. Mais quand elle les a cherchés et expérimentés et n'y trouve point Celui qu'elle aime, elle passe outre comme l'enfant qui, selon sa petitesse, aime les pommes, les poires, les poupées et autres petites choses les plus belles que son œil peut voir, et estime richesses d'assembler de petites pierres; mais, en croissant, aime les poupines [1] vives, et par ainsi amasse les biens nécessaires pour la vie humaine; mais il connoît, par plus grande expérience, qu'ès choses terri-

[1] Les poupées vivantes.

toires[1] n'y a nulle perfection ne félicité, il désire chercher la vraie félicité, et le facteur et source d'icelle. Toutefois, si Dieu ne lui ouvre l'œil de foi, seroit en danger de venir d'un ignorant un infidèle philosophe ; car foi seulement peut montrer et recevoir le bien, que l'homme charnel ne peut entendre. — Ne voyez-vous pas bien, dit Longarine, que la terre non cultivée porte beaucoup d'arbres et herbes, combien qu'ils soient inutiles ? si est-ce qu'elle est bien déchirée, pour l'espoir qu'on a qu'elle portera bon grain, quand elle sera semée et bien cultivée. Aussi le cœur de l'homme, qui n'a autre sentiment qu'aux choses visibles, ne viendra jamais à l'amour de Dieu par la semence de sa parole ; car la terre de son cœur est stérile, froide et damnée. — Or, voilà pourquoi, dit Saffredant, la plupart des hommes sont déçus, lesquels ne s'amusent qu'aux choses extérieures et contemnent le plus précieux qui est dedans. — Si je savois, dit Simontault, si bien parler latin, je vous alléguerois que saint Jean dit : « Que celui qui n'aime son frère, qu'il voit, comment aimera-t-il Dieu qu'il ne voit point ? » car, par les choses visibles, on est attiré à l'amour des choses invisibles. — Qui est-il ? dit Émarsuitte ; *et laudabimus eum*, ainsi parfait que vous le dites ? — Il y en a, répondit Dagoucin, qui aiment si fort et si parfaitement, qu'ils aimeroient mieux mourir que de sentir un désir contre l'honneur et la conscience de leurs maîtresses ; et si ne veulent qu'elles ne autres s'en aperçoivent. — Ceux-là, dit Saffredant, sont de la nature du caméléon, qui vit de l'air[2] ; car il n'y a homme au monde qui ne désire déclarer son amour et de savoir être aimé ; et ne crois qu'il n'est si forte fièvre d'amitié, qui soudain ne se passe, quand on connoît le contraire. Quant à moi, j'en ai vu des miracles évidents. — Je vous prie, dit Émarsuitte, prenez ma place et nous racontez de quelqu'un qui soit ressuscité de mort à vie,

[1] De la terre.
[2] C'est une erreur reconnue.

pour connoître le contraire, en sa dame, de ce qu'il désiroit. — Je crains tant, dit Saffredant, déplaire aux dames de qui j'ai été et serai à jamais serviteur, que, sans exprès commandement, je n'eusse osé raconter leurs imperfections; mais, pour obéir, je ne cèlerai la vérité. »

NOUVELLE XX

Un gentilhomme est inopinément guari du mal d'amour, trouvant sa damoiselle rigoureuse entre les bras de son palefrenier.

Au pays du Dauphiné, y avoit un gentilhomme, nommé le seigneur du Ryant, qui étoit de la maison du roi François, premier de ce nom, autant beau et honnête qu'il étoit possible. Or, il fut longuement serviteur d'une dame vefve, laquelle il aimoit et révéroit tant, que, de peur qu'il avoit de perdre sa bonne grâce, ne l'osoit importuner de ce qu'il devroit le plus. Et lui, qui se sentoit beau et digne d'être aimé, croyoit fermement ce qu'elle lui juroit souvent, c'est qu'elle l'aimoit plus que tous les gentilshommes du monde, et que, si elle étoit contrainte de faire quelque chose pour un gentilhomme, ce seroit pour lui seulement, comme le plus parfait qu'elle avoit jamais connu; et lui print de se contenter seulement, sans outrepasser, de cette honnête amitié; assurant que, si elle connoissoit qu'il prétendît davantage, sans se contenter de la raison, que du tout il la perdroit. Le pauvre gentilhomme non-seulement se contentoit de cela, mais aussi se tenoit très-heureux d'avoir gagné le cœur de celle qu'il pensoit tant honnête. Il seroit long de vous raconter le discours de son amitié et longue fréquentation qu'il eut avec elle, et les voyages qu'il faisoit pour la venir voir. Mais, pour conclusion, ce pauvre martyr d'un feu si plaisant, que plus on en brûle, plus on en veut brûler, cherchoit toujours le moyen d'augmenter son martyre. Et, un jour, lui print fantaisie d'aller voir en poste celle qu'il aimoit plus que lui-même et qu'il esti-

moit par-dessus toutes les femmes du monde. Lui arrivé, alla en sa maison et demanda où elle étoit. On lui dit qu'elle ne faisoit que venir de vêpres et qu'elle étoit entrée en la garenne pour finir son service. Il descendit de cheval, et s'en va tout droit en la garenne où elle étoit, et trouva ses femmes qui lui dirent qu'elle s'en alloit toute seule promener en une grande allée étant en ladite garenne. Il commença plus que jamais à espérer quelque bonne fortune pour lui; et, le plus doucement qu'il put, sans faire bruit, la chercha le mieux qu'il lui fut possible, désirant sur toutes choses de la pouvoir trouver seule. Mais quand il fut auprès d'un pavillon d'arbres ployés, qui étoit un lieu tant beau et plaisant, qu'il n'étoit possible de plus, entra fort soudainement dedans comme celui à qui tardoit de voir ce qu'il aimoit. Mais il trouva, à son entrée, la damoiselle couchée sur l'herbe entre les bras d'un palefrenier de la maison, aussi laid, ord[1] et infâme que le gentilhomme étoit beau, honnête et aimable. Je n'entreprends pas de vous dépeindre le dépit qu'il eut; mais fut si grand, qu'il eut puissance d'éteindre en un moment le feu si embrasé de longtemps. Et, autant rempli de dépit qu'il avoit été d'amour, lui dit : « Madame, prou vous fasse [2] ! Aujourd'hui, par votre méchanceté connue, suis guari et délivré de ma continuelle douleur, dont l'honnêteté que j'estimois en vous étoit occasion. » Et, sans autre adieu, s'en retourna plus vite qu'il n'étoit venu. La pauvre femme ne lui fit autre réponse, sinon de mettre la main devant son visage, car puisqu'elle ne pouvoit couvrir sa honte, elle couvroit ses yeux pour ne voir celui qui la voyoit clairement, nonobstant sa longue dissimulation.

« Parquoi, Mesdames, je vous supplie, si n'avez vouloir d'aimer parfaitement, ne pensez pas dissimuler à homme de bien et lui faire déplaisir pour votre gloire,

[1] Sale.
[2] Grand bien vous fasse!

car les hypocrites sont payés de leur loyer, et Dieu favorise ceux qui aiment parfaitement. — Vraiment, dit Oisille, vous nous l'avez gardé bonne à la fin de la Journée. Et si n'étoit que nous avons juré de dire la vérité, je ne saurois croire qu'une femme de l'état dont elle étoit, sût être si méchante de laisser un si honnête gentilhomme pour un si vilain muletier. — Hélas ! Madame, si vous saviez, dit Hircan, la différence d'un gentilhomme, qui a toute sa vie porté le harnois et suivi la guerre, au prix d'un valet, sans bouger d'un lieu, bien nourri, vous excuseriez cette pauvre vefve. — Je ne crois pas, Hircan, dit Oisille, quelque chose que vous en dites, que vous puissiez recevoir nulle excuse d'elle. — J'ai bien ouï dire, dit Simontault, qu'il y a des femmes qui veulent avoir des évangélistes pour prêcher leur vertu et leur chasteté, et leur font la meilleure chère qu'il leur est possible et la plus privée, les assurant que, si la conscience et l'honneur ne les retenoient, elles leur accorderoient leurs désirs. Et les pauvres sots, quand, en compagnie, ils parlent d'elles, jurent qu'ils mettroient leur doigt au feu sans brûler, pour soutenir qu'elles sont femmes de bien, car ils ont expérimenté leur amour jusques au bout. Aussi se font louer par tels honnêtes hommes, celles qui à leurs semblables se montrent telles qu'elles sont, choisissant ceux qui ne savent avoir hardiesse de parler, et, s'ils en parlent, pour leur vile et orde condition, ne sont pas crus. — Voilà, dit Longarine, une opinion que j'ai autrefois ouï dire aux plus jaloux et soupçonneux des hommes; mais c'est peindre une chimère; car, combien qu'il soit advenu à quelque pauvre malheureuse, si est-ce chose qui ne se doit soupçonner en autre. Or, tant plus avant nous entrons en ce propos, dit Parlamente, et plus ces bons seigneurs ici draperont sur la tissure, et, tous, à nos dépens. Parquoi mieux vaut aller ouïr les vêpres, afin que nous ne soyons tant attendues commes nous fûmes hier. » La compagnie fut de son opinion, et, en allant,

Oisille leur dit : « Si quelqu'un de nous rend grâces à Dieu d'avoir à cette Journée dit la vérité des histoires que nous avons racontées, Saffredant lui doit demander pardon d'avoir remémoré une si grande vilenie contre les dames. — Par mon serment ! dit Saffredant, combien que mon conte soit véritable, si est-ce que je l'ai ouï dire : mais quand je voudrois faire le rapport du cerf à vue d'œil [1], je vous ferois faire plus de signes de la croix de ce que je sais des femmes, que l'on n'en fait à sacrer une église. C'est bien loin de se repentir, quand la confession aggrave le péché. — Puisque avez telle opinion des femmes, dit Parlamente, elles vous doivent priver de leur honnêteté, entretènement [2] et privauté. » Mais il lui répondit : « Aucuns ont tant usé, en mon endroit, du conseil que vous leur donnez en m'éloignant et séparant des choses justes et honnêtes, que, si je pouvois dire pis et pis faire à toutes, je ne m'y épargnerois pas pour les inciter à me venger de celle qui me tient un si grand tort. » Et, disant ces paroles, Parlamente mit son touret de nez [3], et, avec les autres, entra en l'église, où ils trouvèrent vêpres très-bien sonnées ; mais ils n'y trouvèrent pas un des religieux pour les dire, pource qu'ils avoient entendu que dedans le pré s'assembloit cette compagnie pour y dire les plus plaisantes choses qu'il étoit possible ; et, comme ceux qui aimoient mieux leur plaisir que leurs oraisons, s'étoient allés cacher dans une fosse, le ventre contre terre, derrière une haie fort épaisse, et là avoient si bien écouté les beaux contes, qu'ils n'avoient point ouï sonner la cloche de leur monastère. Ce qui parut bien, car ils arrivèrent en telle hâte, que quasi l'haleine leur failloit à commencer vêpres ; et, quand elles furent dites, confessèrent à ceux qui leur deman-

[1] Si je voulais vous dire ce que je sais des femmes pour l'avoir vu. Termes de chasse.

[2] Société, commerce.

[3] Sorte de masque pour préserver le teint.

doient l'occasion de leur chant tardif et mal entonné, que ce avoit été pour les écouter. Parquoi, voyant leur bonne volonté, leur fut permis que tous les jours ils assisteroient, derrière la haie, assis à leur aise. Le souper se passa joyeusement en révélant les propos qu'ils n'avoient pas mis à fin dedans le pré, qui durèrent tout le long de la soirée, jusques à ce qu'Oisille les priât de se retirer, afin que leur esprit fût plus prompt le lendemain. Et, après un bon et long propos, dont elle disoit qu'une heure avant minuit valoit mieux que trois après, se partit cette compagnie, mettant fin au second discours et récits d'histoires.

TROISIÈME JOURNÉE

Le matin, la compagnie ne put sitôt venir en la salle, qu'ils ne trouvassent madame Oisille qui avoit plus de demi-heure auparavant étudié la leçon qu'elle devoit dire. Et, si aux précédents propos ils s'étoient contentés, aux seconds ne le furent pas moins : n'eût été que l'un des religieux les vint quérir pour aller à la messe, leur contemplation les empêchoit d'ouïr la cloche. La messe ouïe bien dévotement et le dîner passé bien sobrement, pour n'empêcher pas les viandes leur mémoire à s'acquitter, chacun en son rang le mieux qu'il leur seroit possible, se retirèrent à leurs chambres à visiter leurs registres, attendant l'heure accoutumée d'aller au pré ; laquelle venue, ne faillirent à ce voyage. Et ceux qui avoient délibéré de dire quelque folie, avoient déjà le visage si joyeux, que l'on espéroit d'eux occasion de bien

rire. Quand ils furent assis, demandèrent à Saffredant à qui il donneroit sa voix. « Puis, dit-il, que la faute que je fis hier est si grande que vous dites, ne sachant histoire digne pour la réparer, je donne ma voix à Parlamente, laquelle, pour son bon sens, saura si bien louer les dames, qu'elle fera mettre en oubli la vérité que je vous ai dite. — Je n'entreprends, dit Parlamente, de réparer vos fautes, mais bien de me garder de les ensuivre. Parquoi, je me délibère, usant de la vérité promise et jurée, de vous montrer qu'il y a des dames qui en leur amitié n'ont cherché nulle fin que l'honnêteté. Et, pource que celle dont je vous veux parler étoit de bonne maison, je ne changerai rien en l'histoire que le nom, vous priant, Mesdames, de penser qu'amour n'a puissance de changer un cœur chaste et honnête, comme vous verrez par l'histoire que je vais conter. »

NOUVELLE XXI

L'honnête et merveilleuse amitié d'une fille de grande maison, et d'un bâtard, et l'empêchement qu'une reine donna à leur mariage, avec la réponse de la fille à la reine.

Il y avoit en France une reine qui en sa compagnie nourrissoit plusieurs filles de bonnes et grandes maisons; entre autres, y en avoit une, nommée Rolandine, qui étoit bien proche sa parente ; mais la reine, pour quelque inimitié qu'elle portoit à son père, ne lui faisoit pas trop bonne chère. Combien que cette fille ne fût pas des plus belles ni des plus laides, si étoit-elle tant sage et gracieuse, que plusieurs grands seigneurs et personnages la demandèrent en mariage, dont ils avoient roide réponse, car le père aimoit tant son argent, qu'il en oublioit l'avancement de sa fille. Et sa maîtresse, comme dit est, lui portoit si peu de faveur, qu'elle n'étoit point demandée de ceux qui se vouloient avancer en la bonne grâce de la

reine [1]. Ainsi, par la négligence du père et par le dédain de sa maîtresse, cette pauvre fille demeura longtemps sans être mariée. Et, comme celle qui se fâcha à la longue, non tant pour l'envie qu'elle eut d'être mariée, que pour la honte qu'elle avoit de ne l'être point, tant s'en fâcha, que du tout elle se retira à Dieu; et, laissant les mondanités et gorgiacités [2] de la cour, tout son passe-temps fut de prier Dieu ou faire quelques ouvrages. Et, en cette vie ainsi retirée, passa sa jeunesse, en vivant tant honnêtement et saintement, qu'il n'étoit possible de plus. Quand elle fut approchée de trente ans, il y eut un gentilhomme, bâtard d'une grande et bonne maison, autant gentil compagnon et homme de bien qu'il en fût point de son temps ; mais la richesse l'avoit du tout délaissé, et avoit si peu de beauté, qu'une dame, quelle qu'elle fût, pour son plaisir ne l'eût choisi. Ce pauvre gentilhomme étoit demeuré sans parti, et, comme un malheureux souvent cherche l'autre, vint aborder cette pauvre damoiselle Rolandine; car leurs fortunes, complexions et conditions étoient fort pareilles, et, se plaignant l'un à l'autre de leurs infortunes, prindrent une très-grande amitié; et, se trouvant tous deux compagnons de malheur, se cherchèrent en tous lieux pour se consoler l'un l'autre, et en cette fréquentation s'engendra une très-grande amitié. Ceux qui avoient vu damoiselle Rolandine si fort retirée qu'elle ne parloit à personne, la voyant lors incessamment entretenir le bâtard de bonne maison, en furent incontinent scandalisés et dirent à sa gouvernante qu'elle ne devoit pas endurer ces longs propos : ce qu'elle remontra à Rolandine, lui disant que chacun en seroit scandalisé de ce qu'elle parloit tant à un homme qui n'étoit assez riche pour l'épouser, ni assez beau pour être aimé. Rolandine, qui avoit été toujours plus reprise de ses austérités que de ses mondanités, dit à sa gouvernante :

[1] Voulaient bien faire leur cour à la reine.
[2] Pompes, vanités.

« Hélas! ma mère, vous voyez que je ne puis avoir un mari selon la maison dont je suis, et que j'ai toujours suivi ceux qui sont beaux et jeunes, et de peur de tomber aux inconvénients où j'en ai vu d'autres. Et j'ai trouvé ce gentilhomme si sage et vertueux, comme vous savez, lequel ne me prêche que choses bonnes et vertueuses. Quel tort puis-je tenir à vous et à ceux qui en parlent, de me consoler de mes ennuis? » La pauvre vieille, qui aimoit sa maîtresse plus qu'elle-même, lui dit: « Mademoiselle, je vois bien que vous dites vérité et que vous êtes traitée de père et de maîtresse autrement que ne le méritez. Si est-ce, puisque l'on parle de votre honneur en telle sorte (et fût-il votre propre frère!), vous vous devez retirer de parler à lui. » Rolandine lui dit en pleurant: « Ma mère, puisque vous me le conseillez, je le ferai; mais c'est une chose étrange de n'avoir en ce monde nulle consolation. » Le bâtard, comme il avoit accoutumé, la voulut venir entretenir; mais elle lui dit tout au long ce que sa gouvernante lui avoit dit; et le pria, en pleurant, qu'il se contentât pour un temps de parler à elle, jusqu'à ce que le bruit fût un peu passé: ce qu'il fit à sa requête. Mais, durant cet éloignement, ayant perdu l'un et l'autre leur consolation, commencèrent à sentir un tourment qui jamais du côté d'elle n'avoit été expérimenté. Elle ne cessoit de prier Dieu et d'aller en voyages et faire abstinences; car cet amour, encore inconnu, lui donnoit une telle inquiétude, qu'elle ne la laissoit une seule heure reposer. Du côté du bâtard de bonne maison, n'étoit l'amour moins fort; mais lui, qui avoit déjà conclu en son cœur de l'aimer et de tâcher de l'épouser, et regardant avec l'amour, l'honneur que ce lui seroit de la pouvoir avoir, pensa qu'il lui falloit chercher moyen pour lui déclarer sa volonté et surtout gagner sa gouvernante. Ce qu'il fit, en lui remontrant la grande misère en quoi étoit retenue sa pauvre maîtresse, à laquelle on vouloit ôter toute consolation, dont la pauvre vieille, en pleu-

rant, le remercia de l'honnête affection qu'il portoit à sa maîtresse. Et avisèrent ensemble le moyen comme ils pourroient parler l'un à l'autre : Rolandine feroit semblant d'être malade d'une migraine, où l'on craint fort le bruit, et, quand ses compagnes iroient en la chambre, ils demeureroient tous deux seuls, et là il la pourroit entretenir. Le bâtard en fut fort joyeux et se gouverna entièrement par le conseil de cette gouvernante, en sorte que, quand il vouloit, il parloit à son amie ; mais ce contentement ne lui dura guère, car la reine, qui ne l'aimoit guère, s'enquit que faisoit tant Rolandine en la chambre, et quelqu'un dit que c'étoit pour sa maladie. Toutefois un autre, qui avoit trop de mémoire de l'absente, lui dit que l'aise que Rolandine avoit d'entretenir le bâtard de bonne maison, lui devoit faire passer sa migraine. La reine, qui trouvoit les péchés véniels des autres mortels en elle, l'envoya quérir et lui défendit de ne parler jamais au bâtard, si ce n'étoit en sa chambre ou en sa salle.

La damoiselle n'en fit nul semblant, mais lui répondit que, si elle eût pensé que lui ou un autre lui eût déplu, elle n'eût jamais parlé à lui. Toutefois, pensa en elle-même qu'elle chercheroit un autre moyen dont la reine ne sauroit rien ; ce qu'elle fit : et les mercredis, vendredis et samedis qu'elle jeûnoit, demeureroit en sa chambre avec sa gouvernante, où elle auroit loisir de parler, tandis que les autres soupoient, à celui qu'elle commençoit à aimer si fort. Et tant plus le temps de leur propos étoit abrégé par contrainte, et plus leurs paroles étoient dites de grande affection ; car ils déroboient le temps de leurs propos, comme fait le larron une chose précieuse. L'affaire ne sut être menée si secrètement que quelque valet ne le vît entrer là dedans au jour du jeûne, et le rendît en lieu où il ne fut célé à personne, mêmement à la reine, qui s'en courrouça si fort qu'oncques puis le bâtard n'osa aller à la chambre des damoiselles. Et, pour

ne perdre le bien de parler à celle que tant il aimoit, faisoit souvent semblant d'aller en quelque voyage, et revenoit, au soir, à l'église et chapelle du château, habillé en cordelier ou jacobin, si bien déguisé et dissimulé, que nul ne le connoissoit; et là s'en alloit la damoiselle Rolandine, avec sa gouvernante, l'entretenir. Lui, voyant le grand amour qu'elle lui portoit, n'eut crainte de lui dire : « Madamoiselle, vous voyez le hasard où je me mets pour votre service, et les défenses que la reine vous a faites de parler à moi. Vous voyez, d'autre part, quel père vous avez, qui ne pense, en quelque façon que ce soit, de vous marier. Il a tant refusé de bons partis, que je ne sache plus, ni près ni loin de lui, qui soit pour vous avoir. Je sais bien que je suis pauvre et que vous ne sauriez épouser gentilhomme qui ne soit plus riche que moi ; mais si amour et bonne volonté étoient estimés un trésor, je penserois être estimé le plus riche homme du monde. Dieu vous a donné de grands biens, et êtes en voie d'en avoir encore plus; si j'étois si heureux, que vous me voulsissiez élire pour mari, je vous serois mari, ami et serviteur toute ma vie; et si vous en prenez un égal à vous (chose difficile à trouver), il voudra être maître, et regardera plus à vos biens qu'à votre personne, et à la beauté qu'à la vertu, et, en jouissant de l'usufruit de votre bien, traitera votre personne autrement qu'elle ne l'a mérité. Le désir d'avoir ce contentement, la peur que j'ai que n'en ayez point avec un autre, me fait vous supplier que par un même moyen vous me rendiez heureux, et vous, la plus satisfaite et la mieux traitée femme qu'oncques fut. » Rolandine, écoutant le même propos qu'elle avoit délibéré de lui tenir, lui répondit d'un visage content : « Je suis très-aise que vous avez commencé le propos que j'avois longtemps délibéré de vous tenir et auquel, depuis deux ans que vous connois, je ne cesse de penser, et repense en moi-même toutes les raisons pour vous et contre vous, que j'ai pu inventer. Mais, à la fin,

sachant que je veux prendre l'état de mariage, il est temps que je commence et que je choisisse celui avec lequel je penserai mieux vivre, en repos de ma conscience. Je n'en ai su trouver un, tant soit-il beau, riche ou grand seigneur, avec lequel mon cœur et mon esprit se peut accorder, sinon vous seul. Je sais qu'en vous épousant je n'offense point Dieu, mais fais ce qu'il commande. Et quant à monsieur mon père, il a si peu pourchassé mon bien et tant refusé, que la loi veut que je me marie sans lui, bien qu'il me puisse déshériter. Quand je n'aurois que ce qui m'appartient, en épousant un mari tel envers moi que vous êtes, je me tiendrois la plus riche femme du monde. Quant à la reine, ma maîtresse, je ne dois faire conscience de lui déplaire pour obéir à Dieu, car elle n'a point feint de m'empêcher le bien qu'en ma jeunesse j'eusse pu avoir.

Maisafin que vous connoissiez que l'amitié que je vous porte est fondée sur la vertu et sur l'honneur, vous me promettez que, si j'accorde ce mariage, n'en pourchasserez jamais la consommation que mon père ne soit mort ou que j'aie trouvé moyen de l'y faire consentir? » Ce que lui promit volontiers le bâtard; et, sur ces promesses, se donnèrent chacun un anneau en nom de mariage et se baisèrent en l'église devant Dieu, qu'ils prindrent en témoin de leur promesse, et jamais depuis n'y eut entre eux plus grande privauté que de baiser. Ce peu de contentement donna grande satisfaction au cœur de ces deux parfaits amants, et furent longtemps sans se voir, vivant de cette sûreté. Il n'y avoit guère lieu où l'honneur se peut acquérir, que ledit bâtard n'y allât, avec un grand contentement qu'il ne pouvoit devenir pauvre, vu la riche femme que Dieu lui avoit donnée, laquelle, en son absence, conserva si longuement cette parfaite amitié, qu'elle ne tint compte d'homme du monde. Et combien que quelques-uns la demandassent en mariage, ils n'avoient néanmoins autre réponse d'elle, sinon que, puis-

qu'elle avoit tant demeuré sans être mariée, elle ne vouloit jamais l'être. Cette réponse fut entendue de tant de gens, que la reine en ouït parler, et lui demanda pour quelle occasion elle tenoit ce langage. Rolandine lui dit que c'étoit pour lui obéir, car elle savoit bien que jamais n'avoit eu envie de la marier en temps et lieu, où elle eût été honorablement pourvue et à son aise, et que l'âge et la patience lui avoient apprins à se contenter de l'état où elle étoit; et, toutes les fois qu'on lui parloit de mariage, elle faisoit pareille réponse. Quand les guerres furent passées et que le bâtard fut retourné en la cour, elle ne parloit point à lui devant les gens, ains alloit toujours en quelque église l'entretenir sous couleur de confession; car la reine avoit défendu à lui et à elle qu'ils n'eussent à parler ensemble sans être en grande compagnie, sur peine de leurs vies. Mais l'amour honnête, qui ne craint nulle défense, étoit plus prêt à trouver des moyens pour les faire parler ensemble, que leurs ennemis n'étoient prompts à les guetter; et, sous l'habit de toutes les religions[1] qu'ils se purent penser, continuèrent leur honnête amitié. jusques à ce que le roi s'en alla en une maison de plaisance, non tant près que les dames eussent pu aller à pied à autre église qu'à celle du château, qui étoit bâtie tant mal à propos, qu'il n'y avoit lieu à se cacher à confesser, où le confesseur n'eût été clairement connu.

Toutefois, si d'un côté l'occasion leur failloit, amour leur en trouvoit une autre plus aisée; car il arriva à la cour une dame, de laquelle le bâtard étoit proche parent. Cette dame avec son fils furent logés dans la maison du roi, et étoit la chambre de ce jeune prince avancée tout entière outre le corps de la maison où le roi étoit, tellement que de sa fenêtre pouvoit voir et parler à Rolandine; car leurs fenêtres étoient proprement à l'angle des deux corps de maison. En cette chambre-là, qui étoit sur la salle du roi,

[1] Ordres religieux.

étoient logées toutes les damoiselles de bonne maison, compagnes de Rolandine, laquelle, avisant par plusieurs fois ce jeune prince à cette fenêtre, en fit avertir le bâtard par sa gouvernante : lequel, après avoir bien regardé le lieu, fit semblant de prendre fort grand plaisir de lire un livre des Chevaliers de la Table-Ronde, qui étoit en la chambre du prince. Et, quand chacun s'en alloit dîner, prioit un valet de chambre le vouloir laisser parachever de lire et l'enfermer dedans la chambre, et qu'il la garderoit bien. L'autre, qui le connoissoit parent de son maître et homme sûr, le laissoit lire tant qu'il lui plaisoit. D'autre côté, venoit à sa fenêtre Rolandine, qui, pour autre occasion d'y demeurer plus longuement, feignoit avoir mal en une jambe, et dînoit et soupoit de si bonne heure, qu'elle n'alloit plus à l'ordinaire des dames. Elle se mit à faire un lit de soie cramoisie, et l'attachoit à sa fenêtre, où elle vouloit demeurer seule; quand elle voyoit qu'il n'y avoit personne, elle entretenoit son mari, auquel elle pouvoit parler en telle sorte que nul ne les eût sus ensemble, et quand il s'approchoit quelqu'un, elle toussoit et faisoit signe, par lequel le bâtard se pouvoit retirer. Ceux qui faisoient le guet sur eux tenoient tout certain que l'amitié étoit passée; car elle ne bougeoit d'une chambre où sûrement il ne la pouvoit voir, parce que l'entrée lui étoit défendue. Un jour, la mère de ce jeune prince étant en la chambre de son fils, se mit à la fenêtre où étoit ce grand livre, et n'y demeura guère qu'une des compagnes de Rolandine, qui étoit à celle de leur chambre, salua cette dame et parla à elle. La dame lui demanda comme se portoit Rolandine; elle lui dit qu'elle la verroit bien, s'il lui plaisoit, et la fit venir en la fenêtre en son couvre-chef de nuit, et, après avoir parlé de la maladie, se retirèrent chacun de son côté. La dame, regardant ce gros livre de la Table-Ronde, dit au valet de chambre qui en avoit la garde : « Je m'ébahis comme les jeunes gens donnent leur temps à lire tant de folies. »

Le valet de chambre lui répondit qu'il s'émerveilloit encore plus que les gens estimés bien sages et âgés y étoient plus affectionnés que les jeunes, et, pour une merveille, lui conta comme le bâtard son cousin y demeuroit quatre ou cinq heures tous les jours à lire ce beau livre. Incontinent, frappa au cœur de cette dame l'occasion pourquoi c'étoit, et donna charge au valet de chambre de se cacher en quelque lieu et de regarder ce qu'il feroit : ce qu'il fit, et trouva que le livre où il lisoit étoit la fenêtre, où Rolandine venoit parler à lui, et entendoit plusieurs propos de l'amitié qu'ils cuidoient tenir bien secrète. Le lendemain, le raconta à sa maîtresse, qui envoya quérir son cousin le bâtard, et, après plusieurs remontrances, lui défendit de ne s'y trouver plus ; et le soir elle parla à Rolandine, la menaçant, si elle continuoit cette folle amitié, de dire à la reine toutes ses menées. Rolandine, qui ne s'étonnoit, jura que, depuis la défense de sa maîtresse, elle n'y avoit point parlé, quelque chose que l'on dit, et qu'elle en sût la vérité, tant de ses compagnes que de ses serviteurs ; et quant à la fenêtre dont elle parloit, elle n'y avoit point parlé au bâtard ; lequel, craignant que son affaire fût révélée, s'éloigna du danger et fut longtemps sans revenir à la cour, mais non sans écrire à Rolandine, par si subtils moyens que, quelque guet que la reine y mît, il n'étoit semaine qu'elle n'eût deux fois de ses nouvelles. Et quand le moyen du religieux dont il s'aidoit fut failli, il envoyoit un petit page habillé de couleur, puis de l'une, puis de l'autre, qui s'arrêtoit aux portes où toutes les dames passoient, et là, bailloit les lettres secrètement parmi la presse. Or, un jour que la reine alloit aux champs, quelqu'un qui reconnut le page et qui avoit la charge de prendre garde à cette affaire, courut après ; mais ledit page, qui étoit fin, se doutant que l'on le cherchoit, entra en la maison d'une pauvre femme qui faisoit bouillir son pot auprès du feu, où il brûla incontinent ses lettres. Le gentilhomme, qui le

suivoit, le dépouilla tout nu et en chercha par tout son habillement; mais il ne trouva rien .parquoi le laissa aller. Et quand il fut parti, la vieille lui demanda pourquoi il avoit ainsi cherché ce pauvre jeune enfant. Il lui dit que c'étoit pour trouver quelques lettres qu'il pensoit qu'il portât. « Vous n'aviez garde, dit la vieille, de les trouver, car il les avoit bien cachées. — Je vous prie, dit ce gentilhomme, dites-moi en quel endroit c'est, » espérant bientôt les recouvrer. Mais, quand il entendit que c'étoit dedans le feu, connut bien que le page avoit été plus fin que lui, ce qu'incontinent alla conter à la reine.

Toutefois, depuis cette heure-là, ne s'aida plus du page le bâtard ; ains y envoya un vieil serviteur qu'il avoit, lequel, oubliant la crainte de la mort, dont il savoit bien que l'on faisoit menacer de par la reine ceux qui se mêloient de cette affaire, entreprint de porter les lettres à Rolandine. Et quand il fut entré au château où elle étoit, s'en alla guetter en une porte, au pied d'un grand degré, où toutes les dames passoient. Mais un valet, qui autrefois l'avoit vu, le reconnut incontinent et l'alla dire au maître d'hôtel de la reine, qui bien soudainement le vint chercher pour le prendre. Le valet, sage et avisé, voyant qu'on le regardoit de loin, se retourna vers la muraille comme pour faire de l'eau, et là rompit ses lettres le plus menu qu'il lui fut possible, et les jeta derrière une porte. Sur l'heure, il fut prins et cherché[1] de tous côtés, et quand on ne lui trouva rien, on l'interrogea par serment s'il n'avoit porté nulles lettres, lui gardant toutes les rigueurs et persuasions qu'il fut possible, pour lui faire confesser la vérité ; mais, pour promesses et menaces qu'on lui fit, jamais ne surent tirer autre chose. Le rapport en fut fait à la reine ; mais quelqu'un de la compagnie s'avisa qu'il étoit bon de regarder derrière la porte, près de laquelle

[1] Fouillé.

on l'avoit prins, ce qui fut fait ; et trouva-t-on ce que l'on cherchoit : c'étoient les pièces des lettres. On envoya quérir le confesseur du roi, lequel, après les avoir assemblées sur une table, lut la lettre tout du long, où la vérité du mariage tant dissimulé se trouva clairement : car le bâtard ne l'appeloit que *sa femme*. La reine, qui n'avoit délibéré de couvrir la faute de son prochain, comme elle le devoit, en fit un très-grand bruit, et commanda que, par tous moyens, on fît confesser au pauvre homme la vérité de cette lettre, et qu'en lui montrant, il ne la pourroit renier ; mais, quelque chose qu'on lui dît ou qu'on lui montrât, il ne changea son propos premier. Ceux qui en avoient la charge le menèrent au bord de la rivière et le mirent dans un sac, disant qu'il mentoit à Dieu et à la reine contre la vérité prouvée. Lui, qui aimoit mieux perdre la vie que d'accuser son maître, leur demanda un confesseur, et, après avoir fait de sa conscience le mieux qu'il lui fut possible, leur dit : « Messieurs, dites à monsieur mon maître, le bâtard, que je lui recommande la vie de ma femme et de mes enfants ; car, de bon cœur, je mets la mienne pour son service ; et faites de moi ce qu'il vous plaira, car vous n'en tirerez jamais parole qui soit à l'encontre de mon maître. »

A l'heure, pour lui faire plus grand'peur, le jetèrent dedans le sac en l'eau, lui criant : « Si tu veux dire la vérité, tu seras sauvé. » Mais, voyant qu'il ne leur répondit rien, le retirèrent de là et en firent le rapport à la reine, de sa constance, qui dit à l'heure, que le roi son mari ni elle n'étoient point si heureux en serviteurs, qu'un qui n'avoit de quoi les récompenser, et fit ce qu'elle put pour le retirer à son service ; mais jamais ne voulut abandonner son maître. Toutefois, par le congé de sondit maître, fut mis au service de la reine, où il vécut heureux et content. La reine, après avoir connu la vérité du mariage par la lettre du bâtard, envoya quérir Rolandine, et, avec un visage fort courroucé, l'appela plusieurs fois *malheu-*

reus au lieu de *cousine*, lui remontrant la honte qu'elle avoit faite à la maison de son père et de tous ses parents, de s'être mariée, et à elle, qui étoit sa maîtresse, sans son commandement ni congé. Rolandine, qui de longtemps connoissoit le peu d'affection que lui portoit sa maîtresse, lui rendit la pareille, et, pource que l'amour lui défailloit, la crainte n'avoit plus de lieu; pensant aussi que cette correction devant plusieurs personnes ne procédoit pas d'amour qu'elle lui portât, mais pour lui faire une honte, comme celle qu'elle estimoit prendre plus de plaisir à la châtier, que de déplaisir à la voir faillir, lui répondit d'un visage aussi joyeux et assuré, que la reine montroit le sien troublé et courroucé : « Madame, si vous ne connoissiez votre cœur tel qu'il est, je vous mettrois au devant la mauvaise volonté que de longtemps avez portée à monsieur mon père et à moi ; mais vous le savez si bien, que vous ne trouverez point étrange si tout le monde s'en doute, et quant est de moi, Madame, je m'en suis aperçue à mon plus grand dommage : car quand il vous eût plu me favoriser comme celles qui ne vous sont si proches que moi, je fusse maintenant mariée autant à votre honneur qu'au mien ; mais vous m'avez laissée comme une personne oubliée du tout en votre bonne grâce, en sorte que tous les bons partis que j'eusse pu avoir me sont passés devant les yeux par la négligence de monsieur mon père et le peu d'estime qu'avez fait de moi ; dont j'étois tombée en tel désespoir, que, si ma santé eût pu porter l'état de religion, je l'eusse volontiers prins, pour ne voir les ennuis continuels que votre rigueur me donnoit. En ce désespoir, m'est venue trouver celui qui seroit d'aussi bonne maison que moi, si l'amour de deux personnes étoit autant estimée que l'anneau ; car vous savez que son père passeroit devant le mien. Il m'a longuement aimée et entretenue ; mais vous, Madame, qui jamais ne me pardonnâtes une seule petite faute, ni ne me louâtes de nul bon œuvre, combien que connoissiez par expérience que

je n'ai point accoutumé de parler de propos d'amour, ni mondanité, et que du tout j'étois retirée [1] à mener une vie plus religieuse qu'autre, avez incontinent trouvé étrange que je parlasse à un gentilhomme aussi malheureux que moi, en l'amitié duquel je ne pensois ni ne cherchois autre chose que la consolation de mon esprit. Et quand du tout je m'en vis frustrée, j'entrai en un tel désespoir que je délibérai de chercher autant mon repos que vous aviez envie de me l'ôter. Et, à l'heure même, eûmes paroles de mariage, lesquelles ont été consommées par promesses et anneau. Parquoi il me semble, Madame, que vous me tenez et faites bien grand tort de me nommer méchante, vu qu'en une si grande et parfaite amitié, je pouvois trouver les occasions, si j'eusse voulu, de mal faire; mais il n'y a jamais eu entre lui et moi plus grande privauté que de baiser, espérant que Dieu me feroit la grâce, qu'avant la consommation du mariage je gagnerois le cœur de monsieur mon père à y consentir. Je n'ai point offensé Dieu ne ma conscience; car j'ai attendu jusques à l'âge de trente ans pour voir ce que vous et monsieur mon père feriez pour moi, ayant gardé ma jeunesse en telle chasteté et honnêteté, qu'homme vivant ne m'en sauroit rien reprocher. Et, par le conseil de la raison que Dieu m'a donnée, me voyant vieille et aussi hors d'espoir de trouver mari selon ma maison, me suis délibérée d'en épouser un à ma volonté, non point pour satisfaire à ma concupiscence des yeux (car vous savez qu'il n'est pas beau), ni à celle de la chair (car il n'y a point eu de consommation charnelle), ni à l'orgueil, ni à l'ambition de cette vie (car il est pauvre et peu avancé); mais j'ai regardé purement et simplement à la vertu, honnêteté et bonne grâce qui est en lui, dont le monde est contraint lui donner louange, et la grande amour qui me faisoit espérer de trouver avec lui le repos et bon traite-

[1] Résolue.

ment. Et, après avoir bien pensé tout le bien et le mal qui m'en peut advenir, je me suis arrêtée à la portion qui m'a semblé la meilleure et que j'ai débattue en mon cœur deux ans durant : c'est d'user ma vie en sa compagnie. Et suis délibérée de tenir ce propos si ferme, que tous les tourments que je saurois endurer, fût-ce la mort même, ne me feront départir de cette forte opinion. Parquoi, Madame, il vous plaira excuser en moi ce qui est très-excusable, comme vous-même l'entendez bien, et me laissez vivre en paix que j'espère trouver avec lui. » La reine, voyant son visage si constant et la parole tant véritable, ne lui put répondre par raison, et, en continuant de la reprendre et injurier par colère, se print à pleurer, en disant : « Malheureuse que vous êtes ! au lieu de vous humilier devant moi et vous repentir d'une faute si grande, vous parlez audacieusement, sans en avoir la larme à l'œil ; par cela montrez bien l'obstination et la dureté de votre cœur. Mais, si le roi et votre père me veulent croire, ils vous mettront en lieu où serez contrainte de parler autre langage. — Madame, répondit Rolandine, pource que vous m'accusez de parler trop audacieusement, je suis délibérée me taire, s'il ne vous plaît me donner congé de parler et de vous répondre. » Et, quand elle eut commandement de parler, lui dit : « Ce n'étoit point à moi, Madame, de parler à vous, qui êtes ma maîtresse et la plus grande princesse de la chrétienté, audacieusement et sans la révérence que je vous dois, ce que je n'ai voulu ne pensé faire, mais puisque n'ai eu aucun avocat qui parlât pour moi, sinon la vérité, laquelle moi seule je sais, je suis tenue de la déclarer sans crainte, espérant que, si elle est bien connue de vous, ne m'estimerez telle qu'il vous a plu me nommer. Je ne crains que créature mortelle, entendant comme je me suis conduite en l'affaire dont on me charge, me donne blâme, puisque je sais que Dieu et mon honneur n'y sont en rien offensés. Et voilà qui me fait parler sans crainte, étant assurée

que Celui qui voit mon cœur est avec moi, et, si un tel juge est avec moi, j'aurois tort de craindre ceux qui sont sujets à son jugement. Et pourquoi donc, Madame, dois-je pleurer, vu que ma conscience et mon honneur ne me reprennent point en cette affaire, et aussi, que je suis si loin de me repentir que, s'il étoit à recommencer, je n'en ferois que ce que j'en ai fait? Mais vous, Madame, avez grande occasion de pleurer, tant pour le grand tort qu'en toute ma jeunesse m'avez tenu, que pour celui que maintenant vous me faites de me reprendre devant tout le monde d'une faute qui doit être imputée plus à vous qu'à moi. Que si j'avois offensé Dieu, le roi, vous, mes parents et ma conscience, je serois bien obstinée, si de grande repentance je ne pleurois; mais, d'une chose bonne, juste et sainte, dont jamais n'eût été bruit que bien honorable, sinon que vous l'avez trop éventée et fait sortir un scandale qui montre assez l'envie que vous avez de mon déshonneur, être plus grande que le vouloir de conserver l'honneur de votre maison et de vos parents, je ne dois pleurer. Mais puisque ainsi vous plaît, Madame, je ne suis pour vous contredire ; car, quand vous m'ordonnerez telle peine qu'il vous plaira, je ne prendrai moins de plaisir de la souffrir sans raison, que vous ferez à la me donner. Parquoi, Madame, commandez, et monsieur mon père, quel tourment qu'il vous plaît que je porte; car je sais qu'il n'y faudra pas : au moins, serai-je bien aise que seulement pour mon malheur il suive entièrement votre volonté, et qu'ainsi qu'il a été négligent en mon bien, suivant votre vouloir, il sera prompt en mon mal pour vous obéir. Mais j'ai un père au ciel, lequel, je suis sûre, me donnera autant de patience que je me vois de grands maux par vous préparés, et en lui seul j'ai ma parfaite confiance. »

La reine, si courroucée qu'elle n'en pouvoit plus, commanda qu'elle fût emmenée de devant ses yeux et mise en une chambre à part, où elle ne sût parler à personne;

mais on ne lui ôta point sa gouvernante, par le moyen de laquelle elle fit savoir au bâtard toute sa fortune et ce qu'il lui sembloit qu'elle devoit faire. Lequel, estimant que les services qu'il avoit faits au roi lui pourroient valoir de quelque chose, s'en vint à lui en diligence à la cour, et le trouva au champ, auquel il conta la vérité du fait, le suppliant qu'à lui, qui étoit pauvre gentilhomme, voulût faire tant de bien d'apaiser la reine, en sorte que le mariage pût être consommé. Le roi ne lui répondit autre chose, sinon : « M'assurez-vous que vous l'avez épousée ? — Oui, Sire, dit le bâtard, par paroles et présents seulement, et, s'il vous plaît, la fin y sera mise. » Le roi baissa la tête, et, sans lui dire autre chose, s'en retourna droit au château ; et, quand il fut auprès de là, il appela le capitaine de ses gardes et lui donna la charge de prendre le bâtard prisonnier. Toutefois, un sien ami, qui connoissoit le visage du roi, l'avertit de s'absenter et se retirer en une sienne maison près de là : et, si le roi le faisoit chercher, comme il le soupçonnoit, il lui feroit incontinent savoir, pour s'enfuir du royaume; si aussi les choses étoient adoucies, il le manderoit pour revenir. Le bâtard le crut et fit si bonne diligence que le capitaine des gardes ne le trouva point. Le roi et la reine regardèrent ensemble qu'ils feroient de cette pauvre damoiselle, qui avoit l'honneur d'être leur parente ; et, par le conseil de la reine, fut conclu qu'elle seroit renvoyée à son père, auquel l'on manda toute la vérité du fait. Mais, avant que l'envoyer, furent parler à elle plusieurs gens d'Église et de conseil, lui remontrant que, puisqu'il n'y avoit en son mariage que la parole, qu'il se pouvoit facilement défaire, moyennant que l'un et l'autre se quittassent : ce que le roi vouloit qu'elle fît pour garder l'honneur de la maison dont elle étoit. Mais elle leur fit réponse qu'en toutes choses elle étoit prête d'obéir au roi, sinon à contrevenir à sa conscience, disant que ce que Dieu avoit assemblé, ne pouvoit être séparé par les hommes ; les priant de ne

la tenter de chose si déraisonnable; car si amour et bonne volonté, fondée sur la crainte de Dieu, est le vrai et sûr lien de mariage, elle étoit si bien liée, que fer, ne feu, ne eau, ne pouvoient rompre son lien, sinon la mort, à laquelle seule, et non à autre, étoit délibérée rendre son anneau et son serment, les priant de ne lui parler plus du contraire; car elle étoit si ferme en son propos, qu'elle aimoit mieux mourir en gardant la foi, que vivre après l'avoir niée. Les députés de par le roi emportèrent cette constante réponse; et quand ils virent qu'il n'y avoit remède de lui faire renoncer son mari, la menèrent devers son père en si piteuse façon, que, par où elle passoit, chacun ploroit. Et, combien qu'elle eût failli, la punition fut si grande et sa constance telle, qu'elle fit estimer sa faute être vertu.

Le père, sachant cette piteuse nouvelle, ne la voulut point voir, mais l'envoya en un château dedans une forêt, lequel il avoit autrefois édifié pour une occasion digne d'être racontée après cette Nouvelle, et la tint là longuement en prison, lui faisant dire que, si elle vouloit quitter son mari, il la tiendroit pour sa fille et la mettroit en liberté. Et, toutefois, elle tint ferme et aima mieux le lien de sa prison, en conservant celui de son mariage, que toute la liberté du monde sans son mari; et sembloit avis à son visage que toutes ses peines lui étoient passe-temps très-plaisants, puisqu'elle les souffroit pour celui qu'elle aimoit. Que dirai-je des hommes? Ce bâtard, tout obligé à elle, comme vous avez ouï, s'enfuit en Allemagne, où il avoit beaucoup d'amis, et montra bien, par sa légèreté, que vraie et parfaite amour ne lui avoit pas tant fait pourchasser Rolandine, que son avarice et ambition; en sorte qu'il devint tant amoureux d'une dame d'Allemagne, qu'il oublia à visiter par lettres celle qui pour lui soutenait tant de tribulations; car jamais la fortune, quelque rigueur qu'elle leur tînt, ne leur put ôter le moyen de s'écrire l'un à l'autre; mais la folle et méchante amour

où il se laissa tromper, dont le cœur de Rolandine eut premier un sentiment tel, qu'elle ne pouvoit plus reposer; puis, voyant ses écritures tant chargées et refroidies du langage accoutumé, qu'elles ne ressembloient en rien aux passées, soupçonna que nouvelle amitié la séparoit de son mari et la rendoit ainsi étrange d'elle; ce que toutes les peines et tourments qu'on lui avoit pu donner n'avoient su faire. Et, parce que sa parfaite amour ne vouloit qu'elle assît jugement sur un soupçon, trouva moyen d'envoyer secrètement un serviteur en qui elle se fioit, non pour lui écrire et parler à lui, mais pour l'épier et voir la vérité. Lequel, retourné du voyage, lui dit que, pour le sûr, il avoit trouvé le bâtard bien fort amoureux d'une dame d'Allemagne, et que le bruit étoit qu'il pourchassoit à l'épouser, car elle étoit fort riche. Cette nouvelle apporta si extrême douleur au cœur de cette pauvre Rolandine, que, ne la pouvant porter, tomba grièvement malade. Ceux qui entendoient l'occasion, lui dirent de la part de son père que, puisqu'elle voyoit la grande méchanceté du bâtard, justement elle le pouvoit abandonner, et la persuadèrent de tout leur possible. Mais, nonobstant qu'elle fût tourmentée jusqu'au bout, si n'y eut-il jamais remède de lui faire changer son propos, et montra en cette dernière tentation l'amour qu'elle avoit à sa très-grande vertu; car, ainsi que l'amour se diminuoit du côté de lui, ainsi augmentoit du sien, et demeura, malgré qu'il en eût, l'amour entier et parfait; car l'amour, qui défailloit du côté de lui, tourna en elle, et quand elle connut qu'en elle étoit l'amour entière, qui autrefois avoit été départie en deux, elle délibéra de la conserver jusques à la mort de l'un ou de l'autre. Parquoi la bonté divine, qui est parfaite charité et vrai amour, eut pitié de sa douleur et regarda sa patience; en sorte qu'après peu de jours, le bâtard mourut à la poursuite d'une autre femme : dont elle, bien avertie par ceux qui l'avoient vu mettre en terre, envoya supplier son père qu'il lui plût qu'elle parlât à

lui. Le père s'y en alla incontinent, qui jamais depuis sa prison n'avoit parlé à elle, et, après avoir bien au long entendu ses justes raisons, en lieu de la reprendre et tuer, comme souvent il la menaçoit par paroles, la print entre ses bras et, en pleurant très-fort, lui dit : «Ma fille, vous êtes plus juste que moi; car, s'il y a eu faute en votre affaire, j'en suis la principale cause; mais puisque Dieu l'a ainsi ordonné, je veux satisfaire au passé. » Et, après l'avoir emmenée en sa maison, il la traitoit comme sa fille aînée. Elle fut à la fin demandée en mariage par un gentilhomme du nom et armes de ladite maison, qui étoit fort sage et vertueux et qui estimoit tant Rolandine, laquelle il fréquentoit souvent, qu'il lui donna louange de ce dont les autres la blâmoient, connoissant que sa fin n'avoit été que pour sa vertu. Le mariage fut agréable au père et à Rolandine, et fut incontinent conclu. Il est vrai qu'un frère qu'elle avoit, seul héritier de la maison, ne vouloit s'accorder qu'elle eût nul partage, lui mettant au devant qu'elle avoit désobéi à son père; et, après la mort du bon homme, lui tint si grand'rigueur, que son mari, qui étoit un puîné, et elle, avoient assez affaire à vivre. En quoi Dieu pourvut; car le frère, qui vouloit tout tenir, laissa en un jour par une mort subite tous les biens qu'il tenoit de sa sœur et les siens ensemble. Ainsi elle fut héritière d'une bonne et grosse maison, où elle véquit honorablement et saintement en l'amour de son mari; et, après avoir élevé deux fils que Dieu leur donna, rendit joyeusement son âme à Celui où de longtemps elle avoit sa parfaite conscience.

« Or, Mesdames, je vous prie que les hommes, qui nous veulent peindre tant inconstantes, viennent maintenant ici et me montrent un aussi bon mari comme cette-ci fut bonne femme, et d'une telle foi et persévérance. Je suis sûre qu'il leur seroit si difficile, que j'aime mieux les en quitter [1], que de me mettre en cette peine (mais non vous,

[1] Tenir quittes.

Mesdames) de vous prier, pour continuer votre gloire, ou du tout n'aimer point, ou que ce soit aussi parfaitement que cette damoiselle; et gardez-vous bien que nul die qu'elle ait offensé son honneur, vu que, par sa fermeté, elle est occasion d'augmenter la nôtre. — En bonne foi, dit Parlamente, Oisille, vous nous avez raconté l'histoire d'une femme d'un très-grand et honnête cœur, mais qui donne autant de lustre à sa fermeté qu'à la déloyauté de son mari, qui la voulut laisser pour une autre. — Je crois, dit Longarine, que cet ennui-là lui fut plus importable, car il n'y a faix si pesant que l'amour de deux personnes bien unies ne puisse doucement supporter; mais, quand l'un faût à son devoir et laisse toute la charge sur l'autre, la pesanteur est importable. — Vous devez donc, dit Guebron, avoir pitié de nous, qui portons toute l'amour sans que vous daigniez mettre le bout du doigt pour la soulager. — Ah! Guebron, dit Parlamente, souvent sont différents les fardeaux de l'homme et de la femme; car l'amour de la femme, bien fondée et appuyée sur Dieu et son honneur, est si juste et raisonnable que celui qui se départ de telle amitié, doit être estimé lâche et méchant envers Dieu et les hommes de bien. Mais l'amour de la plupart des hommes est tout fondée sur le plaisir que les femmes ignorantes, pour servir à leur mauvaise volonté, s'y mettent aucunes fois bien avant; et quand Dieu leur fait connoître la malice du cœur de celui qu'elles estimoient bon, elles s'en peuvent départir avec leur honneur et bonne réputation; car les plus courtes folies sont toujours les meilleures. — Voilà donc une raison, dit Hircan, forgée sur une fantaisie de vouloir soutenir que les femmes honnêtes peuvent laisser honnêtement l'amour des hommes, et non les hommes, celles des femmes, comme si leur cœur étoit différent! Mais combien que les visages et habits le soient, si crois-je que les volontés sont toutes pareilles, sinon d'autant que la malice plus couverte est pire. » Parlamente, avec un peu de co-

lère, lui dit : « J'entends bien que vous estimez celles les moins mauvaises, de qui la malice est découverte. — Or, laissons ce propos-là, dit Simontault; car, pour faire conclusion du cœur de l'homme et de la femme, le meilleur des deux n'en vaut rien. Mais venons à savoir à qui Parlamente donnera sa voix pour ouïr quelque bon conte. — Je la donne, dit-elle, à Guebron. — Or, puisque j'ai commencé, dit-il, à parler des cordeliers, je ne veux oublier ceux de Saint-Benoît, et ce qui est advenu à deux de mon temps; combien que je n'entends, en racontant l'histoire d'un méchant religieux, empêcher la bonne opinion que vous devez avoir des gens de bien. Mais, vu que le Psalmiste dit que tout homme est menteur, et en un autre endroit : « Et n'est celui qui fasse bien aucun, non jusques à un [1], » il me semble qu'on ne peut faillir d'estimer l'homme tel qu'il est; car, s'il y a du bien, on le doit attribuer à Celui qui est la source, et non à la créature, à laquelle, par trop donner de gloire et de louange, ou estimer de soi quelque chose de bon, la plupart des personnes sont trompées. Et, afin que vous ne trouviez impossible que sous extrême austérité ne se trouve extrême concupiscence, entendez ce qui advint du temps du roi François, premier de ce nom.

NOUVELLE XXII

Un prieur réformateur, sous ombre de son hypocrisie, tente tous moyens pour séduire une sainte religieuse; d'onc enfin sa malice est découverte.

En la ville de Paris il y avoit un prieur de Saint-Martin-des-Champs, duquel je tairai le nom pour l'amitié que je lui ai portée. Sa vie, jusques à l'âge de cinquante ans, fut si austère, que le bruit de sa sainteté crût par tout le royaume de France, tellement qu'il n'y avoit prince ni

[1] Citation des psaumes de Marot.

princesse qui ne lui fît grand honneur et révérence quand il les venoit voir; et ne se faisoit réformation de religion qui ne fût faite par sa main, car on le nommoit *le père de vraie religion.* Il fut être élu le visiteur de la grande religion des dames de Fontevrault [1], desquelles il étoit tant craint, que, quand il venoit en quelqu'un de leurs monastères, toutes les religieuses trembloient de peur, et, pour l'apaiser des grandes rigueurs qu'il leur tenoit, le traitoient comme elles eussent fait la personne du roi : ce qu'au commencement il refusoit; mais, à la fin, venant sur les cinquante ans, commença à trouver fort bon le traitement qu'il avoit au commencement refusé, et, s'estimant lui-même le bien public de toute religion, désira de conserver sa santé mieux qu'il n'avoit accoutumé. Et combien que sa Règle portât de jamais ne manger chair, il se dispensa lui-même (ce qu'il ne faisoit à nul autre), disant que sur lui étoit tout le faix de la religion. Parquoi, si bien se festoya, que d'un moine maigre il en fit un bien gras; et, à cette mutation de vivre, se fit une mutation de cœur, telle qu'il commença à regarder les visages, dont auparavant il avoit fait conscience; et, en regardant les beautés que les voiles rendent plus désirables, commença à les convoiter : dont, pour satisfaire à cette convoitise, chercha tant de moyens subtils, qu'en lieu de faire office de pasteur, il devint loup, tellement qu'en plusieurs bonnes religions, s'il s'en trouvoit quelqu'une un peu sotte, il ne failloit à la décevoir. Mais, après avoir longuement continué cette méchante vie, la bonté divine, qui print pitié des pauvres brebis égarées, ne voulut plus endurer la gloire de ce malheureux règne, ainsi que vous verrez. Un jour, allant visiter un couvent près de Paris, qui se nomme Gif, advint qu'en confessant toutes les religieuses en trouva une, nommée sœur Marie Hérouët, dont la parole étoit si douce et agréable, qu'elle promet-

[1] Abbaye célèbre dans l'histoire.

toit le visage et le cœur être de même. Parquoi, seulement pour l'ouïr, fut ému d'une passion d'amour qui passoit toutes celles qu'il avoit eues aux autres religieuses ; et, en parlant à elle, se baissa fort pour la regarder, et en aperçut la bouche si rouge et plaisante, qu'il ne se put tenir de lui hausser le voile, pour voir si les yeux accompagnoient le demeurant : ce qu'il trouva; dont son cœur fut rempli d'une ardeur si véhémente, qu'il perdit le boire et le manger et toute contenance, combien qu'il la dissimuloit. Et quand il fut retourné en son prieuré, il ne pouvoit trouver repos ; parquoi, en grande inquiétude, passoit les jours et les nuits en cherchant les moyens comme il pourroit parvenir à son désir et faire d'elle comme il avoit fait de plusieurs autres : ce qu'il connoissoit être fort difficile, parce qu'il la trouvoit sage en paroles et d'un esprit subtil ; et, d'autre part, se voyoit si laid et vieil, qu'il délibéra de ne lui en parler point, mais de chercher à la gagner par la crainte. Parquoi, bientôt après s'en retourna audit monastère de Gif, auquel lieu se montra plus austère que jamais il n'avoit fait, se courrouçant à toutes les religieuses, reprenant l'une que son voile n'étoit pas assez bas, l'autre, qu'elle haussoit trop la tête, et l'autre, qu'elle ne faisoit pas bien la révérence en religieuse. Et, en tous ces petits cas-là, se montroit si austère, qu'on le craignoit comme un Dieu peint en jugement. Et lui, qui avoit les gouttes [1], se travailla tant de visiter les lieux réguliers qu'environ l'heure de vêpres, heure par lui apostée, se trouva au dortoir. L'abbesse lui dit : « Père révérend, il est temps de dire vêpres. » A quoi il répondit : « Allez, mère, allez, faites-les dire ; car je suis si las que je demeurerai ici, non pour reposer, mais pour parler à sœur Marie, de laquelle j'ai ouï très-mauvais rapport ; car l'on m'a dit qu'elle caquette comme si c'étoit une mondaine. » La prieure, qui était tante de

[1] On disait alors les gouttes et non la goutte.

sa mère, la pria de la bien chapitrer et la lui laissa toute seule, sinon un jeune religieux qui étoit avec lui. Quand il se trouva tout seul avec sœur Marie, commença à lui lever le voile et commander qu'elle le regardât. Elle lui répondit que la Règle lui défendoit de regarder les hommes. « C'est bien dit, ma fille, lui dit-il ; mais il ne faut pas que vous estimiez qu'entre nous religieux, soyons hommes. » Parquoi sœur Marie, craignant faillir par désobéissance, le regarda au visage : elle le trouva si laid, qu'elle pensa faire plus de pénitence que de péché à le regarder. Le beau père, après lui avoir tenu plusieurs propos de la grande amitié qu'il lui portoit, lui voulut mettre la main au tétin, qui fut par elle bien repoussé, comme elle devoit; et fut si courroucé, qu'il lui dit : « Faut-il qu'une religieuse sache qu'elle ait des tétins? » Elle lui répondit : « Je sais que j'en ai, et certainement que vous ni autre n'y toucherez point; car je ne suis si jeune n'ignorante, que je n'entende bien ce qui est péché et ce qui ne l'est pas. » Et quand il vit que ses propos ne la pouvoient gagner, lui en va bailler d'une autre, disant : « Hélas ! ma fille, il faut que je vous déclare mon extrême nécessité, c'est que j'ai une maladie que tous les médecins trouvent incurable, sinon que je me réjouisse et joue avec quelque femme que j'aime bien fort. De moi je ne voudrois pour mourir faire péché mortel; mais, quand l'on viendroit jusques-là, je sais que simple fornication n'est nullement à comparer au péché d'homicide. Parquoi, si vous aimez ma vie, en sauvant votre conscience de crudélité[1], vous me la sauverez. » Elle lui demanda quelle façon de jeu il entendoit de faire. Il lui dit qu'elle pouvoit bien reposer sa conscience sur la sienne, et qu'il ne feroit chose dont l'un ne l'autre fût chargé. Et, pour lui montrer le commencement du passetemps qu'il demandoit, la vint embrasser et essaya de la jeter sur le lit.

1 Du latin *crudelitas*. Cruauté.

Elle, connoissant sa méchante intention, se défendit si bien de paroles et de bras, qu'il n'eut pouvoir de toucher qu'à ses habillements.

A l'heure, quand il vit toutes ses inventions et efforts être tournés en rien, comme un homme furieux, et non-seulement hors de conscience, mais de raison naturelle, lui mit la main sous la robe, et tout ce qu'il put toucher des ongles, égratigna de telle fureur, que la pauvre fille, en criant bien fort, de tout son haut tomba à terre tout évanouie. Et, à ce cri, entra l'abbesse dans le dortoir où elle étoit ; laquelle, étant à vêpres, se souvint avoir laissé cette religieuse seule avec le beau père, qui étoit fille de sa nièce, dont elle eut un scrupule en sa conscience qui lui fit laisser vêpres, et alla à la porte du dortoir écouter ce que l'on faisoit. Mais, oyant la voix de sa nièce, poussa la porte que le jeune moine tenoit. Et, quand le prieur vit venir l'abbesse, en lui montrant sa nièce évanouie en terre, lui dit : « Sans faute, notre mère, vous avez grand tort que vous ne m'avez dit les conditions de sœur Marie ; car, ignorant sa débilité, je l'ai fait tenir debout devant moi, et, en la chapitrant, s'est évanouie comme vous voyez. » Ils la firent revenir avec vinaigre et autres choses propices, et trouvèrent que de sa chute elle étoit blessée à la tête. Et, quand elle fut revenue, le prieur, craignant qu'elle contât à sa tante l'occasion de son mal, lui dit à part : « Ma fille, je commande, sur peine d'inobédience et d'être damnée éternellement, que vous n'ayez jamais à parler de ce que je vous ai fait ici ; car entendez que l'extrémité d'amour m'y a contraint, et, puisque je vois que vous ne le voulez, je ne vous en parlerai jamais que cette fois, vous assurant que, si me voulez aimer, je vous ferai élire abbesse d'une des meilleures abbayes de ce royaume. » Elle lui répondit qu'elle aimoit mieux mourir en chartre perpétuelle, que d'avoir jamais autre ami que Celui qui étoit mort pour elle en la croix ; avec lequel elle aimoit mieux souffrir tous les maux que le monde pour-

roit donner, que, sans lui, avoir tous les biens; et qu'il n'eût plus à lui parler de ce propos, ou elle le diroit à sa mère abbesse ; mais qu'en ce faisant, elle se tairoit.

Ainsi s'en alla ce mauvais pasteur, lequel, pour se montrer tout autre qu'il n'étoit, et pour encore avoir le plaisir de regarder celle qu'il aimoit, se retourna vers l'abbesse, lui disant : « Ma mère, je vous prie, faites chanter à toutes vos filles un *Salve Regina*, en l'honneur de cette vierge où j'ai mon espérance. » Ce qui fut fait ; durant lequel ce renard ne fit que plorer, non d'autre dévotion, que de regret qu'il avoit de n'être venu au déçu de la sienne. Et toutes les religieuses, pensant que ce fût d'amour à la vierge Marie, l'estimoient un saint homme. Sœur Marie, qui connoissoit sa malice, prioit en son cœur de confondre celui qui déprisoit la virginité. Ainsi s'en alla cet hypocrite à Saint-Martin ; auquel lieu, ce méchant feu qu'il avoit en son cœur ne cessa de brûler jour et nuit, et de chercher toutes les inventions possibles pour venir à ses fins. Et, pource que sur toutes choses il craignoit l'abbesse, qui étoit femme vertueuse, il pensa le moyen de l'ôter de ce monastère. Ainsi s'en alla vers madame de Vendôme, pour l'heure demeurant à la Fère, où elle avoit édifié et fondé un couvent de Saint-Benoît, nommé le Mont-d'Olivet. Et, comme celui qui étoit le souverain réformateur, lui donna à entendre que l'abbesse dudit Mont-d'Olivet n'étoit pas assez suffisante pour gouverner une telle communauté, la bonne dame le pria de lui en donner une autre qui fût digne de cet office. Et, lui, qui ne demandoit autre chose, lui conseilla de prendre l'abbesse de Gif, pour la plus suffisante qui fût en France.

Madame de Vendôme incontinent l'envoya quérir et lui donna la charge de son monastère du Mont-d'Olivet. Le prieur de Saint-Martin, qui avoit en sa main la voix de toute la religion, fit élire à Gif une abbesse à sa dévotion. Et, après cette élection, s'en alla audit lieu de Gif essayer

encore une fois si, par prière ou par douceur, il pourroit gagner sœur Marie Hérouët. Et, voyant qu'il n'y avoit nul ordre [1], retourna en son prieuré de Saint-Martin ; auquel lieu, tant pour venir à sa fin que pour se venger de celle qui lui étoit trop cruelle, de peur aussi que son affaire fût éventée, fit dérober secrètement les reliques dudit Gif, de nuit, et mit à sus au confesseur de léans, fort vieil et homme de bien, que c'étoit lui qui les avoit dérobées, et, pour cette cause, le mit en prison à Saint-Martin ; et, durant qu'il le tenoit prisonnier, suscita deux témoins, lesquels ignoramment signèrent ce que M. de Saint-Martin leur commanda : c'étoit qu'ils avoient vu dedans un jardin ledit confesseur avec sœur Marie en acte vilain et déshonnête, ce qu'il voulut faire avouer au vieil religieux. Mais, lui, qui savoit toutes les fautes de son prieur, le supplia de vouloir mener en Chapitre, et que, là, devant tous ses religieux, il diroit la vérité de tout ce qu'il en savoit. Le prieur, craignant que la justification du confesseur fût sa condamnation, ne voulut point entendre à cette requête ; mais, le trouvant ferme à son propos, le traita si mal en prison, que les uns disent qu'il y mourut, les autres, qu'il le contraignit de laisser son habit et s'en aller hors du royaume de France. Quoi qu'il en soit, jamais depuis on ne le vit. Quand le prieur estima avoir une telle prise sur sœur Marie, s'en alla à la religion où l'abbesse, étant faite à sa poste, ne le contredisoit en rien. Et, là, commença vouloir user de son autorité de visiteur, et fit venir toutes les religieuses l'une après l'autre, pour les ouïr en une chambre, en forme de confession et visitation ; et, quand ce fut au rang de sœur Marie, qui avoit perdu sa bonne tante, il recommença à lui dire : « Sœur Marie, vous savez de quel crime vous êtes accusée et que la dissimulation que vous faites d'être tant chaste, ne vous a de rien servi ; car on connoît bien que

[1] Chance de succès.

vous êtes le contraire. » Sœur Marie lui répondit d'un visage assuré : « Faites-moi venir celui qui m'a accusée, et vous verrez si devant moi il demeurera en sa mauvaise opinion. » Il lui dit : « Il ne vous faut autre preuve, puisque le confesseur même a été convaincu. » Sœur Marie lui dit : « Je le pense si homme de bien, qu'il n'aura pas confessé telle méchanceté et mensonge ; mais, quand ainsi seroit, faites-le venir devant moi, et je prouverai le contraire de son dire. » Le prieur, voyant qu'en nulle sorte il ne la pouvoit étonner, lui dit : « Je suis votre père, qui, pour cette cause, désire sauver votre honneur ; partant, je remets cette vérité à votre conscience, à laquelle j'ajouterai foi. Je vous demande et vous conjure, sur peine de péché mortel, de me dire vérité, à savoir si vous étiez vierge quand vous fûtes mise céans. » Elle lui répondit : « Mon père, l'âge de cinq ans que j'avois, doit être témoin de ma virginité. — Or, bien, ma fille. Depuis ce temps-là avez-vous point perdu cette belle fleur ? » Elle lui jura que non, et que jamais n'avoit trouvé empêchement que de lui. A quoi il dit qu'il ne la pouvoit croire et que la chose gisoit en preuve. « Quelle preuve, dit-elle, vous en plaît-il faire ? — Comme j'en fais aux autres, dit le prieur ; car, tout ainsi que je suis visiteur des âmes, aussi je le suis des corps. Vos abbesses et prieures ont passé par mes mains ; vous ne devez craindre que je désire votre virginité. Parquoi jetez-vous sur le lit et mettez le devant de votre habillement sur votre visage. » Sœur Marie lui répondit par colère : « Vous m'avez tant tenu de propos de la folle amour que vous me portez, que j'estime plutôt que vous me voulez ôter ma virginité, que de la vouloir visiter. Parquoi, croyez que jamais je n'y consentirai. » Alors, il lui dit qu'elle étoit excommuniée de refuser l'obédience de cette religion, et, si elle ne consentoit, qu'il la déshonoreroit en plein Chapitre, et diroit le mal qu'il savoit entre elle et le confesseur. Mais elle, d'un visage sans peur, lui répondit : « Celui qui connoît le cœur de ses

serviteurs me rendra autant d'honneurs devant lui, que vous me ferez de honte devant les hommes. Parquoi, puisque votre malice en est jusques-là, j'aime mieux qu'elle parachève sa cruauté envers moi que le désir de son mauvais vouloir, car je sais que Dieu est juste juge. » A l'heure, il s'en alla amasser tout le Chapitre et fit venir devant lui à genoux sœur Marie, à laquelle il dit par un merveilleux dépit : « Sœur Marie, il me déplaît grandement que les bonnes admonitions que je vous ai données ont été inutiles, en un tel inconvénient, que je suis contraint de vous enjoindre une pénitence contre ma coutume. C'est qu'ayant examiné votre confesseur sur aucuns crimes à lui imposés, il m'a confessé avoir abusé de votre personne, au lieu où les témoins disent l'avoir vu. Parquoi, ainsi que je vous avois élevée en état honorable et maîtresse des novices, j'ordonne que vous soyez mise non-seulement la dernière de toutes, mais mangeant, à terre, devant toutes les sœurs, pain et eau, jusqu'à ce qu'on connoisse votre contrition suffisante d'avoir grâce. » Sœur Marie, étant avertie par une de ses compagnes, qui entendoit tout son affaire, que, si elle répondoit chose qui déplût au prieur, il la mettroit *in pace*, c'est-à-dire en chartre perpétuelle, endura cette sentence, levant les yeux au ciel et priant Celui qui avoit été sa résistance contre le péché, vouloir être sa patience contre sa tribulation. Encore défendit ce vénérable prieur que, quand sa mère ou ses parents viendroient, qu'on ne la souffrît de trois ans parler à eux, n'écrire lettres, sinon faites en communauté. Ainsi s'en alla ce malheureux homme, sans plus y revenir ; et fut cette pauvre fille longtemps en la tribulation que vous avez ouïe ; mais sa mère, qui sur tous ses enfants l'aimoit, voyant qu'elle n'avoit plus de nouvelles d'elle, s'en émerveilla fort et dit à un sien fils, sage et honnête gentilhomme, qu'elle pensoit que sa fille étoit morte, et que les religieuses, pour en avoir la pension annuelle, lui dissimuloient ; lui priant en quelque fa-

çon que ce fût de voir sadite sœur. Lequel incontinent alla à la religion, en laquelle on lui fit les excuses accoutumées : c'est qu'il y avoit trois ans que sa sœur ne bougeoit du lit. Dont il ne se tint pas content et leur jura que, s'il ne la voyoit, il passeroit par-dessus les murailles et forceroit le monastère. De quoi elles eurent si grande peur, qu'elles lui amenèrent sa sœur à la grille, laquelle l'abbesse tenoit de si près qu'elle ne pouvoit dire à son frère chose qu'elle n'entendît ; mais elle, qui étoit sage, avoit mis par écrit tout ce qui est ci-dessus, avec mille autres inventions que ledit prieur avoit trouvées pour la décevoir, que je laisse à conter pour la longueur ; si ne veux-je oublier à dire que, durant que sa tante étoit abbesse, pensant qu'il fût refusé pour sa laideur, fit tenter sœur Marie par un beau et jeune religieux, espérant que, si par amour elle obéissoit à ce religieux, qu'après il la pourroit avoir par crainte. Mais d'un jardin où ledit religieux lui tint propos, avec gestes si déshonnêtes, que j'aurois honte de les référer, la pauvre fille courut à l'abbesse, qui parloit au prieur, en criant : « Ma mère, ce sont diables en lieu de religieux, ceux qui nous viennent visiter ! » Et, à l'heure, le prieur, ayant peur d'être découvert, commença à dire en riant : « Sans faute, ma mère, sœur Marie a bonne raison. » Et, en la prenant par la main, lui dit devant l'abbesse : « J'avois entendu que sœur Marie parloit fort bien et avoit le langage si à main qu'on l'estimoit mondaine, et, pour cette occasion, je me suis contraint contre mon naturel tenir tous les propos que les hommes mondains tiennent aux femmes, ainsi que je trouve par écrit ; car, d'expérience, j'en suis aussi ignorant comme le jour que je suis né ; et, en pensant que ma vieillesse et laideur lui faisoient tenir propos si vertueux, je commandai à mon jeune religieux de lui en tenir de semblables : à quoi vous voyez qu'elle a bien vertueusement résisté. Dont je l'estime si sage et vertueuse, que je veux qu'elle soit dorénavant la première après

vous, et maîtresse des novices, afin que son bon vouloir croisse toujours de plus en plus en vertu. » Cet acte ici et plusieurs autres fit ce bon religieux, durant trois ans qu'il fut amoureux de la religieuse. Laquelle, comme j'ai dit, bailla par la grille à son frère tout le discours de sa piteuse histoire ; ce que le frère porta à sa mère, qui, toute désespérée, vint à Paris, où elle trouva la reine de Navarre, sœur unique du roi, à qui elle montra ce fort piteux discours, en lui disant : « Madame, or donc, ne vous fiez pas une autre fois en tel hypocrite. Je pensois avoir mis ma fille aux faubourgs et chemin de paradis, mais je l'ai mise en enfer, entre les mains des pires diables qui puissent être ; car les diables ne nous tentent, s'il ne nous plaît, et ceux-ci nous veulent avoir par force où l'amour nous défaût. » La reine de Navarre fut en grande peine, car entièrement elle se confioit en ce prieur de Saint-Martin, à qui elle avoit baillé la charge des abbesses de Montivilliers et de Caen, ses belles-sœurs. D'autre côté, le crime si grand lui donna telle horreur et envie de venger l'innocence de cette pauvre fille, qu'elle communiqua au chancelier du roi, pour lors légat en France, de l'affaire, et fit envoyer quérir le prieur, lequel ne trouva nulle excuse, sinon qu'il avoit soixante-dix ans, et parla à la reine de Navarre, lui priant, sur tous les plaisirs qu'elle lui voudroit jamais faire et pour récompense de tous ses services, qu'il lui plût de faire cesser ce procès, et qu'il confesseroit que sœur Marie Hérouët étoit une perle d'honneur et de virginité. La reine, oyant cela, fut tant émerveillée, qu'elle ne sut que lui répondre : ains le laissa là ; et le pauvre homme, tout confus, se retira en son monastère, où il ne voulut plus être vu de personne, et ne véquit qu'un an après. Et sœur Marie Hérouët, estimée comme elle méritoit pour les vertus que Dieu avoit mises en elle, fut ôtée de ladite abbaye de Gif, où elle avoit eu tant de mal, et faite abbesse, par le don du roi, de l'abbaye nommée Gien, près de Montargis, qu'elle réforma ;

et véquit comme pleine de l'esprit de Dieu, le louant toute sa vie de ce qu'il lui avoit plu lui donner honneur et repos.

« Voilà, Mesdames, une histoire qui est bien pour montrer ce que dit l'Évangile et saint Paul aux Corinthiens, que Dieu, par les choses foibles, confond les fortes, et par les inutiles aux yeux des hommes, la gloire de ceux qui cuident être quelque chose et ne sont rien. Et pensez, Mesdames, que sans la grâce de Dieu il n'y a homme où l'on doive croire nul bien, ni si fortes sensations dont avec lui l'on n'emporte victoire, comme vous pouvez voir par la confession de celui que l'on estimoit juste, et par l'exaltation de celle qu'il vouloit faire trouver pécheresse et méchante. Et, en cela, est vérifié le dire de Notre-Seigneur : *Qui s'exaltera sera humilié, et qui s'humiliera sera exalté.* — Hélas! dit Oisille, que ce prieur-là a trompé de gens de bien ! car j'ai vu qu'on se fioit plus en lui qu'en Dieu. — Ce n'est pas moi, dit Nomerfide, car je ne m'arrête point à telles gens. — Il y en a de bons, dit Oisille, et ne faut que, pour les mauvais, ils soient tous jugés, mais les meilleurs sont ceux qui hantent moins les maisons séculières et les femmes. — Vous dites bien, dit Émarsuitte ; car moins on les voit, moins on les connoît, et plus on les estime, parce que la fréquentation les montre tels qu'ils sont. — Or, laissons donc le moûtier où il est, dit Nomerfide, et voyons à qui Guebron donnera sa voix. — Ce sera, dit-il, à madame Oisille, afin qu'elle die quelque chose à l'honneur des frères religieux. — Nous avons tant juré, dit Oisille, de dire vérité, que je ne saurois soutenir autre parti. Et aussi, en faisant votre conte, vous m'avez remis en mémoire une piteuse histoire que serai contrainte de dire, pource que je suis voisine du pays où de mon temps elle est advenue, et afin, Mesdames, que l'hypocrisie de ceux qui s'estiment plus religieux que les autres ne vous enchante l'entendement, de sorte que votre foi, divertie de ce droit chemin, s'estime

trouver salut en quelque autre créature qu'en Celui seul qui ne veut avoir compagnon à notre création et rédemption, lequel est tout-puissant pour nous sauver en la vie éternelle, et en cette temporaire nous consoler et délivrer de toutes nos tribulations. Connoissant que souvent l'ange Satan se transforme en ange de lumière, afin que l'œil extérieur, aveuglé par l'apparence de sainteté et de dévotion, ne s'arrête à ce qu'il doit faire, il me semble bon vous en raconter une advenue de notre temps. »

NOUVELLE XXIII

Trois meurtres advenus en une maison, à savoir en la personne du seigneur, de sa femme et de leur enfant, par la méchanceté d'un cordelier.

Au pays de Périgord, il y avoit un gentilhomme qui avoit telle dévotion à saint François, qu'il lui sembloit que tous ceux qui portoient cet habit devoient être semblables au bon saint. En l'honneur de quoi, avoit fait faire en sa maison chambre et garde-robe propre pour les loger; par le conseil desquels il conduisoit toutes ses affaires, voire jusqu'aux moindres choses de son ménage, s'estimant cheminer sûrement, en suivant leur bon conseil. Or, advint, un jour, que la femme de ce gentilhomme, qui étoit belle et non moins sage que vertueuse, avoit fait un beau fils, dont l'amitié que lui portoit son mari augmenta doublement. Et, pour festoyer sa commère, envoya quérir un sien beau-frère. Ainsi que l'heure du souper fut venue, arriva un cordelier, duquel je célerai le nom pour l'honneur de la religion. Le gentilhomme fut fort aise, voyant son père spirituel, devant lequel il ne cachoit nul secret. Et, après plusieurs propos tenus entre sa femme, son beau-frère et lui, se mirent à table pour souper; durant lequel, le gentilhomme regardant sa femme, qui avoit assez de beauté et de bonne grâce pour être désirée, commença à demander tout haut une

question au beau père : « Mon père, est-il vrai qu'un homme pèche mortellement de coucher avec sa femme, ce pendant qu'elle est en couche? » Or, le beau père, qui avoit la contenance et la parole contrainte à son cœur, lui répondit : « Sans faute, Monsieur, je pense que ce soit un des grands péchés qui se fassent en mariage; et ne fût-ce que l'exemple de la benoîte vierge Marie, qui ne voulut entrer au Temple jusques après le jour de la purification, combien qu'elle n'en eût besoin. Ainsi, ne devriez-vous jamais faillir de vous abstenir d'un petit plaisir, vu que la bonne vierge Marie s'abstenoit, pour obéir à la loi, d'aller au Temple, où étoit toute sa consolation; et, outre ce, les docteurs en médecine dient qu'il y a grand danger pour la lignée qui en peut venir. » Quand le gentilhomme entendit ces paroles, il en fut bien fâché, car il espéroit bien que son beau père lui donneroit congé; mais il n'en parla plus avant. Le beau père, durant ces propos, après avoir bu quelque peu davantage qu'il n'étoit besoin, regarda la damoiselle, regarda aussi et pensa bien en soi-même que, s'il étoit le mari d'elle, ne demanderoit conseil à personne quelconque de coucher avec sa femme. Et, ainsi que le feu peu à peu s'allume tellement qu'il vient à embraser toute la maison, ainsi ce pauvre frater commença à brûler par telle concupiscence, que soudainement délibéra de venir à fin du désir, que plus de trois ans durant avoit porté couvert en son cœur. Et, après que les tables furent levées, print le gentilhomme par la main, et le menant auprès du lit de sa femme, lui dit devant elle : « Monsieur, pource que je connois l'amitié qui est entre vous et madamoiselle, laquelle, avec la grande jeunesse qui est en vous, vous tourmente si fort; sans faute, j'en ai grande compassion. Et, pour ce, vous dirai un secret, de notre sainte théologie : c'est que la loi, qui pour les abus des maris indiscrets est si rigoureuse, ne veut permettre que ceux qui sont de bonne conscience comme vous soient

frustrés de l'intelligence. Parquoi, Monsieur, je vous ai dit devant les gens l'ordonnance de la sévérité de la loi; mais, à vous, qui êtes homme sage, ne dois céler la douceur : sachez, mon fils, qu'il y a femmes et femmes, aussi hommes et hommes. Premièrement, vous faut savoir de madamoiselle que voici, vu qu'il y a trois semaines qu'elle est accouchée, si elle est hors du flux de sang. » A quoi répondit la damoiselle que certainement elle étoit toute nette. « Et donc, dit le cordelier, je vous donne congé d'y coucher sans aucun scrupule; mais que vous promettiez deux choses. » Ce que le gentilhomme fit volontiers. « La première, dit le beau père, est que ne parlez à personne, mais y viendrez secrètement; l'autre, que vous n'y viendrez qu'il ne soit deux heures après minuit, afin que la digestion de la bonne dame ne soit empêchée par vos folies. » Ce que le gentilhomme lui promit et jura par tel serment, que celui qui le connoissoit plus sot que menteur s'en tint tout assuré. Et, après plusieurs propos, se retira le beau père en sa chambre, leur donna la bonne nuit avec grandes bénédictions; mais, en se retirant, print le gentilhomme par la main, lui disant : « Sans faute, Monsieur, vous vous en viendrez et ne ferez plus veiller la pauvre damoiselle. » Le gentilhomme, en la baisant, lui dit : « Ma mie, laissez-moi la chambre ouverte. » Ce qu'entendit très-bien le beau père, et ainsi se retira chacun dans sa chambre. Mais, sitôt que le beau père fut retiré, ne pensa pas à dormir ne reposer; car, incontinent qu'il n'ouït plus de bruit en la maison, environ l'heure qu'il avoit accoutumé aller à matines, s'en alla doucement droit en la chambre où le seigneur étoit attendu; et, là, trouva la porte ouverte; va finement éteindre la chandelle, et le plus tôt qu'il put, se coucha auprès d'elle sans dire mot. La damoiselle, cuidant que ce fût son mari, lui dit : « Comment, mon mari, vous avez très-mal tenu la promesse que fîtes hier au soir à notre confesseur, de ne venir ici jusques à deux heures. » Le cor-

delier, plus attentif à la vie active qu'à la contemplative, avec la crainte qu'il avoit d'être connu, pensa plus à satisfaire au méchant désir, duquel de longtemps avoit le cœur empoisonné, qu'à lui faire nulle réponse, dont la damoiselle fut fort étonnée. Et quand le cordelier vit approcher l'heure que le mari devoit venir, se leva d'auprès la damoiselle et retourna soudainement en sa chambre. Et tout ainsi que la fureur de la concupiscence lui avoit ôté le dormir, aussi la crainte, qui toujours suit la méchanceté, ne lui permit de trouver aucun repos; mais s'en alla au portier de la maison et lui dit : « Mon ami, Monsieur m'a commandé m'en aller incontinent en notre couvent faire quelques prières où il a dévotion, parquoi, je vous prie, baillez-moi ma monture et m'ouvrez la porte sans que personne en oie rien, car l'affaire est nécessaire et secrète. » Le portier, sachant bien qu'obéir au cordelier étoit service à son seigneur fort agréable, ouvrit secrètement la porte et le mit dehors. En cet instant s'éveilla le gentilhomme, lequel, voyant approcher l'heure qui lui étoit donnée du beau père pour aller voir sa femme, se leva en sa robe de nuit et s'en alla vitement coucher où, par l'ordonnance de Dieu, sans congé d'homme, il pouvoit aller. Et quand sa femme l'ouït parler auprès d'elle, s'émerveilla si fort, qu'elle lui dit, ignorant ce qui étoit passé : « Comment, Monsieur, est-ce la promesse que vous avez faite au beau père de si bien garder votre santé et la mienne, de ce que non-seulement êtes venu ici avant l'heure, mais encore y retournez? Je vous supplie, Monsieur, pensez-y ! » Le gentilhomme fut si troublé d'ouïr cette nouvelle, qu'il ne put dissimuler son ennui et lui dit : « Quel propos me tenez-vous ? Je sais, pour vérité, qu'il y a trois semaines que je n'ai couché avec vous, et me reprenez d'y venir trop souvent. Si ces propos continuent, vous me ferez penser que ma compagnie vous fâche, et me contraindrez, contre ma coutume et volonté, de chercher ailleurs le plaisir que, se-

lon Dieu, je puis prendre avec vous. » La damoiselle, qui pensoit qu'il se moquât, lui répondit : « Je vous supplie, Monsieur, en me cuidant tromper, ne vous trompez vous-même; car, nonobstant que vous n'ayez parlé à moi quand vous y êtes venu, si ai-je bien connu que vous y étiez. » A l'heure, le gentilhomme connut qu'ils étoient tous deux trompés et fit grand serment qu'il n'y étoit point venu : dont la dame print telle tristesse, qu'avec pleurs et larmes le pria faire diligence de savoir qui ce pouvoit être; car en leur maison ne couchoit que le frère d'elle et le cordelier. Incontinent le gentilhomme, poussé de soupçon du cordelier, alla hâtivement en la chambre où il avoit logé, laquelle il trouva vide. Et, pour être mieux assuré s'il en étoit fui, envoya quérir le portier, auquel il demanda s'il savoit point qu'étoit devenu le cordelier; lequel lui conta toute la vérité. Or, le gentilhomme étant certain de cette méchanceté, il s'en retourna à l'instant en la chambre de sa femme, et adonc lui dit : « Assurément, ma mie, celui qui a couché avec vous et fait tant de beaux œuvres est notre père confesseur. » La damoiselle, qui toute sa vie avoit aimé son honneur, entra en tel désespoir, qu'oubliant toute humanité et nature de femme, le supplia à genoux le venger de cette grande injure. Parquoi soudain, sans autre délai, le gentilhomme monta à cheval et poursuivit le cordelier. La damoiselle, demeurant seule en son lit et sans conseil ne consolation que de son petit enfant nouveau-né, considérant le cas horrible et merveilleux qui lui étoit advenu, sans excuser son ignorance, se réputa comme coupable et la plus malheureuse du monde; et alors se trouva si troublée en l'assaut de ce désespoir fondé sur l'énormité et gravité du péché, sur l'amour du mari et l'honneur du lignage, qu'elle estima sa mort trop plus heureuse que sa vie; et, vaincue de cette tristesse, tomba en tel désespoir, qu'elle fut non-seulement divertie de l'espoir que tout chrétien doit avoir en Dieu, mais fut du tout aliénée

du sens commun, oubliant sa propre nature; tellement, qu'étant hors de la connoissance de Dieu et de soi-même, comme femme enragée et furieuse, print une corde de son lit, et de ses propres mains s'étrangla. Et, qui pis est, étant en l'agonie de cette cruelle mort, le corps, qui combattoit contre icelle, se remua de telle sorte, qu'elle donna du pied sur le visage de son petit enfant, duquel l'innocence ne le put garantir qu'il ne suivît par sa mort sa douloureuse et dolente mère; mais, en mourant, fit un tel cri, qu'une femme qui couchoit en la chambre, se leva à grande hâte pour allumer de la chandelle. Et, à l'heure, voyant sa maîtresse pendue et étranglée à la corde du lit, l'enfant étouffé et mort dessous ses pieds, s'en courut tout effrayée en la chambre du frère de sa maîtresse, lequel elle amena pour voir ce piteux spectacle. Le frère, criant et menant tel deuil que peut et doit mener un qui aime sa sœur de tout son cœur, demanda à la chambrière qui avoit commis un tel crime; qui lui dit qu'elle ne savoit et qu'autre que son maître n'étoit entré en la chambre, lequel puis naguère en étoit parti.

Le frère, en allant en la chambre du gentilhomme et ne le trouvant point, crut assurément qu'il avoit commis le cas, et, prenant son cheval, sans autrement s'enquérir, courut après lui et l'attendit en un chemin où il retournoit de poursuivre son cordelier, dolent de ne l'avoir point attrapé. Incontinent que le frère de la damoiselle vit son beau-frère, commença à lui crier : « Méchant et lâche, défendez-vous ; car aujourd'hui j'espère que Dieu me vengera de vous par cette épée ! » Le gentilhomme, qui se vouloit excuser, vit l'épée de son beau-frère si près de lui, qu'il avoit plus de besoin de se défendre que de s'enquérir de la cause de leur débat. Et lors se donnèrent tant de coups et l'un et l'autre, que le sang perdu et la lasseté [1] les contraignissent se seoir à terre, l'un d'un côté, l'autre de

[1] Lassitude.

l'autre. Et, en prenant leur haleine, le gentilhomme lui demanda : « Quelle occasion, mon frère, a converti la grande amitié que nous nous sommes toujours portée, en si grande bataille? » Le beau-frère lui répondit : « Mais quelle occasion vous a mû de faire mourir ma sœur, la plus femme de bien qu'oncques fut, et encore si méchamment que, sous couleur de vouloir coucher avec elle, l'avez pendue et étranglée à la corde de votre lit? » Le gentilhomme, entendant cette parole, plus mort que vif, dit à son frère : « Est-il bien possible que vous ayez trouvé votre sœur en l'état que vous dites? » Et quand l'autre frère l'en assura : « Je vous prie, mon frère, dit le gentilhomme, que vous oyiez la cause pour laquelle je me suis parti de la maison. » Et, à l'heure lui fit le conte du méchant cordelier, dont le frère fut étonné et encore plus marri de ce que, contre raison, il l'avoit assailli; et, en lui demandant pardon, lui dit : « Je vous ai fait tort, pardonnez-moi. » Le gentilhomme lui répondit : « Si je vous ai fait tort, j'en ai fait la punition; car, je suis si blessé, que je n'espère jamais en échapper. » Le beau-frère essaya de le remonter à cheval le mieux qu'il put et le ramena en sa maison, où le lendemain il trépassa, confessant devant tous ses parents et amis, que lui-même étoit cause de sa mort. D'ond, pour satisfaire à la justice, fut le beau-frère conseillé d'aller demander sa grâce au roi François, premier de ce nom. Parquoi, après avoir fait honorablement enterrer mari, femme et enfant, s'en alla, le jour du saint-vendredi, pourchasser sa rémission à la cour, et la rapporta maître François Olivier, lequel l'obtint pour le beau-frère, étant pour lors icelui Olivier, chancelier d'Alençon, et depuis, par ses grandes vertus, élu, du roi, chancelier de France.

« Je crois, Mesdames, qu'après avoir entendu cette histoire très-véritable, il n'y aura aucune de vous qui ne pense deux fois à loger de telles gens en sa maison ; et saurez qu'il n'y a plus dangereux venin que celui qui est

le plus dissimulé. — Pensez, dit Hircan, que ce mari étoit un bon sot d'amener un tel galant souper auprès d'une si belle et honnête femme. — J'ai vu le temps, dit Guebron, qu'en notre pays il n'y avoit maison où il n'y eût chambre dédiée[1] pour les beaux pères. Mais maintenant ils sont tant connus, qu'on les craint plus qu'aventuriers. — Il me semble, dit Parlamente, qu'une femme étant dedans le lit, si ce n'est pour lui administrer les sacrements de l'Église, ne doit jamais faire entrer beau père ni prêtre en sa chambre, et, quand je l'appellerai, on me pourra bien juger en danger de mort. — Si tout le monde étoit autant austère que vous, dit Emarsuitte, les pauvres prêtres seroient pis qu'excommuniés, d'être séparés de la vue des femmes. — N'en ayez point de peur, dit Saffredant, car ils n'en auront jamais de faute. —Comment, dit Simontault, ce sont ceux qui par mariage nous lient aux femmes, et qui essaient par leur méchanceté à nous en délier et faire rompre le serment qu'ils nous ont fait faire ! — C'est grand'pitié, dit Oisille, que ceux qui ont l'administration des sacrements en jouent ainsi à la pelote. On les devroit brûler tout vifs. — Vous feriez bien mieux de les honorer que de les blâmer, dit Saffredant, et les flatter qu'injurier. Mais passons outre, et sachons qui aura la voix d'Oisille. — Je la donne, dit-elle, à Dagoucin, car je le vois entrer en contemplation telle, qu'il me semble préparé à dire quelque bonne chose. — Puisque je ne puis ni ose, dit Dagoucin, dire ce que je pense, à tout le moins parlerai-je d'un à qui cruauté porta nuisance et puis profit. Combien qu'Amour s'estime tant fort et puissant, qu'il veut aller tout nu, et lui est chose ennuyeuse et à la fois importable d'être couvert, si est-ce que bien souvent ceux qui, pour obéir à son conseil, s'avancent trop de découvrir, s'en trouvent mauvais marchands, comme il advint à un gentilhomme de Castille, duquel vous oirez l'histoire.

[1] Réservée, consacrée.

NOUVELLE XXIV

Gentille invention d'un gentilhomme pour manifester ses amours à une reine, et ce qui en advint.

Dans la cour du roi et reine de Castille, desquels les noms dits ne seront, y avoit un gentilhomme si parfait en beauté et bonne condition, qu'il ne trouvoit son pareil en toutes les Espagnes. Chacun avoit ses vertus en admiration, mais encore plus son étrange façon; car jamais on ne connut qu'il aimât ou servît quelque dame ; et si en avoit en la cour en très-grand nombre qui étoient dignes de faire brûler la glace, mais il n'y en eut point qui eût puissance de prendre ce gentilhomme, lequel avoit nom Élisor. La reine, qui étoit femme de grande vertu, mais non du tout exempte de la flamme qui moins est connue et plus brûle, en regardant ce gentilhomme, qui ne servoit nulle de ses femmes, s'en émerveilla, et, un jour, lui demanda s'il étoit impossible qu'il aimât aussi peu qu'il en faisoit le semblant ? Il lui répondit que, si elle voyoit son cœur comme sa contenance, elle ne lui feroit point cette question. Elle, désirant savoir ce qu'il vouloit dire, le pressa si fort, qu'il lui confessa qu'il aimoit une dame qu'il pensoit être la plus vertueuse de toute la chrétienté. Elle fit tous ses efforts, par prières et commandements, de savoir qui elle étoit ; mais il ne lui fut possible ; dont faisant semblant d'être fort courroucée contre lui, jura qu'elle ne parleroit jamais à lui s'il ne lui nommoit ; tellement qu'il fut contraint de lui dire qu'il aimoit autant mourir, s'il falloit qu'il lui confessât. Mais, voyant qu'il perdroit sa vue et bonne grâce par faute de dire une vérité tant honnête qu'elle ne devoit être mal prise de personne, lui dit avec grande crainte : « Madame, je n'ai la force ne hardiesse de la vous déclarer ; mais, la première fois que vous irez à la chasse, je la vous ferai voir, et suis sûr que vous jugerez que c'est la plus belle et parfaite femme du

monde. » Cette réponse faite, adonc la reine alla plus tôt à la chasse qu'elle n'eût fait. Élisor en fut averti et s'apprêta pour l'aller servir comme il avoit accoutumé ; et si avoit fait faire un grand miroir d'acier en façon de hallecret [1] et, l'ayant mis devant son estomac, le couvroit très-bien d'un manteau de frise noire, qui étoit tout bordé de canetille et d'or frisé bien richement. Il étoit monté sur un cheval moreau fort bien enharnaché de tout ce qui étoit nécessaire à cheval. Le harnois étoit tout doré et émaillé de noir en ouvrage moresque ; son chapeau, de soie noire, sur lequel étoit un riche enseigne, où il y avoit pour devise un Amour couvert par force, tout enrichi de pierreries. L'épée et le poignard n'étoient moins beaux ne bien faits, ne de moins bonnes devises.

Bref, il étoit bien en ordre, et encore plus adroit à cheval, et le savoit si bien manier, que tous ceux qui le voyoient laissoient le passe-temps de la chasse pour regarder les courses et sauts que faisoit faire Élisor à son cheval. Après avoir conduit la reine jusqu'au lieu où étoient les toiles [2], en telles courses et sauts que je vous ai dits, mit pied à terre et vint pour aider à la reine à descendre. Ainsi qu'elle lui tendoit les bras, il ouvrit son manteau de devant son estomac, et, la prenant entre les siens, lui montrant son hallecret de miroir, lui dit : « Madame, je vous supplie de regarder ici. » Et, sans attendre réponse, la mit doucement à terre. La chasse finie, la reine retourna au château sans parler à Élisor ; mais, après le souper, elle l'appela, lui disant qu'il étoit le plus grand menteur qu'elle avoit jamais vu ; car il lui avoit promis de lui montrer à la chasse celle qu'il aimoit le plus, ce qu'il n'avoit fait : parquoi elle avoit délibéré de ne faire jamais estime ne cas de lui. Élisor, ayant peur que la reine n'eût entendu ce qu'il lui avoit dit, lui ré-

[1] Cuirasse.
[2] Filets.

pondit qu'il n'y avoit point failli, car il lui avoit montré non la femme seulement, mais la chose qu'il aimoit le mieux. Elle, faisant la méconnue, lui dit qu'elle n'avoit point entendu qu'il lui eût montré une seule de ses femmes. « Il est vrai, dit Élisor ; mais que vous ai-je montré vous descendant de cheval ? — Rien, dit la reine, sinon un miroir devant votre estomac. — En ce miroir, qu'est-ce que vous avez vu ? dit Élisor. — Je n'ai vu que moi seule, » répondit la reine. Élisor lui dit : « Doncques, Madame, pour obéir à votre commandement vous ai tenu promesse, car il n'y aura jamais d'autre image en mon cœur que celle que vous avez vue au-devant de mon estomac, et celle-là seule je veux aimer, révérer, adorer, non comme une femme, mais comme Dieu en terre, entre les mains de laquelle je mets ma mort et ma vie ; vous suppliant que ma parfaite et grande affection, qui a été ma vie tant que je l'ai portée couverte, ne soit ma mort en la découvrant, et si je ne suis digne d'être de vous regardé ni accepté pour serviteur. Mais souffrez que je vive, comme j'ai accoutumé, du contentement que j'aurai ; dont mon cœur a osé choisir pour le fondement de mon amour un si parfait et digne lieu, duquel je ne puis avoir autre satisfaction que de savoir que mon amour est si grande et si parfaite, que je me dois contenter d'aimer seulement, combien que je ne puisse être aimé. Et s'il ne vous plaît, par la connoissance de cette grande amour, m'avoir plus agréable qu'auparavant, au moins ne m'ôtez la vie, qui consiste au bien de vous voir comme j'ai accoutumé ; car je n'ai de vous nul bien, sinon autant qu'il m'en faut pour mon extrême nécessité ; et si j'en ai moins, vous en aurez moins de serviteurs, en perdant le meilleur et le plus affectionné que vous eûtes oncques ni ne pourriez jamais avoir. » La reine, ou pour se montrer autre qu'elle n'étoit, ou pour expérimenter à la longue l'amour qu'il lui portoit, ou pour en aimer quelque autre qu'elle ne vouloit laisser pour lui, ou bien le réservant quand

celui qu'elle aimoit feroit quelque faute pour bailler sa place, dit d'un visage non courroucé ne content : « Élisor, je ne vous demanderai, comme ignorant l'autorité d'amour, quelle folie vous émeut à prendre une si grande, une si haute et difficile opinion que de m'aimer ; car je sais que le cœur de l'homme est si peu à son commandement, qu'il ne le fait pas aimer et haïr où il veut ; mais pource que vous avez si bien ouvert votre opinion, je désire savoir combien il y a que vous l'avez prise. » Élisor, regardant son visage tant beau, et voyant qu'elle s'enquéroit de sa maladie, espéra qu'elle vouloit donner quelque remède ; mais voyant sa contenance si grave et si sage, pendant qu'elle l'interrogeoit, d'autre part, tomboit en une crainte, pensant être devant un juge, dont il doutoit la sentence être contre lui donnée : si est-ce qu'il lui jura que cette amour avoit prins racine en son cœur dès le temps de sa grande jeunesse et qu'il n'en avoit senti nulle peine, sinon depuis sept ans, non peine, à dire vrai, mais une maladie donnant tel contentement, que la guérison étoit la mort. « Puisque ainsi est, dit la reine, que vous avez déjà expérimenté une si grande fermeté, je ne dois être plus légère à vous croire, que vous avez été à me dire votre affection. Parquoi, s'il est ainsi que vous le dites, je veux faire telle preuve de la vérité, que je n'en puisse jamais douter, et après la preuve faite, je vous estimerai tel envers moi, que vous-même jurez être ; et vous connoissant tel que vous dites, me trouverez telle que vous désirez. » Élisor la supplia faire de lui telle épreuve qu'il lui plairoit, car il n'y avoit chose si difficile qui ne lui fût très-aisée pour avoir cet heur, qu'elle pût connoître l'affection qu'il lui portoit ; la suppliant de lui commander ce qu'il lui plairoit qu'il fît. Elle lui dit : « Élisor, si vous m'aimez autant que vous dites, je suis sûre que, pour avoir ma bonne grâce, rien ne vous sera fort à faire. Parquoi, je vous commande, sur tout le désir que vous avez de l'avoir et crainte de la perdre, que dès

demain, sans plus me voir, vous partiez de cette compagnie et vous en alliez en lieu où vous n'ayez de moi, ne moi de vous, une seule nouvelle d'ici à sept ans. Vous qui en avez passé sept en cet amour, savez bien que vous m'aimez ; puis, quand j'aurai fait pareille expérience sept autres, je saurai à l'heure èt croirai ce que votre parole ne me peut faire croire ne entendre. »

Élisor, oyant le cruel commandement, d'un côté, douta qu'elle le vouloit éloigner de sa présence, et, de l'autre, espérant que la preuve parleroit mieux pour lui que ses paroles, accepta son commandement et lui dit : « Si j'ai vécu sept ans sans nulle espérance, portant ce feu couvert, à cette heure qu'il est connu de vous, porterai et passerai les sept autres ans en meilleure patience et espérance. Mais, Madame, obéissant à votre commandement, par lequel je suis privé de tout le bien que j'eus jamais en ce monde, quelle espérance me donnerez-vous, au bout de sept ans, de me reconnoître pour fidèle et loyal serviteur? » La reine lui dit, tirant un anneau de son doigt : « Voilà un anneau que je vous donne ; coupons-le tous deux par la moitié, j'en garderai l'une, et vous l'autre, afin que, si long temps avoit puissance de m'ôter la mémoire de votre visage, je vous puisse reconnoître par cette autre moitié d'anneau semblable à la mienne. » Élisor print l'anneau et le rompit en deux, et en bailla une à la reine et retint l'autre ; et, en prenant congé d'elle, plus mort que ceux qui ont rendu l'âme, s'en alla à son logis donner ordre à son partement : ce qu'il fit en telle sorte, qu'il envoya tout son train à sa maison, et lui seul s'en alla avec un serviteur en un lieu si solitaire, que nul de ses parents et amis durant les sept ans n'en put avoir de nouvelles. De la vie qu'il mena durant ce temps et de l'ennui qu'il porta pour cette absence, ne s'en peut rien savoir ; mais ceux qui aiment ne le peuvent ignorer.

Au bout des sept ans justement, ainsi que la reine alloit

à la messe, vint à elle un ermite portant une grande barbe ; qui, en lui baisant la main, lui présenta une requête qu'elle ne print la peine de regarder soudainement, combien qu'elle avoit accoutumé de prendre de sa main toutes les requêtes qu'on lui présentoit, quelques pauvres que ce fussent. Ainsi qu'elle étoit à la moitié de la messe, ouvrit la requête, dedans laquelle trouva la moitié de l'anneau qu'elle avoit baillée à Élisor : dont elle fut fort ébahie et non moins joyeuse ; et, avant lire ce qui étoit dedans, commanda soudain à son aumônier, qu'il lui fît venir ce grand ermite qui lui avoit présenté la requête. L'aumônier le chercha par tous côtés, mais il ne lui fut possible d'en savoir nouvelles, sinon qu'aucun lui dit l'avoir vu monter à cheval. Toutefois il ne savoit quel chemin il tenoit. En attendant la réponse de l'aumônier, la reine lut la requête, qu'elle trouva en une épître aussi bien faite qu'il étoit possible ; et si n'étoit le désir que j'ai de vous la faire entendre, je ne l'eusse jamais osé traduire, vous priant penser, Mesdames, que la grâce et le langage castillan est sans comparaison mieux déclarant cette passion d'amour, que n'est le françois. Si est-ce que la substance en est telle :

Le temps m'a fait, par sa force et puissance,
Avoir d'amour parfaite connoissance ;
Le temps après m'a été ordonné
En tel travail durant ce temps donné,
Que l'incrédule a, par le temps, pu voir
Ce que l'amour ne lui a fait savoir.
Le temps, lequel avoit fait l'amour naître,
Dedans mon cœur l'a montré enfin être
Tout tel qu'il est ; parquoi, en le voyant,
Ne l'ai connu tel comme en le croyant.
Le temps m'a fait voir sur quel fondement
Mon cœur vouloit aimer si fermement :
Ce fondement étoit votre beauté,
Sous qui étoit couverte cruauté.
Le temps m'a fait voir beauté être rien,
Et cruauté cause de tout mon bien,
Par qui je fus de la beauté chassé,

Dont le regard j'avois tant pourchassé.
Ne voyant plus votre beauté tant belle,
J'ai mieux senti votre rigueur rebelle.
Je n'ai laissé vous obéir pourtant,
Dont je me tiens très-heureux et content,
Vu que le temps, cause de l'amitié,
A eu de moi, par la longueur, pitié,
En me faisant un si honnête tour,
Que je n'ai eu désir de ce retour,
Fors seulement pour vous dire en ce lieu,
Non un bonjour, mais un parfait adieu.
Le temps m'a fait voir amour, et nu
Tout tel qu'il est, et d'ond il est venu;
Et, par le temps, j'ai ce temps regretté
Autant ou plus que l'avois souhaité,
Conduit d'amour, qui aveugloit mes sens,
Dont rien de lui, fors regrets, je ne sens;
Mais, en voyant cet amour décevable,
Le temps m'a fait voir l'amour véritable,
Que j'ai connu en ce lieu solitaire,
Où par sept ans m'a fallu plaindre et taire.
J'ai, par le temps, connu l'amour d'en haut,
Lequel connu, soudain l'autre défaût.
Par le temps, suis du tout à lui rendu,
Et, par le temps, de l'autre défendu :
Mon cœur et corps lui donne en sacrifice,
Pour faire à lui, et non à vous, service.
En vous servant, rien m'avez estimé,
Et j'ai le rien, en offensant, aimé.
Mort me donnez pour vous avoir servie,
Et, le fuyant, il me donne la vie.
Or, par ce temps, amour plein de bonté,
A l'autre amour si vaincu et dompté,
Que, mis à rien, est retourné en vent,
Qui fut par moi trop doux et décevant.
Je le vous quitte et rends du tout entier,
N'ayant de lui ne de vous nul métier [1],
Car l'autre amour parfait et perdurable
Me joint en lui d'un lien immuable :
A lui m'en vais, là me veux asservir
Sans plus ne vous ne votre dieu servir.
Je prends congé de cruauté, de peine,
Et du tourment du dédain, de la haine,
Du feu brûlant dont vous êtes remplie,
Comme en beauté très-parfaite accomplie.

[1] Besoin.

Je ne puis mieux dire adieu à tous maux,
A tous malheurs et douloureux travaux,
Et à l'enfer de l'aumoureuse femme,
Qu'en un seul mot vous dire : « Adieu, Madame, »
Sans nul espoir, où que sois ou soyez,
Que je vous voie, ou que plus me voyez.

Cette épître ne fut pas lue sans grandes larmes et étonnement, accompagné d'un regret incroyable, car la perte qu'elle avoit faite d'un serviteur rempli d'une amour si parfaite devoit être estimée si grande, que son trésor ni même son royaume ne lui pouvoient ôter le titre d'être la plus pauvre et misérable dame du monde, pource qu'elle avoit perdu ce que tous les biens ne peuvent recouvrer. Et, après avoir ouï la messe et retourné en sa chambre, fit un tel dueil que sa cruauté méritoit. Et n'y eut montagne, rocher ne forêt où elle n'envoyât chercher cet ermite ; mais Celui qui l'avoit tiré de ses mains le garda d'y tomber et le mena plus tôt en paradis, qu'elle n'en sut avoir nouvelle en ce monde.

« Par cet exemple, ne doit nul serviteur confesser ce qui lui peut nuire et en rien aider. Et encore moins, Mesdames, par incrédulité, devez-vous demander preuve si difficile qu'en l'ayant vous perdiez votre serviteur. — Vraiment, Dagoucin, dit Guebron, j'avois toute ma vie ouï estimer la dame à qui le cas est advenu, la plus vertueuse du monde, mais maintenant je la tiens la plus folle et cruelle qu'oncques fut. — Toutefois, dit Parlamente, il me semble qu'elle ne lui faisoit point de tort de vouloir éprouver sept ans s'il aimoit autant qu'il disoit, car les hommes ont tant accoutumé de mentir en pareil cas, qu'avant que s'y fier (si fier s'y faut), on ne peut faire trop longue preuve. — Les dames, dit Hircan, sont bien plus sages qu'elles ne soûloient, car, en sept jours de preuve elles ont autant de sûreté d'un serviteur, que les autres avoient par sept ans. — Si en y a-t-il, dit Longarine, en cette compagnie, que l'on a aimées plus de sept ans à toutes

preuves d'arquebuses ; encore n'a-t-on su gagner leur amitié. — Par Dieu ! dit Simontault, vous dites vrai ; mais aussi les doit-on mettre au rang du vieux temps, car au nouveau ne sont-elles pas reçues. —Encore, dit Oisille, fut bien tenu le gentilhomme à la dame, par le moyen de laquelle il retourna entièrement son cœur à Dieu. — Ce lui fut fort grand heur, dit Saffredant, de trouver Dieu par les chemins, car, vu l'ennui où il étoit, je m'ébahis qu'il ne se donnât au diable. » Emarsuitte lui dit : « Et quand vous avez été maltraité de votre dame, vous êtes-vous donné à tous les diables ? — Mille et mille fois je m'y suis donné, dit Saffredant ; mais le diable, voyant que tous les tourments d'enfer ne pouvoient faire pis que ceux qu'elle me donnoit, ne me daigna jamais prendre, sachant qu'il n'est point diable plus importable qu'une dame bien aimée et qui ne veut point aimer. — Si j'étois vous, dit Parlamente à Saffredant, avec telle opinion que vous avez, jamais je ne serois femme. — Mon affection a toujours été telle, dit Saffredant, et mon erreur si grande, que là où je ne puis commander, encore me tiens-je très-heureux de servir ; car la malice des femmes ne peut vaincre l'amour que je leur porte. Mais je vous prie, dites-moi en votre conscience, louez-vous cette dame d'une si grande rigueur ? — Oui, dit Oisille, car je crois qu'elle ne vouloit être aimée ni aimer. — Si elle n'avoit cette volonté, dit Simontault, pourquoi donc lui donnoit-elle quelque espérance après les sept ans passés ? — Je suis de votre opinion, dit Longarine, car celles qui ne veulent aimer ne donnent nulle occasion de continuer l'amour qu'on leur porte. — Peut-être, dit Nomerfide, qu'elle en aimoit un autre qui ne valoit pas cet honnête homme, et que pour un pire elle laissa le meilleur. — Par ma foi ! dit Saffredant, je pense qu'elle faisoit provision de lui pour le prendre à l'heure qu'elle laisseroit celui que pour lors elle aimoit le mieux. — Je vois bien, dit Oisille, que tant plus nous mettrons ces propos en avant, et plus ceux

qui ne veulent être maltraités diront de nous le pis qui leur sera possible. Parquoi, je vous prie, Dagoucin, donnez votre voix à quelqu'un. — Je la donne, dit-il, à Longarine, étant assuré qu'elle nous dira quelque chose de nouveau, et si n'épargnera homme ne femme pour dire la vérité. — Puisque vous m'estimez si véritable, dit Longarine, je prendrai la hardiesse de raconter un cas advenu à un bien grand prince et lequel passa en vertu les autres de son temps. Sachez aussi que la chose dont on doit moins user sans extrême nécessité, est mensonge et dissimulation, car c'est un vice bien laid et infâme, principalement aux princes et grands seigneurs, en la bouche et contenance desquels la vérité est mieux séante qu'en autre lieu. Mais il n'y a si grand prince en ce monde, combien qu'il ait tous les grands honneurs et richesses qu'on sauroit désirer, qui ne soit sujet à l'empire et tyrannie d'Amour ; ensemble que [1] plus le prince est noble et de grand cœur, plus Amour fait son effort de l'asservir sous sa forte main, car ce glorieux dieu ne tient compte des choses communes, et ne prend plaisir, Sa Majesté, qu'à faire tous les jours miracles, comme d'affoiblir les forts, fortifier les foibles, donner intelligence aux ignorants, ôter le sens aux plus sages, favoriser aux passions, détruire la raison, etc. Bref, l'amoureuse divinité prend plaisir en telles mutations; et pource que les princes n'en sont exempts, aussi ne le sont-ils de la nécessité en laquelle les met le désir de la servitude d'Amour. Et, par force, leur est non-seulement permis user de mensonge, hypocrisie et fiction, qui sont les moyens de vaincre les ennemis, selon la doctrine de maître Jean de Meung [2]. Or, puisqu'en tel acte d'un prince est la condition qui en tous autres est à désestimer, je vous raconterai les inventions d'un jeune prince, par lesquelles il trompa ceux qui ont accoutumé de tromper tout le monde. »

[1] En outre que, en même temps que.
[2] Auteur du célèbre *Roman de la Rose*.

NOUVELLE XXV

Subtil moyen dont usoit un grand prince pour jouir de la femme d'un avocat de Paris.

En la ville de Paris y avoit un avocat plus estimé que neuf hommes de son état; et, pour être cherché d'un chacun, à cause de sa suffisance, étoit devenu le plus riche de tous ceux de sa robe. Mais, voyant qu'il n'avoit eu nuls enfants de sa première femme, espéra d'en avoir d'une seconde; et, combien que son corps fût vieil, son cœur ne son espérance n'étoient point morts : qui lui fit choisir une fille dans la ville, de l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, fort belle de visage et de teint, et encore plus de taille et de bon point. Laquelle il aima et traita le mieux qu'il fut possible, et n'eut d'elle non plus d'enfants que de la première; dont, à la longue, elle se fâcha. Parquoi, la jeunesse, qui ne peut porter long ennui, lui fit chercher récréation ailleurs qu'en sa maison, en allant aux danses et banquets, toutefois si honnêtement, que son mari n'en pouvoit prendre mauvaise opinion; car elle étoit toujours en la compagnie de celles en qui il avoit fiance. Un jour, qu'elle étoit en une noce, s'y trouva un bien grand prince, qui, en me faisant le conte, me défendit le nommer. Si vous puis-je bien dire que c'étoit le plus beau et de la meilleure grâce qui ait été devant ne qui, je crois, sera après en ce royaume.

Ce prince, voyant cette jeune dame, de laquelle les yeux et la contenance l'invitèrent à l'aimer, vint parler à elle d'un tel langage et de telle grâce, qu'elle eût volontiers commencé cette harangue, et ne lui dissimula point que de longtemps elle avoit en son cœur l'amour dont il la prioit et qu'il ne se donnât point de peine pour la persuader à une chose, où, par la seule vue, amour l'avoit fait consentir. Ayant ce jeune prince, par la naïveté d'amour, ce qui méritoit bien être acquis par le temps, re-

mercia le dieu qui le favorisoit, et, depuis cette heure-là, pourchassa si bien son affaire, qu'ils accordèrent ensemble le moyen comme ils se pourroient voir hors de la vue des autres. Le lieu et le temps accordés, ce jeune prince ne faillit de s'y trouver, et, pour garder l'honneur de la dame, il y alla en habit dissimulé. Mais, à cause des mauvais garçons qui couroient la nuit par la ville, auxquels ne se vouloit faire connoître, print en sa compagnie quelques gentilshommes à qui il se fioit, et, au commencement de la rue où elle demeuroit, les laissa, disant : « Si vous n'oyez point de bruit dans un quart d'heure, retirez-vous en vos logis, et, sur les trois ou quatre heures, revenez ici me quérir. » Ce qu'ils firent, et, n'oyant nul bruit, se retirèrent. Le jeune prince s'en alla tout droit chez son avocat et trouva la porte ouverte, comme on lui avoit promis ; mais, en montant le degré, rencontra le mari, qui avoit en sa main une bougie, duquel il fut plus tôt vu qu'il ne le put aviser.

Toutefois amour qui donna entendement et hardiesse où il baille les nécessités, fit que le jeune prince s'en vint droit à lui et lui dit : « Monsieur l'avocat, vous savez la fiance que moi et tous ceux de ma maison avons eue à vous et que je vous tiens de mes meilleurs et plus fidèles serviteurs. J'ai bien voulu venir ici vous visiter privément, tant pour vous recommander mes affaires que pour vous prier que me donniez à boire, car j'en ai grand besoin, et ne dire à personne du monde que j'y sois venu ; car, de ce lieu, m'en faut aller à un autre où je ne veux être connu. » Le bonhomme avocat fut tant aise de l'honneur que ce prince lui faisoit de venir ainsi privément en sa maison, qu'il le mena en sa chambre et dit à sa femme qu'elle apprêtât la collation des meilleurs fruits et confitures qu'elle pourroit finer : ce qu'elle fit très-volontiers, et l'apprêta la plus honnête qu'il lui fut possible. Et nonobstant que l'habillement qu'elle portoit d'un couvre-chef et manteau la montrât plus belle qu'elle n'avoit

accoutumé, si ne fit pas le jeune prince semblant de la regarder, mais toujours parloit à son mari de ses affaires comme à celui qui les avoit toujours maniées. Et ainsi que la dame tenoit à genoux les confitures devant le prince et que le mari alla au buffet pour lui donner à boire, elle lui dit qu'au partir de la chambre il ne faillit d'entrer en une garde-robe à main droite, où bientôt après elle l'iroit voir. Incontinent qu'il eut bu, remercia l'avocat, lequel le vouloit à toute force accompagner; mais il l'assura que là où il alloit n'avoit besoin de compagnie. Et, en se tournant devers la femme, lui dit: « Aussi je ne vous veux pas faire tort de vous ôter ce bon mari, lequel est de mes anciens serviteurs. Vous êtes si heureuse de l'avoir, qu'avez bien occasion d'en louer Dieu et le bien servir et obéir. Et si vous faisiez autrement, vous seriez bien malheureuse. »

En disant ces honnêtes propos, s'en alla le jeune prince, et fermant la porte après soi pour n'être suivi au degré, entra dedans la garde-robe, où, après que le mari fut endormi, se trouva la belle dame, qui le mena dedans un cabinet le mieux en ordre qu'il étoit possible; combien que les plus beaux images qui y fussent étoient lui et elle, en quelques habillements qu'ils se voulsissent mettre. Et là, je ne fais doute qu'elle ne lui tînt toutes ses promesses. De là se retira, à l'heure qu'il avoit dit à ses gentilshommes, et les trouva au lieu où il leur avoit commandé de l'attendre. Et, pource que cette vie dura assez longuement, choisit le jeune prince un plus court chemin pour y aller : c'est qu'il passoit par un monastère de religieux, et avoit si bien fait envers le prieur, que toujours environ minuit le portier lui ouvroit la porte et pareillement quand il s'en retournoit; et pource que la maison où il alloit étoit près là, ne menoit personne avecques lui. Et néanmoins qu'il [1] menât la vie que je vous dis, si étoit-il

[1] Quoi que.

prince craignant et aimant Dieu, et ne failloit jamais, combien qu'à l'aller il ne s'arrêtât point, de demeurer au retour longtemps en oraison en l'église : qui donna grande occasion aux religieux, qui en entrant et sortant de matines le voyoient à genoux, d'estimer que ce fût le plus saint homme du monde. Ce prince avoit une sœur qui fréquentoit fort cette religion ; et, comme celle qui aimoit son frère plus que toutes les créatures du monde, le recommandoit aux prières de toutes les bonnes personnes qu'elle pouvoit connoître. Et, un jour qu'elle le recommandoit affectueusement au prieur de ce monastère, il lui dit : « Hélas ! Madame, qui est-ce que vous me recommandez ? Vous me parlez de l'homme du monde aux prières duquel j'ai plus d'envie d'être recommandé ; car si celui-là n'est saint et juste (alléguant le passage *Que bienheureux est qui peut faire mal et ne le fait !*), je n'espère pas être trouvé tel. » La sœur, qui eut envie de savoir quelle connoissance ce beau père avoit de la bonté de son frère, l'interrogea si fort, qu'en lui baillant ce secret sous le voile de confession, lui dit : « N'est-ce pas une chose admirable de voir un prince jeune et beau laisser les plaisirs et son repos pour bien souvent venir ouïr nos matines, non comme prince cherchant l'honneur du monde, mais comme un simple religieux vient tout seul se cacher en l'une de nos chapelles ? Sans faute, cette bonté rend mes frères et moi si confus, qu'auprès de lui nous ne sommes dignes d'être appelés religieux. » La sœur, qui entendit ces paroles, ne sut que croire, car, nonobstant que son frère fût bien mondain, si savoit-elle qu'il avoit la conscience bonne, la foi et l'amour en Dieu bien grandes ; mais, d'aller à l'église à telle heure, elle ne l'eût jamais soupçonné. Parquoi elle s'en vint à lui, lui conta la bonne opinion que les religieux avoient de lui, dont il ne se put garder de rire avec un visage tel, qu'elle, qui le connoissoit comme son propre cœur, connut qu'il y avoit quelque chose cachée sous la dévotion, et ne cessa jamais

qu'il ne lui en eût dit la vérité, et telle que je l'ai mise ici par écrit et qu'elle me fit l'honneur de me le conter.

« C'est afin que vous connoissiez, Mesdames, qu'il n'y a malice d'avocat ni finesse de moine, qu'Amour, en cas de nécessité, ne fasse tromper les trompeurs. Nous, pauvres simples ignorantes, le devons bien craindre. — Encore, dit Guebron, que je me doute bien que c'est, si faut-il que je dise qu'il est louable en cette chose ; car on voit peu de grands seigneurs qui se soucient de l'honneur des femmes ni du scandale du public, mais qu'ils aient leur plaisir ; et souvent sont auteurs que l'on pense pis qu'il n'y a. — Vraiment, dit Oisille, je voudrois que tous les jeunes seigneurs y prinssent exemple, car souvent le scandale est pire que le péché. — Pensez, dit Nomerfide, que les prières qu'il faisoit au monastère où il passoit, étoient bien fondées ! — Si n'en devez-vous point juger, dit Parlamente ; car peut-être qu'au retour la repentance en étoit telle, que le péché lui étoit pardonné. — Il est bien difficile, dit Hircan, de se repentir d'une chose si plaisante. Quant est de moi, je m'en suis souventes fois confessé, mais non guère repenti. — Il vaudroit mieux, dit Oisille, ne se confesser point, si l'on n'a bonne repentance. — Or, Madame, dit Hircan, le péché me déplaît bien et suis marri d'offenser Dieu, mais le plaisir me plaît. — Toujours, vous et vos semblables, dit Parlamente, voudriez bien qu'il n'y eût ne Dieu ne loi, sinon celle que votre affection ordonneroit. — Je vous confesse, dit Hircan, que je voudrois que Dieu prînt aussi grand plaisir à nos plaisirs, comme je fais ; car je lui donnerois souvent matière de se réjouir. — Si ne ferez-vous pas un Dieu nouveau, dit Guebron ; parquoi faut obéir à celui que nous avons. Mais laissons ces disputes aux théologiens, afin que Longarine donne sa voix à quelqu'un. — Je la donne, dit-elle, à Saffredant ; mais je le prie qu'il nous fasse le plus beau conte dont il se pourra aviser, et qu'il ne regarde point tant à dire mal des femmes, que, là où y aura du

bien, il n'en veuille montrer la vérité. — Vraiment, dit Saffredant, je l'accorde, car j'ai en main l'histoire d'une folle et d'une sage; vous prendrez l'exemple qui vous plaira le plus, et connoîtrez qu'autant qu'amour fait faire aux méchants de méchancetés, en un cœur honnête fait faire choses dignes de louanges; car amour de soi est bon, mais la malice du sujet lui fait souvent prendre un nouveau surnom, de foi léger, cruel et vilain. Toutefois, par l'histoire que je vous veux à présent raconter, pourrez voir qu'amour ne change point le cœur, mais le montre tel qu'il est, fol aux fols, sage aux sages. »

NOUVELLE XXVI

Plaisant discours d'un grand seigneur, pour avoir la jouissance d'une dame de Pampelune.

Il y avoit au temps du roi Louis douzième, un jeune seigneur, nommé M. d'Avannes, fils du sir d'Albret et frère du roi Jean de Navarre, avec lequel ledit seigneur d'Avannes demeuroit ordinairement. Or, étoit ce jeune seigneur de l'âge de quinze ans, tant beau et plein de toutes bonnes grâces, qu'il sembloit n'être fait que pour être aimé et regardé : ce qui étoit de tous ceux qui le voyoient, et, plus que de nul autre, d'une femme demeurant en la ville de Pampelune, en Navarre, laquelle étoit mariée à un fort riche homme, avec lequel elle vivoit fort honnêtement; et combien qu'elle ne fût âgée que de vingt-trois ans, si est-ce que, parce que son mari approchoit du cinquantième, s'habilloit si modestement qu'elle sembloit plus vefve que mariée ; et jamais à noces ni à festins homme ne la vit aller sans son mari, duquel elle estimoit tant la vertu et la bonté, qu'elle le préféroit à la beauté de tous les autres. Le mari, l'ayant expérimentée si sage, y prit telle sûreté, qu'il lui commettoit toutes les affaires de sa maison. Un jour, fut convié ce riche homme avecques sa femme aux noces de l'une de ses parentes.

Auquel lieu, pour les honorer, se trouva le jeune seigneur d'Avannes, qui naturellement aimoit la danse, comme celui qui en son temps n'y trouvoit son pareil. Après dîner, que le bal commença, fut prié, ledit seigneur d'Avannes, par le riche homme, de vouloir danser. Ledit seigneur lui demanda qui il vouloit qu'il menât ; il lui répondit : « Monsieur, s'il y en avoit une plus belle et plus à mon accommodement que ma femme, je vous la présenterois, vous suppliant me faire cet honneur de la mener. » Ce que fit le jeune prince, duquel la jeunesse étoit si grande, qu'il prenoit plus de plaisir à sauter et danser qu'à regarder la beauté des dames, et celle qu'il menoit, au contraire, regardoit plus la grâce et la beauté dudit seigneur que la danse où elle étoit, combien que, par sa grande prudence, elle n'en fît un seul semblant.

L'heure du souper venue, M. d'Avannes dit adieu à la compagnie, et se retira au château, où le riche homme l'accompagnoit sur sa mule, et, en allant, lui dit : « Monsieur, vous avez aujourd'hui tant fait d'honneur à mes parents et à moi, que ce me seroit ingratitude si je ne m'offrois avec toutes mes facultés à vous faire service. Je sais, Monsieur, que tels seigneurs que vous, qui avez pères rudes et avaricieux, avez souvent plus faute d'argent que nous, qui par petit train et bon ménage ne pensons que d'en amasser. Or, est-il ainsi que Dieu, m'ayant donné femme selon mon désir, ne m'a voulu totalement en ce monde bailler mon paradis, étant frustré de la joie que les pères ont des enfants. Je sais, Monsieur, qu'il ne m'appartient de vous adopter pour tel, mais s'il vous plaît me recevoir pour serviteur et me déclarer vos petites affaires, tant que cent mille écus de mon bien se pourront étendre, je ne faûdrai de vous secourir en vos nécessités. » M. d'Avannes fut fort joyeux de cette offre, car il avoit un père tel que l'autre lui avoit déchiffré, et, après l'avoir remercié, le nomma son *père par alliance*. De cette heure-

là, ledit riche homme prit tel amour audit seigneur d'Avannes, que matin et soir ne cessoit de s'enquérir s'il lui falloit quelque chose, et ne cela à sa femme la dévotion qu'il avoit audit seigneur d'Avannes, dont elle l'aima doublement. Et depuis cette heure-là, ledit seigneur d'Avannes n'avoit faute de choses qu'il désirât : il alloit souvent vers ce riche homme boire et manger avec lui, et, quand il ne le trouvoit point, sa femme lui bailloit tout ce qu'il demandoit, et davantage parloit à lui si sagement, l'admonestant d'être vertueux, qu'il la craignoit et l'aimoit plus que toutes les femmes du monde. Elle, qui avoit Dieu et l'honneur devant les yeux, se contentoit de sa vue et parole, où gît la satisfaction de l'honnêteté et bon amour, en sorte que jamais elle ne lui fit signe parquoi il dût penser et juger qu'elle eût autre affection à lui que fraternelle et chrétienne. Durant cette amitié couverte, M. d'Avannes, par l'aide susdite, étoit fort gorgias et bien en ordre [1]; et approchant l'âge de dix-sept ans, commença de chercher plus les dames qu'il n'avoit de coutume. Et combien qu'il eût plus volontiers aimé la sage dame que nulles autres, si est-ce que la peur qu'il avoit de perdre son amitié, si elle entendoit tels propos, le fit taire et s'amuser ailleurs. Et s'alla adresser à une gentille femme près de Pampelune, qui avoit maison en la ville, laquelle avoit épousé un jeune homme qui surtout aimoit les chiens, chevaux et oiseaux; et commença, pour l'amour d'elle, à lever mille passe-temps, tournois, jeux de courses, luttes, masques, festins et autres jeux, à tous lesquels se trouvoit cette jeune dame. Mais, à cause que son mari étoit fort fantastique, ses père et mère, la connoissant belle et légère, jaloux de son honneur, la tenoient de si près, que ledit seigneur d'Avannes ne pouvoit avoir d'elle chose que la parole bien courte en quelque bal, combien qu'en peu de temps et de propos,

[1] En belle et riche parure.

aperçut ledit seigneur d'Avannes, qu'autre chose ne défailloit en leur amitié, que le temps et le lieu.

Parquoi, il vint à son bon père le riche homme et lui dit qu'il avoit grand'dévotion d'aller visiter Notre-Dame de Montferrat, le priant retenir en sa maison tout son train, et qu'il y vouloit aller seul ; ce qu'il lui accorda. Mais sa femme, qui avoit en son cœur le grand prophète Amour, soupçonna incontinent la vérité du voyage et ne se put tenir de dire à M. d'Avannes : « Monsieur, monsieur, la Notre-Dame que vous adorez n'est pas hors des murailles de cette ville. Parquoi je vous supplie, sur toutes choses, regardez à votre santé ! » Lui, qui la craignoit et aimoit, rougit si fort à cette parole, que, sans parler, il lui confessa la vérité. Et, sur cela, s'en alla ; et quand il eut acheté une couple de beaux chevaux d'Espagne, s'habilla en palefrenier et déguisa tellement son visage que nul ne le connoissoit. Le gentilhomme, mari de la folle dame qui sur toutes choses aimoit les chevaux, vit ces deux que M. d'Avannes menoit, et incontinent les vint acheter ; et après les avoir achetés, regardant le palefrenier qui les menoit si bien, il demanda s'il le voudroit servir. Le seigneur d'Avannes lui dit que oui et qu'il étoit un pauvre palefrenier qui ne savoit d'autre métier que de panser les chevaux, en quoi il s'acquitteroit si bien qu'il en seroit content. Le gentilhomme, fort aise, lui donna la charge de tous ses chevaux, et, entrant dans sa maison, il dit à sa femme qu'il lui recommandoit ses chevaux et son palefrenier, qu'il s'en alloit au château. La dame, tant pour complaire à son mari que pour n'avoir meilleur passe-temps, alla visiter les chevaux et regarda le palefrenier nouveau, qui lui sembla homme de bonne grâce ; toutefois elle ne le connoissoit point. Lui, qui vit qu'il n'étoit point connu d'elle, lui vint faire la révérence en la façon d'Espagne, lui print et baisa la main, et, en la baisant, la serra si fort qu'elle le reconnut ; car, en la danse, il lui avoit maintes fois fait le tour. Et, dès l'heure,

ne cessa la dame de chercher le lieu où elle pût parler à lui à part : ce qu'elle fit le soir même ; car étant conviée en un festin où son mari la vouloit mener, elle feignit d'être malade et n'y pouvoir aller. Et le mari, qui ne vouloit faillir à ses amis, lui dit : « Ma mie, puisqu'il ne vous plaît venir, je vous prie avoir égard à mes chiens et sur mes chevaux, afin qu'il ne leur faille [1] rien. » La dame trouva cette commission fort agréable, mais, sans en faire autre semblant, lui répondit, puisqu'en meilleure chose ne la vouloit employer, qu'elle lui donneroit à connoître par les moindres combien elle désiroit lui complaire. Et n'étoit pas encore le mari hors de la porte, qu'elle descendit en l'étable, où elle trouva que quelque chose défailloit, et, pour y donner ordre, donna tant de commissions aux valets d'un côté et d'autre, qu'elle demeura toute seule avec le maître palefrenier. Et, de peur que quelqu'un survînt, elle lui dit : « Allez-vous-en dedans mon jardin et m'attendez en un cabinet qui est au bout de l'allée. » Ce qu'il fit si diligemment qu'il n'eut loisir de la remercier. Et, après qu'elle eut donné ordre à toute l'écurie, s'en alla voir ses chiens, faisant semblable diligence de les faire bien traiter, tant qu'il sembloit que de maîtresse elle fût devenue chambrière. Et après retourna en sa chambre, où elle se trouva si lasse qu'elle se mit dedans le lit, disant qu'elle vouloit reposer. Toutes ses femmes la laissèrent seule, fors une en qui elle se fioit, à laquelle elle dit : « Allez-vous-en au jardin et me faites venir celui que vous trouverez au bout de l'allée. » La chambrière y alla et trouva le maître palefrenier qu'elle amena incontinent à sa dame, qui la fit saillir dehors pour guetter quand son mari viendroit. M. d'Avannes, se voyant seule avec la dame, se dépouilla des habillements de palefrenier, ôta son faux nez et sa fausse barbe, et, non comme palefrenier craintif, mais comme tel seigneur qu'il

[1] Manque.

étoit, sans demander congé à la dame, audacieusement se coucha près d'elle, où il fut reçu, ainsi que le plus beau fils qui fût en son temps, de la plus folle dame du pays et demeura là jusqu'à ce que le seigneur retourna. A la venue duquel, reprenant son masque, laissa le plaisir que par finesse et malice il usurpoit. Enfin le gentilhomme, entrant en sa cour, entendit la diligence qu'avoit faite sa femme de bien lui obéir et la remercia très-fort. « Mon ami, ce dit la dame, je ne fais que mon devoir. Il est vrai que qui ne prendroit garde sur les méchants garçons, vous n'auriez chien qui ne fût galeux ne cheval qui ne fût maigre ; mais puisque je connois leur paresse et votre vouloir, vous serez mieux servi que vous ne fûtes oncques. » Le gentilhomme, qui pensoit bien avoir choisi le meilleur palefrenier du monde, lui demande que lui en sembloit. « Je vous assure, Monsieur, dit-elle, qu'il sait aussi bien son métier que serviteur que vous eussiez pu choisir ; mais si a-t-il besoin d'être sollicité, car c'est le plus endormi valet que je vis jamais. »

Ainsi demeurèrent longuement le mari et la dame en meilleure amitié qu'auparavant, et perdit tout le soupçon et la jalousie qu'il avoit d'elle, pource qu'autant qu'elle avoit aimé les festins, danses et compagnies, telle étoit attentive à son ménage et se contentoit bien souvent de ne porter sur sa chemise qu'un chamarre[1], en lieu qu'elle avoit accoutumé d'être quatre heures à s'accoutrer : dont elle étoit louée de son mari et d'un chacun qui n'entendoit pas que le pire diable chassoit le moindre. Ainsi véquit cette jeune dame sous l'hypocrisie et habit de femme de bien, en telle volupté, que raison, conscience, ordre ne mesure n'avoient plus de lieu en elle. Ce que ne put porter guère longuement la jeune et délicate complexion du seigneur d'Avannes ; mais commença à devenir tant pâle et maigre que, sans porter masque, on le

[1] Sorte de robe de chambre.

pouvoit bien méconnoître. Toutefois, la folle amour qu'il avoit à cette femme, lui rendit tellement les sens hébétés, qu'il présumoit de sa force ce qui eût défailli en celle d'Hercule : dont, à la fin, contraint de maladie et conseillé par la dame, qui ne l'aimoit tant malade que sain, demanda congé à son maître de se retirer chez ses parents, qui le lui donna à grand regret et lui fit promettre que, quand il seroit sain, il retourneroit en son service. Ainsi s'en alla le seigneur d'Avannes à beau pied, car il n'avoit à traverser que la longueur d'une rue, et, arrivé qu'il fût en la maison de son père, n'y trouva que sa femme, de laquelle l'amour vertueuse qu'elle luí portoit n'étoit point diminuée pour voyage. Mais quand elle le vit si maigre et décoloré ne s'y put tenir de lui dire : « Monsieur, je ne sais comme il va de votre conscience, mais votre corps n'a point amendé de ce pèlerinage; et me doute fort que le chemin que vous avez fait par la nuit vous ait plus travaillé que celui du jour; car si vous fussiez allé en Jérusalem à pied, vous en fussiez bien venu plus hâlé, mais non pas si maigre et faible. Or, comptez celle-ci pour une et ne servez plus tels images qui, en lieu de ressusciter les morts, font mourir les vivants. Je vous en dirais davantage, mais, si votre corps a péché, je vois bien qu'il en a telle punition, que j'ai pitié d'y ajouter fâcherie nouvelle. »

Quand le seigneur d'Avannes eut entendu tous ces propos, il ne fut pas moins marri que honteux, et lui dit : « Madame, j'ai autrefois ouï dire que la repentance suit de bien près le péché ; et maintenant je l'épreuve à mes dépens, vous priant excuser ma jeunesse, qui ne se peut châtier qu'en expérimentant le mal qu'elle ne veut croire. » La dame, changeant de propos, le fit coucher en un beau lit, où il fut quinze jours, ne vivant que de restaurants. Et le mari et la dame lui tinrent si bonne compagnie qu'il avoit toujours l'un d'eux auprès de lui. Et combien qu'il eût fait les folies que vous avez ouïes,

contre la volonté et conseil de la sage dame, si ne diminua-t-elle jamais l'amour vertueuse qu'elle lui portoit ; car elle espéroit toujours qu'après avoir passé ses premiers jours en folie, il se retireroit et contraindroit d'aimer honnêtement, et, par ce moyen, seroit du tout à elle. Et, durant ces quinze jours qu'il fut en sa maison, elle lui tint tant de bons propos tendant à l'amour de vertu, qu'il commença à avoir horreur de la folie qu'il avoit faite ; et regardant la dame, qui en beauté passoit la folle, connoissant de plus en plus les grâces et vertus qui étoient en elle, il ne se put garder, un jour qu'il faisoit assez obscur, chassant toute crainte hors, de lui dire : « Madame, je ne vois meilleur moyen pour être tel et si vertueux que vous me prêchez et désirez, que de mettre mon cœur à être entièrement amoureux de la vertu. Je vous supplie, Madame, de me dire s'il ne vous plaît m'y donner toute aide et faveur à vous possible ? » La dame, fort joyeuse de lui voir tenir ce langage, lui dit : « Et je vous promets, Monsieur, que si vous êtes amoureux de la vertu, comme il appartient à tel seigneur que vous, je vous servirai, pour y parvenir, de toutes les puissances que Dieu a mises en moi. — Or, Madame, dit M. d'Avannes, souvenez-vous de votre promesse, et entendez que Dieu, inconnu du chrétien, sinon par foi, a daigné prendre la chair semblable à celle du pécheur, afin qu'en attirant notre chair en l'amour de son humanité, tirât aussi notre esprit à l'amour de sa divinité, et s'est voulu servir des moyens visibles pour nous faire aimer par foi les choses invisibles. Aussi, cette vertu que je désire aimer toute ma vie, est chose invisible, sinon par les effets du dehors. Parquoi, est besoin qu'elle prenne quelque corps pour se faire connoître entre les hommes : ce qu'elle a fait, se revêtant du vôtre pour le plus parfait qu'elle a pu trouver ; doncques je vous reconnois et confesse non-seulement vertueuse, mais la seule vertu. Et moi, qui la vois reluire sous le voile du plus parfait corps

qui oncques fut, qui est le vôtre, la veux servir et honorer toute ma vie, laissant pour elle toute autre amour vaine et vicieuse. » La dame, non moins contente qu'émerveillée d'ouïr ces propos, dissimula si bien son contentement, qu'elle lui dit : « Monsieur, je n'entreprends pas de répondre à votre théologie; mais, comme celle qui est plus craignant le mal que croyant le bien, vous voudrois supplier de cesser en mon endroit les propos dont vous estimez si peu celles qui les ont crus. Je sais très-bien que je suis femme, non-seulement comme une autre, mais tant imparfaite, que la vertu feroit plus grand acte de me transformer en elle, que de prendre ma forme, sinon quand elle voudroit être inconnue en ce monde; car, sous tel habit que le mien, ne pourroit la vertu être reconnue telle qu'elle est. Si est-ce, Monsieur, que, pour mon imperfection, je ne laisse à vous porter telle affection que doit et peut faire femme craignant Dieu et son honneur; mais cette affection ne sera déclarée, jusqu'à ce que votre cœur soit susceptible de la patience que l'amour vertueuse commande. Et, à l'heure, Monsieur, je sais quel langage il faut tenir. Mais pensez que vous n'aimez pas tant votre bien, personne ne honneur, que je l'aime. » Le seigneur d'Avannes, craintif, ayant la larme à l'œil, la supplia très-fort que, pour sûreté de ses paroles, elle le voulût baiser : ce qu'elle lui refusa, disant que pour lui elle ne romproit point la coutume du pays. Et, en ce débat, survint le mari, auquel dit M. d'Avannes : « Mon père, je me sens tant tenu à vous et à votre femme, que je vous supplie pour jamais me réputer votre fils. » Ce que le bonhomme fit très-volontiers : « Et pour sûreté de cette amitié, je vous baise. » Ce qu'il fit, et après lui dit : « Si ce n'étoit de peur d'offenser la loi, j'en ferois autant à ma mère votre femme. »

Le mari, voyant cela, commanda à sa femme de le baiser; ce qu'elle fit, sans faire semblant de vouloir ou non

vouloir ce que son mari lui commandoit. A l'heure, le feu que la parole avoit commencé d'allumer au cœur du pauvre seigneur, commença à s'augmenter par le baiser tant désiré, si fort requis et si cruellement refusé. Ce fait, s'en alla ledit seigneur d'Avannes devers le roi son frère au château, où il fit force beaux contes de son voyage de Montferrat; et là entendit que le roi son frère s'en vouloit aller à Olly et Taffares. Et, pensant que le voyage seroit long, entra en une grande tristesse, qui le mit jusqu'à délibérer d'essayer, avant que partir, si la sage dame lui portoit point meilleure volonté qu'elle lui en faisoit le semblant, et s'en alla loger en une maison de la ville, en la rue où elle étoit, et print un logis vieil et mauvais et fait de bois, auquel, environ minuit, mit le feu; dont le cri fut fort grand par toute la ville, qu'il vint à la maison du riche homme, lequel demanda par sa fenêtre où c'étoit qu'étoit le feu : entendit que c'étoit chez M. d'Avannes; où il alla incontinent avec tous les gens de sa maison, et trouva le jeune seigneur tout en chemise en la rue, dont il eut si grand'pitié, qu'il le print entre ses bras, et, le couvrant de sa robe, le mena en sa maison le plus tôt possible, et dit à sa femme, qui étoit dedans le lit : « Ma mie, je vous donne en garde ce prisonnier, traitez-le comme moi-même. » Et, sitôt qu'il fut parti, ledit seigneur d'Avannes, qui eût bien voulu être traité en mari, sauta légèrement dedans le lit, espérant que l'occasion et le lieu feroient changer propos à cette sage dame; mais il trouva le contraire; car ainsi qu'il saillit d'un côté dedans le lit, elle sortoit de l'autre et print sa chamarre, de laquelle vêtue, s'en vint à lui au chevet du lit, et lui dit : « Comment, Monsieur, avez-vous pensé que les occasions puissent miner un chaste cœur? Croyez que tout ainsi que l'or s'éprouve en la fournaise, aussi fait un cœur chaste au milieu des tentations, où souvent se trouve plus fort et vertueux qu'ailleurs et se refroidit, tant plus il est assailli de son contraire.

Parquoi, soyez sûr que, si j'avois autre volonté que celle que je vous ai dite, je n'eusse failli à trouver des moyens, desquels, n'en voulant user, je n'en tiens compte; vous priant que, si vous voulez que je continue l'affection, que vous ôtiez non-seulement la volonté, mais la pensée, de jamais, pour chose que vous sussiez faire, me trouver autre que je suis. » Durant ces paroles, arrivèrent ses femmes, auxquelles elle commanda que l'on apportât la collation de toutes sortes de confitures. Mais il n'avoit pour l'heure ne faim ne soif, tant étoit désespéré d'avoir failli à son entreprinse, craignant que la démonstration qu'il avoit faite de son désir lui fît perdre la privauté qu'il avoit avec elle.

Le mari, ayant donné ordre au feu, retourna et pria tant M. d'Avannes qu'il demeurât pour cette nuit en sa maison, qu'il lui accorda ; mais fut cette nuit passée en telle sorte que ses yeux furent plus exercés à pleurer qu'à dormir. Et, bien matin, leur alla dire adieu dans le lit, où, en baisant la dame, connut bien qu'elle avoit plus de pitié de son offense que de mauvaise volonté envers lui, qui fut un charbon davantage ajouté au feu de son amour. Après dîner, s'en alla avec le roi à Taffares ; mais, avant que partir, encore alla dire adieu à son bon père et à sa dame, qui, depuis le premier commandement de son mari, ne fit plus de difficulté de le traiter comme son fils. Mais soyez sûr que plus la vertu empêchoit son œil et contenance, plus devenoit insupportable; en sorte que, ne pouvant porter la guerre que l'honneur et l'amour lui faisoient en son cœur (laquelle toutefois avoit délibéré de jamais ne montrer, ayant perdu consolation de la vue et parole d'icelui pour qui elle vivoit), print une fièvre continue, causée d'une humeur mélancolique et couverte, tellement que les extrémités du corps lui vinrent toutes froides, et au dedans brûloit incessamment. Les médecins, en la main desquels ne dépend pas la santé des hommes, commencèrent à douter fort de sa maladie, à cause d'une

opilation qui la rendoit mélancolique, et conseillèrent au mari d'avertir sa femme, de penser à sa conscience et qu'elle étoit en la main de Dieu, comme si ceux qui sont en santé n'y étoient point. Le mari, qui aimoit sa femme parfaitement, fut si triste de leurs paroles, que, pour sa consolation, il écrivit à M. d'Avannes, le suppliant de prendre la peine de les venir visiter, espérant que sa vue profiteroit à cette maladie. A quoi ne tarda le seigneur d'Avannes, incontinent les lettres reçues, et s'en vint en poste en la maison de son bon père ; et, à l'entrée, trouva les serviteurs et femmes de léans, menant tel dueil que méritoit leur maîtresse : dont ledit seigneur fut si étonné, qu'il demeura à la porte comme une personne transie, jusqu'à ce qu'il vît son bon père, lequel, en l'embrassant, se print à pleurer si fort qu'il ne lui put dire mot. Et mena ledit seigneur d'Avannes en la chambre de la pauvre malade ; laquelle tournant ses yeux languissants vers lui, le regarda et lui bailla la main, en le tirant de toute sa foible puissance, et, en l'embrassant et baisant, fit un merveilleux placet et lui dit : « O Monsieur, l'heure est venue qu'il faut que toute dissimulation cesse et que je vous confesse la vérité que j'ai tant de peine à céler : c'est que si vous m'avez porté grande affection, croyez que la mienne n'a été moindre. Mais ma douleur a passé la vôtre, d'autant que j'ai eu la peine de la céler contre mon cœur et volonté ; car entendez, Monsieur, que Dieu et mon honneur ne m'ont jamais permis de la vous déclarer, craignant d'ajouter en vous ce que je désirois diminuer. Mais sachez, Monsieur, que le mot que si souvent vous ai dit, m'a tant fait de mal au prononcer, qu'il est cause de ma mort, de laquelle je me contente, puisque Dieu m'a fait la grâce de n'avoir permis que la violence de mon amour ait mis tache à ma conscience et renommée, car de moindre feu que le mien, ont été ruinés plus grands et plus forts édifices. Or, m'en vais-je contente, puisque avant mourir, je vous ai pu

déclarer mon affection égale à la vôtre, hormis que l'honneur des hommes et des femmes n'est pas semblable. Vous suppliant, Monsieur, que dorénavant vous ne contraigniez à vous adresser aux plus grandes et vertueuses dames que vous pourrez, car en tels cœurs habitent les plus fortes passions et plus sagement conduites. Et la grâce, beauté et honnêteté qui est en vous, ne permettront que votre amour travaille sans fruit. Je vous prie donc vous recorder de ma constance, et n'attribuez point à cruauté ce qui doit être imputé à l'honneur, à la conscience et à la vertu, lesquelles nous doivent être plus chères mille fois que notre propre vie. Or, adieu, Monsieur, vous recommandant votre bon père mon mari, auquel je vous prie conter à la vérité ce que vous savez de moi, afin qu'il connoisse combien j'aime Dieu et lui, et gardez-vous de vous trouver plus devant mes yeux ; car dorénavant je ne veux penser qu'à aller recevoir les promesses que Dieu m'a faites avant la constitution du monde. » En ce disant, le baisa et embrassa de toute la force de ses foibles bras. Ledit seigneur, qui avoit le cœur aussi mort par compassion qu'elle par douleur, sans avoir puissance de lui dire un seul mot, se retira hors de devant elle et se mit sur un lit qui étoit dans la chambre, où il évanouit plusieurs fois. A l'heure, la dame appela son mari, et, après lui avoir fait beaucoup de remontrances honnêtes, lui recommanda M. d'Avannes, l'assurant qu'après lui c'étoit la personne du monde qu'elle avoit le plus aimé, et en baisant son mari, lui dit adieu. Et, à l'heure, fit apporter le saint sacrement de l'autel et puis après l'onction, lesquels elle reçut avecques joie, comme celle qui étoit sûre de son salut. Et voyant que la vue lui diminuoit et les forces lui défailloient, commença à dire bien haut son *In manus.*

A ce cri, se leva le seigneur d'Avannes de dessus le lit, et, en la regardant piteusement, lui vit rendre avec un soupir sa glorieuse âme à Celui dont elle étoit venue.

Et quand il s'aperçut qu'elle étoit morte, il courut au corps mort, duquel étant vivant il n'approchoit qu'en crainte, et alors le vint embrasser et baiser de telle sorte, qu'à grand'peine le lui put-on ôter d'entre les bras : dont le mari en fut fort étonné ; car jamais n'avoit estimé qu'il lui portât telle affection. Et, en lui disant : « Monsieur, c'est trop ! » ils se retirèrent tous deux de là. Et, après avoir pleuré longuement, l'un, de sa femme, et l'autre, sa dame, M. d'Avannes conta tout le discours de son amitié, comment jusqu'à sa mort elle ne lui avoit jamais fait un seul signe où il trouvât autre chose que rigueur : dont le mari, plus content que jamais, augmenta le regret et la douleur qu'il avoit de l'avoir perdue; et, toute sa vie, fit service à M. d'Avannes, qui à l'heure n'avoit que dix-huit ans. Lequel s'en alla à la cour, où il demeura beaucoup d'années sans vouloir ni voir ni parler à femme du monde, et porta plus de deux ans le noir.

« Voilà, Mesdames, la différence d'une sage à une folle dame, desquelles se montrent les différents effets d'amour, dont l'une en reçut mort glorieuse et louable, et l'autre, renommée honteuse et infâme qui fit sa vie trop longue ; car autant que la mort du saint est précieuse devant Dieu, la mort du pécheur est très-mauvaise. — Vraiment, Saffredant, dit Oisille, vous nous avez raconté une histoire autant belle qu'il en soit point. Et qui auroit connu les personnes comme moi, la trouveroit encore plus belle ; car je n'ai point vu un plus beau gentilhomme et de meilleure grâce que ledit seigneur d'Avannes. — Pensez, dit Saffredant, que voilà une bonne et sage femme qui, pour se montrer plus vertueuse par dehors qu'elle n'étoit au cœur, et pour dissimuler un amour que la raison de nature vouloit qu'elle portât à un si honnête seigneur, se laissa mourir par faute de se donner le plaisir qu'elle désiroit couvertement et ouvertement. — Si elle eût eu ce désir, dit Parlamente, elle avoit assez de lieu et d'occasion pour lui montrer ; mais sa vertu fut si grande,

que jamais son désir ne passa la raison. — Vous me la peindrez, dit Hircan, comme il vous plaira ; mais je sais bien que toujours un pire diable met l'autre dehors, et que l'orgueil cherche plus la volupté entre les dames, que la crainte et l'amour de Dieu ; aussi, que leurs robes sont si longues et si bien tissues de dissimulation, que l'on ne peut connoître ce qui est dessous ; car si leur honneur n'étoit non plus caché que le nôtre, vous trouveriez que Nature n'a rien oublié en elles non plus qu'en nous. Et, pour la crainte qu'elles se font de n'oser prendre le plaisir qu'elles désirent, ont changé ce vice en un plus grand qu'elles trouvent plus honnête : c'est une gloire et cruauté, par laquelle elles espèrent d'acquérir nom d'immortalité et aussi glorifier de résister au vice de loi de nature, si nature est vicieuse ; elles se font non-seulement semblables aux bêtes inhumaines et cruelles, mais aux diables, desquels elles prennent l'orgueil et la malice. — C'est dommage, dit Nomerfide, que vous ayez une femme de bien, vu que non-seulement vous méprisez la vertu des autres, mais les voulez montrer toutes être vicieuses. — Je suis bien aise, dit Hircan, d'avoir une femme qui n'est point scandaleuse, comme aussi ne le veut être ; mais quant à la chasteté de cœur, je crois qu'elle et moi sommes enfants d'Adam et Ève. Parquoi, en bien nous mirant, n'avons que faire de couvrir notre nudité de feuilles, mais plutôt confesser notre fragilité. — Je sais bien, dit Parlamente, que nous avons tous besoin de la grâce de Dieu, pource que nous sommes tous enclins à pécher ; si est-ce que nos tentations ne sont pareilles aux vôtres, et, si nous péchons par orgueil, nul tiers n'en a dommage, ni notre corps et nos mains n'en demeurent souillés. Mais votre plaisir gît à déshonorer les femmes, et votre honneur à tuer les hommes en guerre : qui sont deux points formellement contraires à la loi de Dieu. — Je vous confesserai, dit Guebron, ce que vous dites ; mais Dieu, qui a dit que *Quiconque regarde*

par concupiscence est déjà adultère en son cœur, et quiconque hait son prochain est homicide; à votre avis, les femmes en sont-elles exemptes non plus que nous? — Dieu, qui juge le cœur, dit Longarine, en donnera sa sentence; mais c'est beaucoup que les hommes ne nous puissent accuser, car la bonté de Dieu est si grande, que, sans accusateur, il ne nous jugera point; et connoît si bien la fragilité de nos cœurs, qu'encore nous aimera-t-il de ne l'avoir point mise à exécution. — Or, je vous prie, dit Saffredant, laissons là cette dispute, car elle sent plus sa prédication que son conte. Et je donne ma voix à Emarsuitte, la priant qu'elle n'oublie point à nous faire rire. — Vraiment, dit-elle, je n'ai garde d'y faillir, en venant ici délibérée de vous conter une histoire pour cette Journée. L'on m'a fait un conte de deux serviteurs d'une princesse, si plaisant, que, de force de rire, il m'a fait oublier la mélancolie de la piteuse histoire que je remettrai à demain, car mon visage seroit trop joyeux pour vous la faire trouver bonne. »

NOUVELLE XXVII

Témérités d'un sot secrétaire qui sollicita d'amour la femme de son compagnon, dont il reçut grand'honte.

Dans la ville d'Amboise demeuroit le serviteur d'une princesse, qui la servoit de valet de chambre, homme honnête, et qui volontiers festoyoit les gens qui venoient en sa maison, et principalement ses compagnons. Il n'y a pas longtemps que l'un des secrétaires de sa maîtresse vint loger chez lui, où il demeura dix ou douze jours. Ce secrétaire étoit si laid, qu'il sembloit mieux un roi de cannibales qu'un chrétien. Et combien que son hôte et compagnon le traitât en frère et ami et tout le plus honorablement qu'il lui étoit possible, si fit-il un tour d'homme qui non-seulement oublie toute honnêteté, mais qui ne l'eut jamais dedans son cœur : c'est de pourchasser, par amour déshonnête et illicite, la femme de son compa-

gnon, qui n'avoit en soi chose aimable que le contraire de la volupté, car elle étoit autant femme de bien et vertueuse qu'il y en eût dans la ville où elle demeuroit. Elle, connoissant la méchante volonté du secrétaire, aimant mieux par dissimulation déclarer son vice que par un soudain refus le couvrir, fit semblant de trouver bons ses propos. Parquoi, lui, qui cuidoit l'avoir gagnée, sans regarder à l'âge qu'elle avoit (de cinquante ans) et qu'elle n'étoit des belles, et sans considérer le bon bruit qu'elle avoit d'être femme de bien et aimer son mari, la pressoit incessamment. Un jour, entre autres, son mari étant en la maison et eux en une salle, elle feignit qu'il ne tenoit qu'à trouver lieu sûr pour parler à lui seul ainsi qu'il désiroit, et tout incontinent il lui dit qu'elle montât au galelas. Soudain elle se leva et le pria d'aller devant et qu'elle iroit après. Lui, en riant, avec une douceur de visage, semblant à un grand magot quand il festoye quelqu'un, s'en alla légèrement par les degrés. Et, sur le point qu'il attendoit ce qu'il avoit tant désiré, brûlant d'un feu, non clair comme celui de genièvre, mais comme un gros charbon de forge, écoutoit si elle viendroit après lui ; mais, au lieu d'ouïr ses pieds, il ouït sa voix disant : « Monsieur le secrétaire, attendez un peu, je m'en vais savoir à mon mari s'il lui plaît bien que j'aille après vous. » Pensez quelle mine put faire en pleurant celui qui en riant étoit si laid. Lequel incontinent descendit, les larmes aux yeux, la priant pour l'amour de Dieu qu'elle ne voulût rompre par sa parole l'amitié de lui et de son compagnon. Elle lui répondit : « Je suis sûre que vous l'aimez tant, que ne me voudriez dire chose qu'il ne le pût entendre ; parquoi je lui vais dire. » Ce qu'elle fit, quelque prière ou contrainte qu'il voulût mettre au devant ; dont il fut aussi honteux en s'enfuyant, que le mari fut content d'entendre l'honnête tromperie de laquelle sa femme avoit usé ; et lui plut tant la vertu de sa femme, qu'il ne tint compte du vice de son compagnon, lequel étoit assez bien puni d'avoir em-

porté sur lui la honte qu'il vouloit faire en sa maison.

« Il semble, Mesdames, que, par ce conte, les gens de bien doivent apprendre à ne retenir ceux desquels la conscience, le cœur et l'entendement ignorent Dieu, l'honneur et la vraie amour. — Encore que votre conte soit court, dit Oisille, si est-il aussi plaisant que j'en aie point ouï et à l'honneur d'une honnête femme. — Par Dieu ! dit Simontault, ce n'est pas grand honneur à une honnête femme de refuser un si laid homme que vous peignez ce secrétaire ; mais, s'il eût été beau et honnête, en cela se fût montrée la vertu. Et pource que je me doute qu'il est, si j'étois en mon rang, je vous en ferois un conte qui est aussi plaisant que cettui-ci. — A cela ne tienne, dit Émarsuitte, car je vous donne ma voix. » Et, à l'heure, commença ainsi : « Ceux qui ont accoutumé de demeurer à la cour ou en quelques bonnes villes, estiment tant de leur savoir, qu'il leur semble que tous les autres hommes ne sont rien au prix d'eux; mais si ne reste-t-il pourtant, qu'en tous pays et de toutes conditions de gens, n'y en ait toujours assez de fins et malicieux. Toutefois, à cause de l'orgueil de ceux qui pensent être les plus fins, la moquerie (quand ils font quelque faute) en est beaucoup plus grande, comme je désire le vous montrer par un conte naguère advenu. »

NOUVELLE XXVIII

Un secrétaire pensoit affiner quelqu'un qui l'affina, et ce qui en advint.

Étant le roi François, premier de ce nom, en la ville de Paris, et sa sœur, la reine de Navarre, en sa compagnie, elle avoit un secrétaire qui n'étoit pas de ceux qui laissoient tomber le bien en terre sans le recueillir; en sorte qu'il n'y avoit président ne conseiller qu'il ne connût, marchand ne riche homme qu'il ne fréquentât et auquel il n'eût intelligence. A l'heure, vint aussi en ladite ville

de Paris un marchand de Bayonne, nommé Bernard du Ha, lequel, tant pour ses affaires qu'à cause que le lieutenant-civil étoit de son pays, s'adressoit à lui pour avoir conseil et secours en iceux affaires. Ce secrétaire de la reine de Navarre alloit aussi souvent visiter le lieutenant, comme bon serviteur de son maître et maîtresse. Un jour de fête, allant ledit secrétaire chez le lieutenant, ne trouva ne lui ne sa femme, mais ouït bien Bernard du Ha qui, avec une vielle ou un autre instrument, apprenoit à danser aux chambrières de léans les branles de Gascogne. Quand le secrétaire le vit, lui vouloit faire accroire qu'il faisoit mal et que si la lieutenante et son mari le savoient, ils seroient très-mal contents de lui. Et, après lui avoir bien peint la crainte devant les yeux, jusqu'à se faire prier de n'en parler point, lui demanda : « Que me donnerez-vous, et je n'en dirai mot? » Bernard du Ha, qui n'avoit pas si grand'peur qu'il en faisoit le semblant, voyant que le secrétaire le vouloit tromper, lui promit de lui donner un pâté du meilleur jambon de Basque qu'il mangea jamais. Le secrétaire, qui en fut très-content, le pria qu'il pût avoir son pâté le dimanche après dîner : ce qu'il lui promit. Et, assuré de cette promesse, s'en alla voir une dame de Paris, qu'il désiroit sur toutes choses épouser, et lui dit : « Madame, je viendrai dimanche souper avec vous, s'il vous plaît; mais il ne vous faut soucier que d'avoir bon pain et bon vin, car j'ai si bien trompé un sot Bayonnois, que le demeurant sera à ses dépens, et, par ma tromperie, vous ferai manger le meilleur jambon de Basque qui fut jamais mangé dans Paris. » La dame, qui le crut, assembla deux ou trois des plus honnêtes de ses voisines et les assura de leur donner d'une viande nouvelle et dont jamais elles n'avoient tâté. Quand le dimanche fut venu, le secrétaire, cherchant son marchand, le trouva sur le pont au Change, et, en le saluant gracieusement, lui dit : « A tous les diables soyez-vous donné, vu la peine que m'avez fait prendre

à vous chercher ! » Bernard du Ha lui répondit qu'assez de gens avoient prins plus grand'peine que lui, qui n'avoient pas à la fin été récompensés de tels morceaux; et, en disant cela, lui montra le pâté qu'il avoit sous son manteau, assez grand pour nourrir un camp : dont le secrétaire fut si joyeux, qu'encore qu'il eût la bouche parfaitement laide et grande, en faisant la grimace, la rendit si petite, que l'on n'eût pas cuidé qu'il eût su mordre dedans le jambon, lequel il print hâtivement, et laissa là le marchand sans le convier, et s'en alla porter son présent à la damoiselle, qui avoit grande envie de savoir si les vivres de Guyenne étoient aussi bons que ceux de Paris. Et quand l'heure du souper fut venue, ainsi qu'ils mangeoient leur potage, le secrétaire leur dit : « Laissez là ces viandes fades; tâtons de cet aiguillon de vin. » Et, disant cela, ouvre ce pâté, et, cuidant entamer le jambon, le trouva si dur qu'il n'y pouvoit mettre le couteau. Et après s'être efforcé plusieurs fois, s'avisa qu'il étoit trompé et que c'étoit un sabot de bois, qui sont souliers de Gascogne, qui étoit emmanché d'un bout de tison et poudré par-dessus de suie et de poudre de fer avec de l'épice qui sentoit fort bon. Qui fut bien penaud, ce fut le secrétaire, tant pour avoir été trompé de celui qu'il pensoit tromper, que pour avoir trompé celle à qui il vouloit et pensoit dire vérité; et, d'autre part, lui fâchoit fort de se contenter à un potage pour son souper. Les dames, qui en étoient aussi marries que lui, l'eussent accusé d'avoir fait la tromperie, sinon qu'elles connurent bien à son visage qu'il en étoit plus marri qu'elles. Et, après ce léger souper, s'en alla ce secrétaire bien coléré; et, voyant que Bernard du Ha lui avoit failli de promesse, lui voulut aussi rompre la sienne, et s'en alla chez le lieutenant-civil, délibéré de lui dire le pis qu'il pourroit dudit Bernard; mais il ne put venir sitôt que ledit Bernard n'eût déjà conté tout le mystère au lieutenant, qui donna la sentence au secrétaire, disant qu'il avoit ap-

prins à ses dépens à tromper les Gascons, et n'en rapporta autre consolation que sa honte.

« Ceci advient à plusieurs, lesquels, cuidant être trop fins, s'oublient en leurs finesses. Parquoi, il n'est rien tel que de ne faire à autrui chose qu'on ne voulût être faite à soi-même. — Je vous assure, dit Guebron, que j'ai vu souvent advenir pareilles choses, et ceux que l'on estime sots de village trompent de bien fines gens; car il n'est rien plus sot que celui qui pense être fin, ne rien plus sage que celui qui connoît son rien. — Encore, dit Parlamente, celui sait quelque chose qui connoît ne le connoître point. — Or, dit Simontault, de peur que l'heure ne satisfasse [1] à nos propos, je donne ma voix à Nomerfide, car je suis sûr que par sa rhétorique elle ne nous tiendra pas longuement. — Or bien, dit-elle, je vous en vais bailler un tout tel que vous l'espérez de moi. Je ne m'ébahis point, Mesdames, si amour donne aux princes et aux gens nourris en lieu d'honneur les moyens de se savoir retirer du danger; car ils sont nourris avecques tant de gens savants, que je m'émerveillerois beaucoup plus s'ils étoient ignorants de quelques choses; mais l'invention d'amour se montre plus clairement quand il y a moins d'esprit en ses sujets, et, pour cela, vous veux raconter un tour que fit un prêtre éprins seulement d'amour, car il étoit si ignorant de toutes autres choses, qu'à peine pouvoit-il dire sa messe. »

NOUVELLE XXIX

Un bon jannin [2] de village, de qui la femme faisoit l'amour avec son curé, se laissa aisément tromper.

En la comté du Maine, en un village nommé Arcelles, y avoit un riche homme laboureur, qui en sa vieillesse épousa une belle jeune femme qui n'eut de lui nuls en-

[1] Coupe court.
[2] Jeannot, niais.

fants; mais, de sa perte [1], se réconforta avec plusieurs amis. Et quand les gentilshommes et gens d'apparence lui faillirent, elle retourna à son dernier recours, qui étoit l'Église, et print compagnon de son péché celui qui l'en pouvoit absoudre : ce fut son curé, qui souvent venoit voir sa brebis. Le mari, vieil et pesant, n'en avoit nul doute; mais, à cause qu'il étoit rude et robuste, sa femme jouoit son mystère le plus secrètement qu'elle pût, craignant, si son mari l'apercevoit, qu'il ne la tuât. Un jour qu'il étoit dehors, sa femme, ne pensant qu'il revînt si tôt, envoya quérir M. le curé pour la confesser. Et, ainsi qu'ils faisoient bonne chère ensemble, son mari arriva si soudainement qu'il n'eut loisir de se retirer en sa maison; mais, regardant le moyen de se cacher, monta, par le conseil de la femme, dedans un grenier et couvrit la trappe, par où il monta, d'un van à vanner. Le mari entra en la maison, et elle, de peur qu'il eût quelque soupçon, le festoya si bien à son dîner, qu'elle n'épargna point le boire, dont il en print si bonne quantité, avec la lasseté qu'il avoit eue au labeur des champs, qu'il lui print envie de dormir, étant assis en une chaire devant son feu. Le curé, qui s'ennuyoit d'être si longuement en son grenier, n'oyant point de bruit en la chambre, s'avança sur la trappe, et, en allongeant le cou le plus qu'il lui fut possible, avisa que le bonhomme dormoit, et, en regardant, s'appuya par mégarde sur le van si lourdement, que van et homme trébuchèrent à bas auprès du bonhomme qui dormoit, lequel se réveilla à ce bruit. Et le curé, qui fut plus tôt levé que l'autre n'eut ouvert les yeux, lui dit : « Mon compère, voilà votre van, et grand merci ! » Et, ce dit, s'enfuit. Et le pauvre laboureur, tout étonné, demanda à sa femme : « Qu'est-ce cela? » Elle lui répondit : « Mon ami, c'est votre van que le curé avoit emprunté; il vous l'est venu rendre. » Le-

[1] Ennui, inconvénient, chagrin.

quel, tout grondant, lui dit : « C'est bien lourdement rendre ce que l'on a emprunté, car je pensois que la maison tomboit par terre. » Par ce moyen, se sauva le curé aux dépens du bonhomme, qui ne trouva rien mauvais que la rudesse dont il avoit usé en rendant son van.

« Mesdames, le maître qu'il servoit [1] le sauva pour lors, afin de plus longuement le posséder et le tourmenter. — N'estimez pas, dit Guebron, que les simples gens soient exempts de malice, non plus que nous, mais en ont beaucoup davantage; car regardez-moi les larrons, meurtriers, sorciers, faux-monnoyeurs, et toutes ces manières de gens, desquels l'esprit n'a jamais de repos : ce sont tous pauvres gens et mécaniques [2]. — Je ne trouve point étrange, dit Parlamente, que la malice y soit plus qu'aux autres, mais, oui bien, qu'amour les tourmente parmi le travail qu'ils ont d'autres choses, ne qu'en un cœur vilain une passion si gentille se puisse mettre. — Madame, dit Saffredant, vous savez que Jean de Meun a dit que

Aussi bien sont les amourettes
Sous le burcau que sous brunettes [3].

Et aussi amour de qui le conte parle, n'est pas de celle qui fait porter le harnois ; car, tout ainsi que les pauvres gens n'ont les biens ne les honneurs comme nous, aussi ont-ils les commodités de nature plus à leur aise que nous n'avons. Leurs viandes ne sont friandes, mais ils ont meilleur appétit et se nourrissent mieux de gros pain que nous de restaurants. Ils n'ont pas les lits si beaux et si bien faits que les nôtres, mais ils ont le sommeil meilleur que nous et le repos plus grand. Ils n'ont point de dames peintes et parées que nous idolâtrons, mais ils ont la jouissance de leurs plaisirs plus souvent que nous et

[1] Dieu.

[2] Ouvriers, artisans.

[3] *Brunette*, étoffe de soie à l'usage des grands seigneurs; *burcau*, étoffe de laine grossière à l'usage des gens du peuple.

sans craindre les paroles, sinon des bêtes et des oiseaux qui les voient. Bref, en ce que nous avons, ils défaillent, et, en ce que nous n'avons, ils abondent. — Je vous prie, dit Nomerfide, laissons là ce paysan avec sa puissance, et, avant vêpres, achevons notre Journée, à laquelle Hircan mettra fin. — Vraiment, dit-il, une aussi piteuse et étrange qu'autre qui soit. Et combien qu'il me fâche fort de dire mal de quelque dame, sachant que les hommes, tant pleins de malice, font toujours conséquence de la faute d'une seule pour blâmer toutes les autres, si est-ce que l'étrange cas me fera oublier la crainte, et peut-être que l'ignorance découverte fera autres plus sages. »

NOUVELLE XXX

Merveilleux exemple de la fragilité humaine qui, pour couvrir son honneur, en court de mal en pis.

Au temps du roi Louis douzième, étant lors légat en Avignon, un de la maison d'Amboise, neveu du légat de France, nommé Georges, y avoit au pays du Languedoc une dame (de laquelle je tairai le nom, pour l'amour de sa race), qui avoit plus de quatre mille écus de rente. Elle demeura fort jeune vefve et mère d'un seul fils ; et, tant pour le regret qu'elle avoit de son mari que pour l'amour de son enfant, délibéra de jamais ne se remarier ; et, pour en fuir l'occasion, ne voulut plus fréquenter sinon gens de dévotion, pensant bien que le péché forge l'occasion. La jeune dame vefve s'adonna du tout au service divin, fuyant entièrement toute compagnie de mondaineté, tellement, qu'elle faisoit conscience d'assister à une noce ou d'ouïr sonner d'orgues à une église. Quand son fils vint en l'âge de sept ans, elle prit un homme de sainte vie pour le servir de maître d'école, par lequel son fils pût être endoctriné en toute sainteté et dévotion. Lorsque le fils commença à venir en l'âge de quatorze à quinze ans, nature, qui est un maître d'école bien secret,

le trouvant trop nourri et plein d'oisiveté, lui apprint une autre leçon que son docteur ne faisoit ; car il commença à regarder et désirer les choses qu'il trouvoit belles, et, entre autres, une damoiselle qui couchoit en la chambre de sa mère : dont nul ne se doutoit, car l'on ne se gardoit non plus de lui que d'un enfant, de sorte que, en toute la maison, on n'y oyoit parler que de Dieu. Ce jeune homme commença à pourchasser secrètement cette fille, laquellele vint dire à sa maîtresse, qui aimoit et estimoit tant son fils, qu'elle lui fit ce rapport pour le lui faire haïr. Mais elle en pressa tant sa maîtresse, qu'elle lui dit : « Je saurai s'il est vrai, et je le châtierai si je le reconnois ainsi que vous me dites. Mais, aussi, si vous lui mettez un tel cas à sus et il ne soit pas vrai, vous en porterez la peine. » Et, pour en faire l'expérience, lui commanda bailler à son fils assignation de venir à minuit coucher avec elle en sa chambre, en un lit auprès de la porte où cette fille couchoit toute seule. La damoiselle obéit à sa maîtresse, et, quand ce vint au soir, la dame se mit en la place de la damoiselle, délibérée, s'il étoit vrai ce qu'elle disoit, de châtier si bien son fils, qu'il ne coucheroit jamais avec femme qu'il ne lui en souvînt. En cette pensée et colère, son fils vint coucher. Ne pouvoit croire qu'il voulût faire chose déshonnête ; or, attendit à parler à lui qu'elle connût quelque signe de sa mauvaise volonté, ne pouvant croire, pour chose petite, que son désir pût aller jusqu'au criminel ; mais sa patience fut si longue et nature si fragile, qu'elle convertit sa colère en un plaisir trop abominable, oubliant le nom de mère. Et tout ainsi que l'eau, par force retenue, a plus d'impétuosité quand on la laisse aller, que celle qui ordinairement court ; ainsi cette pauvre dame tourna sa gloire à la contrainte qu'elle donnoit à son corps. Quand elle vint à descendre le premier degré de son honnêteté, se trouva soudainement portée jusqu'au dernier, et, en cette nuit-là, engrossa de celui qu'elle vouloit engarder de faire enfants aux autres. Le péché ne

fut pas plus tôt fait, que le remords de conscience lui amena un si grand tourment, que la repentance ne la laissa toute sa vie, qui fut si âpre au commencement, qu'elle se leva d'auprès de son fils, lequel avoit toujours pensé que ce fût la damoiselle, et entra en un cabinet, où, remémorant sa bonne délibération et sa méchante exécution, passa toute la nuit à pleurer et à crier toute seule. Mais, au lieu de s'humilier et connoître l'impossibilité de notre chair, qui sans l'aide de Dieu ne peut faire que péché, voulant par elle-même et par ses larmes satisfaire au passé, et par sa prudence éviter le mal de l'avenir, donnant toujours l'excuse de son péché à l'occasion et non à sa malice, à laquelle il n'y a remède que la grâce de Dieu, pensa de faire chose parquoi à l'avenir ne pourroit plus tomber en pareil inconvénient ; et, comme s'il n'y avoit qu'une espèce de péché à damner les personnes, mit toutes ses forces à éviter celui-là seul. Mais la racine d'orgueil, que le péché extrême doit guérir, croissoit toujours en son cœur, en sorte qu'évitant un mal, elle en fit plusieurs autres ; car le lendemain au matin, sitôt qu'il fit jour, elle envoya quérir le gouverneur de son fils et lui dit : « Mon fils commence à croître, il est temps de le mettre hors de la maison. J'ai un mien parent qui est delà les monts, avec M. le grand-maître de Chaumont, qui sera très-aise de le prendre en sa compagnie ; et pour ce, dès cette heure ici, emmenez-le, et, afin que je n'aie nul regret de lui, gardez qu'il ne me vienne point dire adieu. » Et, en ce disant, lui bailla l'argent qui étoit nécessaire pour faire son voyage, et, dès le matin, fit partir ce jeune homme, qui en fut fort aise ; car il ne désiroit autre chose, qu'après la jouissance de son amie, s'en aller à la guerre. La dame demeura longuement en grande tristesse et mélancolie, et, n'eût été la crainte de Dieu, eût maintenant désiré la fin du malheureux fruit dont elle étoit pleine. Elle feignit d'être malade, afin que ce manteau couvrît son imperfection. Et, quand elle fut

prête d'accoucher, regardant qu'il n'y avoit homme au monde en qui elle mît tant confiance qu'en un frère bâtard qu'elle avoit, auquel elle fit de grands biens, l'envoya quérir et lui conta sa fortune (mais elle ne lui confessa pas que ce fût son fils), le priant vouloir donner secours à son honneur : ce qu'il fit ; et, quelques jours avant qu'elle dût accoucher, lui conseilla vouloir changer d'air et aller en sa maison, où elle recouvreroit plus tôt la santé qu'en la sienne. Elle s'y en alla avec bien petite compagnie et trouva là une sage-femme venue pour la femme de son frère, qui, en une nuit, sans la connoître, reçut son enfant, et se trouva une belle fille. Le gentilhomme la bailla à une nourrice et la fit nourrir sous le nom d'être sienne. La dame, ayant là demeuré un mois, s'en retourna toute seule en sa maison, où elle véquit plus austèrement que jamais en jeûnes et disciplines. Mais, quand son fils vint à être grand, voyant que pour l'heure il n'y avoit nulle guerre en Italie, envoya supplier sa mère qu'il retournât en sa maison. Elle, craignant de tomber au mal dont elle venoit, ne le voulut point permettre, sinon en la fin qu'il l'en pressa si fort, qu'elle n'avoit plus raison de le refuser. Toutefois elle lui manda qu'il n'eût jamais à se trouver devant elle, s'il n'étoit marié à quelque femme qu'il aimât bien fort, et qu'il ne regardât point aux biens, mais qu'elle fût gentille-femme [1], c'étoit assez. Durant ce temps, son frère bâtard, voyant la fille qu'il avoit en charge être devenue grande et belle en perfection, se pensa de la mettre en quelque maison bien loin, où elle seroit inconnue, et, par le conseil de la mère, la donna à la reine de Navarre. Cette fille, nommée Catherine, vint à croître jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, et se fit tant belle et honnête, que la reine de Navarre y print grande amitié et désiroit fort de la marier bien et grandement ; mais, à cause qu'elle étoit pauvre, se trou-

[1] Noble.

voient prou de serviteurs, mais point de mari. Un jour advint que le gentilhomme, qui étoit son père inconnu, retournant delà les monts, vint en la maison de la reine de Navarre, où, aussitôt qu'il eut avisé sa fille, il en fut amoureux ; et, pource qu'il avoit congé de sa mère d'épouser telle femme qu'il lui plairoit, ne s'enquit sinon si elle étoit gentille-femme, et, sachant qu'oui, la demanda pour femme à ladite reine, qui très-volontiers lui bailla ; car elle savoit bien que le gentilhomme étoit riche, et avec la richesse, beau et honnête. Le mariage consommé, le gentilhomme l'écrivit à sa mère, lui disant que dorénavant ne lui pouvoit nier [1] la porte de sa maison, vu qu'il lui menoit une belle-fille aussi parfaite que l'on sût désirer. La damoiselle, qui s'enquit quelle alliance il avoit prise, trouva que c'étoit la propre fille d'eux deux : dont elle en eut deuil si désespéré, qu'elle cuida soudainement mourir, voyant que tant plus elle donnoit d'empêchement à son malheur, et plus elle étoit le moyen dont il augmentoit. Elle, qui ne sut autre chose faire, s'en alla au légat d'Avignon, auquel elle confessa l'énormité de son péché, demandant conseil comme elle s'y devoit conduire. Le légat, pour satisfaire à sa conscience, envoya quérir plusieurs docteurs en théologie, auxquels il communiqua l'affaire sans nommer les personnages, et trouva par leur conseil que la dame ne devoit jamais rien dire de cette affaire à ses enfants ; car, quant à eux, vu l'ignorance, ils n'avoient point péché ; mais qu'elle en devoit toute sa vie faire pénitence, sans leur en faire semblant. Ainsi s'en retourna la pauvre dame en sa maison, où bientôt après arrivèrent son fils et sa belle-fille, lesquels s'entr'aimoient si fort que jamais mari ne femme n'eurent plus d'amitié ensemble ; car elle étoit sa fille, sa sœur et sa femme, et lui à elle père, frère, et mari. Ils continuèrent toujours en cette grande amitié ; et la pau-

[1] Refuser.

vre dame, en son extrême pénitence, ne les voyoit jamais faire bonne chère [1], qu'elle ne se retirât pour pleurer.

« Voilà, Mesdames, comme il en prend à celles qui cuident par leurs forces et vertus vaincre amour et nature, avec toutes les puissances que Dieu y a mises. Mais le meilleur seroit, connoissant sa foiblesse, n'intenter point contre tel ennemi, et retirer un vrai ami et lui dire avec le Psalmiste : « Seigneur, je te satisferai ; réponds pour moi ! » — Il n'est pas possible, dit Oisille, d'ouïr raconter un plus étrange cas que celui-ci ; et me semble que tout homme et femme doit ici baisser la tête sous la crainte de Dieu, voyant que, pour cuider bien faire, tant de maux sont advenus. — Sachez, dit Parlamente, qu'au premier pas que l'homme marche en la confiance de soi-même, il s'éloigne d'autant de la confiance de Dieu. — Celui est sage, dit Guebron, qui ne connoît ennemi que soi-même et qui tient sa volonté et son propre conseil pour suspects, quelque apparence de bonté et de sainteté qu'il y ait. — Il n'y a, dit Longarine, apparence de bien si grande, qui doive faire hasarder une femme à coucher avec un homme, quelque parent qu'il lui soit, car le feu auprès des étoupes n'est guère sûr. — Sans point de faute, dit Émarsuitte, ce devoit être quelque glorieuse folle qui pensoit être si sainte qu'elle fût impeccable comme quelques-uns veulent persuader et faire croire aux simples, à savoir que par nous-mêmes nous pouvons être : qui est une erreur trop grande. — Est-il possible, dit Oisille, qu'il y en eût d'assez fols pour croire cette opinion ! — Ils font bien mieux, dit Longarine, car ils disent qu'il se faut habituer à la vertu de chasteté, et, pour éprouver leurs forces, parlent avec les plus belles qui se peuvent trouver et qu'ils aiment le mieux, et, avec baisers et attouchements de mains, expérimentent si leur chair est du tout morte ; et, quand par

1 Se caresser.

tel plaisir se sentent émouvoir, ils se séparent, jeûnent et prennent de très-grandes disciplines ; et quand ils ont maté leur chair jusque-là que pour parler ne pour baiser ils n'ont point d'émotions, ils viennent à essayer la sotte tentation, qui est de coucher ensemble et s'embrasser sans aucune concupiscence. Mais, pour un qui en est échappé, sont venus tant d'inconvénients que l'archevêque de Milan, où cette religion s'exerçoit, fut d'avis de les séparer et mettre les femmes au couvent des hommes et les hommes en celui des femmes. — Vraiment, dit Guebron, cela est bien l'extrémité et comble de la folie, de se vouloir rendre de soi-même impeccable et chercher si fort les occasions du péché. — Il y en a, dit Saffredant, qui font tout au contraire, que, bien qu'ils fuient tant qu'ils peuvent les occasions, encore la concupiscence les suit. Et le bon saint Hiérôme, après s'être bien fouetté et caché dans les déserts, confessa ne pouvoir éviter le feu qui brûloit dedans ses moelles. Parquoi, se faut recommander à Dieu ; car, si par sa puissance, vertu et bonté, il ne nous retient, nous prenons grand plaisir à trébucher. — Mais vous ne regardez pas ce que je vois, dit Hircan : c'est que, tant que nous avons récité nos histoires, les moines, étant derrière cette haie, n'ont point ouï la cloche de leurs vêpres. Maintenant, quand nous avons commencé à parler de Dieu, ils s'en sont allés et sonnent à cette heure le second coup. — Nous ferons bien de les suivre, dit Oisille, et louer Dieu de ce que nous avons passé cette journée aussi joyeusement qu'il est possible. » Et, en ce disant, se levèrent et s'en allèrent à l'église, où ils ouïrent les vêpres dévotement. Puis s'en allèrent souper, devisant des propos passés et remémorant plusieurs cas advenus de leur temps, pour voir lesquels seroient dignes d'être retenus. Et, après avoir passé joyeusement tout le soir, allèrent prendre leur doux repos, espérant ne faillir le lendemain à continuer l'entreprise qui leur étoit si agréable. Ainsi fut mis fin à la tierce Journée.

QUATRIÈME JOURNÉE

Madame Oisille, selon sa bonne coutume, se leva beaucoup plus matin que tous les autres, et, en méditant son livre de la sainte Écriture, attendit la compagnie, qui peu à peu se rassembla ; parquoi, les paresseux s'excusèrent sur la parole de Dieu, disant : « J'ai une femme, et n'y puis aller si tôt. » Parquoi, Hircan et Parlamente, sa femme, trouvèrent la leçon fort bien commencée ; mais Oisille sut très-bien chercher les passages où l'Écriture reprend ceux qui sont négligents d'ouïr cette sainte parole. Et non-seulement lisoit le texte, mais aussi leur faisoit tant de bonnes et saintes exhortations, qu'il n'étoit possible de s'ennuyer à l'ouïr. Or, la leçon finie, Parlamente lui dit : « J'étois marrie d'avoir été paresseuse quand je suis arrivée ici ; mais, puisque ma faute est occasion de vous avoir fait si bien parler à moi, ma paresse a doublement profité ; car j'ai eu repos de corps à dormir davantage, et d'esprit, à vous ouïr si bien dire. Or, pour pénitence, lui dit Oisille, allons donc à la messe prier Notre-Seigneur de nous donner la volonté et le moyen d'exécuter ses commandements ; et puis, qu'il commande ce qu'il lui plaira ! » Or, en disant ces paroles, se trouvèrent à l'église, où ils ouïrent la messe fort dévotement, et après se mirent à table, où alors Hircan n'oublia point à se moquer de la paresse de sa femme. Or, après dîner, ils s'en allèrent reposer pour étudier leur rôle, et, quand l'heure fut venue, se trouvèrent au lieu accoutumé, et lors Oisille demanda à Hircan à qui il donnoit sa voix pour commencer la Journée. « Si ma femme, dit-il, n'eût

commencé celle d'hier, je lui eusse donné ma voix; car, combien que j'aie toujours bien pensé qu'elle m'ait plus aimé que tous les hommes du monde, si est-ce que ce matin elle m'a bien montré m'aimer beaucoup mieux que Dieu et sa parole, laissant votre bonne leçon pour me tenir compagnie. Ainsi donc, je lui eusse fort volontiers baillé cet honneur; mais, puisque je ne la puis bailler à la plus sage femme de la compagnie, je la baillerai au plus sage d'entre nous, qui est Guebron ; mais je lui prie qu'il n'épargne pas les moines. » Et alors Guebron lui dit : « Il ne m'en falloit point prier, je les avois pour recommandés; car il n'y a pas fort longtemps que j'en ouïs faire un conte à M. de Saint-Vincent, pour lors ambassadeur de l'empereur, lequel est digne de n'être mis en oubli. »

NOUVELLE XXXI

Exécrable cruauté d'un cordelier pour parvenir à sa détestable paillardise, et la punition qui en fut faite.

Aux terres sujettes à l'empereur Maximilien d'Autriche, il y avoit un couvent de cordeliers fort estimé, près duquel un gentilhomme avoit sa maison, et portoit telle amitié aux religieux de léans, qu'il n'avoit bien qu'il ne leur donnât, pour avoir part en leurs bienfaits, jeûnes et disciplines. Et, entre autres, y avoit léans un grand et beau cordelier que le gentilhomme avoit pris pour son confesseur, lequel avoit telle puissance de commander en la maison du gentilhomme, que lui-même. Ce cordelier, voyant la femme de ce gentilhomme tant belle et sage, qu'il n'étoit possible de plus, en devint si amoureux, qu'il en perdit le boire et manger, et toute raison naturelle. Et, un jour, délibérant exécuter son entreprise, s'en alla tout seul en la maison du gentilhomme, et, ne le trouvant point, demanda à la damoiselle où il étoit allé. Elle lui dit qu'il étoit allé à une sienne terre, où il devoit demeurer deux ou trois jours; mais, s'il avoit affaire à lui,

elle y envoieroit un homme exprès. Il dit que non, et commença à aller et venir par la maison, comme celui qui avoit quelque affaire d'importance en son entendement. Et, quand il fut sorti hors de la chambre, elle dit à une de ses femmes (desquelles n'avoit que deux) : « Allez près le beau père, et sachez ce qu'il veut; car je lui trouve le visage d'un homme qui n'est pas content. » La chambrière s'en alla à la cour lui demander s'il vouloit rien. Il lui répondit qu'oui; et, la tirant en un coin, print un poignard qu'il avoit en sa manche, et lui mit dedans la gorge. Ainsi qu'il eut achevé, arrive en la même cour un serviteur du gentilhomme, étant à cheval, lequel apportoit la rente d'une ferme. Incontinent qu'il fut à pied, salua le cordelier qui, en l'embrassant, lui mit par derrière le poignard en la gorge, et ferma la porte du château sur lui. La damoiselle, voyant que sa chambrière ne revenoit point, s'ébahit pourquoi elle demeuroit tant avec le cordelier, et dit à son autre chambrière : « Allez voir à quoi tient que votre compagne ne revient. » La chambrière s'y en va, et, si tôt qu'elle fut descendue, et que le beau père la vit, il la tira à part en un coin, et en fit comme de l'autre; et quand il se vit seul en la maison, s'en vint à la damoiselle et lui dit qu'il y avoit longtemps qu'il étoit amoureux d'elle, et que l'heure étoit venue, qu'il falloit qu'elle lui obéît. Elle, qui ne s'en fût jamais doutée, lui dit : « Mon père, je crois que, si j'avois une volonté si malheureuse, que me voudriez lapider le premier. » Le religieux lui dit : « Sortez en cette cour, et vous verrez ce que j'ai fait. » Quand elle vit ses deux chambrières et son valet morts, elle fut si très-effrayée de peur, qu'elle demeura comme une statue sans sonner mot. A l'heure, le méchant, qui ne vouloit point jouir d'elle pour une heure seule, ne la voulut prendre par force; mais lui dit : « Mademoiselle, n'ayez peur ! vous êtes entre les mains de l'homme du monde qui plus vous aime. » Disant cela, il dépouilla son grand habit, dessous lequel

en avoit un plus petit qu'il présenta à la damoiselle, en lui disant que, si elle ne le prenoit, il la mettroit au rang des trépassés qu'elle voyoit devant ses yeux. La damoiselle, plus morte que vive, délibéra de feindre lui vouloir obéir, tant pour sauver sa vie que pour gagner le temps qu'elle espéroit que son mari reviendroit. Et, par le commandement dudit cordelier, commença à se décoiffer le plus longuement qu'elle put; et, quand elle fut en cheveux, le cordelier ne regarda à la beauté qu'ils avoient, mais les coupa hâtivement, et, ce fait, la fit dépouiller tout en chemise et lui vêtit le petit habit qu'il portoit, reprenant le sien accoutumé, et, le plus tôt qu'il put partir de léans, menant avec soi son petit cordelier, que si longtemps il avoit désiré; mais Dieu, qui a pitié de l'innocent en tribulation, regarda les larmes de cette pauvre damoiselle; en sorte que le mari, ayant fait ses affaires plus tôt qu'il ne cuidoit, retourna en sa maison par un même chemin que sa femme s'en alloit. Mais quand le cordelier l'aperçut de loin, il dit à la damoiselle : « Voici votre mari que je vois venir. Je sais que si vous le regardez il vous voudra tirer hors de mes mains; parquoi, marchez devant moi et ne tournez nullement la tête du côté là où il ira, car, si vous faites un seul signe, j'aurai plus tôt mon poignard en votre gorge qu'il ne vous aura délivrée de ma main. » Et, en ce disant, le gentilhomme approcha et lui demanda d'où il venoit. Il lui dit : « De votre maison, où j'ai laissé madamoiselle votre femme, qui se porte très-bien et vous attend. » Le gentilhomme passa outre, sans apercevoir sa femme; mais le serviteur qui étoit avec lui, lequel avoit toujours accoutumé d'entretenir le compagnon du cordelier, nommé frère Jean, commença à appeler sa maîtresse, pensant que ce fût frère Jean. La pauvre femme, qui n'osoit tourner la tête du côté de son mari, ne lui répondit mot; mais son valet, pour la voir au visage, traversa le chemin, et, sans répondre rien, la damoiselle lui fit signe de l'œil qu'elle avoit tout

plein de larmes. Le valet s'en alla après son maître et lui dit : « Monsieur, en traversant le chemin, j'ai avisé le compagnon du cordelier, qui n'est point frère Jean, mais ressemble à madamoiselle votre femme, qui, avec l'œil plein de larmes, m'a jeté un piteux regard. » Le gentilhomme lui dit qu'il rêvoit, et n'en tint compte. Mais le valet, persistant, le supplia lui donner congé d'aller après, et qu'il attendît au chemin pour voir si c'étoit ce qu'il pensoit. Le gentilhomme lui accorda, et demeura pour voir que son valet lui rapporteroit. Mais quand le cordelier vit derrière lui le valet qui appeloit frère Jean, se doutant que la damoiselle eût été connue, vint avec un grand bâton ferré qu'il tenoit, et en donna un si grand coup par le côté au valet, qu'il l'abattit du cheval à terre; incontinent sauta sur son corps et lui coupa la gorge. Le gentilhomme, qui de loin vit trébucher son valet, pensant qu'il fût tombé par quelque fortune, courut tôt après pour le relever, et, si tôt que le cordelier le vit, il lui donna de son bâton ferré, comme il avoit fait à son valet, et, le portant par terre, se jeta sur lui; mais le gentilhomme, qui étoit fort puissant, embrassa le cordelier de telle sorte qu'il ne lui donna pouvoir de lui faire mal, et lui fit saillir le poignard des poings, lequel sa femme incontinent alla prendre et le bailla à son mari, et, de toute sa force, tint le cordelier par le chaperon, et le mari lui donna plusieurs coups de poignard, en sorte qu'il lui requit pardon et lui confessa toute la vérité de sa méchanceté. Le gentilhomme ne le voulut point tuer; mais pria sa femme d'aller en sa maison quérir ses gens et quelque charrette pour le mener : ce qu'elle fit, et, après avoir dépouillé son habit, courut tout en chemise, la tête rase, jusques en sa maison. Incontinent accoururent tous ses gens pour aller à leur maître, lui aider à mener le loup qu'il avoit prins, et le trouvèrent dedans le chemin, où il fut prins et mené en la maison du gentilhomme. Lequel après le fit conduire à la justice de l'empereur, en

Flandres, où il confessa sa méchante volonté ; et fut trouvé, par sa confession et preuve faite par commissaires sur le lieu, qu'en ce monastère y avoit été mené un grand nombre de gentilles-femmes et autres belles-filles, par le moyen que ce cordelier y vouloit mener cette damoiselle; ce qu'il eût fait sans la grâce de Notre-Seigneur, qui aide toujours à ceux qui ont espérance en lui. Et fut ledit monastère spolié de ses larcins et belles filles qui étoient dedans, et les moines enfermés et brûlés avec ledit monastère, pour perpétuelle mémoire de ce crime : par lequel se peut connoître qu'il n'y a rien plus cruel qu'amour, quand il est fondé sur vice, comme il n'est rien plus humain ni louable, quand il habite en un cœur vertueux.

« Je suis bien marri, Mesdames, de quoi la vérité ne nous amène des contes autant à l'avantage des cordeliers, comme elle fait à leur désavantage ; car ce me seroit grand plaisir, pour l'amour que je porte à leur ordre, d'en savoir quelqu'un où j'eusse moyen de les louer ; mais nous avons tant juré de dire vérité, que je suis contraint, après le rapport de gens si dignes de foi, de ne la céler, vous assurant que, quand les religieux de ce jourd'hui feroient acte digne de mémoire à leur gloire, je mettrois grand'peine à les faire trouver beaucoup meilleurs, que je n'ai fait à dire la vérité de celui-ci. — En bonne foi, Guebron, dit Oisille, voilà un amour qui se devroit nommer cruauté. — Je m'ébahis, dit Simontault, comment il eut la patience, la voyant en chemise, et au lieu où il en pouvoit être maître, qu'il ne la prînt en force. — Il n'étoit pas friand, dit Saffredant, mais il étoit gourmand; car, pour l'envie qu'il avoit de s'en soûler tous les jours, il ne se vouloit point amuser d'en tâter. — Ce n'est point cela, dit Parlamente ; mais entendez que tout homme furieux est toujours peureux, et la crainte qu'il avoit d'être surprins et qu'on lui ôtât sa proie, lui faisoit emporter son agneau, comme un loup sa brebis, pour la manger à son

aise. — Toutefois, dit Dagoucin, je ne saurois croire qu'il lui portât amour, et aussi qu'en un cœur si vilain que le sien amour eût su habiter. — Quoi que ce soit, dit Oisille, il en fut bien puni. Je prie à Dieu que de pareilles entreprises puissent sortir telles punitions. Mais à qui donnez-vous votre voix ? — A vous, Madame, dit Guebron : vous ne faûdrez à nous en dire quelque bonne. — Puisque je suis en mon rang, dit Oisille, je vous en raconterai une bonne, pource qu'elle est advenue de mon temps, et que celui même qui me l'a contée, l'a vue. Je suis sûre que vous n'ignorez pas que la fin de tous nos malheurs est la mort ; mais, mettant fin à notre malheur, elle se peut nommer notre félicité et sûr repos. Parquoi, le malheur de l'homme est désirer la mort et ne la pouvoir avoir. Le plus grand mal que l'on puisse donner à un malfaiteur n'est pas la mort ; mais est de donner un tourment continuel si grand, qu'il la fait désirer, et si petit, qu'il ne la peut avancer ; ainsi qu'un mari la bailla à sa femme, comme vous oirez. »

NOUVELLE XXXII

Punition, plus rigoureuse que la mort, d'un mari envers sa femme adultère.

Le roi Charles, huitième de ce nom, envoya en Allemagne un gentilhomme, nommé Bernage, seigneur de Civrai, près d'Amboise, lequel, pour faire bonne diligence et avancer son chemin, n'épargnoit jour ne nuit, en sorte qu'un soir, bien tard, arriva au château d'un gentilhomme, où il demanda logis ; ce qu'à grand'peine il put avoir. Toutefois, quand le gentilhomme entendit qu'il étoit serviteur d'un tel roi, s'en alla au-devant de lui, et le pria de ne se mal contenter de la rudesse de ses gens ; car, à cause de quelques parentsde sa femme qui lui vouloient mal, il étoit contraint tenir sa maison ainsi fermée. Au soir, ledit Bernage lui dit l'occasion de sa lé

gation, en quoi le gentilhomme s'offroit de faire tout service à lui possible au roi son maître, et le mena dedans sa maison, où il le logea et le festoya honorablement. Et, étant heure de souper, le gentilhomme le mena en une salle tendue de belle tapisserie; et, ainsi que la viande fut apportée sur la table, vit sortir de derrière la tapisserie une femme la plus belle qu'il étoit possible de voir, mais elle avoit la tête toute tondue, le demeurant du corps habillé de noir à l'allemande. Après que le gentilhomme eut lavé avec ledit Bernage, l'on apporta l'eau à cette dame, qui se lava, et s'en alla seoir au bout de la table, sans parler à nul, ni nul à elle. Le seigneur de Bernage la regardoit souvent, et lui sembla l'une des plus belles dames qu'il eût jamais vues, sinon qu'elle avoit le visage bien pâle et la contenance fort triste. Après qu'elle eut un peu mangé, demanda à boire, ce que lui apporta un serviteur de léans, dedans un émerveillable vaisseau, car c'étoit la tête d'un mort, de laquelle les pertuis étoient bouchés d'argent; et ainsi but deux ou trois fois la damoiselle. Après qu'elle eut soupé et lavé ses mains, fit une révérence au seigneur de la maison, et s'en retourna derrière la tapisserie sans parler à personne. Bernage fut tant ébahi de voir chose si tant étrange, qu'il en devint tout triste et pensif. Le gentilhomme, qui s'en aperçut, lui dit : « Je vois bien que vous vous étonnez de ce qu'avez vu en cette table ; mais, vu l'honnêteté que j'ai trouvée en vous, je ne vous veux céler que c'est, afin que vous ne pensiez qu'il y ait en moi telle cruauté sans grande occasion. Cette dame que vous voyez est ma femme, laquelle j'ai plus aimée que jamais homme ne pourroit aimer la sienne; tant que, pour l'épouser, j'ai oublié toute crainte, en sorte que je l'amenai ici malgré ses parents. Elle aussi me montroit tant de signes d'amour, que j'eusse hasardé dix mille vies pour la mettre céans à son aise et au mien ; où nous avons vécu longtemps en tel repos et contentement, que je me tenois le

plus heureux gentilhomme de la chrétienté ; mais, en un voyage que je fis, où mon honneur me contraignoit d'aller, elle oublia tant le sien, sa conscience et l'amour qu'elle avoit en moi, qu'elle fut amoureuse d'un jeune gentilhomme que j'avois nourri céans : dont à mon retour je m'en cuidois apercevoir. Si est-ce que l'amour que lui portois étoit si grande que je ne me pouvois défier d'elle, jusques à ce que l'expérience m'ouvrit les yeux, et vis ce que je craignois plus que la mort. Parquoi, l'amour que je lui portois fut convertie en fureur et désespoir; de sorte que je la guettai de si près, qu'un jour, feignant aller dehors, me cachai en sa chambre, où maintenant elle demeure, en laquelle, bientôt mon partement, se retira et y fit venir ce jeune gentilhomme, lequel je vis entrer avec la privauté qui n'appartenoit qu'à moi avoir à elle; mais quand je vis qu'il vouloit monter sur le lit auprès d'elle, je sortis dehors et le prins entre ses bras, où je le tuai. Et pource que le crime de ma femme me sembla si grand, que telle mort n'étoit suffisante pour la punir, je lui ordonnai une peine que je pense qu'elle a plus désagréable que la mort : c'est de l'enfermer en sa chambre, où elle se retiroit pour prendre ses plus grands délices, et en la compagnie de celui qu'elle aimoit trop mieux que moi; auquel lieu je lui ai mis dans un armoire tous les os de son ami, pendus, comme une chose précieuse en un cabinet; et afin qu'elle n'en oublie la mémoire, en buvant et mangeant, lui fais servir à table, tout devant moi, en lieu de coupe, la tête de ce méchant, à ce qu'elle [1] voie vivant celui qu'elle a fait son mortel ennemi par sa faute, et mort pour l'amour d'elle, celui duquel elle avoit préféré l'amitié à la mienne. Et ainsi elle voit à dîner et souper les deux choses qui plus lui doivent déplaire, l'ennemi vivant et l'ami mort, et tout par son péché. Au demeurant, je la traite comme moi,

[1] Afin qu'elle.

sinon qu'elle va tondue, car l'ornement des cheveux n'appartient à l'adultère, ne le voile à l'impudique : parquoi s'en va rasée, montrant qu'elle a perdu l'honneur, la chasteté et pudicité. S'il vous plaît prendre la peine de la voir, je vous y mènerai. » Ce que fit volontiers Bernage. Et descendirent en bas, et trouvèrent qu'elle étoit en une très-belle chambre, assise toute seule devant un feu. Le gentilhomme tira un rideau qui étoit devant un grand armoire, où il vit pendus tous les os d'un homme mort. Bernage avoit grande envie de parler à la dame ; mais, de peur du mari, il n'osa. Ce gentilhomme, qui s'en aperçut, lui dit : « S'il vous plaît lui dire quelque chose, vous verrez quelle phrase et parole elle a. » Bernage lui dit à l'heure : « Madame, si votre patience est égale au tourment, je vous estime la plus heureuse femme du monde. » La dame, ayant la larme à l'œil, avec une grâce tant humble qu'il n'étoit possible de plus, lui dit : « Monsieur, je confesse ma faute être si grande, que tous les maux que le seigneur de céans (lequel je ne suis digne de nommer mon mari) me sauroit faire, ne me seront rien, au prix du regret que j'ai de l'avoir offensé. » Et, en disant cela, se print fort à pleurer. Le gentilhomme tira Bernage par le bras et l'emmena. Le lendemain, au matin, s'en partit pour aller faire la charge que le roi lui avoit donnée. Toutefois, disant adieu au gentilhomme, ne se put tenir de lui dire : « Monsieur, l'amour que je vous porte, et l'honneur et privauté que vous m'avez faite en votre maison, me contraignent vous dire, qu'il me semble (vu la grande repentance de votre pauvre femme) que vous lui devez user de miséricorde, et, aussi, que vous êtes jeune et n'avez nuls enfants. Seroit grand dommage de perdre une telle maison que la vôtre, et que ceux qui ne vous aiment peut-être point en fussent héritiers. » Le gentilhomme, qui avoit délibéré de ne parler à sa femme, pensa longuement au propos que lui tint le seigneur Bernage, et enfin connut qu'il lui disoit vérité, et lui pro-

mit que si elle persévéroit en cette humilité, il en auroit quelquefois pitié. Ainsi donc s'en alla Bernage faire sa charge, et quand il fut retourné devers le roi son maître, lui fit tout au long le conte, que le prince trouva tel comme il disoit, et, entre autres choses, ayant parlé de la beauté de la dame, envoya son peintre, nommé Jean de Paris [1], pour lui rapporter au vif cette dame : ce qu'il fit, après le consentement de son mari, lequel, après longue pénitence, pour le désir qu'il avoit d'avoir enfants, et par la pitié qu'il eut de sa femme, qui en si grande humilité recevoit cette pénitence, la reprint avec soi, et en eut depuis beaucoup de beaux enfants.

« Mesdames, si toutes celles à qui pareil cas, comme à elle, est advenu, buvoient en tels vaisseaux, j'aurois grand'peur que beaucoup de coupes dorées seroient converties en têtes de morts. Dieu nous en veuille garder; car si sa bonté ne nous retient, il n'y a aucun d'entre vous qui ne puisse faire pis; mais, ayant confiance en lui, il gardera celles qui confessent ne se pouvoir par elles-mêmes garder; et celles qui se confient en leurs forces et vertus, sont en grand danger d'être tentées jusques à confesser leur infirmité. Et vous assure qu'il s'en est vu plusieurs que l'orgueil a fait trébucher en tel cas, dont l'humilité sauvoit celles que l'on estimoit le moins vertueuses. Et dit le vieil proverbe, que ce que Dieu garde est bien gardé. — Je trouve, dit Parlamente, cette punition autant raisonnable qu'il est possible ; car tout ainsi que l'offense est pire que la mort, aussi est la punition pire que la mort. — Je ne suis pas de votre opinion, dit Émarsuite; car j'aimerois mieux voir toute ma vie les os de tous mes serviteurs en mon cabinet, que de mourir pour eux, vu qu'il n'y a méfait ne crime qui ne se puisse amender; mais après la mort, n'y a point d'amendement. — Comment ! sauriez-vous amender la honte?

[1] Ce Jean de Paris, peintre de François Ier, était si connu par sa galanterie et sa magnificence, que son nom a passé en proverbe.

dit Longarine; car vous savez que, quelque chose que puisse faire une femme, après un méfait, ne sauroit réparer son honneur. — Je vous prie, dit Émarsuitte, dites-moi si la Madeleine n'a pas plus d'honneur maintenant entre les hommes que sa sœur, qui étoit vierge? — Je vous confesse, dit Longarine, qu'elle est louée entre nous de la grande amour qu'elle a portée à Jésus-Christ et de sa grande pénitence; mais si lui demeure-t-il le nom de pécheresse. — Je ne me soucie, dit Émarsuitte, quel nom les hommes me donnent; mais que Dieu me pardonne et à mon mari aussi, il n'y a rien pourquoi je voulsisse mourir. — Si cette damoiselle aimoit son mari, comme elle devoit, dit Dagoucin, je m'ébahis qu'elle ne mouroit de deuil en regardant les os de celui à qui, par son péché, elle avoit donné la mort. — Comment! Dagoucin, dit Simontault, êtes-vous encore à savoir que les femme n'ont amour ni regret? — Oui, dit-il, car jamais je n'ai osé tenter leur amour, de peur d'en trouver moins que je désire. — Vous vivez doncques de foi et d'espérance, dit Nomerfide, comme le pluvier, du vent? Vous êtes bien aisé à nourrir. — Je me contente, dit-il, de l'amour que je sens en moi et de l'espoir qu'il y a au cœur des dames; mais si je savois d'être aimé, comme j'espère, j'aurois un si extrême contentement, que je ne le pourrois porter sans mourir. — Gardez-vous bien, dit Guebron, de la peste; car, de cette maladie-là, je vous assure. Mais je voudrois savoir à qui mademoiselle Oisille donnera sa voix. — Je la donne, dit-elle, à Simontault, lequel, je sais bien, n'épargnera personne. — Autant vaut, dit-il, que me mettiez à sus que je suis un peu médisant. Si ne lairrai-je à vous montrer que ceux que l'on disoit médisants, ont dit la vérité. Je crois, Mesdames, que vous n'êtes ni sottes de croire en toutes les Nouvelles que l'on vous vient conter, quelque apparence qu'elles puissent avoir de sainteté, si la preuve n'y est si grande qu'elle ne puisse être remise en doute. Aussi, sous espèce de miracle, y a bien souvent

des abus; et, pour ce, j'ai envie vous en raconter un, qui ne sera moins à la louange du prince fidèle qu'au déshonneur d'un méchant ministre d'Église. »

NOUVELLE XXXIII

Abomination d'un prêtre incestueux qui engrossa sa sœur sous prétexte de sainte vie, et la punition qui en fut faite.

Le comte Charles d'Angoulême, père du roi François, premier de ce nom, prince fidèle et craignant Dieu, étant à Cognac, quelqu'un lui raconta qu'en un village près de là, nommé Cherves, y avoit une fille vierge, vivant si austèrement, que c'étoit une chose admirable; laquelle toutefois étoit trouvée grosse, ce qu'elle ne dissimuloit point, assurant à tout le peuple que jamais n'avoit connu homme et qu'elle ne savoit comme le cas lui étoit advenu, sinon que ce fût œuvre du Saint-Esprit; ce que le peuple croyoit facilement, et la tenoit et réputoit comme une seconde vierge Marie; car chacun connoissoit que, dès son enfance, elle étoit si sage, que jamais n'eut en elle un seul signe de mondanité. Elle jeûnoit non-seulement les jeûnes commandés de l'Église, mais plusieurs fois la semaine à sa dévotion, et, tant que l'on disoit quelque service en l'église, elle n'en bougeoit. Parquoi sa vie étoit estimée de tout le commun [1], que chacun par miracle la venoit voir; et étoit bien heureux qui lui pouvoit toucher la robe. Le curé de la paroisse étoit son frère, homme d'âge et de bien austère vie, et estimé de ses paroissiens, et tenu pour un saint homme, lequel lui tenoit de si rigoureux propos, qu'il la fit enfermer en une maison, dont le peuple étoit mal content; et en fut le bruit si grand, que (comme je vous ai dit) les nouvelles en vinrent jusques aux oreilles du comte, lequel voyant l'abus où tout le monde étoit, désira l'en ôter. Parquoi, envoya un maître

[1] Le populaire.

des requêtes et un aumônier (deux fort gens de bien) pour savoir la vérité. Lesquels allèrent sur les lieux et s'informèrent du cas le plus galamment qu'ils purent; s'adressant au curé, qui étoit tant ennuyé de cette affaire, qu'il les pria d'assister à la vérification, laquelle il espéroit faire le lendemain. Ledit curé, dès le matin, chanta la messe, où sa sœur assista toujours à genoux, bien fort grosse ; et, à la fin de la messe, le curé prit le *corpus Domini*, et, en la présence de toute l'assistance, dit à sa sœur : « Malheureuse que tu es ! voici qui a souffert mort et passion pour toi, devant lequel je te demande si tu es vierge, comme tu m'as toujours assuré ? » Laquelle, hardiment et sans crainte, lui répondit que oui. « Et comment donc est-il possible que tu sois grosse et demeurée vierge? » Elle répondit : « Je n'en puis rendre autre raison, sinon que ce soit la grâce du Saint-Esprit qui fait en moi ce qu'il lui plaît ; mais si ne puis nier le bien que Dieu m'a fait de me conserver vierge, car jamais je n'eus volonté d'être mariée. » Alors son frère lui dit : « Je te baille ici le corps précieux de Jésus-Christ, lequel tu prendras à ta damnation, s'il est autrement que tu ne le dis, dont messieurs, qui sont ici présents de par M. le comte, seront témoins. » La fille, âgée de près de treize ans, jura par tel serment : « Je prends le corps de Notre-Seigneur ici présent, à ma damnation, devant vous, Messieurs, et vous, mon frère, si jamais homme m'attoucha non plus que vous. » Et, en ce disant, reçut le corps de Notre-Seigneur. Les maître des enquêtes et aumônier du comte, voyant cela, s'en allèrent tout confus, croyant qu'avec tels serments, mensonge ne sauroit avoir lieu, et firent le rapport au comte, le voulant persuader à croire ce qu'ils croyoient. Mais lui, qui étoit sage, après y avoir bien pensé, leur fit derechef dire les paroles du jurement, lesquelles ayant bien pesées, leur dit : « Elle vous a dit que jamais homme ne lui toucha non plus que son frère, et je pense, pour vérité, que son frère lui a fait cet enfant, et

veut couvrir sa méchanceté sous une si grande dissimulation; et nous, qui croyons un Jésus-Christ venu, n'en devons plus attendre d'autre. Parquoi, allez-vous-en, et mettez le curé en prison; je suis sûr qu'il confessera la vérité. » Ce qui fut fait selon son commandement, non sans grandes remontrances pour le scandale qu'ils faisoient à cet homme de bien; et sitôt que le curé fut prins, il confessa sa méchanceté, et comme il avoit conseillé à sa sœur de tenir le propos qu'elle tenoit pour couvrir la vie qu'ils avoient menée ensemble, non-seulement d'une excuse légère, mais d'un faux donner-à-entendre, par lequel ils demeuroient honorés de tout le monde; et dit, quand on lui mit au devant comment il avoit été si méchant de prendre le corps de Notre-Seigneur pour la faire jurer dessus, qu'il n'étoit pas si hardi, et qu'il avoit pris un pain non sacré ne bénit. Le rapport en fut fait au comte d'Angoulême, lequel commanda à la justice d'en faire ce qu'il appartenoit. L'on attendit que sa sœur fût accouchée, et, après avoir fait un beau fils, furent brûlés le frère et la sœur : dont tout le peuple en eut un merveilleux ébahissement, ayant vu, sous un saint manteau, un monstre si horrible; et, sous une vie tant louable et sainte, régner un si détestable vice.

« Voilà, Mesdames, comme la foi du bon comte ne fut vaincue par signes ne par miracle extérieur, sachant très-bien que nous n'avons qu'un Sauveur, lequel, en disant *Consummatum est* [1], a montré qu'il ne laissoit point le lieu à un autre successeur pour faire notre salut. — Je vous promets, dit Oisille, que voilà une grande hardiesse sous une extrême hypocrisie : couvrir du manteau de Dieu et de bon chrétien un péché si énorme ! — J'ai ouï dire, dit Hircan, que ceux qui, sous couleur d'une commission de roi, font cruautés et tyrannies, sont punis doublement, pource qu'ils couvrent leur injustice de la justice

[1] Dernières paroles de Jésus expirant sur la croix.

royale ; aussi, voyez-vous que les hypocrites, combien qu'ils prospèrent quelque temps sous le manteau de Dieu et de sainteté, si est-ce que, quand le Seigneur Dieu lève son manteau, il les découvre et met tout nus ; et à l'heure, leur nudité, ordure et vilenie est d'autant trouvée plus laide, que la couverture étoit honorable. — Il n'est rien plus plaisant, dit Nomerfide, que de parler naïvement, ainsi que le cœur le pense. — C'est pour en gausser, répondit Longarine, et je crois que vous donnez votre opinion selon votre condition. — Je vous dirai, dit Nomerfide : je vois que les fols (si on ne les tue) vivent plus longuement que les sages, et n'y entends qu'une raison, c'est qu'ils ne dissimulent point leurs passions : s'ils sont courroucés, ils frappent ; s'ils sont joyeux, ils rient ; et ceux qui cuident être sages, dissimulent tant leurs imperfections, qu'ils en ont tout le cœur empoisonné. — Je pense, dit Guebron, que vous dites vérité, et que l'hypocrisie, soit envers les hommes ou envers la nature, est cause de tous les maux que nous avons. — Ce seroit belle chose, dit Parlamente, que notre cœur fût si rempli par foi de Celui qui est toute vertu et toute joie, que nous le pussions librement montrer à chacun. Ce sera à l'heure, dit Hircan, qu'il n'y aura plus de chair sur nos os. — Si est-ce, dit Oisille, que l'esprit de Dieu, qui est plus fort que la mort, peut mortifier notre cœur sans mutation de corps. — Madame, dit Saffredant, vous parlez du don de Dieu... — Qui n'est guère commun aux hommes, dit Oisille, hors mis ceux qui ont la foi ; mais pource que cette matière ne laisse entendre à ceux qui sont charnels, sachons à qui Simontault donne sa voix. — Je la donne, dit-il, à Nomerfide ; car, puisqu'elle a le cœur joyeux, sa parole ne sera point triste. — Et vraiment, dit Nomerfide, puisque vous avez envie de rire, je vous en vais apprêter l'occasion ; et, pour vous montrer combien la peur et l'ignorance nuit, et que, faute de bien entendre, un propos est souvent cause de beaucoup de mal, je vous dirai ce qui

advint à deux pauvres cordeliers de Niort, lesquels, pour mal entendre le langage d'un boucher, cuidèrent mourir de peur. »

NOUVELLE XXXIV

Deux cordeliers, trop curieux d'écouter, eurent si belles affres, qu'ils en cuidèrent mourir.

Il y a un village, entre Niort et Fors, nommé Grip, lequel est au seigneur de Fors. Un jour advint que deux cordeliers, venant de Niort, arrivèrent bien tard en ce lieu de Grip, et logèrent en la maison d'un boucher; et, pource qu'entre leur chambre et celle de l'hôte n'y avoit que des ais bien mal joints, leur print envie d'écouter ce que le mari disoit à sa femme étant dans le lit; et vinrent mettre leurs oreilles tout droit au chevet du lit du mari, lequel, ne se doutant de ses hôtes, parloit privément, à sa femme, de son ménage, en lui disant : « Ma mie, il me faut lever demain de bon matin, pour aller voir nos cordeliers; car il y en a un bien gras, lequel il nous faut tuer, nous le salerons incontinent et en ferons notre proufit. » Et, combien qu'il entendît de ses pourceaux, qu'il appeloit *cordeliers*, si est-ce que les deux pauvres frères, qui oyoient cette délibération, se tinrent tout assurés que c'étoit pour eux, et, en grande peur et crainte, attendoient l'aube du jour. Il y en avoit un d'eux fort gras et l'autre assez maigre; le gras se vouloit confesser à son compagnon, disant qu'un boucher, ayant perdu l'amour et crainte de Dieu, ne feroit non plus de cas de l'assommer qu'un bœuf ou autre bête; et, vu qu'ils étoient enfermés en leur chambre, de laquelle ils ne pouvoient sortir sans passer par celle de l'hôte, ils se pouvoient tenir bien sûrs de leur mort, et recommander leurs âmes à Dieu. Mais le jeune, qui n'étoit pas si vaincu de peur que son compagnon, lui dit que, puisque la porte leur étoit fermée, il falloit essayer à passer par la fenêtre; aussi bien ne sauroient-ils avoir pis que la mort. A quoi le gras s'accorda. Le jeune ouvrit la fenêtre, et, voyant

qu'elle n'étoit trop haute de terre, sauta légèrement en bas et s'enfuit le plus tôt et le plus loin qu'il put sans attendre son compagnon, lequel essaya le danger; mais la pesanteur le contraignit de demeurer en bas; car, au lieu de sauter, il tomba si lourdement, qu'il se blessa fort une jambe, et, quand il se vit abandonné de son compagnon et qu'il ne le pouvoit suivre, regarda autour de lui où il se pourroit cacher, et ne vit qu'un tect à pourceaux, où il se traîna le mieux qu'il put; et, ouvrant la porte pour entrer dedans, échappèrent deux grands pourceaux, en la place desquels se mit le cordelier, et ferma le petit huis sur lui, espérant, quand il oirroit le bruit des gens passant, qu'il appelleroit et trouveroit secours; mais si tôt que le matin fut venu, le boucher apprêta ses grands couteaux, et dit à sa femme qu'elle lui tînt compagnie pour aller tuer ses deux pourceaux gras. Et quand il arriva au tect où le cordelier s'étoit caché, commença à crier bien haut, en ouvrant la petite porte : « Saillez dehors, mes cordeliers, c'est aujourd'hui que j'aurai de vos boudins. » Le cordelier, ne se pouvant soutenir sur sa jambe, saillit à quatre pieds hors du tect, criant tant qu'il pouvoit miséricorde. Et si ce pauvre cordelier eut grand'peur, le boucher et sa femme n'en eurent pas moins, car ils pensoient que saint François fût courroucé contre eux de ce qu'ils nommoient une bête un *cordelier*. Et se mirent à genoux devant le pauvre frère demandant pardon à saint François et à sa religion ; en sorte que le cordelier crioit d'un côté miséricorde au boucher, et le boucher, à lui, de l'autre; tant, que les uns et les autres furent un quart d'heure sans se pouvoir assurer. A la fin, le beau père, connoissant que le boucher ne lui vouloit point de mal, lui conta la cause pour laquelle il s'étoit caché en ce tect, dont leur peur fut incontinent convertie en matière de ris, sinon que le pauvre cordelier, qui avoit mal en sa jambe, ne se pouvoit réjouir; mais le boucher le mena en sa maison, où il le fit très-bien panser. Son compagnon, qui

l'avoit laissé au besoin, courut toute la nuit, tant, qu'au matin il vint en la maison du seigneur de Fors, où il se plaignit du boucher, qu'il soupçonnoit avoir tué son compagnon, vu qu'il n'étoit point venu après lui. Le seigneur de Fors envoya incontinent audit lieu de Grip, pour en savoir la vérité; laquelle sue, ne trouva point matière de pleurer, et ne faillit à la raconter à sa maîtresse, Madame la duchesse d'Angoulême, mère du roi François, premier de ce nom.

« Voilà, Mesdames, comme il ne fait pas bon écouter le secret où l'on n'est pas appelé, et entendre mal les paroles d'autrui. — Ne savois-je pas bien, dit Simontault, que Nomerfide ne nous feroit point pleurer, mais fort rire; en quoi il me semble que chacun de nous s'est fort bien acquitté. — Et qu'est-ce à dire? dit Oisille : que nous sommes plus enclins à rire d'une folie que d'une chose sagement faite. — Pource, dit Hircan, qu'elle nous est plus agréable, d'autant qu'elle est plus semblable à notre nature, qui de soi n'est jamais sage; et chacun prend plaisir à son semblable, les fols aux folies et les sages à la prudence. Toutefois, je crois qu'il n'y a ni sage ni fol qui se sussent garder de rire de cette histoire. — Il y en a, dit Guebron, qui ont le cœur tant adonné à l'amour de la science, que, pour choses qu'ils sussent ouïr, on ne sauroit les faire rire; car ils ont une joie en leur cœur, et un contentement si modéré, que nul accident ne les peut muer. — Où sont ceux-là? dit Hircan. — Les philosophes du temps passé, répondit Guebron, desquels la tristesse et la joie n'étoient quasi point senties; au moins n'en montroient-ils nul semblant, tant ils estimoient grande vertu se vaincre eux-mêmes et leurs passions. — Et je trouve aussi bon, comme ils font, dit Saffredant, de vaincre une passion vicieuse; mais d'une passion naturelle qui ne tend à nul mal, cette victoire me semble inutile. — Si est-ce, dit Guebron, que les autres estimoient cette vertu grande. — Il n'est pas dit

aussi, répondit Saffredant, qu'ils fussent tous sages; mais il y avoit plus d'apparence de sens et de vertu, qu'il n'y avoit de fait. Toutefois, vous voyez qu'ils reprennent toutes choses mauvaises, Guebron! et même Diogènes foula aux pieds le lit de Platon, pource qu'il étoit trop curieux[1] à son gré, pour montrer qu'il méprisoit et vouloit mettre sous les pieds la vaine gloire et convoitise de Platon, en disant : « Je foule l'orgueil de Platon. » — Mais vous ne dites pas tout, dit Saffredant; car Platon répondit soudainement, que vraiment il le fouloit, mais avec plus grande présomption; car, certes, Diogènes usoit tel mépris de netteté par une certaine gloire et arrogance. — A dire vrai, dit Parlamente, il est impossible que la victoire de nous-mêmes se fasse par nous-mêmes, sans un merveilleux orgueil, qui est le vice que chacun doit le plus craindre; car il s'engendre de la mort et ruine de tous les autres. — Ne vous ai-je pas lu ce matin, dit Oisille, que ceux qui ont cuidé être plus sages que les autres hommes, et qui, par une lumière de raison, sont venus à connoître un Dieu créateur de toutes choses, toutefois pour s'attribuer cette gloire, et non à Celui dont elle venoit, estimant par leur labeur avoir gagné ce savoir, ont été faits non-seulement plus ignorants et déraisonnables que les autres hommes, mais que les bêtes brutes; car, ayant erré en leur esprit, se sont attribué ce qu'à Dieu seul appartient, et ont montré leurs erreurs par le désordre de leur corps, oubliant et pervertissant l'ordre de leur sexe, comme saint Paul nous montre en l'épître qu'il écrivit aux Romains. — Il n'y a nul de nous, dit Parlamente, qui, par cette épître, ne confesse que tous les péchés extérieurs ne soient que les fruits de l'infidélité extérieure, laquelle, plus est couverte de vertus et miracles, plus est dangereuse à arracher. — Entre nous hommes, dit Hircan, nous sommes donc plus près

[1] Luxueux, recherché.

de notre salut que vous autres; car, ne dissimulant point nos fruits, connoissons facilement notre racine; mais vous qui n'osez les mettre dehors, et qui faites tant de belles œuvres apparentes, à grand'peine connoissez-vous cette racine d'orgueil qui croît sous si belle couverture. — Je vous confesse, dit Longarine, que, si la parole de Dieu ne nous montre par la foi la lèpre d'infidélité cachée en notre cœur, Dieu nous fait grand'grâce, quand nous trébuchons en quelque offense visible, par laquelle notre pensée couverte se puisse voir; et bien heureux sont ceux que la foi a tant humiliés, qu'ils n'ont point besoin d'exprimer leur nature pécheresse par les effets du dehors. — Mais regardons, dit Simontault, de là où nous sommes venus? En partant d'une très-grande folie, nous sommes tombés en la philosophie et théologie. Laissons ces disputes à ceux qui les savent mieux déchiffrer que nous; et sachons de Nomerfide à qui elle donne sa voix. — Je la donne, dit-elle, à Hircan; mais je lui recommande l'honneur des dames. — Vous ne me le pouvez dire en meilleur endroit, dit Hircan; car l'histoire que j'ai apprêtée est toute telle qu'il la faut pour vous obéir. Si est-ce, que je vous apprendrai par cela à confesser que la nature des hommes et des femmes est, de soi, inclinée à tout vice, si elle n'est préservée par la bonté de Celui à qui l'honneur de toute victoire doit être rendu. Et, pour vous abattre l'audace que vous prenez, quand on médit à votre honneur, je vous en vais montrer un exemple, qui est très-véritable. »

NOUVELLE XXXV

Industrie d'un sage mari pour divertir [1] l'amour que sa femme portoit à un cordelier.

En la ville de Pampelune, y avoit une dame estimée belle et vertueuse, et la plus chaste et dévote qui fût au pays. Elle aimoit fort son mari, et lui obéissoit si bien,

[1] Détourner, distraire.

qu'entièrement il se fioit en elle. Cette dame fréquentoit incessamment le service divin et les sermons. Elle persuadoit à son mari et ses enfants d'y demeurer autant qu'elle, qui étoit en l'âge de trente ans, où les femmes ont accoutumé de quitter le nom de belles pour être nouvelles sages. Or, cette dame alla, le premier jour de carême, à l'église, prendre la mémoire de la mort, où elle trouva le sermon que commençoit un cordelier, tenu de tout le monde un saint homme, pour sa très-grande austérité et bonté de vie qui le rendoit maigre et pâle, mais non tant qu'il ne fût un des beaux hommes du monde. La dame dévotement écouta son sermon, ayant ses yeux fermes à contempler cette vénérable personne, et l'oreille et l'esprit prompts à l'écouter : parquoi, la douceur de ses paroles pénétra les oreilles de ladite dame jusqu'au cœur, et la beauté et grâce de son visage passa par ses yeux et blessa si fort son esprit, qu'elle fut comme une personne ravie. Après le sermon, regarda soigneusement où le prêcheur diroit sa messe, où elle assista; et print les cendres de sa main, qui étoit aussi belle et blanche que dame la sauroit avoir : ce que regarda plus la dévote que la cendre qu'il lui bailloit, croyant assurément qu'une telle amour spirituelle, quelque plaisir qu'elle en sentît, ne sauroit blesser sa conscience. Elle ne failloit point tous les jours d'aller au sermon et d'y mener son mari; et l'un et l'autre donnèrent tant de louanges au prêcheur, qu'en table et ailleurs ils ne tenoient autres propos. Ainsi, ce feu, sous titre spirituel, fut si charnel, que le cœur, en qui il fut embrasé, brûloit tout le corps de cette pauvre dame; et tout ainsi qu'elle avoit été tardive à sentir cette flamme, aussi elle fut prompte à enflammer, et sentit plus tôt le contentement de sa passion qu'elle ne connut être passionnée, et, comme toute surprise de son ennemi Amour, ne résista plus à nul de ses commandements. Mais le plus fort étoit que le médecin de ses douleurs étoit ignorant de son mal. Parquoi, ayant mis dehors

toute crainte qu'elle devoit avoir de montrer sa folie devant un si sage homme, son vice et sa méchanceté à un si vertueux et homme de bien, se mit à lui écrire l'amour qu'elle lui portoit le plus doucement qu'elle put, pour le commencement, et bailla ses lettres à un petit page, lui disant ce qu'il avoit à faire, et que surtout il se gardât que son mari ne le vît aller aux Cordeliers. Le page, cherchant son plus droit chemin, passa de fortune par la rue où son maître étoit assis en une boutique. Le gentilhomme, le voyant passer, s'avança pour regarder où il alloit; et quand le page l'aperçut, tout étonné se cacha dans une maison. Le maître, voyant cette contenance, le suivit, et, le prenant par le bras, lui demanda où il alloit, et, voyant ses excuses sans propos et son visage effrayé, le menaça de le battre, s'il ne lui disoit où il alloit. Le pauvre page lui dit : « Hélas! Monsieur, si je vous le dis, Madame me tuera. » Le gentilhomme, doutant que sa femme fît un marché sans lui, assura le page qu'il n'auroit nul mal s'il lui disoit la vérité, et qu'il lui feroit tout plein de bien; aussi, que s'il mentoit, il le mettroit en prison pour jamais. Le petit page, pour avoir du bien et pour éviter le mal, lui conta tout le fait et lui montra les lettres que sa maîtresse écrivoit au prêcheur : dont le mari fut autant émerveillé et marri, comme il avoit été assuré toute sa vie de la loyauté de sa femme, où n'avoit jamais connu faute. Mais lui, qui étoit sage, dissimula sa colère; et, pour connoître l'intention de sa femme, va faire une réponse comme si le prêcheur la remercioit de sa bonne volonté, déclarant qu'il n'en avoit pas moins de son côté. Le page, ayant juré à son maître de mener sagement cette affaire, alla porter à sa maîtresse la lettre contrefaite, dont elle eut telle joie, que son mari s'aperçut bien qu'elle en avoit changé de visage; car, en lieu d'amaigrir pour le jeûne de carême, elle étoit plus belle et plus fraîche qu'à carême-prenant [1]. Déjà étoit la mi-

[1] En carnaval.

carême, que la dame, ne pour Passion, ne pour Semaine-Sainte, ne changea sa manière accoutumée de continuer à mander par lettres au prêcheur sa fantaisie furieuse; et lui sembloit, quand il tournoit les yeux du côté où elle étoit, ou qu'il parloit de l'amour de Dieu, que c'étoit pour l'amour d'elle; et tant que ses yeux pouvoient montrer ce qu'elle pensoit, elle ne les épargnoit pas. Le mari ne failloit à lui rendre pareilles réponses. Après Pâques, il lui écrivit, au nom du prêcheur, qu'il la prioit lui enseigner le moyen comme il la pourroit voir secrètement. Elle, à qui l'heure tardoit, conseilla son mari d'aller visiter quelques terres qu'ils avoient dehors : ce qu'il lui promit, et demeura caché en la maison d'un sien ami. La dame ne faillit d'écrire au prêcheur qu'il étoit heure de la venir voir, car son mari étoit allé dehors. Le gentilhomme, voulant expérimenter le cœur de sa femme jusques au bout, s'en alla au prêcheur le prier, pour l'honneur de Dieu, lui vouloir prêter son habit. Le prêcheur, qui étoit homme de bien, lui dit que leur Règle le défendoit, et que pour rien il ne le prêteroit pour aller en masque. Le gentilhomme lui assura qu'il ne le vouloit pour en user à son plaisir, et que c'étoit pour chose nécessaire à son bien et salut. Le cordelier, le connoissant homme de bien et dévot, le lui prêta, et, avec cet habit qui lui couvroit la plupart du visage, de sorte qu'on ne lui pouvoit voir les yeux, print une fausse barbe et un faux nez, approchant à la ressemblance du prêcheur, et avec du liége en ses souliers se fit de la propre grandeur du prêcheur. Ainsi habillé, s'en vint, au soir, en la chambre de sa femme qui l'attendoit en grande dévotion. La pauvre sotte n'attendit pas qu'il vînt à elle, mais, comme femme hors du sens, le courut embrasser. Lui, qui tenoit le visage baissé de peur d'être connu, commença à faire le signe de la croix, faisant semblant de la fuir, en disant toujours : « Tentations, tentations! » La dame lui dit : « Hélas! mon père, vous avez raison! car il n'en est point

de plus forte que celle qui vient d'amour, à laquelle vous m'avez promis donner remède ; vous priant que, maintenant que nous avons le temps et le loisir, ayez pitié de moi. » Et, en ce disant, s'efforçoit de l'embrasser, lequel, fuyant par tous les côtés de la chambre avec grands signes de la croix, crioit toujours : « Tentations, tentations ! » Mais, quand il vit qu'elle cherchoit de trop près, print un gros bâton qu'il avoit sous son manteau, la battant si bien, qu'il lui fit passer sa tentation. Et, sans être connu d'elle, s'en alla incontinent rendre ses habits au prêcheur, l'assurant qu'ils lui avoient porté bonheur. Le lendemain, faisant semblant de revenir de loin, retourna en sa maison, où il trouva sa femme au lit, et, comme ignorant sa maladie, lui demanda la cause de son mal. Elle lui répondit que c'étoit un catarrhe, et qu'elle ne se pouvoit aider des bras ne jambes. Le mari, qui avoit belle envie de rire, fit semblant d'en être marri, et, pour la réjouir, lui dit que, sur le soir, il avoit convié à souper le saint homme prédicateur. Mais elle lui dit soudain : « Jamais ne vous advienne, mon ami, de convier telles gens, car ils portent malheur en toutes les maisons où ils vont. — Comment, ma mie? dit son mari, vous m'avez tant loué cettui, et je pense, quant à moi, s'il y a un saint homme au monde, que c'est lui. » La dame lui répondit : « Ils sont bons en l'église et aux prédications; mais, aux maisons, sont antechrist! Je vous prie, mon ami, que je ne le voie point; car ce seroit assez, avec le mal que j'ai, pour me faire mourir. » Le mari lui dit : « Puisque vous ne le voulez voir, vous ne le verrez point ; mais si lui donnerai-je à souper céans. — Faites, dit-elle, ce qu'il vous plaira; mais que je ne le voie point; car je hais telles gens comme diables. » Le mari, après avoir donné à souper au beau père, lui dit : « Mon père, je vous estime tant aimé de Dieu, qu'il ne vous refusera aucune requête; parquoi, je vous supplie avoir pitié de ma pauvre femme, laquelle, depuis huit jours en çà, est possédée d'un malin

esprit, de sorte qu'elle veut mordre et égratigner tout le monde. Il n'y a croix ni eau bénite dont elle fasse cas. J'ai cette foi que, si vous mettez la main sur elle, le diable s'en ira : dont je vous prie, autant que je puis. » Le beau père lui dit : « Mon fils, toute chose est possible au croyant. Croyez-vous pas fermement que la bonté de Dieu ne refuse nul qui, en foi, lui demande grâce? — Je le crois, mon père, dit le gentilhomme. — Assurez-vous aussi, mon fils, dit le cordelier, qu'il peut et qu'il veut, et qu'il n'est moins puissant que bon. Allons, forts en foi, pour résister à ce lion rugissant, et lui arracher sa proie qui est acquise à Dieu par le sang de son fils Jésus-Christ. » Ainsi, le gentilhomme mena cet homme de bien là où étoit sa femme, couchée sur un petit lit; qui fut si étonnée de le voir, pensant que ce fût cettui qui l'avoit battue, qu'elle entra en une merveilleuse colère; mais, pour la présence de son mari, baissa les yeux et devint muette. Le mari dit au saint homme : « Tant que je suis devant elle, le diable ne la tourmente guère; mais, sitôt que je m'en serai allé, vous lui jetterez de l'eau bénite, et verrez à l'heure le malin esprit faire son office. » Le mari le laissa tout seul avec sa femme et demeura à la porte pour voir leur contenance. Quand elle ne vit plus personne que le beau père, commença à crier comme femme enragée et hors du sens, en l'appelant *méchant*, *vilain*, *meurtrier*, *trompeur!* Le cordelier, pensant pour vrai qu'elle fût possédée d'un malin esprit, lui voulut prendre la tête pour dire dessus ses oraisons; mais elle l'égratigna et mordit de telle sorte, qu'il fut contraint de parler de plus loin, et, en jetant force eau bénite, disoit beaucoup de bonnes oraisons. Quand le mari vit qu'il avoit assez fait son devoir, entra en la chambre et le remercia de la peine qu'il avoit prise. Et, à son arrivée, la femme laissa ses injures et malédictions, et baisa la croix bien doucement, pour la crainte qu'elle avoit de son mari; mais le saint homme, qui l'avoit vue tant enragée, croyoit

fermement qu'à sa prière Notre-Seigneur eût jeté le diable dehors, et s'en alla, louant Dieu de ce grand miracle. Le mari, voyant sa femme bien châtiée de sa folle fantaisie, ne lui voulut point déclarer ce qu'il avoit fait; car il se contenta d'avoir vaincu son opinion par sa prudence, et l'avoir mise en tel état, qu'elle haïssoit mortellement ce qu'elle avoit aimé indiscrètement, et détestoit sa folie; et ayant, de là en après, délaissé toute superstition, se donna du tout à son mari et au ménage, mieux qu'elle n'avoit fait auparavant.

« Par ceci, Mesdames, pouvez-vous connoître le bon sens du mari et la fragilité d'une estimée femme de bien; et, je pense, quand vous aurez bien regardé en ce miroir, en lieu de vous fier en vos propres forces, apprendrez à vous retourner à Celui en la main duquel gît votre honneur. — Je suis bien aise, dit Parlamente, de quoi vous êtes devenu prêcheur des dames, et le feriez encore plus si vous vouliez continuer ces beaux sermons à toutes à qui vous parlez. — Toutes les fois, dit Hircan, que vous me voudrez écouter, je suis assuré que je n'en dirai pas moins. — C'est-à-dire, dit Simontault, que, quand vous n'y serez pas, il dira autrement. — Il en fera ce qu'il lui plaira, dit Parlamente; mais je veux croire, pour mon contentement, qu'il dira toujours ainsi. A tout le moins, l'exemple qu'il a allégué, servira à celles qui cuident que l'amour spirituelle ne soit point dangereuse; mais il me semble qu'elle l'est plus que toutes les autres. — Si est-ce, dit Oisille, qu'aimer un homme de bien, vertueux et craignant Dieu, n'est point chose à dépriser, et que l'on n'en peut que mieux valoir. — Madame, répondit Parlamente, je vous prie croire qu'il n'est rien plus sot ne plus aisé à tromper qu'une femme qui n'a jamais aimé; car amour de soi est une passion qui a plutôt saisi le cœur que l'on ne s'en est avisé, et est cette passion si plaisante, que, si elle se peut aider de la vertu pour lui servir de manteau, à grande peine sera-t-elle connue, qu'il n'en

vienne quelque inconvénient. — Quel inconvénient sauroit-il venir, dit Oisille, d'aimer un homme de bien? — Madame, répondit Parlamente, il y a assez d'hommes estimés hommes de bien envers les dames; mais d'être tant homme de bien envers Dieu, qu'on puisse garder son honneur et conscience, je crois que, de ce temps, ne s'en trouveroit point jusqu'à un seul; et celles qui s'y fient et qui croient autrement, s'en trouvent enfin trompées, et entrent en cette amitié de par Dieu, dont bien souvent elles en sortent de par le diable; car j'en ai assez vu qui, sous couleur de parler de Dieu, commençoient une amitié dont à la fin s'en vouloient retirer et ne pouvoient, parce que l'honnête couverture les tenoit en sujettion. Car un amour vicieux, de soi-même se défait et ne peut durer en un bon cœur; mais la vertueuse est celle qui a ses liens de soie si déliés, qu'on est plus tôt prins que l'on ne les peut voir. — A ce que vous dites, dit Émarsuitte, jamais femme ne voudroit aimer homme. Mais votre foi est si âpre qu'elle ne durera pas. — Je sais bien, dit Parlamente; mais je ne laisserai pas, pour cela, de désirer que chacun se contentât de son mari, comme je fais du mien. » Émarsuitte, qui, par ce mot, se sentit touchée, en changeant de couleur, lui dit : « Vous devez juger que chacun a le cœur comme vous, ou vous pensez être plus parfaite que toutes les autres. — Or, ce dit Parlamente, de peur d'entrer en dispute, sachons à qui Hircan donnera sa voix. — Je la donne, dit-il, à Émarsuitte pour la rapaiser contre ma femme. — Or, puisque je suis en mon rang, dit Émarsuitte, je n'épargnerai homme ne femme, afin de faire tout égal. Et vois-je bien que vous ne pouvez vaincre votre cœur à confesser la bonté et vertu des hommes : qui me fait reprendre le propos dernier par une semblable histoire. »

NOUVELLE XXXVI

Un président de Grenoble, averti du mauvais gouvernement de sa femme, y mit si bon ordre, que son honneur n'en fut intéressé, et si s'en vengea.

En la ville de Grenoble y avoit un président dont je ne dirai le nom, mais il n'étoit point François. Il avoit une belle femme, et vivoient ensemble en grande paix. Cette femme, voyant que son mari étoit vieil, print en amour un jeune clerc, beau et avenant. Quand son mari alloit, au matin, au Palais, ce clerc entroit en sa chambre et tenoit sa place; de quoi s'aperçut un serviteur du président, qui l'avoit bien servi trente ans, et, comme loyal à son maître, ne se put garder de lui dire. Le président, qui étoit sage, ne le voulut croire légèrement, mais dit qu'il avoit envie de mettre division entre lui et sa femme, et que, si la chose étoit vraie comme il disoit, il la lui pourroit bien montrer; et, s'il ne la lui montroit, il estimeroit qu'il auroit controuvé cette mensonge pour séparer l'amitié de lui et de sa femme. Le valet l'assura qu'il lui feroit voir ce qu'il lui disoit; et un matin, sitôt que le président fut allé à la Cour et le clerc entré en sa chambre, le serviteur envoya un de ses compagnons dire à son maître qu'il pouvoit bien venir, et se tint toujours à la porte pour guetter que le clerc n'en saillît. Le président, sitôt qu'il vit le signe que lui fit l'un de ses serviteurs, feignant de se trouver mal, laissa l'audience, et s'en alla hâtivement en sa maison, où il trouva son vieil serviteur à la porte de sa chambre, l'assurant pour vrai que le clerc étoit dedans, qui ne faisoit guère que d'entrer. Le seigneur lui dit : « Ne bouge de cette porte, car tu sais bien qu'il n'y a autre issue ne entrée que celle-ci, sinon un petit cabinet duquel moi seul porte la clef. » Le président entra en sa chambre et trouva sa femme et le clerc couchés ensemble, lequel, en chemise, se jeta

à ses pieds et lui demanda pardon. Sa femme, de l'autre côté, se print à plorer. Lors, dit le président : « Combien que le cas que vous avez fait soit tel que pouvez estimer, si est-ce que je ne veux pour vous que ma maison soit déshonorée, et les filles que j'ai eues de vous, désavancées [1]. Parquoi, dit-il, je vous défends de plorer; mais voyez ce que je ferai. Et vous, Nicolas (ainsi se nommoit son clerc), cachez-vous en mon cabinet et ne faites un seul bruit. » Quand il eut ainsi fait, va ouvrir la porte, et appela son vieux serviteur et lui dit : « Ne m'as-tu pas assuré que tu me montrerois mon clerc couché avecques ma femme? Et, sur ta parole, suis venu ici en danger de tuer ma femme. Je n'ai rien trouvé de ce que tu m'as dit : j'ai cherché partout cette chambre, comme je te veux montrer. » Et, ce disant, fit regarder son valet sous les lits et par tous côtés. Et quand le valet ne trouva rien, étonné, dit à son maître : « Il faut que le diable l'ait emporté, car je l'ai vu entrer ici, et si n'est point sorti par la porte; mais je vois bien qu'il n'y est pas. » A l'heure, le maître lui dit : « Tu es bien malheureux de vouloir mettre entre ma femme et moi une telle division. Parquoi, je te donne congé de t'en aller ; et pour les services que tu m'as faits, je te veux payer ce que je te dois et davantage; mais va-t'en bientôt, et garde d'être en cette ville vingt-quatre heures passées. » Le président lui donna cinq ou six paiements des années à advenir, et, sachant qu'il lui étoit loyal, espéroit lui faire autre bien. Quand le serviteur s'en fut allé pleurant, le président fit sortir le clerc de son cabinet, et après avoir dit à sa femme et à lui ce qu'il lui sembloit de leur méchanceté, leur défendit d'en faire semblant à personne, et commanda sa femme de s'habiller plus gorgiasement qu'elle n'avoit accoutumé, et se trouver en toutes compagnies et festins; et au clerc, qu'il eût à faire meilleure chère

[1] Déchues de leur position dans le monde.

qu'il n'avoit fait auparavant; mais que sitôt qu'il lui diroit à l'oreille : « Va-t'en ! » qu'il se gardât bien de demeurer en la ville trois heures après son commandement. Et, ce fait, s'en retourna au Palais sans faire semblant de rien. Et durant quinze jours (contre sa coutume) se mit à festoyer ses amis et voisins, et, après le banquet, avoit des tabourins pour faire danser les dames. Un jour, voyant que sa femme ne dansoit point, commanda au clerc de la mener danser, lequel, cuidant qu'il eût oublié ses fautes passées, la mena danser joyeusement; mais quand la danse fut achevée, le président, feignant lui commander quelque chose en sa maison, lui dit à l'oreille : « Va-t'en et ne retourne jamais. » Or, fut bien marri ce clerc de laisser sa dame, mais non moins joyeux d'avoir sa vie sauve. Après que le président eut mis en l'opinion de tous ses parents et amis et de tout le pays, le grand amour qu'il portoit à sa femme, un beau jour du mois de mai, alla cueillir en son jardin une salade de telles herbes, que sitôt que sa femme en eut mangé ne véquit pas vingt-quatre heures après : dont il fit si grand dueil par semblant, que nul ne pouvoit soupçonner qu'il fût occasion de cette mort. Et, par ce moyen, se vengea de son ennemi et sauva l'honneur de sa maison.

« Je ne veux pas, Mesdames, par cela louer la conscience du président, mais oui bien montrer la légèreté d'une femme et la grande patience et prudence d'un homme. Vous suppliant, Mesdames, ne vous courroucer de la vérité qui parle quelquefois contre vous aussi bien que contre les hommes, car les femmes sont communes aux vices et vertus. — Si toutes celles, dit Parlamente, qui ont aimé leurs valets étoient contraintes de manger de telles salades, j'en connois qui n'aimeroient tant leurs jardins comme elles font, mais en arracheroient toutes les herbes pour éviter celle qui rendit l'honneur à la lignée par la mort d'une folle mère. » Hircan, qui devina bien pourquoi elle le disoit, lui répondit tout en colère :

« Une femme de bien ne doit jamais juger une autre de ce qu'elle ne voudroit faire. » Parlamente répondit : « Savoir n'est pas jugement et sottise ; si est-ce que cette pauvre femme porta la peine que plusieurs méritent. Et crois que le mari, puisqu'il s'en vouloit venger, se gouverna avec merveilleuse prudence et sapience. — Et aussi avec une grande malice, dit Longarine, longue et cruelle vengeance qui montroit bien n'avoir Dieu ni conscience devant les yeux. — Et qu'eussiez-vous donc voulu qu'il eût fait, dit Hircan, pour se venger de la plus grande injure que la femme peut faire à l'homme ? — J'eusse voulu, dit-elle, qu'il l'eût tuée en sa colère, car les docteurs disent que tel péché est plus rémissible, pource que les premiers mouvements ne sont pas en la puissance de l'homme : pourquoi il en eût pu avoir grâce. — Oui, dit Guebron ; mais ses filles et sa race eussent à jamais porté cette note[1]. — Il ne la devoit point tuer, dit Longarine ; car, puisque la grand'colère étoit passée, elle eût vécu avec lui en femme de bien, et n'en eût jamais été mémoire. — Pensez-vous, dit Saffredant, qu'il fût apaisé pour tant qu'il dissimula sa colère ? Je pense, quant à moi, que, le dernier jour qu'il fit la salade, il étoit encore aussi courroucé que le premier ; car il y en a aucuns desquels les premiers mouvements n'ont jamais d'intervalle, jusques à ce qu'ils aient mis en effet leur passion. Et me faites grand plaisir de dire que les théologiens estiment ces péchés-là faciles à pardonner, car je suis de leur opinion. — Il fait bon regarder à ses paroles, dit Parlamente, devant gens si dangereux que vous ; mais ce que j'ai dit se doit entendre quand la passion est si forte, que soudainement elle occupe tant les sens que la raison ne peut avoir lieu. — Aussi, dit Saffredant, je m'arrête à votre parole, et veux par là conclure qu'un homme bien fort amoureux mérite plus aisément son pardon

[1] Tache.

qu'un autre qui pèche ne l'étant point; car si l'amour le tient parfaitement lié, la raison ne lui commande pas facilement. Et, si nous voulons dire la vérité, il n'y a aucun de nous qui n'ait quelquefois expérimenté cette furieuse folie, et qui ne s'attende avoir pardon, vu que l'amour vrai est un degré pour monter à l'amour parfaite de Dieu, où nul ne peut monté facilement qu'il n'ait passé par l'échelle des tribulations, angoisses et calamités de ce monde visible, et qui n'aime son prochain et ne lui veut souhaiter autant de bien comme à soi-même : qui est le lien de perfection ; car saint Jean dit : « Comment aimerez-vous Dieu (que vous ne voyez point), si vous n'aimez ce que vous voyez ? » — Il n'y a si beau passage en l'Écriture, dit Oisille, que vous ne tiriez votre propos ; mais gardez-vous de faire comme l'araigne, qui convertit toutes bonnes viandes en venin; et si vous avise qu'il est dangereux d'alléguer l'Écriture sainte sans propos et nécessité. — Qu'appelez-vous dire vérité sans propos et nécessité ? dit Saffredant. Vous voudriez donc dire qu'en parlant à vous autres incrédules et appelant Dieu à notre aide, nous prenons son nom en vain ? Mais, s'il y a péché, vous seules en devez porter la peine; car vos incrédulités nous contraignent à chercher tous les serments dont nous nous pouvons aviser, et encore ne pouvons-nous allumer le feu dedans vos cœurs de glace. — C'est signe, dit Longarine, que vous mentez tous; car si la vérité étoit en votre parole, elle est si forte qu'elle nous feroit croire. Mais il y a danger que les filles d'Ève croient trop tôt ce serpent. — J'entends bien que c'est, dit Saffredant : les femmes sont invincibles aux hommes, parquoi je m'en tairai, afin de savoir à qui Émarsuitte donnera sa voix. — Je la donne, dit-elle, à Dagoucin; car je pense qu'il ne voudroit point parler contre les dames. — Plût à Dieu, dit-il, qu'elles répondissent autant à ma faveur que je voudrois parler pour la leur ! Et, pour vous montrer que me suis étudié d'honorer les vertueuses en recherchant leurs

bonnes œuvres, je vous en vais raconter une. Je ne veux pas dire, Mesdames, que la patience du gentilhomme de Pampelune et du président de Grenoble n'ait été grande; mais la vengeance n'en a été moindre. Et quand il faut louer un homme vertueux, il ne faut point tant donner gloire à une seule vertu, qu'il la faille faire servir de manteau à couvrir un si grand vice. Aussi, celui est louable qui, pour l'amour de la vertu seule, fit œuvre vertueuse, comme j'espère vous faire voir par la patience et vertu d'une jeune dame, qui ne cherchoit, en sa bonne œuvre, que l'honneur de Dieu et le salut de son mari. »

NOUVELLE XXXVII

Prudence d'une femme pour retirer son mari de fol amour qui le tourmentoit.

Il y avoit une dame en une grande maison du royaume de France, dont je tairai le nom, tant sage et vertueuse, qu'elle étoit aimée et estimée de ses voisins. Son mari, comme il devoit, se fioit à elle de toutes ses affaires, qu'elle conduisoit si sagement, que sa maison, par son moyen, devint une des plus riches et des mieux meublées qui fût au pays d'Anjou ne de Touraine. Ayant vécu ainsi longuement avec son mari, duquel elle portoit plusieurs beaux enfants, la félicité (après laquelle survient toujours son contraire) commença à se diminuer, pour ce que son mari, trouvant l'honnête repos insupportable, l'abandonna pour chercher son travail, et print une coutume, qu'aussitôt que sa femme étoit endormie, se levoit d'auprès d'elle, et ne retournoit qu'il ne fût près du matin. La dame trouva cette façon de faire si mauvaise, qu'entrant en une grande jalousie, de laquelle ne voulut faire semblant, oublia les affaires de sa maison, sa personne et sa famille, comme celle qui estimoit avoir perdu le fruit de ses labeurs, qui est la grande amour de son mari, pour laquelle continuer n'y avoit peine qu'elle ne portât volon-

tiers. Mais, l'ayant perdue, comme elle voyoit, fut si négligente du reste de sa maison, que bientôt on connut le dommage que sa négligence y faisoit ; car son mari, d'un côté, dépendoit[1] sans ordre, et elle ne tenoit plus la main au ménage ; en sorte que la maison fut bientôt rendue si brouillée, que l'on commençoit à couper les bois de haute futaie et engager les terres. Quelqu'un de ses parents, qui connoissoit la maladie, lui remontra la faute qu'elle faisoit, et que si l'amour de son mari ne lui faisoit aimer le proufit de sa maison, au moins qu'elle eût égard à ses pauvres enfants ; la pitié desquels lui fit reprendre ses esprits, et essayer, par tous moyens, de regagner l'amour de son mari. Et le lendemain fit le guet quand il se lèveroit d'auprès d'elle et se leva pareillement avec son manteau de nuit, faisant faire son lit, et, en disant ses Heures, attendoit le retour de son mari, et quand il entroit en sa chambre, alloit au devant de lui le baiser, et lui portoit un bassin et de l'eau pour laver ses mains. Lui, étonné de cette nouvelle façon de faire, lui dit qu'il ne venoit que du retrait, et que, pour cela, n'étoit métier qu'il se lavât. A quoi elle répondit que, combien que ce n'étoit pas grand'chose, si étoit-il honnête de laver ses mains quand on venoit d'un lieu ord et sale ; désirant par là lui faire connoître et haïr sa méchante vie. Mais, pour cela, il ne se corrigeoit point, et continua ladite dame cette façon de faire bien un an ; et, quand elle vit que ce moyen ne lui servoit de rien, un jour, attendant son mari, qui demeura plus qu'il n'avoit de coutume, lui print envie de l'aller chercher, et tant alla de chambre en chambre, qu'elle le trouva couché en une arrière garde-robe, endormi, avec la plus laide, orde et sale chambrière qui fût léans ; et lors se pensa qu'elle lui apprendroit à laisser une si honnête femme pour une si sale et vilaine. Elle print de la paille et l'alluma au milieu de la chambre ; mais quand elle vit que la fumée eut aussitôt tué son

[1] Dépensait.

mari qu'éveillé, le tira par le bras, en criant : « Au feu ! au feu ! » Si le mari fut honteux et marri étant trouvé par une si honnête femme avec une telle ordouse, ce n'étoit pas sans grande occasion. Lors sa femme lui dit : « Monsieur, j'ai essayé, un an durant, à vous retirer de cette méchanceté par douceur et patience, et vous montrer qu'en lavant le dehors, vous deviez nettoyer le dedans ; mais quand j'ai vu que tout ce que je faisois étoit de nulle valeur, je me suis essayée de m'aider de l'élément qui doit mettre fin à toutes choses ; vous assurant, Monsieur, que si cettui-ci ne vous corrige, je ne sais si une seconde fois je vous pourrai retirer du danger comme j'ai fait. Je vous prie de penser qu'il n'est nul plus grand désespoir que l'amour, et que si je n'eusse eu Dieu devant les yeux, je n'eusse usé de telle patience que j'ai fait. » Le mari, bien aise d'en être échappé à si bon compte, promit jamais ne lui donner occasion de se tourmenter pour lui ; ce que très-volontiers la dame crut, et, du consentement du mari, chassa dehors ce qui lui déplaisoit. Et, depuis cette heure-là, véquirent ensemble en si grande amitié, que même les fautes passées, par le bien qui en étoit venu, leur en étoit augmentation de contentement.

« Je vous supplie, Mesdames, si Dieu vous donne de tels maris, que vous ne désespériez point, jusqu'à ce que vous ayez longuement essayé tous les moyens pour les réduire ; car il y a vingt-quatre heures au jour, èsquelles l'homme peut changer d'opinion, et une femme se doit tenir plus heureuse d'avoir gagné son mari par patience et longue attente, que si la fortune et les parents lui en donnoient un plus parfait. — Voilà, dit Oisille, un exemple qui doit servir à toutes les femmes mariées. — Il prendra cet exemple qui voudra, dit Parlamente ; mais, quant à moi, il ne me seroit possible avoir si longue patience ; car, combien qu'en tous états patience soit une belle vertu, j'ai opinion qu'en mariage elle amène à la fin inimitié, pource qu'en souffrant injure de son semblable, on

est contraint de s'en séparer le plus loin que l'on peut, et, de cette séparation-là, survient un dépris de la faute du déloyal, et, en ce dépris, peu à peu l'amour diminue ; car autant aime-t-on la chose, l'on en estime la valeur. — Mais il y a danger, dit Émarsuitte, que la femme impatiente trouve un mari furieux, qui lui donneroit douleur au lieu de patience. — Et que sauroit faire un mari, dit Parlamente, que ce qui a été raconté en cette histoire? — Quoi ? dit Émarsuite : battre très-bien sa femme et la faire coucher en la couchette, et celle qu'il aimoit, au grand lit [1]. — Je crois, dit Parlamente, qu'une femme de bien ne seroit point tant marrie d'être battue par colère, que déprisée par un qui ne la veut pas ; et, après avoir porté la peine de la séparation d'une telle amitié, ne sauroit faire le mari chose dont elle se sût plus soucier. Et aussi dit le conte, que la peine qu'elle print pour le retirer, fut pour l'amour qu'elle avoit à ses enfants, ce que je crois. — Et trouvez-vous grande patience à elle, dit Nomerfide, d'aller mettre le feu sous le lit où son mari dormoit ? — Oui, dit Longarine, car, quand elle vit la fumée, elle l'éveilla, et, par aventure, ce fut où elle fit le plus de faute ; car de tels maris que ceux-là, les cendres en sont bonnes à la lessive. — Vous êtes cruelle, Longarine, dit Oisille ; mais si n'avez-vous pas ainsi vécu avec le vôtre ? — Non, dit Longarine, car, Dieu merci, il ne m'en a point donné occasion ; mais de le regretter toute ma vie, au lieu de m'en plaindre. — Et s'il vous eût été tel, dit Nomerfide, qu'eussiez-vous fait ? — Je l'aimois tant, dit Longarine, que je crois que je l'eusse tué et me fusse tuée après, car mourir après telle vengeance m'eût été chose plus agréable que vivre loyale avec un déloyal. — A ce que je vois, dit Hircan, vous n'aimez vos maris que pour vous : s'ils sont bons selon votre désir, vous les aimez bien ; s'ils font la moindre faute du monde, ils ont

[1] Dans les chambres à coucher il y avait toujours un grand lit d'honneur et un petit lit destiné à la servante.

perdu le labeur de leur semaine par un samedi. Par ainsi, voulez-vous être maîtresses : dont, quant à moi, j'en suis d'avis, si tous les maris s'y accordent. — C'est raison, dit Parlamente, que l'homme nous gouverne comme notre chef ; mais non pas qu'il nous abandonne ou traite mal. — Dieu a mis, dit Oisille, si bon ordre, tant à l'homme qu'à la femme, que si l'on n'en abuse, je tiens le mariage l'un des plus beaux et des plus sûrs états qui soient en ce monde, et suis sûre que tous ceux qui sont ici, quelque mine qu'ils fassent, en pensent autant ou davantage ; et d'autant que l'homme se dit plus sage que la femme, il sera plus grièvement puni, si la faute vient de son côté. Mais, ayant assez discouru sur ce sujet, sachons à qui Dagoucin donnera sa voix. — Je la donne, dit-il, à Longarine. — Vous me faites grand plaisir, dit-elle, car j'ai un conte qui est digne de suivre le vôtre. Or, puisque nous sommes à louer la vertueuse patience des dames, je vous en montrerai une plus louable que celle dont a été maintenant parlé ; et de tant plus est-elle estimée, qu'elle étoit femme de ville qui, de coutume, ne sont nourries si vertueusement que les autres. »

NOUVELLE XXXVIII

Mémorable charité d'une femme de Tours envers son mari putier.

En la ville de Tours y avoit une bourgeoise belle et honnête, laquelle pour ses vertus étoit non-seulement aimée, mais crainte et estimée de son mari. Si est-ce que, suivant la fragilité des hommes qui s'ennuient de toujours manger de bon pain, il fut amoureux d'une métayère qu'il avoit, et souvent partoit de Tours pour aller visiter sa métairie, où il demeuroit toujours deux ou trois jours. Et quand il retournoit, il étoit si morfondu, que sa pauvre femme avoit assez à faire à le guérir Et aussitôt qu'il étoit sain, ne failloit à retourner au lieu, où pour le plaisir oublioit tous ses maux. Sa femme, qui surtout

aimoit sa vie et sa santé, le voyant revenir ordinairement en si mauvais état, s'en alla en la métairie, où elle trouva la jeune femme que son mari aimoit, à laquelle, sans colère, mais d'un très-gracieux visage, dit qu'elle savoit bien que son mari la venoit voir bien souvent, mais qu'elle le traitoit si mal, qu'il s'en retournoit toujours bien morfondu en la maison. La pauvre femme, tant pour la révérence de sa dame que pour force de la vérité, ne lui put dénier le fait, duquel lui requit pardon. La dame voulut voir le lit et la chambre où son mari couchoit, qu'elle trouva si froide, sale et mal en point, qu'elle en eut fort grand'pitié. Parquoi, incontinent envoya quérir un bon lit garni de linceux, mante et contrepointe [1], selon que son mari l'aimoit ; fit accoûtrer et tapisser la chambre ; lui donna de la vaisselle honnête pour le servir à boire et à manger, une pipe de bon vin, des dragées et des confitures ; pria la métayère qu'elle ne lui renvoyât plus son mari si morfondu. Le mari ne tarda guères qu'il ne retournât, comme il avoit accoutumé, voir sa métayère, et s'émerveilla fort de trouver ce pauvre logis si bien en ordre, et encore plus quand elle lui donna à boire dans une coupe d'argent, et lui demanda d'où étoient venus tous ces biens. La pauvre femme lui dit en pleurant que c'étoit sa femme, qui avoit tant pitié de son mauvais traitement, qu'elle avoit ainsi meublé sa maison et lui avoit recommandé sa santé. Lui, voyant la grande bonté de sa femme, et que, pour tant de mauvais tours qu'il lui avoit faits, lui rendoit tant de biens, estimant sa faute aussi grande que l'honnête tour que sa femme lui avoit fait, après avoir donné argent à sa métayère, la priant pour l'avenir vouloir vivre en femme de bien, s'en retourna à sa femme, à laquelle il confessa la dette ; et que, sans le moyen de cette grande douceur et bonté, il étoit impossible qu'il eût jamais laissé la vie qu'il menoit. Et

[1] Couverture de laine.

depuis véquirent en bonne paix, laissant entièrement la vie passée.

« Croyez, Mesdames, qu'il y a bien peu de maris que patience et amour de la femme ne puissent gagner à la longue, ou ils seront plus durs que pierres, que l'eau foible et molle par longueur de temps vient à caver [1]. » Ce dit Parlamente : « Voilà une femme sans cœur, sans fiel et sans foie. — Que voulez-vous ? dit Longarine, elle expérimentoit ce que Dieu commande, de faire bien à ceux qui font mal. — Je pense, dit Hircan, qu'elle étoit amoureuse de quelque cordelier qui lui avoit donné pour pénitence de faire si bien traiter son mari aux champs, afin que, ce pendant qu'il iroit, elle eût le loisir de le bien traiter à la ville. — Or ça, dit Oisille, vous montrez bien la malice de votre cœur, qui en bons actes faites un mauvais jugement. Je crois plutôt qu'elle étoit si mortifiée en l'amour de Dieu, qu'elle ne se soucioit plus que du salut de son mari. — Il me semble, dit Simontault, qu'il avoit plus d'occasion de retourner à sa femme quand il avoit froid en sa métairie, que quand il étoit si bien traité. — A ce que je vois, dit Saffredant, vous n'êtes pas de l'opinion d'un riche homme de Paris, qui n'eût su laisser son accoûtrement quand il étoit couché avec sa femme, qu'il n'eût été morfondu; mais quand il alloit voir sa chambrière à la cave, sans bonnet et sans souliers, au cœur de l'hiver, il ne s'en trouvoit jamais mal, et si étoit fort belle sa femme et sa chambrière bien laide. — N'avez-vous pas ouï dire, dit Guebron, que Dieu aide toujours aux fols, aux amoureux et aux ivrognes ? peut-être que celui-là tout seul étoit les trois ensemble. — Par cela voulez-vous conclure, dit Parlamente, que Dieu nuit aux chastes, aux sages et aux sobres ? — Ceux qui par eux-mêmes, dit Guebron, se peuvent aider, n'ont point besoin d'aide ; car Celui qui a dit qu'il est venu pour les malades, non point pour les

[1] Creuser.

sains, est venu par la loi de sa miséricorde secourir à nos infirmités, rompant les arrêts de la rigueur de sa justice ; et qui se cuide sage est fol devant Dieu. Mais, pour finir notre sermon, à qui donnera sa voix Longarine ? — Je la donne, dit-elle, à Saffredant. — J'espère donc, dit Saffredant, vous montrer, par exemple, que Dieu ne favorise pas aux amoureux ; car nonobstant, Mesdames, qu'il ait été dit par ci-devant que le vice est commun aux femmes et aux bons hommes, si est-ce que l'invention d'une finesse sera trouvée plus promptement et subtilement d'une femme que d'un homme, et vous en dirai un exemple. »

NOUVELLE XXXIX

Bonne invention pour chasser le lutin.

Un seigneur de Grignaux, qui étoit chevalier d'honneur de la reine de France, Anne, duchesse de Bretagne, retournant en sa maison, dont il avoit été absent plus de deux ans, trouva sa femme en une autre terre là auprès, et s'enquérant de l'occasion, lui dit qu'il revenoit un esprit en sa maison, qui les tourmentoit tant, que nul n'y pouvoit demeurer. Monseigneur de Grignaux, qui ne croyoit point en bourdes, lui dit que, quand ce seroit le diable même, il ne le craindroit, et emmena sa femme en sa maison. La nuit, fit allumer force chandelles pour voir plus clairement cet esprit, et, après avoir veillé longuement sans rien ouïr, s'endormit ; mais incontinent fut réveillé par un grand soufflet qu'on lui donna sur la joue, et ouït une voix criant : *Revigne! Revigne!* laquelle avoit été sa grand'mère. Alors, appela la femme qui couchoit auprès d'eux, pour allumer de la chandelle, pource qu'elles étoient toutes éteintes, mais elle ne s'osa lever. Or incontinent sentit, le seigneur de Grignaux, qu'on lui ôtoit la couverture de dessus lui, et ouït un fort grand bruit de tables et tréteaux et escabelles, qui tomboient en la chambre qui dura jusques au jour, et fut plus fâché

ledit seigneur de perdre son repos que de peur de l'esprit, car jamais ne crut que ce fût un esprit. La nuit ensuivant, se délibéra de prendre cet esprit, et, un peu après qu'il fut couché, fit semblant de ronfler très-fort, et mit la main tout ouverte près son visage. Ainsi qu'il attendoit cet esprit, sentit quelque chose approcher de lui. Parquoi ronfla plus fort qu'il n'avoit accoutumé, dont l'esprit s'apprivoisa si fort, qu'il lui bailla un grand soufflet. Et tout à l'instant print, ledit seigneur de Grignaux, la main dessus son visage, criant à la femme : *Je tiens l'esprit !* laquelle incontinent se leva et alluma de la chandelle, et trouvèrent que c'étoit la chambrière qui couchoit en leur chambre, laquelle, se mettant à genoux, leur demanda pardon et leur promit confesser vérité, qui étoit que l'amour qu'elle avoit longuement portée à un serviteur de léans, lui avoit fait entreprendre ce beau mystère, pour chasser hors la maison maître et maîtresse, afin qu'eux deux, qui en avoient toute la garde, eussent moyen de faire grande chère, ce qu'ils faisoient quand ils étoient tout seuls, Monsieur de Grignaux, qui étoit homme assez rude. commanda qu'ils fussent battus, en sorte qu'il leur souvînt à jamais de l'esprit, ce qui fut fait, puis chassés dehors, et, par ce moyen, fut délivrée la maison du tourment des esprits, qui, deux ans durant, avoient joué leur rôle.

« C'est chose émerveillable, Mesdames, de penser aux effets de ce puissant dieu d'amour, qui, ôtant toute crainte aux femmes, leur apprend à faire toute peine aux hommes pour parvenir à leur intention. Mais, d'autant qu'est vitupérable l'intention de la chambrière, le bon sens du maître est louable, qui savoit très-bien que l'esprit s'en va et ne retourne plus. — Vraiment, dit Guebron, Amour ne favorisa pas à cette heure-là le varlet et la chambrière, et confesse que le bon sens du maître lui servit beaucoup. — Toutefois, dit Émarsuitte, la chambrière véquit longtemps, par sa finesse, fort à son aise. — C'est un aise bien

malheureux, dit Oisille, quand il est fondé sur le péché, et prend fin par honte et punition. — Il est vrai, Madame, dit Émarsuitte, mais beaucoup de gens ont de la douleur et de la peine pour vivre bien justement, qui n'ont pas le sens d'avoir en leur vie tant de plaisir que ceux-ci. — Si suis-je de cette opinion, dit Oisille, qu'il n'y a nul parfait plaisir, si la conscience n'est pas en repos. — Comment, dit Simontault, l'Italien veut maintenir que tant plus le péché est grand, de tant plus il est plaisant ? — Vraiment, dit Oisille, celui qui a inventé ce propos est lui-même vrai diable. Parquoi, laissons-le là, et sachons à qui Saffredant donnera sa voix. — A qui? dit-il, il n'y a plus que Parlamente à tenir son rang ; mais, quand il y en auroit un cent d'autres, si lui donnerois-je toujours, pour être celle de qui nous devons apprendre. — Or, puisque je suis pour mettre fin à la Journée, dit Parlamente, et que je vous promis hier de vous dire l'occasion pourquoi le père de Rolandine fit faire le château où il la tint si longtemps prisonnière, je la vous vais raconter. »

NOUVELLE XL

Un seigneur fit mourir son beau-frère, ignorant l'alliance.

Ce seigneur, père de Rolandine, eut plusieurs sœurs, dont les unes furent mariées bien richement, les autres religieuses, et une, qui demeura en sa maison sans être mariée, plus belle que toutes les autres, sans comparaison ; laquelle son frère aimoit tant, qu'il n'avoit ni femme ni enfant qu'il préférât à elle. Aussi, fut demandée en mariage de beaucoup de bons lieux ; mais, de peur de l'étranger, et par trop aimer son argent, n'y voulut jamais entendre : qui fut la cause qu'elle passa grande partie de son âge sans être mariée, vivant très-honnêtement en la maison de son frère, où il y avoit un beau jeune gentilhomme, nourri dès son enfance en ladite maison, lequel, avec l'âge, crût en si grande beauté et vertu,

qu'il gouvernoit son maître tout paisiblement; de sorte que quand il mandoit quelque chose à sa sœur, c'étoit toujours par cettui-là; et lui donna tant d'autorité et privauté, l'envoyant soir et matin vers elle, que, par longue fréquentation, s'engendra une grande amitié entre eux. Mais le gentilhomme, craignant pour sa vie s'il offensoit son maître, et la damoiselle, son honneur, ne prirent en leur amitié autre contentement que de parole, jusqu'à ce que le seigneur, frère d'elle, lui dît souvent qu'il voudroit qu'il lui eût beaucoup coûté, et que le gentilhomme eût été de même maison qu'elle ; car il n'avoit jamais vu homme qu'il aimât tant pour son beau-frère que lui. Il lui récita tant de fois ces propos, que, les ayant débattus avec ce gentilhomme, estimèrent que, s'ils se marioient ensemble, on leur pardonneroit aisément. Et Amour, qui croit volontiers ce qu'il veut, leur fit entendre qu'il ne leur en pouvoit que bien venir; et, sur cette espérance, conclurent et parfirent le mariage, sans que personne en sût rien, qu'un prêtre et quelques femmes. Et, après avoir vécu quelques années au plaisir qu'homme et femme mariés peuvent prendre ensemble, comme l'une des plus belles couples qui fût en la chrétienté, et de la plus grande et parfaite amitié, Fortune, envieuse de voir deux personnes si à leur aise, ne les y voulut souffrir, mais leur suscita un ennemi qui, épiant cette damoiselle, aperçut sa grande félicité, ignorant toutefois ce mariage, et vint dire à son frère que ce gentilhomme, auquel il se fioit tant, alloit trop souvent en la chambre de sa sœur, et aux heures que les hommes n'y doivent entrer. Ce qui ne fut cru pour la première fois, de la fiance qu'il avoit à sa sœur et au gentilhomme; mais l'autre rechercha tant de fois, comme celui qui aimoit l'honneur de la maison, qu'on y mit un guet tel, que les pauvres gens, qui ne pensoient en nul mal, furent surpris; car, un soir que le frère d'elle fut averti que le gentilhomme étoit chez sa sœur, s'y en alla incontinent, et trouva les deux pauvres aveuglés d'amour couchés

ensemble, dont le dépit lui ôta la parole, et, en tirant son épée, courut après le gentilhomme pour le tuer; mais lui, qui étoit fort dispos de sa personne, s'enfuit tout en chemise, et, ne pouvant échapper par la porte, se jeta par une fenêtre dedans un jardin. La pauvre damoiselle, tout en chemise, se jeta à deux genoux devant son frère, et lui dit : « Monsieur, sauvez la vie de mon mari, car je l'ai épousé, et s'il y a offense, n'en punissez que moi seule, parce que ce qu'il en a fait a été à ma requête. » Le frère, outré de courroux, ne lui répondit rien, sinon : « Quand il seroit votre mari cent mille fois, si le punirai-je comme un méchant serviteur qui m'a trompé. » En disant cela, se mit à la fenêtre et cria tout haut qu'on le tuât. Ce qui fut fait promptement, par son commandement, devant les yeux de lui et de sa sœur; laquelle, voyant ce piteux spectacle, auquel nulle prière n'avoit su remédier, parla à son frère comme une femme hors du sens : « Mon frère, je n'ai père ne mère, et suis en tel âge que je me puis marier à ma volonté. J'ai choisi celui que maintes fois vous m'avez dit que voudriez que j'eusse épousé; et, pour avoir fait votre conseil, ce que je puis, selon la loi, faire sans vous, vous avez fait mourir l'homme du monde que vous avez le mieux aimé. Or, puisque ainsi est, que ma prière ne l'a pu garantir de la mort, je vous supplie, pour toute l'amitié que vous m'avez jamais portée, me faire, en cette même heure, compagne de sa mort, comme j'ai été de toutes ses fortunes. Par ce moyen, satisfaisant à votre cruelle et injuste colère, vous mettrez en repos le corps et l'âme de celle qui ne veut et ne peut vivre sans lui. » Le frère, nonobstant qu'il fût ému jusques à perdre la raison, si eut-il tant pitié de sa sœur, que, sans lui accorder ne dénier sa requête, la laissa. Si est-ce qu'après qu'il eut bien considéré ce qu'il avoit fait, et entendu qu'il avoit épousé sa sœur, eût bien voulu n'avoir jamais commis un tel crime. Si est-ce que la crainte qu'il eut, que sa sœur en demandât justice ou

vengeance, lui fit faire un château au milieu d'une forêt, auquel il la mit, et défendit qu'aucun ne parlât à elle. Après quelque temps, pour satisfaire à sa conscience, essaya de la gagner et lui fit parler de mariage; mais elle lui manda qu'il lui avoit donné un si mauvais dîner, qu'elle ne vouloit plus souper de telles viandes, et qu'elle espéroit vivre en sorte qu'il ne seroit point homicide d'un second mari; car à grand'peine penseroit-elle qu'il pardonnât à un autre, après avoir fait un si méchant tour à l'homme du monde qu'il aimoit le mieux; et, nonobstant qu'elle fût foible et impuissante pour s'en venger, si espéroit-elle en Celui qui étoit vrai juge, et qui ne laisse aucun mal impuni, avec le seul amour duquel elle vouloit user le demeurant de sa vie en son ermitage, ce qu'elle fit; car, jusqu'à la mort, elle n'en bougea jamais, vivant en telle patience et austérité, qu'après sa mort chacun y couroit comme à une sainte. Et, depuis qu'elle fut trépassée, la maison de son frère alla tellement en ruine, que, de six fils qu'il avoit, n'en demeura un seul, et moururent tous fort misérablement; et, à la fin, l'héritage demeura (comme vous avez ouï en l'autre conte) à la fille Rolandine, laquelle avoit succédé à la prison faite pour sa tante.

« Je prie à Dieu, Mesdames, que cet exemple vous soit si profitable, que nulle de vous ait envie de se marier pour son plaisir, sans le consentement de ceux à qui on doit porter obéissance; car mariage est un état de si longue durée, qu'il ne doit être commencé légèrement, ne sans l'opinion de nos meilleurs amis et parents. Encore ne le peut-on si bien faire, qu'il n'y ait pour le moins autant de peine que de plaisir. — En bonne foi, dit Oisille, quand il n'y auroit point de Dieu, ne de loi, pour apprendre les folles à être sages, cet exemple est suffisant pour leur faire porter plus de révérence à leurs parents, que de s'adresser à se marier à leur volonté. — Si est-ce, Madame, dit Nomerfide, que celle qui a un bon jour en l'an

n'est pas toute sa vie malheureuse. Elle eut le plaisir de voir et parler longuement à celui qu'elle aimoit plus que soi-même; et puis en eut la jouissance par mariage, sans scrupule de conscience. J'estime ce contentement si grand, qu'il me semble avoir passé l'ennui qu'elle porta. — Vous voulez donc dire, dit Saffredant, que les femmes ont plus de plaisir de coucher avec un mari, que de déplaisir de le voir tuer devant leurs yeux? — Ce n'est pas mon intention, dit Nomerfide, car je parlerois contre l'expérience que j'ai des femmes; mais j'entends qu'un plaisir non accoutumé, comme d'épouser l'homme du monde que l'on aime le mieux, doit être plus grand que de le perdre par mort, qui est chose commune. — Oui, dit Guebron, par mort naturelle, mais cette-ci étoit trop cruelle; car je trouve bien étrange (vu que ce seigneur n'étoit son père ne son mari, mais seulement son frère, et qu'elle étoit en âge que les lois permettent aux filles de se marier à leur volonté) comme il osa exercer telle cruauté. — Je ne le trouve point étrange, dit Hircan, car il ne tua pas sa sœur qu'il aimoit tant, et sur laquelle il n'avoit point de justice; mais se print au gentilhomme, lequel il avoit nourri comme fils et aimé comme frère; et, après l'avoir honoré et enrichi en son service, pourchassa le mariage de sa sœur, chose qui en rien ne lui appartenoit. — Aussi, dit Nomerfide, le plaisir n'est pas commun ni accoutumé, qu'une femme de si grande maison épousât un gentilhomme serviteur. Si la mort est étrange, le plaisir aussi est nouveau, et d'autant plus grand, qu'il a pour son contraire l'opinion de tous les sages hommes, et pour son aide le contentement du cœur plein d'amour et le repos de l'âme, vu que Dieu n'y est point offensé. Et, quant à la mort, que vous dites cruelle, il me semble, puisqu'elle est nécessaire, que la plus brève est la meilleure; car l'on sait bien que ce passage-là est inévitable. Mais je tiens heureux ceux qui ne demeurent point longuement aux faubourgs, et qui, de félicité (qui se peut

la seule nommer en ce monde *félicité*), volent soudain à celle qui est éternelle. — Qu'appelez-vous les faubourgs de la mort? dit Simontault. — Ceux qui ont beaucoup de tribulations en l'esprit; ceux aussi qui ont été longuement malades, et qui, par cette extrémité et douleur corporelle ou spirituelle, sont venus à dépriser la mort et trouver son heure trop tardive, je dis que ceux-là ont passé par les faubourgs; et vous diront comme se nomment les hôtelleries, où ils ont plus crié que reposé, et que cette dame ne pouvoit faillir de perdre son mari par mort; mais elle a été exempte, par la colère de son frère, de voir son mari si longuement malade ou fâché, et elle, convertissant l'aise qu'elle avoit avec lui, au service de Notre-Seigneur, se pouvoit dire bien heureuse. — Ne faites-vous point cas, dit Longarine, de la honte qu'elle en reçut, et de sa prison? — J'estime, dit Nomerfide, que la personne qui aime parfaitement, d'un amour joint au commandement de son Dieu, ne connoît honte ne déshonneur, sinon quand elle défaût ou diminue de la perfection de son amour; car la gloire de bien aimer ne connoît nulle honte. Et, quant à la prison de son corps, je crois que, pour la liberté de son cœur, qui étoit joint à Dieu et à son mari, elle ne la sentoit point, mais estimoit la solitude très-grande liberté; car qui ne peut voir ce qu'il aime, n'a plus grand bien, que d'y penser incessamment, et la prison n'est jamais étroite, où la pensée se peut promener à son aise. — Il n'est rien plus vrai que ce que dit Nomerfide, dit Simontault; mais celui qui fit cette séparation par fureur se devoit dire bien malheureux, car il offensoit Dieu, l'amour et l'honneur. — En bonne foi, dit Guebron, je m'ébahis des différentes amours des femmes, et vois bien que celles qui ont plus d'amour, ont plus de vertu; mais celles qui en ont moins, se veulent feindre vertueuses, se dissimulant. — Il est vrai, dit Parlamente, que le cœur honnête envers Dieu et les hommes, aime plus fort que celui qui est vicieux, et

ne craint point que l'on voie le fond de son intention. — J'ai toujours ouï dire, dit Simontault, que les hommes ne doivent point être repris de pourchasser les femmes ; car Dieu a mis au cœur de l'homme l'amour et la hardiesse, pour demander, et en celui de la femme la crainte et la chasteté, pour refuser. — Si l'homme, ayant usé des puissances qui lui sont données, a été puni, on lui fait tort ; mais c'est grand cas, dit Longarine, de l'avoir si longuement loué à sa sœur, et me semble que ce soit grand'folie ou cruauté à celui qui garde une fontaine, de louer la beauté de son eau à quelqu'un qui languit de soif en la regardant, et puis, le tuer, quand il en veut prendre. — Pour vrai, dit Parlamente, le feu fut occasion d'allumer le feu, par ces douces paroles qu'il ne devoit point éteindre à coups d'épée. — Je m'ébahis, dit Saffredant, pourquoi l'on trouve mauvais qu'un si simple gentilhomme, n'usant d'autre force que de service et non de supposition, vienne à épouser une femme de si grande maison, vu que les philosophes tiennent que le moindre homme du monde vaut mieux que la plus grande et vertueuse femme qui soit. — Pource, dit Dagoucin, que, pour entretenir la chose publique en paix, l'on ne regarde que les degrés des maisons, les âges des personnes et les ordonnances des lois, sans priser l'amour et les vertus des hommes, afin de ne confondre point la monarchie. Et de là vient que les mariages, qui sont faits entre pareils, et selon le jugement des hommes et des parents, sont bien souvent si différents de cœur, de complexions et conditions, qu'en lieu de prendre état pour mener à salut, ils entrent aux faubourgs d'enfer. — Aussi en a-t-on bien vu, dit Guebron, qui se sont pris par amour ; ayant les cœurs, les conditions et complexions semblables, sans regarder à la différence des maisons et du lignage, qui n'ont pas laissé de s'en repentir ; car cette grande amitié indiscrète se tourne souvent en jalousie et en grand'fureur. — Il me semble, dit Parlamente, que l'un ni l'autre n'est louable,

et que les personnes qui se soumettent à la volonté de Dieu, ne regardent ni à la gloire, ni à l'avarice, ni à la volupté; mais, pour une amour vertueuse, et du consentement des parties, désirent de vivre en l'état de mariage, comme Dieu et Nature l'ordonnent. Et, combien qu'il ne soit aucun état sans tribulations, si ai-je vu ceux-là vivre sans repentance; et nous ne sommes pas si malheureux en cette compagnie, que nul de tous les mariés ne soit de ce nombre-là. » Alors Hircan, Guebron, Simontault et Saffredant jurèrent tous qu'ils s'étoient mariés en pareilles intentions, et que jamais ne s'en étoient repentis; mais aussi, quoi qu'il en fût de la vérité, celles à qui la chose touchoit en furent si contentes, que, ne pouvant ouïr un meilleur propos à leur gré, se levèrent pour en rendre grâces et louanges à Dieu, où les religieux étoient prêts à dire vêpres. Le service fini, s'en allèrent souper, non sans plusieurs propos de leur mariage, qui durèrent tout le long du soir, racontant les fortunes qu'ils avoient eues durant le pourchas de leur mariage. Mais, pource que l'un rompoit la parole de l'autre, l'on n'a pu retenir les contes tout du long, qui n'eussent été moins plaisants à écrire que ceux qu'ils disoient dans le pré. Si est-ce qu'ils y prirent grand plaisir, et s'y amusèrent tant, que l'heure du coucher fut plus tôt venue qu'ils ne s'en aperçurent. Au moyen de quoi, la dame Oisille, sentant l'heure de se retirer, donna occasion à la compagnie d'en faire autant, chacun fort joyeux de sa part, même les mariés, qui ne dormirent pas et employèrent une partie de la nuit à raconter leurs amitiés passées, avec démonstration de la présente. Ainsi la nuit se passa doucement jusques au matin.

CINQUIÈME JOURNÉE

Quand le matin fut venu, madame Oisille leur prépara le déjeuner spirituel, d'un si très-bon goût, qu'il étoit suffisant de fortifier le corps et l'esprit, où toute la compagnie fut fort attentive ; en sorte qu'il sembloit bien n'avoir jamais ouï sermon qui leur profitât tant. Et, quand ils ouïrent sonner le dernier coup de la messe, s'en allèrent exercer à la contemplation des saints propos qu'ils avoient entendus. La messe ouïe, et s'étant un peu pourmenés, se mirent à table, se promettant la journée présente devoir être aussi belle que les passées. Lors Saffredant leur dit, qu'il voudroit que le pont demeurât encore un mois à faire, pour le plaisir qu'il prenoit à la bonne chère qu'ils faisoient. Mais l'abbé de léans y faisoit faire toute diligence à lui possible, pource que ce n'étoit pas sa consolation de vivre entre tant de gens de bien, pour la présence desquels ses pèlerines accoutumées n'alloient si privément visiter les saints lieux. Et, quand ils se furent reposés quelque temps après dîner, ils retournèrent à leur passe-temps accoutumé, et, ayant pris chacun son siége, demandèrent à Parlamente à qui elle donneroit sa voix. « Il me semble, dit-elle, que Saffredant commenceroit bien cette journée ; car je ne vois point qu'il ait le visage propre à nous faire pleurer. — Vous serez donc bien cruelles, Mesdames, dit Saffredant, si n'avez pitié d'un cordelier, duquel je vous conterai l'histoire. Et, encore que par celles qu'aucune d'entre nous ont récitées ci-devant, vous pourriez penser que ce sont cas advenus aux pauvres damoiselles, dont la félicité de l'exécution a fait sans crainte commencer l'entreprise ; si est-ce que, pour

vous faire connoître que l'aveuglement de leur concupiscence leur ôte toute crainte et prudente considération, à cette fin, je vous dirai ce qui advint en Flandres. »

NOUVELLE XLI

Étrange et nouvelle pénitence donnée par un cordelier, confesseur, à une jeune damoiselle.

L'année que madame Marguerite d'Autriche vint à Cambrai, de la part de son neveu l'empereur, pour traiter la paix entre lui et le roi très-chrétien, de la part duquel s'y trouva sa mère madame Louise de Savoie ; étoit en la compagnie de ladite dame Marguerite, la comtesse d'Aiguemont, qui emporta en cette assemblée le bruit d'être la plus belle de toutes les Flamandes. Au retour de cette grande assemblée, s'en retourna la comtesse d'Aiguemont en sa maison, et, le temps des Avents venu, envoya en un couvent de cordeliers demander un prêcheur suffisant et homme de bien, tant pour prêcher que pour confesser elle et toute sa compagnie. Le gardien chercha le plus digne qu'il eût de faire telle office, pour les grands biens qu'ils recevoient de la maison d'Aiguemont et de celle de Piennes, dont elle étoit. Eux, qui, sur tous autres religieux, désiroient gagner la bonne estime et amitié des grandes maisons, envoyèrent un prédicateur le plus apparent de leur convent, lequel, tout le long de l'Avent, fit très-bien son devoir, et avoit la comtesse grand contentement de lui. La nuit de Noël, que la comtesse vouloit recevoir son Créateur, fit venir son confesseur, et, après s'être confessée en une chapelle bien fermée, afin que la confession fût plus secrète, laissa le lieu à sa dame d'honneur, laquelle, après s'être confessée, envoya sa fille passer par les mains de son bon confesseur. Et, après qu'elle eut dit tout ce qu'elle savoit, connut le beau père quelque chose de son secret, qui lui donna envie et hardiesse de lui bailler une pénitence non accoutumée, et

lui dit : « Ma fille, vos péchés sont si grands que, pour y satisfaire, je vous baille en pénitence de porter ma corde sur votre chair toute nue. » La fille, qui ne lui vouloit désobéir, lui dit : « Baillez-la-moi, mon père, et je ne faûdrai de la porter. — Non, ma fille, dit le beau père, il ne seroit pas bon de votre main, il faut que les miennes propres, desquelles vous devez avoir l'absolution, la vous aient premièrement ceinte, puis après vous serez absoute de tous vos péchés. » La fille, se prenant à pleurer, répondit qu'elle n'en feroit rien. « Comment ! dit le prêcheur, êtes-vous une hérétique, qui refusez les pénitences selon que Dieu et notre mère sainte Église l'ont ordonné ? — J'use de la confession, dit la fille, comme l'Église l'a commandé, et veux bien recevoir l'absolution et faire la pénitence ; mais je ne veux point que vous y mettiez les mains, car en cette sorte je refuse votre pénitence. — Par ainsi, dit le confessseur, ne vous puis je aussi donner l'absolution. « La damoiselle se leva de devant lui, ayant la conscience bien troublée, car elle étoit si jeune, qu'elle avoit peur de faillir par le refus qu'elle avoit fait au beau père. Quand ce vint après la messe, que la comtesse d'Aiguemont eut reçu le *corpus Domini*, sa dame, voulant aller après, demanda à sa fille si elle étoit prête. La fille en pleurant lui dit qu'elle n'étoit point confessée. « Et qu'avez-vous tant fait avec ce prêcheur ? dit la mère. — Rien, répondit la fille, car lui refusant la pénitence qu'il m'a baillée, m'a aussi refusé l'absolution. » La mère s'en enquit si sagement, qu'elle connut l'étrange façon de pénitence que le beau père vouloit bailler à sa fille. Et, après l'avoir fait confesser à un autre, reçurent tous ensemble [1]. Et, si tôt que la comtesse fut retournée de l'église, la dame d'honneur lui fit la plainte du prêcheur, dont elle fut bien marrie et étonnée, vu la bonne opinion qu'elle avoit de lui. Mais son courroux ne la put

[1] Reçurent *le corps de Notre-Seigneur*, communièrent.

engarder, qu'elle n'eût bien envie de rire, vu la nouvelle de la pénitence. Si est-ce que le rire n'empêcha point aussi qu'elle ne le fît prendre et battre en sa cuisine, où, à force de verges, confessa la vérité; et après l'envoya, pieds et mains liés, à son gardien, le priant qu'une autre fois il baillât commission à plus gens de bien de prêcher la parole de Dieu.

« Regardez, Mesdames, si, en une maison si honorable que celle-là, ils n'ont point eu de peur de déclarer leur folie, ce qu'ils peuvent faire aux pauvres lieux, où ordinairement ils vont faire leur requête, où les occasions leur sont présentées si faciles, que c'est miracle quand ils en échappent sans scandale : qui me fait vous prier, Mesdames, de tourner votre mauvaise estime en compassion, et pensez que celui[1] qui peut aveugler les cordeliers n'épargne pas les dames, quand il les tient à propos. — Vraiment, dit Oisille, voilà un bien méchant cordelier! être religieux, prêtre et prédicateur, et user de telle vilenie au jour de Noël, et en l'église sous le manteau de confession, qui sont toutes circonstances qui aggravent le péché. — Comment, dit Hircan, pensez-vous que les cordeliers ne soient pas hommes comme nous et excusables, et principalement celui-là, se sentant seul de nuit avec une belle fille? — Vraiment, dit Parlamente, s'il eût pensé à la nativité de Jésus-Christ, qui étoit représentée en ce jour-là, il n'eût pas eu la volonté si méchante. — Voire mais, dit Saffredant, vous ne dites pas qu'il tendoit à l'incarnation, avant que de venir à la nativité. Toutefois, c'étoit un homme plein de mauvais vouloir, vu que, pour si peu d'occasion, il faisoit une si méchante entreprise. — Il me semble, dit Oisille, que la comtesse en fit si bonne punition, que ses compagnons y pouvoient prendre exemple. — Mais à savoir, dit Nomerfide, si elle fit bien de scandaliser ainsi son prochain, et s'il eût pas mieux valu qu'elle lui eût remontré les fautes doucement, que de les divulguer? — Je crois, dit Guebron, que c'eût

[1] Le diable.

été bien fait, car il est commandé de corriger notre prochain, entre nous et lui, avant que de le dire à personne, n'à l'Église. Aussi, depuis qu'un homme est déhonté, à grande peine se peut-il jamais amender, parce que la honte retire autant de gens du péché que la conscience. — Je crois, dit Parlamente, qu'envers un chacun se doit user le conseil de l'Évangile, sinon envers ceux qui le prêchent et font le contraire ; car il ne faut point craindre à scandaliser ceux qui scandalisent les autres. Et me semble que c'est grand mérite de les faire connoître tels qu'ils sont, afin que nous nous donnions garde de leurs séductions à l'endroit des filles, qui ne sont pas toujours bien avisées. Mais à qui Hircan donnera sa voix ? — Puisque vous me le demandez, ce sera à vous-même, dit Hircan, à qui nul homme d'entendement ne la doit refuser. — Or, puisque vous me la donnez, dit Parlamente, je vous en vais conter une dont je puis servir de témoin. Et ai toujours ouï dire, que tant plus la vertu est en un sujet débile et foible, assaillie de son très-fort et puissant contraire, c'est à l'heure qu'elle est plus louable et se montre mieux telle qu'elle est ; car si le fort se défend du fort, ce n'est pas cas émerveillable ; mais si le foible en a victoire, il en a gloire de tout le monde. Pour connoître les personnes dont je veux parler, il me semble que je ferois tort à la vérité, que j'ai vue cachée sous un si pauvre vêtement, que nul n'en tenoit compte, si je ne parlois de celle par laquelle ont été faits actes si honnêtes qu'ils me contraignent les vous raconter. »

NOUVELLE XLII

Continence d'une jeune fille contre l'opiniâtre poursuite amoureuse d'un des grands seigneurs de France, et l'heureux succès qu'en eut la damoiselle.

En l'une des meilleures villes de Touraine, demeuroit un seigneur de grande et bonne maison, lequel y avoit été

nourri dès sa grande jeunesse. Des perfections, grâce et beauté, et grandes vertus de ce jeune prince, ne vous en dirai autre chose, sinon qu'en son temps ne se trouva jamais son pareil. Étant en l'âge de quinze ans, il prenoit plus grand plaisir à courir et chasser, que non pas à regarder les belles dames. Un jour, étant en une église, regarda une jeune fille, laquelle autrefois avoit été nourrie, en son enfance, au château où il demeuroit; et, après la mort de sa mère, son père se retira; parquoi elle se retira en Poitou avec son frère. Cette fille, qui avoit nom Françoise, avoit une sœur bâtarde que son père aimoit très-fort, et la maria à un sommelier d'échansonnerie de ce jeune prince, dont elle tint aussi grand état que de nul de la maison. Le père vint à mourir et laissa, pour le partage de Françoise, ce qu'il tenoit auprès de cette bonne ville. Parquoi, après qu'il fut mort, elle se retira où étoit son bien; et, à cause qu'elle étoit à marier, et jeune de seize ans, ne se voulut tenir seule en sa maison, mais se mit en pension chez sa sœur la sommelière. Le jeune prince, voyant cette fille assez belle pour une claire brune, et d'une grâce qui passoit celle de son état (car elle sembloit mieux gentille-femme et princesse que bourgeoise), il la regarda longuement : lui, qui jamais encore n'avoit aimé, sentit en son cœur un plaisir non accoutumé, et, quand il fut retourné en sa chambre, s'enquit de celle qu'il avoit vue en l'église, et reconnut qu'autrefois, en sa jeunesse, elle étoit allée jouer au château aux poupines [1] avec sa sœur, à laquelle il la fit reconnoître; sa sœur l'envoya quérir et lui fit fort bonne chère, la priant de la venir voir souvent. Ce qu'elle faisoit, quand il y avoit quelques noces ou assemblées, où le jeune prince la voyoit tant volontiers, qu'il pensa à l'aimer bien fort, et, pource qu'il la connoissoit de bas et pauvre lieu, espéra recouvrer facilement ce qu'il en demandoit; mais,

[1] Poupées.

n'ayant moyen de parler à elle, lui envoya un gentilhomme de sa chambre, pour faire sa pratique ; auquel elle, qui étoit sage et craignant Dieu, dit qu'elle ne croyoit pas que son maître, qui étoit si beau et honnête prince, s'amusât à regarder une chose si rude [1] qu'elle, vu qu'au château où il demeuroit il y en avoit de si belles, qu'il n'en falloit point chercher d'autres par la ville, et qu'elle pensoit qu'il le disoit de lui-même, sans le commandement de son maître. Quand le jeune prince entendit cette réponse, amour, qui plus fort s'attache où plus il trouve de résistance, lui fit plus chaudement, qu'il n'avoit fait, poursuivre son entreprise; et lui écrivit une lettre, la priant vouloir entièrement croire ce que le gentilhomme lui diroit. Elle, qui savoit très-bien lire et écrire, lut sa lettre tout du long, à laquelle, quelque prière que lui en fît le gentilhomme, ne voulut jamais répondre, disant qu'il n'appartenoit pas à personne de si basse condition d'écrire à un tel prince; mais qu'elle le supplioit ne la penser si sotte qu'elle estimât qu'il eût telle opinion d'elle, que de lui porter tant d'amitié, et que, s'il pensoit aussi, à cause de son pauvre état, la cuider avoir à son plaisir, il se trompoit, car elle n'avoit pas le cœur moins honnête que la plus grande princesse de la chrétienté, et n'estimoit trésor au monde, auprès de l'honneur et la conscience; le suppliant ne la vouloir empêcher de garder ce trésor toute sa vie, car, pour mourir, ne changeroit d'opinion. Le jeune prince ne trouva pas cette réponse à son gré; toutefois l'en aima très-fort, et ne failloit de faire mettre son siége où elle alloit à la messe, et, durant le service, adressoit toujours ses yeux à cette image; mais, quand elle l'aperçut, changea de lieu et alla en une autre chapelle, non pour fuir de le voir (car elle n'eût pas été créature raisonnable, si elle n'eût prins plaisir à le regarder), mais elle craignoit d'être vue de lui, ne

[1] Commune, grossière.

s'estimant digne d'en être aimée par honneur ou par mariage, ne voulant aussi, d'autre part, que ce fût par folie et plaisir. Et quand elle vit quelque lieu de l'église où elle se pût mettre, que le prince se faisoit dire la messe tout auprès, ne voulut plus aller en cette église, mais alloit tous les jours à la plus éloignée qu'elle pouvoit. Et, quand quelques noces se faisoient au château, elle ne s'y vouloit plus trouver (combien que la sœur du prince l'envoyât quérir souvent), s'excusant sur quelque maladie. Or, le prince, voyant qu'il ne pouvoit parler à elle, il s'aida de son sommelier, et lui promit de grands biens s'il lui aidoit en cette affaire. A quoi le sommelier s'offrit volontiers, tant pour plaire à son maître, que pour le fruit qu'il en espéroit, et tous les jours contoit au prince ce qu'elle disoit et faisoit; mais que surtout, tant qu'il lui étoit possible, fuyoit les occasions de le voir. Si est-ce que le grand désir qu'il avoit de parler à elle à son aise, lui fit chercher un moyen expédient : c'est qu'un jour il alla mener ses grands chevaux (dont il commmençoit bien à savoir le métier) en une grande place de la ville, devant la maison du sommelier, où Françoise demeuroit, et, après avoir fait maintes courses et sauts qu'elle pouvoit bien voir, il se laissa tomber de son cheval dedans une grande fange, si mollement qu'il ne se fit point de mal, combien qu'il se plaignît assez, et demanda s'il y avoit point de logis où il pût aller changer ses habillements. Or, chacun présentoit sa maison; mais quelqu'un dit que celle du sommelier étoit la plus prochaine et la plus honnête : aussi fut-elle choisie sur toutes. Il trouva la chambre bien accoûtrée et se dépouilla en chemise, car tous ses habillements étoient souillés de la fange, et se mit dedans un lit. Et, quand il vit que chacun s'étoit retiré pour aller quérir ses habillements, excepté le gentilhomme, appela son hôte et son hôtesse, et leur demanda où étoit Françoise. Ils eurent bien de la peine à la trouver; car sitôt qu'elle avoit vu ce jeune

prince entrer en sa maison, s'en étoit allée cacher au plus secret lieu de la maison; toutefois sa sœur la trouva, qui la pria de ne craindre point de venir parler à un si honnête et vertueux prince. « Comment, ma sœur, dit Françoise, vous, que je tiens comme ma mère, me voudriez-vous conseiller d'aller parler à un jeune seigneur, duquel vous savez que je ne puis ignorer la volonté? » Mais la sœur lui fit tant de remontrances et promesses de ne la laisser toute seule, qu'elle alla avec elle, portant un visage si pâle et défait, qu'elle étoit plus pour engendrer pitié que concupiscence. Et quand le jeune prince la vit près de son lit, la print par la main, qu'elle avoit froide et tremblante, et lui dit : « Françoise, m'estimez-vous si mauvais homme, si étrange et si cruel, que je mange les femmes en les regardant? Pourquoi avez-vous prins une si grande crainte de celui qui ne cherche que votre honneur et avantage? Vous savez qu'en tous lieux qu'il m'a été possible, j'ai cherché de vous voir et parler à vous, ce que je n'ai su, et, pour me faire plus de dépit, avez fui les lieux où j'avois accoutumé vous voir à la messe, afin que du tout je n'eusse non plus de contentement de la vue que j'avois de la parole; mais tout cela ne vous a de rien servi; car je n'ai cessé que je ne sois ici venu par les moyens que vous avez pu voir, et me suis mis au hasard de me rompre le cou, me laissant tomber volontairement pour avoir le contentement de parler à vous à mon aise. Parquoi je vous prie, Françoise, puisque j'ai acquis ce loisir ici, avec un si grand labeur, qu'il ne me soit point inutile, et que je puisse, par ma grande amour, gagner la vôtre. » Et quand il eut longtemps attendu sa réponse et vit qu'elle avoit les larmes aux yeux et le regard contre terre, la tirant à lui, le plus près qu'il lui fut possible, la cuida embrasser et baiser; mais elle lui dit : « Non, Monsieur, non! ce que vous cherchez ne se peut faire; car, combien que je sois un ver de terre auprès de vous, j'ai mon honneur si cher, que j'aimerois mieux mourir

que l'avoir diminué, pour quelque plaisir que ce soit en ce monde; et la crainte que j'ai, que ceux qui vous ont vu venir céans se doutent de cette vérité, me donne la peur et le tremblement que j'ai; et puisqu'il vous plaît me faire cet honneur de parler à moi, vous me pardonnerez aussi si je vous réponds selonque mon honneur me le commande. Je ne suis point si sotte, Monseigneur, ne si aveuglée, que je ne voie et connoisse bien la beauté et la grâce que Dieu a mise en vous, et que je crois la plus heureuse du monde celle qui possédera le corps et l'amour d'un tel prince. Mais de quoi me sert cela, vu que ce n'est pour moi ni pour femme de ma sorte, et que seulement le désir seroit à moi parfaite folie? Quelle raison puis-je estimer qui vous fasse adresser à moi, sinon que les dames de votre maison (lesquelles vous aimez, si la beauté et la grâce est aimée de vous) sont si vertueuses, que vous n'osez leur demander, n'espérer avoir d'elles ce que la petitesse de mon état vous fait espérer avoir de moi? Et suis sûre que, quand de telles personnes que moi auriez ce que demandez, ce seroit un moyen pour entretenir votre maîtresse deux heures davantage, en lui contant de vos victoires, au dommage des plus faibles; mais il vous plaira, Monsieur, penser que je ne suis de cette condition : j'ai été nourrie en une maison où j'ai apprins que c'est d'aimer; mon père et ma mère ont été de vos bons serviteurs. Parquoi il vous plaira, puisque Dieu ne m'a faite princesse, pour vous épouser, ne d'état pour être tenue à maîtresse et amie, ne me vouloir mettre du rang des pauvres malheureuses, vu que je vous estime et désire être l'un des plus heureux princes de la chrétienté. Et si, pour votre passe-temps, vous voulez des femmes de mon état, vous en trouverez en cette ville de plus belles que moi, sans comparaison, qui ne vous donneront la peine de les prier tant. Arrêtez-vous donc à celles à qui vous ferez plaisir, en achetant leur honneur, et ne travaillez plus celle qui vous aime

plus que soi-même; car, s'il falloit aujourd'hui que votre vie ou la mienne fût demandée de Dieu, je me tiendrois bien heureuse d'offrir la mienne pour sauver la vôtre. Ce n'est faute d'amour qui me fait fuir votre personne, mais c'est plutôt pour en avoir trop en votre conscience et en la mienne; car j'ai mon honneur plus cher que ma vie. Je demeurerai, s'il vous plaît, Monsieur, en votre bonne grâce, et prierai toute ma vie Dieu pour votre prospérité et santé. Il est bien vrai que cet honneur que vous me faites, me fera, entre les gens de ma sorte, mieux estimer; car qui est l'homme de mon état (après vous avoir vu) que je daignasse regarder? Par ainsi, demeurera mon cœur en liberté, sinon que de l'obligation où je veux à jamais être, de prier Dieu pour vous; car autre service ne vous puis-je jamais faire. » Le jeune prince, voyant cette honnête réponse, combien qu'elle ne fût selon son désir, si ne la pouvoit-il moins estimer, qu'elle étoit. Il fit ce qu'il étoit possible pour lui faire croire qu'il n'aimeroit jamais femme qu'elle; mais elle étoit si sage, qu'une chose si déraisonnable ne pouvoit entrer en son entendement. Et durant ces propos, combien que souvent l'on dît que ses habillements étoient venus du château, avoit tant de plaisir et d'aise, qu'il fit dire qu'il dormoit, jusques à ce que l'heure de souper fût venue, où il n'osoit faillir à sa mère, qui étoit une des plus sages dames du monde. Ainsi s'en alla le jeune prince de la maison de son sommelier, estimant, plus que jamais, l'honnêteté de cette fille. Il en parloit souvent au gentilhomme qui couchoit en sa chambre, lequel, pensant qu'argent feroit plus qu'amour, lui conseilla de faire offrir à cette fille quelque honnête somme pour se condescendre à son vouloir. Or, le jeune prince, duquel la mère étoit la trésorière, n'avoit que ce peu d'argent pour tous ces menus plaisirs, qu'il print avec tout ce qu'il put emprunter. Et se trouva la somme de cinq cents écus, qu'il envoya à cette fille par le gentilhomme, la priant

vouloir changer d'opinion; mais, quand elle vit le présent, dit au gentilhomme : « Je vous prie, dites à Monsieur que j'ai le cœur si bon et honnête que, s'il falloit obéir à ce qu'il me commande, la beauté et les grâces qui sont en lui m'auroient déjà vaincue; mais là où ils n'ont eu puissance contre mon honneur, tout l'argent du monde n'y en sauroit avoir, lequel vous lui reporterez: car j'aime mieux l'honnête pauvreté que tous les biens qu'on sauroit désirer. » Or le gentilhomme, voyant cette rudesse, pensa qu'il la falloit avoir par cruauté, et vint à la menacer de l'autorité et puissance de son maître. Mais elle, en riant, lui dit : « Faites peur de lui à celles qui ne le connoissent point; car je sais bien qu'il est si sage et si vertueux, que tels propos ne viennent de lui, et suis sûre qu'il vous désavouera quand vous les lui conterez. Mais, quand il seroit ainsi que vous le dites, il n'y a tourment ni mort qui me sût faire changer d'opinion; car, comme je vous ai dit, puisque amour n'a tourné mon cœur, tous les maux ne les biens que l'on sauroit donner à personne, ne me pourroient détourner d'un pas des propos où je suis. » Ce gentilhomme, qui avoit promis à son maître de la lui gagner, lui porta cette réponse avec un merveilleux dépit, et le persuada à la poursuivre par tous les moyens possibles, lui disant que ce n'étoit pas son honneur de n'avoir su gagner une telle femme. Alors le jeune prince, qui ne vouloit point user d'autres moyens que ceux que l'honnêteté commande; craignant aussi que, s'il en étoit quelque bruit, et que sa mère le sût, elle auroit occasion de s'en courroucer bien fort, n'osa rien entreprendre, jusques à ce que son gentilhomme lui bailla un moyen si aisé, qu'il pensoit déjà la tenir, et, pour l'exécuter, parleroit au sommelier. Lequel, délibéré de servir son maître en quelque façon que ce fût, pria un jour sa femme et sa belle-sœur d'aller visiter leurs vendanges en une maison qu'il avoit près de la forêt; ce qu'elles lui promirent. Quand le jour fut

venu, le fit savoir au jeune prince, lequel se délibéra d'y aller tout seul avec le gentilhomme, et fit tenir sa mule secrètement pour partir quand il en seroit heure. Mais Dieu voulut que, ce jour-là, sa mère accoûtroit un cabinet [1], le plus beau du monde, et, pour lui aider, avoit avec elle tous ses enfants; et là s'amusa ce jeune prince jusqu'à ce que l'heure promise fût passée. Si ne tint-il à son sommelier, lequel avoit mené sa sœur en sa maison, en croupe derrière lui, et fit faire la malade à sa femme; en sorte, qu'ainsi qu'il étoit à cheval, lui vint dire qu'elle n'y sauroit aller; et, quand il vit que l'heure tardoit que le prince devoit venir, dit à sa belle-sœur : « Je crois que nous en pouvons bien retourner en la ville. — Qui nous en garde? répondit Françoise. — J'attendois Monsieur, dit le sommelier, qui m'avoit promis de venir ici. » Quand sa sœur entendit cette méchanceté, lui dit : « Ne l'attendez plus, mon frère, car je sais bien que pour aujourd'hui ne viendra point. » Le frère la crut et la ramena. Et, quand fut en la maison, montra sa colère extrême, disant à son beau-frère qu'il étoit le varlet du diable, et qu'il faisoit plus qu'on ne lui commandoit; car elle étoit assurée que c'étoit de son invention et du gentilhomme, et non du jeune prince, duquel il aimoit mieux gagner de l'argent en le confortant en ses folies, que de faire office d'un bon serviteur; mais, puisqu'elle le connoissoit tel, elle ne demeureroit plus en sa maison. » Et, sur ce, envoya quérir son frère pour l'emmener en son pays, et se délogea incontinent d'avecques sa sœur. Le sommelier, ayant failli à son entreprise, s'en alla au château pour savoir à quoi il tenoit que le jeune prince n'étoit venu, et ne fut guère là qu'il ne le trouvât sur sa mule, tout seul avec un gentilhomme en qui il se fioit, et lui demanda : « Est-elle encore là? » Il lui conta tout ainsi qu'il en avoit fait. Le jeune prince fut bien marri

[1] Sorte de meuble, pareil à celui que nous appelons secrétaire.

d'avoir failli à sa délibération, qu'il estimoit être le moyen dernier et extrême qu'il pouvoit prendre. Et puis, voyant qu'il n'y avoit plus de remède, la chercha tant, qu'il la trouva en une compagnie d'où elle ne pouvoit fuir, et se courrouça fort à elle des rigueurs qu'elle lui tenoit, et de ce qu'elle vouloit laisser la compagnie de son frère. Laquelle lui dit qu'elle n'en avoit jamais trouvé une plus dangereuse pour elle, et qu'il étoit bien tenu à son sommelier, vu qu'il ne le servoit du corps et des biens seulement, mais aussi de l'âme et de la conscience. Quand le prince connut qu'il n'y avoit autre remède, délibéra de ne l'en presser plus, et l'eut toute sa vie en bonne estime. Un serviteur dudit prince, voyant l'honnêteté de cette fille, la voulut épouser; à quoi ne se voulut jamais accorder sans le commandement et congé du jeune prince, auquel elle avoit mis toute son affection. Ce qu'elle lui fit entendre, et par son bon vouloir fut fait le mariage, où elle a vécu toute sa vie en bonne réputation. Et lui fit le jeune prince beaucoup de bien.

« Que dirons-nous ici, Mesdames? avons-nous le cœur si bas que nous fassions nos serviteurs nos maîtres, vu que cette-ci n'a su être vaincue d'amour ne de tourment? Je vous prie qu'à son exemple nous demeurions victorieuses de nous-mêmes; car c'est la plus louable victoire que nous puissions avoir. — Je ne vois qu'un mal, dit Oisille : que les actes vertueux n'ont été du temps des historiographes; car ceux qui ont tant loué leur Lucrèce, l'eussent laissée du bout de leur plume pour écrire bien au long les vertus de cette-ci, pource que je les trouve si grandes, que je ne les pourrois croire, sans le grand serment que nous avons fait de dire vérité. — Je ne trouve pas sa vertu telle comme vous la peignez, dit Hircan, car vous avez vu assez de malades dégoûtés délaisser les bonnes viandes et salutaires, pour manger les mauvaises et dommageables. Ainsi peut-être que cette fille aimoit quelque autre qui lui faisoit mépriser toute noblesse. »

Mais Parlamente répondit à ce mot, que la vie et la fin de cette fille montroient que jamais n'avoit eu opinion[1] à homme vivant, qu'à celui qu'elle aimoit plus que sa vie, mais non pas plus que son honneur. « Otez cette opinion de votre fantaisie, dit Saffredant, et entendez d'ond est venu ce terme d'*honneur*, quant aux femmes ; car peut-être que celles qui en parlent tant ne savent pas l'intention de ce nom. Sachez qu'au commencement que la malice n'étoit pas trop grande entre les hommes, l'amour y étoit si naïve et si forte, que dissimulation n'y avoit point de lieu, et étoit plus loué celui qui plus parfaitement aimoit. Mais quand la malice, l'avarice et le péché vinrent saisir le cœur des hommes, ils en chassèrent dehors Dieu et l'amour, et en leur lieu prindrent l'amour d'eux-mêmes, hypocrisie et fiction. Et voyant, les dames, n'avoir en leur cœur cette vertu de vrai amour, et que ce nom d'hypocrisie étoit tant odieux entre les hommes, lui donnèrent le surnom d'honneur; tellement, que celles qui ne pouvoient avoir en elles cette honorable amour, disoient que l'honneur leur défendoit; et en ont fait une si cruelle loi, que même celles qui aiment parfaitement dissimulent, estimant vertu être vice; mais celles qui sont de bon entendement et de sain jugement, ne tombent jamais en telles erreurs; car elles connoissent la différence des ténèbres et de la lumière, et que leur vrai amour gît à montrer la pudicité du cœur, qui ne doit vivre que d'amour, et non point s'honorer du vice de dissimulation. — Toutefois, dit Dagoucin, l'on dit qu'amour la plus secrète est la plus louable. — Oui, secrète, dit Simontault, aux yeux de ceux qui en pourroient mal juger; mais claire et connue pour le moins aux deux personnages à qui elle touche. — Je l'entends ainsi, dit Dagoucin : si est-ce qu'elle vaudroit mieux être ignorée d'un côté et entendue d'un tiers; et crois que cette femme l'aimoit

[1] *Avoir opinion*, penser à.

plus fort, d'autant qu'elle ne se déclaroit point. — Quoi qu'il y ait, dit Longarine, il faut estimer la vertu, dont la plus grande est à vaincre son cœur; et, voyant les occasions et moyens qu'elle avoit, je dis qu'elle se pouvoit nommer la forte femme. — Puisque vous estimez, dit Saffredant, la grandeur de la vertu par la mortification de soi-même, ce seigneur étoit plus louable qu'elle, vu l'amour qu'il lui portoit et la puissante occasion et moyen qu'il en avoit; et, toutefois, ne voulut point offenser sa règle de vraie amitié, qui égale le prince et le pauvre, mais usa des moyens que l'humanité permet. — Il y en a beaucoup, dit Hircan, qui n'eussent pas fait ainsi. — D'autant plus est-il à estimer, dit Longarine, qu'il a vaincu la commune malice des hommes; car qui peut faire mal et ne le fait point, cettui-là est bien heureux. — A ce propos, dit Guebron, vous me faites souvenir d'une qui avoit plus de crainte d'offenser les yeux des hommes, que Dieu, son honneur et l'amour. — Or je vous prie, dit Parlamente, que vous nous la contiez, et, pour ce faire, je vous donne ma voix. — Il y a, dit Guebron, des personnes qui n'ont point de Dieu, ou, s'ils en croient quelqu'un, l'estiment quelque chose si loin d'eux, qu'il ne peut voir ni entendre les mauvaises œuvres qu'ils font, et, encore qu'il les voie, pensent qu'il soit nonchalant et qu'il ne les punisse point, comme ne se souciant des choses de çà-bas. Et de cette opinion même étoit une damoiselle, de laquelle, pour l'honneur de la race, je changerai le nom et la nommerai Camille; elle disoit souvent que la personne qui n'avoit affaire que de Dieu, étoit bien heureuse si au demeurant elle pouvoit bien conserver son honneur devant les hommes; mais vous verrez, Mesdames, que sa prudence ni son hypocrisie ne l'ont pas garantie que son secret n'ait été révélé, comme vous verrez par son histoire, où la vérité sera dite tout au long, hors-mis les noms des personnes et des lieux qui seront changés. »

NOUVELLE XLIII

L'hypocrisie d'une dame de cour fut découverte par le démènement de ses amours, qu'elle pensoit bien céler.

En un très-beau château demeuroit une grande princesse et de grande autorité, qui avoit en sa compagnie une damoiselle nommée Camille, fort audacieuse, de laquelle la maîtresse en étoit si fort abusée, qu'elle ne faisoit rien que par son conseil, l'estimant la plus sage et vertueuse qui fût de son temps. Cette Camille reprenoit tant la folle amour, que quand elle voyoit quelque gentilhomme amoureux de l'une de ses compagnes, elle les en tançoit fort aigrement et en faisoit un si mauvais rapport à sa maîtresse, que souvent elle les blâmoit, dont elle étoit plus crainte qu'aimée de toute la compagnie; et, quant à elle, jamais ne parloit à homme, sinon que tout haut et avec une grande audace; tellement, qu'elle avoit le bruit d'être ennemie mortelle de toute amour, combien qu'elle étoit contraire à son cœur; car il y avoit un gentilhomme au service de sa maîtresse, duquel elle étoit si fort éprise qu'elle n'en pouvoit plus. Si est-ce que l'amour qu'elle avoit à sa gloire et réputation, lui faisoit du tout dissimuler son affection. Mais, après avoir porté cette passion bien un an, ne se voulant soulager, comme les autres, par le regard et la parole, brûloit si fort en son cœur, qu'elle vint chercher le dernier remède, et, pour conclusion, avisa qu'il valoit mieux satisfaire à son désir, et qu'il n'y eût que Dieu seul qui connût son cœur, que le dire à un homme qui le peut révéler quelquefois. Après cette conclusion prise, un jour qu'elle étoit en la chambre de sa maîtresse, regardant sur une terrasse, vit promener celui qu'elle aimoit tant, et après l'avoir regardé si longuement, que le jour qui se couchoit en emportoit la vue avecques soi, elle appela un petit page qu'elle avoit, et, en lui montrant le gentilhomme, lui dit : « Voyez-vous

bien celui-là qui a ce pourpoint de satin cramoisi et sa robe fourrée de loups cerviers? Allez lui dire qu'il y a quelqu'un de ses amis qui veut parler à lui en la galerie du jardin céans. » Et, ainsi que le page y alla, elle passa par la garde-robe de sa maîtresse et s'en alla en cette galerie, ayant mis sa cornette basse et son touret de nez. Quand le gentilhomme fut arrivé où elle étoit, elle va incontinent fermer les deux portes par lesquelles l'on pouvoit venir sur eux, et, sans ôter son touret de nez, en l'embrassant bien fort, lui va dire le plus bas qu'il lui fut possible : « Il y a longtemps, mon ami, que l'amour que je vous porte m'a fait désirer de trouver le lieu et l'occasion de vous pouvoir voir; mais la crainte de mon honneur a été pour un temps si forte, qu'elle m'a contrainte, malgré ma volonté, dissimuler cette passion; mais à la fin, la force d'amour a vaincu la crainte, et, pour la connoissance que j'ai de votre honnêteté, si me voulez promettre de m'aimer et de jamais n'en parler à personne, et ne vous enquérir qui je suis, de moi je vous assure bien que je vous serai loyale et bonne amie, que jamais n'aimerai autre que vous; mais j'aimerois mieux mourir que vous sussiez qui je suis. » Le gentilhomme lui promit ce qu'elle demandoit, qui la rendit facile à lui rendre la pareille : c'est de ne lui refuser chose qu'il voulût prendre. L'heure étoit de cinq ou six heures en hiver, qui entièrement lui ôtoit la vue d'elle; et, en touchant ses habillements, trouva qu'ils étoient de velours qui, en ce temps-là, ne se portoient à tous les jours, sinon par les femmes de bonnes maisons et d'autorité, et, touchant ce qui étoit dessous, autant qu'il en pouvoit prendre jugement par la main, ne trouva rien qui ne fût en très-bon état, net et en bon point. S'il mit peine de lui faire la meilleure chère qu'il lui fut possible de son côté, elle n'en fit moins du sien, et connut bien le gentilhomme qu'elle étoit mariée. Elle s'en voulut retourner incontinent, de là où elle étoit venue; mais le gentilhomme lui dit : « J'es-

time beaucoup le bien que, sans mon mérite, vous m'avez donné; mais encore estimerai-je plus celui que j'aurois de vous à ma requête. Je me tiens si satisfait d'une telle grâce, que je vous supplie me dire si je ne dois plus espérer de recouvrer encore un bien semblable, et en quelle sorte il vous plaira que j'en use; car, vu que je ne puis vous connoître, je ne sais comment le pourchasser. — Ne vous souciez, dit la damoiselle, mais assurez-vous que tous les soirs, avant le souper de ma maîtresse, je ne faûdrai de vous envoyer quérir; mais qu'à l'heure vous soyez sur la terrasse où vous étiez tantôt. Je vous manderai seul, et qu'il vous souvienne de ce qu'avez promis. Par cela entendez-vous que je vous attends en cette galerie; mais si vous oyez parler d'aller à la viande[1], vous pourrez bien pour le jour vous retirer, ou venir en la chambre de ma maîtresse; et surtout, je vous prie, ne cherchez jamais de me connoître, si vous ne voulez la séparation de notre amitié. » La damoiselle et le gentilhomme s'en retournèrent chacun en leur lieu; et continuèrent longuement cette vie, sans qu'il s'aperçût jamais qui elle étoit, dont il entra en grande fantaisie, pensant en lui-même qui ce pouvoit être; car il ne pensoit point qu'il y eût femme au monde qui ne voulût être vue et aimée, et se douta que ce fût quelque malin esprit : ayant ouï dire à quelque sot prêcheur que qui auroit vu le diable au visage, l'on n'aimeroit jamais. En cette doute, se délibéra savoir qui étoit celle qui faisoit si bon visage; et, l'autre fois qu'elle le manda, porta avec lui de la craie, et, en l'embrassant, lui fit une marque sur l'épaule par derrière, sans qu'elle s'en aperçût; et, incontinent qu'elle fut partie, s'en alla hâtivement le gentilhomme en la chambre de sa maîtresse, et se tint auprès de la porte pour regarder le derrière des épaules de celles qui entroient, et, entre autres, vit entrer madamoiselle Camille, avec une

[1] Au repas.

telle audace qu'il craignoit la regarder, comme les autres, se tenant très-assuré que ce ne pouvoit être elle; mais, ainsi qu'elle se tournoit, avisa la croix blanche, dont il fut si étonné, qu'à peine pouvoit-il croire ce qu'il voyoit, et, toutefois, ayant bien regardé sa taille, qui étoit semblable à celle qu'il touchoit, les façons de son visage, qui, au toucher se pouvoient connoître, connut certainement que c'étoit elle; dont il fut très-aise de voir qu'une femme qui jamais n'avoit eu le bruit d'avoir serviteur, mais d'avoir refusé tant d'honnêtes gentilshommes, s'étoit arrêtée à lui seul. Amour, qui n'est jamais en un état, ne put endurer qu'il véquît longuement en ce repos, et le mit en telle gloire et espérance, qu'il se délibéra de lui faire connoître son amour, pensant, quand elle seroit connue, qu'elle auroit occasion d'augmenter; et un jour que cette grande dame alloit au jardin, la damoiselle Camille s'en alla pourmener en une autre allée. Le gentilhomme, la voyant seule, s'avança pour l'entretenir, et, feignant ne l'avoir point vue ailleurs, lui dit : « Madamoiselle, il y a longtemps que je porte une affection sur mon cœur, laquelle, de peur de vous déplaire, ne vous ai osé révéler; dont je suis si mal que je ne puis plus porter cette peine sans mourir, car je ne crois pas que jamais homme vous sût tant aimer que je fais. » La damoiselle Camille ne lui laissa pas achever son propos, mais lui dit avec une très-grande colère : « Avez-vous jamais ouï dire que j'aie eu ami ne serviteur? Je suis sûre que non ; et m'ébahis d'ond vous vient cette hardiesse, de tenir tels propos à une si femme de bien que moi; car vous m'avez assez hantée céans, pour connoître que jamais je n'ai aimé autre que mon mari; et, pour ce, gardez-vous de continuer ces propos. » Le gentilhomme, voyant une si grande fiction, ne se put tenir de rire et lui dire : « Madamoiselle, vous ne m'êtes pas toujours si rigoureuse que maintenant. De quoi vous sert-il d'user envers moi de telle dissimulation? Ne vaut-il pas mieux avoir une amitié par-

faite qu'imparfaite ? » Camille lui répondit : « Je n'ai en vous amitié parfaite n'imparfaite, sinon comme aux autres serviteurs de ma maîtresse ; mais, si vous continuez les propos que me tenez, je pourrai bien avoir telle haine qu'elle vous cuira. » Le gentilhomme poursuivit encore son propos, et lui dit : « Et où est la bonne chère que vous me faites quand je ne vous puis voir ? Pourquoi m'en privez-vous, maintenant que le jour me montre votre beauté, accompagnée d'une si parfaite et bonne grâce ? » Camille, faisant un grand signe de sa croix, lui dit : « Vous avez perdu votre entendement, ou vous êtes le plus grand menteur du monde, car jamais, en ma vie, ne pense vous avoir fait meilleure chère ne pire que je vous fais, et vous prie me dire comment vous l'entendez. » Alors le pauvre gentilhomme, pensant la gagner davantage, lui alla conter le lieu où il l'avoit vue, et la marque de la croix qu'il avoit faite pour la connoître, dont elle fut si outrée de colère, qu'elle lui dit qu'il étoit le plus méchant homme du monde, et qu'il avoit controuvé contre elle une mensonge si vilaine, qu'elle mettroit peine de l'en faire repentir. Lui, qui savoit le crédit qu'elle avoit envers sa maîtresse, la voulut apaiser; mais il ne lui fut possible ; car, en le laissant là, furieusement s'en alla où étoit sa maîtresse, laquelle laissa toute la compagnie pour venir entretenir Camille qu'elle aimoit comme soi-même, et, la trouvant en si grande colère, lui demanda ce qu'elle avoit : ce que Camille ne lui voulut céler, et lui conta tous les propos que le gentilhomme lui avoit tenus, si mal à l'avantage du pauvre gentilhomme que, dès le soir, sa maîtresse lui manda qu'il eût à se retirer tout incontinent en sa maison, sans parler à personne, et qu'il y demeurât jusqu'à ce qu'il fût mandé, ce qu'il fit hâtivement, pour la crainte qu'il avoit d'avoir pis ; et, tant que Camille demeura avec sa maîtresse, ne retourna le gentilhomme en cette maison, ni oncques puis n'ouït nouvelle de celle qui lui avoit bien pro-

mis qu'il la perdroit dès l'heure qu'il la chercheroit.

« Par cela, Mesdames, pouvez-vous voir comme celle qui avoit préféré la gloire du monde à sa conscience, a perdu l'une et l'autre, car aujourd'hui est vu aux yeux d'un chacun ce qu'elle vouloit cacher à ceux de son mari et serviteur, et, fuyant la moquerie d'un, est tombée en celle de tous; et si ne peut être excusée par simplicité d'une amour naïve, de laquelle chacun doit avoir pitié; mais accusée doublement d'avoir couvert sa malice du manteau d'honneur et de gloire, et se faire devant Dieu et les hommes autre qu'elle n'étoit. Mais Celui qui ne donne point sa gloire à autrui en découvrant ce manteau, lui en donne double infamie. — Voilà, dit Oisille, une vilaine inexcusable ; car, qui peut parler pour elle, quand Dieu, l'honneur et même l'amour l'accusent? — Qui ? dit Hircan, le plaisir et la folie, qui sont deux grands avocats pour les dames. — Si nous n'avions d'autres avocats, dit Parlamente, qu'eux avec vous, notre cause seroit mal soutenue : mais celles qui sont vaincues de plaisir ne se doivent plus nommer femmes, mais hommes, desquels la fureur et concupiscence augmentent leur honneur ; car un homme qui se venge de son ennemi et le tue pour un démentir, en est estimé plus gentil compagnon : aussi est-il, quand il en aime une douzaine avec sa femme. Mais l'honneur des femmes a autre fondement : c'est douceur, patience et chasteté. — Vous parlez des sages, dit Hircan. — Pource, dit Parlamente, que je n'en veux point connoître d'autres. — S'il n'y en avoit point de folles, dit Nomerfide, ceux qui veulent être crus de tout ce qu'ils disent et font, pour suborner la simplicité féminine, se trouveroient bien loin de leur espoir. — Je vous prie, Nomerfide, dit Guebron, que je vous donne ma voix, afin que vous donniez quelque conte à ce propos. — Je vous en dirai un, dit Nomerfide, autant à la louange d'un amant que le vôtre a été au mépris des folles femmes. »

NOUVELLE XLIV

De deux amants qui ont subtilement joui de leurs amours, et de l'heureuse issue d'icelles.

En la ville de Paris y avoit deux citoyens de médiocre état, l'un politique[1] et l'autre marchand de drap de soie, lesquels, de toute ancienneté, se portoient fort bonne affection et se hantoient familièrement. Au moyen de quoi, le fils du politique, nommé Jacques, jeune homme assez mettable en bonne compagnie, fréquentoit souvent, sous la faveur de son père, au logis du marchand ; mais c'étoit à cause d'une belle fille qu'il avoit, nommée Françoise. Et fit Jacques si bien ses menées envers Françoise, qu'il connut qu'elle n'étoit pas moins aimante qu'aimée. Mais, sur ces entrefaites, se dressa le camp de Provence contre la descente de Charles d'Autriche, et fut force à Jacques de suivre le camp, pour l'état auquel il étoit appelé. Durant lequel camp et dès le commencement son père alla de vie à trépas, dont la nouvelle lui apporta double ennui, l'un pour la perte de son père, l'autre pour l'incommodité de ne voir si souvent sa bien-aimée comme il espéroit à son retour. Toutefois, avec le temps, l'un fut oublié, l'autre s'augmenta ; car, comme la mort est chose naturelle, principalement au père plutôt qu'aux enfants, aussi la tristesse s'en écoule peu à peu. Mais l'amour, au lieu de nous apporter mort, nous rapporte vie, en nous communiquant la propagation des enfants qui nous rendent immortels ; et cela est une des principales causes d'augmenter nos désirs. Jacques, doncques, étant de retour à Paris, n'avoit autre soin ni pensement que de se remettre au train de la fréquentation vulgaire du marchand, pour, sous ombre de pure amitié, faire trafic de sa plus chère marchandise. D'autre part, Françoise, pendant son absence, avoit été fort sollicitée d'ailleurs, tant

1 Attaché au service du roi, employé par le gouvernement.

à cause de sa beauté que de son bon esprit, et aussi qu'elle étoit, longtemps y avoit, mariable ; combien que le père ne s'en mît pas fort en son devoir, fût ou pour son avarice, ou pour trop de désir de la bien colloquer[1] comme fille unique. Ce qui n'apportoit rien à l'honneur de la fille, pource que les personnes de maintenant se scandalisent beaucoup plus tôt que l'occasion ne leur est donnée, et principalement quand c'est en quelque point qui touche la pudicité de la belle fille ou femme. Cela fut cause que le père ne fit point le sourd ni l'aveugle au vulgaire caquet, et ne voulut ressembler à beaucoup d'autres qui, au lieu de censurer les vices, semblent y provoquer leurs femmes et enfants ; car il la tenoit de si court, que ceux mêmes qui n'y tendoient que sous voile de mariage, n'avoient point ce moyen de la voir, que bien peu, encore étoit-ce toujours avec sa mère. Il ne faut pas demander si cela fut fort aigre à supporter à Jacques, ne pouvant résoudre en son entendement que telle austérité se gardât sans quelque autre occasion, tellement qu'il vacilloit fort entre amour et jalousie. Si est-ce qu'il se résolut d'en avoir la raison à péril que ce fût ; mais, premièrement, pour connoître si elle étoit encore de même affection qu'auparavant, il alla tant et vint, qu'un matin à l'église, oyant la messe assez près d'elle, il aperçut à sa contenance qu'elle n'étoit moins aise de le voir que lui, elle ; aussi, lui, connoissant la mère n'être si sûre que le père, print quelquefois, comme inopinément, la hardiesse en les voyant aller de leur logis jusques à l'église, de les accoster avec une familière et vulgaire révérence et sans se trop avantager, le tout expressément et afin de mieux parvenir à ses attentes. Bref, en approchant le bout de l'an de son père, il se délibéra, au changement du deuil, de se mettre sur le bon bout, et faire honneur à ses ancêtres, et en tint propos à sa mère qui le trouva bon,

[1] Marier.

désirant fort de le voir bien marié, pource qu'elle n'avoit pour tous enfants que lui et une fille jà mariée bien et honnêtement. Et de fait, comme damoiselle d'honneur qu'elle étoit, lui poussoit encore le cœur à la vertu par infinité d'exemples d'autres jeunes gens de son âge, qui s'avançoient d'eux-mêmes, au moins qui se montroient dignes du lieu d'où ils étoient descendus. Ne restoit plus que d'aviser où ils se fourniroient ; mais la mère dit : « Je suis d'avis, Jacques, d'aller chez le compère sire Pierre (c'étoit le père de Françoise) ; il est de nos amis, il ne nous voudroit pas tromper. » Sa mère le chatouilloit bien où il se démangeoit. Néanmoins il tint bon, disant : « Nous en prendrons là où nous trouverons notre meilleur et à meilleur marché. Toutefois, dit-il, à cause de la connoissance de feu mon père, je suis bien content que nous y allions premier qu'ailleurs. » Ainsi fut prins le complot pour un matin, que la mère et le fils allèrent voir le sire Pierre, qui les recueillit fort bien. Comme vous savez que les marchands ne manquent point de telles drogues, si firent déployer grande quantité de draps de soie de toutes sortes, et choisirent ce qui leur en falloit ; mais ils ne purent tomber d'accord. Ce que Jacques faisoit à propos, pource qu'il ne voyoit point la mère de s'amie ; et fallut à la fin qu'ils s'en allassent, sans rien aire, voir ailleurs quel il y faisoit [1]. Mais Jacques n'y trouvoit rien si beau que chez s'amie, où ils retournèrent quelque temps après. Lors s'y trouva la dame, qui leur fit le meilleur recueil du monde ; et, après les menées qui se font en telles boutiques, la femme du sire Pierre, tenant encore plus roide que son mari, Jacques lui dit : « Et dea, Madame, vous êtes bien rigoureuse ! Voilà que c'est, nous avons perdu notre père, on ne nous connoît plus. » Et fit semblant de pleurer et de s'essuyer les yeux pour la souvenance paternelle ; mais c'étoit afin de faire

[1] Voir ailleurs si la marchandise était meilleure et moins chère.

sa menée. La bonne femme vefve, mère de Jacques, y alla à la bonne foi, dit aussi : « Depuis sa mort, nous ne nous sommes non plus fréquentés que si jamais ne nous fussions vus ; voilà le compte que l'on tient des pauvres femmes vefves. » Alors se racontèrent-elles de nouvelles caresses, se promettant de se visiter plus souvent que jamais. Et comme ils étoient en ces termes, vinrent d'autres marchands que le maître mena lui-même en son arrière-boutique. Et le jeune homme, voyant son apoint[1], dit à sa mère : « Mais, Madamoiselle, j'ai vu que Madame venoit bien souvent, les fêtes, visiter les saints lieux qui sont en nos quartiers, et principalement la religion[2] ; si quelquefois elle daignoit en passant prendre son vin, elle nous feroit plaisir et honneur. » La marchande, qui n'y pensoit en nul mal, lui répondit qu'il y avoit plus de quinze jours qu'elle avoit délibéré d'y faire un voyage, et que, si le prochain dimanche ensuivant il faisoit beau, elle pourroit bien y aller ; qui ne seroit pas sans passer par le logis de la damoiselle et la visiter. Cette conclusion prise, aussi fut celle du marché des draps de soie ; car il ne falloit pas, pour quelque peu d'argent, laisser fuir si belle occasion. Le complot prins et la marchandise emportée, Jacques, connoissant ne pouvoir bien lui seul faire une telle entreprise, fut contraint se déclarer à un sien fidèle ami : si se conseillèrent si bien ensemble, qu'il ne restoit que l'exécution. Parquoi, le dimanche venu, la marchande et sa fille ne faillirent, au retour de leurs dévotions, de passer par le logis de la damoiselle vefve, où elles la trouvèrent avec une sienne voisine, devisant en une galerie du jardin, et la fille de la vefve, qui alors se promenoit par les allées du jardin avec Jacques et Olivier. Lui aussitôt qu'il vit s'amie, se forma[3] en sorte qu'il ne changea nullement de contenance. Si alla donc

[1] Opportunité, moment favorable.
[2] Les couvents.
[3] Se composa, feignit.

en ce bon visage recevoir la mère et la fille, et aussi, comme c'est l'ordinaire que les vieux cherchent les vieux, ces trois dames s'assirent sur un banc qui leur faisoit tourner le dos vers le jardin, dans lequel peu à peu les deux amants entrèrent, se promenant jusques au lieu où étoient les deux autres; et, ainsi de compagnie, ils s'entrecaressèrent quelque peu, et puis se réunirent au promenoir, où le jeune homme conta si bien son piteux cas à Françoise, qu'elle ne pouvoit accorder et si n'osoit refuser ce que son ami demandoit, tellement qu'il connut qu'elle étoit bien forte aux altères[1]. Mais il faut entendre que, pendant qu'ils tenoient ces propos, ils passoient et repassoient souvent au long de l'abri où étoient assises les bonnes femmes, afin de leur ôter tout soupçon; parlant toutefois de propos vulgaires et familiers, et quelquefois un peu rageant[2] folâtrement parmi le jardin. Et y furent ces bonnes femmes si accoutumées par l'espace d'une demi-heure, qu'à la fin Jacques fit le signe à Olivier qui joua fort bien son personnage envers l'autre fille qu'il tenoit, en sorte qu'elle ne s'aperçut point que les amants entrèrent dans un préau couvert de cerisiers et bien clos de haies de rosiers et de groseilliers fort hauts, là où ils firent semblant d'aller abattre des amandes à un coin du préau; mais ce fut pour abattre prunes. Aussi Jacques, au lieu de baisser la cotte verte à s'amie, lui baissa la cotte rouge[3], en sorte que la couleur lui en vint au visage pour s'être trouvée surprise plus tôt qu'elle ne pensoit. Si eurent-ils si habilement cueilli leurs prunes, pource qu'elles étoient mûres, qu'Olivier même ne le pouvoit croire, n'eût été qu'il vit la fille tirant la vue contre-bas

1 Émotions.

2 Faisant rage, courant çà et comme des fous.

3 C'est-à-dire : Au lieu d'abaisser les branches de l'arbre vers son amie, lui mit à bas sa cotte rouge. Cette expression figurée aurait un tout autre sens avec le verbe *donner* à la place de *baisser*, comme on l'a mis dans l'édition *en beau langage* de 1690; car *donner une cotte verte*, c'est jeter une fille sur l'herbe, et *donner une cotte rouge*, c'est lui ôter sa virginité. (Bibliophile Jacob.)

et montrant visage honteux, qui lui donna marque de la vérité, pource qu'auparavant elle alloit la tête levée sans craindre qu'on vît en l'œil la veine qui doit être rouge avoir prins couleur azurée[1]; de quoi Jacques s'apercevant, la remit en son naturel par remontrances à ce nécessaires. Toutefois, en faisant encore deux ou trois tours de jardin, ce ne fut point sans larmes et soupirs, et sans dire maintes fois : « Hélas ! étoit-ce pour cela que vous m'aimiez ? Si je l'eusse pensé, mon Dieu ! Que ferai-je? me voilà perdue pour toute ma vie. En quelle estime m'aurez-vous dorénavant ? Je me tiens assurée que vous ne tiendrez plus compte de moi, au moins si vous êtes du nombre de ceux qui n'aiment que pour leur plaisir. Hélas ! que ne suis-je plutôt morte que de tomber en cette faute ! » Ce n'étoit pas sans verser force larmes qu'elle tenoit ces propos ; mais Jacques la réconforta si bien avec tant de promesses et serments, qu'avant qu'ils eussent parachevé trois autres tours de jardin et qu'il eût fait signe à son compagnon, ils rentrèrent encore au préau par un autre chemin, où elle ne sut si bien faire, qu'elle ne reçût plus de plaisir à la seconde cotte-verte[2] qu'à la première ; voire, et s'en trouva si bien dès l'heure, qu'ils prirent délibération pour aviser comment ils se pourroient revoir plus souvent et plus à leur aise, en attendant le bon loisir du père. A quoi leur aida grandement une jeune femme, voisine du sire Pierre, qui était aucunement parente du jeune homme et bien amie de Françoise. En quoi ils ont continué sans scandale (à ce que je puis entendre) jusques à la consommation du mariage, qui s'est trouvé bien riche pour une fille de marchand, car elle étoit seule. Vrai est que Jacques a attendu le meilleur du temporel jusques à la mort du père, qui

[1] On croyait alors reconnaître la virginité des femmes à certains signes extérieurs; ainsi, on prétendait que la petite veine qui traverse l'œil devait être rouge chez les filles vierges, et azurée chez celles qui ne l'étaient plus.

[2] C'est-à-dire, quand il l'eut jetée une seconde fois sur l'herbe.

étoit si serrant, qu'il lui sembloit que ce qu'il tenoit en une main, l'autre lui déroboit.

« Voilà, Mesdames, une amitié bien commencée, bien continuée et mieux finie ; car, encore que ce soit le commun d'entre vous, hommes, de dédaigner une fille ou femme depuis qu'elle vous a été libérale de ce que vous cherchez le plus en elle, si est-ce que ce jeune homme étant poussé de bonne et sincère amour, et ayant connu en son amie ce que tout mari désire en la fille qu'il épouse, et aussi la connoissant de bonne lignée et sage, au reste de[1] la faute que lui-même avoit commise, ne voulut point adultérer[2] ni être cause ailleurs d'un mauvais mariage ; en quoi je le trouve grandement louable. — Si est-ce, dit Oisille, qu'ils sont tous deux dignes de blâme, voire le tiers aussi, qui se faisoit ministre ou du moins adhérent à tel violement. — Appelez-vous cela *violement*, dit Saffredant, quand les deux parties en sont bien d'accord? Est-il meilleur mariage que celui-là qui se fait ainsi d'amourettes? C'est pourquoi on dit en proverbe que les mariages se font au ciel, mais cela ne s'entend pas de mariages forcés ni qui se font à prix d'argent, et qui sont tenus pour bien approuvés depuis que le père et la mère y ont donné consentement. — Vous en direz ce que vous voudrez, répliqua Oisille, si faut-il que nous reconnoissions l'obéissance paternelle, et, par défaut d'icelle, avoir recours aux autres parents. Autrement, s'il étoit permis à tous et toutes de se marier à volonté, quants mariages cornus trouveroit-on ! Est-il à présupposer qu'un jeune homme et une fille de douze à quinze ans, sachent ce qui leur est propre ? Qui regarderoit bien le contennement[3] de tous les mariages, on trouveroit qu'il y en a pour le moins autant de ceux qui se sont faits par amourettes, dont les issues en sont mauvaises, que de

1 Pour *ensuite de, après*.
2 Faire une espèce d'adultère.
3 Manière d'être, état, situation.

ceux qui ont été faits forcément ; pource que ces jeunes gens, qui ne savent ce qui leur est propre, se prennent au premier qu'ils trouvent, sans considération; puis, peu à peu ils découvrent leurs erreurs, qui les fait entrer en de plus grandes; là où, au contraire, la plupart de ceux qui se font forcément, procèdent du discours de ceux qui ont plus vu et ont plus de jugement que ceux à qui plus il touche; en sorte que, quand ils viennent à sentir le bien qu'ils ne connoissoient, ils le savourent et embrassent beaucoup plus avidement et de plus grande affection. — Voire-mais, vous ne dites pas, Madame, dit Hircan, que la fille étoit en haut âge, nubile, connoissant l'iniquité du père, qui laissoit moisir son pucelage, de peur de démoisir ses écus. Et ne savez-vous pas que la nature est coquine ? Elle aimoit, elle étoit estimée, elle trouvoit son bien prêt et se pouvoit souvenir du proverbe, que tel refuse qui après muse. Toutes ces choses, avec la prompte exécution du poursuivant, ne lui donnèrent pas loisir de se rebeller ; aussi avez ouï qu'incontinent après on connut bien à sa face qu'il y avoit en elle quelque mutation notable. C'étoit peut-être l'ennui du peu de loisir qu'elle eut pour enjuger si telle chose étoit bonne ou mauvaise ; car elle ne se fit pas grandement tirer l'oreille pour en faire le second essai. — Or, de ma part, dit Longarine, je n'y trouverois point d'excuse, si ce n'étoit l'approbation de la foi du jeune homme qui, se gouvernant en homme de bien, ne l'a point abandonnée, ainsi l'a bien voulue telle qu'il l'avoit faite ; en quoi il me semble grandement louable, vu la corruption dépravée de la jeunesse du temps présent ; non pas, pour cela, que je veuille excuser la première faute, qui l'accuse tacitement d'un rapt pour le regard de la fille, et de subornation à l'endroit de la mère. — Et point, point, dit Dagoucin : il n'y a rapt ni subornation; tout s'est fait de pur consentement, tant du côté des deux mères, pour ne l'avoir empêché, bien qu'elles aient été déçues, que du

côté de sa fille, qui s'en est bien trouvée ; aussi, ne s'en est-elle jamais plainte. — Tout cela ne procède, dit Parlamente, que de la grande bonté et simplicité de la marchande qui, sous titre de bonne foi, mena, sans y penser, sa fille à la boucherie. — Mais[1] aux noces, dit Simontault ; tellement, que cette simplicité ne fut moins proufitable à la fille, que dommageable à celle qui se laissoit trop aisément tromper par son mari. — Or, puisque vous en savez le conte, dit Nomerfide, je vous donne ma voix pour nous le réciter. — Et aussi je n'y ferai faute, dit Simontault, mais que vous promettiez de ne pleurer point. Ceux qui disent, Mesdames, que votre malice passe celle des hommes, auroient bien affaire de mettre un tel exemple en avant, que celui que maintenant je vous vais raconter, où je prétends non-seulement vous déclarer la grande malice d'un mari, mais aussi la très-grande simplicité et bonté de sa femme. »

NOUVELLE XLV

Un mari, baillant les innocents [2] à sa chambrière, trompoit la simplicité de sa femme.

En la ville de Tours y avoit un homme fort subtil et de bon esprit, lequel étoit tapissier de feu M. le duc d'Orléans, fils du roi François Ier. Et combien que ce tapissier, par fortune de maladie, fût devenu sourd, si n'avoit-il diminué son bon entendement ; car il n'y en avoit point de plus subtil de son métier, et d'autres choses ; vous verrez comment il s'en savoit aider. Il avoit épousé une honnête et femme de bien, avec laquelle il vivoit en grand'paix et repos. Il craignoit fort de lui déplaire ; elle aussi ne cherchoit qu'à lui obéir en toutes choses ; mais, avec la bonne amitié qu'il lui portoit, étoit si charitable,

[1] *Mais* est employé ici dans le sens de *plutôt*.

[2] A la fête des saints Innocents, les jeunes gens qui parvenaient à surprendre les femmes au lit, pouvaient leur donner le fouet avec la main.

que souvent il donnoit à ses voisines ce qui appartenoit à sa femme, combien que ce fût le plus secrètement qu'il pouvoit. Ils avoient en leur maison une chambrière fort en bon point, de laquelle le tapissier fut amoureux; toutefois, craignant que sa femme le sût, faisoit souvent semblant de la tancer et reprendre, disant que c'étoit la plus paresseuse garse que jamais il avoit vue, et qu'il ne s'en ébahissoit pas, vu que sa maîtresse jamais ne la battoit. Et, un jour qu'ils parloient de donner les innocents, le tapissier dit à sa femme : « Ce seroit belle aumône de les donner à cette paresseuse garse que vous avez; mais il ne faudroit pas que ce fût de votre main, car elle est trop foible, et votre cœur trop piteux. Si est-ce que je voulois employer la mienne, nous serions mieux servis d'elle que nous ne sommes. » La pauvre femme, qui ne pensoit en nul mal, le pria d'en vouloir faire l'exécution, confessant qu'elle n'avoit le cœur ne la force pour la battre. Le mari, qui accepta volontiers cette commission, faisant le rigoureux bourreau, fit acheter des verges, des plus fines qu'il put trouver; et, pour montrer le grand désir qu'il avoit de ne l'épargner point, les fit tremper dedans de la saumure, en sorte que la pauvre femme eut plus de pitié de la chambrière que de doute de son mari. Le jour des Innocents venu, le tapissier se leva de bon matin et s'en alla en la chambre haute, où la chambrière étoit toute seule, et là lui bailla les innocents d'autre façon qu'il n'avoit dit à sa femme. La chambrière se print fort à pleurer, mais rien ne lui valut. Toutefois, de peur que sa femme y survînt, commença à frapper des verges sur le bois du lit, tant qu'il les écorcha et rompit, et ainsi rompues, les apporta à sa femme, lui disant : « M'amie, je crois qu'il souviendra des Innocents à votre chambrière. » Après que le tapissier s'en fut allé hors de la maison, la chambrière se vint jeter à genoux devant sa maîtresse, lui disant que son mari lui avoit fait plus grand tort que jamais on fit à chambrière. Mais la maîtresse,

cuidant que ce fût à cause des verges qu'elle pensoit lui avoir été données, ne la laissa pas achever son propos, mais lui dit : « Mon mari a bien fait, car il y a plus d'un mois que je suis après lui pour l'en prier ; et, si vous avez du mal, j'en suis bien aise, et ne vous en prenez qu'à moi; et encore n'en a-t-il pas tant fait qu'il devoit. » La chambrière, voyant que sa maîtresse approuvoit un tel cas, pensa que ce n'étoit pas un si grand péché qu'elle cuidoit, vu que celle, que l'on estimoit tant femme de bien, en étoit occasion, et n'en osa plus parler depuis. Et le maître, voyant que sa femme étoit aussi contente d'être trompée, que lui de la tromper, délibéra de la contenter souvent, et gagna si bien cette chambrière, qu'elle ne pleuroit plus pour avoir les innocents. Il continua cette vie longuement, sans que sa femme s'en aperçût, tant que les grandes neiges vinrent. Et tout ainsi que le tapissier avoit donné les innocents à sa chambrière sur l'herbe en son jardin, il lui en voulut donner sur la neige. Et un matin, avant que personne fût éveillé en sa maison, la mena tout en chemise faire le crucifix sur la neige, et, en se jouant tous deux à se bailler de la neige l'un à l'autre, n'oublièrent le jeu des innocents. Ce qu'avisa une de leurs voisines qui s'étoit mise à la fenêtre, qui regardoit tout droit sur le jardin, pour voir quel temps il faisoit, et, voyant cette vilenie, fut si courroucée, qu'elle délibéra de le dire à sa bonne commère, afin qu'elle ne se laissât plus tromper d'un si mauvais mari, ni servir d'une si méchante garse. Le tapissier, après avoir fait tous ses beaux jeux, regarda à l'entour de lui si personne ne l'avoit vu, et avisa sa voisine à la fenêtre, dont il fut fort marri ; mais lui, qui savoit donner couleur à toute tapisserie, pensa si bien colorer ce fait, que sa commère seroit aussi bien trompée que sa femme, et, sitôt qu'il fut recouché, fit lever du lit sa femme en chemise et la mena au jardin, où il avoit mené sa chambrière, et se joua longtemps avec elle avec de la neige, comme il avoit

fait avec l'autre, et puis lui bailla les innocents ainsi qu'à sa chambrière, et après s'en allèrent tous deux coucher. Quand cette bonne femme alla à la messe, sa voisine et bonne amie ne faillit de s'y trouver, et, du grand zèle qu'elle avoit, lui pria, sans lui en vouloir dire davantage, qu'elle voulût chasser sa chambrière, et que c'étoit une très-mauvaise et dangereuse garse; ce qu'elle ne voulut faire, sans savoir pourquoi la voisine l'avoit en si mauvaise estime : qui enfin lui conta comme elle l'avoit vue au matin en son jardin avec son mari. La bonne femme se print bien fort à rire, en lui disant : « Hélas ! ma commère, m'amie, c'étoit moi. — Comment, ma commère ! dit l'autre, elle étoit tout en chemise, au matin environ les cinq heures. » La bonne femme lui répondit : « Par ma foi ! ma commère, c'étoit moi. » L'autre, continuant son propos : « Ils se bailloient, dit-elle, de la neige l'un à l'autre, puis aux tétins, puis en autre lieu, aussi privément qu'il étoit possible. » La bonne femme lui dit : « Hé, hé, ma commère, c'étoit moi. — Voire, ma commère, ce dit l'autre; mais je les ai vus sur la neige faire telle chose, et telle qui me semble n'être belle ni honnête. — Ma commère, dit l'autre, je le vous ai dit, et je le dis encore, que c'étoit moi et non autre qui ai fait tout ce que vous me dites; mais mon mari et moi jouons ainsi privément. Je vous prie, ne vous en scandalisez point : vous savez que nous devons complaire à nos maris. » Ainsi s'en retourna la commère plus désireuse d'avoir un tel mari, qu'elle n'étoit à venir demander celui de sa bonne commère. Et quand le tapissier fut retourné, sa femme lui fit le conte tout au long de sa commère. « Or, regardez, m'amie, répondit le tapissier, si vous n'étiez femme de bien et de bon entendement, longtemps y a que nous fussions séparés l'un de l'autre; mais j'espère que Dieu nous conservera en notre bonne amitié à sa gloire et à notre contentement. — Amen, mon ami ! dit la bonne femme, j'es-

père que, de mon côté, vous n'y trouverez jamais faute. »

« Celui seroit bien incrédule, Mesdames, qui, après avoir vu une telle et si véritable histoire, jugeroit qu'il y eût en vous telle malice qu'aux hommes, combien que, sans faire tort à nul, pour bien louer à la vérité l'homme et la femme, l'on ne peut faillir de dire que l'un et l'autre ne vaut rien. — Cet homme-là, dit Parlamente, étoit merveilleusement mauvais; car, d'un côté, il trompoit sa chambrière, et, de l'autre, sa femme. — Vous n'avez pas donc bien entendu le conte, dit Hircan, pource qu'il est dit qu'il les contenta toutes deux en une matinée; que je trouve un grand acte de vertu, tant au corps qu'à l'esprit, de savoir dire et faire deux contraires contents. — En cela, répondit Parlamente, il est doublement mauvais, de satisfaire à la simplesse de l'une par mensonge, et à la malice de l'autre par son vice; mais j'entends bien que ces péchés-là, mis devant tel juge que vous, seront toujours pardonnés. — Si vous assuré-je, dit Hircan, que je ne ferai jamais si grande ni si difficile entreprise; car, mais que [1] je vous rende compte, je n'aurai pas mal employé ma journée. — Si l'amour réciproque, dit Parlamente, ne contente le cœur, toute autre chose ne le peut contenter. — De vrai, dit Simontault, je crois qu'il n'y a au monde plus grande peine, que d'aimer et n'être point aimé. — Je vous crois, dit Oisille, et si me souvient à ce propos d'un conte que je n'avois délibéré de mettre au rang des bons : toutefois, puisqu'il vient à propos, je suis contente de m'en acquitter. »

NOUVELLE XLVI

D'un cordelier qui fait grand crime envers les maris de battre leurs femmes.

Dans la ville d'Angoulême, où se tenoit souvent le comte Charles, père du roi François, y avoit un cordelier

[1] Pourvu que.

nommé de Valles, homme savant et fort grand prêcheur, en sorte que, les Avents, il prêcha en la ville devant le comte, dont sa réputation augmenta encore davantage. Si advint que, durant les Avents, un jeune étourdi de la ville, ayant épousé une assez belle jeune femme, ne laissoit pour cela de courir partout, autant et plus dissolument que les bien mariés. De quoi la jeune femme, avertie, ne se pouvoit taire, tellement que, bien souvent en passant, elle en recevoit ses gages [1] plus tôt, et d'autre façon qu'elle n'eût voulu; et toutefois elle ne laissoit, pour cela, de continuer en ses lamentations, et quelquefois jusqu'à injures : parquoi le jeune homme s'irrita en sorte qu'il la battit à sang et marque, dont elle se print à crier plus que devant; et pareillement ses voisines, qui savoient l'occasion, ne se pouvoient taire, ains crioient publiquement par les rues, disant : « Et fi, fi, de tels maris! au diable, au diable! » De bonne encontre [2] le cordelier de Valles passoit lors par là, qui entendit le bruit et l'occasion : si se délibéra d'en toucher un mot le lendemain à sa prédication, comme il n'y faillit pas; car, faisant venir à propos le mariage et l'amitié que nous y devons garder, il le collauda [3] grandement, blâmant les infracteurs d'icelui, et faisant comparaison de l'amour conjugale à l'amour paternelle. Et si dit, entre autres choses, qu'il y avoit plus de danger et plus griève punition à un mari de battre sa femme, que de battre son père ou sa mère : « Car, dit-il, si vous battez votre père ou votre mère, on vous envoiera, pour pénitence, à Rome; mais si vous battez votre femme, elle et toutes ses voisines vous envoieront à tous les diables, c'est-à-dire en enfer. Or, regardez quelle différence il y a entre ces deux pénitences; car, de Rome, on en revient ordinairement, mais d'enfer, ah ! on n'en revient point : *nulla*

1 Elle en était payée.
2 Par bonheur.
3 Loua, vanta.

est redemptio. » Depuis cette prédication, il fut averti que les femmes faisoient leurs Achilles [1] de ce qu'il avoit dit, et que les maris ne pouvoient plus chevir [2] d'elles ; à quoi il s'advisa de mettre ordre, comme à l'inconvénient de femme. Et, pour ce faire, en l'un de ses sermons, il accompara les femmes au diable, disant que ce sont les deux plus grands ennemis de l'homme, et qui le tentent sans cesse, et desquels il ne se peut dépêtrer, et par spécial de la femme : « Car, dit-il, quant aux diables, en leur montrant la croix ils s'enfuient, et les femmes, tout au rebours ; c'est cela qui les apprivoise, qui les fait aller et courir, et qui fait qu'elles donnent à leurs maris infinité de passions [3]. Mais savez-vous que vous y ferez, bonnes gens, quand vous verrez que vos femmes vous tourmenteront ainsi sans cesse, comme elles ont accoutumé? démanchez la croix, et du manche chassez-les au loin ; vous n'aurez point fait trois ou quatre fois cette expérience vivement, que vous ne vous en trouviez bien, et verrez que, tout ainsi que l'on chasse le diable en vertu de la croix, aussi chasserez-vous et ferez taire vos femmes en la vertu du manche de ladite croix, pourvu qu'elle n'y soit plus attachée. »

« Voilà une partie des prédications de ce vénérable de Valles, de la vie duquel je ne vous ferai autre récit, et pour cause, mais bien vous dirai-je quelque bonne mine qu'il fît (car je l'ai connu), qu'il tenoit beaucoup plus le parti des femmes que celui des hommes. — Si est-ce, Madame, dit Parlamente, qu'il ne le montra pas à ce dernier sermon, donnant instruction aux hommes de les maltraiter. — Or, vous n'entendez pas sa ruse, dit Hircan ; aussi n'êtes-vous pas exercitée [4] à la guerre, pour user des stratagèmes y requis, entre lesquels celui-ci est un des

[1] C'est-à-dire se faisaient braves, fortes.
[2] Venir à bout.
[3] Ennuis, tourments.
[4] Exercée.

plus grands : savoir et mettre sédition civile dans le camp de son ennnemi, pource que lors il est trop plus aisé à vaincre. Aussi, ce maître moine connoissoit bien que la haine et courroux d'entre le mari et la femme, sont plus souvent cause de faire lâcher la bride à l'honnêteté des femmes, laquelle honnêteté, s'émancipant de la garde de la vertu, se trouve plutôt entre les mains des loups qu'elle ne pense être égarée. — Quelque chose qu'il en soit, dit Parlamente, je ne pourrois aimer celui qui auroit mis diverse [1] entre mon mari et moi, mêmement jusques à venir aux coups ; car, au battre, faût l'amour. Et toutefois (à ce que j'en ai ouï dire) ils font si bien les chatemites, quand ils veulent avoir quelque avantage sur quelqu'une, et sont de si attrayante manière en leur propos, que je croirois bien qu'il y auroit plus de danger de les écouter en secret, que de recevoir publiquement des coups d'un mari, qui, au reste de cela, seroit bon. — A la vérité, dit Dagoucin, ils ont tellement découvert leurs menées de toutes parts, que ce n'est point sans cause que l'on les doit craindre, combien qu'à mon opinion la personne qui n'est point soupçonneuse est digne de louange. — Toutefois, dit Oisille, l'on doit soupçonner le mal qui est à éviter ; car il vaut mieux soupçonner le mal qui n'est point, que de tomber, par sottement croire, en celui qui est. De ma part, je n'ai jamais vu femme trompée, pour être tardive à croire la parole des hommes, mais ouï bien plusieurs pour trop promptement ajouter foi à leur mensonge ; parquoi je dis que le mal qui peut advenir ne se peut jamais trop soupçonner de ceux qui ont charge d'hommes, femmes, villes et États ; car, encore quelque bon guet que l'on fasse, la méchanceté et les trahisons règnent assez, et le pasteur, qui n'est vigilant, sera toujours trompé par les finesses du loup. — Si est-ce, dit Dagoucin, que la per-

[1] Querelle, division.

sonne soupçonneuse ne peut entretenir un parfait ami, et assez sont séparés pour un soupçon seulement. — Si vous en savez quelque exemple, dit Oisille, je vous donne ma voix pour le dire. — J'en sais un si véritable, dit Dagoucin, que vous prendrez plaisir à l'ouïr. Je vous dirai, Mesdames, ce qui plus facilement rompt une bonne amitié, c'est quand la sûreté de l'amitié commence à donner lieu au soupçon ; car, ainsi que croire l'ami est le plus grand honneur qu'on lui puisse faire, aussi se douter[1] de lui est le plus grand déshonneur ; pource que, par cela, on l'estime autre que l'on ne veut qu'il soit : qui est cause de rompre beaucoup de bonnes amitiés et rendre les amis ennemis, comme vous verrez par le conte que je vous vais faire. »

NOUVELLE XVLII

Un gentilhomme du Perche, soupçonnant à tort l'amitié de son ami, le provoque à exécuter contre lui la cause de son soupçon.

Auprès du pays du Perche y avoit deux gentilshommes qui, dès le temps de leur enfance, avoient vécu en si grande et parfaite amitié, que ce n'étoit qu'un cœur, une maison, un lit, une table et une bourse d'eux deux. Ils vécurent longtemps, continuant cette parfaite amitié, sans que jamais il y eût entre eux deux une seule volonté ou parole où l'on pût voir la différence des personnes, tant que non-seulement ils vivoient comme deux frères, mais comme un homme tout seul. L'un des deux se maria ; toutefois ne laissa-t-il à continuer sa bonne amitié, et de toujours vivre avec son bon compagnon, comme il avoit accoutumé. Quand ils étoient en quelque logis étroit, ne laissoit à le faire coucher avec sa femme et lui : il est bien vrai qu'il étoit au milieu[2]. Leurs biens étoient

[1] On dirait : toujours douter de lui.

[2] Autrefois les lits étaient d'une telle largueur, que quatre et même cinq personnes pouvaient y coucher ensemble. C'était un honneur à faire à son hôte que de l'inviter à coucher avec soi et sa femme. (Bibliophile Jacob.)

tout en commun, de sorte que, pour le mariage, en cas qui pût advenir, ne sut être empêchée cette parfaite amitié. Mais, au bout de quelque temps, la félicité de ce monde, qui avec soi porte une mutabilité, ne put durer en la maison, qui étoit trop heureuse; car le mari, oubliant la sûreté qu'il avoit en son ami, sans nulle occasion, print un très-grand soupçon de lui et de sa femme, à laquelle il ne put dissimuler et lui en tint quelques fâcheux propos, dont elle fut fort étonnée, car il lui avoit commandé de faire en toutes choses, hormis une, aussi bonne chère à son compagnon comme à soi; et néanmoins lui défendoit de parler à lui si elle n'étoit en grande compagnie. Ce qu'elle fit entendre au compagnon de son mari, lequel ne la crut pas, sachant très-bien qu'il n'avoit pensé ni fait chose dont son compagnon dût être marri; et, ainsi qu'il avoit accoutumé de ne lui céler rien, lui dit ce qu'il avoit entendu, lui priant de ne lui en céler la vérité; car il ne vouloit en cela, ni en autre chose, lui donner occasion de rompre l'amitié qu'ils avoient entretenue.

Le gentilhomme marri l'assura qu'il n'y avoit jamais pensé, et que ceux qui avoient semé ce bruit avoient méchamment menti. Son compagnon lui dit : « Je sais bien que la jalousie est une passion aussi importable comme l'amour; et quand vous auriez cette opinion, et fût-ce de moi-même, je ne vous en donne point de tort, car vous ne vous en sauriez garder; mais d'une chose qui est en votre puissance, aurois-je occasion de me plaindre, c'est que me voulsissiez céler votre maladie, vu que jamais passion ou opinion que vous ayez eue, ne m'a été cachée; pareillement de moi. Si j'étois amoureux de votre femme, vous ne me le devriez point imputer à méchanceté; car c'est un feu que je ne tiens pas en ma main, pour en faire à mon plaisir; mais si je vous le célois, et cherchois de faire connoître à votre femme par démontrance de mon amitié, je serois le plus méchant compagnon

qui oncques fût. De ma part je vous assure bien que, combien qu'elle soit honnête et femme de bien, c'est la personne que je vis oncques (encore qu'elle ne fût votre femme) où ma fantaisie s'adonneroit aussi peu; mais, jaçoit qu'il n'y ait point d'occasion, je vous requiers que si en avez le moindre sentiment de soupçon qui puisse être, que vous me le disiez, à cette fin que j'y donne tel ordre que notre amitié, qui a tant duré, ne se rompe pour une femme; car, quand je l'aimerois plus que toutes les choses du monde, si ne parlerois-je jamais à elle, pource que je préfère votre amour à toute autre. » Son compagnon lui jura, par les plus grands serments qui lui furent possibles, que jamais n'y avoit pensé, et le pria de faire en sa maison comme il avoit accoutumé. L'autre lui répondit : « Puisque vous le voulez, je le ferai; mais je vous prie que, si après cela vous avez opinion de moi, et que le me dissimuliez, ou que le trouviez mauvais, je ne demeure jamais en votre compagnie. » Au bout de quelque temps qu'ils vivoient comme ils avoient accoutumé, le gentilhomme marié entra en soupçon plus que jamais, et commanda à sa femme qu'elle ne lui fît plus le visage qu'elle avoit accoutumé; ce qu'elle dit au compagnon de son mari, le priant de lui-même se vouloir abstenir de parler plus à elle, car elle avoit commandement d'en faire autant de lui. Le gentilhomme entendit, par la parole d'elle, et par quelques contenances qu'il voyoit faire à son compagnon, qu'il ne lui avoit pas tenu promesse; parquoi lui dit, en grande colère : « Si vous êtes jaloux, mon compagnon, c'est chose naturelle; mais, après les serments que vous en avez faits, je ne me puis contenter de ce que me l'avez tant célé; car j'ai toujours pensé qu'il n'y eût, entre votre cœur et le mien, un seul moyen ni obstacle; mais, à mon très-grand regret, et sans qu'il y ait de ma faute, je vois le contraire, parce que non-seulement vous êtes bien sot jaloux de votre femme et de moi, mais le voulez couvrir, afin que votre

maladie dure si longuement qu'elle tourne tout en haine ; et, ainsi que l'amour a été la plus grande que l'on ait vue de notre temps, l'inimitié soit la plus mortelle. J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter cet inconvénient; mais puisque vous me soupçonnez si méchant et le contraire de ce que je vous ai toujours été, je vous jure et promets ma foi que je suis tel que vous m'estimez, et ne cesserai jamais jusques à ce que j'aie eu de votre femme ce que cuidez que j'en pourchasse ; et dorénavant, gardez-vous de moi; car, puisque le soupçon vous a séparé de mon amitié, le dépit me séparera de la vôtre. » Et, combien que son compagnon lui voulût faire croire le contraire, si est-ce qu'il n'en crut rien, et retira sa part des meubles et biens qui étoient en commun, et furent, avec leurs cœurs, aussi séparés qu'ils avoient été unis; en sorte que le gentilhomme, qui n'étoit point marié, ne cessa jamais qu'il n'eût fait son compagnon cocu, comme il lui avoit promis.

« Ainsi en puisse-t-il prendre, Mesdames, à ceux qui, à tort, soupçonnent mal de leurs femmes ; car plusieurs sont cause de les faire telles qu'ils les soupçonnent : pource qu'une femme de bien est plutôt vaincue par un désespoir que par tous les plaisirs du monde. Et qui dit que le soupçon est amour, je lui nie ; car, combien qu'il en sorte, comme la cendre du feu, ainsi le tue-t-il. — Je ne pense point, dit Hircan, qu'il soit un plus grand déplaisir à homme ou à femme que d'être soupçonné du contraire de la vérité ; et, quant à moi, il n'y a chose qui tant me fît rompre la compagnie de mes amis que ce soupçon-là. — Si n'est-ce pas excuse raisonnable, dit Oisille, à une femme, de se venger du soupçon de son mari, à la honte de soi-même. C'est faire comme celui qui, ne pouvant tuer son ennemi, se donne un coup d'épée au travers du corps, ou, ne le pouvant égratigner, se mord les doigts. Mais elle eût fait plus sagement de ne parler jamais à lui pour montrer le tort à son mari, qu'il

avoit de la soupçonner; car le temps les eût tous deux rapaisés. — Si étoit-ce fait en femme de cœur, dit Émarsuitte; et si beaucoup de femmes faisoient ainsi, leurs maris ne seroient pas si outrageux qu'ils sont. — Quoi qu'il y ait, dit Longarine, la patience rend enfin la femme victorieuse, la chasteté louable, et faut que là nous nous arrêtions. — Toutefois, dit Émarsuitte, une femme peut bien être non chaste sans péché. — Comment l'entendez-vous? dit Oisille. — Quand elle en prend un autre pour son mari, répondit Émarsuitte. — Et qui est plus sotte, dit Parlamente, qui ne connoît bien la différence de son mari ou d'un autre, en quelque habillement qu'il se puisse déguiser? — Il y en a eu, et encore y en a, dit Émarsuitte, qui ont été trompées, demeurant incontentes et incoupables de péché. — Si vous en savez quelqu'une, dit Dagoucin, je vous donne ma voix pour la dire; car je trouve bien étrange qu'innocence et péché puissent être ensemble. — Or, écoutez doncques, dit Émarsuitte, si, par les contes précédents, Mesdames, vous n'êtes assez averties qu'il fait dangereux loger chez soi ceux qui nous appellent mondains, et qui s'estiment être chose sainte et plus digne que nous; j'en ai bien voulu encore ici mettre un exemple pour vous montrer qu'ils sont hommes comme les autres, et autant malicieux qu'eux; comme vous verrez par cette histoire. »

NOUVELLE XLVIII

Deux cordeliers, une première nuit de noces, prindrent, l'un après l'autre, la place de l'époux, dont ils furent bien châtiés.

Dans un village au pays de Périgord, en une hôtellerie, furent faïtes les noces d'une fille de léans, où tous les parents et amis s'efforcèrent faire la meilleure chère qu'il leur étoit possible. Durant le jour des noces, arrivèrent léans deux cordeliers, auxquels on donna à souper en leur chambre, vu que ce n'étoit point leur état d'assister

aux noces; mais le principal d'eux, qui avoit plus d'autorité et de malice, pensa que, puisqu'on le séparoit de la table, qu'il auroit part au lit, et qu'il leur joueroit un tour de son métier. Quand le soir fut venu et que les danses commencèrent, le cordelier, par une fenêtre, regarda longtemps la mariée, qu'il trouva fort belle et à son gré, et s'enquérant soigneusement aux chambrières de la chambre où elle devoit coucher, trouva que c'étoit près de la sienne : dont il fut bien aise; faisant si bien le guet pour parvenir à son intention, qu'il vit dérober[1] la mariée, que les vieilles emmenèrent, comme elles ont de coutume; et, pource que c'étoit de fort bonne heure, le marié ne voulut laisser la danse, mais y étoit si affectionné, qu'il sembloit qu'il eût oublié sa femme; ce que n'avoit pas fait le cordelier; car, incontinent qu'il entendit que la mariée étoit couchée, se dépouilla de son habit gris, et s'en alla tenir la place de son mari; mais, de peur d'y être trouvé, n'y arrêta que bien peu, et s'en alla jusques au bout d'une allée, où étoit son compagnon, qui faisoit le guet pour lui, lequel fit signe que le marié dansoit encore. Le cordelier, qui n'avoit pas satisfait à sa méchante concupiscence, s'en retourna derechef coucher avec la mariée, jusques à ce que son compagnon lui fit signe qu'il étoit temps de s'en aller. Le marié se vint coucher, et sa femme, qui avoit été tant tourmentée du cordelier, qu'elle ne demandoit que le repos, ne se put tenir de lui dire : « Avez-vous délibéré de ne dormir jamais, et ne faire que me tourmenter? » Le pauvre mari, qui ne faisoit que de venir, fut bien étonné, et lui demanda quel tourment il lui avoit fait, vu qu'il n'avoit parti de la danse? « C'est bien dansé, dit la pauvre fille; voici la troisième fois que vous vous êtes venu coucher : il me semble que vous feriez mieux de dormir. » Le mari, oyant ce propos, fut fort étonné, et oublia toutes choses

[1] Enlever.

pour entendre la vérité de ce fait; mais, quand elle lui eut conté, soupçonna que c'étoient les cordeliers qui étoient logés léans, et se leva incontinent, et alla en leur chambre qui étoit tout auprès de la sienne; et quand il ne les trouva point, se print à crier à l'aide, si fort, qu'il assembla tous ses amis, lesquels, après avoir entendu le fait, lui aidèrent avec chandelles, lanternes et tous les chiens du village, à chercher les cordeliers; et, quand ils ne les trouvèrent point dans les maisons, firent si bonne diligence, qu'ils les attrapèrent dans les vignes, et là furent traités comme il leur appartenoit; car, après les avoir bien battus, ils leur coupèrent les bras et les jambes, et les laissèrent dedans la vigne en la garde du dieu Bacchus et de Vénus, dont ils étoient meilleurs disciples que de saint François.

« Ne vous ébahissez point, Mesdames, si telles gens, séparés de notre commune façon de vivre, font des choses que des aventuriers auroient honte de faire. Vous émerveillez-vous qu'ils ne font pis, quand Dieu retire sa main d'eux; car l'habit ne fait pas toujours le moine, mais souvent, par orgueil, il le défait. — Mon Dieu, dit Oisille, ne serons-nous jamais hors des contes de ces moines? » Émarsuitte dit : « Si les dames, princes et gentilshommes ne sont point épargnés, il me semble qu'ils ne doivent tourner à déplaisir de ce qu'on daigne parler d'eux; car la plupart d'eux sont si inutiles que, s'ils ne faisoient quelque mal digne de mémoire, on n'en parleroit jamais. On dit vulgairement qu'il vaut mieux mal faire que ne rien faire; et notre bouquet sera plus beau, tant plus il sera rempli de différentes choses. — Si vous me voulez promettre, dit Hircan, de ne vous courroucer point à moi, je vous en raconterai un, de deux personnes, si confites en amour, que vous excuserez le pauvre cordelier d'avoir prins sa nécessité où il a pu trouver, vu que celle qui avoit assez à manger, cherchoit sa friandise trop indiscrètement. — Puisque nous avons juré de dire

la vérité, dit Oisille, aussi avons-nous juré de l'écouter. Parquoi vous pouvez parler en liberté; car les maux que nous disons des hommes et des femmes, ne sont point pour la honte particulière de ceux desquels est fait le conte, mais pour ôter l'estime et la confiance des créatures, en montrant la misère où elles sont sujettes, afin que notre espoir s'arrête et s'appuie à Celui seul qui est parfait, et sans lequel tout homme n'est qu'imperfection. — Or doncques, dit Hircan, sans crainte je raconterai mon histoire. »

NOUVELLE XLIX

Subtilité d'une comtesse, pour tirer secrètement son plaisir des hommes, et comme elle fut découverte.

En la cour d'un roi de France, nommé Charles, je ne dirai point le quantième, pour l'honneur de celle dont je veux parler, laquelle aussi je ne nommerai par son nom propre, il y avoit une comtesse de fort bonne maison, mais étoit étrangère. Et, pource que toutes choses nouvelles plaisent, cette dame, à sa venue, tant pour la nouveauté de son habillement que pour la richesse dont il étoit plein, étoit regardée d'un chacun. Et, combien qu'elle ne fût des plus belles, si avoit-elle une grâce avec une audace tant bonne, qu'il n'étoit possible de plus, la parole et la gravité de même; de sorte qu'il n'y avoit personne qui n'eût crainte de l'aborder, sinon le roi, qui l'aima très-fort, et, pour parler à elle plus privément, donna quelque commission au comte son mari, en laquelle il demeura fort longuement; et, durant ce temps, le roi fit grand'chère avec sa femme. Plusieurs gentilshommes du roi, qui connurent que leur maître en étoit bien traité, prindrent la hardiesse de parler à elle; et, entre autres, un nommé Astillon qui étoit fort audacieux et homme de bonne grâce. Au commencement, elle lui tint une si grande gravité, le menaçant de le dire au roi

son maître, qu'il en cuida avoir peur; mais lui, qui n'avoit accoutumé de craindre les menaces d'un bien hardi capitaine, s'assura des siennes, et la poursuivit de si près, qu'elle lui accorda de parler à lui seul, lui enseignant la manière comme il devoit venir en sa chambre : à quoi il ne faillit; et, afin que le roi n'en eût nul soupçon, lui demanda congé d'aller en quelque voyage, et s'en partit de la cour. Mais, dès la première journée, laissa tout son train, et s'en vint de nuit recevoir les promesses que la comtesse lui avoit faites : ce qu'elle lui tint. Dont il demeura si satisfait, qu'il fut contraint de demeurer sept ou huit jours enfermé en une garde-robe, sans sortir dehors; et, là, ne vivoit que de restaurants. Durant les huit jours qu'il étoit caché, vint un de ses compagnons faire l'amour à la comtesse; lequel avoit nom Duracier. Elle tint les termes à ce second, qu'elle avoit fait au premier; au commencement, en rudes et audacieux qui tous les jours s'adoucissoient. Et quand c'étoit le jour qu'elle donnoit congé au premier prisonnier, elle en mettoit un second en sa place. Et, durant qu'il y étoit, un autre sien compagnon, nommé Valnebon, fit pareille office que les deux premiers; et, après eux, en vint deux ou trois autres qui tous eurent part à la douce prison. Cette vie dura assez longuement, et fut conduite si finement que les uns ne savoient rien des autres. Et, combien qu'ils entendissent assez l'amour que chacun lui portoit, si n'y avoit-il nul qui ne pensât en avoir eu seul ce qu'il en demandoit, et se moquoit chacun de son compagnon, qu'il pensoit avoir failli à un si grand bien. Un jour que les gentilshommes dessus nommés étoient en un banquet, où ils faisoient bonne chère, ils commencèrent à parler de leurs fortunes et prisons qu'ils avoient eues durant la guerre. Mais Valnebon, à qui il faisoit mal de céler longuement une si bonne fortune que celle qu'ils avoient eue, va dire à ses compagnons : « Je sais quelles prisons vous avez eues; mais, quant à moi, pour l'amour d'une où j'ai été,

je dirai toute ma vie louange et bien des autres; car je pense qu'il n'y a plaisir en ce monde qui approche de celui que l'on a d'être prisonnier. » Astillon, qui avoit été le premier prisonnier, se douta de la prison qu'il vouloit dire, et lui répondit : « Valnebon, sous quel geôlier ou geôlière avez-vous été si bien traité, que vous aimez tant votre prison? » Valnebon lui dit : « Quel que soit le geôlier, la prison m'a été si agréable, que j'eusse bien voulu qu'elle eût duré plus longuement; car je ne fus jamais mieux ne plus content. » Duracier, qui étoit homme connoissant très-bien que l'on se débattoit de la prison où il avoit part comme les autres, dit à Valnebon : « De quelles viandes étiez-vous nourri en cette prison, dont vous vous louez si fort? — Le roi n'en a point de meilleures, dit-il, ne plus nourrissantes. — Mais encore faut-il que je sache, dit Duracier, si celui qui vous tenoit prisonnier vous faisoit bien gagner votre pain? » Valnebon, qui se douta d'être entendu, ne se put tenir de jurer : « Ha, vertu bleue! j'avois bien des compagnons, où je pensois être tout seul. » Astillon, voyant ce différend où il avoit part comme les autres, dit en riant : « Nous sommes tous à un maître, compagnons et amis de notre jeunesse; parquoi, si nous sommes compagnons d'une mauvaise fortune, nous aurons occasion d'en rire; mais, pour savoir si ce que je pense est vrai, je vous prie que je vous interroge, et que vous tous me confessiez la vérité; car, s'il est advenu ainsi de nous comme je pense, ce seroit une aventure aussi plaisante que l'on n'en sauroit trouver en nul lieu. » Ils jurèrent tous de dire la vérité : si étoit ainsi qu'ils ne la pussent dénier. Il leur dit : « Je vous dirai ma fortune, et vous me répondrez oui ou nenni si la vôtre est pareille. » Ils s'y accordèrent tous, et à l'heure il dit : « Premièrement, je demandai congé au roi d'aller en quelque voyage. » Et ils répondirent : « Et nous aussi. — Quand je fus à deux lieues de la cour, je laissai mon train et m'en allai rendre prisonnier. » Ils

répondirent : « Nous en fîmes autant. — Je demeurai, dit Astillon, sept ou huit jours caché en une garde-robe, où l'on ne m'a fait manger que restaurants et les meilleures viandes que je mangeai jamais; et, au bout des huit jours, ceux qui me tenoient me laissèrent aller beaucoup plus foible que je n'étois arrivé. » Ils jurèrent qu'ainsi leur étoit advenu. « Ma prison, dit Astillon, commença à finir tel jour. — La mienne, dit Duracier, commença le propre jour que la vôtre finit, et dura jusqu'au tel jour. » Valnebon, qui perdoit patience, commença à jurer et dire : « Par le sang-bieu ! à ce que je vois, je suis le tiers, qui pensois être le premier et le seul ; car j'entrai et en sortis tel jour. » Les autres trois, qui étoient à table, jurèrent qu'ils avoient bien gardé ce rang. « Or, puisque ainsi est, dit Astillon, je dirai l'état de notre geôlière : elle est mariée, et son mari est bien loin. — C'est celle-là propre, répondirent-ils tous. — Or, pour nous mettre hors de peine, dit Astillon, moi, qui suis le premier enrôlé, la nommerai-je premier : c'est madame la comtesse qui étoit si audacieuse, qu'en gagnant son amitié je pensois avoir vaincu César. Qu'à tous les diables soit la vilaine, qui nous a fait tant travailler et nous réputer si heureux de l'avoir acquise! Il ne fut oncques une telle méchante; car, quand elle en tenoit un en cage, elle pratiquoit l'autre pour n'être jamais sans passe-temps ; si aimerois-je mieux être mort qu'elle demeurât sans punition. » Ils demandèrent à Duracier qu'il lui en sembloit, quelle punition elle devoit avoir et qu'ils étoient tout prêts à la lui donner. » Il me semble, dit-il, que nous le devons dire au roi notre maître, lequel en fait un cas comme d'une déesse. — Nous ne ferons point ainsi, dit Astillon ; nous avons assez de moyens pour nous venger d'elle, sans appeler notre maître. Trouvons-nous demain quand elle ira à la messe, et que chacun de nous porte une chaîne de fer au cou : et, quand elle entrera, nous la saluerons comme il appartient. » Ce con-

seil fut trouvé fort bon de toute la compagnie, et firent provision chacun d'une chaîne de fer. Le matin venu, tous habillés de noir, leurs chaînes de fer tournées à l'entour de leur cou, en façon de collier, vinrent trouver la comtesse qui alloit à l'église; et, sitôt qu'elle les vit ainsi habillés, se prit à rire, et leur dit : « Où vont ces gens si douloureux? — Madame, dit Astillon, nous, vos esclaves prisonniers, sommes venus pour vous faire service. » La comtesse, faisant semblant de n'y entendre rien, leur dit : « Vous n'êtes point mes prisonniers et n'entends point que vous ayez occasion de me faire service plus que les autres. » Valnebon s'avança et lui dit : « Si nous avons mangé votre pain si longuement, nous serions bien ingrats si nous ne vous faisions service. » Elle fit si bonne mine, feignant de n'y rien entendre, qu'elle cuidoit par cette feinte les étonner; mais ils poursuivirent si bien leur procès, qu'elle entendit que la chose étoit découverte. Parquoi trouva incontinent moyen de les tromper; car elle, qui avoit perdu l'honneur et la conscience, ne voulut point recevoir la honte qu'ils lui cuidoient faire; mais, comme celle qui préféroit son plaisir à tout l'honneur du monde, ne leur en fit pire chère, ni n'en changea de contenance, dont ils furent tant étonnés, qu'ils rapportèrent en leur fin la honte qu'ils lui avoient voulu faire.

« Si vous ne trouvez, Mesdames, cette histoire digne de faire connaître les femmes aussi mauvaises que les hommes, j'en chercherai d'autres pour vous raconter. Toutefois, il me semble que celle-ci suffit pour vous montrer qu'une femme qui a perdu la honte, est cent fois plus hardie à faire mal que n'est un homme. » Il n'y eut femme en la compagnie, oyant raconter cette histoire, qui ne fît tant de signes de croix qu'il sembloit qu'elles voyoient tous les ennemis d'enfer devant leurs yeux. Mais Oisille leur dit : « Mesdames, humilions-nous, quand nous oyons cet horrible cas, d'autant que la personne délaissée de Dieu se rend pareille à celui avecques lequel elle est jointe;

car puisque ceux qui adhèrent à Dieu ont son esprit avecques eux, aussi sont ceux qui adhèrent à son contraire, et n'est rien si bestial que la personne destituée de l'esprit de Dieu. — Quoi qu'ait fait cette pauvre dame, dit Émarsuitte, si ne saurois-je louer ceux qui se vantent de leur prison. — J'ai opinion, dit Longarine, que la peine n'est moindre à un homme de céler sa bonne fortune que de la pourchasser ; car il n'y a veneur qui ne prend plaisir à corner sa prise, ni amoureux d'avoir la gloire de sa victoire. — Voilà une opinion, dit Simontault, que, devant tous les inquisiteurs de la foi, je soutiendrois hérétique ; car il y a plus d'hommes secrets que de femmes ; et sais bien que l'on en trouveroit qui aimeroient mieux n'en avoir bonne chère, s'il falloit que créature vivante l'entendît. Partant, l'Église, comme bonne mère, a ordonné les prêtres confesseurs et non pas les femmes, parce qu'elles ne peuvent rien céler. — Ce n'est pas pour cette occasion, dit Oisille, mais c'est pource que les femmes sont tant ennemies du vice, qu'elles ne donneroient pas si facilement absolution que les hommes, et seroient trop austères en leurs pénitences. — Si elles étoient autant, dit Dagoucin, qu'elles sont en leurs réponses, elles feroient plus désespérer de pécheurs qu'elles n'en attireroient à salut ; parquoi l'Église, en toutes sortes, y a bien pourvu. Mais si ne veux-je pas pour cela excuser les gentilshommes qui se vantèrent ainsi de leur prison ; car jamais homme n'eut honneur de dire mal des femmes. Puisque le fait étoit commun, dit Hircan, il me semble qu'ils faisoient bien de se consoler les uns les autres. — Mais, dit Guebron, ils ne le doivent jamais confesser pour leur honneur même ; car les livres de la Table-Ronde nous apprennent que ce n'est point honneur à un chevalier d'en abattre un qui ne vaut rien. Je m'ébahis que cette pauvre femme ne mouroit de honte devant ses prisonniers ? — Celles qui l'ont perdue, dit Oisille, à grand'peine la peuvent-elles jamais recouvrer, sinon celles que forte amour a fait oublier, et de telles en ai vu beau-

coup revenir. — Je crois, dit Hircan, que vous en avez vu revenir celles qui y sont allées ; car forte amour en une femme est fort mal aisé à trouver. — Je ne suis pas de votre opinion, dit Longarine; car je sais qu'il y en a qui ont aimé jusques à la mort. — J'ai tel désir d'ouïr cette nouvelle, dit Hircan, que je vous donne ma voix pour connoître aux femmes l'amour que je n'ai jamais estimé y être. — Mais que vous l'oyez, dit Longarine, vous le croirez, et qu'il n'est plus forte passion que celle d'amour; mais tout ainsi qu'elle fait entreprendre choses quasi impossibles pour acquérir quelque contentement en cette vie, aussi mine-t-elle, plus que toute autre passion, cettui ou celle qui perd l'espérance de son désir, comme vous verrez par cette histoire. »

NOUVELLE L

Un amoureux, après la saignée, reçoit le don de merci dont il meurt, et sa dame, pour l'amour de lui.

En la ville de Crémone, il n'y a pas encore un an, qu'il y avoit un gentilhomme nommé messire Jean-Pierre, lequel avoit aimé longuement une dame qui demeuroit près de sa maison ; mais, pour pourchas qu'il sût faire, n'en pouvoit avoir la réponse qu'il désiroit, combien qu'elle l'aimât de tout son cœur, dont le pauvre gentilhomme fut si ennuyé et fâché, qu'il se retira en son logis, délibéré de ne poursuivre plus en vain le bien dont la poursuite consommoit sa vie ; et, pour en cuider divertir sa fantaisie, fut quelques jours sans la voir : dont il tomba en telle tristesse, que l'on le méconnoissoit. Ses parents firent venir les médecins, et, voyant que le visage lui devenoit jaune, estimèrent que c'étoit une opilation de foie, et lui ordonnèrent la saignée. Cette dame, qui avoit tant fait la rigoureuse, sachant très-bien que la maladie ne lui venoit que de son refus, lui envoya une vieille en qui elle se fioit, et lui manda que, puisqu'elle connoissoit que son

amour étoit véritable et non feinte, elle étoit délibérée lui accorder du tout ce que si longtemps lui avoit refusé : elle avoit trouvé moyen de sortir de son logis, en un lieu où privément il la pouvoit voir. Le gentilhomme qui, au matin, avoit été saigné au bras, se trouvant, par cette parole, mieux guéri qu'il n'avoit su être par médecine ne saignée qu'il sût prendre, lui manda qu'il n'y auroit point de faute qu'il ne se trouvât à l'heure qu'elle lui mandoit, et qu'elle avoit fait un miracle évident; car, par une seule parole, elle avoit guéri un homme d'une maladie où tous les médecins ne pouvoient trouver nul remède. Le soir venu, qu'il avoit tant désiré, s'en alla le gentilhomme au lieu qui lui avoit été ordonné, avec un si extrême contentement, qu'il falloit que bientôt prît fin, ne se pouvant augmenter. Et ne dura guère, après qu'il fut arrivé, que celle qu'il aimoit plus que son âme le vînt trouver. Il ne s'amusa pas à lui faire grande harangue ; car le feu qui le brûloit lui faisoit hâtivement pourchasser ce qu'à peine pouvoit-il croire avoir en sa puissance ; et, plus ivre d'amour et de plaisir qu'il ne lui étoit besoin, cuidant chercher par un côté le remède de sa vie, se donnoit par autre l'avancement de sa mort ; car, ayant pour sa mie mis en oubli soi-même, ne s'aperçut de son bras qui se débanda, et la plaie nouvelle, qui se print à s'ouvrir, rendit tant de sang que le pauvre gentilhomme en étoit tout baigné ; mais, estimant que sa lasseté venoit à cause de ses excès, cuida retourner en son logis. Lors, amour, qui les avoit trop unis ensemble, fit en sorte qu'en départant d'avec sa mie son âme départît d'avec lui ; et, par la grande effusion de sang qu'il avoit perdu, tomba mort aux pieds de sa mie, qui demeura hors de soi-même par étonnement, en considérant la perte qu'elle avoit faite d'un si parfait ami, de la mort duquel elle étoit la seule cause. Regardant d'un autre côté, avec le regret, la honte en laquelle elle demeuroit si on trouvoit ce corps mort en sa maison ; afin d'ignorer la chose, elle et une

de ses chambrières en qui elle se fioit, portèrent le corps mort dedans la rue où elle ne le voulut laisser seul; mais, en prenant l'épée du trépassé, se voulut joindre à sa fortune, et, en punissant son cœur, cause de tout le mal, se la passa tout au travers, et tomba son corps mort sur celui de son ami. Le père et la mère de cette fille, en sortant au matin de leur maison, trouvèrent ce piteux spectacle, et, après en avoir fait tel deuil que le cas le méritoit, les enterrèrent tous deux ensemble.

« Ainsi voit-on, Mesdames, qu'une extrémité d'amour amène un autre malheur. — Voilà qui me plaît bien, dit Simontault, quand l'amour est si égale que, l'un mourant, l'autre ne veut plus vivre. Et si Dieu m'eût fait la grâce d'en trouver une telle, je crois que jamais homme n'eût aimé plus parfaitement que moi. — Si ai-je cette opinion, dit Parlamente, qu'Amour ne vous eût pas tant aveuglé, que n'eussiez mieux lié votre bras qu'il ne fit; car le temps est passé que les hommes oublient leur vie pour les dames. — Mais il n'est pas passé, dit Simontault, que les dames oublient la vie de leurs serviteurs pour leurs plaisirs. — Je crois, dit Émarsuitte, qu'il n'y a femme au monde qui prenne plaisir à la mort d'un homme, encore qu'il fût son ennemi. Toutefois, si les hommes se veulent tuer d'eux-mêmes, les dames ne les peuvent garder. — Si est-ce, dit Saffredant, que celle qui refuse le pain au pauvre mourant de faim, en est estimée la meurtrière. — Si vos requêtes, dit Oisille, étoient aussi raisonnables que celles du pauvre demandant sa nécessité, les dames seroient trop cruelles de vous refuser; mais, Dieu merci, cette maladie ne tue que ceux qui doivent mourir dans l'année. — Je ne trouve point, Madame, dit Saffredant, qu'il soit une plus grande nécessité que celle qui fait oublier toutes les autres; car, quand l'amour est forte, on ne reconnoît autre pain, ne autre viande que le regard et la parole de celle que l'on aime. — Qui vous laisseroit jeûner, dit Oisille, sans vous bailler autre viande, on vous

feroit bien changer de propos. — Je vous confesse, dit-il, que le corps pourroit défaillir ; mais le cœur et la volonté, non. — Doncques, dit Parlamente, Dieu vous a fait grand'grâce de vous adresser en lieu où vous avez eu si peu de contentement, qu'il vous faut réconforter à boire et manger, et dont il me semble que vous vous acquittez si bien, que devez louer Dieu de cette cruauté. — Je suis tant nourri au tourment, dit-il, que je commence à me louer des maux dont les autres se plaignent. — Peut-être que c'est, dit Longarine, que votre plainte vous recule de la compagnie où votre contentement vous fait être bienvenu ; car il n'y a rien si fâcheux qu'un amoureux importun. — Mettez, dit Simontault, qu'une dame cruelle. — J'entends bien, dit Oisille, si nous voulions attendre la fin des raisons de Simontault, vu que le cas lui touche, nous pourrions trouver complies au lieu de vêpres. Parquoi, allons louer Dieu de ce que cette journée est passée sans grand débat. » Elle commença la première à se lever et tous les autres la suivirent ; mais Simontault et Longarine ne cessèrent de débattre leur querelle, si doucement que, sans tirer épée, Simontault gagna, montrant que, de la passion plus forte, étoit la plus grande nécessité. Et, sur ce mot, entrèrent en l'église où les moines les attendoient. Vêpres ouïes, s'en allèrent souper ; car leurs questions durèrent tant qu'ils furent à table ; et encore le soir, jusques à ce que Oisille leur dit qu'ils pouvoient bien aller reposer leur esprit, et que les cinq Journées étoient accomplies de si belles histoires, qu'elle avoit grand'peur que la sixième ne fût pareille ; car il n'étoit possible, encore qu'on les voulût inventer, de dire de meilleurs contes que véritablement ils en avoient raconté en leur compagnie. Mais Guebron leur dit que, tant que le monde dureroit, se feroient tous les jours cas dignes de mémoire ; car « la malice des hommes mauvais est toujours telle qu'elle a été, comme la bonté des bons ; et tant que la malice et la bonté régneront sur la terre, ils la rempliront

toujours de nouveaux actes, combien qu'il soit écrit qu'il ne se fait rien de nouveau sous le soleil. Mais nous, qui avons été appelés au conseil privé de Dieu, ignorons les premières causes, trouvons toutes choses nouvelles et tant plus admirables que moins nous les voudrions ou pourrions faire. Parquoi, n'ayez peur que les Journées, qui viendront, ne suivent bien celles qui sont passées, et pensez, de votre part, à bien faire votre devoir. » Oisille dit qu'elle s'en recommandoit à Dieu, au nom duquel elle leur donnoit le bonsoir. Ainsi se retira toute la compagnie, mettant fin à la cinquième Journée.

SIXIÈME JOURNÉE

Le matin plus tôt que de coutume, madame Oisille alla préparer la leçon en la salle; mais tous ceux de la compagnie, aussitôt qu'ils en furent avertis, pour le désir d'ouïr sa bonne instruction, se diligentèrent tant de s'habiller qu'ils ne la firent guères attendre. Elle, connoissant leur cœur, lut l'épître Saint-Jean l'évangéliste, qui n'est pleine que d'amour. La compagnie trouva cette viande si douce, que, combien qu'ils demeurèrent plus de demi-heure qu'ils n'y avoient demeuré les autres jours, si leur sembloit-il n'y avoir pas demeuré un quart. Au partir de là, s'en allèrent à la contemplation de la messe, où chacun se recommanda au Saint-Esprit, pour satisfaire, ce jour, à leur plaisante audience. Et, après qu'ils eurent dîné et prins repos, s'en allèrent continuer le passe-temps accoutumé. Madame Oisille demanda qui commenceroit cette Journée, et alors Longarine répondit : « Madame, je vous donne ma voix; car vous nous avez aujourd'hui fait une si très-belle leçon, qu'il seroit impossible que ne

dissiez quelque histoire digne de parachever la gloire qu'avez méritée ce matin. — Il me déplaît, dit Oisille, que je ne vous puis dire, cette après-dînée, chose aussi profitable que celle du matin ; mais à tout le moins l'invention de mon histoire ne sortira point hors de la doctrine de la sainte Écriture, où il est dit : « Ne vous confiez point aux princes, ni aux fils des hommes, auxquels n'est votre salut. » Et afin que, par faute d'exemple, ne mettiez en oubli cette vérité, je vous en dirai une très-véritable, et dont la mémoire est si récente, qu'à peine en sont essuyés les yeux de ceux qui ont vu ce piteux spectacle. »

NOUVELLE LI

Perfidie et cruauté d'un Italien.

Un duc d'Italie, duquel je tairai le nom, avoit un fils de l'âge de dix-huit à vingt ans, qui fut fort amoureux d'une fille de bonne et honnête maison ; et, pource qu'il n'avoit pas la liberté de parler à elle comme il vouloit, selon la coutume du pays, s'aida du moyen d'un gentilhomme qui étoit à son service, lequel étoit amoureux d'une jeune damoiselle fort belle et honnête, servant sa mère ; par laquelle faisoit déclarer à s'amie la grande affection qu'il lui portoit, sans que la pauvre fille pensât en nul mal, mais prenoit plaisir à lui faire service, estimant sa volonté si bonne et honnête, qu'il n'avoit intention dont elle ne pût, avec honneur, en faire le message. Mais le duc, qui avoit plus de regard[1] au proufit de sa maison qu'à toute honnête amitié, eut si grand'peur que ces propos menassent son fils jusques au mariage, qu'il y fit mettre un grand guet. Et lui fut rapporté que cette pauvre damoiselle s'étoit mêlée de bailler quelques lettres, de la part de son fils, à celle que plus il aimoit : dont il fut tant courroucé, qu'il se délibéra d'y donner ordre ; mais il ne

[1] Pour *égard*.

sut si bien dissimuler son courroux que la damoiselle n'en fût avertie; laquelle, connoissant la malice de ce prince, qu'elle estimoit aussi grande que sa conscience petite, eut une merveilleuse crainte, et s'en vint à la duchesse, la suppliant lui donner congé de se retirer en quelque lieu hors de la vue de lui, jusques à ce que sa fureur fût passée. Mais sa maîtresse lui dit qu'elle essaieroit d'entendre la volonté de son mari, avant que lui donner congé. Toutefois elle entendit bientôt le mauvais propos que le duc en tenoit, et, connoissant sa complexion, non-seulement donna congé, mais conseilla cette damoiselle de s'en aller à un monastère jusqu'à ce que cette tempête fût cessée : ce qu'elle fit le plus secrètement qu'il lui fut posssible, mais non tant que le duc n'en fût averti, qui, d'un visage feint et joyeux, demanda à sa femme où étoit cette damoiselle; laquelle, pensant qu'il en savoit bien la vérité, la lui confessa, dont il feignit être marri, lui disant qu'il n'étoit point besoin qu'elle fît ces contenances-là, et que de sa part il ne lui vouloit point de mal, et qu'elle la fît retourner, car le bruit de telle chose n'étoit point bon. La duchesse lui dit que, si cette pauvre fille étoit si malheureuse d'être hors de sa bonne grâce, il valoit mieux que, pour quelque temps, elle ne se trouvât en sa présence ; mais il ne voulut point recevoir toutes ces raisons, et lui demanda qu'elle la fît revenir. La duchesse ne faillit à déclarer à la pauvre damoiselle la volonté du duc : dont elle ne se put assurer, la suppliant qu'elle ne tentât point cette fortune, et qu'elle savoit bien que le duc n'étoit pas si aisé à pardonner comme il en faisoit la mine. Toutefois la duchesse l'assura qu'elle n'auroit nul mal, et le print sur sa vie et honneur. La fille, qui savoit bien que sa maîtresse l'aimoit et ne la voudroit tromper pour rien, print confiance en sa promesse, estimant que le duc ne voudroit jamais aller contre telle sûreté où l'honneur de sa femme étoit engagé, et ainsi s'en retourna avec la duchesse. Mais sitôt que le duc le sut, ne faillit de venir en

la chambre de sa femme, où, sitôt qu'il eut aperçu cette fille, disant à sa femme : « Voilà une telle qui est revenue, » se retourna vers ses gentilshommes, leur commandant la prendre et mener en prison : dont la pauvre duchesse, qui sur sa parole l'avoit tirée hors de sa franchise [1], fut si désespérée, qu'elle se mit à genoux devant lui, le suppliant que, pour l'honneur de lui et de sa maison, il lui plût ne faire un tel acte, vu que, pour lui obéir, l'avoit tirée du lieu où elle étoit en sûreté. Si est-ce que, quelque prière qu'elle sût faire, ni raison sût alléguer, ne put amollir son dur cœur ni vaincre la forte opinion qu'il avoit prise de se venger d'elle ; car, sans répondre à sa femme un seul mot, se retira incontinent le plus tôt qu'il put, et, sans forme de justice, oubliant Dieu et l'honneur de sa maison, fit cruellement pendre cette pauvre damoiselle. Je ne puis entreprendre de vous raconter l'ennui de la duchesse, car il étoit tel que doit avoir une dame d'honneur et de cœur qui voyoit mourir celle qu'elle désiroit sauver ; mais encore moins se peut dire deuil du pauvre gentilhomme qui étoit son serviteur, qui ne faillit de se mettre en tout le devoir qui lui fut possible, de sauver la vie de s'amie, offrant mettre la sienne au lieu ; mais nulle pitié ne sut toucher au cœur de ce duc, qui ne connoissoit autre félicité que de se venger de ceux qu'il hayoit. Ainsi fut cette damoiselle innocente mise à mort par le cruel duc, contre la loi d'honnêteté, au très-grand regret de tous ceux qui la connoissoient.

« Regardez, Mesdames, quels sont les effets de la malice quand elle est jointe à la puissance ! — J'avois ouï dire, dit Longarine, que la plupart des Italiens (je dis la plupart, car il y en a d'autant gens de bien qu'en toutes les nations) étoient sujets à trois vices par excellence ; mais je n'eusse pas pensé que la vengeance et cruauté fût allée si avant, que, pour si petite occasion, de donner une si

[1] Asile, retraite.

cruelle mort. » Saffredant lui dit en riant : « Longarine, vous nous avez bien dit l'un des trois vices ; mais il faut savoir qui sont les deux autres. — Si vous ne les saviez, répondit-elle, je vous les apprendrois, mais je suis sûre que vous les savez tous. — Par ces paroles, dit Saffredant, vous m'estimez bien vicieux? — Non fais, dit Longarine; mais si bien connoissant la laideur du vice, j'estime que vous le pouvez mieux qu'un autre éviter. — Ne vous ébahissez, dit Simontault, de cette cruauté; car ceux qui ont passé l'Italie en disent de si incroyables, que cette-ci n'est auprès qu'une petite peccalité. — Vraiment, dit Guebron, quand Rivole fut prise des François, il y avoit un capitaine italien que l'on estimoit gentil compagnon; lequel, voyant mort un qui ne lui étoit ennemi, que de tenir sa part contraire de Guelfe à Gibelin, lui arracha le cœur du ventre et, le rôtissant sur les charbons à grand'-hâte, le mangea, et répondit à quelques-uns qui demandoient quel goût il y pouvoit trouver, que jamais il n'avoit mangé si amoureux et si plaisant morceau que ce lui. Et, non content de ce bel acte, tua la femme, et, en arrachant de son ventre le fruit dont elle étoit grosse, le froissa contre les murailles, et emplit d'avoine les deux corps du mari et de la femme, dedans lesquels il fit manger ses chevaux. Pensez si celui-là n'eût bien fait mourir une fille qu'il eût soupçonné lui faire quelque déplaisir? — Il faut bien, dit Émarsuitte, que ce duc avoit plus de peur que son fils fût marié pauvrement, qu'il ne désiroit lui bailler femme à son gré. — Je crois que vous ne devez point, répondit Simontault, douter que le naturel d'entre eux est d'aimer, plus que nature, ce qui est créé seulement pour le service d'icelle. — Et voilà, dit Longarine, les péchés que je voulois dire, car on sait bien qu'aimer l'argent, sinon pour s'aider, est servir les idoles. » Parlamente dit que saint Paul n'avoit point oublié leurs vices, et de tous ceux qui cuident passer et surmonter les autres hommes en prudence et raison humaine, en laquelle ils

se fondent si fort qu'ils ne rendent point à Dieu la gloire qui lui appartient : « parquoi le Tout-Puissant, jaloux de son honneur, rend plus insensés que les bêtes enragées, ceux qui ont cuidé avoir plus de sens que tous les autres hommes, leur faisant montrer, par œuvre contre nature, qu'ils sont en sens réprouvé. » Longarine lui rompit la parole, pour dire que « c'est le troisième péché à quoi la plupart d'eux sont sujets.— Par ma foi ! dit Nomerfide, je prends plaisir à ces propos ; car puisque les esprits que l'on estime les plus subtils et grands discoureurs ont telle punition de demeurer plus sots que les bêtes, il faut donc conclure que ceux qui sont humbles et bas, de petite portée, comme le mien, sont remplis de la sapience des anges.— Je vous assure, lui répondit Oisille, que je ne suis pas loin de votre opinion ; car nul n'est plus ignorant que celui qui cuide savoir. — Je n'ai jamais vu, dit Guebron, moqueur qui ne fût moqué, trompeur qui ne fût trompé, ni glorieux qui ne fût humilié.— Vous me faites souvenir, dit Simontault, d'une tromperie que, si elle étoit honnête, je l'eusse bien volontiers contée. — Or, puisque nous sommes ici pour dire vérité, ce dit Oisille, soit de telle qualité que vous voudrez, je vous donne ma voix pour la dire. — Puisque la place m'est donnée, dit Simontault, je vous la dirai. »

NOUVELLE LII

Du sale déjeuner préparé par un valet d'apothicaire à un avocat et un gentilhomme.

En la ville d'Alençon, au temps du duc Charles dernier [1], y avoit un avocat nommé Antoine Bacheré, bon compagnon et aimant bien à déjeuner au matin. Un jour, étant assis à sa porte, vit passer un gentilhomme devant lui, qui se nommoit M. de la Tirelière, lequel, à cause du trop grand froid qu'il faisoit, étoit venu à pied de sa mai-

1 Premier mari de la reine de Navarre, mort en 1525.

son en la ville, pour quelque affaire, et n'avoit pas oublié au logis sa grosse robe fourrée de renards. Et quand il vit l'avocat qui étoit de sa complexion, lui dit comme il avoit fait ses affaires, et qu'il ne restoit sinon de trouver quelque bon déjeuner. L'avocat lui répondit que ce déjeuner il trouveroit assez, mais qu'il eût un défrayeur; et, en le prenant par-dessous les bras, lui dit : « Allons, mon compère, nous trouverons possible quelque sot qui paiera l'écot pour nous deux. Il y avoit, de fortune, derrière eux le valet d'un apothicaire, fin et inventif, auquel cet avocat menoit toujours la guerre; mais le valet pensa, à l'heure, qu'il s'en vengeroit bien sans aller plus loin de dix pas : trouva derrière une maison un bel étron tout gelé, lequel il mit dans un papier et l'enveloppa si bien qu'il sembloit un petit pain de sucre. Il regarda où étoient les deux compères, et en passant devant eux fort hâtivement, entra dans une maison et laissa tomber de sa manche le pain de sucre, comme par mégarde; ce que l'avocat leva de terre à grande joie, et dit au seigneur de la Tirelière : « Ce fin valet paiera aujourd'hui notre écot; mais allons vivement afin qu'il ne nous trouve sur notre larcin. » Et, en entrant en une taverne, dit à la chambrière : « Faites-nous beau feu et nous donnez bon pain et bon vin, et quelque morceau bien friand, nous avons bien de quoi payer. » La chambrière les servit à leur volonté; mais, en s'échauffant à boire et à manger, le pain de sucre, que l'avocat avoit en son sein, commença à dégeler, dont la puanteur étoit si grande, que, ne pensant jamais qu'elle dût saillir d'un tel lieu, dit à la chambrière : « Vous avez le plus puant ménage que je vis jamais; je crois que vous laissez chier les enfants par la place. » Le seigneur de la Tirelière, qui avoit sa part à ce bon parfum, ne lui en dit pas moins; mais la chambrière, courroucée de ce qu'ils l'appeloient ainsi vilaine, leur dit en colère : « Par saint Pierre ! mon maître, la maison est si honnête, qu'il n'y a merde si vous ne l'avez apportée. » Les deux compagnons se levèrent

de la table, en crachant, et se vont mettre devant le feu pour se chauffer; et, en se chauffant, l'avocat tira son mouchoir de son sein, qui étoit tout plein de sirop de pain de sucre fondu, lequel à la fin mit en lumière. Vous pouvez penser quelle moquerie leur fit la chambrière, à laquelle ils avoient dit tant d'injures, et quelle honte avoit l'avocat de se voir surmonté, par un valet d'apothicaire, au métier de tromperie, dont toute sa vie il s'étoit mêlé. Mais si n'en eut point la chambrière tant de pitié, qu'elle ne les fît aussi bien payer leur écot, comme ils s'étoient bien fait servir, en leur disant qu'ils devoient être bien ivres ; car ils avoient bu par la bouche et par le nez. Les pauvres gens s'en allèrent avec leur honte et leur dépense; mais ils ne furent pas plus tôt en la rue qu'ils virent le valet de l'apothicaire, qui demandoit à tout le monde s'ils avoient point vu un pain de sucre enveloppé dedans du papier ; et ne surent si bien se détourner de lui qu'il ne criât à l'avocat : « Monsieur, si vous avez mon pain de sucre, je vous prie, rendez-le moi ; car les larcins ne sont pas bien profitables à un pauvre serviteur. » A ce cri sortirent tout plein de gens de la ville pour ouïr leur débat, et fut la chose si bien vérifiée, que le valet de l'apothicaire fut aussi content d'avoir été dérobé, que les autres furent marris d'avoir fait un si vilain larcin; mais, espérant de lui rendre une autre fois, s'apaisèrent.

« Nous voyons bien communément, Mesdames, cela advenir à ceux qui prennent plaisir d'user de telles finesses. Si le gentilhomme n'eût voulu manger aux dépens d'autrui, il n'eût pas bu aux siens un si vilain breuvage. Il est vrai que mon conte n'est pas trop net; mais vous m'avez baillé de dire la vérité, laquelle j'ai dite pour montrer que, quand un trompeur est trompé, il n'y a nul qui en soit marri. — L'on dit volontiers, dit Hircan, que les paroles ne sont jamais puantes; mais ceux, par qui elles sont dites, n'en sont quittes à si bon marché, qu'ils ne le sentent bien. — Il est vrai, dit Oisille, que

telles paroles ne puent point; mais il y en a d'autres qu'on appelle vilaines, qui sont de si mauvaise odeur, que l'âme en est plus fâchée que le corps n'est de sentir un tel pain de sucre qu'avez dit. — Je vous prie, dit Hircan, dites-moi quelles paroles vous savez, qui sont si ordes qu'elles font mal au cœur et à l'âme d'une honnête femme? — Or, il seroit bon, dit Oisille, que je vous dise ce que je n'ai conseillé à nulle femme de dire. — Par ce mot-là, dit Saffredant, j'entends bien quels termes ce sont, dont les femmes se veulent faire réputer sages, et n'en usent point communément. Mais je demanderois volontiers à toutes celles qui sont ici pourquoi c'est, puisqu'elles n'en osent parler, qu'elles rient si volontiers quand on en parle devant elles; car je ne puis entendre qu'une chose qui déplaît tant fasse rire. — Nous ne rions pas, dit Parlamente, pour ouïr dire ces beaux mots; mais il est vrai que toute personne est inclinée à rire, ou quand elle voit quelqu'un trébucher, ou quand on dit quelque mot sans propos, comme souvent advient que la langue fourche en parlant et fait dire un mot pour l'autre, ce qui advient aux plus sages et mieux parlants; mais quand, entre vous hommes, vous parlez vilainement par votre malice, sans nulle ignorance, je ne sache femme de bien qui n'ait telle horreur de telles gens, qui non-seulement ne les veule écouter, mais en fuie la compagnie. — Il est vrai, dit Guebron, que j'ai vu des femmes faire le signe de la croix, ayant ouï dire telles paroles, qui ne croissoient après que l'on les eût encore redites. — Mais, dit Simontault, combien de fois ont-elles mis leur touret de nez pour rire en liberté, autant qu'elles n'étoient courroucées en feinte? — Encore valoit-il bien mieux faire ainsi, dit Parlamente, que donner à connoître que l'on trouvât le propos plaisant. — Vous louez donc, dit Dagoucin, l'hypocrisie des dames autant que la vertu? — La vertu seroit mieux, dit Longarine; mais où elle défaût, se faut aider de l'hypocrisie, comme nous fai-

sons de pantoufles [1] pour faire oublier notre petitesse. Encore est-ce beaucoup que nous puissions couvrir nos imperfections. — Par ma foi ! dit Hircan, il vaudroit mieux quelquefois montrer quelque imperfection, que la couvrir si fort du manteau de vertu. — Il est vrai, dit Émarsuitte, qu'un accoûtrement emprunté déshonore autant celui qui est contraint de le rendre, comme il lui a fait d'honneur en le portant. Et il y a aussi telle dame sur la terre qui, pour trop dissimuler une petite faute, est tombée en une plus grande. — Je me doute, dit Hircan, de qui vous voulez parler, mais au moins ne la nommez point. — Or, dit Guebron, je vous donne ma voix, par tel si [2] qu'après avoir fait le conte, vous nous direz les noms, et nous jurons de n'en parler jamais. — Or, je le vous promets, dit Émarsuitte, car il n'y a rien qui ne se puisse dire avec honneur. »

NOUVELLE LIII

Diligence personnelle d'un prince pour étranger un importun amour.

Le roi François, premier du nom, étant en un château fort plaisant, où il étoit allé avec petite compagnie, tant pour la chasse que pour y prendre quelque repos, avoit en sa compagnie un seigneur autant honnête et vertueux, sage et beau prince, qu'il y eût point en sa cour ; et avoit épousé une femme qui n'étoit pas de grande beauté, mais si l'aimoit, la traitoit autant bien que mari peut faire sa femme; et se fioit tant en elle que, quand il en aimoit quelqu'une, il ne lui céloit point, sachant qu'elle n'avoit volonté autre que la sienne. Ce seigneur prit fort grande amitié à une dame vefve, qui avoit réputation d'être la plus belle que l'on eût su regarder; et si ce prince l'aimoit bien, sa femme ne l'aimoit pas moins, et l'envoyoit souvent quérir pour boire et manger avec elle, la trouvant

[1] Les femmes portaient des talons élevés pour se grandir.
[2] De telle manière.

si sage et honnête, qu'au lieu d'être marrie que son mari l'aimât, se réjouissoit de le voir adresser en si honnête lieu, rempli d'honneur et de vertu. Cette amitié dura longuement, en sorte qu'en toutes les affaires de ladite dame ce prince s'employoit, comme pour les siennes propres, et la princesse, sa femme, n'en faisoit moins. Mais, à cause de sa beauté, plusieurs grands seigneurs et gentilshommes cherchoient fort sa bonne grâce, les uns pour l'amour seulement, les autres pour l'anneau [1]; car, outre sa beauté, elle étoit fort riche. Entre autres y avoit un jeune gentilhomme qui la poursuivoit de si près, qu'il ne failloit d'être à son habiller et déshabiller, et tout du long du jour, tant qu'il pouvoit être près d'elle. Ce qui ne plut pas audit prince, pource qu'il lui sembloit qu'un homme de si pauvre lieu et de si mauvaise grâce, ne méritoit point avoir si honnête et gracieux recueil, dont souvent il faisoit des remontrances à cette dame; mais elle, qui étoit fille de duc, s'excusoit, disant qu'elle parloit à tout le monde généralement, et que pour cela leur amitié en étoit mieux couverte, voyant qu'elle ne parloit point plus aux uns qu'aux autres. Mais, au bout de quelque temps, ce gentilhomme, qui la poursuivoit en mariage, fit telle diligence, plus par importunité que par amour, qu'elle lui promit de l'épouser, le priant ne la presser point de déclarer le mariage, jusques à ce que ses filles fussent mariées. A l'heure, sans crainte de conscience, alloit le gentilhomme en sa chambre à toute heure qu'il vouloit, et n'y avoit qu'une femme de chambre et un homme qui sussent leur affaire. Le prince, voyant que de plus en plus le gentilhomme s'apprivoisoit en la maison de celle qu'il aimoit tant, le trouva si mauvais, qu'il ne se put tenir de le dire à la dame : « J'ai toujours aimé votre honneur, comme celui de ma propre sœur, et savez les propos honnêtes que je vous ai tenus,

[1] Pour le mariage.

et le contentement que j'ai d'aimer une dame tant sage et vertueuse que vous êtes; mais si je pensois qu'un autre qui ne le mérite pas, gagnât par importunité ce que je ne veux demander contre votre vouloir, ce me seroit chose importable et non moins déshonorable pour vous. Je vous le dis, pource que vous êtes belle et jeune, et que jusques ici avez été en si bonne réputation, et vous commencez d'acquérir un très-mauvais bruit; car, ce nonobstant qu'il ne seroit pareil de maison, de biens, et moins d'autorité, savoir et bonne grâce, si est-ce qu'il vaudroit mieux que vous l'eussiez épousé que d'en mettre tout le monde en soupçon. Parquoi je vous prie, dites-moi, si êtes délibérée de le vouloir aimer; car je ne le veux point avoir pour compagnon, et ainsi le vous laisserai tout entier et me retirerai de la bonne volonté que je vous ai apportée. » La pauvre dame se print à pleurer, craignant de perdre son amitié, et lui jura qu'elle aimeroit mieux mourir que d'épouser le gentilhomme dont il lui parloit; mais il étoit tant importun, qu'elle ne le pouvoit garder d'entrer en sa chambre à l'heure que tous les autres y entroient. « De cette heure-là je ne parle point; car j'y puis aussi bien entrer que lui, et chacun voir ce que vous faites; mais aussi l'on m'a dit qu'il y va après que vous êtes couchée, chose que je trouve si fort étrange, que, si vous continuez cette vie et vous ne le déclarez pour mari, vous êtes la plus déshonorée femme qui oncques fût. » Elle lui fit tous les serments qu'elle put, qu'elle ne le tenoit pour mari, ne pour ami, mais pour un aussi importun gentilhomme qu'il en fût. « Or, puisque ainsi est, dit le prince, qu'il vous fâche, je vous assure que je vous en déferai. — Comment? dit-elle, le voudriez-vous bien faire mourir? — Non, non, dit le prince; mais je lui donnerai à connoître que ce n'est point en tel lieu, ni en telle maison comme celle du roi, où il faut faire honte aux dames : et vous jure (foi de tel ami que je vous suis) que si, après

avoir parlé à lui, il ne se châtie, je le châtierai si bien que les autres y prendront exemple. » Or, sur ces paroles, s'en alla et ne faillit pas, au partir de la chambre, de trouver le seigneur dont étoit question, qui y venoit ; auquel il tint tous les propos que vous avez ouïs, l'assurant que la première fois qu'il le trouveroit hors l'heure que les gentilshommes doivent aller voir les dames, il lui feroit une telle peur que toujours il lui en souviendroit, et qu'elle étoit trop bien apparentée pour se jouer ainsi à elle. Alors le gentilhomme l'assura qu'il n'y avoit jamais été, sinon comme les autres, et qu'il lui donnoit congé, s'il l'y trouvoit, de lui faire du pis qu'il pourroit. Or, quelques jours après que le gentilhomme cuidoit les paroles du prince être mises en oubli, il s'en alla voir le soir sa dame et y demeura assez tard. Le prince dit à sa femme, comme la dame qu'il aimoit avoit un grand rhume, parquoi sa bonne femme le pria de l'aller visiter pour tous deux, et aussi de lui faire ses excuses de ce qu'elle n'y pouvoit aller; car elle avoit quelque affaire nécessaire en sa chambre. Alors le prince attendit que le roi fût couché, et après s'en alla pour donner le bon soir à sa dame ; mais, en cuidant monter au degré, trouva un valet de chambre qui descendoit, auquel il demanda que faisoit sa maîtresse : qui lui jura qu'elle étoit couchée et endormie. Le prince descendit le degré et soupçonna qu'il mentoit ; parquoi il regarda derrière lui, et vit le valet qui retournoit en grande diligence ; il se pourmena en la cour devant cette porte, pour voir si le valet retourneroit point ; mais un quart d'heure après le vit encore descendre et regarder de tous côtés pour voir qui étoit en la cour. A l'heure, pensa le prince que le gentilhomme étoit en la chambre de la dame et que, pour crainte de lui, n'osoit descendre : qui le fit encore pourmener longtemps; et s'avisant qu'en la chambre de la dame y avoit une fenêtre qui n'étoit guère haute et regardoit dedans un petit jardin, il lui souvint du proverbe

qui dit : « Qui ne peut passer par la porte, saute par la fenêtre. » Donc soudain appela un sien valet de chambre et lui dit : « Allez-vous-en en ce jardin-là derrière, et si vous voyez un gentilhomme descendre par la fenêtre, sitôt qu'il sera à terre, tirez votre épée, et, en la frottant contre la muraille, criez : *Tue, tue !* mais gardez-vous de lui toucher. » Alors le valet de chambre s'en alla où son maître lui avoit commandé, et le prince se pourmena jusques environ trois heures après minuit. Quand le gentilhomme entendit que le prince étoit toujours en la cour, délibéra de descendre par la fenêtre, et, après avoir jeté sa cape la première, avec l'aide de ses bons amis, sauta dans le jardin; et sitôt que le valet de chambre l'avisa, ne faillit de faire grand bruit de son épée, et cria : « Tue, tue ! » Alors le pauvre gentilhomme cuidant que ce fût son maître, eut si grand'peur, que, sans aviser à prendre sa cape, s'enfuit en la plus grande hâte qu'il lui fut possible, et trouva les archers qui faisoient le guet, qui furent fort étonnés de le voir ainsi courir; mais ne leur osa rien dire, sinon de les prier bien fort de lui vouloir ouvrir la porte, ou de loger avec eux jusques au matin; ce qu'ils firent, car ils n'avoient pas les clefs. A cette heure-là vint le prince pour se coucher, et, trouvant sa femme dormant, la réveilla en lui disant : « Dormez-vous, ma femme? Quelle heure est-il? » Elle lui dit : « Depuis au soir que je me couchai, je n'ai point ouï sonner l'horloge. » Il lui dit : Ils sont trois heures après minuit passées. — Jésus, Monsieur, dit sa femme, où avez-vous tant été? J'ai grand'peur que votre santé en vaudra pis. — Madame, dit le prince, je ne serai jamais malade de veiller, quand je garde de dormir ceux qui me cuident tromper. » Et, en disant ces paroles, se print tant fort à rire, qu'elle le pria bien fort de lui vouloir conter ce que c'étoit. Ce qu'il fit tout du long, en lui montrant la peau de loup que son valet de chambre avoit apportée, et, après qu'ils eurent passé leur temps aux dépens des

pauvres gens, s'en allèrent dormir d'aussi gracieux repos que les deux autres travaillèrent en peur et crainte que leur affaire fût révélée. Toutefois le gentilhomme, sachant bien qu'il ne pouvoit dissimuler devant le prince, vint au matin à son lever et le supplia qu'il ne le voulût point déceler et qu'il lui fît rendre sa cape. Le prince fit semblant d'ignorer tout le fait, et tint si très-bonne contenance, que le pauvre gentilhomme ne savoit où il en étoit. Si est-ce qu'à la fin il ouït autre leçon qu'il ne pensoit; car le prince l'assura que, si jamais il retournoit, il le diroit au roi et le feroit bannir de la cour.

« Je vous prie, Mesdames, jugez s'il n'eût pas mieux valu à cette pauvre dame d'avoir parlé franchement à celui qui lui faisoit tant d'honneur de l'aimer et estimer, que de le mettre par dissimulation jusques à en faire une preuve qui lui fut si honteuse? — Elle savoit bien, dit Guebron, que, si elle lui confessoit la vérité, elle perdroit entièrement sa bonne grâce, qu'elle ne vouloit perdre pour rien. — Il me semble, dit Longarine, puisqu'elle avoit choisi un mari à sa fantaisie, qu'elle ne devoit craindre de perdre l'amitié de tous les autres. — Je crois bien, dit Parlamente, que, si elle eût osé déceler son mariage, elle se fût contentée de son mari; mais puisqu'elle le vouloit dissimuler jusques à ce que ses filles fussent mariées, elle ne vouloit point laisser une si honnête couverture. — Ce n'est pas cela, dit Saffredant; mais c'est que l'ambition des femmes est si grande, qu'elles ne se peuvent jamais contenter d'en avoir un seul; mais j'ai ouï dire que celles qui sont les plus sages en ont volontiers trois, un pour l'honneur, un pour le proufit, et l'autre pour le plaisir; et chacun des trois pense être le mieux aimé, mais les deux premiers servent au dernier. — Vous parlez, ce dit Oisille, de celles qui n'ont amour ni honneur. — Madame, dit Saffredant, il y en a telle de la condition que je peins ici, que vous estimez bien des plus honnêtes femmes du pays. — Croyez, dit Hircan, qu'une femme

fine saura bien vivre où toutes les autres mourront de faim. — Aussi, leur dit Longarine, quand leur finesse est connue, c'est bien la mort. — Mais la vie, dit Simontault, car elles n'estiment à petite gloire être réputées plus fines que leurs compagnes; et ce nom-là de fines, qu'elles ont appris à leurs dépens, fait plus hardiment venir les serviteurs à leur obéissance que la beauté; car un des plus grands plaisirs qui soient entre ceux qui aiment, c'est de conduire leur amitié finement. — Vous parlez donc, dit Émarsuitte, d'une amour méchante; car la bonne amour n'a besoin d'être couverte. — Ha! dit Dagoucin, je vous supplie d'ôter cette opinion de votre tête, pource que tant plus la drogue est précieuse, et moins se doit éventer, pour la malice de ceux qui ne se prennent qu'aux signes extérieurs, lesquels, en bonne ou mauvaise amitié, sont tous pareils; parquoi les faut aussi bien cacher quand l'amour est vertueuse que si elle étoit au contraire, pour ne tomber au mauvais jugement de ceux qui ne peuvent croire qu'un homme puisse aimer une dame par honneur, et leur semble que, s'ils sont sujets à leur plaisir, que chacun est semblable à eux. — Mais, si nous étions tous de bonne foi, le regard et la parole ne seroient point dissimulés, au moins à ceux qui aimeroient mieux mourir que d'y penser quelque mal. — Je vous assure, Dagoucin, dit Hircan, que vous avez une si haute philosophie, qu'il n'y a homme ici qui l'entende, ne la croie; car vous voudriez faire croire que les hommes sont anges, ou pierres, ou diables. — Je sais bien, dit Dagoucin, que les hommes sont hommes et sujets à toutes passions; mais si est-ce qu'il y en a qui aimeroient mieux mourir que, pour leur plaisir, leur dame fît chose contre leur conscience. — C'est beaucoup de mourir, dit Guebron; je ne croirai cette parole, quand elle seroit dite de la bouche du plus austère religieux qui soit. — Mais je crois, dit Hircan, qu'il n'y en a point qui ne desirent le contraire; toutefois ils font semblant de n'aimer point

les raisins, quand ils sont si haut qu'ils ne les peuvent cueillir. — Mais, dit Nomerfide, je crois que la femme de ce prince fut fort joyeuse que son mari apprenoit à connoître les femmes. — Je vous assure que non, dit Émarsuitte, mais en fut très-marrie pour l'amour qu'elle lui portoit. — J'aimerois autant, dit Saffredant, celle qui rioit quand son mari baisoit sa chambrière. — Vraiment, dit Émarsuitte, vous nous en ferez le conte : je vous donne ma place. — Combien que le conte soit court, dit Saffredant, si vous le dirai-je; car j'aime mieux vous faire rire que parler longuement. »

NOUVELLE LIV

D'une damoiselle de si bonne nature, que, voyant son mari qui baisoit sa chambrière, ne s'en fit que rire, et, pour n'en dire autre chose, dit qu'elle rioit à son ombre.

Entre les monts Pyrénées et les Alpes y avoit un gentilhomme nomme Thogas, lequel avoit femme, enfants, une fort belle maison, et tant de biens et de plaisir, qu'il avoit occasion de vivre content, sinon qu'il étoit sujet à une grande douleur au-dessous de la racine des cheveux ; tellement que les médecins lui conseillèrent de découcher d'avec sa femme. A quoi elle se consentit très-volontiers, n'ayant égard qu'à la vie et à la santé de son mari. Elle fit mettre son lit en l'autre coin de sa chambre, vis-à-vis de celui de son mari, en ligne si droite que l'un ni l'autre n'eût su mettre la tête dehors sans se voir tous deux. Cette damoiselle tenoit avec elle deux chambrières, et souvent, que le seigneur et la damoiselle étoient couchés, prenoit chacun d'eux quelque livre de passe-temps, pour lire chacun en son lit, et leurs chambrières tenoient la chandelle; c'est à savoir, la jeune au seigneur, et l'autre à la damoiselle. Ce gentilhomme, voyant sa chambrière plus jeune et plus belle que sa femme, prenoit si grand plaisir à la regarder, qu'il interrompoit sa lecture pour l'en-

tretenir. Ce que très-bien oyoit la femme, et trouvoit bien que ses serviteurs et servantes fissent passer le temps à son mari, pensant qu'il n'eût amitié à autre qu'à elle; mais, un soir qu'ils eurent lu plus longuement que de coutume, la damoiselle, regardant du long du côté du lit de son mari, où étoit la jeune chambrière qui tenoit la chandelle, laquelle elle ne voyoit que par derrière, et ne pouvoit voir son mari, sinon du côté de la cheminée qui retournoit devant son lit, elle le vit contre une muraille blanche où réverbéroit la clarté de la chandelle, et reconnut très-bien le portrait du visage de son mari et celui de la chambrière, s'ils s'éloignoient, s'ils s'approchoient, ou s'ils rioient : dont elle en avoit aussi bonne connoissance comme si elle les eût vus. Le gentilhomme, qui ne s'en donnoit de garde, se tenant sûr que sa femme ne les pouvoit voir, baisa sa chambrière : ce que pour une fois sa femme endura sans dire mot; mais quand elle vit que les ombres retournoient souvent à cette union, elle eut peur que la vérité fût couverte dessous. Parquoi elle se print tout haut à rire, en sorte que les ombres eurent peur de son ris, et se séparèrent. Et le gentilhomme lui demanda pourquoi elle rioit si fort et qu'elle lui donnât part de sa joie. Elle lui répondit : « Mon ami, je suis si sotte, que je ris à mon ombre. » Et jamais, quelque enquête qu'il pût faire, ne lui en confessa autre chose : si est-ce qu'il baisa cette face ombrageuse.

« Et voilà de quoi il m'est souvenu quand vous m'avez parlé de la dame qui aimoit l'amie de son mari. — Par ma foi! dit Émarsuitte, si ma chambrière m'en eût fait autant, je me fusse levée et lui eusse tué la chandelle sur le nez. — Vous êtes bien terrible, dit Hircan, mais c'eût été bien employé, si votre mari et sa chambrière se fussent mis contre vous et vous eussent très-bien battue; car, pour un baiser, ne faut pas faire si grand cas. Encore eût mieux fait sa femme de n'en sonner mot, et de lui laisser prendre sa récréation, qui l'eût pu guérir de sa maladie.

— Mais, dit Parlamente, elle avoit peur que la fin du passe-temps le fît plus malade. — Elle n'est pas, dit Oisille, de ceux contre qui parle Notre-Seigneur : *Nous vous avons lamenté, et vous n'avez point pleuré ; nous vous avons chanté, et vous n'avez point dansé ;* car quand son mari étoit malade, elle pleuroit, et quand il étoit joyeux, elle rioit. Ainsi toutes femmes de bien dussent avoir la moitié du bien, du mal, de la joie et de la tristesse de leurs maris, et les aimer, obéir et servir, comme l'Église à Jésus-Christ. — Il faudroit donc, Madame, dit Parlamente, que nos maris fussent envers nous comme Jésus-Christ envers son Église ? — Aussi faisons-nous, dit Saffredant, et, si possible étoit, nous le passerions ; car Jésus-Christ ne mourut qu'une fois pour son Église, et nous mourons tous les jours pour nos femmes. — Mourir ! dit Longarine : il me semble que vous et les autres qui sont ici, valez mieux écus que ne faisiez grands-blancs [1] avant que fussiez mariés. — Je sais bien pourquoi, dit Saffredant : c'est pource que souvent notre valeur est approuvée, mais se sentent bien nos épaules d'avoir longuement porté la cuirasse. — Si vous aviez été contraints, dit Émarsuitte, de porter un mois durant le harnois et coucher sur la dure, vous auriez grand désir de recouvrer le lit de votre bonne femme et porter la cuirasse, dont maintenant vous vous plaignez. Mais on dit que toutes choses se peuvent endurer, sinon l'aise, et ne peut-on connoître le repos, sinon quand on l'a perdu. — Cette bonne femme, dit Oisille, qui rioit quand son mari étoit joyeux, avoit bien à faire à trouver son repos partout. — Je crois, dit Longarine, qu'elle aimoit mieux son repos que son mari, vu qu'elle ne prenoit à cœur chose qu'il fît. — Elle prenoit de bon cœur, dit Parlamente, ce qui pouvoit nuire à sa conscience, à sa santé ; mais aussi ne se vouloit point arrêter à petite chose. — Quand vous me parlez de la con-

[1] Gros deniers blancs. Le nom et le souvenir de cette monnaie se sont perpétués. On dit encore six blancs, deux sous et demi.

science, vous me faites rire, dit Simontault : c'est chose dont je ne voudrois jamais, fors à bon droit, que la femme eût souci. — Il seroit bien employé, dit Nomerfide, que vous eussiez une telle femme que celle qui montra bien, après la mort de son mari, d'aimer mieux son argent que sa conscience. — Je vous prie, dit Saffredant, dites-nous cette Nouvelle, et, pour ce faire, je vous donne ma voix. — Je n'avois pas délibéré, dit Nomerfide, de raconter une si courte histoire ; mais, puisqu'elle vient à propos, je la dirai. »

NOUVELLE LV

Finesse d'une Espagnole pour frauder les cordeliers du legs testamentaire de son mari.

En la ville de Sarragosse y avoit un marchand, lequel, voyant sa mort approcher, et qu'il ne pouvoit plus tenir les biens qu'il avoit peut-être acquis avec mauvaise foi, pensa de satisfaire à son péché s'il donnoit tout aux mendiants, sans avoir égard que sa femme et ses enfants mourroient de faim après son décès. Et quand il eut ordonné du fait de sa maison, dit qu'il vouloit qu'un bon cheval d'Espagne, qui étoit presque tout ce qu'il avoit de bien, fût vendu le plus que l'on pourroit, et que l'argent en fût distribué aux pauvres mendiants, priant sa femme qu'elle ne voulût faillir, incontinent qu'il seroit trépassé, de vendre son cheval et distribuer cet argent selon son ordonnance. Quand l'enterrement fut fait, et les premières larmes jetées, la femme, qui n'étoit non plus sotte que les Espagnoles ont accoutumé d'être, s'en vint au serviteur qui avoit, comme elle, entendu la volonté de son mari, et lui dit : « Il me semble que j'ai assez fait de perte de la personne de mon mari que j'ai tant aimé, sans maintenant perdre le reste de mes biens. Si est-ce que je ne voudrois désobéir à sa parole, mais, oui bien, faire meilleure son intention ; car le pauvre homme pense faire sacrifice à Dieu, de donner après sa mort une somme, dont

en sa vie n'eût pas voulu donner un écu en extrême nécessité, comme vous savez. Parquoi j'ai avisé que nous ferons ce qu'il a ordonné par sa mort, encore mieux qu'il n'eût fait, s'il eût vécu quinze jours davantage ; car je surviendrai à la nécessité de mes enfants; mais il faut que personne du monde n'en sache rien. » Et quand elle eut promesse du serviteur de le tenir secret, elle lui dit : « Vous irez vendre son cheval; et à ceux qui vous diront : Combien? vous leur direz : Un ducat. Mais j'ai un fort bon chat que je veux mettre en vente, que vous vendrez quant et quant pour quatre-vingt-dix-neuf ducats, et ainsi le chat et le cheval feront tous deux les cent ducats que mon mari vouloit vendre son cheval seul. » Le serviteur accomplit promptement le commandement de sa maîtresse ; car, ainsi qu'il promenoit le cheval par la place, tenant son chat entre ses bras, un gentilhomme, qui autrefois avoit vu et désiré le cheval, lui demanda combien il le faisoit en un mot. Il lui répondit : « Un ducat. — Je te prie, ne te moque point de moi. — Je vous assure, Monsieur, dit le serviteur, qu'il ne vous coûtera qu'un ducat. Il est bien vrai qu'il faut acheter le chat quant et quant, duquel il faut que j'aie quatre-vingt-dix-neuf ducats. » A l'heure le gentilhomme, qui estimoit avoir raisonnable marché, lui paya promptement un ducat pour le cheval et le demeurant comme il lui avoit demandé, et emmena sa marchandise ; et le serviteur, d'autre côté, emporta son argent, dont sa maîtresse fut fort joyeuse, et ne faillit pas de donner le ducat que le cheval avoit été vendu, aux pauvres mendiants, comme son mari l'avoit ordonné, et retint le demeurant pour survenir à elle et à ses enfants.

« A votre avis, si celle-là n'étoit pas bien plus sage que son mari, et si elle se soucioit tant de sa conscience que du proufit de son ménage? — Je pense, dit Parlamente, qu'elle aimoit bien son mari ; mais, voyant qu'à là mort il avoit mal considéré ses affaires, elle, qui connoissoit

son intention, l'avoit voulu interpréter au proufit de ses enfants : dont je l'estime très-sage. — Comment, dit Guebron, n'estimez-vous pas une grande faute de faillir à accomplir les testaments des amis trépassés? — Si fait, dit Parlamente, pourvu que le testateur soit en bon sens. — Appelez-vous, dit Guebron, s'égarer de donner son bien à l'Église et aux pauvres mendiants? — Je n'appelle point erreur, dit Parlamente, quand l'homme distribue aux pauvres ce que Dieu a mis en sa puissance; mais de donner tout ce qu'on a à sa mort, et de faire languir de faim sa famille puis après, je n'approuve pas cela : il me semble que Dieu auroit aussi acceptable qu'on eût sollicitude des pauvres orphelins qu'on a laissés sur terre, lesquels, n'ayant moyen de se nourrir, et accablés de pauvreté, quelquefois, au lieu de bénir leurs pères, les maudissent quand ils se sentent pressés par la faim; car Celui qui connoît les cœurs ne peut être trompé, et ne jugera pas seulement selon les œuvres, mais selon la foi et charité qu'on a eue à lui. — Pourquoi est-ce doncques, dit Guebron, que l'avarice est aujourd'hui si enracinée en tous les états du monde, que la plupart des hommes attendent à faire des biens [1] lorsqu'ils se sentent assaillis de la mort et qu'il leur faut rendre compte à Dieu? Je crois qu'ils mettent si bien leurs affections en leurs richesses, que, s'ils les pouvoient emporter avec eux, ils le feroient volontiers; mais c'est l'heure où le Seigneur leur fait sentir plus grièvement son jugement, qu'à l'heure de la mort; car tout ce qu'ils ont fait, tout le temps de leur vie, bien ou mal, en un instant se représente devant eux. C'est l'heure où les livres de nos consciences sont ouverts, et où chacun peut y voir le bien et le mal qu'il a fait; car les Esprits malins ne laissent rien qu'ils ne proposent au pécheur, ou pour l'induire à une présomption d'avoir bien vécu, ou à une défiance de la miséricorde de Dieu,

[1] Des aumônes.

afin de les faire trébucher du droit chemin. — Il me semble, Hircan, dit Nomerfide, que vous savez quelque histoire à ce propos? Je vous prie, si la pensée est digne de cette compagnie, qu'il vous plaise nous la dire. — Je le veux bien, dit Hircan, et combien qu'il me fâche de conter quelque chose à leur désavantage, si est-ce que, vu que nous n'avons épargné ni rois, ni ducs, ni comtes, ni barons, ceux-ci ne se doivent tenir offensés si nous les mettons au rang de tant de gens de bien; même que nous ne parlons que des vicieux, car nous savons qu'il y a des gens de bien en tous états, et que les bons ne doivent être intéressés pour les mauvais. Laissons donc ces propos et donnons commencement à notre histoire. »

NOUVELLE LVI

Un cordelier marie frauduleusement un autre cordelier, son compagnon, à une belle jeune damoiselle, dont ils sont puis après tous deux punis.

Dans la ville de Padoue passa une dame Françoise, à laquelle fut rapporté que, dedans les prisons de l'évêché, y avoit un cordelier, et, s'enquérant de l'occasion, pource qu'elle voyoit que chacun en parloit par moquerie, lui fut dit que ce cordelier, homme ancien, étoit confesseur d'une fort honnête dame et dévote, demeurée vefve, qui n'avoit qu'une seule fille, qu'elle aimoit tant, qu'il n'y avoit peine qu'elle ne prît pour lui amasser du bien et lui trouver un bon parti. Or, voyant sa fille devenir grande, étoit continuellement en souci de lui trouver mari qui pût vivre avec elles deux, en paix et en repos, c'est-à-dire qui fût homme de conscience, comme elle s'estimoit être. Et pource qu'elle avoit ouï dire à quelque sot prêcheur, qu'il valoit mieux faire mal par conseil des docteurs, que faire bien contre l'inspiration du Saint-Esprit, s'adressa à son père confesseur, homme déjà ancien, docteur en théologie, estimé bien vivant de toute la ville; s'assurant,

par son conseil et bonnes prières, ne pouvoir faillir de trouver le repos d'elle et de sa fille. Et quand elle l'eut bien fort prié de choisir un mari pour sa fille, tel qu'il connoissoit qu'une femme aimant Dieu et son honneur devoit souhaiter, il lui répondit que premièrement il falloit implorer la grâce du Saint-Esprit par oraisons et jeûnes ; et puis, ainsi que Dieu conduiroit son entendement, il espéroit de trouver ce qu'elle demandoit. Et ainsi alla le cordelier d'un côté penser à son affaire ; et pource qu'il entendit de la dame qu'elle avoit amassé cinq cents ducats tout prêts pour donner au mari de sa fille, et qu'elle prenoit sur elle la charge et nourriture des deux, les fournissant de maison, meubles et accoûtrements, il s'avisa qu'il avoit un jeune compagnon de belle taille, agréable visage, auquel il donneroit la belle fille, la maison, les meubles, sa vie et nourriture assurée, et que les cinq cents ducats lui demeureroient pour un peu soulager son compagnon. Et se trouvèrent tous deux d'accord. Il retourna vers la dame et lui dit : « Je crois, sans faute, que Dieu m'a envoyé son ange Raphaël, comme il fit à Tobie, pour trouver un parfait époux à votre fille, car je vous assure que j'ai en main le plus honnête gentilhomme qui soit en Italie, lequel a quelquefois vu votre fille, et en est si bien pris, qu'aujourd'hui, ainsi que j'étois en oraison, Dieu le m'a envoyé, et m'a déclaré l'affection qu'il avoit à ce mariage. Et, moi, qui connois la maison et ses parents, et qu'il est de vie notable, lui ai promis de vous en parler. Vrai est qu'il y a un inconvénient que seul je connois en lui : c'est qu'en voulant secourir un de ses amis, qu'un autre vouloit tuer, tira son épée, pensant les départir[1] ; mais la fortune advint que son ami tua l'autre ; parquoi, lui, combien qu'il n'ait point frappé nul coup, est fugitif de sa ville, pource qu'il assista au meurtre ; et, par conseil de ses parents, s'est retiré en cette ville en

[1] Séparer.

habit d'écolier, où il demeure inconnu jusques à ce que ses parents aient mis ordre à son affaire, ce qu'il espère être de bref. Par ce moyen, faudroit le mariage être fait secrètement, et que vous fussiez contente que le jour il allât aux lectures publiques, et tous les soirs vînt souper et coucher céans. » A l'heure la bonne femme lui dit : « Monsieur, je trouve en ce que vous me dites grand avantage, car au moins j'aurai près de moi ce que je désire le plus au monde. » Ce que le cordelier fit, et le lui amena bien en ordre, avec un beau pourpoint de satin cramoisi, dont elle fut bien aise; et, après qu'il fut venu, firent les fiançailles, et, incontinent que minuit fut passé, firent dire une messe et épousèrent, et puis allèrent coucher ensemble jusques au point du jour, que le marié dit à sa femme que, pour n'être connu, il étoit contraint s'en aller au collége. Ayant pris son pourpoint de satin cramoisi et sa robe longue, sans oublier sa coiffe noire, vint dire adieu à sa femme qui encore étoit au lit, et l'assura que tous les soirs il viendroit souper avec elle, mais que pour le dîner il ne le falloit attendre; et ainsi s'en partit et laissa sa femme, qui s'estimoit la plus heureuse du monde d'avoir trouvé un si bon parti. Et ainsi s'en retourna le jeune cordelier marié, à son vieux père, auquel il porta les cinq cents ducats, dont ils avoient convenu ensemble par l'accord du mariage; et, au soir, ne faillit de retourner souper avec celle qui le cuidoit être son mari, et s'entretint si bien en l'amour d'elle et de sa belle-mère, qu'elles ne l'eussent pas voulû changer avec le plus grand prince du monde. Cette vie continua quelque temps; mais, ainsi que la bonté de Dieu a pitié de ceux qui sont trompés de bonne foi par sa grâce et bonté, advint qu'un matin il print grande dévotion à cette dame et à sa fille d'aller ouïr la messe à Saint-François et visiter leur bon confesseur, par le moyen duquel elles pensoient être si bien pourvues, l'une de beau-fils et l'autre de mari. Et, de fortune, ne trouvant leur

confesseur, n'autre de leur connoissance, furent contentes d'ouïr la grand'messe qui se commençoit, attendant s'il viendroit point. Et ainsi que la jeune dame regardoit attentivement au service divin et au mystère d'icelui, quand le prêtre se retourna pour dire *Dominus vobiscum*, cette jeune mariée fut toute surprise d'étonnement; car il sembloit que c'étoit son mari ou un pareil à lui; mais pour cela ne voulut sonner mot, et attendit jusques à ce qu'il se retournât encore une fois, où elle l'avisa beaucoup mieux, et ne douta point que ce ne fût lui. Parquoi elle tira sa mère, qui étoit en une grande contemplation, en lui disant : « Hélas ! Madame, qui est-ce que je vois ? » La mère lui demanda : — « Quoi ? — C'est, dit-elle, mon mari qui dit la messe, ou la personne du monde qui mieux lui ressemble. » Sa mère, qui ne l'avoit point bien regardé, lui dit : « Je vous prie, ma fille, ne mettez point cette opinion dedans votre tête ; car c'est une chose totalement impossible, que ceux qui sont si saintes gens fissent une telle tromperie ; vous pécheriez grandement contre Dieu, d'ajouter foi à une telle opinion. » Toutefois ne laissa pas la mère d'y regarder, et quand ce vint à dire : *Ite, missa est*, connut véritablement que jamais deux frères d'une ventrée [1] ne furent si semblables. Toutefois elle étoit si simple, qu'elle eût dit volontiers : « Mon Dieu, garde-moi de croire ce que je vois ! » Mais, pour ce qu'il touchoit tant à sa fille, ne voulut pas laisser la chose ainsi inconnue, et se délibéra d'en savoir la vérité. Et quand ce vint au soir que le mari devoit retourner, lequel ne les avoit aucunement aperçues, la mère vint dire à sa fille : « Nous saurons si vous voulez maintenant la vérité de votre mari ; car, ainsi qu'il sera dedans le lit, je l'irai trouver, et sans qu'il y pense, par derrière, vous lui arracherez sa coiffe, et nous verrons s'il aura telle couronne que celui qui a dit la messe. » Ainsi qu'il fut délibéré il

[1] Nés en même temps, jumeaux.

fut fait ; car sitôt que le méchant mari fut couché arriva la vieille dame, et en lui prenant les deux mains comme par jeu, sa fille lui ôta sa coiffe et demeura avec sa belle couronne : dont la mère et la fille furent tant étonnées qu'il n'étoit possible de plus, et à l'heure appelèrent les serviteurs de léans pour le faire prendre et lier jusques au matin, et ne lui servit nulle excuse ne beau parler. Le jour venu, la dame envoya quérir son confesseur, feignant avoir quelque grand secret à lui dire, lequel y vint hâtivement, et elle le fit prendre comme le jeune, lui reprochant la tromperie qu'il lui avoit faite : et sur cela envoya quérir la justice, entre les mains de laquelle elle les mit tous deux. Il est à juger que s'il y avoit des gens de bien pour juger, ils ne laissèrent la chose impunie.

« Voilà, Mesdames, pour vous montrer que tous ceux qui vouent pauvreté ne sont pas exempts d'être tentés d'avarice, qui est l'occasion de faire tant de maux. — Mais tant de biens, dit Saffredant, car de cinq cents ducats, dont la vieille vouloit faire trésor, en furent faites beaucoup de chères. Et la pauvre fille, qui avoit tant attendu un mari, par ce moyen en pouvoit avoir deux, et savoit mieux parler, à la vérité, de toutes hiérarchies. — Vous avez toujours les plus fausses opinions, dit Oisille, que je vis jamais ; car il vous semble que toutes les femmes sont de votre complexion. — Madame, sauf votre grâce, dit Saffredant ; car je voudrois qu'il m'eût coûté beaucoup, et elles fussent aussi aisées à contenter que nous. — Voilà une mauvaise parole, dit Oisille, car il n'y a nul ici qui ne sache tout le contraire de votre dire. Et, qu'ainsi ne soit, le conte qui est fait maintenant montre bien l'ignorance des pauvres femmes et la malice de ceux que nous tenons meilleurs que vous autres hommes ; car elle, ni la fille, ne vouloient rien faire à leur fantaisie, mais soumettoient leur désir à bon conseil. — Il y a des femmes si difficiles, dit Longarine, qu'il leur semble qu'elles doivent avoir des anges. — Et voilà pourquoi, dit Simontault, elles trou-

vent souvent des diables; principalement celles qui, ne se confiant en la grâce de Dieu, cuident, par leur bon sens ou celui d'autrui, pouvoir trouver en ce monde quelque félicité, qui n'est donnée ni ne peut venir que de Dieu. — Comment, Simontault, dit Oisille, je ne pensois pas que vous sussiez tant de bien. — Madame, dit Simontault, c'est grand dommage que je ne suis bien expérimenté, car, par faute de me connoître, je vois que vous avez mauvais jugement de moi; mais si puis-je bien faire le métier d'un cordelier puisque le cordelier s'est mêlé du mien. — Vous appelez donc être métier, dit Parlamente, de tromper les femmes? et ainsi, de votre bouche même, vous vous jugez! — Quand j'en aurois trompé cent mille, dit Simontault, je ne serois pas encore vengé des peines que j'ai eues pour une seule. — Je sais, dit Parlamente, combien de fois vous vous plaignez des dames, et, toutefois, nous vous voyons si joyeux et en bon point, qu'il n'est pas à croire que vous ayez eu tous les maux que vous dites; mais *la Belle Dame sans merci* [1] répond que

Il sied bien que l'on se dédie
Pour en tirer quelque confort.

— Vous alléguez un notable docteur, dit Simontault, qui seulement n'est fâcheux, mais le fait être toutes celles qui ont lu ou suivi sa doctrine. — Si est-ce que sa doctrine, dit Parlamente, est aussi proufitable aux jeunes dames que nulle que je sache. — S'il est ainsi, dit Simontault, que les dames fussent sans merci, nous pourrions bien faire reposer nos chevaux et laisser rouiller nos harnois jusques à la première guerre, et ne faire que penser du ménage. Je vous prie, dites-moi si c'est honnête à une dame d'avoir le nom d'être sans pitié, sans charité, sans amour et sans merci? — Sans charité et amour, dit Parlamente, ne faut-il pas qu'elle soit; mais ce mot de *merci*

[1] Poème d'Alain Chartier.

sonne si mal contre les femmes, qu'elles n'en peuvent user sans offenser leur honneur; car, proprement *merci*, est accorder la grâce qu'on demande. On sait bien celle que les hommes désirent. — Ne vous déplaise, Madame, dit Simontault, il y en a de si raisonnables qui ne demandent que la parole. — Vous me faites souvenir, dit Parlamente, de celui qui se contentoit d'un gant. — Il faut que nous sachions qui est ce gracieux serviteur, dit Hircan, et, pour cette cause, vous donne ma voix. — Ce me sera plaisir de le dire, dit Parlamente, car elle est pleine d'honnêteté. »

NOUVELLE LVII

Conte ridicule d'un milord d'Angleterre, qui portoit un gant de femme, par parade, sur son habillement.

Le roi Louis XI envoya en Angleterre le seigneur de Montmorenci, pour son ambassadeur; lequel y fut tant bien venu, que le roi et tous les autres princes l'aimèrent et l'estimèrent fort, et même lui communiquèrent plusieurs de leurs affaires, pour avoir son conseil. Un jour, étant en un banquet que le roi lui fit, fut assis auprès de lui un milord de grande maison, lequel avoit sur son saye attaché un petit gant, comme pour femme, à crochets d'or, et dessus les jointures des doigts y avoit force diamants, rubis, émeraudes et perles, tant que ce gant étoit estimé à grand argent. Le seigneur de Montmorenci le regarda si souvent, que le milord s'aperçut qu'il avoit envie de lui demander la raison pourquoi il étoit si bien en ordre; et, pour ce qu'il en estimoit le conte être fort à sa louange, il commença à dire : « Je vois bien que vous trouvez étrange de ce que si gorgiasement j'ai accoûtré un pauvre gant; de quoi j'ai encore plus d'envie de vous dire le sujet, car je vous tiens tant homme de bien et connoissant quelle passion c'est qu'amour, que, si j'ai bien fait, vous me louerez, ou sinon vous excuserez l'amour qui commande à tous honnêtes cœurs. Il faut que

vous entendiez que j'ai aimé toute ma vie une dame, aime et aimerai encore après ma mort; et parce que mon cœur eut plus de hardiesse de s'adresser en un bon lieu, que ma bouche n'eut de parler, je demeurai sept ans sans lui en oser faire semblant, craignant que, si elle s'en apercevoit, je perdrois le moyen que j'avois de souvent la fréquenter, dont j'avois plus de peur que de ma mort. Mais un jour, étant dans un pré et la regardant, me print un si grand battement de cœur que je perdis toute couleur et toute contenance, dont elle s'aperçut très-bien; et, en me demandant que j'avois, je lui dis que c'étoit une douleur de cœur insupportable; et elle, qui pensoit que ce fût maladie d'autre sorte que d'amour, me montra avoir pitié de moi; qui me fit la supplier de mettre la main sur mon cœur pour voir comme il se débattoit : ce qu'elle fit, plus par charité que par autre amitié; et, lui tenant la main dessus mon cœur, laquelle étoit gantée, il se print à débattre et tourmenter si fort, qu'elle sentit que je disois vérité, et à l'heure, lui serrai la main contre mon estomac, en lui disant : « Hélas! Madame, recevez le cœur qui veut rompre mon estomac pour saillir en la main de celle dont j'espère grâce, vie et miséricorde, lequel me contraint maintenant vous déclarer l'amour que tant longtemps vous ai célée, car lui ne moi ne sommes maîtres de ce puissant dieu. » Quand elle entendit le propos que je lui tenois, le trouva fort étrange et voulut retirer sa main; mais je la lui tins si ferme que le gant demeura en la place de sa cruelle main; et, pource que jamais je n'avois eu ne ai eu depuis plus grande privauté d'elle, j'attachai donc ce gant comme l'emplâtre le plus propre que je puis donner à mon cœur, et l'ai orné de toutes les plus belles bagues que j'avois, combien que les richesses viennent du gant, que je ne donnerois pour le royaume d'Angleterre; car je n'ai bien en ce monde que j'estime tant, que de le sentir sur mon estomac. » Le seigneur de Montmorenci, qui eût mieux aimé la main que

le gant d'une dame, lui loua fort cette grande honnêteté, en lui disant qu'il étoit le plus vrai amoureux qu'il eût jamais vu, et, puisque de si peu il faisoit tant de cas, combien que, vu sa grande amour, s'il eût eu mieux que le gant, peut-être qu'il fût mort de joie. Ce qu'il accorda au seigneur de Montmorenci, ne soupçonnant point qu'il le dît par moquerie.

« Si tous les hommes du monde étoient de cette honnêteté, les dames s'y pourroient bien fier, quand il ne leur en coûteroit que le gant. — J'ai si bien connu le seigneur de Montmorenci dont vous parlez, dit Guebron, que je suis sûr qu'il n'eût point voulu vivre en telle angoisse, et, s'il se fût contenté de si peu, il n'eût pas eu les bonnes fortunes qu'il a eues en amour; car la vieille chanson dit :

Jamais d'amoureux couard
N'oïez bien dire.

— Pensez, dit Saffredant, que cette pauvre dame retira sa main bien hâtivement quand elle sentit que le cœur lui débattoit ainsi; car elle cuidoit qu'il dût trépasser. L'on dit qu'il n'y a rien que les femmes haïssent plus que de toucher les morts. — Si vous aviez autant hanté les hôpitaux que les tavernes, dit Émarsuitte, vous ne tiendriez pas ce langage; car vous verriez celles qui ensevelissent les trépassés, que souvent les hommes, quelque hardis qu'ils soient, craignent approcher. — Il est vrai, dit Simontault, qu'il n'y a nul à qui on donne pénitence, qui n'ait fait le rebours de ce à quoi il a prins plaisir; comme une damoiselle que je vois en bonne maison, qui, pour satisfaire au plaisir qu'elle avoit eu à baiser quelqu'un qu'elle aimoit, fut trouvée au matin, à quatre heures, baisant le corps mort d'un gentilhomme qui avoit été tué le jour de devant, lequel elle n'avoit pas moins aimé que l'autre; et, à l'heure, chacun connut que c'étoit pénitence des plaisirs passés. — Voilà, dit Oisille, comme toutes bonnes œuvres que les femmes font, sont estimées mal

entre les hommes. Je ne suis d'opinion que morts ne vifs on doive baiser, si ce n'est ainsi que Dieu le commande. — Quant à moi, dit Hircan, je me soucie si peu de baiser les femmes, hormis la mienne, que je m'accorde à toutes les lois que l'on voudra; mais j'ai pitié des jeunes gens à qui vous voulez ôter un si petit contentement, et faites nul le commandement de saint Paul, qui veut que l'on baise *in osculo sancto.* — Si saint Paul eût été tel homme que vous, dit Nomerfide, nous eussions demandé l'expérience de l'esprit de Dieu qui parloit en lui. — A la fin, dit Guebron, vous aimerez mieux douter de la sainte Écriture, que de faillir à l'une de vos petites cérémonies. — A Dieu ne plaise, dit Oisille, que nous doutions de la sainte Écriture vu que peu nous croyons en vos mensonges; car il n'y a nulle qui ne sache bien ce qu'elle doit croire, c'est de jamais mettre en doute la parole de Dieu, et moins ajouter foi à celle des hommes se détournant de la vérité. — Si crois-je, dit Simontault, qu'il y a eu plus d'hommes trompés par les femmes que de femmes par les hommes; car la petite amour qu'elles ont pour nous les garde de croire la vérité, et la très-grande amour que nous leur portons nous fait tellement fier en leurs mensonges, que plus tôt nous sommes trompés que soupçonnés de le pouvoir être. — Il me semble, dit Parlamente, que vous avez ouï la plainte de quelque sot déçu par une folle; car votre propos est de si petite autorité qu'il a besoin d'être fortifié d'exemples : parquoi, si vous en savez quelqu'un, je vous donne ma place pour le raconter, et n'entends pas que, pour un mot, soyons sujets de vous croire; mais, pour vous écouter dire mal de nous, nos Nouvelles n'en sentiront point de douleur, car nous savons ce qui en est. — Or, puisquej 'ai lieu, dit Simontault, je vous dirai. »

NOUVELLE LVIII

Une dame de cour se venge plaisamment d'un sien serviteur d'amourettes.

En la cour du roi François Ier y avoit une dame de fort bon esprit, laquelle, par sa bonne grâce, honnêteté et parole agréable, avoit gagné le cœur de plusieurs serviteurs dont elle savoit fort bien passer son temps, l'honneur sauve [1] les entretenant si plaisamment, qu'ils ne savoient à quoi se tenir d'elle, car les plus assurés étoient désespérés et les plus désespérés en prenoient assurance. Toutefois, en se moquant de la plus grande partie, ne se put tenir d'en aimer fort un, qu'elle nommoit son cousin, lequel nom donnoit couleur à plus long entretènement. Mais comme nulle chose n'est stable, souvent leur amitié tournoit en courroux, et puis se renouveloit plus que jamais, en sorte que toute la cour ne le pouvoit ignorer. Un jour la dame, tant pour donner à connoître qu'elle n'avoit affection en rien, que pour donner un peu de peine à celui pour l'amour duquel elle en avoit beaucoup porté, lui va faire meilleur semblant qu'elle n'avoit jamais fait. Parquoi lui, qui n'avoit ni en armes ni en amours nulle faute de hardiesse, commença à pourchasser vivement celle que maintefois avoit priée : laquelle, feignant ne pouvoir plus soutenir tant de pitié, lui accorda sa demande, et lui dit que, pour cette occasion, elle s'en alloit en sa chambre, qui étoit un galetas, où elle savoit bien qu'il n'y avoit personne, et sitôt qu'il la verroit partir, qu'il ne faillît point d'aller après, car il la trouveroit seule, par la bonne volonté qu'elle lui portoit. Le gentilhomme, qui crut à sa parole, fut si content, qu'il se mit à jouer avecques les autres dames, attendant qu'il la vît sortir, pour bientôt aller après; et elle, qui n'avoit faute de nulle finesse de femme, s'en alla à deux grandes prin-

[1] Honneur était du féminin.

cesses, desquelles elle étoit familière, et leur dit : « Si vous voulez, je vous montrerai le plus beau passe-temps que vous vîtes oncques. » Elles, qui ne cherchoient point de mélancolie, la prièrent de leur dire que c'étoit. « C'est, ce dit-elle, un tel que vous connoissez autant homme de bien qu'il en soit point, et non moins audacieux. Vous savez combien de mauvais tours il m'a faits, et qu'à l'heure que je l'aimois plus fort il en a aimé d'autres, dont j'en ai porté plus d'ennui que je n'en ai montré de semblant. Or, maintenant, Dieu m'a donné le moyen de m'en venger : c'est que je m'en vais en ma chambre qui est sur cette-ci, et incontinent, s'il vous plaît faire le guet, vous le verrez venir après moi, et quand il aura passé les galeries, et qu'il voudra monter le degré, je vous prie vous mettre toutes deux à la fenêtre pour m'aider à crier au larron, et vous verrez sa colère; à quoi je crois qu'il n'aura point mauvaise grâce, et, s'il ne me dit des injures tout haut, je m'attends bien qu'il n'en pensera pas moins en son cœur. » Cette conclusion ne se fit pas sans rire; car il n'y avoit gentilhomme à la cour qui menât plus la guerre aux dames que cettui-là, et étoit tant aimé et estimé d'un chacun, que l'on eût voulu pour rien se trouver au danger de sa moquerie. Et sembla bien aux dames qu'elles avoient bonne part à la gloire qu'une seule espéroit d'emporter sur le gentilhomme. Parquoi, sitôt qu'elles virent partir celle qui avoit fait l'entreprise, commencèrent à regarder la contenance du gentilhomme, qui ne demeura guère sans changer de place, et quand il eut passé la porte, les dames sortirent à la galerie pour ne le perdre de vue; et lui, qui ne s'en doutoit pas, va mettre sa cape à l'entour de son col pour se cacher le visage, et descendit le degré jusques à la cour, puis remonta; mais, trouvant quelqu'un qu'il ne vouloit pour témoins, redescendit encore en la cour et retourna par un autre côté, ce que tout entièrement les dames voyoient, dont ne s'aperçut oncques; et quand il parvint au

degré par où il pouvoit sûrement aller en la chambre de sa dame, les deux dames se vont mettre à la fenêtre, et incontinent elles aperçurent la dame qui étoit en haut, qui commença à crier au larron tant que sa tête le pouvoit porter, et les deux dames lui répondirent si fort que leurs voix furent ouïes de tout le château. Je vous laisse à penser en quel dépit le gentilhomme s'enfuit en son logis, non si bien couvert qu'il ne fût connu de celles qui savoient le mystère; lesquelles depuis lui ont souvent reproché, même celle qui lui avoit fait ce mauvais tour, lui disant qu'elle s'étoit bien vengée de lui. Mais il avoit ses réponses et défenses si propres, qu'il leur fit accroire qu'il se doutoit bien de leur entreprise, et qu'il avoit accordé à sa dame de l'aller voir pour lui donner quelque passe-temps; car, pour l'amour d'elle, n'eût-il prins cette peine, pource qu'il y avoit trop longtemps que l'amour étoit dehors; mais les dames ne vouloient recevoir cette vérité, dont encore en est la matière du doute.

« Mais, si ainsi étoit qu'il eût cru cette dame (comme il n'est vraisemblable, vu qu'il étoit tant sage et hardi, que, de son âge et son temps, a eu peu de pareils ou point qui le passât, comme le nous a fait voir sa très-hardie et très-valeureuse mort), il me semble qu'il faut que vous confessiez que l'amour des hommes vertueux est telle que, par trop croire de vérité aux dames, sont souvent trompés. — En bonne foi, dit Émarsuitte, j'avoue cette dame du tour qu'elle a fait; car puisqu'un [1] homme est aimé d'une dame et la laisse pour une autre, elle ne s'en peut trop venger. — Voire, dit Parlamente, si elle n'est aimée. Mais il y en a qui aiment des hommes sans être assurées de leur amitié, et quand elles connoissent qu'ils aiment ailleurs, elles disent qu'ils sont muables. Parquoi celles qui sont sages ne sont jamais trompées de ces propos; car elles ne s'arrêtent ni ne croient jamais qu'à ceux qui

[1] Pour *lorsqu'un*.

sont véritables, afin de ne tomber au danger des menteurs, pource que le vrai et le faux n'ont qu'un même langage. — Si toutes étoient de votre opinion, dit Simontault, les gentilshommes pourroient bien mettre leurs oraisons dedans leurs coffres; mais, quoi que vous ne vos semblables en sussiez dire, nous ne croirons jamais que les femmes ne soient aussi incrédules comme elles sont belles. Et cette opinion nous fera vivre aussi contents, que vous voudriez par vos oraisons nous mettre en peine. — Vraiment, dit Longarine, sachant très-bien qui est la dame qui a fait ce bon tour au gentilhomme, je ne trouve impossible nulle finesse à croire d'elle; car puisqu'elle n'a pas épargné son mari, elle ne devoit pas épargner son serviteur. — Vous en savez doncques plus que moi, dit Simontault; parquoi je vous donne ma place pour en dire votre opinion. — Puisque le voulez et moi aussi, » dit Longarine.

NOUVELLE LIX

Un gentilhomme, pensant accoler en secret une des damoiselles de sa femme, est par elle surpris.

La dame, de qui vous avez fait le conte, avoit épousé un mari de bonne et ancienne maison, et riche gentilhomme, et, par grande amitié de l'un et de l'autre, se fit ce mariage. Elle, qui étoit l'une des femmes du monde parlant aussi plaisamment, ne dissimuloit point à son mari qu'elle n'eût des serviteurs, desquels elle se moquoit et passoit son temps : dont son mari avoit sa part du plaisir ; mais, à la longue, cette vie lui fâcha; car, d'un côté, il trouvoit mauvais qu'elle entretenoit longuement ceux qu'il ne tenoit pour ses parents et amis ; d'autre côté, lui fâchoit fort la dépense qu'il étoit contraint de faire pour entretenir sa gorgiaseté et suivre la cour. Parquoi, le plus souvent qu'il pouvoit, se retiroit en sa maison, où tant de compagnie l'alloit voir, que sa dépense n'amoindrissoit guère en son ménage ; car sa femme, en quelque lieu qu'elle

fût, trouvoit toujours moyen de passer son temps à quelques jeux, danses, et à toutes choses auxquelles honnêtement les jeunes dames se peuvent exercer. Quelquefois que son mari lui disoit, en riant, que leur dépense étoit trop grande, elle faisoit réponse qu'il s'assurât qu'elle ne le feroit jamais cocu, mais, oui bien, coquin[1]; car elle aimoit si très-fort les accoûtrements, qu'il falloit qu'elle en eût des plus beaux et riches qui fussent en la cour, où son mari la menoit le moins qu'il pouvoit, et où elle faisoit tout son possible d'aller; et, pour cette occasion, se rendit toute complaisante à son mari, qui de choses plus difficiles ne la vouloit pas refuser. Or, un jour, voyant que toutes inventions ne le pouvoient gagner à faire ce voyage de la cour, s'aperçut qu'il faisoit fort bonne chère à une femme de chambre à chaperon, qu'elle avoit, dont elle espéroit bien faire son proufit. Et, un soir, elle retira à part cette fille de chambre, et l'interrogea si finement, tant par promesses que par menaces, que la fille lui confessa que depuis qu'elle étoit en sa maison il n'étoit jour que son maître ne la sollicitât de l'aimer; mais qu'elle aimeroit mieux mourir que faire rien contre Dieu et son honneur; et encore, vu l'honneur qu'elle lui avoit fait de la retirer à son service, qui seroit double méchanceté. Cette dame, entendant la déloyauté de son mari, fut soudain émue de dépit et de joie, voyant que son mari, qui faisoit tant semblant de l'aimer, lui pourchassoit secrètement telle honte en sa compagnie, combien qu'elle s'estimoit plus belle et de meilleure grâce que celle pour laquelle il la vouloit changer; mais sa joie étoit qu'elle espéroit prendre son mari en telle et si grande faute, qu'il ne lui reprocheroit plus les serviteurs ne la demeure de la cour. Et, pour y parvenir, pria cette fille d'accorder petit à petit à son mari ce qu'il demandoit, avec les conditions qu'elle lui dit. La fille en cuida faire

[1] Gueux, mendiant.

difficulté ; mais, assurée par sa maîtresse de sa vie et de son honneur, s'accorda de faire tout ce qu'il lui plairoit. Le gentilhomme, continuant sa poursuite, trouva cette fille d'œil et de contenance toute changée : parquoi la pressa plus vivement qu'il n'avoit accoutumé ; mais elle qui savoit son rôle par cœur, lui remontra sa pauvreté, et qu'en lui obéissant perdroit le service de sa maîtresse, auquel elle s'attendoit bien gagner un bon mari. A quoi lui fut répondu par le gentilhomme qu'elle n'eût souci de toutes ces choses ; car il la marieroit mieux et plus richement que sa maîtresse ne sauroit faire, et qu'il conduiroit son affaire si secrètement que nul n'en pourroit mal parler. Sur les propos firent leur accord, et, en regardant le lieu plus propre pour accomplir cette belle œuvre, elle va dire qu'elle n'en savoit point de meilleur ne plus loin de tout soupçon, qu'une petite maisonnette qui étoit dedans le parc, où il y avoit chambre et lit tout à propos. Le gentilhomme, qui n'eût trouvé nul lieu mauvais, se contenta fort de celui-là, et lui tarda bien que le jour et l'heure n'étoient venus. Cette fille ne faillit pas de promesse à sa maîtresse, et lui conta tout le discours de son entreprise, bien au long, comme ce devoit être le lendemain après dîner, et qu'elle n'y faûdroit point, à l'heure qu'il y falloit aller, de lui faire signe. A quoi elle supplioit bien fort de prendre garde et ne faillir point de s'y trouver à l'heure, pour la garder du danger où elle se mettoit en lui obéissant : ce que la maîtresse lui jura, la priant n'avoir nulle crainte et que jamais ne l'abandonneroit, et si la défendroit de la fureur de son mari. Le lendemain venu, après que l'on eut dîné, le gentilhomme faisoit meilleure chère à sa femme qu'il n'avoit encore fait : ce qu'elle n'avoit pas trop agréable ; mais elle feignoit si bien qu'il ne s'en aperçut point. Après le dîner, elle lui demanda à quoi il passeroit le temps. Il lui dit qu'il n'en savoit point de meilleur que de jouer aux cents [1]. A

[1] Aux cents de piquet.

l'heure firent dresser le jeu; mais elle dit qu'elle ne vouloit point jouer, et qu'elle auroit assez de plaisir à les regarder. Et ainsi qu'il se vouloit mettre au jeu, ne faillit pas de dire à cette fille qu'elle n'oubliât pas sa promesse. Et quand il fut au jeu elle passa par la salle, faisant signe à sa maîtresse du pèlerinage qu'elle avoit à faire, qui l'avisa très-bien ; mais le gentilhomme n'y connut rien. Toutefois, au bout d'une heure, qu'un de ses varlets lui fit signe de loin, dit à sa femme que la tête lui faisoit un peu de mal et qu'il étoit contraint de s'aller reposer et prendre l'air. Elle, qui savoit aussi bien sa maladie que lui, demanda s'il vouloit qu'elle jouât son jeu, il lui dit qu'oui, et qu'il reviendroit bientôt. Toutefois elle l'assura que, pour deux heures, elle ne s'ennuieroit point de tenir sa place. Ainsi s'en alla le gentilhomme en sa chambre, et de là, par une allée, en son parc. La damoiselle, qui savoit un autre chemin plus court, attendit un petit, puis soudain fit semblant d'avoir une tranchée et bailla son jeu à un autre ; et sitôt qu'elle fut sortie de la salle, laissa ses hauts patins et s'en courut le plus tôt qu'elle put au lieu où elle ne vouloit que le marché se fît sans elle, et arriva à la bonne heure, car elle entra par une porte en la chambre où son mari ne faisoit que d'arriver, et se cacha derrière lui, écoutant les beaux et honnêtes propos que son mari tenoit à sa chambrière ; mais quand elle vit qu'il s'approchoit du criminel, le print par derrière en lui disant : « Je suis trop près de vous pour en prendre une autre. » Si le gentilhomme fut lors courroucé jusques à l'extrémité, il ne le faut demander, tant pour être frustré de la joie qu'il espéroit recevoir, que pour voir sa femme le connoître plus qu'il ne vouloit, de laquelle il avoit grand'peur de perdre pour jamais l'amitié. Mais, pensant que cette menée vînt de la fille, sans parler à sa femme, courut après elle de telle fureur, que, si sa femme ne lui eût ôtée des mains, il l'eût tuée, disant que c'étoit la plus méchante garse qu'il eût jamais vue, et que, si sa femme

eût attendu la fin, elle eût bien connu que ce n'étoit que moquerie ; car, en lieu de lui faire ce qu'elle pensoit, il lui eût baillé des verges pour la châtier ; mais elle qui se connoissoit en tel métal, ne le print pas pour bon, et lui fit là de si bonnes remontrances qu'il eut grand'peur qu'elle ne le voulût abandonner. Parquoi il lui fit toutes les promesses qu'elle voulut, et confessa, voyant les bonnes remontrances de sa femme, qu'il avoit tort de trouver mauvais qu'elle eût des serviteurs ; car une femme belle et honnête n'est pas moins vertueuse pour être aimée, pourvu qu'elle ne fasse ni ne die chose qui soit contre son honneur ; mais un homme mérite bien grande punition, qui prend peine de pourchasser une qui ne l'aime point, pour faire tort à sa femme et à sa conscience. Parquoi lui promit qu'il ne l'empêcheroit jamais d'aller à la cour, ne trouveroit jamais mauvais qu'elle eût des serviteurs ; car il savoit bien qu'elle parloit plus à eux par moquerie que par affection. Ces propos-là ne déplurent pas à la dame ; car il lui sembloit bien avoir gagné un grand point. Si est-ce qu'elle estimoit plus son amitié que toute autre chose, sans laquelle toutes compagnies lui fâchoient, disant qu'une femme bien aimée de son mari, et l'aimant de son côté, comme elle faisoit, portoit avec elle un sauf-conduit de parler à tout le monde et n'être moquée de nul. Le pauvre gentilhomme mit si grande peine de l'assurer de l'amitié qu'il lui portoit, qu'en la fin ils partirent de ce lieu-là bons amis ; mais, pour ne retourner plus à tel inconvénient, il la pria de chasser cette fille, à l'occasion de laquelle il avoit eu tant d'ennui ; ce qu'elle fit, mais ce fut en la mariant bien et honorablement aux dépens de son mari ; et, pour faire entièrement oublier à la damoiselle cette folie, la mena bientôt à la cour, en tel ordre et si gorgiase qu'elle avoit occasion de se contenter.

« Voilà, Mesdames, qui me fait dire que je ne trouve point étrange le tour qu'elle avoit fait à l'un de ses servi-

teurs, vu celui que nous savons de son mari. — Vous nous avez peint, dit Hircan, une femme bien fine et un mari bien sot ; car, pource qu'il en étoit venu jusques-là, il ne devoit pas arrêter en si beau chemin. — Et qu'eût-il fait? dit Longarine. — Ce qu'il avoit entrepris, dit Hircan ; car autant étoit courroucée sa femme contre lui pour savoir qu'il vouloit mal faire, comme s'il eût mis le mal à exécution ; et peut-être sa femme l'eût mieux estimé si elle l'eût connu plus hardi et gentil compagnon. — C'est bien dit, dit Émarsuitte, mais où trouverez-vous des hommes qui forcent deux femmes à la fois ? car la femme eût défendu son droit, et la fille sa virginité. — Il est vrai, dit Hircan ; mais un homme fort et hardi ne craint point d'en assaillir deux faibles, et ne faût point d'en venir à bout. — J'entends bien, dit Émarsuitte, que, s'il eût tiré son épée, il les eût bien tuées toutes deux ; mais autrement ne vois-je pas qu'il en eût pu échapper : parquoi je vous prie nous dire que vous en eussiez fait. — J'eusse embrassé ma femme, dit Hircan, et l'eusse emportée dehors, et puis, eusse fait de la chambrière ce qu'il m'eût plu, par amour ou par force. — Hircan, dit Parlamente, il suffit assez que vous sachiez faire mal. — Je suis sûr, Parlamente, dit Hircan, que je ne scandalise point l'innocent devant qui je parle, et si ne veux par cela soutenir un mauvais fait ; mais je ne loue l'entreprise qui de soi ne vaut rien, et l'entrepreneur qui ne l'a mise à fin, plus par crainte de sa femme que par amour : je loue qu'un homme aime sa femme comme Dieu le commande ; mais quand il ne l'aime point, je ne l'estime guères de la craindre. — A la vérité, lui répondit Parlamente, si l'amour ne vous rendoit bon mari, j'estimerois bien peu ce que vous feriez par crainte. — Vous n'auriez garde, Parlamente, dit Hircan ; car l'amour que je vous porte me rend plus obéissant à vous que la crainte de la mort ni d'enfer. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, dit Parlamente, mais j'ai occasion de me contenter de ce que j'ai

vu et connu de vous ; et de ce que je n'ai point su, n'en ai point voulu douter, et encore moins m'en enquérir. — Je trouve une grande folie, dit Nomerfide, à celles qui s'enquièrent de si près de leurs maris, et les maris aussi de leurs femmes ; car il suffit au jour de sa malice sans avoir tant de souci du lendemain. — Si est-il aucunefois nécessaire, dit Oisille, de s'enquérir des choses qui peuvent toucher l'honneur d'une maison pour y donner ordre, mais non pour faire mauvais jugement ; car il n'y a nul qui ne faille aucunefois. — Il est advenu, dit Guebron, des inconvénients à plusieurs, par faute de bien et soigneusement s'enquérir de la faute de leurs femmes. — Je vous prie, dit Longarine, si vous en savez quelque exemple, ne la nous vouloir céler. — J'en sais bien un, dit Guebron, et, puisque vous le voulez, je le vous dirai. »

NOUVELLE LX

Une Parisienne abandonne son mari pour suivre un chantre; puis, contrefaisant la morte, se fit enterrer.

En la ville de Paris y avoit un homme de si bonne nature, qu'il eût fait conscience de croire un homme être couché avec sa femme, quand il l'eût vu. Ce pauvre homme épousa une femme de si mauvais gouvernement, qu'il n'étoit possible de plus, dont jamais ne s'aperçut, ainsi la traitoit comme la plus femme de bien du monde. Un jour que le roi Louis douzième alla à Paris, cette femme s'alla abandonner à un des chantres dudit seigneur ; et quand elle vit que le roi s'en alloit de la ville de Paris, et qu'elle ne pouvoit plus voir le chantre, se délibéra d'abandonner son mari et de le suivre, à quoi le chantre s'accorda et la mena en une maison qu'il avoit près de Blois, où ils véquirent ensemble longtemps. Le pauvre mari, ne trouvant sa femme, la chercha de tous côtés ; mais enfin lui fut dit qu'elle s'en étoit allée avec le chantre. Lui, qui vouloit recouvrer sa brebis perdue,

dont il avoit fait mauvaise garde, lui écrivit force lettres, la priant de retourner à lui, et qu'il la reprendroit si elle vouloit être femme de bien ; mais elle, qui prenoit si grand plaisir à ouïr le chant du chantre avec qui elle étoit, qu'elle avoit oublié la voix de son mari, ne tint compte de toutes ses bonnes paroles, et s'en moqua. Dont le mari, courroucé, lui fit savoir qu'il la demanderoit par justice à l'Église, puisqu'elle ne vouloit autrement retourner avecques lui. Cette femme, craignant que si la justice y mettoit la main, son chantre et elle en pourroient avoir affaire, pensa une cautelle digne d'une telle main, et feignant d'être malade, envoya quérir quelques femmes de bien de la ville pour la venir visiter. Ce que volontiers elles firent, espérant par cette maladie la retirer de cette mauvaise vie ; et, à cette fin, chacun lui faisoit les plus belles remontrances que l'on pouvoit. Lors elle, qui feignoit d'être grièvement malade, fit semblant de pleurer, et de reconnoître son péché, en sorte qu'elle faisoit pitié à toute la compagnie, qui cuidoit fermement qu'elle parlât du fond de son cœur. Et, la voyant ainsi réduite et repentante, se mirent à la consoler, en lui disant que Dieu n'étoit pas si terrible que beaucoup de pécheurs indiscrets le peignoient, et que jamais il ne lui refuseroit sa miséricorde ; et, sur ce bon propos, envoyèrent quérir un homme de bien pour la confesser. Et, le lendemain, vint le curé du lieu, pour lui administrer le saint sacrement, qu'elle reçut avec tant de bonnes mines, que toutes les femmes de bien de la ville, qui étoient présentes, pleuroient de voir sa dévotion, louant Dieu qui, par sa bonté, avoit eu pitié de cette pauvre créature. Et après, feignant ne pouvoir plus manger, l'extrême-onction lui fut apportée par le curé, et par elle reçue avec plusieurs bons signes ; car à peine pouvoit-elle avoir sa parole, comme l'on estimoit : demeura ainsi bien longtemps, et sembloit que peu à peu elle perdoit la vue, l'ouïe et tous les autres sens, dont chacun se print à crier *Jésus*. Et,

à cause que la nuit étoit prochaine et que les dames étoient de loin, se retirèrent ; et ainsi qu'elles sortoient de la maison, on leur dit qu'elle étoit trépassée, et, en disant leur *De profundis* pour elle, s'en retournèrent en leurs maisons. Le curé demanda au chantre où il vouloit qu'elle fût enterrée ; lequel lui dit qu'elle avoit ordonné d'être enterrée au cimetière, et qu'il seroit bien de l'y porter de nuit. Ainsi fut ensevelie cette pauvre malheureuse par une chambrière qui se gardoit bien de lui faire mal, et puis avecques belles torches fut portée jusqu'à la fosse que le chantre avoit fait faire. Et quand le corps passa par devant celles qui avoient assisté à la voir mettre à l'onction, elles saillirent toutes de leurs maisons et l'accompagnèrent jusques à la terre, où bientôt la laissèrent femmes et prêtres, mais le chantre ne s'en alla pas ; car, incontinent qu'il vit la compagnie assez loin, lui et son autre chambrière défirent la fosse, d'où il retira s'amie plus vive que jamais, et l'emmena secrètement en sa maison, où il la tint longuement cachée. Le mari, qui la poursuivoit, vint jusques à Blois demander justice, et trouva qu'elle étoit morte et enterrée, par l'attestation de toutes les dames de Blois qui lui contèrent la belle fin qu'elle avoit faite : dont le bonhomme fut bien joyeux, croyant que l'âme de sa femme étoit en paradis, et lui dépêtré d'un si méchant corps ; et, avec ce contentement, retourna à Paris où il se maria avec une belle et honnête, jéune et femme de bien, et bonne ménagère, de laquelle il eut plusieurs enfants, et demeurèrent ensemble quatorze ou quinze ans. Mais, à la fin, la renommée, qui ne peut rien céler, le vint avertir que sa femme n'étoit point morte, ains demeuroit avec ce méchant prêtre : chose que le pauvre homme dissimula tant qu'il put, feignant de n'en rien savoir, et désirant que ce fût un mensonge ; mais sa femme, qui étoit sage, en fut avertie, dont elle portoit une si grande angoisse, qu'elle en cuida mourir d'ennui ; et, s'il eût été possible, sa conscience sauve, eût volon-

tiers dissimulé sa fortune ; mais il fut impossible ; car, incontinent, l'Église y voulut mettre la main; et, pour le premier, les sépara tous deux, jusqu'à ce que l'on sût bien la vérité du fait. Alors fut contraint ce pauvre homme de laisser la bonne pour chercher la mauvaise, et vint à Blois un peu après que le roi François Ier fut roi [1]. Auquel lieu trouva la reine Claude [2] et Madame la régente devant lesquelles vint faire sa plainte, demandant celle qu'il eût bien voulu ne trouver point, mais force lui étoit : dont il faisoit pitié à toute la compagnie. Et quand sa femme lui fut présentée, elle voulut longuement soutenir qu'il n'étoit point son mari, mais que c'étoit chose apostée, ce qu'il eût volontiers cru, s'il eût pu. Elle, plus marrie que honteuse, lui dit qu'elle aimoit mieux mourir que retourner avecques lui, dont il étoit très-content; mais les dames, devant lesquelles elle parloit si déshonnêtement, la condamnèrent qu'elle y retourneroit, et prêchèrent si bien ce chantre, avec force répréhensions et menaces, qu'il fut contraint de dire à sa laide amie qu'elle s'en allât avec son mari, et qu'il ne la vouloit plus voir. Ainsi chassée de tous côtés, se retira la pauvre malheureuse, où elle fut mieux traitée de son mari qu'elle n'avoit mérité.

« Voilà, Mesdames, pourquoi je dis que, si le pauvre mari eût été bien vigilant après sa femme, ne l'eût pas ainsi perdue ; car la chose bien gardée est difficilement perdue, et l'abondance fait le larron. — C'est chose étrange, dit Hircan, comme l'Amour est si fort où il semble moins raisonnable. — J'ai ouï dire, dit Simontault, que l'on aura plus tôt fait rompre cent mariages que séparer l'amour d'un prêtre et de sa chambrière. — Je crois bien, dit Émarsuitte ; car ceux qui lient les autres par mariages savent si bien faire le nœud, que la mort seule y peut mettre fin ; et tiennent les docteurs que le langage

[1] François Ier monta sur le trône le 1er janvier 1515.

[2] Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, mariée en 1514 à François d'Angoulême, duc de Valois.

spirituel est plus grand que nul autre : par conséquent aussi, l'amour spirituel passe les autres. — C'est chose, dit Dagoucin, que je ne saurois pardonner aux dames, d'abandonner un mari honnête ou un ami pour un prêtre, quelque beau et honnête qu'il sût être. — Or, je vous prie, dit Hircan, ne vous mêlez point de parler de notre mère sainte Église ; mais croyez que c'est un grand plaisir aux pauvres femmes craintives et secrètes de pécher avecques ceux qui les peuvent absoudre ; car il y en a qui ont bien plus de honte de confesser une chose, que de la faire. — Vous parlez donc, dit Oisille, de celles qui n'ont point de connaissance de Dieu, et aussi qui cuident que les choses secrètes ne soient pas une fois révélées devant la compagnie céleste ? Mais je crois que ce n'est pas pour chercher la confession, qu'elles cherchent les confesseurs ; car, l'Ennemi [1] les a si bien aveuglées, qu'elles regardent bien plus à s'arrêter au lieu qui leur semble le plus couvert et le plus sûr, que de soi soucier d'avoir absolution du mal, dont elles ne se repentent point. — Comment donc repentir ? dit Saffredant ; mais s'estiment beaucoup plus saintes que les autres femmes ; et suis bien sûr qu'il y en a qui se tiennent fort honorées de persévérer en telles amitiés. — Or, vous en parlez de sorte, dit Oisille à Saffredant, et semble que vous en sachiez quelque chose ? Parquoi je vous prie que demain, pour commencer la Journée, vous nous en veuillez dire ce que vous en savez ; car voilà déjà le dernier coup de vêpres qui sonne ; pource que nos religieux sont partis incontinent, alors qu'ils ont ouï la dixième Nouvelle, et nous ont laissés parachever tous nos débats. » Et, en ce disant, se leva la compagnie, qui s'en alla à l'église où elle trouva que l'on l'avoit attendue ; et, après avoir ouï leurs vêpres, soupa la compagnie toute ensemble, en parlant de plusieurs beaux contes. Après souper, chacun, selon la coutume, s'en alla un peu ébat-

[1] Le diable.

tre au pré, et puis reposer, pour avoir le lendemain une meilleure mémoire.

SEPTIÈME JOURNÉE

Madame Oisille ne faillit au matin de leur administrer la salutaire pâture qu'elle print en la lecture des Actes et vertueux faits des glorieux chevaliers et apôtres de Jésus-Christ, selon saint Luc, leur disant : « Que ces contes-là devoient être suffisants pour désirer avoir un tel temps, et pleurer la fortune de cettui-ci. » Et, quand elle eut suffisamment lu et exposé le commencement de ce digne livre, les pria d'aller à l'église en l'union que les apôtres faisoient leur oraison, et demander à Dieu sa grâce, laquelle n'est jamais refusée à ceux qui en foi la requièrent. Cette opinion fut trouvée de chacun très-bonne, et arrivèrent à l'église ainsi que l'on commençoit la messe du Saint-Esprit, qui leur sembloit chose venir à leur propos, qui leur fit ouïr le service en grande dévotion; et, après, à leur dîner, ramenturent [1] cette heureuse vie apostolique ; à quoi ils prindrent tel plaisir, que quasi leur entreprise étoit oubliée. De quoi s'advisa Nomerfide, comme la plus jeune, et leur dit : « Madame Oisille nous a tant roulées en dévotion, que nous passons l'heure accoutumée de nous retirer pour nous préparer à raconter nos Nouvelles. » Sa parole fut occasion de faire lever toute la compagnie ; et, après avoir bien peu demeuré en leurs chambres, ils ne faillirent à se trouver comme ils avoient fait le jour de devant. Et quand ils furent donc bien à leurs aises, madame Oisille dit à Saffredant : « Encore que je sois assurée

[1] Rappelèrent en mémoire.

que vous ne direz rien à l'avantage des femmes, si est-ce qu'il faut que je vous advise de dire la Nouvelle que dès hier au soir vous nous avez promise. — Je proteste, Madame, dit Saffredant, que je n'acquerrai point déshonneur des médisants, pour dire vérité, ni ne perdrai la grâce des dames vertueuses, pour raconter ce que les folles font. Car j'ai bien expérimenté que c'est d'être sûrement éloigné de leur vue ; et, si je l'eusse été autant de leur bonne grâce, je ne fusse pas à cette heure en vie. » En ce disant, tourna les yeux au contraire de celle qui étoit cause de son bien et de son mal ; mais, en regardant Émarsuitte, la fit aussi bien rougir, comme si c'eût été elle à qui le propos s'adressoit; si est-ce qu'il n'en fut moins entendu de celle dont il désiroit être ouï. Et alors madame Oisille l'assura qu'il pouvoit donc dire vérité librement, aux dépens de ceux à qui il appartiendroit. Parquoi Saffredant commença et dit :

NOUVELLE LXI

Merveilleuse pertinacité d'amour effrontée d'une Bourguignonne envers un chanoine d'Autun.

Auprès de la ville d'Autun y avoit une fort belle femme, grande, blanche, et d'autant belle façon de visage, que j'en aie point vu. Elle avoit épousé un honnête homme qui sembloit être plus jeune qu'elle : dont avoit cause de s'en contenter. Peu de temps après qu'ils furent mariés, la mena en la ville d'Autun pour quelques affaires ; et, durant que le mari pourchassoit la justice, sa femme alloit à l'église prier Dieu pour lui ; et tant fréquenta le lieu saint, qu'un chanoine, fort riche, devint amoureux d'elle et la poursuivit si fort, qu'enfin la pauvre malheureuse lui accorda : dont le mari n'avoit nul soupçon, et pensoit plus à garder son bien que sa femme. Et quand ce vint au départir et qu'il falloit retourner en la maison qui étoit loin de la ville de sept grandes lieues, ce ne fut pas sans un

grand regret; mais le chanoine lui promit de l'aller souvent visiter; ce qu'il fit, feignant aller en quelque voyage où son chemin s'adressoit toujours par la maison de cet homme, lequel ne fut pas si sot qu'il ne s'en aperçût bien; et y donna si bon ordre que, quand le chanoine y venoit, il n'y trouvoit plus sa femme, mais la faisoit si bien cacher, qu'il ne pouvoit parler à elle. La femme, connoissant, à la jalousie de son mari, qu'il lui déplut; toutefois, si pensa-t-elle qu'elle y donneroit bon ordre; car elle estimoit un enfer de perdre la vision de son dieu. Un jour, que son mari étoit hors de sa maison, empêcha si bien ses chambrières et valets, qu'elle y demeura seule; incontinent, print ce qui lui étoit nécessaire, et, sans nulle compagnie que de sa folle amour, s'en alla, de son pied, à Autun, où elle n'arriva pas si tard, qu'elle ne fût reconnue de son chanoine, qui la tint enfermée et cachée plus d'un an, quelques monitions et excommunications qu'en fit jeter son mari. Lequel, ne trouvant meilleur remède, en fit sa plainte à l'évêque qui avoit un archidiacre autant homme de bien qu'il y en eût en France, et lui-même chercha si diligemment toutes les maisons des chanoines, qu'il trouva celle que l'on tenoit perdue; laquelle il mit en prison et condamna le chanoine à grosse pénitence. Le mari, sachant que sa femme étoit retrouvée par l'admonition du bon archidiacre et de plusieurs gens de bien, fut content de la reprendre, avec les serments qu'elle lui fit de vivre le temps advenir en femme de bien. Ce que le bonhomme crut volontiers pour la grande amour qu'il lui portoit, et la mena en sa maison, la traitant aussi honnêtement qu'auparavant, sinon qu'il lui bailla deux vieilles chambrières, qui jamais ne la laissoient seule que l'une des deux ne fût avec elle. Mais, quelque bonne chère que lui fît son mari, la méchante amour qu'elle portoit au chanoine lui faisoit estimer tout son repos tourment. Et combien qu'elle fût très-belle femme, et lui, homme de bonne complexion, fort puissant, si est-ce

que jamais elle n'eut enfants de lui ; car son cœur étoit toujours à sept lieues de son corps. Ce qu'elle dissimuloit si bien, qu'il sembloit à son mari qu'elle eût oublié tout le passé, comme il avoit fait de son côté. Mais la malice d'elle n'avoit pas cette opinion; car, à l'heure qu'elle vit son mari mieux l'aimant, et moins la soupçonnant, va feindre d'être malade; et continua si bien cette feinte, que son pauvre mari étoit en merveilleuse peine, n'y épargnant bien, ni chose qu'il eût pour la secourir. Toutefois, elle joua si bien son rôle, que lui et tous ceux de la maison la pensèrent malade jusques à l'extrémité, et que peu à peu elle s'affoiblissoit; et, voyant que son mari en étoit autant marri qu'il en devoit être joyeux, lui pria qu'il lui plût l'autoriser de faire son testament : ce qu'il fit volontiers en pleurant. Et elle, ayant puissance de tester, combien qu'elle n'eût d'enfants, donna à son mari ce qu'elle lui pouvoit donner, lui requérant pardon des fautes qu'elle lui avoit faites. Après, envoya quérir le curé, se confessa, reçut le saint sacrement de l'autel tant dévotement, que chacun pleuroit de voir une si glorieuse fin ; et, quand ce vint le soir, pria son mari de lui faire porter l'extrême-onction, et qu'elle s'affoiblissoit tant, qu'elle avoit peur de ne la pouvoir recevoir vive. Son mari lui fit apporter en grande diligence, et elle, qui la recevoit en grande humilité, incitoit chacun à la louer. Quand elle eut fait tous ces beaux mystères, elle dit à son mari que, puisque Dieu lui avoit tant fait la grâce d'avoir pris tout ce que l'Église commande, elle sentoit sa conscience en grande paix, qu'il lui prenoit envie de se reposer un petit, priant son mari de faire le semblable, et qu'il en avoit bien besoin pour en avoir tant pleuré et veillé avec elle. Quand son mari fut endormi, et tous les valets avecques lui, les deux vieilles, qui, en santé, l'avoient si longuement gardée, ne se doutant plus de la perdre, sinon par mort, se vont très-bien coucher à leur aise. Et quand elle les ouït dormir et ronfler bien haut,

se leva en chemise, et sortit hors de sa chambre, écoutant si personne de léans faisoit point de bruit. Mais quand elle fut assurée de son bâton [1], sut très-bien sortir par un petit huis du jardin qui ne fermoit point ; et, tant que la nuit dura, toute en chemise et nu-pieds, fit son voyage à Autun, devers le saint qui l'avoit gardée de mourir. Mais, pource que le chemin étoit long, n'y put aller tout d'une traite, que le jour ne la surprît. A l'heure regarda par tout le chemin et avisa deux chevaucheurs qui couroient bien fort ; et, se doutant que ce fût son mari qui la cherchoit, se cacha tout le corps dans un marais, et la tête entre les joncs, et son mari, passant par auprès d'elle, disoit à un sien serviteur, comme tout désespéré : « O la méchante ! qui eût pensé que, sous le manteau des saints sacrements de l'Église, on eût pu couvrir un si abominable cas? » Le serviteur lui répondit : « Puisque Judas, prenant un tel morceau, ne craignit à trahir son maître, ne trouvez point étrange la trahison d'une femme. » Et, en ce disant, passa outre le mari, et la femme demeura plus joyeuse entre les joncs de l'avoir trompé, qu'elle n'étoit en la maison dans un bon lit en servitude. Le pauvre mari chercha par toute la ville d'Autun, mais il sut certainement qu'elle n'y étoit point entrée. Parquoi s'en retourna sur ses brisées et ne faisoit que se plaindre d'elle sur le chemin, et de sa grande perte; ne la menaçant point moins, quant au reste, que de la mort, s'il la trouvoit; dont elle n'avoit peur en son esprit, non plus qu'elle sentoit de froid en son corps, combien que la saison et le lieu méritoient de la faire repentir de son damnable voyage. Et qui ne sauroit comme le feu d'enfer échauffe ceux qui en sont remplis, l'on devroit estimer à merveilles comme cette pauvre femme, sortant d'un lit bien chaud, put demeurer tout un jour en si extrême froidure. Si ne

[1] Expression proverbiale empruntée aux préparatifs du pèlerinage et signifiant : « Quand elle eut pris toutes ses dispositions. »

perdit-elle point le cœur ni l'aller[1]; car, incontinent que la nuit fut venue, reprint son chemin; et, ainsi que l'on vouloit fermer la porte d'Autun, arriva cette pauvre pèlerine, et ne faillit d'aller tout droit où demeuroit son corps saint, qui fut tant émerveillé de sa venue, qu'à peine pouvoit-il croire que ce fût elle; mais, quand il l'eut bien regardée et visitée de tous les côtés, trouva qu'elle avoit os et chair, ce qu'un esprit n'a point, et ainsi l'assura que ce n'étoit fantôme; et dès lors furent si bien d'accord, qu'elle demeura quatorze ou quinze ans avec lui. Et si quelque temps elle fut cachée, à la fin perdit toute crainte, et, qui pis est, print une telle gloire d'avoir un tel ami, qu'elle se mettoit à l'église devant la plupart des femmes de bien de la ville, tant femmes d'officiers qu'autres, et eut des enfants du chanoine, et entre autres eut une fille qui fut mariée à un riche marchand, et si gorgiase à ses noces, que toutes les femmes de la ville en murmuroient très-fort, mais elles n'avoient pas la puissance d'y mettre ordre. Or, advint qu'en ce temps-là la reine Claude, femme du feu roi François, passa par la ville d'Autun, ayant en sa compagnie madame la régente, mère du roi, et de la duchesse d'Alençon, sa fille. Vint alors une femme de chambre, nommée Perrette, qui trouva ladite duchesse, lui dit : « Madame, je vous supplie, écoutez-moi, et vous ferez œuvre aussi ou plus grande que d'aller ouïr tout le service du jour. » La duchesse s'arrêta volontiers, sachant que d'elle ne pouvoit venir que bon conseil. Perrette lui alla conter incontinent comme elle avoit prins une petite fille pour lui aider à savonner le linge de la reine, et, en lui demandant des nouvelles de la ville, lui conta la peine qu'avoient les femmes de bien de voir ainsi aller devant elles la femme de ce chanoine, laquelle lui conta une partie de sa vie. Tout soudain s'en alla ladite duchesse à la reine et à madame la régente, et leur conta cette his-

[1] C'est-à-dire, la force d'aller en avant.

toire; qui, sans autre forme de procès, envoyèrent quérir cette pauvre malheureuse, laquelle, ne se cachant point (car elle avoit changé sa honte en gloire d'être dame de la maison d'un si riche homme), sans être étonnée et honteuse, se vint présenter devant lesdites dames, qui avoient si grande honte de sa hardiesse, que soudain elles ne lui surent que dire. Mais, après, madame la régente lui fit de telles remontrances, qu'elles dussent avoir fait pleurer une femme de bon entendement : ce que ne fit cette pauvre femme ; mais, d'une audace très-grande, leur dit : « Je vous supplie, Mesdames, que vous vouliez garder que l'on ne touche point à mon honneur : car, Dieu merci, j'ai vécu avec M. le chanoine si bien et vertueusement, qu'il n'y a personne vivant qui m'en sût reprendre. Et si ne faut point que l'on pense que je ne vive contre la volonté de Dieu, car il y a trois ans qu'il ne me fait rien, et vivons aussi chastement et en aussi grande amour, que deux beaux petits anges, sans que jamais entre nous il y ait eu parole ne volonté au contraire, et qui nous séparera fera un grand péché, car le bonhomme, qui a bien près de quatre-vingts ans, ne vivra plus guère sans moi, qui en ai quarante-cinq. » Vous pouvez penser comme ces dames se purent tenir, et les remontrances que chacun lui fit. Voyant l'obstination qui, à l'heure, n'étoit amollie par parole que l'on lui dît, pour âge qu'elle eût, ne pour l'honorable compagnie, et, pour l'humilier plus fort, envoyèrent quérir le bon archidiacre d'Autun qui la condamna d'être en prison un an, au pain et à l'eau. Et les dames envoyèrent quérir son mari, lequel, pour leur bon exhortement, fut content de la reprendre, après qu'elle auroit fait sa pénitence. Mais, la voyant prisonnière, le chanoine, délibéré de jamais plus la reprendre, remercia les dames de ce qu'elles lui avoient jeté un diable hors de dessus les épaules, et eut une si grande et parfaite contrition, que son mari, au lieu d'attendre le bout de l'année à la reprendre, il n'attendit pas quinze

jours, qu'il ne vînt la demander à l'archidiacre, et depuis ont vécu en bonne paix et amitié.

« Voilà, Mesdames, comme les chaînes de saint Pierre sont converties, par les mauvais ministres, en celles de Satan, et si fortes à corrompre, que les sacrements qui chassent les diables du corps, font à ceux-ci les moyens de les faire plus longuement demeurer en leurs consciences ; car les meilleures choses sont celles, quand on en abuse, dont l'on fait le plus de maux. — Vraiment, dit Oisille, cette femme étoit bien malheureuse ; mais aussi fut-elle bien punie de venir devant tels juges, comme les dames que vous avez nommées ; car le regard seul de Madame la régente étoit de telle vertu, qu'il n'y avoit si femme de bien qui ne craignît de se trouver devant ses yeux, et qui ne s'estimât indigne de sa vue. Car, la regardant doucement, s'estimoit mériter grand honneur, sachant que femmes, autres que vertueuses, ne pouvoient cette dame regarder de bon cœur. — Si est-il meilleur, dit Hircan, que l'on ait plus de crainte du saint sacrement, lequel n'étant reçu en foi et charité, est une damnation éternelle, que des yeux d'une femme. — Je vous promets, dit Parlamente, que ceux qui ne sont point inspirés, craignent plus les puissances temporelles que les spirituelles. Encore, je crois que cette pauvre créature se châtia plus par la prison, et pour l'opinion de ne plus voir son chanoine, qu'elle ne fit pour remontrance que l'on lui eût su faire. — Mais, dit Simontault, vous avez oublié la principale chose, qui la fit retourner à son mari : c'est que le chanoine avoit quatre-vingts ans, et son mari étoit plus jeune qu'elle. Ainsi gagna cette bonne dame en tous ses marchés. Mais si le chanoine eût été jeune, elle ne l'eût point voulu abandonner. Les enseignements des dames n'eussent pas eu plus de valeur, que les sacrements qu'elle avoit pris. — Encore me semble-t-il, dit Nomerfide, qu'elle faisoit bien de ne confesser point son péché si aisément ; car cette offense-là se doit dire à Dieu

seulement, et la nier fort et ferme devant les hommes ; car, encore qu'il fût vrai, à force de mentir et jurer, on engendre quelque doute à la vérité. — Si est-ce, dit Longarine, qu'un péché à grand'peine peut-il être si secret, qu'il ne soit révélé, sinon quand Dieu le couvre en ceux qui, pour l'amour de lui, en ont vraie repentance. — Et que diriez-vous, dit Hircan, de celles qui n'ont pas plus tôt fait une folie, qu'elles ne la racontent à quelques-uns? — Je le trouve bien étrange, dit Longarine, et est signe que le péché ne leur déplaît pas; et, comme je vous ai dit, celui qui n'est couvert par la grâce de Dieu, ne se sauroit nier devant les hommes ; et y en a maintes qui prennent plaisir de parler de tels propos, et font gloire de publier leurs vices, et autres qui, en se coupant, s'accusent. — Si est-ce se couper bien lourdement, dit Saffredant; mais je vous prie, si vous en savez quelqu'une, que je vous donne ma place et que vous la nous disiez? — Or, écoutez donc, dit Longarine. »

NOUVELLE LXII

Une damoiselle faisant un conte de l'amour d'elle-même, parlant en tierce personne, se déclara par mégarde.

Du temps du roi François Ier y avoit une dame du sang royal, accompagnée d'honneur, de vertu et de beauté, et qui savoit bien dire un conte, et de bonne grâce, et en rire aussi quand on lui en disoit quelqu'un. Cette dame, étant en une de ses maisons, tous ses sujets et voisins la vinrent voir, pource qu'elle étoit autant aimée que femme pouvoit être. Entre autres, la vint voir une damoiselle qui écoutoit que chacun lui disoit tous les contes qu'ils pensoient, pour lui faire passer le temps. Elle s'avisa qu'elle ne feroit moins que les autres, et lui dit : « Madame, j'ai à faire un beau conte, mais vous me promettez de n'en parler point? » A l'heure lui dit : « Madame, le conte que je vous ferai est très-véritable, je le prends sur ma con-

science. C'est qu'il y avoit une damoiselle mariée, qui vivoit avec son mari très-honnêtement, combien qu'il fût vieil et elle jeune. Un gentilhomme, son voisin, voyant qu'elle avoit épousé ce vieillard, fut amoureux d'elle, et la pressa par plusieurs années ; mais jamais il n'eut réponse d'elle, sinon telle qu'une femme de bien doit faire. Un jour, pensa le gentilhomme, que, s'il la pouvoit trouver à son avantage, que, par aventure, elle ne lui seroit si rigoureuse. Et, après avoir longtemps débattu avec la crainte du danger où il se mettoit, l'amour qu'il avoit à la damoiselle lui ôta tellement la crainte, qu'il se délibéra chercher le lieu et l'occasion; et fit si bon guet, qu'un matin ainsi que le gentilhomme mari de cette damoiselle s'en alloit en quelque autre de ses maisons, et partoit dès le point du jour, pour la chaleur, lors le jeune folâtre vint en la maison de cette jeune damoiselle, laquelle y trouva dormant en son lit, et avisa que ses chambrières s'en étoient allées hors de la chambre; et sans avoir le sens de fermer la porte, se vint coucher tout houzé et éperonné dedans le lit de la damoiselle. Et quand elle s'éveilla, fut autant marrie qu'il étoit possible ; mais, quelques remontrances qu'elle lui sût faire, il la print par force, lui disant que, si elle révéloit cette affaire, il le diroit à tout le monde, et qu'elle l'avoit envoyé quérir : dont la damoiselle eut si grande peur, qu'elle n'osa crier. Après arriva une des chambrières dedans la chambre; parquoi, le gentilhomme se leva bien hâtivement, et ne s'en fût personne aperçu, sinon que l'éperon, qui s'étoit attaché au linceul de dessus, l'emporta tout entier, en sorte que la damoiselle demeura toute nue sur son lit. Et combien qu'elle fît le conte d'une autre, si ne se put-elle garder de dire à la fin : « Jamais femme ne fut plus étonnée que moi, quand je me trouvai toute nue. » A l'heure, la dame qui avoit écouté tout le conte sans rire, ne s'en put tenir à ce dernier mot, lui disant : « A ce que je vois, vous en pouvez bien raconter l'histoire. » La pauvre da-

moiselle chercha ce qu'elle put pour cuider réparer son honneur, mais il étoit déjà volé si loin, qu'elle ne le pouvoit rappeler.

« Je vous assure, Mesdames, que si elle eût eu grand déplaisir à faire un tel acte, elle en eût voulu avoir perdu la mémoire. Mais, comme je vous ai dit, le péché seroit plus tôt découvert par soi-même, qu'il ne pourroit être su quand il n'étoit point couvert de la couverture que David dit rendre l'homme bienheureux. — En bonne foi, dit Émarsuitte, voilà la plus grande sotte dont j'ouïs jamais parler, qui faisoit rire les autres à ses dépens. — Je ne trouve point étrange, dit Parlamente, de quoi la parole ensuit le fait ; car il est plus aisé à dire qu'à faire. — Dea, dit Guebron, quel péché avoit-elle fait ? Elle étoit endormie en son lit, et il la menaçoit de mort et de honte. Or, Lucrèce, qui est tant louée, en fit bien autant. — Il est vrai, dit Parlamente, je confesse qu'il n'y a si juste à qui il ne puisse méchoir [1] ; mais quand on a prins grand déplaisir à l'heure, l'on en prend aussi en la mémoire, pour laquelle effacer Lucrèce se tua ; et cette sotte en vouloit faire rire les autres ! — Si semble-il, dit Nomerfide, qu'elle fût femme de bien, vu que, par plusieurs fois, elle avoit été priée, sans jamais y avoir voulu consentir ; de sorte que le gentilhomme fut contraint de s'aider de tromperie et de force, pour la décevoir. — Comment, dit Parlamente, tenez-vous une femme quitte de son honneur, quand elle se laisse aller après avoir usé de deux ou trois refus ? Il y auroit donc beaucoup de femmes de bien, qui sont bien estimées le contraire ; car l'on en a assez vu qui ont longuement refusé celui où leur cœur s'étoit déjà accordé : les unes, pour crainte de leur honneur, les autres pour plus ardemment se faire aimer et estimer. Parquoi l'on ne doit point faire de cas d'une femme, si elle ne tient ferme jusqu'au bout. — Et si un jeune homme re-

[1] Arriver malheur.

fusoit une fois une belle fille, dit Dagoucin, estimeriez-vous pas cela grand'vertu ? — Vraiment, dit Oisille, si un jeune homme et sain usoit de ce refus, je le trouverois fort louable, mais non difficile à croire. — Si en connois-je, dit Dagoucin, qui ont refusé des aventures que tous leurs compagnons cherchoient. — Je vous prie, dit Longarine, que vous preniez ma place pour nous en dire des nouvelles ;mais souvenez-vous que nous sommes ici tenus de dire vérité. — Je vous promets, dit Dagoucin, que je la vous dirai si purement, qu'il n'y aura nulle couleur pour la déguiser. »

NOUVELLE LXIII

Notable chasteté d'un seigneur françois.

En la ville de Paris, se trouvèrent quatre filles, dont les deux étoient sœurs, et de si grande beauté, jeunesse et fraîcheur, qu'elles avoient la presse de tous les amoureux. Mais un gentilhomme que le roi, qui lors régnoit, avoit fait prevôt de Paris, voyant son maître jeune et de l'âge pour désirer telle compagnie, pratiqua si bien toutes les quatre, que, pensant chacune d'elles être pour le roi, s'accordèrent à ce que ledit prevôt voulut, qui étoit de se trouver ensemble en un festin où il convia son maître, auquel il raconta l'entreprise qui fut trouvée bonne dudit seigneur, et de deux autres grands personnages de la cour qui s'accordèrent d'avoir part au marché. Et, en cherchant un quatrième compagnon, arriva un jeune seigneur, beau et honnête, plus jeune de dix ans que les trois autres, lequel fut convié à ce banquet, qu'il accepta de bon visage, combien qu'en son cœur il n'en eût aucune volonté; car, d'un côté, il avoit une femme qui lui portoit de beaux enfants dont il se contentoit très-fort, et vivoient en telle paix, que pour rien il n'eût voulu qu'elle eût prins mauvais soupçon de lui ; d'autre part, il étoit serviteur de l'une des plus belles dames qui fût de son

temps en France, laquelle il aimoit et estimoit tant, que toutes les autres lui sembloient laides auprès d'elle, en sorte qu'au commencement de sa jeunesse, et avant qu'il fût marié, il n'étoit possible de lui faire voir et hanter autre femme, quelque beauté qu'elle eût, et prenoit plus de plaisir à voir sa mie et à l'aimer parfaitement, que de tout ce qu'il eût su avoir d'une autre. Ce seigneur s'en vint à sa femme, et lui dit l'entreprise que le roi avoit faite, et que de lui il aimoit autant mourir, que d'accomplir ce qu'il avoit promis ; car tout ainsi que par colère n'y a homme vivant qu'il n'osât bien assaillir, aussi, sans occasion, par un guet-apens, aimeroit mieux mourir que de faire un meurtre, si l'honneur ne lui contraignoit ; et, pareillement, sans une extrême force d'amour, qui est l'aveuglement des hommes vertueux, il aimeroit mieux mourir que rompre son mariage à l'appétit d'autrui ; dont sa femme l'aima et estima plus que jamais ; voyant en si grande jeunesse habiter tant d'honnêteté, en lui demandant comme il se pourroit excuser, vu que les princes trouvent souvent mauvais ceux qui ne louent ce qu'ils aiment ; mais il lui répondit : « J'ai ouï dire que le sage a toujours une maladie, ou un voyage en sa manche, pour s'en aider à sa nécessité. Parquoi j'ai délibéré de feindre, quatre ou cinq jours devant, être bien fort malade ; à quoi votre contenance me pourra bien fort servir. — Voilà, dit sa femme, une bonne et sainte hypocrisie, et ne faûdrai vous y servir de mine, la plus triste dont je me pourrai aviser ; car qui peut éviter l'offense de Dieu et l'ire du prince, est bien heureux. » Ainsi qu'ils délibérèrent, ils firent ; et fut le roi bien marri d'entendre par la femme la maladie de son mari, laquelle ne dura guères ; car, pour quelques affaires qui survinrent, le roi oublia son plaisir pour penser de son devoir, et partit de Paris ; et, un jour, ayant mémoire de son entreprise, qui n'avoit été mise à fin, dit à ce jeune prince : « Nous sommes bien sots d'être ainsi partis soudain, sans avoir vu les

quatre filles que l'on nous avoit promises être les plus belles de mon royaume. » Le jeune prince lui répondit : « Je suis bien aise que vous y avez failli ; car j'avois grand'-peur, durant ma maladie, de perdre moi seul une si bonne aventure. » A ces paroles ne s'aperçut jamais le roi de la dissimulation de ce jeune seigneur, lequel depuis fut plus aimé de sa femme qu'il n'avoit jamais été.

Parlamente, à l'heure, se print à rire, et ne se put tenir de dire : « Encore, l'eût-elle mieux aimé, si c'eût été pour l'amour d'elle ; mais, en quelque sorte que ce soit, il est très-louable. — Il me semble, dit Hircan, que ce n'est pas grande louange à un homme de garder chasteté pour l'amour de sa femme ; car il y a tant de raisons, que quasi il y est contraint. Premièrement Dieu lui commande, son serment l'y oblige ; et puis, la Nature qui est saoulée, n'est point sujette à tentation ou désir, comme est la nécessité. Mais l'amour libre que l'on porte à s'amie, de laquelle l'on n'a point la jouissance ni autre contentement que le voir et parler, et bien souvent mauvaise réponse, quand elle est si louable et ferme, que pour nulle aventure qui puisse advenir, on ne le veut changer, je dis que c'est une chasteté non-seulement louable, mais miraculeuse. — Ce n'est point miracle, dit Oisille ; car où le cœur s'adonne, il n'est rien impossible au corps. — Non aux corps, dit Hircan, qui sont déjà angelisés[1]. — Je n'entends point, dit Oisille, seulement parler de ceux qui, par la grâce de Dieu, sont tous transmués en lui, mais des plus grossiers esprits que l'on voie çà-bas entre les hommes ; et, si vous y prenez garde, vous trouverez ceux qui ont mis leur cœur et affection à chercher la perfection des sciences, non-seulement avoir oublié la volupté de la chair, mais les choses qui lui sont les plus nécessaires, comme le boire et le manger ; car tant que l'âme est par affection dedans son corps, la chair demeure

[1] Qui ont pris la nature des anges.

comme insensible. Et de là vient que ceux qui aiment femmes belles, honnêtes et vertueuses, ont tel contentement d'esprit à les voir ou à les ouïr parler, que la chair est apaisée de tous ses désirs; et ceux qui ne peuvent expérimenter ces contentements, sont les charnels qui, trop enveloppés de leur graisse, ne peuvent connoître s'ils ont âme ou non; mais quand le corps est sujet à l'esprit, il est quasi insensible aux imperfections de la chair; tellement que leur forte opinion les peut rendre insensibles, et j'ai connu un gentilhomme qui, pour montrer avoir plus fort aimé sa dame que nul autre, avoit fait preuve à tenir[1] une chandelle les doigts tous nus, contre tous ses compagnons, et, regardant sadite dame, tint si ferme qu'il se brûla jusqu'à l'os; encore, disoit-il, n'auroit point senti de mal. — Il me semble, dit Guebron, que le diable, dont il étoit martyré[2], en devoit faire un saint Laurent; car il y en a peu, de qui le feu d'amour soit si grand, qu'il ne craigne celui de la moindre bougie. Et si une damoiselle m'avoit laissé tant endurer pour elle, j'en demanderois grande récompense, ou j'en retirerois ma fantaisie. — Vous voudriez donc, dit Parlamente, avoir votre heure, après votre dame auroit eu la sienne, comme fit un gentilhomme d'auprès de Valence en Espagne, duquel un commandeur, fort homme de bien, m'a fait le conte? — Je vous prie, Madame, dit Dagoucin, que preniez ma place, et le nous dites; car je crois qu'il doit être bon. — Par ce conte, Mesdames, dit Parlamente, vous regarderez deux fois ce que vous voudrez refuser, et ne vous fierez que le temps présent soit toujours un; parquoi, connoissant sa mutation, donnerez ordre à l'avenir. »

[1] Avait parié de tenir.
[2] Pour *martyrisé*.

NOUVELLE LXIV

Un gentilhomme, dédaigné pour mari, se rend cordelier : de quoi sa mie porte pareille pénitence.

En la ville de Valence y avoit un gentilhomme qui, par l'espace de cinq ou six ans, avoit aimé une dame si parfaitement, que l'honneur et la conscience de l'un et de l'autre n'y étoient point blessés ; car son intention étoit de l'avoir pour femme, qui étoit chose fort raisonnable ; car il étoit beau, riche et de bonne maison, et si ne s'étoit point mis en son service, sans premièrement avoir su son intention, qui étoit de s'accorder à mariage par la volonté de ses amis ; lesquels, étant assemblés pour cet effet, trouvèrent le mariage fort raisonnable, pourvu que la fille y eût bonne volonté. Mais elle, ou cuidant trouver mieux, ou voulant dissimuler l'amour qu'elle lui avoit porté, y trouva quelque difficulté ; tellement que la compagnie assemblée se départit, non sans regret qu'elle n'y avoit pu mettre quelque bonne conclusion, connoissant le parti d'un côté et de l'autre fort raisonnable. Mais surtout fut courroucé le pauvre gentilhomme, qui eût porté son mal patiemment, s'il eût pensé que la faute fût venue des parents et non d'elle ; et, connoissant la vérité, dont la créance lui causoit plus de mal que la mort, sans parler à sa mie n'à autre, se retira en sa maison, et, après avoir donné quelque ordre à ses affaires, s'en alla en un lieu solitaire où il mit peine d'oublier cette amitié et convertir entièrement en celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à laquelle, sans comparaison, étoit plus obligé. Et durant ce temps-là n'eut aucune nouvelle de sa dame ni de ses parents. Parquoi print la résolution, puisqu'il avoit falli à la vie la plus heureuse qu'il eût pu espérer, de prendre et choisir la plus austère et désagréable qu'il pourroit imaginer, et avec cette triste pensée qui se pouvoit nommer désespoir, s'en alla rendre religieux en un monastère

de saint François, non loin de plusieurs de ses parents ; lesquels, en entendant son désespoir, firent tout leur effort d'empêcher sa délibération ; mais elle étoit si fermement fondée en son cœur, qu'il n'y eût ordre de l'en divertir. Toutefois, connoissant d'où le mal étoit venu, pensèrent de chercher la médecine, et allèrent vers celle qui étoit cause de cette soudaine dévotion ; laquelle, fort étonnée et marrie de cet inconvénient, pensant que son refus, pour quelque temps, lui serviroit seulement d'expérimenter sa bonne volonté, et non de la perdre pour jamais, dont elle voyoit le danger évident, lui envoya une épître, laquelle, mal traduite, dit ainsi :

Pource qu'amour, s'il n'est bien éprouvé
Ferme et loyal, ne peut être approuvé.
J'ai bien voulu par le temps éprouver
Ce que j'ai tant désiré de trouver :
C'est un mari rempli d'amour parfait,
Qui, par le temps, ne peut être défait.
Cela me fait requérir mes parents
De retarder, pour un ou pour deux ans,
Ce grand jeu, qui jusques à la mort dure,
Qui, à plusieurs, engendre peine dure.
De vous avoir je ne fais pas refus ;
Certes, jamais de tel vouloir ne fus ;
Car, oncques, nul que vous ne sus aimer,
Ni pour mari et seigneur estimer.
O quel malheur, ami, ai-je entendu.
Que, sans parler à nulle, t'es rendu
En un couvent et vie trop austère ?
Dont le regret fait que ne m'en puis taire,
Et me contraint de changer mon office,
Faisant celui dont as usé sans vice ;
C'est requérir celui dont fus requise,
Et d'acquérir celui dont fus acquise.
Or donc, ami, la vie de ma vie,
Lequel perdant, n'ai plus de vivre envie ;
Las ! plaise toi vers moi tes yeux tourner,
Et, du chemin où tu es retourner.
Laisse le gris et son austérité,
Viens recevoir cette félicité,
Qui, tant de fois, fut par toi désirée ;
Le temps ne l'a défaite ou empirée ;

C'est pour toi seul que gardée me suis,
Et sans lequel plus vivre je ne puis ;
Retourne donc, veuille ta mie croire,
Rafraîchissant la plaisante mémoire
Du temps passé par un saint mariage;
Crois-moi, ami, et non point ton courage,
Et sois certain qu'oncques je n'ai pensé
De faire rien où tu fusse offensé;
Mais espérois te rendre contenté
Après t'avoir bien expérimenté.
Or, ai-je fait, de toi expérience :
Ta fermeté, ta foi, ta patience,
Et ton amour sont connus clairement,
Qui m'ont acquise à toi entièrement.
Viens donc, ami, prendre ce qui est tien,
Je suis à toi : sois doncques du tout mien.

Cette épître, portée par un sien ami, avec toutes les remontrances qu'il fut possible de faire, fut reçue du gentilhomme cordelier avec une contenance tant triste, accompagnée de soupirs et de larmes, qu'il sembloit qu'il voulsît noyer et brûler cette pauvre épître; à laquelle ne fit autre réponse, sinon dire au messager, que la mortification de sa passion extrême lui avoit coûté si cher, qu'elle lui avoit ôté la volonté de vivre et la crainte de mourir : pourquoi donc requéroit celle qui en étoit l'occasion, puisqu'elle ne l'avoit voulu contenter en la passion de ses grands désirs, ne le vouloir tourmenter à l'heure qu'il en étoit hors; mais se contenter du mal passé auquel il ne peut trouver autre remède que de choisir vie si âpre, que la continuelle pénitence, qui faisoit oublier sa douleur, et à force de jeûnes et disciplines, affoiblit tant son corps, que la mémoire de la mort lui étoit pour souveraine consolation, et que surtout il la prioit qu'il n'eût jamais nouvelle d'elle; car la mémoire de son nom seulement lui étoit un insupportable purgatoire. Le gentilhomme s'en retourna avec cette triste réponse, et en fit le rapport à celle qui ne la put entendre sans incroyable regret. Mais amour, qui ne veut permettre l'esprit faillir jusques à l'extrémité, lui mit en fantaisie, si elle le pouvoit voir, que la vue et

la parole auroient plus de force que n'avoit eu l'écriture. Parquoi, avec son père et ses plus proches parents, s'en alla au monastère où il demeuroit, n'ayant rien laissé en sa boîte qui pût servir à sa beauté [1]; se confiant que, s'il la pouvoit une fois regarder et l'ouïr parler, impossible étoit que le feu si longuement continué en leurs cœurs, ne se rallumât plus fort que devant. Ainsi, entrant au monastère sur la fin de vêpres, le fit appeler en une chapelle du cloître. Lui, qui ne savoit qui le demandoit, s'en alla à la plus forte bataille où il eût jamais été. Et, à l'heure qu'elle le vit tant pâle et défait, qu'à peine le put-elle reconnoître, néanmoins rempli d'une grâce non moins amiable qu'auparavant, Amour la contraignit à avancer ses bras, pour le cuider embrasser; mais la pitié de le voir en tel état lui fit tellement affoiblir le cœur, qu'elle tomba évanouie. Lors, le pauvre religieux, qui n'étoit destitué de charité fraternelle, la releva et assit dedans un siége de la chapelle. Et lui, qui n'avoit moins besoin de secours, feignit ignorer sa passion, fortifiant son cœur en l'amour de son Dieu contre les occasions qu'il voyoit se présenter; tellement qu'il sembloit, à sa contenance, ignorer ce qu'il voyoit. Elle, revenant de sa foiblesse, tournant vers lui ses yeux, tant beaux et piteux qu'ils étoient suffisants de faire amollir un rocher, commença à lui dire tous les propos qu'elle pensoit dignes de le retirer du lieu où il étoit. A quoi il répondit le plus vertueusement qu'il lui fut possible; mais à la fin, sentant le pauvre religieux que son cœur s'amollissoit par l'abondance des larmes de s'amie, comme celui qui voyoit Amour, ce dur archer, dont si longuement il avoit porté la douleur, ayant sa flèche dorée prête à lui faire nouvelle et mortelle plaie, s'enfuit de devant l'Amour et l'amie, comme n'ayant autre pouvoir que par fuir. Et quand il fut enfermé en sa chambre, ne la voulant laisser aller sans quelque résolu-

[1] Ayant mis ses plus belles parures.

tion, lui va écrire trois mots en espagnol, que j'ai trouvés de si bonne substance que je ne les ai voulu traduire pour ne leur diminuer leur grâce; lesquels lui envoya par un petit novice qui la trouva encore en la chapelle, si désespérée, que, s'il lui eût été licite de se rendre cordelière, elle y fût demeurée. Mais, en voyant l'écriture qui disoit : *Volvete dond veniste, anima mi, que en las tristes vidas es la mia*, elle, pensant bien par cela que toute espérance lui étoit faillie, se délibéra croire le conseil de lui et de ses amis, et s'en retourna en sa maison mener une vie aussi mélancolique que son ami la mena austère en la religion.

« Vous voyez, Mesdames, quelle vengeance print le gentilhomme de sa rude amie qui, en le pensant expérimenter, le désespéra; de sorte que, quand elle voulut, elle ne le put recouvrer. — J'ai regret, dit Nomerfide, qu'il ne laissa son habit pour l'aller épouser : je crois que c'eût été un parfait mariage. — En bonne foi, dit Simontault, je l'estime bien sage; car, qui a bien pensé le fait de mariage, il ne l'estimera moins fâcheux qu'une austère religion. Et lui, qui étoit tant affoibli de jeûnes et d'abstinences, craignoit de prendre une telle charge qui durât toute sa vie. — Il me semble, dit Hircan, qu'elle faisoit tort à un homme si foible, de le tenter de mariage; car c'est trop pour le plus fort homme du monde. Mais, si elle lui eût tenu propos d'amitié sans autre obligation que de volonté, il n'y a corde qui n'eût été rompue, ni nœud qui n'eût été dénoué; et, vu que pour l'ôter de purgatoire, elle lui offroit un enfer, je dis qu'il eut grand'raison de la refuser. — Par ma foi! dit Émarsuitte, il y en a beaucoup qui, pour cuider mieux faire que les autres, font pis, ou bien le rebours de ce qu'ils veulent. — Vraiment, dit Guebron, vous me faites souvenir, encore que ne soit à propos, d'une qui faisoit le contraire de ce qu'elle vouloit; dont il vint grand tumulte en l'église Saint-Jean de Lyon. — Je vous prie, dit Parlamente, prenez ma place et nous la contez? — Mon conte, dit Gue-

bron, ne sera pas long ne si piteux que celui de Parlamente. »

NOUVELLE LXV

Simplicité d'une vieille qui présenta une chandelle ardente à Saint-Jean de Lyon, et l'attacha contre le front d'un soldat qui dormoit sur un sépulchre, et de ce qui en advint.

En l'église Saint-Jean de Lyon il y avoit une chapelle fort obscure, et devant un sépulcre fait de pierre à grands personnages élevés comme le vif[1], et tout à l'entour du sépulcre plusieurs hommes d'armes couchés. Un soldat, se promenant un jour dans l'église, au temps d'été qu'il fait grand chaud, print envie de dormir; et, regardant cette chapelle obscure et fraîche, pensa d'aller au sépulcre dormir comme les autres, auprès desquels il se coucha. Or advint qu'une bonne vieille fort dévote arriva au plus fort de son sommeil. Et, après qu'elle eut dit ses dévotions, tenant une chandelle en sa main, la voulut attacher au sépulcre, et là trouvant le plus près d'icelle cet homme endormi, la voulut mettre au front, pensant qu'il fût de pierre; mais la cire ne put tenir contre cette pierre. La bonne dame, qui pensoit que ce fût à cause de la froideur de l'image, lui va mettre le feu contre le front pour y faire tenir sa bougie, mais l'image, qui n'étoit insensible, commença à s'écrier : dont la femme eut peur, et, comme toute hors de sens, se print à crier : *Miracle! miracle!* tant, que tous ceux qui étoient dans l'église coururent, les uns à sonner les cloches, les autres à venir voir le miracle. Et la bonne femme les mena voir l'image qui s'étoit remuée : qui donna occasion à plusieurs de rire; mais quelques prêtres ne s'en pouvoient contenter, car ils avoient bien délibéré de faire valoir ce sépulcre et en tirer argent.

« Regardez doncques, Mesdames, à quels saints vous

[1] Comme la nature vivante.

donnerez vos chandelles. — C'est grande chose, dit Hircan, qu'en quelque sorte que ce soit, il faut toujours que les femmes fassent mal. — Est-ce mal fait, dit Nomerfide, de porter des chandelles aux sépulcres? — Oui, dit Hircan, quand on met le feu au front des hommes; car nul bien ne se doit dire bien s'il est fait avec mal. Pensez que la pauvre femme cuidoit avoir fait un beau présent à Dieu d'une petite chandelle! — Dieu ne regarde point, dit Oisille, la valeur du présent, mais le cœur qui le présente; peut-être que cette bonne femme avoit plus d'amour à Dieu que ceux qui donnent leurs grandes torches; car, comme dit l'Évangile, elle donnoit de sa nécessité. — Si ne crois-je pas, dit Saffredant, que Dieu, qui est souveraine sapience, sût avoir agréable la sottise des femmes; car, combien que la simplicité lui plaise, je vois par l'Écriture qu'il déprise l'ignorant; et, s'il commande d'être simple comme colombe, il ne commande moins d'être prudents comme serpents. — Quant est de moi, dit Oisille, je n'estime point être ignorante celle qui porte devant Dieu sa chandelle ou cierge ardent, comme faisant amende honorable, les genoux en terre, et la torche au poing, devant son souverain Seigneur, auquel, confessant sa damnation, demande, en ferme espérance, miséricorde et salut. — Plût à Dieu, dit Dagoucin, que chacun l'entendît aussi bien que vous! mais je crois que les pauvres sottes ne le font pas à cette intention. » Oisille lui répondit: « Celles qui moins en savent parler, sont celles qui souvent ont le plus de sentiment de l'amour et volonté de Dieu; parquoi ne faut juger que de soi-même. » Émarsuitte, en riant, lui dit: « Ce n'est pas une chose étrange d'avoir fait peur à un valet qui dormoit; car aussi basses femmes qu'elles ont bien fait peur à de bien grands princes, sans leur mettre le feu au front. — Je suis sûr, dit Dagoucin, que vous en savez quelque histoire que vous voulez raconter; parquoi vous tiendrez mon lieu, s'il vous plaît. — Le conte ne sera pas long, dit Émarsuitte;

mais si je le pouvois représenter tel qu'il advint, vous n'auriez point envie de pleurer. »

NOUVELLE LXVI

Conte récréatif advenu au roi et à la reine de Navarre.

L'année que M. de Vendôme épousa la princesse de Navarre, après avoir festoyé, à Vendôme, le roi et la reine, leur père et mère, s'en allèrent en Guyenne avecques eux; et, passant par la maison d'un gentilhomme, où il y avoit beaucoup de belles et jeunes dames, il fut dansé si longuement, que les deux nouveaux mariés se trouvèrent lassés : qui les fit retirer en leur chambre, et, tout vêtus, se mirent sur le lit où ils s'endormirent, les portes et fenêtres fermées, sans que nul demeurât avec eux. Mais, au plus fort de leur sommeil, ouïrent ouvrir leur porte par dehors. Et, en tirant le rideau, regarda, ledit seigneur, qui ce pouvoit être, doutant que ce fût quelqu'un de ses amis qui le voulût surprendre. Et lors il vit entrer une grande vieille chambrière qui alla tout droit à leur lit; mais, pour l'obscurité de la chambre, ne les pouvoit connoître; parquoi, les entrevoyant bien près l'un de l'autre, se print à crier : « O méchante, vilaine, infâme que tu es! il y a longtemps que je t'ai soupçonnée telle ; mais, ne le pouvant prouver, je ne l'ai osé dire à madame. A cette heure, ta vilenie est si connue, que je ne suis délibérée de la dissimuler. Et, toi, vilain apostat, qui as pourchassé en cette maison une telle honte, de mettre à mal cette pauvre garse! si n'étoit pour la crainte de Dieu, je t'assommerois de coups là où tu es. Sus, debout! de par tous les diables sus, debout! Encore semble-t-il que tu n'en aies point de honte! » M. de Vendôme et madame la princesse, pour faire durer le propos plus longuement, se cachoient le visage l'un contre l'autre, riant si fort, qu'ils ne pouvoient parler. Parquoi la chambrière, voyant que pour ses menaces ils ne faisoient semblant de s'en mou-

voir, ni se lever du lit, s'en approcha de plus près pour les tirer de là, par les bras ou par les jambes. Mais alors elle connut, tant aux visages qu'aux habillements, que ce n'étoit point ce qu'elle pensoit; et, en les reconnoissant, se jeta à genoux devant eux, les suppliant de lui vouloir pardonner la faute qu'elle avoit faite de les ôter de leur repos. Mais M. de Vendôme, non content d'en savoir si peu, se leva incontinent, et pria la bonne vieille de lui dire pour qui elle les avoit pris, ce qu'elle refusoit de dire. Mais enfin, après avoir pris son serment de jamais ne le révéler, lui déclara que c'étoit une damoiselle de léans, dont un protonotaire étoit amoureux; et que, de longtemps, elle lui avoit fait le guet, pource qu'il lui déplaisoit que sa maîtresse se confiât en un homme qui lui pourchassoit ce déshonneur. Et ainsi laissa le prince et la princesse enfermés comme elle les avoit trouvés; où ils furent longtemps à rire de leur aventure. Et combien qu'ils en aient raconté l'histoire, si est-ce que jamais n'ont voulu nommer personne à qui elle touchât.

« Voilà, Mesdames, comme la bonne vieille, cuidant faire une belle justice, déclara aux princes étrangers ce que les domestiques mêmes n'avoient oncques entendu. — Je me doute bien, dit Parlamente, en quelle maison c'est, et qui est le protonotaire; car il a gouverné déjà des maisons de dames, où, quand il ne peut avoir la grâce de la maîtresse, il ne faût point de l'avoir de l'une des damoiselles; mais, au demeurant, il est honnête et homme de bien. — Pourquoi dites-vous *au demeurant?* dit Hircan, vu que c'est l'acte duquel il s'estime autant homme de bien. » Parlamente lui répondit : « Je vois bien que vous connoissez la maladie et le patient; et que, s'il avoit besoin d'excuses, ne lui faûdriez d'avocat. Mais si est-ce que je ne me voudrois point fier en la menée d'homme qui n'a su conduire la sienne même, sans que les chambrières en eussent connoissance. — Et pensez, dit Nomerfide, que les hommes se soucient qui le sache, mais

qu'ils viennent à leur fin? Croyez que, quand nul n'en parleroit, encore faudroit-il qu'il fût su par eux-mêmes. » Hircan lui dit en colère : « Il n'est pas besoin que les hommes dient tout ce qu'ils savent. » Mais elle, rougissant, lui répondit : « Peut-être qu'ils ne diroient choses à leur avantage. — Il semble, à nous ouïr parler, dit Simontault, que les hommes prennent plaisir à ouïr mal dire des femmes, et suis sûr que vous me tenez de ce nombre-là? Parquoi j'ai grande envie de fort bien dire, afin de n'être tenu de tous les autres pour médisant. — Je vous donne ma place, dit Émarsuitte, vous priant de contraindre votre naturel, pour faire votre devoir en notre honneur. » A l'heure Simontault commença : Ce n'est chose nouvelle, Mesdames, d'ouïr de vous quelque acte vertueux ; que s'il s'en offre quelqu'un, il me semble ne devoir être célé, mais plutôt écrit en lettres d'or, afin de servir aux femmes d'exemple et aux hommes d'admiration, voyant en sexe fragile ce que fragilité refuse. C'est l'occasion qui me fera raconter ce que j'ai ouï dire au capitaine Roberval et à plusieurs de sa compagnie. »

NOUVELLE LXVII

Extrême amour et austérité de femme en terre étrange [1].

Roberval [2], faisant un voyage sur la mer (duquel il étoit le chef, par le commandement du roi son maître) en l'île de Canada, auquel lieu avoit délibéré, si l'air du pays eût été commode, de demeurer et y faire villes et châteaux ; en quoi il fit tel commencement que chacun peut savoir. Et, pour habituer le pays des chrétiens [3], y mena avec lui de toutes sortes d'artisans; entre lesquels y avoit un homme qui fut si malheureux, qu'il trahit son maître et le mit en danger d'être prins des gens du pays. Mais Dieu

[1] Pour étrangère.
[2] Navigateur du temps.
[3] C'est-à-dire pour répandre le christianisme dans le pays.

voulut que son entreprise fût connue, et qu'elle ne pût nuire au capitaine Roberval; lequel fit prendre ce méchant traître, le voulant punir comme il avoit mérité : ce qui eût été fait, sans sa femme, laquelle, ayant suivi son mari par les périls de la mer, ne le vouloit abandonner à la mort; mais, avec force larmes, fit tant envers le capitaine et toute la compagnie que, tant par la pitié d'icelle, que pour les services qu'elle leur avoit faits, lui accorda sa requête, qui fut telle, que le mari et la femme seroient laissés en petite île sur la mer, où n'habitoient que bêtes sauvages; et leur permit de porter avec eux ce dont ils avoient nécessité. Les pauvres gens, se trouvant tout seuls en la compagnie des bêtes sauvages et cruelles, n'eurent recours qu'à Dieu seul, qui avoit toujours été le ferme espoir de cette pauvre femme; laquelle, comme celle qui avoit toute sa consolation en lui, porta pour sa sauvegarde, nourriture et consolation, le *Nouveau Testament* qu'elle lisoit incessamment; et au demeurant, avec son mari, mettoit peine d'accoûtrer un petit logis. Les lions et autres bêtes en approchant pour les dévorer, le mari avec sa arquebuse, et elle avec des pierres, se défendoient si bien, que non-seulement les bêtes ni les oiseaux ne les osoient approcher, mais bien souvent en tuèrent de bonnes à manger. Ainsi, avec telles chairs et les herbes du pays, y véquirent quelque temps, quand le pain leur faillit. Toutefois, à la longue, le mari ne put porter telle nourriture, et à cause des eaux qu'ils buvoient, devint si enflé, qu'en peu de temps il mourut; n'ayant service ne consolation que de sa femme, laquelle lui servoit de médecin et confesseur; en sorte qu'il passa joyeusement de ce désert en la céleste patrie. Et la pauvre femme, demeurée seule, l'enterra le plus profond en terre qu'il lui fut possible. Si est-ce que les bêtes en eurent incontinent le sentiment, qui vinrent manger la charogne. Mais la pauvre femme, de sa petite maisonnette, défendoit à coups d'arquebuse que la chair de son mari

n'eût tel sépulchre. Ainsi vivant, quant au corps, de vie bestiale, et quant à l'esprit, de vie angélique, passoit son temps en lectures, contemplations, prières et oraisons, ayant un esprit joyeux et content, dedans un corps amaigri et demi-mort. Mais Celui qui n'abandonne jamais les siens au besoin, et qui, au désespoir des autres, montre sa puissance, ne permit que la vertu qu'il avoit mise en cette femme fût ignorée des hommes; mais voulut qu'elle fût connue à sa gloire, et fit qu'au bout de quelque temps, un des navires de cette armée passant devant cette île, les gens qui étoient dedans avisèrent quelque femme qui leur fit souvenir de ceux qu'ils avoient laissés, et délibérèrent d'aller voir ce que Dieu en avoit fait. La pauvre femme, voyant approcher le navire, se retira au bord de la mer; auquel lieu, la trouvèrent à leur arrivée, et après en avoir rendu louange à Dieu, les mena en sa pauvre maisonnette, et leur montra de quoi elle vivoit durant sa misérable demeure; ce qui leur eût été incroyable sans la connoissance qu'ils avoient, que Dieu est autant puissant de nourrir en un désert ses serviteurs, comme aux plus grands festins du monde. Et quand ils eurent fait entendre aux habitants la fidélité et persévérance de cette femme, elle fut reçue à grand honneur de toutes les dames, qui volontiers lui baillèrent leurs filles pour apprendre à lire et à écrire. Et, à cet honnête métier-là, gagna le surplus de sa vie, n'ayant autre désir que d'exhorter un chacun à l'amour et confiance de Notre-Seigneur; le proposant pour exemple, pour la grande miséricorde dont il avoit usé envers elle.

« A cette heure, Mesdames, ne pouvez-vous pas dire que je ne loue bien les vertus que Dieu a mises en vous, lesquelles se montrent d'autant plus grandes, que le sujet est plus infime.—Nous ne sommes pas marries, dit Oisille, de ce que vous louez les grâces de Notre-Seigneur en nous; car, à dire vrai, toute vertu vient de lui; mais il faut passer condamnation, que aussi peu favorise l'homme à l'ou-

vrage de Dieu, que la femme (car l'un et l'autre, par son courir ni par son vouloir, ne fait rien que planter), et que Dieu donne l'accroissement. — Si vous avez bien lu l'Écriture, dit Saffredant, saint Paul dit: « Qu'Apollon[1] a planté, et qu'il a arrosé; « mais il ne parle point que les femmes aient mis les mains à l'ouvrage de Dieu. — Vous voudriez suivre, dit Parlamente, l'opinion des mauvais hommes, qui prennent un passage de l'Écriture pour eux et laissent celui qui leur est contraire. Si vous avez lu saint Paul jusques au bout, vous trouverez qu'il se recommande aux dames qui ont beaucoup labouré avecques lui en l'Évangile. — Quoi qu'il y ait, dit Longarine, cette femme est digne de bien grande louange, tant pour l'amour qu'elle a portée à son mari, pour lequel elle a hasardé sa vie, que pour la foi qu'elle a eue en Dieu, lequel (comme nous voyons) ne l'a pas abandonnée. — Je crois, dit Émarsuitte, quant au premier, qu'il n'y a femme ici qui n'en voulût faire autant pour son mari. — Je crois, dit Parlamente, qu'il y a des maris qui sont si bêtes, que celles qui vivent avec eux ne doivent point trouver étrange de vivre avec leurs semblables. » Émarsuitte ne se put tenir de dire, comme prenant le propos pour elle : « Mais que les bêtes ne mordent point, leur compagnie est plus plaisante que celle des hommes qui sont colères et insupportables. Mais je suivrai mon propos et dirai que, si mon mari étoit en tel danger, je ne l'abandonnerois pour mourir. — Gardez-vous, dit Nomerfide, de l'aimer tant, que trop d'amour ne trompe et lui et vous; car il y a par tout moyen, et, par faute d'être bien entendu, souvent s'engendre haine pour amour. — Il me semble, dit Simontault, que vous n'avez point mené ce propos si avant sans envie de le confirmer par quelque exemple. Parquoi, si vous en savez, je vous donne ma place pour le dire. — Or donc, dit Nomerfide, selon ma coutume, je le vous ferai court et joyeux. »

[1] Disciple de saint Paul.

NOUVELLE LXVIII

Une femme fait manger des cantharides à son mari pour avoir un trait de l'amour, et il en cuida mourir.

En la ville de Pau en Béarn y eut un apothicaire que l'on nommoit maître Étienne, lequel avoit épousé une femme de bien, bonne ménagère et assez belle pour le contenter ; mais, ainsi qu'il goûtoit de différentes drogues, aussi faisoit-il souvent de différentes femmes, pour savoir mieux parler de toutes complexions : dont sa femme étoit si fort tourmentée, qu'elle perdoit toute patience; car il ne tenoit compte d'elle, sinon la Semaine-Sainte par pénitence. Étant un jour l'apothicaire en sa boutique, et sa femme cachée derrière l'huis, écoutant ce qu'il disoit, vint une femme de la ville, commère dudit apothicaire, frappée de même maladie que l'autre, et en soupirant dit à l'apothicaire : « Hélas ! mon compère, mon ami, je suis la plus malheureuse femme du monde ; car j'aime mon mari comme moi-même et ne fais que penser à le servir et obéir ; mais tout mon labeur est perdu, parce qu'il aime mieux la plus méchante, plus orde et plus sale de la ville que moi. Et je vous prie, mon compère, si vous savez point quelque drogue qui lui puisse servir à changer sa complexion, m'en vouloir bailler; car, si je suis bien traitée de lui, je vous assure de le vous rendre de tout mon pouvoir. » L'apothicaire pour la consoler lui dit qu'il savoit une poudre, laquelle, si elle donnoit avec un bouillon ou une rôtie, comme de poudre de Dun, à son mari, il lui feroit la plus grande chère du monde. La pauvre femme, désirant voir ce miracle, lui demanda que c'étoit, et si elle en pouvoit recouvrer. Il lui déclara qu'il n'y avoit rien, sinon que prendre la poudre de cantharides, dont il avoit bonne provision, et avant que partir d'ensemble, la contraignit d'accoûtrer cette poudre; et en print ce

qu'il lui faisoit de métier [1], dont depuis elle le remercia plusieurs fois; car son mari qui étoit fort et puissant, et qui n'en print pas trop, ne s'en trouva point pis, et elle mieux. La femme de cet apothicaire, qui entendit tout ce discours, pensa en elle-même qu'elle avoit nécessité de cette recette aussi bien que sa commère; et, regardant au lieu où son mari mettoit le demeurant de la poudre, pensa qu'elle en useroit quand elle verroit l'occasion : ce qu'elle fit avant trois ou quatre jours, que son mari sentit une froidure d'estomac, la priant lui faire quelque bon potage; mais elle lui dit qu'une rôtie à la poudre de Dun lui seroit plus profitable: lui commanda de lui en aller tôt faire une, et prendre de la cinnamome et du sucre en la boutique; ce qu'elle fit, et n'oublia le demeurant de la poudre qu'il avoit baillé à sa commère, sans y regarder dose, poids ne mesure. Le mari mangea la rôtie et la trouva très-bonne; mais bientôt il s'aperçut de l'effet, qu'il cuida apaiser avec sa femme, ce qui ne fut possible; car le feu le brûloit si fort, qu'il ne savoit de quel côté se tourner, et dit à sa femme qu'elle l'avoit empoisonné, et vouloit savoir qu'elle avoit mis en sa rôtie. Elle lui confessa la vérité, qu'elle avoit aussi bon besoin de cette recette que sa commère. Le pauvre apothicaire ne la sut battre que d'injures, pour le mal en quoi il étoit; mais la chassa de devant lui, et envoya prier l'apothicaire de la reine de Navarre pour le venir visiter, lequel lui bailla tous remèdes propres pour le guérir : ce qu'il fit en peu de temps, le reprenant très-âprement de ce qu'il étoit si fol de conseiller à autrui d'user des drogues qu'il ne vouloit prendre pour lui; et que sa femme avoit fait ce qu'elle devoit faire, vu le désir qu'elle avoit de se faire aimer à lui. Ainsi, fallut que le pauvre homme prînt patience de sa folie, et qu'il reconnût que Dieu l'avoit justement puni, de faire tomber sur lui la moquerie qu'il préparoit à autrui.

[1] C'est-à-dire, ce dont elle avait besoin.

« Il me semble, Mesdames, que l'amour de cette femme n'étoit moins indiscrète que grande. — Appelez-vous aimer son mari, dit Hircan, de lui faire sentir du mal pour le plaisir qu'elle en espéroit avoir? — Je crois, dit Longarine, qu'elle n'avoit intention que de recouvrer l'amour de son mari qu'elle pensoit bien égarée : pour un tel bien, il n'y a rien que les femmes ne fassent. — Si est-ce, dit Guebron, qu'une femme ne doit donner à boire ni à manger à son mari, pour occasion que ce soit, qu'elle ne sache tant par expérience que par gens savants, qu'il ne lui puisse nuire ; mais il faut excuser l'ignorance. Celle-là est excusable ; car la passion plus aveuglante, c'est l'amour, et la personne plus aveuglée, c'est la femme qui n'a pas la force de conduire sagement un grand faix. — Guebron, dit Oisille, vous sortez hors de votre bonne coutume, pour vous rendre à l'opinion de vos compagnons ; mais si y a-t-il des femmes qui ont porté l'amour et la jalousie patiemment. — Oui, dit Hircan, et plaisamment; car les plus sages sont celles qui prennent autant de passe-temps à se moquer et rire des œuvres de leurs maris, comme les maris de les tromper secrètement. Et si vous me voulez donner le rang, avant que Madame Oisille ferme le pas à tous ces discours, je vous en dirai une, dont la compagnie a connu la femme et le mari. — Or, commencez donc, dit Nomerfide. » Hircan, en riant, leur dit :

NOUVELLE LXIX

Un Italien se laisse affiner par sa chambrière, qui fait que la femme trouve son mari blutant au lieu de sa servante.

Au château de Doz en Bigorre demeuroit un écuyer d'écurie du roi, nommé Charles, Italien, lequel avoit épousé une damoiselle fort femme de bien et honnête ; mais étoit devenue vieille après lui avoir porté plusieurs enfants. Lui aussi n'étoit pas jeune, et vivoit avec elle en bonne paix et amitié. Il est vrai qu'il parloit quelquefois

à ses chambrières, dont sa bonne femme ne faisoit nul semblant, mais doucement leur donnoit congé quand elle les connoissoit trop privées en sa maison. Elle en prit un jour une, qui étoit sage et bonne fille, à laquelle elle dit les complexions de son mari et les siennes, qu'ils les chassoient aussitôt qu'ils les connoissoient sales. Cette chambrière, pour demeurer au service de sa maîtresse en bonne estime, se délibéra d'être femme de bien; et, combien que son maître lui tînt souvent quelques propos au contraire, n'en voulut tenir compte, et racontoit tout à sa maîtresse, et toutes deux passoient le temps [1] de la folie de lui. Un jour que la chambrière blutoit en la chambre de derrière, ayant son surcot sur sa tête (à la mode du pays, qui est fait comme un chrémeau [2], mais il couvre tout le corps et les épaules par derrière), son maître, la trouvant en cet habit, la vint bien fort presser. Elle, qui pour mourir n'eût fait un tel tour, fit semblant de s'accorder à lui; toutefois lui demanda congé d'aller voir premier si sa maîtresse étoit bien amusée à quelque chose, afin de n'être tous deux surpris, ce qu'il accorda. Alors elle le pria de mettre son surcot en sa tête, et de bluter en son absence, afin que sa maîtresse ouît toujours le bruit du bluteau : ce qu'il fit joyeusement, ayant espérance d'avoir ce qu'il demandoit. La chambrière, qui n'étoit point mélancolique, s'en courut à sa maîtresse, lui disant : « Venez voir votre bon mari auquel j'ai appris de bluter pour me défaire de lui. » La femme fit bonne diligence pour trouver cette nouvelle chambrière, et en voyant son mari le surcot en la tête et le bluteau entre les mains, se print si fort à rire, en frappant des mains, qu'à peine lui put-elle dire : « Gouyatte [3], combien veux-tu par mois de ton labeur ? » Le mari, oyant cette voix et connoissant qu'il étoit

1 Se faisaient un passe temps, un divertissement.

2 Petit bonnet qu'on mettait sur la tête de l'enfant qui venait d'être baptisé ou oint du saint *chrême*.

3 Vilaine, malpropre.

trompé, jeta par terre ce qu'il portoit et tenoit, pour courir sus à sa chambrière, l'appelant mille fois méchante, et si sa femme ne se fût mise entre deux, il l'eût payée de son quartier. Toutefois le tout s'apaisa au contentement des parties, et puis véquirent ensemble sans querelle.

«Que dites-vous, Mesdames, de cette femme? N'est-elle pas bien sage de passer tout son temps du passe-temps de son mari? — Ce n'est pas passe-temps, dit Saffredant, pour le mari, d'avoir failli à son entreprise. — Je crois, dit Émarsuitte, qu'il eut plus de plaisir de rire avec sa femme, que de s'aller tuer, en l'âge où il étoit, avec sa chambrière. — Si me fâcheroit-il bien fort, dit Simontault, que l'on me trouvât avec ce beau chrémeau. — J'ai ouï dire, dit Parlamente, qu'il n'a pas tenu à votre femme qu'elle ne vous ait trouvé bien près de cet habillement, quelque finesse que vous ayez, dont oncques puis elle n'eut repos. — Contentez-vous des fortunes de votre maison, dit Simontault, sans venir chercher les miennes. Combien que ma femme n'a cause de se plaindre de moi, encore que je fusse tel que vous dites, elle ne s'en apercevroit pour nécessité de choses dont elle ait besoin. — Les femmes de bien, dit Longarine, n'ont besoin d'autre chose que de l'amour de leurs maris qui seuls les peuvent contenter; mais celles qui cherchent un contentement bestial, ne le trouveront jamais où honnêteté le commande. — Appelez-vous contentement bestial si une femme vouloit avoir de son mari ce qui lui appartient ? » Longarine lui répondit : « Je dis que la femme chaste, qui a le cœur rempli de la vraie amour, est plus satisfaite d'être aimée parfaitement que de tous les plaisirs que le corps peut désirer. — Je suis de votre opinion, dit Dagoucin, mais ces seigneurs ici ne le veulent entendre ni confesser. Je pense que, si l'amour réciproque ne contente une femme, un mari seul ne la contentera pas; car, ne vivant selon l'honnête amour des femmes, faut qu'elle soit outrée d'insa-

tiable cupidité des bêtes.—Vraiment, dit Oisille, vous me faites souvenir d'une dame belle et bien mariée, qui, par faute de vivre de cette honnête amitié, devint plus charnelle que les pourceaux et plus cruelle que les lions. — Je vous requiers, Madame, lui dit Simontault, pour mettre fin à cette journée, la nous vouloir conter. — Je ne puis, dit Oisille, pour deux raisons : l'une pour sa grande longueur ; l'autre, notre temps, et si a été écrite par un auteur bien croyable. Et nous avons juré de ne rien mettre ici qui ait été écrit.— Il est vrai, dit Parlamente, mais me doutant du conte que c'est, a été écrit en si vieux langage, que je crois que, hors mis nous deux, il n'y a ici homme ni femme qui en ait ouï parler. Parquoi, il sera tenu pour nouveau. » A cette parole, toute la compagnie la pria de le vouloir dire, sans craindre la longueur, pource qu'encore pouvoient-ils demeurer une bonne heure en ce lieu avant vêpres. Oisille donc, à leur requête, commença ainsi :

NOUVELLE LXX

L'incontinence furieuse d'une duchesse fut cause de sa mort et de celle de deux parfaits amants.

En la duché de Bourgogne y avoit un duc très-honnête et beau prince, ayant épousé une femme dont la beauté le contentoit si bien, qu'elle lui faisoit passer et ignorer ses conditions, tant qu'il ne regardoit qu'à lui complaire, ce qu'elle feignit très-bien lui rendre. Or, avoit le duc en sa maison un jeune gentilhomme, tant accompli de toutes les perfections que l'on peut demander à l'homme, qui étoit de tous aimé, principalement du duc, qui dès son enfance l'avoit nourri près de sa personne, et, le voyant si bien conditionné, l'aimoit parfaitement, et se confioit en lui de toutes les affaires que selon son âge il pouvoit entendre. La duchesse, qui n'avoit pas cœur de femme et de princesse vertueuse, ne se contentant de l'amour

que son mari lui portoit et du bon traitement qu'elle avoit de lui, regardoit souvent ce gentilhomme, qu'elle trouva tant à son gré, qu'elle l'aimoit contre raison : ce qu'à toute heure mettoit peine de lui faire entendre, tant par regards piteux et doux que par soupirs et contenances passionnées; mais le gentilhomme, qui n'avoit jamais étudié qu'à la vertu, ne pouvoit connoître le vice en une dame qui en avoit si peu d'occasion ; tellement que les œillades et mines de cette pauvre folle n'apportoient autre fruit qu'un furieux désespoir ; lequel un jour la pressa tant, qu'oubliant qu'elle étoit femme qui devoit être priée et refuser; princesse qui devoit être adorée et dédaigner tels serviteurs, print le cœur d'un homme transporté pour décharger ce qui étoit en elle insupportable. Ainsi que son mari s'en alloit au conseil, où le gentilhomme pour sa jeunesse n'entroit point, lui fit signe qu'il vînt vers elle : ce qu'il fit, pensant qu'elle eût quelque chose à lui commander ; mais, en s'appuyant sur son bras, comme femme lasse de trop de repos, le mena promener en une galerie, où elle lui dit : « Je m'ébahis de vous, qui êtes tant beau, jeune et plein de toutes bonnes grâces, comme vous avez vécu en cette compagnie, où il y a si grand nombre de belles dames, sans que jamais vous ayez été amoureux ou serviteur d'aucune. » Et, en le regardant du meilleur œil qu'elle pouvoit, se tut, pour lui donner lieu de dire : « Madame, dit-il, si j'étois digne que Votre Hautesse se pût abaisser en moi, ce vous seroit plus d'occasion d'ébahissement de voir un homme si indigne que moi présenter son service, pour en rapporter refus et moquerie. » La duchesse, oyant cette sage réponse, l'aima plus fort qu'auparavant, et lui jura qu'il n'y avoit dame en sa cour qui ne fût trop heureuse d'avoir un tel serviteur, et qu'il se pouvoit bien essayer à telle aventure ; car sans péril il sortiroit à son honneur. Le gentilhomme tenoit toujours les yeux baissés, n'osant regarder ses contenances, qui étoient assez ardentes pour faire brûler une glace. Et, ainsi qu'il vouloit

s'excuser, le duc manda la duchesse au conseil, pour quelque affaire qui lui touchoit, où avec un grand regret elle alla ; mais le gentilhomme ne fit jamais semblant d'avoir entendu un seul mot qu'elle lui eût dit. Dont elle se sentoit si troublée et fâchée qu'elle ne savoit à qui donner le tort de son ennui, sinon à la sotte crainte dont elle estimoit le gentilhomme trop plein. Peu de jours après, voyant qu'il n'entendoit son langage, se délibéra de ne regarder crainte ni honte, mais lui déclara sa fantaisie, se tenant sûre qu'une beauté telle que la sienne ne pouvoit être que bien reçue ; mais eût bien désiré d'avoir l'honneur d'être priée ; toutefois, laissa l'honneur à part pour le plaisir. Et après avoir tenté par plusieurs fois de lui tenir semblable propos que le premier, et ne trouvant nulle réponse à son gré, le tira un jour par la manche, et lui dit qu'elle avoit à parler à lui d'affaires d'importance. Le gentilhomme, avec la révérence et humilité qu'il lui devoit, s'en alla devers elle en une fenêtre profonde où elle s'étoit retirée : et, quand elle vit que nul de sa chambre ne la pouvoit voir, avec une voix tremblante entre le désir et la crainte, lui va continuer les premiers propos, le reprenant de ce qu'il n'avoit encore choisi quelque dame en sa compagnie, l'assurant qu'en quelque lieu que ce fût, lui aideroit d'avoir bon traitement. Le gentilhomme, non moins étonné que fâché de ses paroles, lui répondit : « Madame, j'ai le cœur si bon que, si j'étois une fois refusé, jamais je n'aurois joie en ce monde, et je suis tel qu'il n'y a dame en cette cour qui daignât accepter mon service. » La duchesse rougissant, pensant qu'il ne tenoit plus à rien qu'il ne fût vaincu, lui jura que, s'il vouloit, elle savoit la plus belle dame de la compagnie qui le recevroit à grande joie, et dont il auroit parfait contentement. « Hélas ! Madame, lui répondit-il, je ne crois pasqu'il y ait si malheureuse et aveuglée femme en cette honnête compagnie qui m'ait trouvé à son gré. » La duchesse, voyant qu'il ne voulait point entendre, lui va

entr'ouvrir le voile de sa passion, et, pour la crainte que lui donnoit la vertu du gentilhomme, parla par manière d'interrogation, lui disant : « Si fortune vous avoit tant favorisé que ce fût moi qui vous portât cette bonne volonté, que diriez-vous ? » Le gentilhomme, qui pensoit songer d'ouïr une telle parole, lui dit, le genou en terre : « Madame, quand Dieu me fera la grâce d'avoir celle du duc, mon maître, et de vous, je me rendrai le plus heureux du monde ; car c'est la récompense que je demande de mon loyal service, comme celui qui est obligé, plus que nul autre, de mettre sa vie pour le service de vous deux, étant sûr que l'amour que vous portez à mondit seigneur est accompagné de telle chasteté et grandeur, que non pas moi, qui ne suis qu'un ver de terre, mais le plus grand prince et parfait homme que l'on ne sauroit trouver, ne pourroit empêcher l'union de vous et de mondit seigneur. Et, quant à moi, il m'a nourri dès mon enfance, m'a fait tel que je suis : parquoi il ne sauroit donc avoir femme, fille, sœur ou mère, desquelles, pour mourir, je voulusse avoir autre pensée que doit à son maître un loyal et fidèle serviteur. » La duchesse ne le laissa pas passer outre, et, voyant qu'elle étoit en danger d'un refus déshonorable, lui rompit soudain son propos, en lui disant : « O méchant glorieux fou, qui est-ce qui vous en prie ? Vous cuidez par votre beauté être aimé des mouches qui volent ; mais si vous étiez si outrecuidé de vous adresser à moi, je vous montrerois que je n'aime et ne veux aimer autre que mon mari ; et les propos que je vous ai tenus n'ont été que pour passer mon temps et savoir de vos nouvelles et m'en moquer, comme je fais des sots amoureux. — Madame, dit le gentilhomme, je l'ai cru et crois comme vous dites. » Lors, sans écouter plus avant, s'en alla hâtivement en sa chambre, et, voyant qu'elle étoit suivie des dames, entra en son cabinet, où elle fit deuil qui ne se peut raconter ; car, d'un côté, l'amour où elle avoit failli lui donna une tristesse mortelle ;

d'autre côté, le dépit, tant contre elle, d'avoir commencé un si sot propos, que contre lui, d'avoir répondu si sagement, la mettoit en telle furie qu'en une heure se vouloit défaire[1] ; l'autre elle vouloit vivre pour se venger de celui qu'elle tenoit pour son mortel ennemi. Or, après doncques qu'elle eut longuement pleuré, elle feignit être malade pour n'aller point au souper du duc, auquel ordinairement le gentilhomme servoit. Le duc, qui plus aimoit sa femme que lui-même, la vint visiter. Mais, pour mieux venir à la fin qu'elle prétendoit, lui dit qu'elle pensoit être grosse, et que sa grossesse lui avoit fait tomber un rhume sur les yeux dont elle étoit en grande peine. Ainsi passèrent deux ou trois jours, que la duchesse garda le lit, tant triste et mélancolique, que le duc pensa bien qu'il y avoit autre chose que la grossesse : qui le fit venir la nuit coucher avec elle ; et lui faisant toutes les bonnes chères qu'il lui étoit possible, connoissant qu'il n'empêchoit en rien ses continuels soupirs, lui dit : « M'amie, vous savez que je vous porte autant d'amour comme à ma propre vie, et que défaillant la vôtre, la mienne ne peut durer. Parquoi donc, si vous voulez conserver ma santé, je vous prie, dites-moi la cause qui vous fait ainsi soupirer ; car je ne puis croire que tel mal vous vienne seulement de grossesse. » Alors la duchesse, voyant son mari tel envers elle, qu'elle l'eût su demander, pensant qu'il étoit temps de se venger de son dépit, et embrassant son mari, se print à pleurer, et lui disant : « Hélas ! Monsieur, le plus grand mal que j'aie, c'est de vous voir tromper de ceux qui sont tant obligés à garder votre bien et honneur. » Or le duc, entendant cette parole, eut grand désir de savoir pourquoi elle disoit ces propos, et la pria bien fort de lui en déclarer, sans crainte, toute la vérité ; et après en avoir fait plusieurs refus, lui dit : « Je ne m'ébahirai jamais si les étrangers font guerre aux

[1] Détruire, faire mourir.

princes, quand ceux qui leur sont les plus obligés l'osent entreprendre si cruelle, que la perte des biens n'est rien au prix. Je le dis, Monsieur, pour un tel gentilhomme (nommant celui qu'elle hayoit), lequel étant nourri de votre main, élevé et traité plus en fils qu'en serviteur, a osé entreprendre chose si cruelle et misérable que de pourchasser à faire perdre l'honneur de votre maison et de vos enfants. Et, combien que longuement m'ait fait des mines tendantes à méchante intention, si est-ce que mon cœur, qui n'a regardé qu'à vous, n'y pouvoit rien entendre, dont à la fin s'est déclaré par parole. Je lui ai fait telle réponse que mon état et chasteté doit. Ce néanmoins, je lui porte telle haine que je ne le puis regarder : qui est la cause de m'avoir fait demeurer en ma chambre, et perdre le bien de votre compagnie ; vous suppliant, Monsieur, de ne tenir une telle peste auprès de votre personne; car, après un tel crime, craignant que je le vous dise, pourroit bien entreprendre pis. Voilà, Monsieur, la cause de ma douleur, qui me semble être très-juste et digne : que promptement vous plaise y donner ordre. » Le duc, qui d'un côté aimoit sa femme et se sentoit fort injurié, d'autre côté aimant son serviteur, duquel il avoit tant expérimenté la fidélité, qu'à peine pouvoit-il croire cette mensonge être une vérité, fut en grande peine ; et, rempli de colère, s'en alla en sa chambre, et manda au gentilhomme qu'il n'eût plus à se trouver devant lui, mais qu'il se retirât à son logis pour quelque temps. Le gentilhomme, ignorant cette occasion, fut tant ennuyé qu'il n'étoit possible de plus, sachant avoir mérité tout le contraire d'un si mauvais traitement ; et, comme celui qui étoit bien assuré de son cœur et de ses œuvres, envoya un sien compagnon parler au duc et porter une lettre, le suppliant très-humblement que si, par un mauvais rapport, il étoit éloigné de sa présence, il lui plût suspendre son jugement, jusques après avoir entendu de lui la vérité du fait, et qu'il trouveroit qu'en nulle sorte

il ne l'avoit offensé. Voyant cette lettre, le duc rapaisa un peu sa colère, et secrètement l'envoya quérir en sa chambre, auquel dit d'un visage furieux : « Je n'eusse jamais pensé que la peine que j'ai prise de vous nourrir, comme enfant, se dût convertir en repentance de vous avoir tant avancé ; vu que vous m'avez pourchassé ce qui m'eût été plus dommageable que la perte de ma vie et des biens, d'avoir voulu toucher à l'honneur de celle qui est la moitié de moi, pour rendre ma maison et ma lignée infâmes jusques à jamais. Vous pouvez bien penser que telle injure me touche si avant au cœur, que, si ce n'étoit le doute que je fais, s'il est vrai ou non, vous fussiez déjà au fond de l'eau, pour vous rendre en secret la punition du mal qu'en secret m'avez pourchassé. » Le gentilhomme ne fut point étonné de ces propos, car son innocence le faisoit constamment[1] parler, et le supplia lui vouloir dire qui étoit son accusateur, car telles paroles se doivent plus justifier avec la lance qu'avec la langue. « Votre accusateur, dit le duc, ne porte autres armes que sa chasteté, vous assurant que nul, que ma femme même, ne me l'a dit, me suppliant de lui faire vengeance de vous. » Le pauvre gentilhomme, voyant la grande malice de sa dame, ne la voulant pas toutefois accuser, lui dit : « Monsieur, madame peut dire ce qu'il lui plaît, vous la connoissez mieux que moi, et savez si je l'ai vue hors de votre compagnie, sinon une fois qu'elle parla bien peu à moi. Vous avez aussi bon jugement que prince qui soit en la chrétienté. Parquoi je vous supplie, Monsieur, si vous avez jamais vu en moi contenance qui vous ait pu engendrer quelque soupçon, si est-ce un feu qui ne se peut tant longuement couvrir, que quelquefois ne soit connu de ceux qui ont pareille maladie. Vous suppliant, Monsieur, croire deux choses de moi : l'une, que je vous suis si loyal, que quand madame votre femme seroit la plus belle créature

[1] Avec constance.

du monde, si n'auroit Amour la puissance de mettre tache en mon honneur et fidélité ; l'autre est que, quand elle ne seroit point votre femme, c'est celle que je vois oncques dont je serois aussi peu amoureux, et y en a assez d'autres où je mettrois plutôt ma fantaisie. » Le duc commença à s'adoucir, oyant ce véritable propos, et lui dit : « Aussi ne l'ai-je pas cru ; parquoi, faites comme vous avez accoutumé, vous assurant que, si je connois la vérité de votre côté, vous aimerai mieux que je ne fis oncques : aussi, par le contraire, votre vie est en ma main.» Dont le gentilhomme le remercia, se soumettant à toute peine et punition, s'il étoit trouvé coupable. La duchesse, voyant le gentilhomme servir, comme il avoit accoutumé, ne le put porter en patience; mais dit à son mari : « Ce seroit bien employé, Monsieur, si vous étiez empoisonné, vu qu'avez plus de fiance en vos ennemis mortels qu'en vos amis. — Je vous prie, ma mie, ne vous tourmentez point de cet affaire ; car, si je connois que ce que m'avez dit soit vrai, je vous assure qu'il ne demeurera en vie vingt-quatre heures; mais il m'a tant juré le contraire (vu aussi que jamais ne m'en suis aperçu) que je ne le puis croire sans grande preuve. — En bonne foi, Monsieur, lui dit-elle, votre bonté rend sa méchanceté plus grande. Voulez-vous plus grande preuve que de voir un homme tel que lui, sans avoir bruit d'être amoureux? Croyez, Monsieur, que sans la haute entreprise qu'il avoit mise en sa tête de me servir, il n'eût tant demeuré à trouver maîtresse ; car oncques jeune homme ne véquit en si bonne compagnie, ainsi solitaire qu'il fait, sinon qu'il ait le cœur en si haut lieu, qu'il se contente de sa vaine espérance ; et, puisque vous pensez qu'il ne vous cèle nulle vérité, je vous supplie, mettez-le à serment de son amour; car s'il en aime une autre, je suis contente que vous le croyez : sinon pensez que je dis vérité. » Le duc trouva les raisons de sa femme très-bonnes, et mena le gentilhomme aux champs, auquel il dit : « Ma femme

continue toujours en son opinion et m'allègue une raison qui me cause un grand soupçon contre vous : c'est que l'on s'ébahit que vous, étant si honnête et jeune, n'avez jamais aimé, que l'on ait su; qui me fait penser que vous avez l'opinion qu'elle dit, l'espérance de laquelle vous rend si content que vous ne pouvez penser en autre femme. Parquoi, je vous prie, comme ami, et commande comme maître, que vous ayez à me dire si vous êtes serviteur de nulle dame de ce monde. » Alors le pauvre gentilhomme, combien qu'il eût bien voulu différer et dissimuler son affection, autant qu'il tenoit chère sa vie, il fut contraint, voyant la grande jalousie de son maître, lui jurer que véritablement il en aimoit une de laquelle la beauté étoit telle que celle de la duchesse et de toute sa compagnie n'étoit que laideur et difformité au prix; le suppliant de ne le contraindre jamais de la lui nommer, car l'accord de lui et de s'amie étoit de telle sorte qu'il ne se pouvoit rompre, sinon par celui qui premier le déclareroit. Le duc lui promit de ne l'en presser point, et fut tant content de lui, qu'il lui fit meilleure chère qu'il n'avoit encore fait. Dont la duchesse s'aperçut très-bien, et usant de finesse non accoutumée, mit peine d'entendre l'occasion; ce que le duc ne lui céla : dont, avecques sa vengeance, s'engendra une forte jalousie, qui la fit supplier le duc de commander à ce gentilhomme de lui nommer cette amie, l'assurant que c'étoit mensonge, et le meilleur moyen que l'on pourroit trouver pour l'assurer de son dire; mais, s'il ne lui nommoit celle qu'il estimoit tant belle, il étoit le plus sot prince du monde s'il ajoutoit foi à sa parole. Alors le pauvre seigneur, duquel la femme tournoit l'opinion comme il lui plaisoit, s'en alla promener tout seul avec ce gentilhomme, lui disant qu'il étoit encore en plus grande peine qu'il n'avoit été; car il doutoit fort qu'il lui avoit baillé une excuse, pour garder de soupçonner la vérité : qui le tourmentoit plus que jamais; parquoi lui pria tant qu'il étoit possible, de

lui déclarer celle qu'il aimoit si fort. Le pauvre gentilhomme le supplia de ne le contraindre à faire telle faute envers celle qu'il aimoit si fort, que de lui rompre une promesse qu'il avoit tenue si longtemps, et de lui perdre en un jour ce qu'il avoit conservé plus de sept ans, et qu'il aimeroit mieux endurer la mort que de faire un tel tort à celle qui lui étoit si loyale. Le duc, voyant qu'il ne lui vouloit dire, entra en une si forte jalousie qu'avec un visage si furieux lui dit : « Or, choisissez de deux choses l'une, de me dire celle que vous aimez plus que toutes, ou de vous en aller banni des terres où j'ai autorité ; à la charge que, si je vous y trouve huit jours passés, je vous ferai mourir de cruelle mort. » Si jamais douleur saisit le cœur d'un loyal serviteur, elle prit celui de ce pauvre gentilhomme, lequel pouvoit bien dire : *Angustiæ sunt mihi undique* [1]; car, d'un côté, voyant qu'en disant vérité, il perdroit s'amie si elle savoit que par sa faute lui failloit de promesse ; aussi, qu'en ne la confessant, il étoit banni du pays où elle demeuroit, et n'auroit plus moyen de la voir ; ainsi pressé de deux côtés, lui vint une sueur froide, comme à celui qui, par tristesse, approchoit de la mort. Le duc, voyant sa contenance, jugea qu'il n'avoit nulle dame, fors que la sienne, et que, pour n'en pouvoir nommer une autre, il enduroit telle passion ; parquoi, lui dit assez rudement : « Si votre dire étoit véritable, vous n'auriez tant de peine à me le déclarer ; mais je crois que votre offense vous tourmente. » Le gentilhomme, piqué de cette parole et poussé de l'amour qu'il lui portoit, se délibéra de lui dire vérité, se confiant que son maître étoit tant homme de bien que pour rien il ne le voudroit révéler. Et, se mettant à genoux devant lui, les mains jointes, lui dit : « Monsieur, l'obligation que j'ai à vous et la grande amour que je vous porte, me forcent plus que la peur de nulle mort, car je vous vois en telle

1 Paroles du Psalmiste.

fantaisie et fausse opinion de moi, que, pour vous ôter d'une si grande peine, je suis délibéré de faire ce que pour nul tourment je n'eusse fait. Vous suppliant, Monsieur, en l'honneur de Dieu, me jurer foi de prince et de chrétien que jamais vous ne révélerez le secret que, puisqu'il vous plaît, je suis contraint de dire. » A l'heure, le duc lui jura tous les serments dont il se put aviser, de jamais, à créature du monde, n'en révéler rien, ne par parole, ne par effet, ne par contenance. Le gentilhomme, ne se tenant assuré d'un si vertueux prince, comme il le connoissoit, alla bâtir le commencement de son malheur, en lui disant : « Il y a sept ans passés, Monseigneur, qu'ayant connu votre nièce être vefve et sans parti, j'ai mis peine d'acquérir sa grâce ; et, pource que je n'étois de maison pour l'épouser, je me contentois d'être envers elle reçu pour serviteur, ce que j'ai été. Et Dieu a voulu que notre affaire jusqu'ici a été conduite si sagement que jamais homme ou femme, qu'elle et moi, n'en a rien entendu , sinon vous, Monseigneur, entre les mains duquel je mets ma vie et mon honneur, vous suppliant le tenir secret, et n'en avoir en moindre estime madame votre nièce ; car je ne pense sous le ciel une plus parfaite et chaste créature. » Qui fut bien aise ? ce fut le duc ; car, connoissant la très-grande beauté de sa nièce, ne douta point qu'elle ne fût plus agréable que sa femme. Mais, ne pouvant entendre qu'un tel mystère se peut conduire sans moyen, le pria de lui dire comment il la pouvoit voir. Le gentilhomme lui conte comme la chambre de sa dame sailloit dedans un jardin, et que, le jour qu'il y devoit aller , on laissoit une petite porte ouverte, par où il entroit à pied , jusques à ce qu'il oyoit japper un petit chien, que la dame laissoit aller par le jardin quand toutes ses femmes étoient retirées ; et, à l'heure, il s'en alloit parler à elle toute la nuit ; et, au partir, lui assignoit jour qu'il y devoit retourner, où, sans trop grandes excuses, n'avoit encore failli. Le duc,

qui étoit le plus curieux homme de ce monde et qui, en son temps, avoit fort bien mené l'amour, tant pour satisfaire à son soupçon que pour entendre une si étrange histoire, le pria de le mener avecques lui la première fois, non comme maître, mais comme compagnon. Le gentilhomme, pour en être si avant, lui accorda. Dont le duc fut plus aise que s'il eût gagné un royaume ; et, feignant s'en aller reposer en sa garde-robe, fit venir deux chevaux pour lui et le gentilhomme, et toute la nuit se mirent en chemin pour aller où sa nièce se tenoit, laissant leurs chevaux hors de clôture. Le gentilhomme fit entrer le duc au jardin par le petit huis, le priant de demeurer derrière un gros noyer, duquel lieu il pouvoit voir s'il disoit vrai ou non. Ils n'eurent guère demeuré au jardin, que le petit chien commença à japper ; et le gentilhomme marcha devers la tour, où sa dame ne faillit à venir au-devant de lui, et, le saluant et l'embrassant, lui dit qu'il lui sembloit avoir été mille ans sans le voir. Et, à l'heure, entrèrent dedans la chambre, qu'ils laissèrent ouverte, où le duc entra secrètement après eux, car il n'y avoit aucune lumière : lequel, entendant tout le discours de leur chaste amitié, se tint plus que satisfait, et attendit là, non trop longuement, car le gentilhomme dit à sa dame qu'il étoit contraint de retourner plus tôt qu'il n'avoit accoutumé, pource que le duc devoit, dès quatre heures, aller à la chasse, où il n'osoit faillir. La dame, qui aimoit mieux son honneur que son plaisir, ne le voulut retarder de faire son devoir ; car, la chose que plus elle estimoit en leur honnête amitié, c'étoit qu'elle étoit secrète devant tous les hommes. Ainsi se partit le gentilhomme à une heure après minuit ; et le duc sortit devant, et montèrent à cheval, et s'en retournèrent d'où ils étoient venus, et par les chemins le duc juroit incessamment au gentilhomme qu'il aimeroit mieux mourir que de jamais révéler son secret ; et print telle fiance et amour en lui qu'il n'y avoit nul en sa cour qui fût plus en sa grâce ;

dont la duchesse vint toute enragée. Mais le duc lui défendit de jamais plus lui en parler, et qu'il en savoit la vérité, dont il se tenoit pour content, car la dame qu'il aimoit étoit plus aimable qu'elle. Cette parole navra si avant le cœur de la duchesse qu'elle en print une maladie pire que la sienne. Le duc l'alla voir pour la consoler, mais il n'y avoit ordre s'il ne lui disoit qui étoit cette belle dame tant aimée ; dont elle lui faisoit une vie si importune et le pressa tant que le duc s'en alla hors de la chambre, lui disant : « Si vous me tenez plus tel propos, nous nous séparerons d'ensemble. » Ces paroles augmentèrent la maladie de la duchesse, qui feignoit bouger son enfant : dont le duc fut si joyeux qu'il s'en alla coucher avec elle. Mais, à l'heure qu'elle le vit plus amoureux d'elle, se tournoit de l'autre côté, lui disant : « Monsieur, puisque vous n'avez amour à femme ne enfants, nous laissez mourir tous deux. » Et, avec ces paroles, jeta tant de larmes et de cris que le duc eut grand'peur qu'elle perdît son fruit. Parquoi, la prenant entre ses bras, la pria de lui dire que c'étoit qu'elle vouloit, et qu'il n'avoit rien qui ne fût pour elle. « Ha ! Monsieur, ce lui répondit-elle en pleurant, quelle espérance puis-je avoir que vous fissiez pour moi une chose difficile, quand la plus facile et raisonnable du monde, vous ne la voulez pas faire, qui est de me dire l'amie du plus méchant serviteur que vous eûtes oncques ? Je pensois que vous et moi ne fussions qu'un cœur ; maintenant je connois bien que vous me tenez pour une étrangère, vu que vos secrets, qui ne me doivent être célés, vous cachez comme à une personne ennemie. Hélas ! Monsieur, vous m'avez dit tant de choses grandes et secrètes, desquelles n'avez jamais entendu que j'aie parlé ; vous avez tant expérimenté ma volonté égale à la vôtre, que ne devez douter que je ne sois plus vous-même que moi. Et, si vous avez juré de jamais ne dire à autrui le secret du gentilhomme, en le me disant, ne faillez à votre honneur ; car je ne suis ni ne

peux être autre que vous. Je vous tiens entre mes bras; j'ai un enfant en mon ventre, auquel vous vivez, et ne puis avoir votre amour comme vous ayez le mien ! Mais tant plus je vous suis loyale et fidèle, tant plus vous m'êtes cruel et austère : qui me fait mille fois désirer le jour, par une soudaine mort délivrer votre enfant d'un tel père, et moi, d'un tel mari ; ce que j'espère faire bientôt, puisque préférez un serviteur infidèle à votre femme, telle que je vous suis, et à la vie de la mère et d'un fruit qui est vôtre, lequel s'en va périr, ne pouvant obtenir de vous ce que plus je désire savoir. » Ce disant, embrassa et baisa son mari, arrosant tout son visage de ses larmes, avec tels cris et soupirs que le bon prince, qui craignoit perdre sa femme et enfant tout ensemble, se délibéra de lui dire vrai; mais lui jura que, si elle le révéloit à créature du monde, elle ne mourroit d'autre main que de la sienne; à quoi elle se condamna et accepta la punition. A l'heure, le pauvre mari déçu lui raconta tout ce qu'il avoit vu, depuis un bout jusques à l'autre : dont elle fit semblant d'être fort contente, mais en son cœur pensoit bien le contraire; toutefois, pour la crainte du duc, dissimula le mieux qu'elle put sa passion. Et, le jour d'une grande fête que le duc tenoit sa cour, où il avoit mandé toutes les dames du pays, et entre autres sa nièce; après le festin, les danses commencèrent, où chacun fit son devoir. Mais la duchesse, qui étoit tourmentée, voyant la beauté et bonne grâce de sa nièce, ne se pouvoit réjouir, et moins garder son dépit de paroître; car, ayant appelé toutes les dames, qu'elle fit asseoir auprès d'elle, commença à révéler propos d'amour; et, voyant que sa nièce ne parloit point, lui dit, avec un cœur crevé de jalousie : « Et vous, belle nièce, est-il possible que votre beauté soit sans ami ou serviteur? — Madame, lui répondit-elle, ma beauté ne m'a point fait de tel acquêt; car, depuis la mort de mon mari, n'ai voulu avoir d'autres amis que ses enfants, dont je me tiens pour contente. — Belle nièce,

lui répondit la duchesse par un extrême dépit, il n'y a amour si secrète, qui ne soit sue, ni petit chien si affecté ni fait à la main duquel on n'entende le japper [1]. »

Je vous laisse à penser, Mesdames, quelle douleur sentit au cœur cette pauvre dame, voyant une chose tant couverte être à son déshonneur déclarée. L'honneur, si soigneusement gardé et si malheureusement perdu, la tourmentoit; mais encore plus le soupçon qu'elle avoit que son ami lui eût failli de promesse : ce qu'elle ne pensoit jamais qu'il pût faire, sinon pour aimer quelque dame plus belle qu'elle, à laquelle force d'amour auroit fait déclarer tout son fait. Toutefois, sa vertu fut si grande, qu'elle n'en fit un seul semblant et répondit en riant qu'elle ne s'entendoit point au langage des bêtes. Et, sous cette sage dissimulation, son cœur fut si pressé de tristesse qu'elle se leva; et, passant par la chambre de la duchesse, entra dedans une garde-robe où le duc, qui se promenoit, la vit entrer. Et, quand la bonne dame se trouva en lieu où elle pensoit être seule, se laissa tomber dessus un lit avec une si grande faiblesse qu'une damoiselle, qui s'étoit assise en la ruelle pour dormir, se leva, regardant au travers du rideau qui ce pouvoit être. Mais, voyant que c'étoit la nièce du duc, laquelle pensoit être seule, n'osa lui dire rien et l'écouta le plus paisiblement qu'elle put. Et la pauvre dame, avec voix demi-morte, commença à se plaindre et à dire : « O malheureuse ! quelle parole est-ce que j'ai ouïe ? Quel arrêt de ma mort ai-je entendu ? quelle sentence de ma fin ai-je reçue ? O le plus aimé qui oncques fut, est-ce la récompense de ma chasteté honnête et vertueuse amour? O mon cœur ! avez-vous fait une si périlleuse élection, de choisir, pour le plus loyal, le plus infidèle; pour le plus véritable, le plus fin; pour le plus secret, le plus médisant ? Hélas ! est-il possible qu'une chose cachée aux yeux de tous les hu-

[1] Jappement.

mains, ait été révélée à madame la duchesse? Hélas! mon petit chien tant bien appris, le seul moyen de ma longue et vertueuse amitié, ce n'a pas été vous qui m'avez décelée, mais celui qui a la voix plus criante que le chien, et le cœur plus ingrat que nulle bête. C'est lui, qui, contre son serment et sa promesse, a découvert l'heureuse vie que, sans faire tort à personne, nous avons longuement menée. O mon ami! l'amour duquel seul est entré dedans mon cœur, avec lequel ma vie a été conservée, faut-il maintenant qu'en vous déclarant mon mortel ennui, mon honneur soit mis au vent, mon corps en la terre, mon âme où éternellement elle demeurera? La beauté de la duchesse est-elle si extrême qu'elle vous ait transmué [1], comme faisoit celle de Circé? Vous a-t-elle fait venir, de vertueux, vicieux; et de bon, mauvais; et d'homme, bête cruelle? O mon ami! combien que vous failliez de promesse, si vous tiendrai-je la mienne : c'est de jamais plus ne nous voir après la divulgation de notre amitié; et aussi, ne pouvant vivre sans votre vue, je m'accorde volontiers à l'extrême douleur que je sens, à laquelle ne veux chercher remède, ni par raison ni par médecine, car la mort seule y mettra la fin, qui me sera trop plus plaisante que de demeurer au monde sans ami, sans honneur et sans contentement. La guerre ou la mort ne m'ont point ôté mon ami; mon péché ne ma coulpe ne m'ont point ôté mon honneur; ma faute ne mon démérite ne m'ont fait perdre mon contentement; mais c'est l'infortune cruelle, qui rend ingrat le plus obligé de tous les hommes, qui m'a fait recevoir le contraire de ce que j'avois desservi [2]. Hélas! madame la duchesse! quel plaisir vous a été quand par moquerie m'avez allégué mon petit chien! Or, jouissez-vous du bien qu'à moi seule appartient. Vous vous moquez de celle qui pensoit, par bien céler et vertueusement aimer, être exempte de toute moquerie. Oh! que

[1] Transformé.
[2] Mérité.

ce mot m'a serré le cœur, qu'il m'a fait rougir de honte et passer de jalousie ! Hélas ! mon cœur, je sens bien que n'en pouvez plus : l'amour mal reconnu vous brûle ; la jalousie et le tort que l'on vous fait vous glace et amortit par dépit et regret, ne permettant de vous donner consolation. Hélas ! mon âme, par trop avoir adoré la créature, avez oublié le Créateur ? Il vous faut retourner entre les mains de Celui duquel l'amour vaine vous avoit ravie [1] : prenez confiance, mon âme, de le trouver meilleur père que n'avez trouvé ami celui pour lequel l'avez souvent oublié. O mon Dieu, mon Créateur, qui êtes le vrai et parfait ami, par la grâce duquel l'amour que j'ai portée à mon ami n'a été tachée de nul vice, sinon de trop aimer, je supplie votre miséricorde de recevoir l'âme et l'esprit de celle qui se repent avoir failli à votre premier et juste commandement ; et, par le mérite de Celui duquel l'amour est incompréhensible, excuser la faute que trop d'amour m'a fait faire ; car en vous seul j'ai ma parfaite confiance. Et adieu, mon ami, duquel le nom sans effets me crève le cœur. » A cette parole, se laissa tomber tout à l'envers, et lui devint la couleur blême, et les lèvres bleues, et les extrémités froides. En cet instant, arriva en la salle le gentilhomme qui l'aimoit ; et, voyant la duchesse qui dansoit avec les dames, regarda partout où était s'amie ; mais, ne la voyant point, entra en la chambre de la duchesse, et trouva le duc qui se promenoit, lequel, devinant sa pensée, lui dit à l'oreille : « Elle est allée en cette garde-robe, et sembloit qu'elle se trouvoit mal. » Le gentilhomme lui demanda s'il lui plaisoit bien qu'il y allât. Le duc l'en pria. Ainsi qu'il entra dedans la garde-robe, la trouva qui étoit au dernier pas de sa mortelle vie, laquelle il embrassa, lui disant : « Qu'est-ce ci, m'amie ? me voulez-vous laisser ? » La pauvre dame, oyant la voix que tant bien elle connoissoit, print un petit [2] de vigueur

[1] C'est-à-dire, entre les mains de Dieu, à qui un vain amour avait ravi cette âme.
[2] Pour *un peu*. Se trouve encore dans Molière et dans La Fontaine.

et ouvrit l'œil, regardant celui qui étoit cause de sa mort. Mais, en ce regard, l'amour et le dépit accrurent si fort qu'avec un piteux soupir rendit son âme à Dieu. Le gentilhomme, plus mort que la mort, demanda à la damoiselle comment cette maladie l'avoit prise, laquelle lui conta tout du long, et les paroles qu'elle lui avoit ouï dire. A l'heure, il connut que le duc avoit révélé son secret à sa femme dont il sentit une telle fureur, qu'embrassant le corps de s'amie, l'arrosa longuement de ses larmes en disant: « O moi, traître, méchant et malheureux ami ! Pourquoi est-ce que la punition de ma trahison n'est tombée sur moi et non sur elle qui est innocente? Pourquoi le ciel ne me foudroya-t-il le jour que ma langue révéla la secrète et vertueuse amitié de nous deux pour jamais ? Pourquoi la terre ne s'ouvrit-elle pour engloutir ce fausseur de foi? Ma langue, punie sois-tu comme celle du mauvais riche en enfer ! O mon cœur, trop craintif de mort et bannissement, déchiré sois-tu des aigles perpétuellement comme celui d'Ixion ! Hélas ! m'amie, le malheur des malheurs, le plus malheureux qui oncques fut, m'est advenu : vous cuidant regarder, je vous ai perdue ; vous cuidant voir longuement vivre avec honnêteté et plaisant contentement, je vous embrasse morte mal contente de moi, de mon cœur et de ma langue jusqu'à l'extrémité ! O la plus loyale et fidèle femme qui fut oncques ! Je passe condamnation d'être le plus muable, déloyal et infidèle de tous les hommes. Je me voudrois volontiers plaindre du duc, sous la promesse duquel je me suis confié, espérant par là faire durer notre heureuse vie. Hélas ! je devois savoir que nul ne pouvoit garder mon secret mieux que moi-même. Le duc a plus de raison de dire le sien à sa femme, que moi le mien à lui. Je n'accuse que moi seul de la plus grande méchanceté qui oncques fut commise entre amis. Je devois endurer d'être jeté en la rivière comme il me menaçoit ; au moins, m'amie, tu fusses demeurée vive, et moi, glorieusement mort,

observant la loi que vraie amitié commande ; mais, l'ayant rompue, je demeure vif, et vous, pour aimer parfaitement, êtes morte, car votre cœur, tant pur et net, n'a su porter, sans mort, de savoir le vice qui étoit en votre ami. O mon Dieu ! pourquoi me créâtes-vous homme ayant l'amour si léger et cœur tant ignorant ? Pourquoi ne me créâtes-vous le petit chien qui a fidèlement servi sa maîtresse? Hélas ! mon petit ami, la joie que me donnoit votre japper est tournée en mortelle tristesse, puisque, par moi, autre que nous deux a ouï votre voix. Si est-ce, m'amie, que l'amour de la duchesse, ni de femme vivante, ne m'a fait varier, combien que plusieurs fois la méchante m'en ait requis et prié; mais ignorance m'a vaincu, pensant à jamais assurer votre amitié : toutefois, pour cette ignorance, je ne laisse d'être coupable, car j'ai révélé le secret de m'amie; j'ai faussé ma promesse, qui est la seule cause dont je la vois morte devant les yeux. Hélas! m'amie, me sera la mort moins cruelle qu'à vous, qui, par amour, a mis fin à votre innocente vie : je crois qu'elle ne daigneroit toucher à mon infidèle et misérable cœur, car la vie déshonorée et la mémoire de ma perte par ma faute est plus insupportable que dix mille morts. Hélas ! m'amie, si quelqu'un, par malheur ou malice, vous eût osé tuer proprement[1], j'eusse mis la main à l'épée pour vous venger. Ce n'est donc raison que je pardonne à ce meurtrier qui est cause de votre mort, par un acte qui est plus méchant que de vous donner un coup d'épée. Si je savois un plus méchant bourreau que moi-même, je le prierois d'exécuter votre traître ami. O Amour, par ignoramment aimer, je vous ai offensé ; aussi, ne me voulez secourir, comme vous avez fait celle qui a gardé toutes vos lois. Et n'est pas raison que, par un si honnête moyen, je finisse ; mais il est raisonnable que ce soit par ma propre main ; et, puisqu'avec mes larmes j'ai lavé votre visage, et avec

[1] Réellement, ce qu'on appelle tuer.

ma langue vous ai requis pardon, il ne me reste plus qu'avec ma main je rende mon corps semblable au vôtre, et laisse aller mon âme où la vôtre ira ; sachant qu'un amour vertueux et honnête n'a jamais fin en ce monde n'en l'autre. » Et, à l'heure, se levant de dessus le corps, comme un homme forcené et hors du sens, tira son poignard ; et, par grande violence, s'en donna au travers du cœur, et, derechef, print s'amie entre ses bras, la baisant par telle affection qu'il sembloit plus être atteint d'amour que de la mort. La damoiselle, voyant le coup, s'en courut à la porte crier à l'aide. Le duc, oyant le cri, et doutant le mal de ceux qu'il aimoit, entra le premier dedans la garde-robe ; et, voyant ce piteux couple, s'essaya de les séparer pour sauver, s'il lui eût été possible, le gentilhomme. Mais il tenoit s'amie si fermement, qu'il ne fut possible de lui ôter, jusqu'à ce qu'il fût trépassé. Toutefois, entendant le duc qui parloit à lui : « Hélas ! et qui est cause de ceci ? » avec un regard furieux, lui répondit : « Ma langue et la vôtre, Monsieur. » Et en ce disant, trépassa, le visage joint à celui de s'amie. Le duc, désirant en entendre plus avant, contraignit la damoiselle de dire ce qu'elle en avoit vu et entendu, ce qu'elle fit tout au long sans en épargner rien. Connoissant, à l'heure, le duc, qu'il étoit cause de tout le mal, se jeta dessus les deux amants morts, et, avec grands cris et pleurs, leur demanda pardon de sa faute, en les baisant tous deux par plusieurs fois ; et puis, tout furieux, se leva, tirant le poignard du corps du gentilhomme. Et, tout ainsi qu'un sanglier, étant navré d'un épieu, court d'impétuosité contre celui qui a fait le coup ; ainsi s'en alla le duc chercher celle qui l'avoit navré jusques au fond de son âme : laquelle il trouva dansant en la salle, plus joyeuse qu'elle n'avoit accoutumé comme celle qui pensoit être bien vengée de la nièce du duc. Le duc la print au milieu de la danse et lui dit : « Vous avez prins le secret sur votre vie, et sur votre vie tombera la punition. » En ce disant,

la print par sa coiffure, et lui donna du poignard dedans la gorge ; dont la compagnie fut si étonnée, que l'on pensoit que le duc fût hors de sens. Mais, après avoir parachevé ce qu'il vouloit, assembla tous ses serviteurs dedans la salle, et leur raconta l'honnêteté et piteuse histoire de sa nièce, et le méchant tour que lui avoit fait sa femme ; qui ne fut sans faire pleurer les assistants. Après, le duc ordonna que sa femme fût enterrée en une abbaye qu'il fonda, et fit faire une belle sépulture, où le corps de sa nièce et du gentilhomme furent mis ensemble, avec une épitaphe de la tragédie de leur histoire. Et le duc entreprint voyage contre les Turcs, où Dieu le favorisa tant qu'il en rapporta honneur et proufit ; et, trouvant à son retour son fils aîné suffisant pour gouverner son bien, s'en alla rendre religieux en l'abbaye où sa femme étoit enterrée et les deux amants, où il passa sa vieillesse heureuse avec Dieu.

« Voilà, Mesdames, l'histoire que vous m'avez priée vous raconter, que je connois bien, à vos yeux, n'avoir été entendue sans compassion. Il me semble que devez tirer exemple de ceci, pour vous garder de mettre votre affection aux honneurs ; car, quelque honnête et vertueuse qu'elle soit, elle a toujours à la fin quelque mauvais déboire. Et vous voyez encore que saint Paul ne veut que les gens mariés aient cette grande amour ensemble ; car d'autant que notre cœur est affectionné à quelque chose terrienne, d'autant s'éloigne-il de l'affection céleste ; et plus l'amour est honnête et vertueux, et plus difficile en est à rompre le lien : qui me fait vous prier, Mesdames, de demander, à toute heure, à Dieu son Saint-Esprit, par lequel votre cœur soit tant enflammé en l'amour de Dieu, que vous n'ayez point de peine, à la mort, de laisser ce que vous aimez trop en ce monde. — Puisque l'amour étoit si honnête, dit Hircan, comme vous nous la peignez, pourquoi la falloit-il tenir secrète ? — Pource, dit Parlamente, que la malice des hommes est telle que jamais ne

pensent que grand amour soit joint à honnêteté ; car ils jugent les hommes et les femmes vertueux selon leurs passions ; et pour cette occasion, est besoin que, si une femme a quelque bon ami outre ses plus grands et prochains parents, qu'elle parle à lui secrètement, si elle y veut parler longuement; car l'honneur d'une femme est aussi bien mis en dispute, pour aimer par vertu, comme par vice, vu que l'on ne se prend qu'à ce que l'on voit. — Mais, dit Guebron, quand ce secret est décelé, on y pense beaucoup pis. — Je le vous confesse, dit Longarine ; parquoi, le meilleur est n'aimer point. — Nous appelons de cette sentence, dit Dagoucin, car si nous pensions les dames être sans amour, nous voudrions être sans vie. J'entends qu'elles ne vivent que pour l'acquérir; et, encore que ce n'advienne point, l'espérance les soutient, et leur fait faire cent mille choses honorables, jusques à ce que vieillesse change ces honnêtes passions en autres peines. Mais, qui penseroit que les femmes n'aimassent point, il faudroit au lieu d'hommes d'armes, faire des marchands, et en lieu d'acquérir honneur, ne penser qu'à amasser du bien. — Doncques, dit Hircan, s'il n'y avoit point de femmes, vous voudriez dire que nous serions tous méchants, comme si nous n'avions cœur que celui qu'elles nous donnent. Mais je suis bien de contraire opinion, et pense qu'il n'est rien qui abatte plus le cœur d'un homme que de hanter ou trop aimer les femmes; et, pour cette occasion, défendoient les Hébreux que, l'année que l'homme seroit marié, n'allât point à la guerre, de peur que l'amour de sa femme le retirât des hasards que l'on y doit chercher. — Je trouve, dit Saffredant, cette loi sans grande raison; car, il n'y a rien qui fasse plus tôt sortir l'homme de la maison que d'être marié, pource que la guerre de dehors n'est pas plus insupportable que celle de dedans; et crois que pour donner désir aux hommes d'aller en pays étrange, et ne s'amuser en leurs foyers, il les faudroit marier. — Il est vrai, dit Émar-

suitte, que le mariage leur ôte le soin de leur maison; car ils s'en fient à leurs femmes, et ne pensent qu'à acquérir honneur, étant sûrs que les femmes auront assez de soin du proufit. » Saffredant lui répondit : « En quelque sorte que ce soit, je suis bien aise que vous êtes de mon opinion. — Mais, dit Parlamente, vous ne débattez de ce qui est plus à considérer : c'est pourquoi le gentilhomme, qui étoit cause de tout le mal, ne mouroit aussitôt de déplaisir comme celle qui étoit innocente. » Nomerfide lui dit : « C'est pource que les femmes aiment mieux que les hommes. — Mais c'est, dit Simontault, pource que la jalousie des femmes et le désir les fait crever sans savoir pourquoi, et la prudence des hommes les fait enquérir de la vérité, laquelle, connue par bon sens, montre leur grand cœur, comme fit le gentilhomme, qui, après avoir entendu qu'il étoit l'occasion du mal de s'amie, montra combien il l'aimoit sans épargner sa propre vie. — Toutefois, dit Émarsuitte, elle mourut par vraie amour, car son ferme et loyal cœur ne pouvoit endurer d'être si vilainement trompé. — Ce fut la jalousie, dit Simontault, qui ne donna lieu à la raison; et, parce qu'elle crut le mal qui n'étoit point en son ami, tel comme elle pensoit, sa mort fut contrainte, car elle n'y pouvoit remédier; mais celle de son ami fut volontaire, après avoir connu son sort. — Si faut-il, dit Nomerfide, que l'amour soit grand, qui cause une telle douleur. — N'en ayez point peur, dit Hircan, car vous ne mourrez d'une telle fièvre. — Non plus, dit Nomerfide, non plus que vous ne vous tuerez, après avoir connu votre offense. » Parlamente, qui doutoit le débat être à ses dépens, leur dit en riant : « C'est assez que deux soient morts d'amour, sans que l'amour en fasse battre deux autres, car voilà le dernier coup de vêpres qui nous départira [1], veuillez ou non. » Par son conseil, la compagnie se leva, et s'en allèrent ouïr vêpres.

[1] Séparera.

n'oubliant en leurs bonnes prières les âmes des vrais amants, pour lesquels les religieux, de leur bonne volonté, dirent un *De profundis*. Et, tant que le souper dura, n'eurent autre propos, que madame du Verger[2]; et, après avoir un peu passé leur temps ensemble, chacun se retira en sa chambre. Et ainsi mirent fin à la septième Journée.

HUITIÈME JOURNÉE

Le matin venu, s'enquirent si leur pont s'avançoit fort, et trouvèrent que, dedans deux ou trois jours, il pourroit être parachevé, ce qui déplut à quelques-uns de la compagnie; car ils eussent bien désiré que l'ouvrage eût duré plus longuement, pour faire durer le contentement qu'ils avoient de leur heureuse vie. Mais, voyant qu'ils n'avoient plus que deux ou trois jours de bon temps, se délibérèrent de ne le perdre pas, et prièrent madame Oisille de leur donner la pâture spirituelle, comme elle avoit accoutumé; ce qu'elle fit, mais elle la tint plus longtemps qu'auparavant; car elle vouloit, avant que partir, avoir mis fin à la chronique de saint Jean[2]; à quoi elle s'acquitta si très-bien, qu'il sembloit que le Saint-Esprit, plein d'amour et de douceur, parlât par sa bouche; et, tous enflammés de ce feu, s'en allèrent ouïr la grand'messe. Et après dîner, ensemble parlant encore de la Journée passée, se défioient d'en pouvoir faire une aussi belle; et, pour y donner ordre, se retirèrent chacun en son logis, jusques à l'heure qu'ils allèrent à leur Chambre des Comptes[3], sur le bureau de l'herbe verte, où déjà trou-

[1] C'est sans doute l'amie du gentilhomme, morte de honte et de regret.
[2] L'Apocalypse.
[3] Facétie, jeu de mots, équivoque. Des comptes (contes).

vèrent les moines arrivés, qui avoient prins leurs places. Quand chacun fut assis, l'on demanda qui commenceroit. Saffredant dit : « Vous m'avez fait l'honneur de commencer deux Journées; il me semble que nous ferions tort aux dames, si une seule n'en commençoit deux. — Il faudroit doncques, dit madame Oisille, que nous demeurassions ici longuement, ou que l'un de vous ou de nous fût sans avoir sa Journée. — Quant à moi, dit Dagoucin, si j'avois été élu, j'eusse donné ma place à Saffredant. — Et moi, dit Nomerfide, j'eusse donné la mienne à Parlamente, car j'ai tant accoutumé de servir, que je ne saurois commander. » A quoi la compagnie s'accorda, et Parlamente commença ainsi : « Mesdames, nos Journées passées ont été pleines de tant de sages contes, que je vous voudrois prier que cette-ci le fût de toutes les plus grandes folies, et les plus véritables, dont nous pourrions aviser; parquoi, je vais commencer. »

NOUVELLE LXXI

Une femme étant aux abois de la mort, se courrouça en sorte, voyant que son mari accoloit sa chambrière, qu'elle revint en santé.

En la ville d'Amboise y avoit un sellier, nommé Borrihaudier, lequel étoit sellier de la reine de Navarre; homme duquel on pouvoit juger la nature, à voir la couleur du visage, être plutôt serviteur de Bacchus que des prêtres de Diane. Il avoit épousé une femme de bien, qui gouvernoit son ménage et ses enfants très-sagement; dont il se contentoit. Un jour, on lui dit que sa bonne femme étoit fort malade et en grand danger, dont il montra être autant courroucé qu'il étoit possible, et s'en alla en grande diligence pour la secourir; et trouva sa pauvre femme si bas qu'elle avoit plus besoin de confession que de médecin : dont il fit un deuil le plus piteux du monde. Mais, pour bien le représenter, il faudroit parler gras comme lui; et encore seroit-ce plus, qui pourroit peindre son

visage et sa contenance. Après qu'il eut fait tous les services qu'il lui étoit possible, elle demanda la croix, que l'on lui fit apporter ; quoi voyant le bon homme, s'en alla jeter sur un lit, tout désespéré, criant et disant avec sa langue grasse : « Hélas ! mon Dieu ! je perds ma pauvre femme ! que ferai-je, moi, pauvre malheureux? » et plusieurs autres complaintes. A la fin, qu'il n'y avoit personne en la chambre qu'une jeune chambrière assez en bon point, l'appela tout bas, en lui disant : « M'amie, je meurs, et suis pire que trépassé, de voir ainsi mourir ta maîtresse. Je ne sais que faire ne que dire ; sinon, que je me recommande à toi, et te prie de prendre soin de ma maison et de mes enfants. Tiens les clefs que j'ai à mon côté, et donne bon ordre au ménage, car je n'y saurois plus entendre. » La pauvre fille, qui en eut pitié, le réconforta, le priant ne se vouloir désespérer, et que, si elle perdoit sa maîtresse, elle ne perdît son bon maître. Il lui répondit : « M'amie, il n'est possible, car je me meurs ; regarde comme j'ai le visage froid, approche tes joues des miennes. » Et, en ce disant, mit la main au tétin, dont elle cuida faire quelque difficulté ; mais il la pria n'avoir point de crainte ; car il faudroit bien qu'ils se vissent de plus près. Et, sur ces mots, la print entre ses bras, et la jeta sur un lit. Or, sa femme qui n'avoit aucune compagnie que de la croix et de l'eau bénite, et n'avoit parlé depuis deux jours, alors commença avec sa foible voix à crier le plus haut qu'elle put : « Ha, ha, ha, je ne suis pas encore morte ! » Et, en les menaçant de la main, leur disoit : « Méchants, je ne suis pas morte. » Adonc le mari et la chambrière, oyant sa voix, tout à l'instant se levèrent ; mais elle étoit si dépitée contre eux que la colère consuma toute l'humidité du catarrhe qui la gardoit de parler ; en sorte qu'elle leur dit toutes les injures dont elle se put aviser. Et toujours, depuis cette heure-là, elle commença à se guérir, qui ne fut sans bien souvent reprocher à son mari le peu d'amour qu'il lui portoit.

« Vous voyez, mesdames, l'hypocrisie des hommes, comme pour peu de consolation ils oublient le regret de leurs femmes. — Que savez-vous, dit Hircan, s'il avoit ouï dire que ce fût le meilleur remède que sa femme pouvoit avoir ? car, puisque par son bon traitement il ne la pouvoit guérir, il vouloit essayer si le contraire lui seroit meilleur : ce que très-bien il expérimenta. Et m'ébahis comme vous, qui êtes femme, avez déclaré la condition de votre sexe qui plus amende par dépit que par douceur. — Sans point de faute, dit Longarine, un dépit me feroit bien, non-seulement sortir du lit, mais du sépulcre, encore tel que celui-là. — Et quel tort lui faisoit-il, dit Saffredant, puisqu'il la pensoit morte, de se consoler ? car l'on sait bien que le lien du mariage ne peut durer, sinon autant que la vie, et puis après on est délié. — Oui, délié, dit Oisille, du serment de l'obligation ; mais un bon cœur n'est jamais délié d'amour. Et c'étoit bientôt oublier son deuil, de ne pouvoir attendre que sa femme eût passé le dernier soupir. — Mais ce que je trouve le plus étrange, dit Nomerfide, c'est que, voyant la mort et la croix devant ses yeux, il ne perdit la volonté d'offenser Dieu. — Voilà une belle raison ! dit Simontault. Vous ne vous ébahiriez donc pas de voir faire une folie, mais que ce fût loin de l'église et du cimetière ? — Moquez-vous tant de moi que vous voudrez, répondit Nomerfide, si est-ce que la méditation de la mort refroidit bien fort un cœur, quelque jeune qu'il soit. — Je serois bien de votre opinion, dit Dagoucin, si je n'avois ouï dire le contraire à une princesse. — C'est donc à dire, dit Parlamente, qu'elle raconta quelque histoire. Parquoi, s'il est ainsi, je vous donne ma place pour la dire. Or, Dagoucin commença ainsi :

NOUVELLE LXXII

Continuelle repentance d'une religieuse, pour avoir perdu sa virginité, sans force ni par amour.

En une des meilleures villes du royaume de France après Paris, il y avoit un hôpital richement fondé ; c'est à savoir : d'un prieuré de quinze ou seize religieuses ; et, en un autre corps de maison devant icelui, y avoit un prieur et sept ou huit religieux qui tous les jours disoient le service ; et les religieuses, seulement leurs patenôtres et heures de Notre-Dame, pource qu'elles étoient occupées au service des malades. Un jour vint à mourir un pauvre homme, où toutes les religieuses s'assemblèrent, et, après lui avoir fait tous les remèdes pour sa santé, envoyèrent quérir un de leurs religieux pour le confesser ; puis, voyant qu'il s'affoiblissoit, lui baillèrent l'onction ; et, peu après, il perdit la parole. Mais pource qu'il demeura longuement à passer et faisoit semblant d'ouïr, chacune se mit à lui dire les meilleures paroles qu'elles purent, dont à la longue elles se fâchèrent ; car, voyant la nuit venue, et qu'il étoit tard, s'en allèrent coucher l'une après l'autre, et ne demeura là, pour ensevelir le corps, qu'une des plus jeunes avec un religieux, qu'elle craignoit plus que le prieur ni autre, pour la grande austérité dont il usoit tant en vie qu'en paroles. Et, quand ils eurent bien crié *Jésus* à l'oreille du pauvre homme, connurent qu'il étoit trépassé, parquoi, tous deux l'ensevelirent ; et, en exerçant le dernier œuvre de miséricorde, commença le religieux à parler de la miséricorde de la vie et de la bienheureté [1] de la mort ; et, en ce propos-là passèrent la mi-nuit. La pauvre fille écoutoit attentivement ces dévots propos et le regardoit les larmes aux yeux, où il print un si grand plaisir, que, parlant de la

[1] Bonheur.

vie à venir, commença à l'embrasser, comme s'il eût envie de la porter entre ses bras droit en paradis. La pauvre fille, écoutant ces propos, et l'estimant le plus dévot de la compagnie, ne l'osa refuser. Quoi voyant ce méchant moine, en parlant toujours de Dieu, paracheva avec elle l'œuvre que soudain le diable leur avoit mise au cœur (auparavant n'en avoit jamais été question); l'assurant qu'un péché secret étoit impuni devant Dieu, et que deux personnes non liées ne peuvent offenser en tel cas, quand il n'en vient point de scandale, et que, pour l'éviter, elle se gardât bien de se confesser à autre qu'à lui. Ainsi se départirent d'ensemble, elle la première, qui, en passant par une chapelle de Notre-Dame, voulut faire son oraison, comme elle avoit accoutumé; mais quand elle commença à dire : « Vierge Marie, » lui souvint qu'elle avoit perdu ce titre de virginité, sans force ni amour, ains par une sotte crainte, dont elle se print si fort à pleurer qu'il sembloit que le cœur lui dût fendre. Le religieux, qui de loin ouït ses soupirs, se douta de sa conversion, par laquelle il pouvoit perdre son plaisir, dont, pour l'empêcher, la vint trouver prosternée devant cette image ; la reprint aigrement, lui disant que, si elle en faisoit conscience, qu'elle s'en confessât à lui, et puis qu'elle n'y retournât plus, si elle vouloit; car l'un et l'autre étoient sans péché en leur liberté. La sotte religieuse, cuidant satisfaire envers Dieu, s'alla confesser à lui, qui, pour toute pénitence, lui jura qu'elle ne péchoit point de l'aimer, et que l'eau bénite pouvoit effacer un tel peccatile. Elle, croyant plus en lui qu'en Dieu, retourna au bout de quelque temps à lui obéir, en sorte qu'elle devint grosse; dont elle en print si grand regret, qu'elle supplia la prieure de faire chasser hors du monastère ce religieux, sachant qu'il étoit si fin et cauteleux qu'il ne faûdroit point à la séduire. La prieure et le prieur, qui s'accordoient tous deux ensemble, se moquèrent d'elle, disant qu'elle étoit assez grande pour se défendre

d'un homme, et que celui dont elle parlait étoit trop homme de bien. A la fin, par une impétuosité, pressée du remords de sa conscience, leur demanda d'aller à Rome; car elle pensoit, en confessant son péché aux pieds du pape, recouvrer sa virginité. Ce que très-volontiers le prieur et la prieure lui accordèrent; car ils aimoient mieux qu'elle fût pèlerine contre sa Règle que renfermée et devenir si scrupuleuse comme elle étoit; craignant que son désespoir lui fît révéler la vie que l'on menoit là-dedans; lui baillant de l'argent pour faire son voyage. Mais Dieu voulut qu'étant à Lyon, un soir après vêpres, sur le pupitre [1] de l'église Saint-Jean, où madame la duchesse d'Alençon, qui depuis fut reine de Navarre, alloit secrètement faire quelque neuvaine avecques trois ou quatre de ses femmes, étant à genoux devant le crucifix, ouït monter en haut quelque personne, et, à la lueur de la lampe, connut que c'étoit une religieuse. Et, afin d'entendre ses dévotions, se retira la duchesse au coin de l'autel; et la religieuse, qui pensoit être seule, s'agenouilla; puis, en frappant sa coulpe [2], se print tant à pleurer que c'étoit pitié; ne criant, sinon : « Hélas ! mon Dieu ! ayez pitié de cette pauvre pécheresse ! » La duchesse, pour entendre ce que c'étoit, s'approcha d'elle, en lui disant : « Ma mie, qu'avez-vous ? d'où êtes-vous ? et qui vous amène en ce lieu ? » La pauvre religieuse, qui ne la connoissoit point, lui dit : « Hélas ! ma mie, mon malheur est tel que je n'ai recours qu'à Dieu, lequel je prie me donner le moyen de parler à madame la duchesse d'Alençon; car à elle seule je conterai mon affaire, m'assurant que s'il y a ordre, elle le trouvera. — Ma mie, ce lui dit la duchesse, vous pouvez parler à moi comme à elle; car je suis de ses amies. — Pardonnez-moi, dit la religieuse, jamais autre qu'elle ne saura

[1] La tribune, le jubé où on lisait autrefois l'Évangile dans les messes solennelles.

[2] Se frappant la poitrine, en disant *meâ culpâ*.

mon secret. » A l'heure, la duchesse lui dit qu'elle pouvoit parler franchement, et qu'elle avoit trouvé ce qu'elle demandoit. La pauvre religieuse se jeta alors à ses pieds, et, après avoir longuement pleuré et crié, lui raconta tout ce que avez ouï de sa pauvreté. Adonc, la duchesse la réconforta si bien que, sans lui ôter la repentance continuelle de son péché, lui mit hors de l'entendement le voyage de Rome, et la renvoya à son prieuré, avecques des lettres à l'évêque du lieu pour donner ordre à faire chasser ce religieux scandaleux.

« Je tiens ce conte de ladite duchesse même, par lequel vous pouvez voir, Mesdames, que la recette de Nomerfide ne sert pas à toutes sortes de personnes ; car ceux-ci, touchant et ensevelissant le mort, ne furent moins touchés de lubricité. — Voilà une invention, dit Hircan, de laquelle je crois que jamais homme n'usa, de parler de la mort, et faire les œuvres de la vie. — Ce n'est point œuvre de vie, dit Oisille, de pécher; car on sait bien que pécher engendre la mort. — Croyez, dit Saffredant, que ces pauvres gens ne pensoient point à toute cette théologie. Mais, comme les filles de Lot enivrèrent leur père, pensant conserver nature humaine ; aussi ces pauvres gens vouloient réparer ce que la mort avoit gâté en ce corps, et en refaire un tout nouveau. Parquoi, je ne vois mal que les larmes de la pauvre religieuse, qui toujours pleuroit et toujours retournoit à la cause de son pleur. — J'en ai assez vu de telles, dit Hircan, qui pleurent leur péché et tiennent leur plaisir tout ensemble. Je me doute bien, dit Parlemente, pour qui vous le dites, dont il me semble que le rire a assez duré, et seroit temps que les larmes commençassent. — Taisez-vous, dit Hircan, encore n'est pas finie la tragédie qui a commencé par rire. — Or, pour changer mon propos, dit Parlamente, il me semble que Dagoucin est sorti hors de notre délibération, qui étoit de ne tenir conte que pour rire, et le sien est trop piteux. — Vous avez dit,

répondit Dagoucin, que nous ne raconterions que des folies, et il me semble que je n'y ai pas failli. Mais, pour en ouïr un plus plaisant, je donne donc ma voix à Nomerfide, ayant espérance qu'elle rhabillera ma faute. — Aussi ai-je un conte tout prêt, répondit-elle, qui est digne de suivre le vôtre, car il parle de religieux et de mort. Or, écoutez-le bien, s'il vous plaît. »

Ci finent les Contes et Nouvelles de la feue reine de Navarre qui est ce que l'on en a pu recouvrer.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE JOURNÉE

Nouvelle I. — Une femme d'Alençon avoit deux amis, l'un pour le plaisir, l'autre pour le profit; elle fait tuer celui des deux qui premier s'en aperçut, dont elle impétra rémission pour elle et son mari fugitif, lequel depuis, pour sauver quelque argent, s'adressa à un nécromancien, et fut leur entreprise découverte et punie..... 1
Nouvelle II. — Piteuse et chaste mort de la femme d'un des muletiers de la reine de Navarre..... 9
Nouvelle III. — Le roi de Naples, abusant de la femme d'un gentilhomme, porte enfin lui-même les cornes..... 13
Nouvelle IV. — Téméraire entreprise d'un gentilhomme à l'encontre d'une princesse de Flandre, et le dommage et la honte qu'il en reçut..... 20
Nouvelle V. — Une batelière s'échappa de deux cordeliers, qui la vouloient forcer, et fit si bien, que leur péché fut su à tout le monde..... 27
Nouvelle VI. — Subtilité d'une femme, qui fit évader son ami, lorsque son mari, qui étoit borgne, les pensoit surprendre..... 31
Nouvelle VII. — Un marchand de Paris trompe la mère de son amie pour couvrir leur faute..... 34
Nouvelle VIII. — Un quidam ayant couché avec sa femme, au lieu de sa chambrière, y envoya son voisin, qui le fit cocu, sans que sa femme en sût rien..... 36
Nouvelle IX. — Piteuse mort d'un gentilhomme amoureux, pour avoir trop tard reçu consolation de celle qu'il aimoit..... 43
Nouvelle X. — Amour d'Amadour et Florinde, où sont contenues maintes ruses et dissimulations, avec la très-louable chasteté de Florinde..... 49

DEUXIÈME JOURNÉE

Nouvelle XI. — Propos facétieux d'un cordelier en ses sermons..... 85
Nouvelle XII. — L'inconvénient d'un duc, et son impudence pour parvenir à son intention, avec la juste punition de son mauvais vouloir..... 88
Nouvelle XIII. — Un capitaine de galères, sous ombre de dévotion, devint amoureux d'une damoiselle, et ce qui en advint..... 97
Nouvelle XIV. — Subtilité d'un amoureux, qui, sous la faveur du vrai ami, cueilla d'une dame milanoise le fruit de ses labeurs passés..... 109
Nouvelle XV. — Une dame de la cour du roi, se voyant dédaignée de son mari, qui faisoit l'amour ailleurs, s'en vengea par peine pareille..... 117
Nouvelle XVI. — Une dame milanoise approuva la hardiesse et grand cœur de son ami, dont elle l'aima depuis de grand cœur..... 131
Nouvelle XVII. — Le roi François montra sa générosité au comte Guillaume

qui le vouloit faire mourir..... 137
Nouvelle XVIII. — Une belle jeune dame expérimente la foi d'un jeune écolier, son ami, avant que lui permettre avantage sur son honneur..... 140
Nouvelle XIX. — De deux amants qui, par désespoir d'être mariés ensemble, se rendirent en religion : l'homme, à Saint-François, et la fille, à Sainte-Claire..... 146
Nouvelle XX. — Un gentilhomme est inopinément guari du mal d'amour, trouvant sa damoiselle rigoureuse entre les bras de son palefrenier..... 158

TROISIÈME JOURNÉE

Nouvelle XXI. — L'honnête et merveilleuse amitié d'une fille de grande maison, et d'un bâtard, et l'empêchement qu'une reine donna à leur mariage, avec la réponse de la fille à la reine..... 163
Nouvelle XXII. — Un prieur réformateur, sous ombre de son hypocrisie, tente tous moyens pour séduire une sainte religieuse; d'onc enfin sa malice est découverte..... 183
Nouvelle XXIII. — Trois meurtres advenus en une maison, à savoir en la personne du seigneur, de sa femme et de leur enfant, par la méchanceté d'un cordelier..... 195
Nouvelle XXIV. — Gentille invention d'un gentilhomme pour manifester ses amours à une reine, et ce qui en advint..... 203
Nouvelle XXV. — Subtil moyen dont usoit un grand prince pour jouir de la femme d'un avocat de Paris..... 213
Nouvelle XXVI. — Plaisant discours d'un grand seigneur, pour avoir la jouissance d'une dame de Pampelune..... 218
Nouvelle XXVII. — Témérités d'un sot secrétaire qui sollicita d'amour la femme de son compagnon, dont il reçut grand'honte..... 233
Nouvelle XXVIII. — Un secrétaire pensoit affiner quelqu'un qui l'affina, et ce qui en advint..... 235
Nouvelle XXIX. — Un bon jannin de village, de qui la femme faisoit l'amour avec son curé, se laissa aisément tromper..... 238
Nouvelle XXX. — Merveilleux exemple de la fragilité humaine qui, pour couvrir son honneur, en court de mal en pis..... 241

QUATRIÈME JOURNÉE

Nouvelle XXXI. — Exécrable cruauté d'un cordelier pour parvenir à sa détestable paillardise, et la punition qui en fut faite..... 249
Nouvelle XXXII. — Punition, plus rigoureuse que la mort, d'un mari envers sa femme adultère..... 254
Nouvelle XXXIII. — Abomination d'un prêtre incestueux qui engrossa sa sœur sous prétexte de sainte vie, et la punition qui en fut faite..... 260
Nouvelle XXXIV. — Deux cordeliers, trop curieux d'écouter, eurent si belles affres, qu'ils en cuidèrent mourir..... 264
Nouvelle XXXV. — Industrie d'un sage mari pour divertir l'amour que sa femme portoit à un cordelier..... 268
Nouvelle XXXVI. — Un président de Grenoble, averti du mauvais gouvernement de sa femme, y mit si bon ordre, que son honneur n'en fut intéressé, et si s'en vengea..... 276
Nouvelle XXXVII. — Prudence d'une femme pour retirer son mari de fol amour qui le tourmentoit..... 281

Nouvelle XXXVIII. — Mémorable charité d'une femme de Tours envers son mari putier..... 285
Nouvelle XXXIX. — Bonne invention pour chasser le lutin..... 288
Nouvelle XL. — Un seigneur fit mourir son beau-frère, ignorant l'alliance. 290

CINQUIÈME JOURNÉE

Nouvelle XLI. — Étrange et nouvelle pénitence donnée par un cordelier, confesseur, à une jeune damoiselle..... 299
Nouvelle XLII. — Continence d'une jeune fille contre l'opiniâtre poursuite amoureuse d'un des grands seigneurs de France, et l'heureux succès qu'en eut la damoiselle..... 302
Nouvelle XLIII. — L'hypocrisie d'une dame de cour fut découverte par le démènement de ses amours, qu'elle pensoit bien céler..... 314
Nouvelle XLIV. — De deux amants qui ont subtilement joui de leurs amours, et de l'heureuse issue d'icelles..... 320
Nouvelle XLV. — Un mari, baillant les innocents à sa chambrière, trompoit la simplicité de sa femme..... 328
Nouvelle XLVI. — D'un cordelier qui fait grand crime envers les maris de battre leurs femmes..... 332
Nouvelle XLVII. — Un gentilhomme du Perche, soupçonnant à tort l'amitié de son ami, le provoque à exécuter contre lui la cause de son soupçon..... 336
Nouvelle XLVIII. — Deux cordeliers, une première nuit de noces, prindrent, l'une après l'autre, la place de l'époux, dont ils furent bien châtiés..... 340
Nouvelle XLIX. — Subtilité d'une comtesse, pour tirer secrètement son plaisir des hommes, et comme elle fut découverte..... 343
Nouvelle L. — Un amoureux, après la saignée, reçoit le don de merci dont il meurt, et sa dame, pour l'amour de lui..... 349

SIXIÈME JOURNÉE

Nouvelle LI. — Perfidie et cruauté d'un Italien..... 354
Nouvelle LII. — Du sale déjeuner préparé par un valet d'apothicaire à un avocat et un gentilhomme..... 358
Nouvelle LIII. — Diligence personnelle d'un prince pour étranger un importun amour..... 362
Nouvelle LIV. — D'une damoiselle de si bonne nature, que, voyant son mari qui baisoit sa chambrière, ne s'en fit que rire, et, pour n'en dire autre chose, dit qu'elle rioit à son ombre..... 369
Nouvelle LV. — Finesse d'une Espagnole pour frauder les cordeliers du legs testamentaire de son mari..... 372
Nouvelle LVI. — Un cordelier marie frauduleusement un autre cordelier, son compagnon, à une belle jeune damoiselle, dont ils sont puis après tous deux punis..... 375
Nouvelle LVII. — Conte ridicule d'un milord d'Angleterre, qui portoit un gant de femme, par parade, sur son habillement..... 381
Nouvelle LVIII. — Une dame de cour se venge plaisamment d'un sien serviteur d'amourettes..... 385
Nouvelle LIX. — Un gentilhomme, pensant accoler en secret une des damoiselles de sa femme, est par elle surpris..... 388
Nouvelle LX. — Une Parisienne abandonne son mari pour suivre un chantre; puis, contrefaisant la morte, se fit enterrer..... 394

SEPTIÈME JOURNÉE

Nouvelle LXI. — Merveilleuse pertinacité d'amour effrontée d'une Bourguignonne envers un chanoine d'Autun..... 400
Nouvelle LXII. — Une damoiselle faisant un conte de l'amour d'elle-même, parlant en tierce personne, se déclara par mégarde..... 407
Nouvelle LXIII. — Notable chasteté d'un seigneur françois..... 410
Nouvelle LXIV. — Un gentilhomme, dédaigné pour mari, se rend cordelier : de quoi sa mie porte pareille pénitence..... 414
Nouvelle LXV. — Simplicité d'une vieille qui présenta une chandelle ardente à Saint-Jean de Lyon, et l'attacha contre le front d'un soldat qui dormoit sur un sépulchre, et de ce qui en advint..... 419
Nouvelle LXVI. — Conte récréatif advenu au roi et à la reine de Navarre. 421
Nouvelle LXVII. — Extrême amour et austérité de femme en terre étrange. 423
Nouvelle LXVIII. — Une femme fait manger des cantharides à son mari pour avoir un trait de l'amour, et il en cuida mourir..... 427
Nouvelle LXIX. — Un Italien se laisse affiner par sa chambrière, qui fait que la femme trouve son mari blutant au lieu de sa servante..... 429
Nouvelle LXX. — L'incontinence furieuse d'une duchesse fut cause de sa mort et de celle de deux parfaits amants..... 432

HUITIÈME JOURNÉE

Nouvelle LXXI. — Une femme étant aux abois de la mort, se courroucea en sorte, voyant que son mari accoloit sa chambrière, qu'elle revint en santé..... 456
Nouvelle LXXII. — Continuelle repentance d'une religieuse, pour avoir perdu sa virginité sans force ni par amour..... 459

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ.

H2 7 89

THE LIBRARY OF CONGRESS

THE LIBRARY OF CONGRESS

HECKMAN
BINDERY INC.
FEB 89
N. MANCHESTER,
INDIANA 46962